

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

TOME XV.



ON SOUSCRIT :

A la librairie orientale de Mme Ve DONDEY-DUPRÉ, imprimeur-libraire, libraire des Sociétés asiatiques de Londres et de Calcutta, rue Vivienne, no 2.

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, BORÉ, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, HAMMER, HASE, GUILL. DE HUMBOLDT, JACQUET, AM. JAUBERT, STAN. JULIEN, KLAPROTH, S. MUNK, ÉT. QUATREMÈRE, REINAUD, GUILLAUME DE SCHLEGEL, SILVESTRE DE SACY, STAHL, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME XV.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

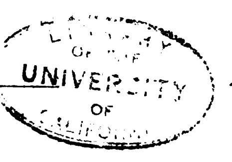
A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXV.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1835.



MÉMOIRE SUR LES NABATÉENS,

par M. QUATREMÈRE, membre de l'Institut.

PREMIÈRE SECTION.

Il exista jadis dans l'Orient une nation nombreuse, puissante, qui, par son vaste commerce et ses richesses immenses, fruit d'efforts heureux et d'une activité infatigable, obtint une réputation aussi étendue que méritée. Les monuments indestructibles que ce peuple a laissés, et dont l'existence n'a été révélée à l'Europe que depuis un petit nombre d'années, attestent un haut degré de civilisation et doivent avec raison attirer les regards et exciter l'admiration des amateurs éclairés de l'antiquité et des arts. Les Nabatéens, car c'est d'eux que je veux parler, ont été plusieurs fois nommés par les savants qui ont pris pour

but de leurs investigations l'histoire et la géographie de l'Asie; mais ces recherches, plus ou moins approfondies, laissent encore beaucoup à désirer. Personne, ce me semble, ne s'est encore occupé sérieusement d'examiner à quelle race d'hommes appartenaient les Nabatéens, de quel pays ils tiraient leur origine, et s'ils avaient toujours habité les régions où, suivant le témoignage de l'histoire, ils restèrent fixés pendant plusieurs siècles. J'ai pensé que ce sujet intéressant réclamait quelques discussions nouvelles, et que les lecteurs instruits accueilleraient avec un peu de bienveillance un travail entrepris sans aucun esprit de système et par le seul motif de découvrir la vérité; ce travail aura du moins le mérite d'offrir quelques renseignements inconnus et de répandre quelque jour sur une question encore mal éclaircie.

Les Nabatéens ne sont nommés nulle part dans le texte hébreu de la Bible. Cette circonstance pourrait induire à croire que ce peuple, à l'époque où fleurirent les écrivains sacrés, n'habitait point encore dans le voisinage de la Palestine; Hérodote n'en fait non plus aucune mention; mais d'autres auteurs grecs et latins ont connu les Nabatéens, dont ils parlent, dans une quantité de passages, avec des détails plus ou moins étendus; et tous s'accordent à placer dans l'Arabie la contrée qu'occupait cette nation, moins guerrière qu'active et industrieuse.

Au rapport de Joseph [1], les descendants des douze fils d'Ismaël habitaient depuis l'Euphrate jusqu'à la

[1] *Antiq. jud.* lib. I, cap. 12; tom. I, pag. 40, ed. Havercamp.

mer Rouge, et cette vaste étendue de pays portait le nom de *contrée nabatéenne;* et saint Jérôme a traduit d'une manière littérale les renseignements donnés par l'historien juif[1].

Diodore de Sicile est le premier écrivain qui nous montre les Nabatéens formant un corps de nation, et qui nous donne sur l'histoire de ce peuple des détails circonstanciés et intéressants. Ce chroniqueur, parlant des diverses nations établies entre l'Égypte et la Syrie, s'exprime en ces termes[2]: « La partie orientale est « habitée par les Arabes appelés *Nabatéens,* dont le « pays est désert, sans eau et renferme peu de terres « cultivées. » Ce même écrivain place dans la contrée des Nabatéens un rocher extrêmement fort[3], auquel on montait par un seul sentier, si étroit et si difficile qu'il ne pouvait être franchi que par des hommes peu nombreux et ne portant aucun fardeau. Or ce rocher, ainsi que l'ont bien vu les commentateurs, est précisément celui qui donna son nom à la capitale de l'Arabie Pétrée.

Diodore ajoute[4] que dans ce même pays se trouvait un lac, long de cinq cents stades et large de soixante, qui produisait une immense quantité de bitume. Il est impossible de ne pas reconnaître, dans cette description, la mer Morte, ou le lac Asphaltite. L'historien rapporte que cette contrée produisait

[1] *Quæstion. hebraic. in Genes.* tom. II, pag. 530, ed. Martian.
[2] *Bibliot. hist.* lib. II, cap. 48; tom. II, pag. 137, ed. Bipont.
[3] *Ib.* pag. 138.
[4] *Ib.* pag. 138, 139; tom. VIII, pag. 418-421.

le baume[1]. Or, on sait que cet arbrisseau précieux croissait jadis dans le pays de Galaad, à l'orient du Jourdain et de la mer Morte.

Décrivant ailleurs l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, il atteste[2] que, vis-à-vis d'une île appelée l'*île des Phoques,* était un promontoire qui regardait Pétra d'Arabie et la Palestine. Il ajoute que les rives du golfe Elanitique de la mer Rouge étaient bordés de bourgs habités par les Arabes nabatéens, et que ceux-ci s'étendaient également assez loin dans les terres[3].

Antigone ayant résolu de porter la guerre[4] chez les Nabatéens, Athénée, son général, partit de l'Idumée et arriva, dans l'espace de trois jours et trois nuits, sous les murs de Pétra, dont il s'empara par surprise, mais qui, bientôt après, lui fut enlevée par les Nabatéens. Démétrius, fils d'Antigone, voulant venger la défaite d'Athénée, s'avança durant trois jours dans des déserts qui n'offraient aucune route frayée et se présenta devant Pétra, qu'il croyait emporter d'un coup de main. Mais, voyant qu'il était attendu, que les Nabatéens avaient eu le temps de mettre en sûreté leurs richesses, et que le siége d'un rocher aussi escarpé offrait peu de chances de succès, il écouta des propositions d'accommodement et reprit le chemin de la Syrie; après une marche de trois cents stades il arriva sur les bords du lac Asphaltite.

[1] *Biblioth. histor.* tom. II, pag. 140, et tom. VIII, pag. 420.
[2] *Ib.* tom. II, pag. 283.
[3] *Ib.* pag. 285.
[4] *Ib.* lib. XIX, cap. 95, 96; tom. II, pag. 411 et suiv.

Dans ces différents passages le nom de Pétra désigne la ville d'Arabie dont nous connaissons aujourd'hui les ruines; et les Nabatéens, qui en avaient fait leur capitale, étaient le même peuple qui vivait répandu dans le désert d'Arabie, entre la mer Morte et le golfe Arabique. Le témoignage de Strabon, à cet égard, n'est pas moins formel. Ce géographe atteste[1] que l'Arabie des Nabatéens était contiguë à la Judée et à la Phénicie, et offrait une voie facile pour pénétrer en Égypte. Ailleurs[2] il rapporte que, suivant l'assertion d'Ératosthène, de la ville d'Héroopolis, située à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, en passant par Pétra, capitale des Nabatéens, la distance jusqu'à Babylone était de cinq mille six cents stades.

Artémidore, cité par le même géographe[3], parlait, comme Diodore, de l'*île des Phoques* et du promontoire qui s'étendait vers Pétra des Nabatéens et la Palestine. Il ajoutait que dans le fond du golfe Elanitique était située la contrée des Nabatéens, pays bien peuplé et abondant en pâturages. Strabon dit ailleurs[4] que les Nabatéens habitaient immédiatement auprès de la Syrie; qu'ils avaient pour capitale la ville de Pétra, dont il donne une description conforme à celle que fait Diodore. Il ajoute que cette ville était à trois ou quatre journées de Jéricho.

[1] *Geograph.* lib. XVII, pag. 803, édit. de 1620.
[2] *Ib.* pag. 767.
[3] *Ib.* pag. 776.
[4] *Ib.* pag. 779.

Étienne de Byzance[1] parle en plusieurs endroits des Nabatéens et de leur capitale. Il dit que la contrée appelée *Aïamene*, Αἰαμηνη, ainsi que celle qui portait le nom d'*Aïanitis*, faisaient partie du pays des Nabatéens; que ces derniers étaient également désignés par la dénomination de *Dackarénéens*, Δαχαρηνοὶ.

L'historien Joseph fait plusieurs fois mention des Nabatéens. Il atteste que ce peuple était peu belliqueux[2]. Judas Macchabée, accompagné de son frère Jonathas, ayant traversé le Jourdain et s'étant avancé trois journées au delà de ce fleuve, ils rencontrèrent les Nabatéens, qui venaient à leur rencontre avec les dispositions les plus amicales[3]. Le même Jonathas, ayant appris qu'il allait être attaqué par des Bacchides, envoya son frère Jean, surnommé *Gaddis*, vers les Nabatéens, afin de laisser en dépôt ses bagages chez ce peuple, fidèle allié des Juifs[4]. Jonathas fit une expédition dans le pays des Nabatéens, d'où il enleva un grand nombre de captifs et un butin immense[5].

Pompée, dans le cours de sa brillante expédition dans l'Orient, s'était proposé d'aller porter la guerre dans les états d'Aréthas, roi des Nabatéens; mais d'autres soins, et en particulier le siége de Jérusalem, l'empêchèrent de réaliser ce projet[6]. Scaurus, à qui

[1] Stephanus, *De Urbibus*, pag. 31, éd. de 1725.
[2] *Ant. jud.* lib. XIV, cap. 1; tom. I, pag. 685, ed. Havercamp.
[3] *Ib.* pag. 618.
[4] *Ib.* pag. 632.
[5] *Ib.* pag. 650.
[6] *Antiq. judaic.* lib. XIV, cap. 1; tom. I, pag. 685. — Plutarch.

ce général avait confié le gouvernement de la Syrie et des provinces voisines[1], se mit en marche pour aller attaquer la ville de Pétra; mais les difficultés que présentait le siége de cette place, la famine qui affligea bientôt l'armée romaine, ne tardèrent pas à faire repentir le général de s'être engagé dans une entreprise téméraire. Voulant donc s'en tirer avec honneur, il envoya vers Arétbas, avec le titre d'ambassadeur, Antipater, qui était uni à ce roi par les liens de l'hospitalité. Arétbas, cédant aux représentations de son ami, consentit à payer une somme d'argent pour racheter le pillage de ses états. Scaurus s'empressa d'accepter cette proposition et se hâta de mettre fin à une guerre qui lui offrait peu de chances de triomphe. Gabinius marcha contre les Nabatéens et les défit complétement[2].

César, se trouvant engagé dans son expédition d'Égypte, fit demander un corps de cavalerie à Malichus, roi des Nabatéens[3]. Un prince du même nom régnait sur ce peuple à l'époque où écrivait l'auteur du Périple de la mer Érythrée[4]. Mais on peut supposer, avec assez de vraisemblance, que ce prétendu nom propre n'était autre chose qu'un mot qui, dans

Vita Pompeii, tom. I, pag. 640, ed. Rualdo. — Appian. *De bellis Mithridaticis*, tom. I, pag. 404, ed. Toll.

[1] Joseph. *Antiquit. judaic.* lib. XIV, cap. 5; tom. I, pag. 691. — Id. *Bell. jud.* tom. II, pag. 69.

[2] Joseph. *Antiq. judaic.* tom. I, pag. 693. — Id. *De bell. jud.* lib. I, cap. 8; tom. II, pag. 72.

[3] Cæsar, *De bell. Alexandr.* pag. 778, ed. Oudendorp.

[4] *Arriani Periplus, ap. geograph. min.* tom. I, pag. 11.

le langage des Nabatéens, comme dans plusieurs idiomes de l'Orient, désignait le roi.

Elius Gallus [1], lorsqu'il entreprit son expédition dans l'Arabie Heureuse, comptait principalement sur l'amitié des Nabatéens et sur les secours qu'ils s'étaient engagés à lui fournir; mais Obeïda, leur roi, se mit peu en peine d'exécuter ses promesses, et envoya auprès du général romain Sylleus (Saleh), auquel il donna plein pouvoir d'agir en son nom. Ce perfide, sous une apparence de zèle, prit toutes les mesures qui pouvaient faire échouer l'expédition. Ayant persuadé à Gallus que la route par terre était impraticable pour une armée, il lui conseilla d'équiper une flotte dans le port de Cléopatris, situé au fond du golfe occidental de la mer Rouge. Les troupes romaines, s'étant embarquées, eurent bien de la peine, en quinze jours d'une navigation difficile, à atteindre *Leuce come*. Gallus, voyant ses troupes attaquées du scorbut et d'autres maladies dangereuses, fut forcé de s'arrêter dans cet endroit tout l'été et tout l'hiver, afin de donner à ses malades le temps de se rétablir. Ensuite il continua sa marche, toujours guidé par le perfide Nabatéen, qui le conduisit par des lieux déserts, dépourvus d'eau, et lui fit bien inutilement allonger sa route; car, à son retour, Gallus ayant trouvé des guides plus fidèles, traversa en soixante jours le même espace de pays qu'il n'avait précédemment parcouru qu'en six mois d'une marche pénible.

Germanicus, peu de temps avant sa mort, assista,

[1] Strabo, *Geograph.* lib. XVII, pag. 780, 781.

avec Pison, à un festin qui leur fut donné par le roi des Nabatéens[1].

Au rapport de saint Épiphane, vers le règne de l'empereur Constance, deux sœurs, dont l'une se nommait *Marthana* (Notre-Dame), avait obtenu les honneurs divins chez les Nabatéens de l'Arabie[2].

Pline dit expressément que les Nabatéens sont ceux d'entre les Arabes qui touchent à la Syrie. *In Nabatæis, qui sunt ex Arabiâ contermini Syriæ*[3]. Le même écrivain ailleurs place les Nabatéens près de la Syrie et de la mer Rouge[4]. Plus loin, après avoir décrit les côtes de l'Arabie, il passe en revue les peuples qui habitaient dans l'intérieur, en commençant par le nord, et nomme d'abord les Nabatéens[5].

Si l'on en croit le témoignage de Pline, une partie de ce peuple s'était établie en Afrique, sur le bord de la mer Rouge, et portait le nom de Nabatéens troglodytes[6].

Enfin, le même historien parle d'une espèce de jonc odorant, appelée *Teuchites*, que produisait le pays des Nabatéens[7].

Les poëtes latins font souvent mention des Nabatéens, mais il est inutile de citer leurs vers, attendu

[1] Tacite, *Annales*, lib. II, cap. 57.
[2] *De hæresibus*, pag. 41.
[3] *Historia naturalis*, lib. XII, cap. 37; tom. IV, pag. 595.
[4] *Ib.* lib. V, cap. 12; tom. II, pag. 352.
[5] *Ib.* lib. VI, cap. 32; tom. II, pag. 727, ed. Franz.
[6] *Ib.* lib. XII, cap. 44; tom. IV, pag. 617.
[7] *Ib.* lib. XXI, cap. 72; tom. VII, pag. 138.

qu'ils n'offrent pas un seul fait tant soit peu remarquable.

Ammien Marcellin nomme cette nation, mais se contente de dire que l'Arabie confine d'un côté à la Syrie, et de l'autre au pays des Nabatéens[1].

Si les écrivains sacrés, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, ne font nulle part mention des Nabatéens; ils n'ont pas laissé de connaître le lieu qui devint la capitale de ce peuple, et le désignent par le nom de *Sela*, סלע *rocher*, dont le nom grec Petra est la traduction[2]. Le roi Amasias, ayant vaincu les Iduméens dans la vallée des Salines, prit la ville de Sela et lui donna le surnom de *Jecteel*[3]. Joseph, qui rapporte l'expédition du même Amasias, assure que ce prince, ayant fait un grand nombre de prisonniers parmi les Iduméens et les peuples voisins, en fit précipiter dix mille du haut du grand rocher situé dans l'Arabie[4]. Si l'on en croit le même historien, Pétra portait primitivement le nom d'*Arcen*, Ἀρκὴν[5] ou *Arecéme*, Ἀρεκέμη[6] et avait pris cette dénomination du roi madianite Arecemus (Rekem, רקם), dont il est fait mention dans plusieurs passages de la Bible; mais cette assertion me paraît extrêmement douteuse; et aucun témoignage des écrivains hébreux ne nous in-

[1] *Historia*, lib. XVII, pag. 43, ed. Valesio.
[2] *Isaiæ* cap. 16, vers. 1.
[3] *Reg.* lib. II, cap. 14, vers. 7.
[4] *Antiquit. jud.* lib. IX, cap. 9; tom. I, pag. 495.
[5] *Ib.* lib. IV, cap. 4; tom. I, pag. 208.
[6] *Ib.* cap. 7; tom. I, pag. 223.

duit à supposer que le lieu où fut bâtie par la suite la ville de Pétra ait jamais fait partie du territoire occupé par les Madianites. Ce qui doit être admis pour incontestable, dans le récit de Joseph, c'est que la mort d'Aron arriva dans le lieu qui vit ensuite s'élever la ville de Pétra. En effet, nous savons, par le témoignage des derniers voyageurs, que, dans le voisinage des ruines de Pétra, on montre encore le tombeau du frère de Moïse. Joseph fait mention de la montagne appelée *Somorrôn,* qui confinait avec Pétra[1]. Cette ville joue dans l'histoire un rôle assez important, d'abord comme une place du pays des Iduméens, puis comme capitale des Nabatéens. J'ai parlé plus haut des expéditions projetées ou tentées avec peu de succès contre cette forteresse par Athénée, Démétrius Poliorcète, Pompée, Scaurus, Gabinius.

Hérode, contraint de quitter la Judée, avait résolu d'aller chercher un asile à Pétra, auprès du roi Malchus, le même sans doute dont il a été fait mention plus haut; mais ce prince refusa d'accueillir dans ses états cet illustre fugitif[2].

La ville de Pétra, pendant plusieurs siècles, tint parmi les cités de l'Orient un rang distingué. Bien placée pour servir d'entrepôt au commerce que les Romains entretenaient avec l'Arabie Heureuse, l'Inde et les autres contrées orientales de l'Asie, elle sut mettre à profit son heureuse position; et ses habitants, enrichis

[1] *De bell. jud.* tom. II, pag. 298.

[2] *Antiq. jud.* lib. XIV, cap. 13 et 14; tom. I, pag. 725 et 726.

par un négoce actif et heureux, furent en état de creuser des rochers immenses et d'élever des monuments d'un genre si étonnant, dont l'existence, restée longtemps inconnue, nous a été révélée dans ce siècle par les efforts du docteur Seetsen, de MM. Burckhardt, Bankes, Mangles, Irby et Léon Delaborde.

Diodore de Sicile[1] et Agatharchide[2] nous apprennent que les Gerréens et les Minnéens, et autres peuples d'Arabie, étaient constamment occupés à transporter à Pétra et dans la Palestine l'encens et les diverses espèces d'aromates. Pline le naturaliste nous donne sur la ville de Pétra des détails assez étendus, qui méritent d'être transcrits en entier, d'autant plus qu'ils présentent une difficulté assez grave, et dont la solution ne peut que jeter beaucoup de jour sur la question que j'ai entrepris de traiter. L'historien romain s'exprime en ces termes : « La ville de « Pétra, située au milieu du pays des Nabatéens, est « placée dans une vallée qui a un peu moins de deux « mille pas d'étendue, environnée de montagnes inac- « cessibles et traversée par une rivière. De cette ville « à Gaza, port de notre mer, on compte six cent « mille pas, et cent trente-cinq jusqu'au golfe Per- « sique. C'est là que viennent aboutir les deux routes : « celle des voyageurs qui, partant pour la Syrie, se « dirigent vers Palmyre, et celle des marchands qui « viennent de Gaza. Depuis Pétra jusqu'à Charax « habitaient les Omaniens, dont le pays renfermait

[1] *Biblioth. histor.* lib. III, cap. 41, tom. II, pag. 283.

[2] *De mari Rubro* ap. geogr. min. tom. I, pag. 57.

« plusieurs villes, autrefois célèbres, fondées par Sé-
« miramis, telles que Abesamide et Soractia; aujour-
« d'hui tout cet espace n'est plus qu'un désert. Ensuite
« on trouve une ville appelée *Forath*, située sur la
« rive du Pasitigre et soumise au roi de Charax. C'est
« là qu'arrivent les voyageurs qui viennent de Pétra
« et qui ensuite descendent le fleuve l'espace de douze
« mille pas, jusqu'à la ville de Charax. » *Deindè Nabatæi oppidum includunt, Petram nomine, in convalle, paulò minus 2 mill. passuum amplitudinis, circumdatum montibus inaccessis, amne interfluente. Abest a Gazâ, oppido littoris nostri, DC, M. a sinu Persico CXXXV. M. Hùc convenit utrumque bivium, eorum qui à Syriâ Palmyram petiere et eorum qui ab Gazâ venerunt. A Petrâ incoluere Omani ad Characem usque, oppidis quondam claris a Semiramide conditis, Abesamide et Soractia. Nunc sunt solitudines. Deindè est oppidum, quod Characenorum regi paret, in Pasitigridis ripâ, Forath nomine, in quod a Petrâ conveniunt; Characènque indè XII mill. passuum secundo æstu navigant*[1].

Enfin le naturaliste romain s'exprime en ces termes:
« Suivant quelques-uns, il existe deux villes, arrosées
« par le Tigre et situées à une grande distance l'une
« de l'autre, savoir Barbatia et Thumata. Celle-ci, au
« rapport de nos marchands, est à dix journées de
« navigation de Pétra, et reconnaît l'autorité du roi

[1] Plin. *Historia naturalis*, lib. VI, cap. 32; tom. II, pag. 714 et 715.

« de la Characène[1]. » *Quidam et alia duo oppida longis intervallis. Tigri prænavigari tradunt, Barbatiam, mox Thumatam, quod abesse a Petrâ decem dierum navigatione nostri negotiatores dicunt, Characenorumque regi parere.*

Ces passages, il faut l'avouer, semblent contredire l'opinion généralement reçue sur l'existence d'une seule ville nommée Pétra et annoncer qu'une seconde place, portant la même dénomination, était située près des bords du golfe Persique. Mais si on examine avec attention le texte de Pline, on se convaincra, je l'espère, que la difficulté est seulement apparente, et que le célèbre naturaliste, ou les auteurs qu'il a copiés, s'accordent parfaitement avec les écrivains dont j'ai invoqué le témoignage. D'abord peut-on supposer avec quelque vraisemblance que Pline, qui dans la description de l'Arabie nomme des lieux insignifiants, de misérables villages, ait omis complétement une ville aussi connue que la capitale de l'Arabie Pétrée, et dont les ruines magnifiques attestent encore l'antique splendeur? Ce fait, à coup sûr, n'est nullement probable. On ne saurait objecter que Pétra, à l'époque où écrivait Pline, fût déchue de son importance primitive. Ptolémée, qui écrivait postérieurement à Pline, désigne Pétra comme une cité considérable. Elle avait le titre de métropole, et elle est ainsi désignée sur des médailles qui y ont été frappées sous les règnes d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Septime-Sévère, ainsi que dans les

[1] *Histor. natur.* lib. VI, cap. 32; tom. II, pag. 715.

Notices ecclésiastiques. Sous les empereurs chrétiens, elle était un siége épiscopal. Il est donc à présumer, indépendamment des preuves directes, que la ville de Pétra dont parle Pline, et qu'il représente comme la capitale des Nabatéens, ne différait pas de celle qui donnait son nom à l'Arabie Pétrée.

D'ailleurs la description du naturaliste romain s'accorde si bien avec les détails que nous donnent d'autres écrivains de l'antiquité et avec les descriptions des derniers voyageurs, que l'on ne saurait, ce me semble, se refuser à reconnaître qu'il s'agit de la même ville. Nous retrouvons, dans les récits de Burckhardt et de MM. Mangles, Irby, Delaborde, cette vallée étroite où était placée Pétra, ces montagnes inaccessibles qui l'entouraient. Enfin ce courant d'eau qui la traversait n'était pas une véritable rivière, puisqu'il n'en existe aucune dans l'Arabie, mais le torrent appelé *Wadi-Mousa* (le torrent de Moïse), qui baigne les débris de cette antique cité.

Mais, dira-t-on peut-être, les distances données par Pline ne sauraient s'appliquer à la ville de Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée, puisqu'il assure que de cette place à Gaza on comptait six cent mille pas, et cent trente-cinq mille jusqu'au golfe Persique. La difficulté est certainement bien grave; mais il me semble qu'on peut la lever sans un grand effort. Il s'agit seulement de supposer, avec Cellarius, que les deux nombres ont été transposés, ou par la faute de Pline, ou par celle des copistes; que la mesure de six cent mille pas indique la distance du golfe Persique à Pétra, et des

cent trente-cinq mille celle de la même ville à Gaza : de cette manière tout s'explique avec facilité, et les distances indiquées par Pline s'accordent assez bien avec celles qui résultent de l'inspection des cartes modernes.

Je ne dois point dissimuler ici une objection forte, qui semble naître naturellement d'un des passages de Pline que j'ai transcrits ci-dessus. Cet historien, après avoir décrit la ville de Pétra, ajoute : *Abest a Gazâ oppido littoris nostri* DC. M. *a sinu Persico* CXXXV. M. *Hùc convenit utrumque bivium, eorum qui a Syriâ Palmyram petiere, et eorum qui ab Gazâ venerunt.* Si l'on faisait rapporter l'adverbe *hùc* à la ville de Pétra, il faudrait supposer que cette place était le point vers lequel se dirigeaient les caravanes de marchands qui allaient faire le commerce des contrées orientales de l'Asie, et que, par conséquent, elle était située à une grande distance des frontières de l'empire romain; mais je crois pouvoir admettre que l'adverbe en question s'applique au golfe Persique : c'était en effet cette mer qui était le but des entreprises commerciales des Romains; c'est sur ses bords qu'ils se rendaient pour aller chercher les perles de Bahreïn, les aromates, le coton, la soie et les productions précieuses de la Perse et de l'Inde. Deux caravanes partaient à la fois, l'une de la Syrie, l'autre de la Palestine, et traversaient, dans des sens différents, les vastes déserts de l'Arabie. Mais dans une course si longue à la fois et si dangereuse, les marchands avaient besoin de rencontrer des entrepôts où ils pussent se procurer des guides, des chameaux, des

provisions, trouver un asile en cas d'accidents, et déposer au besoin une partie de leurs marchandises. Or l'une et l'autre route offraient cet avantage. D'un côté, Palmyre présentait aux caravanes de Damas un entrepôt parfaitement situé; et la ville de Pétra n'était pas moins bien placée pour procurer aux marchands de Gaza toutes les commodités que leur voyage rendait indispensables; et ce fait nous explique comment une place isolée au milieu des sables du désert avait pu acquérir une grande importance et des richesses immenses, qui avaient mis les habitants en état de décorer leur ville d'édifices somptueux, tels qu'on n'en rencontre pas de pareils dans le reste de l'Arabie.

Si nous lisons dans Pline que les Omaniens habitaient la contrée qui s'étendait depuis Pétra jusqu'à Charax, je crois que le texte présente une légère faute. En effet, les Omaniens ont probablement toujours occupé la contrée d'Oman, qui fait partie de l'Arabie Heureuse. Je pense qu'au mot *Omani* il faut substituer *Thomani* ou *Themani*; car un peuple de ce nom habitait le grand désert de l'Arabie. Pline lui-même y place les *Thimanei*[1]. La ville de Thamana se trouve indiquée dans la Notice de l'empire[2]. Ce nom a été bien connu des Arabes. Les Thimanei descendaient probablement de Thaman, l'un des fils d'Ismaël; et je crois reconnaître un de ces Arabes dans cet Eliphaz, surnommé *Temani*, l'un des interlocuteurs du livre de Job.

[1] Lib. VI, cap. 33, pag. 727.

[2] *Notitia dignitatum*, pag. 36, éd. Labbe.

On pourrait encore assigner une autre cause de la méprise de Pline. Cet historien place dans la contrée d'Oman, qui fait partie de l'Arabie Heureuse, une ville nommée *Bathra-Sabbas*[1], qui tirait probablement son surnom du voisinage de Sabo, ville dont Ptolémée fait mention; et Pline, trompé par la ressemblance des mots *Bathra* et *Pétra*, aurait pu supposer qu'une ville de Pétra avait existé dans l'Arabie Heureuse; mais j'avoue que cette conjecture me paraît moins probable que l'autre. Quant à l'assertion de Pline que, suivant le rapport des marchands romains, on comptait dix journées de navigation depuis la ville de Thumata, située sur le Tigre, jusqu'à celle de Pétra, je ne puis me défendre de croire que son témoignage repose uniquement sur une erreur grave; car, si l'on s'en tenait au texte de Pline, il faudrait chercher Pétra sur le golfe Persique, ou enfin, pour la trouver, remonter le Tigre ou l'Euphrate. Dans la première supposition, et si l'on s'en rapportait à la leçon qu'offre le texte des éditions de Pline, Pétra aurait été située à cent trente-cinq mille pas du golfe Persique. Or on ne saurait dire que l'on fait voile vers une ville placée à une cinquantaine de lieues de la côte. L'expression, à la rigueur, serait admissible s'il s'agissait seulement d'une distance de quelques lieues et qu'on trouvât sur le rivage le plus voisin une place offrant un abord facile, qui pût être considérée comme servant de port à l'autre ville. C'est ainsi que l'on pourrait dire, sans employer une locution impropre, que l'on

[1] *Historia naturalis*, tom. II, pag. 718.

ferait voile vers la Mecque ou Lima, quoique ces deux villes soient réellement situées dans les terres. D'un autre côté, on ne saurait supposer que Pétra, quoique éloignée de la mer, fût située sur le bord d'une rivière navigable que les bâtiments pussent remonter; car on chercherait vainement, sur toutes les côtes de l'Arabie, un pareil courant d'eau.

Mais, dira-t-on, Pétra était peut-être située sur la rive de l'Euphrate, au midi de Babylone; je ne saurais admettre cette hypothèse. D'abord si Pétra eût été baignée par l'Euphrate, Pline aurait nommé ce fleuve célèbre, et ne se serait pas exprimé de cette manière, « une rivière la traverse, » *amne interfluente*. En second lieu, nous apprenons du même écrivain que les caravanes de marchands romains se rendaient directement par terre de Pétra à Forath: c'est ce que semble indiquer le verbe *conveniunt*, qui est également employé dans le même sens en parlant des caravanes de Damas. De Forath on descendait le fleuve jusqu'à Charax. Or, si Pétra avait été située sur la rive de l'Euphrate, il eût été plus simple et plus facile de s'embarquer sur ce fleuve pour gagner Forath, au lieu de s'enfoncer, pendant plusieurs jours de marche, dans un désert sablonneux et dépourvu d'eau. Cette raison seule, indépendamment des autres preuves que j'ai produites, suffirait, ce me semble, pour faire soupçonner que ce n'est point sur le bord de l'Euphrate qu'il faut chercher la position de cette ville de Pétra, qui formait l'entrepôt du commerce des Romains avec le golfe Persique.

D'ailleurs Pline lui-même, dans un autre passage, atteste expressément que c'était le pays des Troglodytes qui servait de point intermédiaire pour les relations commerciales des Romains dans l'Orient. Or le même auteur a soin de remarquer que les Troglodytes habitaient les bords du golfe le plus oriental de la mer Rouge, non loin de la ville de Pétra.

De plus, la rive de l'Euphrate, au nord et au midi de Babylone, était alors sous la domination des Parthes. Or, si l'on étudie avec quelque soin les différentes routes que suivait le commerce des Romains en Orient, on se convaincra sans peine que les marchands évitaient avec une assez grande attention de passer, et surtout de séjourner, sur les terres soumises à ces implacables ennemis du nom romain : ils auraient craint d'éprouver à chaque pas les vexations et les injustices les plus criantes. Ainsi les deux caravanes, celle de Damas et celle de Gaza, traversaient, dans des directions opposées, le grand désert de l'Arabie, sans toucher à aucun lieu de l'empire des Arsacides. Ainsi, quand les marchands se rendaient dans la Sérique pour y chercher la soie, cette marchandise précieuse dont le luxe des Romains avait fait un objet de première nécessité, ils aimaient mieux prendre leur route par le nord de l'Asie, et faire un long circuit, que de traverser la Perse et les autres provinces soumises aux Parthes. Comme les usages, dans l'Orient, restent à peu près invariables, nous voyons encore aujourd'hui les caravanes qui partent d'Alep parcourir le désert d'Arabie dans toute sa longueur, sans tou-

cher à Hellah ni à aucune ville située sur les bords de l'Euphrate, et se diriger en droite ligne vers Basra, qui a remplacé l'ancienne ville de Forath.

Maintenant il s'agit d'expliquer le passage de Pline où cet écrivain parle des deux villes de Barbatia et de Thumata, situées sur le bord du Tigre, et dont la dernière était à dix journées de Pétra. Ce morceau, qui offre sans doute l'extrait d'un itinéraire ancien, présente une réunion d'éléments hétérogènes et de renseignements qu'il paraît impossible de concilier avec ce que nous savons d'ailleurs sur la géographie de l'Orient. Voici de quelle manière j'explique les erreurs nombreuses que ce passage réunit en un petit nombre de lignes. Je suppose que Pline, ou le secrétaire qui travaillait à réunir pour lui des matériaux, avait sous les yeux l'itinéraire d'un marchand romain, qui, partant de Charax, était retourné à Pétra. Ayant vu que la première partie de la route s'était faite en remontant le Tigre jusqu'à Forath, il avait pensé qu'elle devait continuer en naviguant sur le même fleuve, et il ne s'était pas aperçu que le marchand, arrivé à Forath, avait quitté le bord du Tigre pour s'enfoncer dans le désert de l'Arabie. Dominé par une prévention erronée, il n'avait pas manqué de placer sur les rives du Tigre des lieux qui devaient se trouver à une immense distance de ce fleuve, sans s'embarrasser si les renseignements contenus dans la narration pouvaient se concilier avec la géographie de l'Orient. Ainsi il a assuré, contre toute vraisemblance, que de Thumata on arrivait à Pétra après une navigation de

dix jours; tandis que ces deux villes étaient placées sans doute à cette distance l'une de l'autre, mais dans un désert, loin de toute rivière. En effet, si je ne me trompe, Thumata n'a jamais été située sur le bord du Tigre, mais dans le désert de l'Arabie. C'est la même ville que Pline lui-même désigne ailleurs par le nom de Dumata. Ptolémée et Étienne de Byzance écrivent ce nom de la même manière, Δούμαθα; saint Jérôme lit *Duma*[1]; c'est la Thamatha de la Notice de l'Empire[2], le *Doumet aldjendel* des Arabes. Les derniers mots qui terminent le passage de Pline suffiraient seuls pour indiquer avec quelle négligence ce fragment a été extrait et rédigé. L'auteur, après avoir parlé de la ville de Thumata, ajoute : *Characenorumque regi parere.* Si cette ville, comme l'indique ce passage, avait été située sur le Tigre, mais à une très-grande distance de l'embouchure de ce fleuve, elle ne pouvait en aucune manière faire partie du royaume de la Characène, qui était renfermé dans des limites très-étroites et ne s'étendait pas, à ce qu'il paraît, vers le nord, au delà de la ville de Forath. Il est donc à présumer que l'abréviateur, en supprimant une grande partie des détails contenus dans l'itinéraire qu'il avait sous les yeux, aura omis le nom de Forath, qui formait le lieu de rendez-vous des caravanes à leur arrivée ou à leur départ, et qui, comme Pline l'a indiqué, était soumise à l'autorité du roi de la Characène.

D'après tous ces détails, je crois pouvoir conclure

[1] Hieronymus, *Quæst. hebr. in Gen.* tom. II, pag. 530.

[2] *Notitia dignitatum*, pag. 37, ed. Labbe.

que la ville de Pétra dont parle Pline, et qu'il nous représente comme la capitale des Nabatéens, n'était autre que la cité de Pétra, située dans le désert, entre le lac Asphaltite et la mer Rouge, et qui communiquait son nom à l'Arabie Pétrée; que l'on aurait tort de vouloir, sur l'autorité de Pline, admettre une seconde ville de ce nom, placée près du golfe Persique ou sur les bords de l'Euphrate.

On sera peut-être étonné que j'aie essayé de corriger si fréquemment les assertions de Pline; mais si l'on prend la peine de lire avec attention ce que cet historien a écrit sur la géographie de l'Orient, on se convaincra que Pline, en plus d'un endroit, a réuni sans assez de critique les excellents matériaux qu'il trouvait dispersés dans les écrits des voyageurs et des géographes; qu'il a mis quelquefois bout à bout des itinéraires qui se dirigeaient dans des sens contraires, d'où il est résulté en plus d'une circonstance des erreurs assez graves. Les copistes ont encore augmenté le nombre des fautes que la distraction de l'auteur ou de ses secrétaires avait pu introduire dans l'ouvrage. Ces remarques n'ont aucunement pour but de diminuer l'estime et l'admiration que réclame un si important travail. Pline était à coup sûr un écrivain du plus profond mérite; mais il était homme. Obligé quelquefois de presser sa marche, et de s'en rapporter à des extraits rédigés par des hommes infiniment moins habiles que lui, il n'a pu soigner également toutes les parties de son histoire, et l'on remarque, surtout dans ses narrations géographiques, des omissions, des

répétitions, des erreurs de divers genres qu'un historien bien moins savant, mais plus maître de son temps et livré exclusivement à une branche de connaissances, aurait pu éviter sans beaucoup de peine.

Nous avons vu la ville de Pétra parvenir à un haut degré de splendeur et d'opulence, et ses habitants exploiter avec succès le commerce d'une partie des contrées de l'Orient. Cet état prospère ne se prolongea pas au delà de quelques siècles; et cette ville retomba par degrés dans cette position inférieure dont l'avait tirée momentanément une suite de spéculations commerciales aussi heureuses que hardies. Pétra, après avoir brillé sur la scène du monde, se trouva réduite au même rang que les villes qui l'environnaient, et dont elle avait sans doute excité longtemps la jalousie.

On peut, si je ne me trompe, attribuer la décadence de Pétra à l'extension que prit chez les Romains le commerce qui se faisait directement de l'Égypte avec l'Inde. Ce voyage pouvait s'exécuter, à l'aide de la mousson, dans un temps assez court. L'échange des marchandises avait lieu directement sans passer par une multitude de mains étrangères. La route de mer était bien moins coûteuse et présentait bien moins de dangers que la traversée du désert, où l'on avait à redouter la faim, la soif, les vents brûlants, les embûches des Arabes errants. Probablement les rois parthes et ceux de la Characène profitaient souvent de la position des marchands romains qui se trouvaient isolés sur une terre étrangère, à une si grande distance de leur patrie, et exerçaient contre eux des

vexations de plus d'un genre. Les négociants de ces contrées ne se faisaient peut-être pas scrupule de renchérir arbitrairement le prix des marchandises, d'en altérer la qualité; enfin, les habitants de Pétra eux-mêmes, dans la vue d'exercer à eux seuls le monopole du négoce de l'Orient et de dégoûter les Romains de se livrer en personne à ce genre de spéculations, s'étaient sans doute permis bien des actes qu'une sévère probité ne saurait tolérer. . . . .

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, l'histoire de l'empire romain nous montre la ville de Pétra déchue de sa grandeur et réduite à n'être plus qu'une cité d'un rang inférieur. Sous les empereurs, elle portait, comme je l'ai dit, le titre de *métropole;* et nous possédons encore des médailles frappées dans cette ville sous les règnes d'Adrien, Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle, Septime-Sévère[1]. Mais dans les siècles suivants elle ne tarda pas à voir disparaître les débris de sa grandeur. La notice de Hiéroclès[2] la place dans la province de Palestine, mais sans aucune désignation honorifique. On ne la trouve point indiquée, dans la Notice de l'empire, parmi les villes où les Romains tenaient des garnisons. Son nom se trouve plusieurs fois dans l'histoire, mais elle n'y paraît que comme une place assez insignifiante. Procope[3] en parle comme

[1] Eckhel, *Doctrina numorum veterum,* tom. III, pag. 503, 504; Sestini, *Classes générales,* Florentiæ, 1821, pag. 156; Rasche, *Lexicon universæ rei numariæ,* tom. III, part. II, col. 1121, 1122.

[2] *Antonini Itinerarium,* pag. 721.

[3] *De bell. Persic.* tom. I, pag. 58.

ayant été jadis la capitale des Arabes, et se tint absolument sur le rang qu'elle tenait parmi les villes de l'Orient. Nous lisons, dans l'histoire des martyrs de Raïthe[1], qu'un anachorète de ce monastère était natif de Pétra. Elle était restée avec la dignité de siége épiscopal, et les actes des conciles nous ont conservé les noms de plusieurs de ses évêques[2]. On lit, dans le Pré spirituel de Moschus, que Flavien, évêque d'Antioche, fut relégué à Pétra par ordre de l'empereur Anastase; le même ouvrage fait mention d'un évêque de Pétra nommé Athénogènes[3]. Théophane[4] parle d'un alchimiste qui fut relégué par l'empereur Anastase,

Εἰς τὴν Πέτραν τὸ φρούριον τῆς Ἀσίας.

Je dois consigner ici un fait curieux, et qui, si je ne me trompe, n'a encore été observé par personne. Vers la fin du VIIe siècle de l'hégire, non loin des ruines de l'ancienne Pétra, existaient un lieu et une montagne qui portaient le nom de *Bedr,* بدر; et la contrée voisine était désignée par la dénomination de *Bedriiah,* البدرية. Ces noms, comme il est facile de le voir, nous rappellent les noms antiques de *Pétra* et d'*Arabie Pétrée;* et comme dans l'Orient, et surtout dans ces contrées reculées et sauvages, rien ne change, rien ne se modifie, et que les dénominations des lieux sont encore aujourd'hui telles qu'elles étaient jadis, on peut supposer, je crois, que les noms de

[1] *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi*, pag. 111.

[2] Léq. *Or. christ.* tom. III, col. 667 et suiv., 723 et suiv.

[3] *Vitæ Patrum*, pag. 870, 899, 901.

[4] *Chronicon*, pag. 129.

Bedr et de Bedriiah existaient déjà à une époque extrêmement reculée, et auront donné naissance aux noms adoptés par les Grecs et les Romains; car il serait peu naturel de croire que des dénominations importées par des peuples étrangers, surtout en Arabie, se fussent conservées sans altération jusqu'à une époque comparativement si récente, lorsque nous savons que, dans les lieux où la domination des Grecs et des Romains était le plus solidement établie, les noms donnés par ces peuples à un grand nombre de villes n'ont jamais été adoptés par les habitants naturels du pays, et que les dénominations anciennes ont survécu à la destruction de l'empire de ces conquérants et se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Comme le passage que je viens d'indiquer a une assez grande importance, et qu'il se trouve dans l'ouvrage d'un des plus savants historiens dont les Arabes puissent se glorifier, je vais traduire ce fragment en entier. Nowaïri, dans la vie du sultan Bibars, décrivant le voyage que fit ce prince depuis le Caire jusqu'à la ville de Karak, s'exprime en ces termes [1]:

« Le sultan partit du château de la Montagne, un « jeudi, et alla descendre à Belbeis, où il séjourna « jusque vers la brune. S'étant remis en marche, il « s'arrêta à Ras-alma, راس الما, dans la vallée de Sédir, وادى السدير. Il en partit au milieu de la nuit « du samedi, et arriva à *Kera*, الكراع, où il séjourna « jusqu'au coucher du soleil. Il prit une provision « d'eau pour deux jours, et suivit le chemin de Be-

[1] Man. arabe d'Asselin de Cherville, fol. 57 *v*.

« driiah, طريق البحرية. Il continua sa route à marche
« forcée jusqu'au point du jour du lundi, sans se reposer,
« si ce n'est le temps strictement nécessaire pour que
« les chevaux pussent s'abreuver et manger leur ration.
« Le sultan s'arrêta au pied de la montagne de Bedr.
« Il en partit lorsqu'il fit grand jour, attendu que le
« chemin à franchir était fort escarpé. Il arriva à Bedr
« et s'arrêta sur le bord de la fontaine; c'est un courant
« d'eau qui sort d'une montagne verdâtre, sur laquelle
« ne croît aucune plante. La source est placée vers
« l'occident, au pied d'une montagne élevée : elle se
« présente sous la forme d'une grotte taillée dans le
« roc, où l'on peut pénétrer l'espace d'environ dix pas;
« alors on voit une source qui sort de terre sur la
« gauche de celui qui entre. Le sultan, avant d'arriver
« en cet endroit, avait eu soin d'envoyer des Arabes,
« avec ordre de recueillir l'eau de cette fontaine en
« quantité suffisante pour fournir aux besoins du prince
« et de sa suite. Ces Arabes se hâtèrent de creuser en
« terre, tout autour de la source, plusieurs réser-
« voirs, semblables à des citernes, qu'ils entourèrent
« de pierres et qu'ils remplirent d'eau. Le sultan, étant
« arrivé avec tout son monde, chacun put facilement
« se désaltérer. Sans cette précaution, on se serait
« étouffé en se précipitant pour parvenir jusqu'à l'eau.
« Bibars entra alors dans la grotte, s'assit sur le bord
« de la source, et il s'occupa à remplir lui-même les
« outres de ses compagnons de voyage, après quoi il
« remit à chacun celle qui lui appartenait. Il partit en-
« suite et arriva à un puits isolé nommé *Hasanah*,

« حسنة, puis à une source appelée *Malihah*, المليحة
« (salée), près de laquelle il campa. S'étant remis en
« marche, il alla passer la nuit au pied d'une montagne
« appelée *Nakb alrebaï*, نقب الرباعي. Dès qu'il fut grand
« jour, le sultan gravit cette montagne, qui est d'une
« étendue considérable et coupée par plusieurs gorges
« escarpées : elle se compose d'une pierre tendre qui
« ressemble à du sable aggloméré, et offre des nuances
« variées de rouge, de bleu et de blanc. Dans cette
« montagne sont pratiquées des excavations qui peuvent
« donner passage à un homme à cheval; on y voit des
« espèces d'échelles formées de pierres. Là est le tom-
« beau du prophète Aron, frère de Moïse, situé à
« gauche du chemin qui conduit dans la Syrie. Près
« de là est un château appelé *Aswit*, الاسويت : le
« sultan s'y rendit en gravissant la montagne, et se
« convainquit par ses yeux que c'était une citadelle
« extrêmement forte et d'une architecture admirable.
« Descendant ensuite au travers des gorges de Rebaï,
« نقوب الرباعي, il arriva aux villes des enfants d'Israël,
« مداين بنى اسرايل : on désigne par ce nom des ex-
« cavations pratiquées dans les rochers et qui présentent
« des formes magnifiques. On y voit des maisons sou-
« tenues par des colonnes; les portes et l'extérieur des
« chambres sont ornés de figures gravées au ciseau
« dans la pierre, et qui toutes sont en creux et offrent
« des objets de tout genre; les maisons ont la grandeur
« de celles que l'on bâtit de nos jours; dans l'intérieur
« de ces édifices on remarque des salles voûtées, des
« estrades placées en regard les unes des autres, des

« trésors, des vestibules, des harems, وكرميات : rien « de tout cela n'est bâti, mais tout est taillé dans le roc, « en forme de grottes. On voit en cet endroit deux mon« tagnes, placées vis-à-vis l'une de l'autre, et séparées « par un chemin : chacune d'elles présente la figure « d'une muraille élevée, et la route est bordée, à droite « et à gauche, d'une longue file de maisons. Le sultan, « ayant satisfait sa curiosité, partit de ce lieu et se « rendit à la vallée de Medrah, وادى المدرة, puis à un « bourg appelé *Od-demâ*, عد دما : il a pris son nom « d'une source que Moïse frappa de son bâton; elle « roulait alors du sang, et le prophète lui dit : « Je te « l'ordonne de la part de Dieu, change-toi en eau « douce, » عد ماء عذبا ; et à l'instant l'eau de cette « fontaine devint fraîche, limpide et d'une saveur « agréable. Le sultan, après avoir passé la nuit en cet « endroit, se remit en marche le samedi vingt et unième « jour du mois, et arriva à la forteresse de Schaubak « le lundi, vers le milieu du jour : il y campa et reçut « les émirs des Bènou-Akabah et autres chefs d'Arabes, « qui lui offrirent en présent des chevaux, des dro« madaires, et d'autres objets. Ayant quitté Schaubak « le lundi vers midi, et prenant la route de Hasa, « الحسا, il arriva à Karak vers le milieu du mardi, « vingt-troisième jour du mois. »

Les écrivains de l'antiquité ont plus ou moins étendu le territoire occupé par les Nabatéens; et on peut en effet présumer que ce peuple, aux différentes époques de son existence politique, avait soumis à sa domination les peuplades dont il était environné et

porté au loin les entrepôts de son commerce, tandis que dans d'autres circonstances il avait dû céder à des forces supérieures et évacuer une partie de son domaine. Strabon comprend les Iduméens parmi les Nabatéens. Saint Épiphane[1], parlant des Esséniens, assure qu'ils venaient du pays des Nabatéens, autrement la Pérée, qui confinait à la région des Moabites. Or la Pérée devait son nom à sa position au delà du Jourdain et de la mer Morte; mais rien n'indique, ce me semble, que le pays des Nabatéens se soit étendu si loin vers le nord. On doit encore moins admettre le témoignage d'Étienne de Byzance, qui place dans cette contrée la ville de Medaba, qui avait fait précédemment partie du territoire occupé par la tribu de Ruben[2]. D'un autre côté, ce compilateur peu exact place dans l'Arabie Heureuse le pays habité par les Nabatéens.

Suivant le même écrivain[3], la ville d'*Oboda* était située dans le pays des Nabatéens; un peuple d'Arabie, nommé *Salamiens*, Σαλάμιοι, avait pris ce nom du mot *salama*, qui signifie *paix*, parce qu'il était allié des Nabatéens[4]. Le nom de *Saraca* désignait une contrée d'Arabie qui touchait à celle des Nabatéens[5]. Une plaine appelée *Syrmæon*, Συρμαῖον[6], séparait ceux-ci des Nomades; une ville nommée *Gea*, Γέα, était

[1] *De hæresibus*, lib. IX.
[2] *De urbibus*, pag. 463.
[3] *Ib*. pag. 505.
[4] *Ib*. pag. 581.
[5] *Ib*. pag. 587.
[6] *Ib*. pag. 625.

située dans l'Arabie, au voisinage de Pétra[1]; enfin ce géographe fait mention d'une ville appelée *Auara*, Ἄυαρα, située dans l'Arabie, et dont le nom, dit-il, en arabe comme en syriaque, signifie *blanc*[2]. Cette dernière ville a été connue de Ptolémée, qui la place dans l'Arabie Pétrée, sous une longitude de 66° 10', et une latitude de 29° 40'; c'est le même lieu que Strabon désigne par le nom de *Leuce-come*, Λευκὴ κώμη, et sur lequel ce géographe donne les détails suivants[3]: « Sur la rive de la mer Rouge est situé un port « nommé Λευκὴ κώμη, qui forme le principal entrepôt « du commerce des Nabatéens; c'est là qu'abordent « les marchandises, qui sont ensuite transportées à « Pétra, puis à Rhinocolure. » Et ces renseignements sont parfaitement conformes à ceux que l'on trouve dans le Périple de la mer Érythrée[4]. Je sais que l'identité de Hauara et de *Leuce-côme*, qui avait été admise pour certaine par Bochart, Danville, etc., a été niée par M. Gosselin[5]; mais, sur ce point, je ne saurais souscrire à l'opinion de ce respectable savant. D'abord le mot Λευκὴ κώμη est la traduction exacte de celui de Hauara, et ce point forme une présomption tellement forte que l'on ne pourrait l'écarter sans avoir pour appuyer l'assertion contraire des témoignages irrécusables. 2° Les Arabes, comme nous allons le voir, ont conservé le nom de *Hauara*, et ne

[1] *De urbibus*, pag. 201.
[2] *Ib.* pag. 137.
[3] *Geograph.* lib. XVII, pag. 781.
[4] *Arriani Periplus*, ap. geograph. min. tom. I, pag. 11.
[5] *Géographie des Anciens*, tom. II, pag. 254.

nous offrent aucun autre lieu dont le nom ait quelque rapport avec les mots Λευκὴ κώμη. Je sais que M. Gosselin a voulu placer ce bourg à l'endroit que les géographes et les voyageurs nomment *Mohaïlah,* mais je ne saurais souscrire à cette assertion. En effet, ce lieu se trouve déjà désigné dans la Notice de l'empire sous la dénomination de *Mohaïla*[1]. Or nous ne voyons pas comment, dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis la rédaction du Périple de la mer Érythrée jusqu'à celle de la Notice, le nom *Mohaïlah* ou *Moaïlahah,* qui désigne *une petite saline,* aurait remplacé la dénomination locale, correspondant aux mots Λευκὴ κώμη. D'ailleurs Mohaïlah se trouve trop rapprochée de l'extrémité septentrionale de la mer Rouge pour qu'on puisse lui appliquer les détails donnés par Strabon. Il est peu probable que la flotte romaine commandée par Elius Gallus eût employé quinze jours entiers pour se rendre de Cléopâtris à un lieu aussi peu éloigné que Mohaïla. Enfin il n'est pas vraisemblable que les Nabatéens eussent placé si haut l'entrepôt de leur commerce maritime. La navigation de la mer Rouge présente de telles difficultés que l'on a toujours pris soin de les éviter autant qu'il était possible; et les caravanes de chameaux qui, suivant le récit de Strabon, se rendaient continuellement de Pétra à *Leuce-come,* et de *Leuce-come* à Pétra, offraient aux Nabatéens, pour leurs marchandises, des moyens de transport bien plus expéditifs et plus sûrs que la route longue et fatigante du golfe Arabique. Si *Leuce-come* avait été si-

[1] *Notitia dignitatum*, pag. 35.

tué au lieu où existe Moaïlahah, Strabon, parlant de l'expédition d'Élius Gallus, aurait eu peu de raison de relever avec aigreur la trahison des Nabatéens, qui sous des prétextes frivoles avaient refusé de conduire par terre le général romain et son armée jusqu'à *Leuce-come*; car, dans ce cas, la distance de ce lieu à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge n'eût pas été assez considérable pour que la différence de la route de terre, comparée à celle de la mer, pût influer d'une manière sensible sur la durée de l'expédition et légitimer les plaintes du géographe grec. Il me paraît donc impossible de supposer, avec M. Gosselin, que Moaïlahah ait remplacé l'ancienne *Leuce-come*.

M. Mannert[1], s'appuyant sur le récit de Strabon, a supposé que Leuce-come devait être située au lieu où est aujourd'hui Ianbo. « En effet, dit-il, suivant le « témoignage de Niebuhr, il faut quatorze journées de « navigation pour se rendre de Suez à ce port, ce qui « s'accorde parfaitement avec les quinze jours qu'em- « ploya l'armée romaine pour faire le trajet de Cléo- « patris à Leuce-come. » Mais ce raisonnement ne me paraît pas tout à fait concluant. Il faut se représenter que le général romain avait sous sa conduite une flotte nombreuse, des vaisseaux de transport; qu'il fut contrarié par les vents, mal servi par ses pilotes. Par conséquent sa marche put et dut être plus lente qu'elle n'aurait été dans d'autres circonstances. D'ailleurs le témoignage formel de l'auteur du Périple de la mer

[1] *Geographie der Griechen und Römer*, tom. VI, première partie, pag. 50, 51.

Érythrée ne permettrait pas de placer Leuce-come dans une position aussi méridionale. Cet écrivain s'exprime en ces termes[1] : « A la gauche de Bérénice, en partant « de Myos-hormos et traversant le golfe qui l'avoisine, « après deux ou trois journées vers l'orient, on ren- « contre un port et une forteresse qui portent le nom « de Leuce-come : c'est de là que l'on part pour se « rendre à Pétra, auprès de Malika, roi des Nabatéens. « Elle sert également d'entrepôt aux Arabes, qui y « abordent sur de petits bâtiments. Aussi, à raison de « l'importance de ce lieu, on y envoie un collecteur, « chargé de percevoir le quart de la valeur des mar- « chandises importées, et, en outre, un centurion, « accompagné d'un corps de troupes. C'est immédiate- « ment après cette ville que commence la côte d'Arabie « qui borde la mer Érythrée. » Ce passage, si je ne me trompe, ne permet pas d'admettre l'opinion de M. Mannert. En effet, dans le style de l'auteur du Périple, le mot *droite* désigne le midi, et *la gauche* le nord. C'est ainsi qu'il place Bérénice à la droite de Myos-hormos, et à la droite de Bérénice les villes situées plus au midi, le long des côtes de l'Égypte et de l'Éthiopie. Or, Ianbo se trouvant dans une position plus méridionale que le site de l'ancienne Bérénice, ne saurait, je crois, nous représenter la position de Leuce-come, qui d'ailleurs ne se serait point trouvée à l'orient de Myos-hormos.

Dans le passage du Périple de la mer Érythrée, on a vu que, suivant l'auteur de cet ouvrage, l'Arabie

[1] *Loc. laud.* pag. 11.

commençait immédiatement après la ville de *Leuce-come*. Cette manière de s'exprimer n'a rien qui doive surprendre, et ne présente réellement aucune inexactitude. En effet, toute la contrée qui s'étendait au nord de cette ville, le long des bords de la mer Rouge et dans l'intérieur des terres, était soumise aux Nabatéens et faisait partie de leur empire. Ce n'était donc véritablement qu'au delà du territoire de cette place, vers le midi, que se trouvait l'Arabie proprement dite, celle qui était habitée par des peuples indépendants et nomades. On conçoit donc, comme le dit Strabon, combien Elius Gallus, dans son expédition d'Arabie, aurait épargné à l'armée romaine de difficultés et de périls, si, au lieu de prendre, pour arriver à Leucecome, la route ennuyeuse et pénible de la mer Rouge, il se fût rendu en ce lieu par terre, en traversant le pays des Nabatéens, par un chemin bien connu, parfaitement sûr, et sillonné chaque jour par de nombreuses caravanes.

Nous lisons, dans l'inscription d'Adulis[1], que le prince éthiopien qui fit élever ce monument avait subjugué toutes les contrées qui s'étendaient depuis Leuce-come jusqu'aux Sabéens, c'est-à-dire tout le pays qui, suivant l'auteur du Périple, composait l'Arabie proprement dite.

D'après tous les détails dans lesquels je viens d'entrer, je crois qu'il est plus naturel de supposer que les noms Hauara et Λευκὴ κώμη, dont l'un est la traduction de l'autre, désignent un seul et même lieu, et

[1] Ap. Chishull, *Antiquit. asiat.* pag. 81.

que c'est celui qui, chez les géographes arabes, se présente avec une dénomination parfaitement analogue. Suivant un géographe arabe[1], « *Hour*, حور, autrement *Haura*, حورا, est un lieu situé au midi, à l'extrémité du territoire de l'Égypte, du côté du Hedjâz, à l'orient de Kolzoum, sur le bord de la mer Rouge. Suivant d'autres, Hour était une rade où s'arrêtaient les vaisseaux lorsque l'on se rendait à Médine. » Il est difficile de trouver des détails plus vagues et plus incohérents que ceux qui se trouvent consignés dans ce passage; mais d'autres écrivains nous donnent à cet égard des renseignements plus précis et plus exacts. L'auteur du *Kamous* atteste (t. I, pag. 507, éd. de Calcutta), que *Haurâ* est un lieu peu éloigné de Médine et qui sert de rade aux vaisseaux égyptiens.

Soïouti[2], dans sa description de l'Égypte, racontant la marche des pèlerins depuis l'Égypte jusqu'à la Mecque, place Haura à cinq stations au nord de Ianbo. L'Edrisi nous donne sur ce lieu les détails suivants[3]: « Haura est un bourg bien bâti et habité par des schérifs. Près de là est une carrière où l'on exploite la pierre de Beram (pierre ollaire), que l'on transporte dans tous les pays limitrophes ou éloignés. Tout auprès, du côté du midi, est situé la montagne de Radwa, رضوى, qui renferme une carrière de silex. Les habitants de Haura ont des puits

[1] *Marâsid-alitla*, man. pag. 211.

[2] Man. arab. 791, fol. 383 *r*.

[3] Text. arab. IIIe climat, 5e partie. Les mêmes détails se retrouvent chez un géographe arabe anonyme, dont le manuscrit appartient à M. A. Jaubert.

« qui leur fournissent une eau douce. Ce lieu offre un « ancrage pour les vaisseaux, et est défendu par une « forteresse. » Nous apprenons, par le témoignage d'Ebn-Haukal, que le mont Radwa, situé au voisinage de Haura, est une montagne étendue que l'on aperçoit de la ville de Ianbo. Aboulfeda ajoute[1] que cette dernière place est peu éloignée de la montagne de Radwa. Ebn-Khaldoun[2] se contente de dire que près de Haura le rivage de la mer Rouge se dirige au midi vers le Hedjaz. C'est, si je ne me trompe, à plusieurs journées au nord de Ianbo qu'il faut chercher le site de Hauara ou Leuce-come. Enfin, une nouvelle preuve semble confirmer cette assertion : Soïouti place à deux journées au delà de Haura une ville appelée *Nabat*, نبط, qui conserve ainsi les traces du séjour des Nabatéens[3].

Suivant le témoignage d'un historien arabe[4], Hosam-eldin-Loulou, ayant été envoyé par Saladin pour repousser les Francs qui ravageaient les côtes de la mer Rouge, défit d'abord ceux qui assiégeaient la ville de Aïlah; s'étant mis à la poursuite d'un second corps, qui se dirigeait vers le Hedjaz, il atteignit les ennemis près du rivage de Haura.

Si je ne me trompe, on ne saurait s'écarter beaucoup de la vérité en plaçant Hauara ou Leuce-come au lieu marqué sur la carte de Danville.

[1] *Descriptio Arabiæ*, pag. 36.
[2] *Prolégomènes*, fol. 24 *v*.
[3] Man. arab. 791, fol. 383 *r*.
[4] *Mesalek alabsar*, man. arab. 583, fol. 26 *v*. 27 *r*.

Il faut bien se garder de confondre la ville de Hauara ou Leuce-come avec une autre place également nommée *Hauarra* par la Table théodosienne, et qui était située à trente-huit milles de Pétra et soixante-quatre de Aïlah. Dans la Notice de l'empire[1] son nom est écrit *Hauanâ*, et nous voyons que ce lieu était un poste important où résidait un corps de cavaliers archers et indigènes. Suivant le témoignage des Notices ecclésiastiques, elle formait un siége épiscopal. Quelle que soit la leçon que l'on croie devoir admettre, soit qu'on adopte le nom de Hauana, soit qu'on préfère celui de Hauarra, il est facile de sentir qu'une ville située dans l'intérieur des terres, à si peu de distance de Pétra, ne pouvait avoir rien de commun avec une place maritime située bien plus au midi, et qui était le grand entrepôt du commerce des Nabatéens. On pourrait toutefois supposer, sans aucune invraisemblance, que des habitants de la ville de Hauara, voisine de Pétra, avaient eu la première idée de fonder un établissement commercial sur le bord du golfe Arabique, et que, suivant un usage également reçu chez les peuples anciens et modernes, ils avaient donné à cette colonie le nom de leur ville natale.

Parmi les autres villes qu'Étienne de Byzance indique comme faisant partie de la contrée habitée par les Nabatéens, Oboda est la même que Pline nomme *Ebode*, Ptolémée *Eboda*, et que ce géographe place sous la longitude de 65° 15', et une latitude de 30° 30'. C'est le même lieu qui, dans la Table théodo-

[1] *Notitia dignitatum*, ed. Labbe, pag. 35.

sienne, est nommé *Oboda*, et placé à vingt et un milles au midi d'Élusa.

Le golfe Élanitique, qui formait vers le nord-est l'extrémité de la mer Rouge, était compris dans les limites du pays des Nabatéens, qui, comme nous l'avons vu, possédaient sur la rive de ce golfe un nombre de bourgs plus ou moins considérable. Ce bras de mer, ainsi que tout le monde le sait, se terminait à la ville d'Aïla, ou Aïlath, ou Elana, qui lui donnait son nom. Cette ville, nommée par les Hébreux *Elath*, אֵילַת, ou *Eloth*, אֵילוֹת, et qui existait déjà à l'époque du séjour des Israélites dans l'Arabie[1], était située dans le pays des Iduméens.

Elle fut, sans doute à raison de sa situation avantageuse, une de ces places où David mit des garnisons, à l'époque où il fit la conquête de l'Idumée[2]. Elle devint célèbre chez les Juifs, parce que c'était dans son port et dans celui d'Esion-Gaber que mettaient à la voile les flottes combinées de Salomon et du roi de Tyr, pour aller faire le voyage de la contrée d'Ophir[3]. Sous le règne de Joram, fils de Josaphat[4], l'Idumée se souleva contre le joug des Juifs; et, malgré une victoire remportée par ce prince, les rebelles conservèrent leur indépendance. Dans cette circonstance, il n'est pas fait mention d'Elath, qui, depuis l'interrup-

[1] *Deuteronom.* cap. 2, vers. 8.

[2] *Samuel*, lib. II, cap. 8, vers. 14.

[3] *Livre des Rois*, lib. I, cap. 9, vers. 26. — *Paralipomènes*, lib. II, cap. 8, vers. 17.

[4] *Livre des Rois*, lib. II, cap. 8, vers. 20.

tion du commerce avec Ophir, avait sans doute beaucoup perdu de son importance. Ozias ou Azarias, roi de Juda, reconquit cette ville et la rebâtit [1]. Sous le règne d'Achaz, Resin, roi de Syrie, chassa les Juifs d'Elath, conquit cette ville, l'incorpora à son empire; et dès ce moment les Iduméens revinrent s'établir à Elath, qu'ils avaient fuie à l'époque de la domination des Israélites [2]. Diodore de Sicile fait mention d'un golfe de la mer Rouge qu'il nomme Λαιανίτης [3]; il est probable qu'il faut lire ici Αἰλανίτης, *Ælanite*. Nous apprenons de saint Jérôme que, sous la domination romaine, la dixième légion formait la garnison de la ville d'Aïlath ou Aïla [4]; et ce fait est confirmé par le témoignage de la Notice de l'empire [5], qui nous apprend en outre que cette ville appartenait à la province de Palestine. Dans une autre notice elle est surnommée *Elas*, Ελας, et placée également dans la troisième Palestine [6].

Joseph écrit le nom de cette ville tantôt *Ælane* [7], Αιλανη, tantôt *Ælath*, Αἰλάθ [8]. Étienne de Byzance [9] fait mention de la ville d'*Ælanum*, Ἄιλανον, située sur un golfe appelé *Aïla*, Ἄϊλα. Strabon donne à cette ville

[1] *Livre des Rois*, lib. II, cap. 14, vers. 22.
[2] *Ib.* lib. II, cap. 16, vers. 6.
[3] *Bibl. hist.* lib. III; tom. II, pag. 285, ed. Bipontin.
[4] *Onomasticon urbicum sacræ Scripturæ*, pag. 13.
[5] *Notitia dignitatum*, pag. 35, éd. Labbe.
[6] *Notitiæ antiquæ*, pag. 51.
[7] *Antiquit. judaic.* lib. VIII, cap. 6; tom. I, pag. 437.
[8] *Ib.* lib. IX, cap. 19; tom. I, pag. 502.
[9] *De urbibus*, pag. 42.

le nom d'*Elana*, Ἔλανα, et au golfe sur lequel elle était située, le nom d'*Elanite*, Ἐλανίτης[1]; Pline le naturaliste[2] écrit *Ælana*, *Sinus Ælaniticus*, et ailleurs[3] *Læana*, *Ælana*, *Sinus Ælaniticus*, *Ælenaticus*, *Aleniticus* et *Læaniticus*. Dans l'ouvrage d'Agatharchide[4] il est fait mention du golfe Λαιανίτης; Ptolémée nomme Elana, Ἔλανα, et le golfe Élanite, Ἐλανίτης[5]; Procope écrit Aïlas, Ἀΐλας[6]. Aïla était un siége épiscopal. L'auteur de la vie de saint Sabas[7] fait mention de Paul, évêque d'Aïla.

Comme cette ville se trouvait placée à l'extrémité de l'empire romain, elle servit plus d'une fois de lieu d'exil. Ainsi nous lisons que le patriarche de Jérusalem, Élie, fut relégué dans la ville d'Aïla[8].

Nous lisons, dans la relation du martyre des solitaires de Raïthe[9], que les Blemmyes, s'étant embarqués sur la mer Rouge et se dirigeant vers Clysma, arrêtèrent un vaisseau qui venait de Αἴλα, et pressèrent les passagers de les conduire vers le lieu où ils se proposaient de porter leurs déprédations.

Le nom de Aïlah, أيلة, se conserva sous la domination des Arabes. Nous lisons dans l'histoire de Mahomet que ce prétendu prophète, étant arrivé à

[1] *Geograph.* lib. XVI, pag. 768, 776 et 777.
[2] *Hist. nat.* lib. V, cap. 12; tom. II, pag. 352, ed. Franz.
[3] *Ib.* lib. VI, cap. 32; tom. II, pag. 726.
[4] *De rubro mari*, ap. geogr. min. tom. I, pag. 57.
[5] *Geogr. min.* tom. III, pag. 2.
[6] *De bell. Persic.* tom. I, pag. 57, 58.
[7] *Cotelerii Monumenta Ecclesiæ græcæ*, tom. III, pag. 258.
[8] *Ib.* pag. 310.
[9] *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi*, pag. 107.

Tabouk[1], la neuvième année de l'hégire, reçut la visite de Johannah (Jean), fils de Roubah, prince de Aïlah, qui venait lui demander la paix et offrait de se soumettre au payement annuel de la capitation. Mahomet accéda à cette proposition, et délivra à ce gouverneur un acte authentique constatant le traité qui venait d'être conclu.

Ebn-Haukal dit que la ville d'Aïlah était le point où se réunissaient les caravanes d'Égypte et de Syrie lorsqu'elles allaient faire le pèlerinage de la Mecque. Il ajoute que l'on comptait vingt stations, مراحل, entre Aïlah et Djar, le port de Médine[2]. Les auteurs cités par Abou'lféda[3] évaluent la longitude de cette ville à 55° 45', ou 57° 40', ou 58° 40', et sa latitude, les uns à 29°, d'autres à 28° 50', d'autres enfin à 30° 50'. « Aïlah, dit ailleurs ce géographe[4], était « une petite ville, entourée d'un territoire de peu d'é« tendue, semé en grains. . . . . Elle est située sur le « rivage de la mer de Kolzoum, sur la route que « suivent les pèlerins de l'Égypte pour se rendre à la « Mecque. C'est aujourd'hui une forteresse, où réside « un gouverneur nommé par le sultan d'Égypte. On « n'y voit plus aucune culture. Elle avait jadis un châ« teau placé dans la mer; mais il est aujourd'hui ruiné,

[1] *Sirat-alresoul*, man. ar. 629, fol. 240. — Makrizi, *Descr. de l'Égypte*, man. ar. 797, fol. 145 *v.*

[2] Man. de Leyde, pag. 16.

[3] *Descriptio peninsulæ Arabum*, ed. Gagnier. pag. 1, 2, 19. — *Descriptio maris Alkolzum*, apud geographos minores, tom. III, pag. 73.

[4] *Descriptio peninsulæ Arabum*, pag. 32, 33.

« et le gouverneur y établit sa résidence dans la forte-
« resse bâtie sur la côte. »

Bakoui[1] et Ebn al-Ouardi[2] n'ajoutent presque rien aux détails donnés par Abou'lféda; Ebn al Ouardi dit seulement : « Le petit village nommé Akabah-Aïlah, « عقبة أيلة est situé sur une montagne très-escarpée, « où l'on ne peut monter qu'un à un. »

Au rapport d'Ebn-Habib, cité par Makrizi[3], la vallée où était située Aïlah portait le nom d'*Othal*, اثل ; Aïlah est une ville placée au bord de la mer, entre l'Égypte et la Mecque : elle reçut le nom d'Aïlah, fille de Madian, et petite-fille d'Abraham. Elle forme la frontière de la province de Hedjaz. C'était jadis une ville importante, centre d'un commerce considérable, et sa population était extrêmement mélangée. Elle était autrefois la dernière place de l'empire romain. A un mille, s'élève une porte voûtée, qui appartenait à une forteresse[4] : c'était la citadelle où se percevaient les droits de douane. Entre Aïlah et Jérusalem, la distance est de six stations. D'Aïlah au mont de Tor (le Sinaï) on compte un jour et une nuit de marche. A l'époque de l'islamisme, elle fut la résidence des enfants d'Ommaïah, qui pour la plupart étaient des affranchis du khalife Othman ben-Affan, et qui se chargeaient de fournir de l'eau aux

[1] *Notices des manuscrits*, tom. II, pag. 423.

[2] *Ib.* pag. 31. Voy. aussi le géographe anonyme cité plus haut.

[3] *Description de l'Égypte*, man. arab. 682, fol. 101 *r.* et 797 fol. 145 *v.* et suiv.

[4] Je lis القصر au lieu de القصير, que présentent les deux manuscrits qui sont sous mes yeux.

pèlerins. Cette ville renfermait un grand nombre de savants, de littérateurs. Elle était le centre d'un commerce considérable, et on y voyait des marchés bien bâtis; son territoire abondait en plants de palmiers et en terres cultivées; le rocher d'Aïlah, عقبة ايلة, ne pouvait être gravi par un homme à cheval. Mais Faïk, affranchi de Khoumarouïah, fils d'Ahmed ben-Touloun, améliora cette route, en aplanit le chemin, et rétablit les portions qui étaient dégradées. Aïlah renfermait de nombreuses mosquées; on y comptait beaucoup de juifs; ils prétendaient avoir conservé la robe du prophète Mahomet, que cet apôtre leur envoya, disaient-ils, comme gage de l'amnistie qu'il leur accordait. Pour appuyer leur assertion, ils produisaient un vêtement d'étoffe d'Aden, enveloppé dans d'autres robes, et dont on ne voyait que la longueur d'un empan.

Depuis qu'elle fut soumise à la domination des Arabes, la ville d'Aïlah conserva, durant plusieurs siècles, une position florissante et une population nombreuse. Sous le règne de Haroun-ben-Khoumarouwaïh, prince d'Égypte, Bedr fit réparer une grande berge qui se trouvait à Akabah-Aïlah [1]. L'an 415 de l'hégire, cette ville fut attaquée et prise par Abd-allah ben-Edris-Djafari, qui avait sous ses ordres une partie des Bènou-Djerah [2]; il pilla la place, d'où il enleva trois mille pièces d'or, ainsi qu'une grande quantité de grains, et emmena en captivité les femmes et les en-

[1] Abou'lmahasen, *Hist. de l'Égypte*, man. ar. 671, fol. 27 *v.*
[2] Makrizi, man. 797, fol. 145 *v.* et 146 *r.*

fants; mais bientôt après ce général fut destitué des fonctions de gouverneur de Wadi alkorâ, et des troupes envoyées du Caire se mirent en marche pour le combattre. . . . . . .

Au rapport du kadi Fadel [1], l'an 566 de l'hégire, Saladin fit préparer au Caire des vaisseaux, composés de pièces détachées, que l'on transporta à dos de chameaux. Le sultan les accompagna à la tête d'une armée nombreuse, et se mit en marche pour aller attaquer la forteresse d'Aïlah, qui était tombée au pouvoir des Francs. Arrivé sous les murs de cette place, au mois de rebi-awal, le prince donna ordre de construire et de réparer les galères, qui furent immédiatement lancées à la mer et abondamment fournies de soldats et de munitions. La ville, attaquée à la fois par mer et par terre, fut prise le vingtième jour de rebi-akhir; les Francs qui l'habitaient furent tués ou faits prisonniers. Saladin laissa dans cette forteresse un corps de troupes dévouées et une abondante provision d'armes et de tous les objets qui pouvaient être nécessaires à la garnison; après quoi il reprit la route du Caire, au mois de djoumada second. L'an 577 une lettre du gouverneur d'Aïlah informa le sultan que les galères de cette ville étaient obligées à une surveillance continuelle par suite de la crainte qu'inspiraient les préparatifs des Francs. En effet, le prince (Renaud) ne tarda pas à paraître sous les murs d'Aïlah. Il envoya des troupes du côté de Tabouk, fortifia

[1] Makrizi, man. 797, fol. 146 v. — Voyez aussi Abou-Schameh *Kitab alraoudataïn*, man. arab. 707 A.

le rocher d'Aïlah et les points qui regardaient la Syrie, dans la crainte de se voir attaqué par des troupes venues de cette province ou de l'Égypte. Au mois de schaban de cette même année, la pluie tomba en abondance sur la montagne située vis-à-vis de la forteresse d'Aïlah, en sorte que durant deux mois les habitants furent suffisamment pourvus d'eau, et n'eurent pas besoin de recourir à celle de la source. La continuité des pluies endommagea les maisons, qui étaient mal bâties, et en ébranla les fondements; mais les habitants se hâtèrent de réparer ce dégât et de consolider leurs demeures.

L'année suivante[1], Renaud ayant équipé une flotte sur la mer Rouge, porté de tout côté le ravage, jusque dans les environs de la ville d'Aïdab, Adel, que Saladin son frère avait nommé pour gouverner l'Égypte en son absence, envoya en hâte à Kolzoum le chambellan Hosam-eddin Loulou, pour repousser un ennemi si redoutable. Loulou déploya dans cette occasion une extrême activité; ayant fait construire, en peu de temps, un grand nombre de vaisseaux, il se rendit d'abord à Aïlah, où il enleva plusieurs vaisseaux des Francs et les fit livrer aux flammes.

L'an 719 de l'hégire[2], le sultan d'Égypte, Mohammed-ben-Kelaoun fit aplanir les rochers qui se trouvaient à Akabah-Aïlah et élargir les chemins, en sorte que ce passage ne présenta plus aux voyageurs d'obstacle réel.

[1] Makrizi, *Solouk*, man. arab. 672, pag. 53.

[2] *Ib.* pag. 738. — Abou'lmahasen, *Histoire d'Égypte*, man. ar. 633, fol. 86, r.

L'an 732, à l'époque où le même prince fit le pèlerinage de la Mecque, il dépêcha vers Akabah-Aïlah l'émir Itmesch, à la tête de cent pionniers. Par ses soins le passage fut élargi, l'escarpement adouci, et la montée rendue beaucoup plus praticable.

Comme Akabah-Aïlah était une place fortifiée, qui du moins n'avait rien à craindre des attaques des Arabes, les pèlerins qui se rendaient à la Mecque y laissaient en dépôt des objets précieux [1].

L'an 800 de l'hégire, au mois de moharram, lorsque les pèlerins, à leur retour de la Mecque, arrivèrent à la forteresse d'Akabah, ils ne trouvèrent plus les objets qu'ils y avaient déposés, et qui avaient été pillés. On prétendit que le vol s'élevait à une valeur de vingt mille pièces d'or. L'Emir-alhadj fit arrêter l'intendant de la place. Une partie du larcin fut restituée à l'amiable, et les propriétaires firent l'abandon du reste [2].

Soïouti, décrivant la route que tenaient les pèlerins qui faisaient le voyage d'Égypte à la Mecque [3], place Aïlah à six stations de Suez; puis il ajoute: « On y « voit le grand rocher, العقبة العظمى, par où l'on des- « cend au rivage pierreux de la mer de Kolzoum; on « marche sur cette côte jusqu'à ce qu'on la traverse du « nord au midi; on y séjourne quatre ou cinq jours; « on y trouve un marché considérable, fourni de toutes « sortes de denrées. »

[1] Makrizi, *Solouk*, tom. II, man. arab. n° 673, fol. 260 *r*.

[2] Ahmed-Askalani, man. arab. 656, fol. 137 *v*.

[3] Soïouti, *Desc. de l'Égypte*, man. arab. n° 791, fol. 382 *v*.

Ebn-Athir[1] fait mention d'une forteresse appelée *Sadar*, صدر, située dans le désert, à peu de distance d'Akabah-Aïlah.

Comme la ville d'Akabah a succédé à celle d'Aïlah, dont les ruines existent dans le voisinage, cette différence de dénominations induisit en erreur le célèbre Danville, qui, s'appuyant d'ailleurs sur l'autorité d'une carte turque, supposa que le golfe oriental de la mer Rouge se terminait, à son extrémité septentrionale, en deux bras distincts et d'une longueur égale. Depuis cette époque, toutes les cartes géographiques présentèrent cette configuration vicieuse. M. Gosselin soupçonna que dans cette circonstance Danville avait pu se tromper; toutefois il n'osa, sur sa carte de la mer Rouge, contredire ouvertement son illustre prédécesseur. Enfin des voyageurs récents, le docteur Seetzen, MM. Rüppel, Ehrenberg, et en dernier lieu M. Léon Delaborde, ayant exploré les parages où s'élevait la ville d'Aïlah, et où subsiste encore celle d'Akabah, ont reconnu et démontré jusqu'à l'évidence que les deux golfes admis par Danville ne devaient leur naissance qu'à une méprise, et que le golfe Élanitique, à son extrémité septentrionale, se terminait par une simple courbure.

Avant de finir ce qui concerne les Nabatéens, je dois faire mention d'une hypothèse qu'a émise jadis, à l'égard de ce peuple, un savant d'un rare mérite.

P. Wesseling[2], s'appuyant d'un passage de Diodore

[1] *Kamel*, man. tom. VII, pag. 56.

[2] *Observ. variar.* lib. II, cap. 2, pag. 140 sqq.

de Sicile où cet écrivain rapporte que chez les Nabatéens il était défendu par la loi d'ensemencer la terre, de boire du vin, etc. a cru découvrir une analogie marquante, et pouvoir admettre, par suite, une communauté d'origine entre ce peuple et les Réchabites, ou Cinéens, dont il est souvent fait mention dans les annales du peuple juif; mais je crois que dans cette circonstance le savant critique a cédé un peu facilement au plaisir de faire un rapprochement neuf et ingénieux. Si la loi dont parle Diodore a réellement existé, on peut croire qu'elle était fondée, non pas sur un principe religieux, mais sur un motif puisé dans la position du peuple qui avait reçu cette législation. Les Nabatéens habitaient, comme il est facile de s'en convaincre, une région peu favorable à la culture des céréales et de la vigne; il n'eût donc été nullement avantageux de fatiguer vainement une terre inféconde et sablonneuse, qui aurait tout au plus récompensé, par de maigres récoltes, des labeurs longs et fatigants; tandis que le négoce, auquel la position des Nabatéens les appelait impérieusement, devait les mettre à même d'importer chez eux les produits des autres contrées. D'un autre côté, le législateur, en interdisant l'usage du vin, qu'il eût fallu tirer de l'étranger, avait eu probablement en vue de maintenir chez ses compatriotes l'esprit d'économie, qui est la base du commerce, et en outre de prévenir tous les accidents auxquels pouvait donner lieu l'usage d'une liqueur qui eût été d'autant plus recherchée qu'elle venait de plus loin. Au reste, on peut légitimement

douter que cette dernière loi ait continué d'être observée religieusement à l'époque où les Nabatéens, enrichis par un négoce immense, se virent en état d'élever les monuments somptueux qui décoraient leur capitale.

(*La suite au prochain numéro.*)

CONSTANTINOPLE EN 1830.

Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 4 novembre 1831, par M. Amédée Jaubert.

Parmi les sujets de méditation les plus propres à faire sentir aux hommes la nécessité de rester toujours unis par les liens d'un salutaire patriotisme, par l'amour de l'ordre et du bien public, il en est peu qui frappent plus l'imagination que l'aspect d'une ville jadis riche, florissante et populeuse, dont les ruines, toujours croissantes, laissent à peine l'espoir de voir renaître dans ses murs les prodiges des arts, les bienfaits de la civilisation.

Telle est Constantinople. Sa situation ravissante, l'emplacement de son magnifique hippodrome, celui de ses temples, existent toujours; mais ses palais, ses bains, ses portiques ont disparu, et un voyageur qui l'a parcourue il y a trente ans à peine ne la reconnaît plus aujourd'hui. Ce que le temps avait respecté, les secousses de la terre, la fréquence des incendies,

l'effacent journellement, et bientôt les vestiges mêmes de sa splendeur passée auront cessé de subsister.

Si la chute des empires, inévitable résultat des discordes civiles, est féconde en utiles leçons, ce qui survit à leur destruction, ce qui reste debout après le naufrage, ne saurait être sans intérêt pour quiconque s'occupe de recherches historiques; car sans doute elle n'est point indigne du beau nom d'érudition, cette partie de la science qui s'occupe de l'étude des faits contemporains, alors surtout que ces faits se passent loin de nous et dans des contrées où l'esprit humain est loin de faire des progrès. C'est ce qui nous a porté à profiter de notre dernier séjour à Constantinople pour visiter de nouveau ses collines si souvent décrites, pour jeter sur elles un coup d'œil rapide, et dresser, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'inventaire de leurs tristes débris.

PREMIÈRE COLLINE.

Quand on a doublé le promontoire oriental jadis connu sous le nom de *Chrysoceras*, et aujourd'hui sous celui de *Pointe du Sérail*, les premiers objets qui se présentent sont les deux kiosks dits *Iali Kiochk*, ou *Kiosk du rivage*, et *Iechil Kiochk*, ou *Kiosk vert*. C'était là que naguère on donnait des fêtes, des feux d'artifice; c'est de là que quelquefois encore le sultan part pour se rendre à Sainte-Sophie, dans les solennités du Beïram. Un vaste pavillon, construit récemment avec plus d'élégance que de solidité, remplace la porte dite *Top Capousi*, qu'il ne faut pas confondre

avec celle du même nom qu'on voit à l'ouest de la ville, et qui a acquis une si grande célébrité depuis la prise de Constantinople par les Turcs.

Plus loin est *Mermer Kiochk*, ou le *Kiosk de marbre*, ainsi nommé parce qu'il est soutenu par de belles colonnes en marbre vert antique, apportées d'Alexandria Troas.

En se dirigeant vers le sud, à travers le bois de cyprès qui ombrage la première enceinte du sérail, on aperçoit à gauche la belle colonne corinthienne élevée, en 322, en l'honneur de Théodose II, et portant l'inscription : *Fortunæ reduci ob devictos Gothos.*

Parvenu dans l'intérieur de cette redoutable enceinte, le spectateur laisse à sa droite *Babi Humayoun*, ou la *Sublime Porte*, et à sa gauche *Bab Esselam*, ou la *Porte du Salut*, qui donne entrée à la cour dite *Ma-beïn*, ou *Intervalle*. Quant à la troisième, dite *Babi Saadet*, ou de *Félicité*, et non *Saadi*, ainsi que Dallaway l'a désignée par erreur[1], on sait qu'elle est inaccessible aux chrétiens, en tout temps, excepté lors de la réception solennelle des ambassadeurs.

L'église, ou plutôt la chapelle de Sainte-Irène, qu'on remarque ensuite, est construite dans le même genre d'architecture que Sainte-Sophie; mais il n'est point exact de dire[2] que les Turks en ont fait leur *grand arsenal :* les armes anciennes, telles que les lances, boucliers, arcs, etc. qu'on voit suspendues à

[1] *Constantinople ancienne et moderne*, pag. 34.
[2] *Ib.* pag. 33.

ses murs, sont en petit nombre, et considérés même comme objets de luxe, ces sortes de trophées n'offrent rien de très-curieux.

Auprès de Sainte-Irène sont diverses masures décorées du nom d'Hôtel des Monnaies, *Zarb Hané*, et où l'on fabrique la majeure partie de celles qui ont cours dans l'empire ottoman; nous disons *la majeure partie*, parce qu'en effet il existe aussi des fabrications de monnaies ottomanes au Caire, à Tripoli d'Afrique, à Alger et ailleurs.

Les pièces qu'on frappe ici sont des paras, des piastres, des fractions ou des multiples de cette dernière monnaie, mélangés de cuivre et de zinc, dont la valeur est, pour ainsi dire, nominale, puisque ce qui était compté pour 25 paras, à l'époque de l'expédition française en Égypte, l'est aujourd'hui pour 127, ou, qu'en d'autres termes, la piastre, dont la valeur primitive était d'environ 5 francs de notre monnaie, ne vaut guère aujourd'hui que 30 centimes c'est-à-dire moins d'un tiers de franc[1].

Cette dépréciation, tout entière à l'avantage des sarrafs ou banquiers du sultan, est également sensible dans les pièces d'or, qu'on altère tantôt sous le rapport du titre, tantôt sous le rapport du poids; en sorte qu'une pièce dite *mahmoudié*, frappée en 1808 et valant alors 25 piastres, a presque doublé de valeur. Au moyen de marchés passés avec des maisons de banque de Vienne, le gouvernement reçoit tous les

[1] Depuis 1830 cette valeur a encore baissé. Voyez, à ce sujet, la note insérée dans l'Annuaire du bureau des longitudes, année 1833.

quinze jours, par la poste, une certaine quantité de ducats de Venise ou de Hollande, qui sont sur-le-champ convertis en monnaie turque, avec un bénéfice énorme. Lorsque des Persans arrivent à Constantinople, soit en caravanes par les voies d'Erzeroum ou de Bagdad, soit par Trébisonde, place dont le commerce prend de jour en jour plus d'extension, ces marchands sont obligés de déclarer la quantité d'or monnayé qu'ils importent, et de le changer au prix qu'il convient au gouvernement de fixer. Ces faits prouvent cependant que, nonobstant les troubles qui agitent presque continuellement les provinces turques d'Europe et d'Asie, les routes sont plus sûres qu'on ne le croit communément; et en second lieu que, malgré l'abaissement du change, ou, en d'autres termes, malgré la décadence progressive de l'empire turc, la balance commerciale est encore à son avantage, tant à cause de sa situation géographique, si favorable au négoce de transit, que parce qu'il n'a été au pouvoir de personne de frapper de stérilité un sol si fertile, ni d'anéantir totalement la richesse de ses productions.

DEUXIÈME COLLINE.

Revenus vers le port, nous supposons que le lecteur, continuant à nous prendre pour guide, veuille nous suivre, à partir de la porte du jardin *Bakhtché Capousi*, jusqu'au tombeau et à la bibliothèque d'Abdul-Hamid, et à la citerne impériale, aujourd'hui désignée sous le nom de *Iéri Batan Séraï*, ou de Palais souterrain.

Le premier de ces monuments est, comme tous les *Turbés* des sultans, soutenu par des colonnes de marbre, entouré de grillages dorés et orné d'une fontaine, auprès de laquelle réside un gardien chargé de donner de l'eau aux passants. A l'intérieur sont les tombeaux d'Abdul-Hamid et de sa famille, couverts de châles et d'étoffes précieuses. Ainsi qu'on l'a souvent remarqué, rien dans les sépultures orientales n'offre la mort sous un aspect lugubre; et il n'est pas rare, par exemple, en traversant un cimetière turc, but ordinaire des promenades publiques, de voir une mère montrant paisiblement à sa fille le lieu où elles reposeront toutes deux un jour.

Les inscriptions qu'on lit sur les tombeaux musulmans sont ordinairement conçues en ces termes :

« Lui seul est Éternel : l'an . . ., et le . . . du mois « de. . ., un tel, sur qui soient le pardon et la miséri« corde divine! est sorti de ce monde périssable, pour « passer dans un monde meilleur. Passant, récite pour « le repos de son âme un fatiha (la première surate du « Coran). »

Sur les tombeaux des chrétiens on remarque, grossièrement sculptés, les insignes de la profession, les instruments du métier qu'exerçait le défunt; et, chose bizarre! s'il lui arriva de périr coupable de quelque crime, ou victime de quelque injustice, on a soin de le représenter sur sa tombe la corde au cou, ou décapité.

La bibliothèque d'Abdul-Hamid consiste, ainsi que la plupart des établissements du même genre,

en un vaste parallélogramme, au centre duquel est une sorte de cage grillée, de vingt à vingt-cinq pieds de large, sur autant de profondeur. C'est dans cette cage, dont le bibliothécaire seul a la clef, que sont rangés et conservés les manuscrits. Comme ils sont catalogués, et que les titres sont écrits en gros caractères, sur la tranche et non sur le dos des livres, la recherche en est facile. Les lecteurs sont placés sur un divan, tout autour de la salle, dans laquelle règne un silence profond ; le bibliothécaire se tient ordinairement assis, depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, dans l'un des angles de la salle, pour répondre aux demandes du public. Quelles que puissent être la multiplicité et l'indiscrétion de ces demandes, là, comme ailleurs, les employés se font remarquer par cette politesse, cette urbanité, cette obligeance qui tiennent sans doute à leurs habitudes studieuses, et qui caractérisent en tous pays les hommes instruits. Le fonds de cette bibliothèque se compose de douze à quinze cents volumes, dont un Coran de la main du khalife Osman, divers ouvrages de théologie et de jurisprudence musulmane, et un petit nombre du genre de littérature désignée sous le titre d'*adeb*, qui signifie littéralement humanités ou bonnes mœurs.

La belle citerne qu'on rencontre ensuite sur le sommet de la seconde colline est de toutes celles qui, à diverses époques, furent creusées à Constantinople, la seule qui remplisse encore son objet. Elle fournit de l'eau à tout le quartier de Sainte-Sophie, tandis

que celle qui est connue sous le nom de *Bin Bir Direk*, ou Citerne des mille et une colonnes (bien qu'il n'y en ait réellement que deux cent quarante [1]), et qui est située près de l'ancienne rue Impériale (*Divan Ioli*), est constamment à sec. Des fileuses de soie s'y sont établies, à cause de l'humidité de l'atmosphère, favorable à ce genre de travail.

Avant le règne du sultan actuel, on obtenait avec assez de facilité la permission de visiter quelques mosquées, et notamment celle de Sainte-Sophie. Cette faveur m'avait été accordée il y a trente ans; mais aujourd'hui la chose ne m'a plus été possible [2]: et tout ce que je puis dire au sujet de ce fameux édifice, c'est que la dégradation des mosaïques dont il était intérieurement orné va toujours croissant. Près de Sainte-Sophie, en se dirigeant vers la Porte, sont les archives de l'état; là se trouvent déposées, dans un ordre d'autant plus remarquable qu'il est plus rare en Turquie, toutes les pièces de chancellerie, tous les actes, tous les traités qui peuvent intéresser le gouvernement. Quand on peut en indiquer l'objet et la date, peu de recherches suffisent pour trouver les documents dont on a besoin, bien entendu toutefois qu'on est muni des autorisations nécessaires.

[1] Ces colonnes sont en marbre et généralement belles. On lit sur quelques unes les lettres K N (le Christ vainqueur).

[2] M. Texier, jeune voyageur, envoyé récemment sur les lieux par le gouvernement français, a été plus heureux. C'est de son zèle, de ses rares talents, que le public est en droit d'attendre les détails les plus circonstanciés et les plus curieux sur les contrées classiques qu'il parcourt en ce moment avec tant de succès.

Muet témoin des scènes tragiques dont l'hippodrome fut le théâtre durant ces dernières années, l'obélisque de Théodose n'a point souffert, et il subsiste toujours dans un bon état de conservation. Cependant les faces qui regardent le sud et le sud-ouest sont noircies et oblitérées par l'action des vents humides qui soufflent de ces côtés, chargés des brouillards de la Propontide. Le serpent d'airain, ou, si l'on veut, la base du trépied de Delphes (ce monument sur la destination duquel il est difficile de ne pas conserver quelques doutes, malgré l'autorité de Gibbon), et l'obélisque de bronze, dont il ne reste plus que l'assemblage intérieur ou la carcasse, sont toujours dans le même état.

En descendant vers la mer, du côté de la porte de Sable, on arrive à la place publique dite *Kontchouk Caléh*, où est la petite Sainte-Sophie, qui a servi, dit-on, de modèle à la grande, ce qu'indique une inscription grecque qu'on lit autour de la frise intérieure, mais qu'il ne m'a pas été possible de relever. On voit gisantes, sur cette place ombragée par de hauts platanes, trois belles colonnes de granit.

Je voudrais pouvoir donner une idée exacte de ce qu'on nomme *Iesir Bazar*, ou *le Marché aux Esclaves*. C'est de tous les lieux publics de Constantinople celui que j'ai le plus souvent visité; mais comment traiter de sang-froid un pareil sujet? Comment ne pas craindre que l'indignation ne m'égare et ne me fasse perdre de vue qu'il est certains détails qui, pour être vrais, n'en sont pas moins révoltants et peu susceptibles d'être racontés?

Le *Iesir Bazar* est situé dans une vaste enceinte, autour de laquelle sont de misérables baraques entourées de balustrades en bois. La partie supérieure de ces boutiques est destinée aux esclaves noirs, et en général à ceux auxquels on attache le moins de prix. Quant aux femmes blanches, soit pour qu'elles restent moins exposées à la curiosité publique, soit pour préserver leur teint de l'action des rayons solaires et des intempéries de l'air, on les tient renfermées dans des souterrains à peine éclairés par un demi-jour. Au milieu de l'enceinte est un édifice où réside le *kiahia* ou inspecteur public.

Le marché est ouvert tous les jours, excepté le vendredi; mais la vente principale a lieu le samedi. C'est alors qu'au milieu d'un bruit confus de coups, de lamentations et de chaînes, ont lieu les débats entre les vendeurs et les acheteurs. Tantôt la discussion s'élève sur le prix de l'esclave, tantôt sur sa beauté, son degré de force et de santé, tantôt sur son origine; car tous les cantons de l'isthme caucasien et de l'Afrique ne produisent pas des esclaves également estimés. Les nègres du Darfour, par exemple, sont regardés comme plus dociles que ceux du Soudan, les Abyssins passent pour plus adroits que ceux du Sennar. Tantôt le malheureux dont on dispose réclame contre l'illégalité de sa mise en vente, tantôt deux prétendants s'en disputent la propriété. A tout instant on est obligé de recourir à l'autorité du kiahia, car si, d'une part, rien n'est plus sujet à faire naître des litiges que cet odieux trafic, de l'autre, il est certain que peu d'hommes

sont plus querelleurs, plus irascibles, que les marchands d'esclaves, et particulièrement que les Africains. « Puissé-je, me disait un jour un de ces derniers, Hadgi-« Mahmoud; puissé-je être bientôt en état de renoncer « à cet infâme métier! Vingt bourses (3000 francs) me « suffiraient pour vivre; et si je possédais cette somme, « j'atteste Dieu que je ne remettrais plus le pied dans le « désert. » Le même homme m'assurait que, sur soixante-dix esclaves qu'il avait ramenés du Fezzan, il en avait perdu plus de cinquante, et que le reste avait été vendu à vil prix. En effet la misère, dans l'empire ottoman, est devenue aujourd'hui si grande, que tout objet de luxe (et les esclaves sont de ce nombre), est pour ainsi dire de nul débit[1].

Bien que la législation ne s'oppose pas à ce qu'un chrétien rachète un chrétien esclave, cependant l'usage veut que l'acte de vente n'ait lieu que sous le nom d'un musulman. Il est facile de concevoir à quels abus cette outrageante coutume peut donner lieu: aussi n'est-il pas rare que, pour intéresser la charité européenne, le maître menace son esclave de le contraindre à embrasser le mahométisme, s'il n'est pas racheté au bout d'un certain temps. D'où il suit, malgré tous les subterfuges possibles, que le droit de disposer de la liberté d'autrui reste toujours acquis au plus fort;

[1] Le prix d'un esclave noir est, pour un garçon de dix à douze ans, de........................... 300 à 400 fr.
Pour un garçon de douze à dix-huit ans........ 300 à 600
Et pour une négresse de douze à dix-huit ans.. 300 à 500.
Celui des esclaves blancs des deux sexes est plus élevé.

mais comme on peut prétendre à tout lorsqu'on a été élevé dans la servitude, le titre de *coul* ou d'esclave n'a rien d'offensant. Il y a plus; on met une sorte d'amour-propre à appartenir à tel maître plutôt qu'à tel autre, à avoir été payé cher, et surtout à avoir été donné en présent. D'après un tel avilissement de la dignité humaine, il paraîtra sans doute assez étrange qu'au lieu de s'effectuer de Turquie en Grèce, l'émigration suive une marche inverse, et que Constantinople se peuple aux dépens de la Morée, de Négrepont, et des îles affranchies de l'Archipel.

TROISIÈME COLLINE.

On sait qu'autrefois l'Augusteum était situé au sommet de la troisième colline, et c'est effectivement dans ce quartier que s'élevait la colonne de Justinien. Les descriptions qui nous ont été données de ce monument par Dallaway, et par mon illustre et excellent ami M. Lechevalier, étant parfaitement exactes, je me bornerai à dire que, située sur la rue Impériale, cette colonne est restée debout au milieu de l'immense quartier qui s'étend depuis le port jusqu'aux Bézestéins, et qui, durant ces dernières années, a été incendié presque en entier.

Le palais d'*Eski Séraï*, naguère destiné à recevoir les veuves des sultans, a été remplacé par des casernes pour les troupes, et des kiosks où réside le séraskier-pacha. Auprès de cet édifice est une tour haute de deux cents pieds, construite par les ordres de ce généralissime. Une inscription, en lettres d'or et en vers

turcs, indique la nouvelle destination d'Eski Séraï. Du haut de cette tour on jouit de divers points de vue admirables, soit que la vue se dirige sur la Propontide, vers le Bosphore, vers la ville, ou vers ses faubourgs.

Toutefois, en considérant le nombre considérable des jardins, des emplacements vides et des quartiers ravagés par les incendies, en jetant les yeux sur cette large vallée, qui s'étend depuis Top-Capou jusqu'à Ak Séraï, on a peine à comprendre comment un auteur moderne, M. le général Andréossy, a pu porter la population de Constantinople à près de six cent mille habitants. D'après les calculs les plus probables, la consommation du blé, qui était de soixante-dix mille *kilots*[1] par semaine, ne s'élève pas, depuis nombre d'années, à plus de quarante-six, ce qui équivaut à cent quatre-vingt-quatre mille kilogrammes par jour. On sait d'ailleurs que le nombre des décès est de six à sept mille par an[2], en temps ordinaire; que les maisons n'ont qu'un étage, et que l'étendue de la ville habitée n'est pas égale au tiers de ce qui est en ruines. Toutes ces données ne permettent pas de porter la population de Constantinople à plus de trois cent mille habitants. Il résulte, au surplus, des recherches faites par M. le docteur Bailly sur le nombre des naissances mâles comparées aux femelles, que la proportion entre les deux sexes est à peu près la même qu'à Paris.

[1] Mesure locale.
[2] A Paris il s'élève à plus de 25,000.

QUATRIÈME COLLINE.

L'église des Saints-Apôtres était située entre la quatrième colline et la huitième. Cet édifice, aujourd'hui remplacé par la mosquée du sultan Mehemed, le disputait, selon Procope, à Sainte-Sophie, tant par la hardiesse de son dôme que par la beauté de sa construction. Il n'en existe plus aujourd'hui aucune trace; mais en se dirigeant vers le quartier dont nous venons d'ébaucher la description, on trouve une chapelle grecque, connue sous le nom de *Panaïa to Elpidos*, Notre-Dame de l'Espérance, où l'on voyait en 1819 un tableau représentant la victoire de Constantin sur Maxence. Ce qu'il y avait de curieux, et ce qui prouve assez l'insouciance des Turcs à l'égard des symboles qui leur sont étrangers, c'est que le Labarum était de couleurs rouge et verte, et surmonté *d'aigles russes*, tandis que les drapeaux du tyran étaient rouges, et portaient pour emblème le croissant.

C'était dans le même quartier de la ville, mais plus au sud, qu'on voyait encore, du temps de Tournefort, la colonne triomphale d'Arcadius, l'un des derniers monuments du beau temps de la sculpture grecque, selon Montfaucon; les dessins de ce monument nous ont été conservés par Banduri. D'après le témoignage de Mathieu de Chypre, auteur d'une histoire du Bas-Empire, traduite du grec en arabe, que j'ai eu l'occasion de consulter, cette colonne aurait été érigée en 403, et non en 410 de notre ère. Il n'en subsiste plus que le piédestal, et les blocs de marbre blanc dont

il se compose, profondément lézardés par le tremblement de terre de 1768, n'offrent plus qu'une masse informe d'environ quarante pieds; du haut de laquelle on jouit d'un beau point de vue sur la mer de Marmara. Sur le plafond d'un caveau pratiqué au-dessous de la colonne, on remarque une croix grecque, sculptée avec assez de goût, et, dans les angles formés par les branches de cette croix, les lettres Α et ω. Toutes les autres sculptures ont disparu, et il ne reste du fût, qu'un tronçon cylindrique, et de plus quelques marches de l'escalier intérieur qui permettait d'atteindre au sommet du monument. La citerne anciennement nommée *Mauritia*, aujourd'hui *Tchokour Bostan*, est située dans le voisinage de la colonne, mais elle est à sec depuis longtemps.

Les monuments les plus remarquables de cette quatrième colline sont la mosquée de Mahomet II, celle dite *Seïrek Djami*, auprès de laquelle est un très-beau sarcophage de marbre vert veiné de bleu, orné de croix grecques, et servant aujourd'hui de bassin à une fontaine; et enfin la colonne Marciane, dont le chapiteau porte, à ses angles, quatre aigles romaines qui, dans leur état actuel, ressemblent un peu trop à nos coqs gaulois; au reste, ce dernier symbole se trouve sculpté au-dessus de la porte dite *Oñ capan capousi*.

(*La fin au prochain cahier.*)

香梅傷

TCHAO-MEI-HIANG,

Ou *les Intrigues d'une soubrette*, comédie chinoise, traduite par M. Bazin, membre de la Société asiatique.

(Suite.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

PÉ-MIN-TCHONG, seul.

(Il récite des vers.)

Tout est calme et silencieux dans la nature; le disque de la lune s'élève à la cime des fleurs. Sur les degrés du vestibule, je reste debout et je regarde avec une attention inquiète qui tient du délire; je meurs de dépit en voyant la belle Tchang-ngo (la lune) qui descend du neuvième ciel.

Je suis Pé-min-tchong. J'ai eu le bonheur de n'être point dédaigné de mademoiselle Siao-man. Elle m'a promis de se trouver cette nuit au rendez-vous; mais je ne la vois pas venir. Ah! mademoiselle, si vous tardez encore, malade comme je le suis, l'espérance

du bonheur va s'éloigner de moi pour toujours; vous me précipiterez dans la tombe!..... Je la cherche des yeux et n'aperçois pas une âme vivante. (Il regarde le ciel.) Il est encore de bonne heure; je vais lire quelques pages. Hélas! comment pourrais-je prendre plaisir à la lecture? — Je ne sais pas quelle heure il est à présent. — Oh! bientôt midi! Que ce jour me paraît long! — Essayons de réciter des vers; mais je crains que pendant ma lecture le soleil ne s'incline vers l'occident. Si je ferme ma porte, les fleurs haï-tang seront tombées à mon retour. Pourquoi l'heure du rendez-vous arrive-t-elle si lentement? Ah! ah! il est bientôt trois heures. Asseyons-nous un moment. (Il s'assied.) Comment pourrais-je demeurer assis? Regardons encore. — O ciel! il n'est que trois heures! — Mademoiselle, je vous salue avec respect et vous n'y faites nulle attention; je m'agenouille devant vous et vous restez froide et indifférente; je frappe la terre de mon front et ne puis fléchir votre cœur! — S'il m'était permis de briser cette chaîne! — Petite scélérate! vous manquez indignement aux convenances, et moi, homme sans talents, je meurs de dépit aujourd'hui pour obéir ponctuellement à vos ordres; j'arrive de bonne heure et vous dites que je ne vous reconnais pas. Dans le temps de l'empereur Yao, il y avait dix soleils : neuf tombèrent sous les coups de flèches que Y-hebu sut adroitement lancer du haut du mont Kouan-lun; il n'en resta qu'un seul, et ce fut vous, vous qui venez le matin et disparaissez le soir... Combien d'hommes avez-vous fait périr de tourment? Si

vous êtes joyeuse, vous colorez vos joues vermeilles et parfumées; si vous vous irritez, soudain vous faites naître des nuages à l'orient et au midi, d'épais brouillards à l'occident et au nord. Écoutez, perfide soleil, vous ne cessez de lancer des rayons autour de vous; que ne suis-je Heou-tsi, pour percer votre disque étincelant et vous faire tomber sur la terre! Alors on pourrait dire: Quand l'homme forme un vœu sincère et fervent, le ciel ne manque jamais de l'exaucer. On n'a pas encore sonné la première veille; cependant d'ordinaire elle se fait entendre à l'heure qu'il est; le soleil va bientôt descendre vers l'occident; bientôt le bruit du tambour et le son de la cloche annonceront la première veille. — Attendons ici. Je pense que mademoiselle ne tardera pas à venir.

SCÈNE II.

La scène est dans le jardin du palais de Tsin.

LE MÊME, MADAME HAN, SIAO-MAN ET FAN-SOU.

FAN-SOU.

C'est moi qui suis Fan-sou. Je viens d'apprêter une table et d'engager mademoiselle à brûler des parfums. J'avais considéré Pé-min-tchong comme un jeune homme d'un caractère droit et élevé; mais depuis qu'il a vu mademoiselle, la maladie s'est emparée de lui; il a compromis son existence, et abandonné en un matin tout ce qui naguère faisait l'objet de ses études. On peut dire avec raison: « Les belles femmes de

« l'empire perdent les sages du siècle. » Si je ne me mêlais pas de cette affaire et si je n'avais recours à toute ma ruse, comment pourrait-elle réussir? Il faut maintenant que je quitte madame sous prétexte d'aller brûler des parfums et que je fasse en sorte que mademoiselle se trouve au rendez-vous qu'elle a donné à ce jeune homme.

(Elle chante.)

J'ai pensé souvent à la constellation Wen-tchang, qui brille au sommet de la Grande-Ourse. Combien de fois, en t'apercevant, n'ai-je pas incliné ma tête devant toi? Lorsque l'âme est saisie d'amour, on sent son cœur se briser à ta vue. — Je vais employer toute mon habileté, tous mes stratagèmes de guerre, et sans mettre ma toilette du soir, je prendrai le prétexte d'aller brûler des parfums. La lune est argentée; le vent est pur et les fleurs répandent des nuages épais de parfums délicieux.

(L'air change.)

La lune flotte à la surface des eaux; les fleurs de pêcher brillent dans la cour de l'hôtel; une brise légère et douce agite les osiers et les saules; le pavillon est voilé par des vapeurs brumeuses; les plantes odorantes couvrent l'étang. Sous ce beau ciel, dans le calme de cette nuit rayonnante d'étoiles, une fille vertueuse et un homme de talent vont se réunir. Ils se conviennent de cœur et de pensée; leurs familles sont dignes de s'allier ensemble; bientôt les deux phénix vont former une heureuse union. Quelle est donc la jeune fille qui, du haut du pavillon du midi, lance des regards furtifs vers le mur d'orient?

(L'air change.)

Je pense que cet étudiant est appuyé sur sa fenêtre et qu'il songe à Kao-tang allant au rendez-vous d'amour.

PÉ-MIN-TCHONG, s'avançant et serrant Fan-sou dans ses bras.

Mademoiselle, vous voilà donc venue!

FAN-SOU, paraissant effrayée.

Qui est là ?

PÉ-MIN-TCHONG.

C'est moi.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

J'ai failli tomber de frayeur; mon âme a été saisie de crainte. Qui est-ce qui ose, à cette heure de la nuit, violer ainsi les convenances?

PÉ-MIN-TCHONG.

Je me disais : c'est probablement mademoiselle qui est arrivée.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Comment pouvez-vous faire de telles extravagances!

PÉ-MIN-TCHONG.

Je ne pensais pas que ce fût vous; veuillez excuser ma faute.

FAN-SOU.

Heureusement que c'est moi; si c'était madame, qu'est-ce que tout cela deviendrait ?

(Elle chante.)

Si madame fût venue à l'improviste, comment auriez-vous pu vous justifier?

PÉ-MIN-TCHONG.

(Il chante.)

En disant que la maladie m'a troublé l'esprit à ce point.

FAN-SOU.

Veuillez attendre; je vais faire venir mademoiselle dans cette chambre.

SIAO-MAN.

La nuit approche, je vais brûler des parfums.

FAN-SOU.

Mademoiselle, vous voulez brûler des parfums?

SIAO-MAN.

Oui, apporte-moi une boîte de parfums.

FAN-SOU.

Mademoiselle, en voici une.

SIAO-MAN.

Prenons un bâton de parfum. Par ce premier bâton, je fais un vœu pour que mon père, qui a quitté cette vie, monte bientôt dans les célestes demeures. Par ce second bâton, j'en forme un autre pour que ma mère conserve la santé.

FAN-SOU, à part.

Écoutons! Quel vœu mademoiselle va-t-elle prononcer maintenant.

SIAO-MAN.

Je n'ai plus de vœu à former.

FAN-SOU.

Eh bien, je vais en former un troisième pour vous. Ce vœu est que mademoiselle rencontre un jeune homme aimable, passionné; un beau, un charmant jeune homme qui, en l'épousant, prenne aussi Fan-sou dans sa maison.

SIAO-MAN.

Voyez-vous, la petite friponne!

FAN-SOU, à Pé-min-tchong.

Monsieur, n'est-ce pas mademoiselle qui brûle des parfums derrière ces fleurs?

PÉ-MIN-TCHONG.

Irai-je ou n'irai-je pas la trouver?

FAN-SOU.

Allez-y, il n'y a pas d'inconvénient.

PÉ-MIN-TCHONG.

J'ai lu les livres des sages. Si pendant la nuit je me trouve en tête-à-tête avec une jeune fille, n'est-ce pas offenser les rites?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Il s'agit d'un rendez-vous d'amour; or il est bien certain que le sévère Yen-hoeï[1] n'y eût point voulu figurer.

PÉ-MIN-TCHONG.

Confucius pêchait à la ligne, mais il n'employait pas le filet; il chassait à la flèche, mais il ne perçait pas les oiseaux endormis.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Quelles folies débitez-vous là?

PÉ-MIN-TCHONG.

Dois-je y aller?

FAN-SOU.

Monsieur, je vous le demande.

[1] C'était un disciple de Confucius.

PÉ-MIN-TCHONG.

Qu'est-ce que vous me demandez?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Quelle maladie vous a conduit jusqu'aux portes du tombeau?

PÉ-MIN-TCHONG.

C'est mademoiselle qui en est cause.

FAN-SOU.

Eh bien, puisque c'est mademoiselle, hâtez-vous donc d'aller la trouver.

PÉ-MIN-TCHONG.

Quel délicieux clair de lune!

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Pourquoi parlez-vous avec tant d'emphase de la pureté du vent et de l'éclat de la lune?

PÉ-MIN-TCHONG.

Je voudrais courir au-devant de mademoiselle; mais je suis tout ému et mes jambes me refusent leur secours.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Dans l'origine, parce que vous ne pouviez la voir, vous fûtes frappé d'une espèce de délire, et maintenant qu'elle va paraître devant vos yeux, vous semblez rempli d'effroi.

PÉ-MIN-TCHONG.

Quand je la verrai, je ne pourrai empêcher mon cœur de battre et de tressaillir.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Quand vous la verrez, si votre cœur palpite d'émotion et de crainte, figurez-vous qu'il n'y a personne devant vous; ne pensez pas même que vous la voyez en songe.

PÉ-MIN-TCHONG.

Ferai-je bien d'y aller?

FAN-SOU.

Allez, que craignez-vous?

(Elle chante.)

Nous voici au bord de la source des pêchers (séjour des dieux[1]). Vous n'avez pas à craindre l'incendie qui dévora jadis le temple du ciel[2].

(Elle pousse Pé-min-tchong.)

Allez.

SIAO-MAN, jetant un cri.

Qui est là?

PÉ-MIN-TCHONG, effrayé.

C'est moi.

[1] Voyez la préface du *Hoei-lan-ki*, drame chinois, traduit par M. Stan. Julien, pag. XXIV.

[2] Sous les Thsi septentrionaux, un prince, étant devenu père, ordonna à une nourrice, appelée Tchin-chi, d'élever son enfant. Quand son fils fut devenu grand, il ne permit plus à la nourrice d'entrer dans le palais. Celle-ci, pensant nuit et jour au prince (son ancien élève), tomba malade de chagrin. Un jour elle convint avec lui d'avoir une entrevue la nuit du premier jour de l'année, et lui donna rendez-vous dans le temple du ciel. Le prince étant venu, la trouva endormie profondément; il jeta dans le sein de sa nourrice les jouets en jade avec lesquels il s'amusait dans son enfance, et s'enfuit. Tchin-chi se réveilla en sursaut, et, ayant renversé le flambeau qui l'éclairait, mit le feu au temple.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Du haut de la tour Yang-taï, je vois les nuages embrasser toute l'étendue du ciel. Ils peuvent faire déborder les flots qui passent sous le pont bleu.

(Elle parle d'un ton irrité.)

Je ne me trompais pas, c'est Pé-min-tchong. Comment, monsieur, vous avez lu les livres du sage Confucius, vous connaissez à fond celui de Tcheou-kong sur les rites, et vous ne craignez pas de blesser à ce point les convenances! Est-ce ainsi qu'on doit agir?

PÉ-MIN-TCHONG.

Ciel! vous me faites mourir de honte!

FAN-SOU.

Hélas! mademoiselle a changé son rôle. Pé-min-tchong, croyez-moi, embrassez-la! Est-ce que vous avez honte?

(Elle chante.)

C'est moi qui devrais être couverte de confusion.

PÉ-MIN-TCHONG.

C'est qu'elle m'a traité bien rudement.

FAN-SOU.

Ne vous troublez pas, gardez-vous d'avoir peur; mademoiselle a voulu plaisanter.

SIAO-MAN, frappant Fan-sou.

Qui est-ce qui t'a ordonné de le faire venir ce soir?

FAN-SOU.

Ne cherchez pas à échapper au blâme qui tombe sur vous seule.

(Elle chante.)

Est-ce là ma récompense pour avoir porté votre lettre? Devais-je m'attendre que ce service signalé ne me vaudrait que de mauvais traitements?

SIAO-MAN, d'un ton irrité.

Toute cette intrigue vient de Fan-sou, cette petite effrontée qui déshonore ma famille. Je vais avertir madame.

FAN-SOU, avec un rire ironique.

(Elle chante.)

Vous voulez me perdre, mais vous vous en repentirez. Si l'on prend le voleur, le larcin sera bientôt découvert.

PÉ-MIN-TCHONG, s'agenouillant d'un air effrayé.

J'espère que mademoiselle aura pitié de moi.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Levez-vous, je vous prie, bel étudiant qui avez eu tant de chagrins, qui avez été si malade.

(Elle montre le sac d'odeur et parle.)

Regardez un peu.

(Elle chante.)

Qui est-ce qui lui a donné ce sac d'odeur en soie violette?

SIAO-MAN.

Ma chère Fan-sou, je plaisantais avec toi.

FAN-SOU.

Vraiment, vous m'avez fait beaucoup de mal.

PÉ-MIN-TCHONG, se levant.

Et moi j'ai failli mourir de frayeur.

SIAO-MAN.

Qu'entends-je !... On vient.

(Madame Han, arrivant à l'improviste, se met à tousser avec force. Pé-min-tchong, Siao-man et Fan-sou paraissent consternés d'effroi.)

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Je gagerais bien que cette voix est celle de votre respectable mère.

MADAME HAN.

Tout cela, certainement, c'est l'œuvre de Fan-sou, cette petite scélérate.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Hélas! ses premiers mots sont un reproche amer pour Fan-sou.

SIAO-MAN, épouvantée.

Qui est-ce?

FAN-SOU.

Mademoiselle, parlez bas; c'est madame qui est venue.

SIAO-MAN.

Si elle est venue, c'est toi nécessairement qui l'as amenée. Que lui dirai-je? Comment faire?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Je dirai que j'attends la lune dans le pavillon d'occident[1].

[1] Sous la dynastie des Soung, un homme fort riche, n'ayant qu'une fille nommée Tching-ing, avait consacré aux idoles une partie de sa maison, qui était fort grande, et y avait bâti une pa-

SIAO-MAN.

Fan-sou, si madame m'interroge, comment puis-je m'excuser ?

FAN-SOU, la retenant.

(Elle chante.)

Vous n'avez rien à craindre.

PÉ-MIN-TCHONG.

Mademoiselle, qu'allons-nous devenir ?

FAN-SOU, montrant Pé-min-tchong.

(Elle chante.)

Ne vous effrayez pas. (Se montrant elle-même.) Je réponds de tout.

MADAME HAN.

D'abord j'ordonne à Fan-sou, cette petite scélérate, de venir ici.

PÉ-MIN-TCHONG, à Siao-man.

Mademoiselle, j'espère que vous prendrez ma défense ?

FAN-SOU, à Siao-man.

Mademoiselle, vous allez recevoir des reproches :

gode. Il s'était seulement réservé un pavillon situé à l'ouest, dans lequel il logeait avec toute sa famille et où il mourut peu de temps après. Pour la commodité des voyageurs, il y a dans la plupart des pagodes des chambres où ils peuvent coucher. Parmi ceux qui logèrent dans cette pagode fut un lettré nommé Tchang-kong, qui allait à la cour pour y subir des examens. Ayant entendu parler de la beauté de Tching-ing, il la demanda en mariage. Sa mère lui répondit que si, à la suite de l'examen qu'il allait subir, il obtenait le titre de docteur, elle lui accorderait sa fille. Il réussit, revint triomphant et obtint l'épouse qu'il désirait.

ce n'est que justice. Que faut-il que je fasse pour apaiser l'affaire?

SIAO-MAN.

Chut!... Ma bonne Fan-sou, va la première; mais toi-même, sauras-tu bien lui répondre?

FAN-SOU.

Cela dépend d'elle. Restez ici tous les deux, je vais aller trouver madame. Si je parviens à m'expliquer, sachez modérer votre joie; dans le cas contraire, gardez-vous de vous abandonner au chagrin.

(Elle aperçoit madame Han.)

MADAME HAN.

Petite misérable, mets-toi à genoux. (Fan-sou se met à genoux.) Effrontée que tu es, sais-tu quelle faute tu as commise?

FAN-SOU.

Je ne connais pas cette faute.

MADAME HAN, la frappant.

Vile créature, tu oses encore dire que tu ne la connais pas! Tu as fait de belles prouesses!

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Vous savez qu'il ne faut pas divulguer les fautes domestiques.

MADAME HAN.

Qui est-ce qui t'a ordonné de conduire mademoiselle dans le jardin pour voir Pé-min-tchong? Parle-moi sans détours; si tu dis la vérité, j'aurai de l'indulgence pour toi; mais si tu cherches à m'induire en erreur, tu périras sous mes coups.

FAN-SOU.

Qui m'a vue?

MADAME HAN, la frappant.

Je t'ai surprise moi-même en venant à l'improviste, et tu oses encore raisonner!

FAN-SOU.

Madame, ne déclinez pas le reproche que vous méritez; ce n'est pas ma faute, c'est la vôtre.

(Elle chante.)

Allons, confessez franchement que vous n'avez pas gouverné votre maison avec toute la sévérité convenable.

MADAME HAN.

Cette petite misérable, elle ose m'inculper moi-même!

FAN-SOU.

Madame, je vous en supplie, fléchissez ce courroux qui m'effraie comme le bruit du tonnerre. Permettez à votre humble servante de vous exposer l'origine de cette affaire. Autrefois, lorsque votre illustre époux approchait de sa fin, il vous recommanda de donner sa fille en mariage à Pé-min-tchong, pour récompenser les bienfaits du général Pé, qui lui avait sauvé la vie. « Si « vous n'exécutiez pas mes dernières volontés, vous dit-« il, cette désobéissance me tourmenterait encore dans « l'autre monde. » Ces paroles sont gravées dans mon esprit. Quelque temps après, Pé-min-tchong arriva. Je ne rechercherai pas dans quelle intention vous avez ordonné à mademoiselle de le saluer suivant les cérémonies prescrites entre frères et sœurs; mais il

n'y avait qu'une chose à faire, c'était de conduire Pé-min-tchong dans une autre maison, pour qu'il pût s'y reposer de ses fatigues; lui offrir ensuite les présents d'usage et l'engager à retourner dans sa famille, afin de détruire ses espérances; mais, au contraire, vous l'avez installé dans la bibliothèque qui est au milieu du jardin; vous avez voulu qu'une belle personne et un jeune homme doué de talents fussent rapprochés de manière à concevoir une passion mutuelle. Vous n'avez donc pas réfléchi que le cœur humain n'est pas de bois ou de pierre?... J'ai fait une faute, j'en conviens; mais vous, madame, vous ne pouvez excuser la vôtre.

MADAME HAN.

Comment! quelle faute ai-je commise?

FAN-SOU.

Madame, vous en avez fait quatre.

MADAME HAN.

Quelles sont ces quatre fautes?

FAN-SOU.

Vous n'avez pas accompli les dernières volontés du ministre d'état, première faute; vous n'avez pas su gouverner votre maison, seconde faute; vous n'avez pas su récompenser les bienfaits du général Pé, troisième faute; enfin vous n'avez pas su cacher la honte de votre propre fille, c'est votre quatrième faute. — Je songe que la mère de Meng-tseu changea trois fois de domicile, à cause de son fils; la mère de Lin périt volontairement pour son fils; la mère de Tao se coupa

les cheveux ; la mère de Tseng abandonna sa navette. Toutes ces femmes vivaient dans la haute antiquité, et pourtant leurs noms retentissent encore parmi nous.

(Elle chante.)

Auraient-elles tenu cette conduite indigne?

MADAME HAN.

Cesse de parler de la sorte.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Que je cesse ou que je ne cesse pas, que j'y renonce ou non, je vous demande un aveu franc et clair de vos fautes.

MADAME HAN.

Assez, assez, assez. Cette servante ose m'inculper moi-même! Elle me fait des remontrances! Je réfléchis à une chose, c'est que je n'ai pas élevé ma fille avec assez de sévérité : voilà le tort que j'ai eu.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Au point où en sont les choses, le mieux est de les conduire tous les deux dans la chambre nuptiale.

MADAME HAN, la frappant.

Petite misérable, c'est toi qui en seras cause : je ne te le pardonnerai jamais. Allons! dis à Siao-man de venir me trouver.

FAN-SOU, se levant et apercevant Siao-man.

Mademoiselle, réjouissez-vous; madame m'a accablée d'une grêle de coups, et pendant ce temps-là je lui ai dit toutes ses vérités. Maintenant elle vous ordonne de venir lui parler.

SIAO-MAN.

Je meurs de honte! Comment oserais-je me présenter devant ma mère?

FAN-SOU.

Pourquoi avoir honte devant votre mère? Allez la voir et fermez les yeux.

(Siao-man, apercevant madame Han, se met à genoux.)

MADAME HAN.

Misérable que vous êtes, n'êtes-vous pas couverte de honte! Comment avez-vous pu former une liaison coupable! Est-ce ainsi que je vous ai élevée! Ignorez-vous que le mariage de l'homme et de la femme doit être consacré par les rites! Si j'étais un homme, je mourrais de colère. (Elle prend un ton irrité.) Effrontée! retournez dans votre appartement; demain matin j'aurai une explication avec vous. (A Fan-sou.) J'ordonne à ce petit monstre de venir.

(Siao-man sort.)

FAN-SOU, apercevant Pé-min-tchong.

Monsieur le bachelier, mademoiselle a tout avoué; maintenant madame vous ordonne de venir lui parler.

PÉ-MIN-TCHONG.

Dans le trouble où je suis, comment oserais-je me présenter devant madame?

FAN-SOU.

Allez toujours et gardez-vous de faire comme les gens pusillanimes. Paraissez devant elle avec un visage assuré.

(Pé-min-tchong aperçoit madame Han.)

MADAME HAN.

Vile créature! n'êtes-vous pas couvert de honte! Est-ce ainsi que se comporte un lettré! Je vous avais ordonné de regarder Siao-man comme votre sœur, et vous n'avez pas craint de former avec elle de coupables intrigues! Quels sont donc les parents vertueux qui ont pu mettre au monde un fils dégénéré comme vous? Je devrais révéler votre conduite. Les personnes qui connaissent la vérité diront, en apprenant ces intrigues, que c'est vous qui avez manqué aux rites, mais celles qui ne la connaissent pas soupçonneront peut-être que j'ai oublié de grands bienfaits. Si je ne respectais pas la mémoire de votre père, j'appellerais sur-le-champ les gens de la maison, qui vous feraient mourir sous leurs coups!..... Restez ici jusqu'à l'aurore, et quand le son de la cloche matinale aura cessé, ayez soin de quitter promptement ce palais. Jeune homme, vous délaissez l'étude; vous ne songez plus à vos grades littéraires; loin de là, vous arrêtez vos regards sur la beauté des femmes. Je verrai de quel front vous oserez encore m'aborder.

(Fan-sou écoute à part.)

PÉ-MIN-TCHONG.

Je meurs de honte! — Je vois que je ne puis rester ici plus longtemps. Il faut que j'attende que la cloche ait sonné la cinquième veille; alors je quitterai sa maison et me mettrai en route.

FAN-SOU.

Monsieur, gardez-vous de vous affliger.

PÉ-MIN-TCHONG.

Je me repose entièrement sur vous du soin de désarmer madame.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

La jeune suivante n'a pas à se reprocher d'avoir été indiscrète.

PÉ-MIN-TCHONG.

Je n'ose rester ici plus longtemps ; il faut nécessairement que j'aille à la capitale subir mon examen de licencié[1]. Priez mademoiselle de venir me voir un instant, afin que je me décide à partir.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Mademoiselle vous prie de ne point vous désoler ; de tout temps les plus heureuses affaires ont rencontré des obstacles.

(Elle parle.)

Mademoiselle dit

(Elle chante.)

Qu'elle vous prie seulement de ne pas vous abandonner au chagrin.

PÉ-MIN-TCHONG.

Puisque mademoiselle daigne s'intéresser à mon sort, gardez-vous de vous moquer de moi.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Rien n'empêche que dans la suite vous n'imitiez tous deux l'union du phénix et de sa compagne.

[1] C'est le second degré littéraire, après lequel vient le grade de tsin-ssé, qui répond au doctorat.

PÉ-MIN-TCHONG.

C'est ma malheureuse destinée qui a voulu que madame nous surprît.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Malgré nos précautions, nous ne songions pas que madame dût venir nous surprendre dans ce moment même. Quoique vous soyez doué du talent de la parole, comment avez-vous pu lui répondre? Vous avez dû être couvert de honte. Mademoiselle vous prie de préparer vos caisses de livres, de plier vos bagages et de vous présenter au concours des licenciés. Allez répondre aux questions que l'empereur vous adressera. Vous serez tout imprégné de parfums célestes. Après avoir assisté dans le palais impérial au festin des docteurs, aux sons d'une musique harmonieuse, vous sortirez, avec une noble fierté, sur un char resplendissant et entouré d'un cortége nombreux. Vous reviendrez ensuite dans votre pays natal et vous saluerez votre illustre mère. Vous délibèrerez avec elle et vous ne pourrez oublier vos premiers engagements. Bientôt les cierges fleuris du mariage répandront un brillant éclat devant le paravent brodé. A cette époque tâchez que j'assiste à vos noces en costume champêtre.

PÉ-MIN-TCHONG.

Mademoiselle a-t-elle d'autres recommandations à me faire?

FAN-SOU.

Mademoiselle vous fait présent de deux aiguilles; l'une est ornée de jade, l'autre surmontée d'une tête de phénix en or. Devinez-vous sa pensée?

PÉ-MIN-TCHONG.

Non. Je ne sais pas pourquoi mademoiselle m'offre

deux aiguilles. Quelle idée attache-t-elle donc à ce présent?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Les sentiments de mademoiselle sont purs comme le jade. La blancheur de vos vêtements est l'emblème de ses pensées.

PÉ-MIN-TCHONG.

Mademoiselle me fait-elle encore quelques recommandations?

FAN-SOU.

J'allais oublier deux points importants.

PÉ-MIN-TCHONG.

Quels points importants?

FAN-SOU.

Mademoiselle dit que si vous obtenez des succès dans le palais impérial, si vous inscrivez votre nom sur la liste des docteurs, vous reveniez bien vite

(Elle chante.)

Pour devenir l'époux de la fille du ministre d'état.

PÉ-MIN-TCHONG.

Quel est l'autre conseil qu'elle me donne?

FAN-SOU.

Elle vous prie de ne pas vous exposer à la risée du public.

(Elle chante.)

Elle ne veut pas qu'on vous compare aux amants ingrats de la ville de Tchang-ngan.

PË-MIN-TCHONG.

Voici l'aurore : je vais préparer mon bagage et aller au concours pour obtenir de l'avancement.

(Il récite des vers.)

La pluie d'orage brise les fleurs fraîchement écloses; le disque lumineux de la lune se voile tout à coup de vapeurs épaisses; le pêcheur, en entrant par hasard dans l'étang des nymphæas, a mis en fuite, chacun de leur côté, les deux oiseaux youen et yang.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

(*La fin au prochain cahier.*)

LA FEMME BATTUE.

چنین گویند که اعرابی بود بغایت قبیح و بدخوی
وزنی صاحب جمال داشت و پیوسته اعرابی مر این زن را
می زد یکی از ظرفا بنزد او نشسته گفت ای اعرابی روئی بدین
زشتی که تو داری وزنی بدین خوبی که تو یافته
چرا شکر نکنی و او را می رنجانی زن گفت ای خواجه سرّ
این معنی چیزی دیگرست او کاری نیکو کرده است که
مرا یافته است و من گناهی کرده بودم که بدست وی
گرفتار شدم و هر که بقسمت آفریدگار راضی شود از
هیچ محنتی نرنجد ،

TRADUCTION.

On rapporte qu'un Arabe extrêmement laid, et du caractère le plus méchant, possédait une femme douée

de la plus grande beauté. Il la battait sans cesse. Un jour quelqu'un, passant auprès de sa demeure, lui dit : « O Arabe, comment se fait-il que, laid comme tu es, « et possédant une femme aussi belle, tu ne rendes « pas à Dieu des actions de grâce? — Docteur, dit la « femme, vous ignorez le secret de l'affaire. En me « prenant, cet homme a été habile, et moi, en me lais- « sant prendre, j'ai fait une sottise. Or quiconque se « contente de la part que Dieu lui accorde, n'a à se « plaindre d'aucun mauvais traitement. »

LA FEMME CHASTE.

کویند در بصره رئیسی بود وروزی در باغ خود
چشمش بر زن باغبان افتاد ان زن در غایت حسن
ونهایت عفاف بود وباغبانرا کاری فرمود تا از پیش او
دور شد زنرا کفت برو ودرها ببند زن برفت وباز آمد
وکفت همه درها بستم الا یك در نمی توانم بست کفت
ان کدام است کفت ان دریست که میان تو ونظر
افریدکارست که بهیچ سبیل ان در بسته نشود رئیس
چون این سخن بشنید استغفار کرد وبتوبت وانابت
مشغول شد

TRADUCTION.

On raconte qu'un seigneur de Bassora, se trouvant un jour dans son jardin, aperçut la femme de son jar-

dinier, laquelle était très-belle et très-chaste. Il donna au jardinier une commission qui le força de s'éloigner de sa présence. Ensuite il dit à la femme : « Va, et « ferme toutes les portes. » Celle-ci s'en alla et revint bientôt. « J'ai fermé toutes les portes, dit-elle, à l'ex- « ception d'une seule, qu'il m'a été impossible de fermer. « — Et quelle est donc cette porte? reprit le seigneur. « — C'est, repartit la femme, celle qui se trouve entre « toi et le regard du Créateur; et il n'y a aucun moyen « de la fermer. » Lorsque le seigneur eut entendu ces paroles, il demanda pardon à la femme et se livra au repentir.

G. DE L.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 janvier 1835.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. BLAND, membre de la Société asiatique de Londres;
MULLER (Joseph), docteur en théologie de l'université de Munich;
PALLIA (Paul), docteur en théologie de l'université de Turin.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Lassagne, chef du secrétariat du cabinet du Roi, par laquelle il annonce à la Société que Sa Majesté a bien voulu ordonner qu'une somme de 300 francs fût adressée à la Société pour sa souscription annuelle.

M. Jaubert fait un rapport sur les premiers numéros du

journal de l'Institut historique, et propose l'échange du journal de la Société contre celui de l'Institut historique: cette proposition est adoptée.

On dépose sur le bureau les divers ouvrages arméniens offerts à la Société par M. Avdall, de Calcutta. M. Brosset se charge de faire un rapport verbal sur ces ouvrages.

M. Secrétain, au nom d'une commission nommée dans une des dernières séances, propose au conseil d'affecter une somme de 1,500 francs à la copie des ouvrages sanscrits relatifs au bouddhisme, offerts par M. Hodgson à la Société; cette proposition est adoptée.

Un membre annonce que la transcription du manuscrit de la géographie d'Aboulfeda est déjà très-avancée.

On annonce que deux cents pages in-folio des manuscrits inédits de M. le docteur Schultz sont déjà copiées et que la lithographie des dessins et inscriptions sera commencée prochainement.

M. Marcel écrit au conseil pour demander qu'il soit souscrit à quelques exemplaires des *Contes arabes du cheik El-Mohdy:* cette demande est renvoyée à la commission des fonds. M. Marcel offre en même temps au conseil deux opuscules qu'il vient de publier sous les titres de *Précis historique et descriptif du Moristan,* et *Supplément à toutes les biographies, ou Souvenirs de quelques amis d'Égypte,* in-8°. Les remercîments du conseil sont adressés à M. Marcel.

M. Jaubert, président de la Société, annonce que le conseil a été admis à présenter au Roi les hommages respectueux de la Société à l'occasion du nouvel an. Le Roi a reçu le conseil avec sa bienveillance accoutumée, et, en exprimant le désir que les travaux de la Société ne se ralentissent pas, il a daigné lui donner l'assurance que son intention formelle était de fournir à la Société tous les moyens d'encouragement dont elle pouvait avoir besoin.

M. Brosset lit un fragment du roman de Miriani, traduit du géorgien.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 5 janvier 1835.

Par l'Académie. *Séances annuelles de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.* (1827-1834.) 8 c. in-4°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. (Philologie.) Tome II, cahiers 2 à 5; in-4°.

Par M. DE PARAVEY. *Origine asiatique d'un peuple de l'Amérique du Sud.* Broch. in-8°.

Par M. MARCEL. *Contes arabes du cheik El-Mohdy.* Livraisons 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 16. In-4°, avec vignettes et inscriptions. Paris, 1834.

Supplément à toutes les biographies. — Souvenirs de quelques amis d'Égypte. In-8°. Paris, 1834.

Précis historique et descriptif sur le Moristan, ou l'hôpital des fous au Kaire. In-8°, avec vignettes. Paris, 1834.

Par M. MARTIN. *Essai sur l'origine du langage et de l'écriture.* In-8°. Paris, 1834.

Par M. HASSLER. *De Psalmis maccabaicis.* Ulmæ, 1834, 2 cahiers in-4°.

Par M. ALEXANDER. *East India Magazine.* (Octobre, novembre et décembre.) In-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie.* Numéro de novembre.

La Société asiatique a reçu jusqu'au 1er janvier 1835 :

1° Quatre numéros du *Moniteur du Caire.*

2° Quatre numéros du *Moniteur algérien.*

3° Deux numéros du *Journal de Candie*, publié en grec et en turc.

4° Le *Journal de Smyrne*, depuis le 5 octobre jusqu'au 15 novembre 1834.

ERRATUM POUR LE CAHIER DE DÉCEMBRE 1834.

Page 544, ligne 9 : Lisez *feo* au lieu de *fece*.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1835.

MÉMOIRE SUR LES NABATÉENS,

Par M. QUATREMÈRE, membre de l'Institut.

(Suite.)

DEUXIÈME SECTION.

ORIGINE DES NABATÉENS.

Après avoir réuni, autant qu'il m'a été possible de le faire, les renseignements que les auteurs de l'antiquité nous ont transmis sur les Nabatéens, je dois rechercher ici quelle fut la patrie primitive de ce peuple, et à laquelle des principales nations de l'Asie il rattachait son origine. Si l'on en croit le témoignage de saint Jérôme[1], les Nabatéens descendaient de Nabaïot, fils aîné d'Ismaël. Si ce fait était démontré, il entraînerait la conséquence que les Nabatéens étaient

[1] Quæst. hebr. in Genes. tom. II, col. 530.

Arabes d'origine, car les enfants d'Ismaël ont tous donné naissance à des branches plus ou moins étendues de la nation arabe; mais il est bon d'observer que le nom de Nabaïot et celui des Nabatéens ne s'écrivent point avec les mêmes lettres, et que cette prétendue filiation, ne reposant sur aucun témoignage des écrivains de la Bible ou d'auteurs antérieurs à notre ère, ne peut être regardée que comme le résultat d'une conjecture qui peut être ingénieuse, mais qui n'est rien moins que démontrée. Si Joseph et d'autres historiens ou géographes donnent aux Nabatéens le nom d'*Arabes,* ce fait indique seulement que ce peuple habitait l'Arabie, ce qui ne souffre aucune difficulté, mais ne préjuge rien sur l'origine de cette nation.

Il faut se souvenir que les écrivains grecs et latins ont en général mis peu de critique dans leurs assertions sur l'origine des nations qu'ils appelaient *barbares.* Étudiant peu les langues étrangères, ne consultant guère les histoires originales des différents peuples, ils étaient privés du fil le plus sûr qui puisse guider dans le dédale des recherches ethnographiques, et sans lequel on risque de s'égarer complétement en substituant les rêves de l'imagination aux calculs d'une investigation sévère et éclairée. C'est ainsi, par exemple, que, si l'on en croit les historiens romains, la ville de Hatra, devant laquelle Trajan et Sévère virent flétrir les lauriers cueillis dans leurs brillantes expéditions contre les Parthes, était gouvernée par un prince arabe; tandis que, suivant le témoignage unanime des

meilleurs écrivains orientaux, les maîtres héréditaires de cette forteresse importante étaient Syriens d'origine[1].

Si les Nabatéens avaient appartenu à la grande famille des peuples arabes, on peut croire que ceux-ci n'auraient pas manqué de conserver quelque souvenir d'une nation qui leur aurait été unie par les liens de la parenté, et dont l'existence n'avait point été sans quelque gloire. Mais, si l'on parcourt les différentes listes des anciennes tribus arabes, si l'on interroge les traditions antérieures à Mahomet, on ne trouve pas un mot qui se rapporte aux Nabatéens et qui désigne l'Arabie comme la patrie originaire de ce peuple.

On m'objectera sans doute que cette omission, constituant une preuve négative, ne saurait, en histoire, offrir une démonstration à l'abri de toute objection critique. Je répondrai que, pour qui connaît le soin avec lequel les Arabes se sont appliqués à recueillir leurs généalogies et à faire le dénombrement des différentes tribus dont se composait leur nation, il est difficile d'admettre qu'ils eussent perdu entièrement le souvenir d'un peuple nombreux, puissant, et qui jouait encore sur la scène du monde un rôle important peu de siècles seulement avant la naissance de Mahomet.

Enfin, et le fait est encore plus décisif, les Arabes ont bien connu les Nabatéens, mais ils s'accordent

[1] *Kitab-alaghâni*, tom. III, fol. 153 *r*. — Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 268 *r*. — Ebn-Khallikan, manuscrit arabe, nº 730, fol. 334 *r*.

unanimement à reconnaître ce peuple comme étranger à l'Arabie, et comme appartenant à une race tout à fait différente de celle qui formait la réunion des descendants d'Ismaël.

Suivant les auteurs orientaux les Nabatéens appartenaient à la grande famille des nations araméennes et composaient la population primitive et indigène des provinces situées au delà de l'Euphrate.

Comme cette assertion, au premier coup d'œil, peut paraître paradoxale, je me hâte de l'appuyer par un grand nombre de témoignages que j'emprunte aux écrivains arabes les plus judicieux. Je vais recueillir ces renseignements, et j'examinerai ensuite si ces détails peuvent s'appliquer avec quelque vraisemblance aux Nabatéens que nous ont fait connaître les historiens grecs et latins.

Si l'on consulte les annales de l'Orient, on trouve dans beaucoup de passages la mention expresse d'un peuple nombreux, désigné par le nom de *Nabat* ou *Nabit*. Au rapport du lexicographe Djeuheri[1], le mot *Nabat*, نبط, ou *Nabit*, نبيط, dont le pluriel est *Anbat*, انباط, désigne un peuple qui habite les marais situés entre les deux Iraks. Firouzabadi, auteur du *Kamous*[2], nous donne précisément les mêmes détails. L'assertion des deux grammairiens est rigoureusement vraie; seulement ils ont resserré dans des limites trop étroites le peuple auquel ils attribuent la dénomination de *Nabats*, ou Nabatéens.

[1] Man. ar. 1245, fol. 249 r.

[2] Tom. I, pag. 973, éd. de Calcutta.

En effet les plus savants et les plus judicieux des historiens de l'Asie s'accordent à nous présenter cette nation comme ayant occupé une vaste étendue de pays et joué dans l'histoire un rôle important.

Les uns, donnant au nom de *Nabats* ou Nabatéens la plus grande extension possible, comprennent sous cette dénomination toutes les nations d'origine syrienne qui habitaient depuis l'Égypte jusqu'au delà du Tigre. D'autres (et cette opinion est la plus ancienne) divisent tous ces peuples en deux grandes branches, dont l'une, les Syriens proprement dits, était établie en deçà de l'Euphrate; l'autre, je veux dire les Nabatéens, était répandue au delà de ce fleuve et formait la population indigène de la Chaldée et de la Mésopotamie. De nombreux témoignages vont, je l'espère, démontrer l'opinion que j'expose ici. Je prie seulement mes lecteurs de ne pas être choqués si les écrivains que je cite offrent quelques contradictions relativement aux ancêtres auxquels ils attribuent l'origine des Nabatéens, puisque, lorsqu'il s'agit d'une époque aussi reculée, on ne doit pas être surpris de trouver un peu en défaut la science des généalogistes.

Makrizi, dans un passage de sa Description de l'Égypte[1], s'exprime en ces termes: « Biser, fils de Kham « et petit-fils de Noé, eut quatre fils, savoir: Misr, « Farek, Madj et Iadj. Madj occupa le pays qui s'étend « depuis l'extrémité des frontières de l'Égypte jusqu'au « Djézireh (la Mésopotamie), dans un espace d'un « mois de marche. Il fut le père des Nabatéens de la

[1] Man. ar. 797, fol. 14 *v*.

« Syrie. (Je n'hésite pas à lire *Nabat*, نبط, au lieu « du mot *Kobt*, قبط, que présente le manuscrit.) « Ladj eut pour sa part le Djezireh tout entier, et c'est « de lui que les Nabatéens de l'Irak tirent leur ori- « gine. »

On voit par ce passage que Makrizi comprend sous la dénomination de *Nabat* tous les peuples araméens ; c'est-à-dire ceux qui habitaient en deçà et au delà de l'Euphrate, depuis les frontières de l'Égypte jusqu'à celles de la Perse.

Longtemps avant Makrizi, un historien non moins judicieux, Masoudi, avait donné sur les Nabatéens des détails encore plus précis. « Parmi[1] les enfants de « Masch, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noé, on « distingue Nabit, auquel tous les Nabatéens et leurs « rois rapportent leur origine. »

« Nabit, fils de Masch, dit plus loin le même his- « torien[2], ayant fixé sa résidence à Babylone, ses des- « cendants s'emparèrent de l'Irak tout entière. Ce sont « les Nabatéens qui donnèrent des rois à Babylone. « Ces princes, comme nous l'avons dit plus haut, cou- « vrirent la terre de villes, y introduisirent la civilisa- « tion, et régnèrent avec une gloire que rien n'a pu « égaler. Le temps les a dépouillés de leur grandeur, « leur a enlevé leur empire ; et leurs descendants, ré- « duits à un état de dépendance et d'humiliation, sont « aujourd'hui dispersés dans l'Irak et dans d'autres « provinces. »

[1] *Moroudj*, tom. I, fol. 186 *v*.

[2] Fol. 187 *v*.

Le même historien[1] nous donne ailleurs des détails que je crois devoir transcrire. « Après le déluge, dit-il, « les hommes s'établirent dans diverses contrées ; tels « furent les Nabatéens, qui fondèrent la ville de Ba« bylone, et ceux des descendants de Kham qui se « fixèrent dans la même province, sous la conduite de « Nemrod, fils de Kanaan, fils de Senkharib, fils du « premier Nemrod, lequel était fils de Kousch, fils de « Kham et arrière-petit-fils de Noé. Cet établissement « eut lieu à l'époque où Nemrod prit le gouvernement « de la Babylonie, comme délégué de Dhahhak, sur« nommé *Biourasp*. »

Dans ces passages, ainsi qu'il est facile de le voir, Masoudi est en contradiction formelle avec Makrizi, puisqu'il fait descendre de Sem les Nabatéens, à qui l'autre historien donne Kham pour père. L'opinion de Masoudi doit sans doute inspirer plus de confiance ; mais cet écrivain nous découvre la cause de l'erreur généalogique commise par d'autres auteurs, lorsqu'il nous apprend que les Nabatéens, issus de Sem, avaient reçu au milieu d'eux une colonie de descendants de Kham, commandés par Nemrod ; et les assertions de l'historien arabe sont parfaitement d'accord avec les renseignements que Moïse nous donne dans le livre de la Genèse.

Masoudi, dans un grand nombre de passages, confirme et développe les détails que je viens de transcrire. Je vais rapporter successivement tout ce que l'historien arabe a dit sur ce sujet. Je ne prétends

[1] *Moroudj*, tom. I, fol. 212 *r.*

point sans doute garantir l'authenticité de chacun des faits consignés dans la narration de Masoudi. On peut, si l'on veut, n'en admettre qu'une partie et rejeter ceux de ces renseignements qui paraissent, avec quelque raison, ou douteux, ou même faux; mais il n'en restera pas moins prouvé qu'une tradition répandue dans l'Orient, et constatée par le témoignage des plus habiles historiens, donnait aux Nabatéens une origine araméenne.

Masoudi, dans ses différents ouvrages, s'arrête avec complaisance sur le peuple qui fait l'objet de ce mémoire. « Les Syriens, dit-il, sont les mêmes que les « Nabatéens[1]. » Plus bas il dit : « Les Nemrods, النماردة, « étaient les rois des Syriens, que les Arabes nomment « Nabatéens[2]. » Parlant du pays de l'Iran ou de la Perse, il s'exprime en ces termes[3] : « Les Nabatéens « prétendent que cette contrée leur appartient et qu'ils « l'ont possédée primitivement; que leurs rois étaient « les Nemrods, parmi lesquels on compte le Nemrod « qui figure dans l'histoire d'Abraham; que le nom de « *Nemrod* était un titre commun à tous leurs souve« rains.

« Si l'on en croit les Nabatéens, c'est d'eux que « l'Iran a emprunté son nom, puisque sa véritable dé« nomination était *Arian-Schehr*, ايريان شهر, c'est-à« dire *la ville* (le pays) *des lions*; car le mot *arian*, « اريان, est le pluriel d'*aria*, اريا, qui, dans la langue na-

[1] *Kitab-altenbih*, man. de Saint-Germ. 337, fol. 22 r.

[2] *Ib.* fol. 26 r.

[3] *Ib.* fol. 27 r.

« batéenne, signifie *un lion*. Il assure qu'on les avait « comparés à cet animal à raison de leur courage in-« trépide. » Je ne prétends point, à coup sûr, défendre cette étymologie, qui me paraît fort peu probable; mais j'ai dû la rapporter, attendu qu'il est toujours intéressant de connaître les idées qu'un peuple célèbre s'est formées sur ses origines, même quand elles ne sont pas sur tous les points d'une exactitude parfaite.

Masoudi, dans un autre endroit, s'exprime en ces termes[1] : « La ville de Babylone portait, dans les langues « persane et nabatéenne, le nom de *Babil*, بابل. « Parmi les savants d'entre les Perses et les Nabats[2], « plusieurs prétendent que ce mot dérive de la planète « de Jupiter, qui, dans leur ancienne langue, était ap-« pelée *Bil*, بيل. » Plus loin Masoudi range parmi les Chaldéens les Nabats de l'Irak[3]. « Les Chaldéens, « dit-il ailleurs, sont les mêmes que les Syriens, ap-« pelés autrement *Nabath*. » Il assure que les Syriens ou Chaldéens parlaient la langue syriaque, et portaient, chez les Arabes, le nom de *Nabat*[5]. Il ajoute[6] que, suivant quelques historiens, les Syriens sont identiques avec les Nabats; que suivant d'autres les Syriens descendent d'un frère de Loudmasch, fils de Nabit

[1] *Kitab-altenbih*, man. de Saint-Germ. 337, fol. 25.

[2] Je n'ai point hésité à lire ici النبط au lieu de القبط (les Coptes), que présente le manuscrit.

[3] *Kitab-altenbih*, man de Saint-Germ. 337, fol. 51 r.

[4] *Ib*. fol. 106 *r*. 101 *v*.

[5] *Ib*. fol. 101 v.

[6] *Moroudj-aldzeheb*, man. ar. 598, fol. 68 *r*., man. de Constantinople, tom. 1, fol. 93 *r*.

Plus loin il dit : « Les habitants de Ninive faisaient « partie de ceux que nous appelons *Nabités* et *Syriens*, « qui forment une seule nation et parlent une même « langue ; celle des Nabits diffère seulement par un « petit nombre de lettres, mais le fond du langage est « identique[1]. »

Masoudi atteste que les rois qui portaient le titre d'*Ardevan* et faisaient partie des *Molouk-attawaïf*, c'est-à-dire des successeurs d'Alexandre, régnaient sur les Nabatéens et occupaient dans l'Irak la contrée que baigne l'Euphrate[2]. « Le dernier prince qui tomba « sous les coups d'Ardeschir, fils de Babek, dit ailleurs « le même écrivain, fut un roi des Nabatéens nommé « Bad, fils de Bend, qui résidait dans le *Sawad* de « l'Irak (la Chaldée), et avait sous sa dépendance la « ville de Kasr-ebn-Hobaïrah[3]. »

Au rapport du géographe Iakout[4], le canal appelé *Nahr-almélik*, نهر الملك, qui communiquait de l'Euphrate au Tigre, fut, suivant quelques récits, creusé par ordre d'Akfourschah, fils de Balasch, le dernier des rois nabatéens.

Abou'lfaradj assure que l'empire des Nabatéens Chaldéens fut renversé par Darius le Mède et transféré aux Perses[5].

D'après les passages que je viens de recueillir, il

[1] *Moroudj*, tom. I, fol. 96 r.

[2] *Ib.* fol. 104 *r.* et *v.*

[3] *Ib.* fol. 110 *r.*

[4] *Moschtarik*, man. pag. 918.

[5] *Historia dynastiarum*, tom. I, pag. 80.

est clair que, dans les idées de Masoudi, les Nabats ou Nabits avaient formé une grande nation, que l'on confondait souvent avec les Syriens, avec qui ils avaient une communauté d'origine et de langage; qu'ils occupaient cette vaste étendue de pays comprise entre le Tigre et l'Euphrate, et désignée chez les anciens par les noms de *Mésopotamie* et de *Chaldée*. Cette assertion est confirmée par le témoignage des meilleurs écrivains orientaux. L'auteur de l'agriculture nabatéenne dit expressément que les Nabats étaient les habitants de Babylone avant le règne des Chaldéens[1]. Le même écrivain comprend ailleurs, parmi les Nabats, les Cananéens et les habitants de la Syrie[2]. Enfin, si on l'en croit, les Nabats avaient cultivé tous les genres de sciences; c'étaient eux qui en avaient été les inventeurs, et qui en avaient transmis la connaissance aux autres peuples.

Le judicieux Ebn-Khaldoun partage entièrement l'opinion que je viens d'exposer. Si l'on en croit cet historien[3], la civilisation s'était constamment maintenue dans l'Irak, attendu que cette province avait été sans interruption soumise à la domination des Nabats et des Perses, dans la personne des rois Chaldéens, Keïaniens et Cosroès.

Le même auteur[4], parlant des anciens peuples qui dès l'origine des sociétés avaient eu un gouvernement

[1] Man. ar. 913, fol. 8 *v*.

[2] *Ib*. fol. 78 *r*. 115 *v*. 153 *v*.

[3] *Proleg. histor.* man. fol. 138 *r*.

[4] *Ib*. fol. 10 *v*. 11 *r*.

régulier, une langue et des institutions à part, met de ce nombre les premiers Perses et les Nabats.

Ebn-Khaldoun, dans un autre endroit, s'exprime en ces termes[1]: « Les Chaldéens, avant eux les Syriens, et de leur temps les Nabatéens (car je lis encore ici le nom النبط, au lieu de celui de « Coptes, القبط), s'adonnèrent avec ardeur à l'étude « de la magie, de l'astrologie, et à la connaissance des « influences et des talismans. »

Enfin le même historien[2], parlant de la magie, nous donne les détails suivants : « Les livres qui traitaient « de cette science étaient comme perdus parmi les « hommes, à l'exception de ce qui était consigné dans « les ouvrages des peuples anciens, antérieurs à la « mission de Moïse, tels que les Nabatéens, les Chal- « déens. Ces sciences existaient donc chez les Syriens, « habitants de Babylone, et en Égypte chez les Coptes. »

Dans tous ces passages, comme on vient de le voir, le nom de Nabats ou Nabatéens désigne la population primitive et indigène de la Chaldée et des provinces voisines. Ce sont probablement les Nabatéens qu'Eusèbe désigne sous le nom de *Babyloniens*, et qu'il distingue des Chaldéens[3]. Ils occupaient toute cette contrée que l'on appela depuis l'*Irak-Arabi*, en donnant à ce nom toute l'extension possible, c'est-à-dire en y comprenant même, comme je le dirai ailleurs, plusieurs provinces situées au delà du Tigre.

[1] *Proleg. histor.* fol. 185 *v.*

[2] *Ib.* fol. 193 *r.*

[3] *Chronicon Armenum*, tom. I, pag. 64.

Un géographe arabe anonyme[1] expose et développe sur ce sujet une opinion qui s'éloigne un peu de celle qu'a exprimée Masoudi. « Les Nabatéens, dit cet écrivain, descendent de Nabit, fils de Kanaan, fils de « Kousch, fils de Kham. Ils habitaient la province de « Babylone, et eurent pour roi Nemrod le Grand. On « comptait parmi eux les Chaldéens, الكلدان, les Casdéens, الكسدان, les Djenban, الجنبان, les Garméens, الجرامقة, les Koutaris, الكوثاريون, les Cananéens, qui « étaient d'origine nabatéenne. Ce sont eux qui, les « premiers, se sont appliqués à l'architecture, ont fixé « les divisions territoriales, creusé des canaux, planté « des arbres, inventé les amulettes, les fumigations, « les sortiléges et tous les procédés magiques. Tous « étaient Sabéens, et adoraient les étoiles et les idoles. »

On voit que ce géographe, en copiant un passage d'un écrivain plus ancien, a commis une erreur grave, puisqu'il fait descendre les Nabatéens de Kham, tandis qu'ils reconnaissaient Sem pour leur aïeul. Il ne s'est point rappelé que, suivant Masoudi, ce peuple, forcé de se soumettre aux armes de Nemrod, avait, dans la personne de ce prince et de ses successeurs, obéi aux lois des enfants de Kham.

L'auteur de l'ouvrage arabe intitulé *Ikhwan-alsafâ*[2], parlant de plusieurs personnes qui naissent à la même heure, sous l'influence d'une même constellation, ajoute : « Les uns naissent dans le pays des « Arabes, d'autres dans celui des Nabatéens, d'autres

[1] Man. ar. 581, fol. 141 v.

[2] Man. ar. 1105, pag. 54.

« dans celui des Arméniens. » On voit facilement que dans ce passage le pays des Nabatéens désigne les contrées situées entre le Tigre et l'Euphrate.

Ne voulant rien dissimuler de tout ce qui peut répandre quelque jour sur la question qui fait l'objet de ce mémoire, je rapporterai ici un passage qui semble contredire l'opinion que je viens d'émettre. Un des plus judicieux d'entre les historiens arabes, Tabari[1], s'exprime en ces termes : « Les Nabatéens qui habitent « aujourd'hui le *Sawad* (la Chaldée) et les villages de « l'Irak descendent tous des Araméens, ارمانيان, qui, « lorsque les Arabes s'emparèrent de leur pays, se « dispersèrent dans les campagnes et s'adonnèrent à « l'agriculture. » Un historien persan anonyme[2] a copié cette assertion, qu'il a seulement un peu modifiée. « Lorsque les Arabes, dit cet écrivain, s'établirent « sur l'emplacement des villes de Hirah et d'Anbar, « ils y trouvèrent une population composée d'un reste « d'Araméens, et qu'ils chassèrent de cette contrée. « Suivant quelques-uns, les Nabatéens qui habitent « le *Sawad* de l'Irak et les villages de ce pays sont la « postérité de ces Araméens. »

Cette assertion, si je ne me trompe, ne doit point être prise à la lettre. En effet, on ne peut pas supposer qu'une poignée d'hommes réduits à fuir devant les armes victorieuses des Arabes eût donné naissance à cette nombreuse nation de Nabatéens qui se trouvait répandue dans une si grande étendue de pays, d'au-

[1] Traduction persane; man. pers. 63, fol. 165 v.
[2] Man. pers. de l'Arsenal 20, fol.

tant plus que, comme l'histoire l'atteste, la meilleure partie de la population indigène se soumit paisiblement à la domination des musulmans et consentit à payer annuellement la capitation. Il est donc naturel de croire qu'à une époque plus ancienne, avant la naissance de l'islamisme, lorsque les tribus arabes n'étaient nullement animées de cet esprit ardent de prosélytisme que leur inspira Mahomet, ils ne pouvaient avoir aucun intérêt à expulser les habitants primitifs, dans lesquels ils trouvaient des sujets industrieux et actifs. Ainsi donc l'émigration ne put être que fort peu nombreuse. En outre, nous voyons que dans la ville de Hirah, et dans les autres lieux où les Arabes avaient établi leur empire, il existait toujours une population indigène, professant la religion chrétienne et jouissant d'autant de liberté que peut en concéder un gouvernement despotique. Enfin les anciens habitants de Hirah, d'Anbar étaient de la même extraction que ceux du reste de la Babylonie. Tabari atteste d'une manière expresse que c'étaient des Araméens, ارمانيان ; par conséquent leur arrivée dans les pays situés au delà de l'Euphrate n'y amena point une population de race différente, et ne modifia en aucune manière la nature de celle qui habitait cette contrée. On peut donc conclure seulement que des Araméens, en plus ou moins grand nombre, ayant, à une époque ancienne, fui devant les Arabes qui venaient occuper Hirah et les autres parties de la Chaldée situées à l'occident de l'Euphrate, avaient traversé ce fleuve et s'étaient réunis aux habitants primitifs, dans lesquels

ils se fondirent insensiblement. En effet, longtemps avant les plus anciens établissements des Arabes sur la rive occidentale de l'Euphrate, il existait dans la Chaldée et la Mésopotamie une population indigène à laquelle les auteurs orientaux donnent le nom de *Nabatéens*, et à laquelle allèrent se réunir les Araméens chassés par les Arabes des bords de l'Euphrate. Ces habitants primitifs sont les mêmes que ceux dont parle Masoudi sous la dénomination de *Chaldéens* et de *Babyloniens*. Suivant cet historien, « les Chaldéens ne diffèrent point des Babyloniens : un débris « de ce peuple existe encore aujourd'hui dans les marais, entre Wasit et Basrah, dans les villages qui s'y « trouvent compris. En faisant leurs prières, ils tournent le visage vers le pôle septentrional et le signe « du Capricorne[1]. »

D'après les divers témoignages que je viens de rassembler, je crois pouvoir conclure que ce nom de *Nabatéens*, pris dans sa véritable extension, désignait la population de race araméenne qui habitait les contrées situées entre l'Euphrate et le Tigre.

Mais, dira-t-on, si le nom de Nabatéens avait réellement une origine antique et désignait une race d'hommes aussi nombreuse que célèbre, comment est-il possible que cette dénomination ne se rencontre pas, avec le sens que je lui donne, ni chez les écrivains de l'antiquité, ni même chez les historiens syriaques ? On pourrait répondre à cette difficulté en citant le témoignage de Masoudi, qui atteste dans plu-

[1] Man. de Saint-Germ. 337, fol. 93 r. et v.

sieurs passages[1] que le nom de *Nabats* devait son origine aux Arabes. Si ce fait était exact, on concevrait sans peine que ce nom fût resté inconnu aux autres peuples de l'Orient. Mais cette solution, quoique plausible au premier abord, ne me paraît pas devoir être adoptée. En effet, le mot *Nabat* ou *Nabit* ne présente pas dans la langue arabe une signification satisfaisante. Masoudi prétend, il est vrai, que suivant quelques traditions[2] les habitants de la Chaldée avaient reçu le nom de *Nabats* parce qu'ils avaient *inventé* l'art de cultiver les terres et de faire sortir l'eau du sein de la terre, قيل انما سموا بذلك لاستنباطهم الارضين والمياه. Mais cette étymologie, peu naturelle, peu conforme au génie de la langue arabe, a été imaginée après coup, pour trouver dans cet idiome l'origine d'un nom qui avait quelque célébrité; d'ailleurs les différences que l'on remarque dans la manière dont ce mot est écrit chez les auteurs arabes suffiraient seules pour faire croire qu'il appartient à un autre langage. Quant à ce qui concerne le témoignage des écrivains de l'antiquité, on doit être peu surpris de voir les Grecs et les Latins ignorer le nom des habitants de la Babylonie et de la Mésopotamie, puisqu'ils n'ont guère mieux connu le véritable nom des Syriens; et on ne saurait conclure de ce silence que la dénomination de Nabatéens ne fût point encore en usage. Il est vrai que l'on ne peut pas citer de preuves formelles qui démontrent l'existence antique de ce nom; mais du

[1] Man. de Saint-Germ. 337, fol. 26 *r*.
[2] *Ib*. fol. 51 *r*.

moins on peut produire, à l'appui du témoignage des meilleurs écrivains orientaux, des preuves indirectes qui constatent que ce nom n'était point inconnu dans les contrées au delà de l'Euphrate. Joseph [1] parle d'un habitant de l'Adiabène qui était fils de Nabatée. Voilà donc ce nom employé comme nom propre dans l'Adiabène, pays situé au delà du Tigre, qui faisait partie de l'ancienne Assyrie, et dont la population semble avoir parlé un langage mélangé de l'idiome perse et du syriaque. En effet, nous trouvons parmi les rois de cette province des noms qui appartiennent évidemment au langage des Perses, tels qu'Izates, Artaschir; et, d'un autre côté, le même habitant, fils de Nabatée, portait, dit Joseph, le surnom de *Chagiras*, c'est-à-dire *boiteux*. Or telle est la signification du mot ܚܓܝܪܐ dans la langue syriaque.

D'un autre côté, il existe une traduction arabe d'un ouvrage intitulé l'Agriculture nabatéenne, dont je parlerai plus bas, qui, si je ne me trompe, remonte à une assez haute antiquité, et que l'on peut regarder comme le seul monument littéraire que nous aient transmis les peuples de la Babylonie. Or, peut-on supposer avec quelque vraisemblance que le traducteur, Ebn-Wahschiiah, eût de son chef adopté ce titre, s'il ne l'eût trouvé en tête de l'ouvrage? On peut donc croire que le mot *Nabat* ou *Nabit* existait de temps immémorial chez les peuples de la Chaldée, et que c'était par ce nom que ces peuples se désignaient

[1] *Bell. judaic.* tom. II, pag. 355.

eux-mêmes. En effet, il est naturel de supposer que les habitants primitifs de la Chaldée, outre leur nom générique d'*Araméens*, en avaient un autre, par lequel ils se distinguaient des peuples de même race établis à l'occident de l'Euphrate. Or une dénomination de ce genre ne se rencontre nulle part chez les écrivains de l'antiquité. Mais il ne faut pas conclure de ce silence qu'elle n'ait pas réellement existé; on peut plutôt croire que les historiens grecs sont restés à ce sujet dans une entière ignorance, ce qui ne doit guère étonner quand on songe que les Grecs n'ont eu avec les peuples de la Babylonie que des rapports peu fréquents et peu intimes, tandis que les Arabes, se trouvant à l'égard des peuples de cette contrée dans une position limitrophe, parlant un langage, sinon semblable, du moins approchant du leur, ayant avec eux, soit comme alliés, soit comme ennemis, de nombreux points de contact, ont été plus à portée qu'aucune autre nation, et surtout que les Grecs, de connaître à fond leurs voisins et d'apprendre à les désigner par leur nom véritable.

Si cette dénomination ne fut pas aussi généralement connue qu'elle semblerait avoir dû l'être, Masoudi nous donne de ce fait une explication qui paraît au moins fort plausible. Si l'on en croit ce judicieux historien[1], les habitants de la contrée appelée ايرانشهر (l'*Iran*), ayant vu la perte de leur puissance, avaient depuis l'islamisme rejeté le nom de Nabatéens, et s'étaient pour la plupart donnés pour sujets naturels des rois de Perse.

[1] Man. de Saint-Germ. 337, fol. 27 v.

D'ailleurs des peuples entiers peuvent quelquefois, sans aucun motif apparent, oublier et laisser tomber en désuétude le nom sous lequel ils ont été connus durant un grand nombre de siècles. La nation syrienne offre de ce fait un exemple bien frappant. On me permettra sans doute d'entrer à cet égard dans quelques détails qui peuvent ne pas être dépourvus d'intérêt.

Dès les premiers temps historiques, les annales de l'Orient nous montrent une nation puissante, nombreuse et occupant les vastes contrées qui s'étendent depuis le nord de la Palestine jusqu'au delà du Tigre. Cette nation est la même que les Grecs ont désignée par le nom de *Syriens*, Σύροι, mais qui, dans sa langue et dans celles des peuples voisins, était appelée *Aram*, אֲרָם, ou *Orom*, ܐܘܪܡ, suivant la prononciation usitée dans les différents dialectes. L'origine des Araméens remonte jusqu'aux temps voisins du déluge, et coïncide avec celle des peuples les plus célèbres de l'ancienne Asie; car, suivant le récit de Moïse, Aram, père de cette nation, était fils de Sem et frère d'Élam et d'Aschour, premiers ancêtres des Perses et des Assyriens[1]. Comme la contrée qui portait le nom d'Aram était d'une immense étendue, elle se subdivisait naturellement en plusieurs grands états, dont chacun se distinguait par un surnom particulier. Ainsi, dès le temps d'Abraham, on désignait par le nom de *Faddan-Aram*, פַּדַּן אֲרָם, *Plaine d'Aram*[2], ou *Aram-*

[1] *Genes.* cap. x, vers. 22.

[2] *Ib.* c. xxv, v. 20; c. xxviii, v. 2, 5, 6, 7; c. xxxi, v. 18.

Nahraïm, ארם נהרים (Aram des deux fleuves)[1], tout le pays compris entre le Tigre et l'Euphrate, que les Grecs nommèrent ensuite *Mésopotamie*. Plus tard nous trouvons, dans la Bible, *Aram-Dammesek*[2], ארם דמשק, c'est-à-dire la partie du pays d'Aram dont Damas était la capitale; *Aram-Tsoba*[3] ארם צובא, qui, si l'on en croit Michaëlis, désignait la contrée où était située la ville de Nisibe[4]; et enfin *Aram-Bet-Rehob*[5], ארם בית רחוב, nom d'un royaume placé sur les bords de l'Euphrate. L'adjectif *Arami*, ארמי, ou *Arammi*, ארמי, désignait un homme appartenant à quelque branche que ce fût de la nation araméenne. Ainsi la Bible l'applique également à Laban, natif de la Mésopotamie[6], et aux habitants des pays en deçà de l'Euphrate[7].

Le mot *Aram* est resté presque ignoré des Grecs et des Latins, car Strabon est à peu près le seul écrivain qui atteste d'une manière expresse que les Syriens se désignaient eux-mêmes par la dénomination de Ἀρίμοι ou Ἀραμαῖοι[8]. Mais ce nom n'a pas été inconnu aux historiens arabes, du moins aux plus anciens et

[1] *Genes.* cap. xxxiv, vers. 10.
[2] *Samuel*, II, cap. viii, vers. 5.
[3] *Ib.* I, cap. xiv, vers. 47; II, cap. viii, vers. 3.
[4] *Commentationes*, tom. I, pag. 57 et suiv.
[5] *Samuel*, II, cap. x, vers. 6.
[6] *Genes.* cap. xxxi, cap. 20, 24.
[7] *Reg.* II, cap. viii, vers. 29.
[8] *Geographia*, lib. i, pag. 42; lib. xiii, pag. 627; lib. xvi, pag. 784, 785, ed. Casaubon.

aux plus exacts. Nous lisons dans Hamzah-Isfahani que les *Arman*, الارمانيون, sont les Nabatéens de la Syrie[1]. Les *Arman* sont nommés par Tabari comme les ancêtres des Nabatéens de l'Irak[2]. Masoudi, parlant de la montagne appelée *Alem-alscheïtan*, عـــلم الشيطان (la montagne du diable), située non loin de celle de Tour-Abdin, طور عبدين, ajoute : « On y « trouve des restes des *Arman*, qui font partie des « Syriens[3], هو جبل فيه بقايا الارمان من السريانيين. »

Le même écrivain comprend, parmi les Chaldéens, les Assyriens, الاثوريون, et les Arman, الارمان[4]. Plus bas il ajoute que les Arman étaient les Nabatéens-Armanis, الارمان هم النبط الارمانيون. Enfin il raconte que les rois Sassanides, en établissant leur domination dans l'Irak, anéantirent la puissance des Nabatéens et des Arman[5].

Au rapport d'un historien persan anonyme, que j'ai déjà eu occasion de citer[6], les Arabes, lors de leur premier établissement dans les environs de Hirah et d'Anbar, chassèrent les *Armins* qui habitaient ces cantons, et qui étaient un reste de la nation d'Aram. Enfin je crois retrouver le même nom dans un passage d'Ebn-Khaldoun. Cet habile écrivain, exposant en peu de mots l'histoire des enfants d'Israël, dit qu'ils eurent

[1] Ap. Rasmussen, *Historia præcipuorum Arabicorum regnorum*, pag. 30.

[2] Man. pers. 63, fol. 165 *v*.

[3] Man. de Saint-Germ. 337, fol. 88 *r*.

[4] *Ib*. fol. 51 *r*.

[5] *Ib*. fol. 60 *r*.

[6] Man. pers. de l'Arsenal 20, fol.

à soutenir des guerres contre les peuples de la Palestine, les Chananéens, les Arméniens, les Iduméens, les Ammonites et les Moabites[1] :

حاربتهم امم الفلسطين والكنعانيون والارمن وادوم
وعمون ومواب

Comme nous ne voyons point, dans l'histoire de l'Ancien Testament, que les Juifs aient jamais eu de relations hostiles avec les Arméniens, je crois qu'il s'est glissé ici une erreur, que l'on peut, ce me semble, attribuer à Ebn-Khaldoun lui-même. Il est assez vraisemblable que cet historien, ayant lu dans un auteur plus ancien le mot *Arman*, ارمان, qui était depuis longtemps tombé en désuétude, et qui lui était peut-être totalement inconnu, aura cru bien faire en retranchant une seule lettre, un *élif*, et substituant ainsi le nom des Arméniens à celui des Syriens.

Quant à ce qui concerne l'étymologie du nom de *Syriens*, quelques auteurs orientaux font dériver ce mot d'une ville nommée *Souria*, dont on voit les ruines à quelque distance d'Alep[2]. Un écrivain arabe assure même[3] que la ville de Hémes se nommait primitivement *Souria*, mais cette dernière assertion paraît complétement fausse. Quant à la première, elle n'est pas mieux fondée; car la ville de Souria n'a jamais joué dans l'histoire un rôle assez brillant pour avoir communiqué son nom à une vaste contrée, dont

[1] *Prolégomènes*, man. ar. fol. 84 *v*.
[2] Masoudi, *Moroudj*, tom. I, fol. 225 *r*. et *v*.
[3] *Inscha*, man. ar. 1573, fol. 89 *r*.

elle ne fut jamais la capitale. On ne saurait songer non plus à la ville de *Soura*, située sur la rive de l'Euphrate, et dont j'aurai occasion de parler plus au long.

Il est bien plus naturel de supposer, à l'exemple de plusieurs savants, que le mot de *Syrie* est simplement une abréviation de celui d'*Assyrie*.

A l'époque où les Grecs commencèrent à entretenir avec l'Orient des relations suivies, les conquêtes des Assyriens avaient jeté un si grand éclat, que l'on s'accoutuma insensiblement à donner leur nom à toutes les contrées qu'ils avaient soumises à leur empire. Mais bientôt on sentit le besoin de distinguer entre eux des peuples répandus sur une aussi vaste étendue de pays; pour atteindre ce but, on imagina de retrancher la première syllabe du mot Assyriens et d'employer le nom de *Syriens* pour désigner les peuples établis en deçà de l'Euphrate. Toutefois on ne fut pas toujours exact à observer cette différence, et l'on confondit en plus d'une circonstance les noms de *Syriens* et d'*Assyriens*. Hérodote, parlant des Assyriens[1], dit qu'ils portaient ce nom chez les barbares, et chez les Grecs celui de *Syriens*. Justin dit aussi : « Les Assyriens, « qui par la suite furent nommés Syriens, » *Assyrii qui posteà Syri dicti sunt*[2]. D'un autre côté, Virgile, parlant de la pourpre, la désigne par le nom d'*assyrium venenum*. Au rapport de Plutarque[3], Cassius, après la défaite de Crassus, ayant pris des

[1] *Histor.* lib. VII, cap. 63.

[2] *Ib.* lib. I, cap. 2.

[3] *Vita Crassi*, tom. I, pag. 556.

guides fidèles, arriva dans l'Assyrie (c'est-à-dire dans la Syrie). Ammien Marcellin emploie le mot *assyria lingua* pour désigner la langue syriaque[1]. Un fait achève de confirmer cette étymologie du nom des *Syriens*. Les Arméniens, qui ont toujours été parfaitement au fait de ce qui concernait les peuples de leur voisinage, n'ont jamais connu qu'un seul nom, celui d'*Asori*, *ասորի*, qu'ils emploient pour désigner les Syriens.

Les noms de *Syrie*, ܣܘܪܝܐ, *Syrien*, ܣܘܪܝܝܐ, ne tardèrent pas à s'introduire chez les peuples mêmes que les Grecs et les Romains désignaient abusivement par ces dénominations, et qui, comme je l'ai dit, habitaient depuis la mer Méditerranée jusqu'au delà de l'Euphrate. Ces peuples s'accoutumèrent à se donner eux-mêmes ce nom, qu'ils auraient dû repousser comme étranger, et laissèrent presque tomber en désuétude le véritable nom que leurs ancêtres avaient porté depuis les temps les plus anciens.

On demandera sans doute quelle raison puissante amena un pareil changement : on serait tenté de l'attribuer à l'influence de la dynastie grecque des Séleucides, qui durant plusieurs siècles donna des lois aux contrées situées entre la Méditerranée et l'Euphrate; mais je ne saurais admettre cette hypothèse. En effet, les rois grecs, maîtres d'une partie de l'Orient, y furent toujours considérés comme des étrangers; les Grecs ne s'amalgamèrent jamais avec les peuples dont

[1] *Histor.* lib. XIV, cap. 8, pag. 42, ed. Vales.

ils avaient fait la conquête. Des villes helléniques s'élevèrent en différentes provinces de l'Asie; mais leurs habitants, isolés de tout ce qui les entourait, par les mœurs comme par le langage, étaient l'objet de la haine et de la jalousie de leurs voisins : une méfiance réciproque divisait des hommes qui auraient dû se réunir et n'avoir qu'un intérêt commun. Les rois, absolus dans leur capitale et les villes qui les entouraient, n'exerçaient dans les parties éloignées du centre de leur empire qu'une autorité d'autant moins forte qu'elle n'était fondée que sur la crainte. Vainement ils avaient ordonné que le grec fût la langue de la chancellerie et des affaires; le gros de la nation continuait à faire usage de sa langue maternelle. Les princes avaient eu la prétention d'imposer aux villes anciennes de leurs états des noms grecs, mais les habitants se refusaient obstinément à admettre ces changements; ils continuaient à se servir des anciennes dénominations, qui survécurent à la ruine de la puissance des Séleucides et se sont maintenues jusqu'à nos jours. Ammien Marcellin remarque expressément que les noms grecs imposés aux villes de l'Orient par les monarques Séleucides n'avaient pu faire oublier les anciennes dénominations[1], et nous pouvons encore aujourd'hui vérifier l'exactitude de cette assertion.

A quoi donc peut-on attribuer l'introduction des noms de *Syrie*, *Syriens* chez les peuples qui habitaient les contrées en deçà de l'Euphrate? C'est, si je ne me trompe, à la religion chrétienne. On sait que

[1] *Histor.* lib. XIV, cap. 8, pag. 42.

cette religion s'établit de très-bonne heure à Antioche et dans les provinces voisines. Les livres du Nouveau Testament furent immédiatement traduits dans la langue du pays. Or ces livres étaient écrits dans la langue des Grecs, et offraient par conséquent les expressions et les dénominations en usage chez ce peuple. Or les noms de *Syrie*, de *Syriens* se trouvaient souvent employés dans les livres fondamentaux du christianisme. Les habitants des pays situés entre la Méditerranée et l'Euphrate, se voyant désignés par une dénomination qui leur était étrangère, mais qui se trouvait en quelque sorte consacrée par l'autorité des livres qu'ils vénéraient à tant de titres, ne crurent pas sans doute pouvoir rejeter ce nom, et l'adoptèrent sans répugnance. Ils se persuadèrent que, régénérés par un nouveau culte, ils devaient sous tous les rapports devenir un peuple nouveau et abjurer leur nom antique, qui semblait leur rappeler l'idolâtrie à laquelle le christianisme venait de les arracher. Cette conjecture est, si je ne me trompe, confirmée par un fait que je crois décisif. Dans la langue syriaque ecclésiastique, le mot *armoïo*, ܐܪܡܝܐ, qui ne diffère du nom ancien, *ormôïo*, ܐܪܡܝܐ, que par une seule voyelle, désigne *un païen, un idolâtre*. Ainsi s'introduisit le nom de *Sourioïo*, ܣܘܪܝܝܐ, *Syrien*.

Quant à la dénomination *Orom*, *Aram*, ou ܐܪܡ ܐܪܡܝܐ, *le pays des Araméens*, elle fut appliquée

de préférence à la contrée que les Grecs et les Latins appelaient *Assyrie*. Or il faut observer que, longtemps avant l'époque de la naissance du christianisme, on s'était accoutumé à désigner par le nom d'*Assyrie*, non plus la contrée située au delà du Tigre qui avait eu Ninive pour capitale, mais l'ancienne Babylonie. Hérodote[1] place Babylone dans l'Assyrie, aussi bien qu'une bourgade nommée *Ardericca*, située sur le bord de l'Euphrate[2]. Labynète, roi de Babylone, est nommé par lui *roi d'Assyrie*[3]. Plus loin, chez le même historien, le mot *Assyrie* désigne la Babylonie[4]. L'Arménie est indiquée comme située au-dessus de l'Assyrie[5]. Plutarque, dans la vie de Crassus[6], raconte que le perfide Arabe Ariamnès, voulant distraire les soldats romains, épuisés de fatigue et de chaleur, leur représentait en riant qu'ils n'étaient plus dans l'Italie, mais qu'ils parcouraient les frontières des Arabes et des Assyriens. Strabon, donnant la description de l'Assyrie[7], remarque expressément qu'elle comprenait la Babylonie et les provinces voisines. Ammien Marcellin nous donne sur ce sujet des détails non moins précis. Cet historien rapporte[8] que de la

[1] *Herodoti Musæ*, edente Baehr, liber I, caput 178, tom. I, pag. 387.

[2] *Ib.* cap. 185; *ib.* pag. 411.

[3] *Ib.* cap. 188; *ib.* pag. 419.

[4] *Ib.* cap. 193; *ib.* pag. 430.

[5] *Ib.* cap. 194; *ib.* pag. 436.

[6] Tom. I, pag. 466.

[7] *Geograph.* lib. XVI, pag. 736.

[8] Lib. XX, pag. 254.

ville de Carres deux routes conduisaient dans la Perse; l'une par l'Adiabène et la rive du Tigre; l'autre par l'Assyrie et les bords de l'Euphrate. Cet écrivain judicieux n'ignorait pas, et remarque expressément, que l'Assyrie des anciens portait de son temps le nom d'*Adiabène*[1]. Mais, distinguant les époques, il place dans l'Assyrie les villes de Babylone, de Séleucie, de Ctésiphon, etc.[2]. Il peint l'armée romaine entrant sur les frontières de l'Assyrie[3]. Il parle du mur élevé par Sémiramis pour défendre l'Assyrie[4]. Enfin il nous représente Julien, au milieu de sa téméraire expédition, délibérant et consultant les dieux pour savoir s'il devait opérer sa retraite en traversant l'Assyrie, ou se diriger vers la Corduène[5]. Zozime nous apprend que la forteresse de Circesium touchait aux frontières de l'Assyrie[6]. Il dit que la ville de Carres séparait les pays romains de ceux des Assyriens[7]. Il parle d'un bras de l'Euphrate qui se prolongeait vers l'Assyrie[8]. Il affirme que Ctésiphon était la principale ville de l'Assyrie[9]. Au rapport de Procope[10], lorsque l'Euphrate est arrivé dans le pays des Assyriens, il se

[1] *Geograph.* lib. xx, pag. 370.
[2] *Ib.* pag. 371.
[3] *Ib.* pag. 389.
[4] *Ib.* pag. 393.
[5] *Ib.* pag. 412.
[6] *Historia,* liber III, caput 12, pagina 227, edente Reitemeyer.
[7] *Ib.* pag. 228.
[8] *Ib.* pag. 235.
[9] *Ib.* pag. 241.
[10] *De bello Persico,* tom. I, pag. 49.

réunit au Tigre. Le même historien rapporte[1] que l'armée perse, guidée par l'Arabe Alamondar, traversa l'Euphrate dans l'Assyrie, et vint ravager la province de Comagène. . . . .

Après cette digression, qui s'est peut-être un peu trop prolongée, je reviens aux Nabatéens. Ce peuple n'était pas toujours resté renfermé dans les limites de la Babylonie; à une époque très-ancienne, le roi d'Assyrie Asar-Addon avait envoyé dans la Palestine les Cuthéens, qui, suivant toute apparence, tiraient leur origine de Koutha, ville de Babylonie, et adoptèrent ensuite le nom de *Samaritains*. Nous apprenons d'un historien arabe, Ebn-Schaker[2], que dans la ville de Damas il se trouvait un quartier appelé *Nibatoun*, النبطون, parce qu'il était habité exclusivement par des Nabatéens. L'auteur du *Kitab-alagâni* fait mention des Nabatéens, qui étaient établis aux environs de Iathrib, c'est-à-dire de Médine[3]. Au rapport du même écrivain[4], des Arabes de la tribu d'Aschar, s'étant avancés dans la province de Bahreïn, arrivèrent à Hadjr, où ils traversèrent une peuplade de Nabatéens qui y faisaient leur résidence. Ils se fixèrent auprès d'eux et les forcèrent bientôt de quitter leurs demeures. Ce récit est confirmé par un passage du lexicographe Djeuheri, qui s'exprime en ces termes : « Au rapport d'Aïoub-ben-Kiribbah, les habitants de

[1] *De bello Persico,* tom. I, pag. 52.
[2] Man. arabe 638, fol. 43 *v*
[3] Tom. III, fol. 443 *r*.
[4] *Ib*. fol. 162.

« la province d'Oman sont des Arabes qui sont de-« venus Nabatéens; et ceux de Bahreïn, des Nabatéens « qui se sont faits Arabes[1]. »

Il paraît que cet établissement des Nabatéens sur la rive méridionale du golfe Persique remontait à une époque fort ancienne, car Strabon raconte que des Chaldéens, exilés de leur pays, s'étaient fixés dans la ville de Gherra, sur la côte d'Arabie[1].

Au rapport de Iakouti[2] et de l'auteur du *Marâsid-alitla*[3], la ville de Tib, située entre la Babylonie et le Khousistan (la Susiane), était habitée par des Nabatéens, qui, bien qu'ils eussent embrassé l'islamisme, avaient conservé l'usage de leur langue primitive.

Quant aux Nabatéens de la ville de Pétra, je crois qu'ils n'étaient point Arabes d'origine, mais qu'ils formaient une colonie araméenne venue de la Babylonie, et qui, rivalisant avec la population syrienne de Palmyre, profita de sa position pour se livrer aux spéculations du commerce le plus étendu.

On me demandera sans doute sur quoi je me fonde pour attribuer aux Nabatéens une origine araméenne. Je répondrai que l'identité de nom forme déjà, en faveur de cette opinion, une présomption très-forte. Il est difficile de croire qu'il existât, à si peu de distance l'une de l'autre, deux nations désignées par une dénomination commune, sans qu'il y eût entre elles com-

[1] Man. arab, 1245, fol. 249 r.
[2] *Geographia*, lib. XVI, pag. 766.
[3] *Moschtarik*, man. pag. 153.
[4] Man. pag. 431.

munauté d'origine; et si les Nabatéens d'Arabie étaient réellement une colonie de ceux de la Babylonie, cette circonstance expliquerait comment on trouvait, chez un peuple placé au milieu des déserts, environné de tribus nomades, une civilisation beaucoup plus avancée que celle qui existait chez ses voisins. En second lieu, nous lisons dans Diodore de Sicile que les Nabatéens, voulant détourner loin de leur pays les armes d'Antigone, adressèrent à ce prince une lettre écrite en syriaque[1]. Or il est bien à présumer que le langage dans lequel se trouvait rédigée cette lettre était le même que parlaient habituellement les hommes qui l'avaient écrite; sans quoi ils eussent probablement choisi de préférence la langue grecque, qui était, on peut le croire, la seule que connût et parlât le monarque dont les Nabatéens voulaient conjurer le ressentiment.

En troisième lieu, parmi les villes occupées par les Nabatéens, nous en avons désigné une qui portait le nom de *Hauara*, c'est-à-dire *blanche*. Or il est facile de voir que ce mot, avec cette signification et cette terminaison, appartient essentiellement à la langue syriaque.

Nous avons dit plus haut qu'un historien arabe fait mention des Nabats de Médine. Un scoliaste habile, passant en revue les dix noms qu'avait portés successivement la ville de la Mecque, indique celui de *Koutha*, كوثا[2]. Or nous savons, par des témoignages

[1] *Diod. Sic. Bibl. hist.* lib. XIX, cap. 96; tom. VIII, pag. 414.
[2] Scol. ad Ebn-Dored, vers. 50, man. arab. 490.

authentiques, que cette dénomination a de tout temps existé dans la Babylonie, et qu'elle désignait deux villes de quelque importance.

J'ai admis, d'après le témoignage unanime des écrivains orientaux, que les Nabatéens étaient d'origine syriaque; j'ai soupçonné en conséquence qu'une colonie de cette nation était venue, à une époque ancienne, occuper une partie de l'Arabie Pétrée, et étendre ses conquêtes le long du golfe oriental de la mer Rouge, et ce fait est loin d'être appuyé sur une simple conjecture: un témoignage bien important et bien authentique confirme mon opinion de la manière la plus formelle. Nous lisons, dans le second livre des Rois, que, du temps d'Achaz, Razin, roi de Damas, conquit la ville d'Élath et l'incorpora à l'empire des Syriens. Or, si cette place, située à l'extrémité septentrionale du golfe auquel elle donnait son nom, tomba alors au pouvoir de Razin, il est naturel de croire que la contrée environnante avait également subi les lois du souverain de Damas. Par conséquent les villes qui par leur position présentaient une importance réelle, durent recevoir des garnisons syriaques. Or Pétra était trop bien située pour ne pas attirer l'attention du vainqueur. Ainsi, à une époque si reculée, l'Arabie Pétrée se trouva en partie occupée par des Syriens, qui, soit comme soldats, soit comme marchands, soit pour tout autre motif, vinrent fixer leur demeure dans cette région lointaine. Donc les mœurs, la langue des Syriens, avaient dû s'introduire dans cette partie de l'Arabie et s'y conserver avec plus

ou moins de pureté, et cette circonstance, très-importante en elle-même, explique d'une manière fort naturelle comment, à une époque un peu plus récente, une colonie, composée d'hommes originaires des pays au delà de l'Euphrate, imagina de choisir pour sa résidence la contrée voisine de Pétra, où ces aventuriers ne devaient pas se trouver tout à fait étrangers, puisque parmi la population primitive ils allaient rencontrer des hommes avec qui ils étaient unis par une communauté d'origine.

Au reste, si j'admets qu'une colonie venue des contrées au delà de l'Euphrate s'était établie dans l'Arabie, et avait choisi Pétra pour sa capitale, je ne prétends pas dire que cette population fût entièrement composée d'étrangers. Nous savons, par le témoignage de l'auteur du Livre des Rois, que Razin, roi de Syrie, ayant conquis la ville d'Élath et les contrées voisines, les Iduméens revinrent en foule habiter cette ville, qu'ils avaient cru devoir abandonner au moment où elle était tombée sous la domination des rois de Juda. Je crois d'ailleurs que les Arabes qui habitaient ce canton, et ceux qui s'étaient établis dans les environs, ne manquèrent pas, lorsque les richesses affluaient à Pétra, devenue l'entrepôt d'un immense commerce, de se réunir aux étrangers pour former avec eux une seule nation, mais qu'elle conserva le nom des peuples qui en composaient la partie la plus active et la plus industrieuse. Cette fusion, si naturelle, rendrait raison du nom d'Arabes que les auteurs anciens donnent aux Nabatéens, et expliquerait ces noms,

d'origine véritablement arabe, que l'on retrouve parmi leurs chefs, tels que les noms d'*Oboda, Sylleus* (Sâleh), etc.

Cette origine étrangère que j'attribue aux Nabatéens peut encore faire concevoir un fait difficile à expliquer. Les Nabatéens d'Arabie, après avoir joué durant plusieurs siècles un rôle assez brillant, disparaissent tout d'un coup de la scène historique, de manière que l'on n'en trouve plus le moindre vestige. Il est facile de penser que ce peuple occupa les mêmes lieux, tant que l'étendue de son commerce et les richesses qui en étaient le fruit lui offrirent des ressources abondantes et les moyens de figurer avec quelque gloire parmi les nations de l'Asie; mais lorsque, par l'effet de circonstances que j'ai indiquées plus haut, le négoce de l'Orient eut pris une autre route, les Nabatéens, ayant vu tarir la source de leur opulence, n'étant plus en état d'entretenir des forces imposantes et de retenir dans le devoir les Arabes indociles qui formaient la masse de leurs sujets, durent abandonner des déserts arides, peu propres aux travaux de l'agriculture, retournèrent dans leur patrie primitive, ou allèrent chercher ailleurs des établissements qui pouvaient leur offrir des chances de spéculations heureuses et d'une opulence plus certaine.

On demandera peut-être à quelle époque les Nabatéens durent se fixer dans le désert d'Arabie, où ils résidèrent l'espace de plusieurs siècles. Il est difficile de donner sur cet objet une réponse satisfaisante. Les écrivains de l'antiquité et les historiens orientaux

se taisent également sur un fait qui, à leurs yeux, offrait un si faible intérêt. Pour des hommes qui étaient journellement témoins des catastrophes les plus terribles et les plus sanglantes, qui voyaient continuellement s'allumer des guerres acharnées dont le résultat était la conquête de pays immenses, qui contemplaient presque sans interruption la chute de monarchies puissantes et l'élévation de nouveaux empires, qu'importait l'établissement d'une petite peuplade dans un coin du désert de l'Arabie ? Un pareil événement devait passer inaperçu ; et l'on conçoit sans peine que les Nabatéens de l'Arabie Pétrée n'ont dû attirer les regards des autres peuples qu'au moment où leurs richesses et leur commerce les mirent en état de jouer quelque rôle sur la scène politique.

S'il est permis d'exprimer une conjecture sur le point d'histoire qui forme l'objet de ces recherches, on peut dire, comme je l'ai insinué plus haut, que les Nabatéens ne sont nommés nulle part dans le texte hébreu de la Bible, tandis qu'il y est fait mention des différentes peuplades dont ils étaient entourés ; que Pétra, qui devint par la suite la capitale des Nabatéens, est désignée d'une manière expresse, mais que les écrivains sacrés se taisent absolument sur le peuple qui fit fleurir cette cité et l'embellit de monuments si extraordinaires. On peut donc, si je ne me trompe, conclure de ce silence que, pendant le temps de l'existence des royaumes d'Israël et de Juda, les Nabatéens n'avaient point encore formé d'établissement dans l'Arabie Pétrée. On peut supposer avec quelque vraisem-

blance que le séjour des Nabatéens dans cette contrée remontait à l'époque des expéditions de Nabuchodonosor contre la Judée. Il est possible que, parmi cette foule d'hommes rassemblés de toute part, qui, volontairement ou involontairement, marchaient sous les drapeaux du monarque chaldéen, des habitants des pays au delà de l'Euphrate, voulant se soustraire aux fatigues d'une guerre aussi sanglante que pénible, aient fixé leur demeure au milieu des déserts de l'Arabie. Peut-être aussi Nabuchodonosor avait-il cru devoir établir, dans un emplacement aussi fort que Pétra, un corps de soldats qui pût tenir en bride les tribus du voisinage; et les enfants de ces guerriers, ayant avec le temps perdu leurs habitudes militaires et adopté des mœurs plus douces, auront déposé leurs armes pour embrasser une profession moins brillante, mais plus lucrative, celle du commerce. Un fait assez remarquable confirme à cet égard mes conjectures. Au rapport d'Étienne de Byzance, une tribu de Babyloniens était établie à Karak-Moba[1]; qui, comme on sait, n'était pas éloignée de l'emplacement de Pétra.

Au surplus, il est à remarquer que longtemps avant cette époque il existait déjà dans les parties nord-est de l'Arabie des noms de lieu qui semblent indiquer une origine araméenne. Non loin de l'extrémité septentrionale de la mer Morte était située la montagne de Nébo, נְבוֹ, sur laquelle Moïse monta par ordre de Dieu, afin de contempler avant de mourir cette terre

[1] *De urbibus*, pag. 22.

promise, l'objet de ses désirs, et dont un arrêt juste, mais sévère, lui interdisait l'entrée. Or le mot *Nébo* désignait une divinité qui était en grande vénération chez les Chaldéens, et dont le nom entre dans ceux de plusieurs rois ou personnages éminents, tels que Nabuchodonosor, Nabopolassar, Nabunandan, Naboschazdan, etc. Non loin de là était située la ville de Médaba, dont le nom, terminé par un *aleph*, א, nous offre la forme féminine des mots telle qu'elle existe dans les langues chaldaïque et syriaque. Dans les mêmes parages se trouvait un lieu, dont le nom, *Églaïm*, אגלים, paraît être le même qui ailleurs est écrit עגלים, et présentait ainsi ce changement du *aïn* en *aleph*, qui forme un caractère distinctif des dialectes d'au delà de l'Euphrate.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les Nabatéens de l'Arabie paraissent n'avoir conservé que durant quelques siècles une existence politique; et leur nom finit par tomber en oubli dans la contrée qui avait été le siége de leur puissance; mais dans les pays que je regarde comme leur plus ancienne patrie, et dont ils formaient la population primitive, ils continuèrent de subsister et de conserver leur dénomination antique. Aux différentes époques de l'histoire orientale nous voyons les Nabatéens répandus dans la Babylonie et la Mésopotamie y former une population nombreuse, entièrement distincte de celle des Arabes et autres conquérants de l'Asie.

Khaled, général arabe, après avoir achevé la conquête de la Babylonie, écrivant au roi de Perse,

chargea de sa lettre un Nabatéen nommé Zabakil[1].

Le Nestorien Amrou[2], parlant du patriarche Abd-leschou, atteste qu'il convertit à la religion chrétienne un grand nombre d'hommes du pays des Nabatéens, et qu'il bâtit, dans le voisinage de la colline de Sansar, un monastère sous le nom de *Mar-Saliba*, مار صليبا. Ailleurs il fait observer que la ville de Wasit était la capitale des Nabatéens[3].

Sous le règne du khalife Ommiade Hescham, fils d'Abd-almélik, un Nabatéen nommé Hasan avait la ferme des terres que ce prince possédait dans l'Irak[4].

Le poëte Abbas, dont il est fait mention dans le *Kitab-Alagâni*, était Nabatéen d'origine[5]. Moslem, père du poëte Daoud, appartenait à la même nation[6]. Le musicien Barsouma, qui florissait à la cour du khalife Raschid, était Nabatéen[7]. Masoudi vante la musique des Nabatéens[8], et il paraît qu'ils avaient hérité du goût de leurs ancêtres, car nous trouvons dans le livre de Daniel le nom de plusieurs instruments de musique qui étaient en usage chez les Babyloniens.

Le poëte Khazimi avait composé contre Ali ben-Haïthem des satires en langue nabatéenne[9]. Ali-ben-

[1] *Akhbar aldjilad*, man. ar. 638, fol. 21 v.
[2] *Madjdal*, man. de Saint-Germ. 82, pag. 743.
[3] *Ib.* pag. 857.
[4] Ebn-Schâker, man. ar. 638, fol. 476 v.
[5] Tom. III, fol. 476 v.
[6] Tom. I, fol. 374 r.
[7] *Kitab-alagâni*, tom. II, fol. 39 v.
[8] *Moroudj*, tom. II, fol. 250 v.
[9] *Kitab-alagâni*, tom. III, fol. 50 v.

Haïthem était Arabe, mais son aïeul était Nabatéen[1].

Le khalife Mahdi, étant à la chasse, entra dans la cabane d'un Nabatéen[2].

Le khalife Motasem, ayant pris la ville de Bagdad en aversion, et voulant fonder une autre capitale, avait déjà choisi pour son emplacement un lieu situé non loin du Tigre, sur les bords du fleuve *Kâtoul*, et qui était habité par des Nabatéens[3]. Le même prince, se promenant un jour dans les campagnes de l'Irak, un paysan qui ne le connaissait pas le pria de l'aider à relever son âne, qui s'était abattu. Le khalife s'étant prêté de bonne grâce à lui rendre ce service, cet homme lui adressa ses remercîments en langue nabatéenne[4].

Suivant une tradition rapportée par Ebn-Djouzi[5], Babek le Khorremi, qui tint si longtemps en échec toutes les forces de l'empire des khalifes, avait eu pour père un Nabatéen nommé Abd-allah, habitant du *Sawad* (la Babylonie).

Le poëte Motanebbi[6] dit, en parlant d'un personnage auquel il adresse ses vers : « Il rechercha le rang « d'émir dans les places frontières, tandis qu'il avait « été élevé sur le terrain qui s'étend entre *Karkhaïa* « et *Kalawadza*. »

[1] *Kitab-alagâni*, tom. III, fol. 50 *r*.
[2] Ebn-Athir, *Kâmel*, tom. I, fol. 30 *v*. 31 *r*.
[3] Masoudi, *Moroudj*, tom. II, fol. 146. *v*.
[4] *Ib*. fol. 145 *v*.
[5] Man. ar. 640, fol. 109 *r*.
[6] Man. arab. 1429, fol. 54 *r*.

طلب الامارة في الثغور وقد
نشاء ما بين كرخايا وكلواذا

Le scoliaste arabe fait cette remarque : « *Kerkhaïa* « et *Kalqwadza* étaient deux bourgs du pays des Na-« batéens. »

(*La suite au prochain cahier.*)

CONSTANTINOPLE EN 1830.

Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 4 novembre 1831, par M. Amédée Jaubert.

(Fin.)

CINQUIÈME, SIXIÈME ET SEPTIÈME COLLINES.

De tous les quartiers compris dans l'enceinte de Constantinople, celui qui présente l'aspect le plus triste, le plus misérable, c'est le Fanal : c'est là cependant que sont situées les églises patriarcales de Constantinople et de Jérusalem; c'est là qu'habitent les débris des familles grecques les plus anciennes; c'est là surtout que des tronçons, des fûts, des chapiteaux de colonnes, employés dans la construction des maisons modernes, indiquent l'antique existence d'édifices et de monuments. Sorti des rues obscures et tortueuses dont se compose ce quartier, on arrive, par une montée rapide, sur l'esplanade de la sixième colline, où s'élève la mosquée de Sélim Ier. Les marbres

dont elle est ornée furent apportés de la Troade par les ordres de ce conquérant de l'Égypte. Plus loin est la porte d'Andrinople; puis, en suivant l'enceinte des murs, vers le nord de la sixième colline, un *Tacsim*, réservoir curieux, où se partagent les eaux destinées aux divers quartiers de la ville; puis enfin *Tékir séraï*, improprement nommé *Palais de Constantin* ou *de Bélisaire*. Cet édifice, qu'on aperçoit de très-loin, parce qu'il est bâti sur une éminence, est le mieux conservé de tous; et cependant ses murs, qui font partie de ceux de l'enceinte, sont noircis, dégradés par le temps et couverts de lierre. Anciennement voisin du palais des Blaquernes, il est à présumer qu'il avait été construit pour servir de résidence, non point à l'empereur, mais au gouverneur militaire de la ville, comme une sorte de poste avancé. On montre, à peu de distance, la porte de Saint-Romain, aujourd'hui la *porte Courbe*, où tomba glorieusement le dernier des Paléologues, et la brèche par laquelle les Turcs entrèrent en 1453. Ce lieu n'est pas éloigné du point par lequel les Arabes, et ensuite les Latins, pénétrèrent; et, en effet, reconnu comme l'un des plus accessibles, il est tout simple que les assiégeants l'aient constamment préféré. Cependant cette muraille, successivement réparée par les soins de tant d'empereurs; ces tours dont les murs s'écroulent par blocs énormes, mais qui sont encore loin d'être sans solidité; ces fossés aujourd'hui à sec et plantés de figuiers, mais qui pourraient être facilement remplis d'eau douce (le niveau du terrain s'opposant à l'introduction des eaux de la

mer); et en général tous ces ouvrages, qui offrent aujourd'hui un aspect si mélancolique et si pittoresque, pourraient servir à la défense de Constantinople, s'ils étaient convenablement réparés.

Non loin de *Tékir Séraï*, est l'église de Saint-Romain; elle est petite, mais tout y respire un air de vétusté, propre à faire naître dans l'âme les plus tristes mais les plus douces impressions. Les murs, les tableaux, les monuments de cette église, tout est noirci par la fumée des lampes qui y brûlent depuis tant de siècles; tout est sombre, silencieux, usé par le temps; la chaire à prêcher, la balustrade du chœur, le principal prie-dieu, sont en bois orné de sculptures qui paraissent fort anciennes et d'assez bon goût. Auprès de l'église est un hospice pour les fous appartenant à la religion grecque, si tant est que l'on puisse honorer de ce nom d'hospice un établissement où, comme dans les *Timar hané* des mahométans, l'on ne connaît d'autre moyen de contenir ces malheureux que les chaînes, d'autres remèdes que des amulettes et des talismans; car c'est là surtout que l'aveugle superstition étend son empire. Au-dessous de l'autel est un caveau où coule une source froide et limpide, dont les eaux (personne n'en doute) ont la vertu de rendre la raison.

Le nombre des sources auxquelles les chrétiens orientaux et les Turcs attribuent des propriétés merveilleuses, et qu'ils désignent sous le nom d'*Aïasma*, est très-considérable à Constantinople et dans ses environs. On cite particulièrement celle de Phocas, près

de l'ancien port de Théodose; celle du Sauveur, illustrée par la consécration d'une église de ce nom ; celles de Saint-Anastase et de Sainte-Anne dans le Fanal; celle dite *Magoulotissia*, dont les eaux passent pour le spécifique le plus puissant contre les maux de dents; enfin la plus renommée de toutes, celle de *Balaukli*, où l'on vient de toute part en pèlerinage pour voir nager dans ses eaux *des poissons rôtis*.

Après avoir ainsi parcouru Constantinople de l'est à l'ouest, dans toute son étendue, il nous reste à dire quelques mots sur les établissements consacrés, dans cette capitale, à l'instruction publique, et sur les diverses institutions qui, depuis la chute des janissaires, ont été ébauchées par le sultan.

Personne n'ignore que l'instruction élémentaire qu'on donne aux enfants en Turquie se borne à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du Coran, et que cet enseignement a lieu dans des écoles ou *mekteb*, établies auprès des mosquées. Les enfants s'y rendent d'assez bonne heure, et étudient jusqu'à midi, heure à laquelle il est bien rare que quelqu'un se dispense de la prière. En été ils doivent revenir et travailler jusqu'à trois heures; mais, dans l'arrière-saison, peu de personnes assujettissent leurs enfants à cette obligation. Passé trois heures, non-seulement les écoles, mais encore toutes les boutiques, tous les bezesteins sont fermés; et si l'on ajoute à cette perte de temps celle qu'occasionnent les jours fériés, le Ramazan

et d'autres vacances, on concevra combien peu il en reste pour l'instruction. Cependant, malgré cet obstacle, malgré les imperfections de l'alphabet arabe et les difficultés résultant de la fréquence de l'omission des signes caractéristiques des voyelles, les enfants apprennent à lire en peu de mois.

Le mekteb consiste ordinairement en une vaste salle au rez-de-chaussée, autour de laquelle règne une banquette élevée de six pouces au-dessus du sol, recouverte de feutres ou de méchants tapis, que chaque élève est tenu d'apporter avec soi. Chacun s'assied à l'orientale, et lit ou répète sa leçon : aussi c'est un bruit à ne pas s'entendre; on a de la peine à comprendre comment l'instituteur peut reconnaître les fautes de prononciation commises par l'élève, et qu'il est si important d'éviter dans la lecture du Coran. Là, comme ailleurs, le métier de maître d'école n'est guère propre à enrichir celui qui le fait; mais un musulman pieux compte l'argent pour peu de chose, et le mérite de la bonne œuvre (*Sawab*) compense à ses yeux les désagréments de la profession. Les premiers livres qu'on met entre les mains des enfants sont des abécédaires, puis de courtes prières, puis des surates du Coran qu'ils sont tenus d'apprendre par cœur; à défaut de zèle ou de mémoire les coups ne sont pas épargnés.

Au sortir du mekteb, l'élève qui se destine à une profession autre que celle du commerce ou des armes va continuer ses études au collége ou *medresé*, où il doit s'occuper plus particulièrement de l'étude de la langue arabe et de celle de la théologie et du droit.

Ces medresés, fondés par la libéralité de divers sultans, sont, à Constantinople, en assez grand nombre; les plus considérables sont ceux de Sainte-Sophie et de la Suleïmanié, où l'on compte, dit-on, de quatre à cinq mille élèves, tous externes, mais nourris et habillés aux frais de la fondation pieuse ou wakouf. Du reste, les sciences exactes, les langues étrangères, les arts utiles ou d'agrément ne sont point enseignés dans ces colléges, et la moindre conversation suivie avec les membres de l'uléma les plus doctes prouve qu'ils n'ont que des idées superficielles sur tout ce qui ne se rattache pas aux abstractions métaphysiques, objet de leurs longues méditations.

Malgré les efforts tentés par Sélim III et par Mahmoud II pour donner aux études une direction plus utile, les Turcs, il faut le dire, n'ont fait et n'ont pu faire que peu de progrès; ce qu'ils ont gagné en expérience et en lumières, ils l'ont perdu en énergie; leur gouvernement a manifesté des velléités louables sans doute, mais malheureusement il ne s'est point encore opéré chez ce peuple si remarquable par son courage, et qui ne manque ni d'intelligence, ni de docilité, ni d'application au travail, une réforme réelle et salutaire dans les méthodes d'instruction.

L'insuffisance des moyens précédemment employés pour procurer à l'état des ingénieurs capables et des marins instruits a cependant fait sentir le besoin de fonder diverses écoles, parmi lesquelles celle de mathématiques, établie près de l'arsenal, tient le premier rang. Deux cents élèves y reçoivent une éduca-

tion dirigée vers des objets d'utilité positive, tels que la géométrie, le calcul, et même le dessin. Mais, sans l'étude des langues européennes, les connaissances que peuvent acquérir les élèves deviennent à peu près stériles; et les livres, les globes, les instrumens dont les salles de l'établissement sont ornées, ne peuvent être considérés que comme des objets de luxe et d'ostentation.

Indépendamment de cette école, il existe près de l'arsenal un bureau de constructions navales, où des officiers instruits travaillent journellement, sans autre secours que celui des gravures jointes aux traités relatifs à leur profession, dont ils ne sont pas en état de comprendre le texte; sans autre guide que le souvenir des conseils qui leur furent donnés par les ingénieurs français Leroy, Lebrun, Benoist et autres, ils parviennent à mettre tous les ans en mer des vaisseaux de ligne et des frégates, et tout porte à croire que, mettant à profit les ressources que leur offrent les belles forêts qu'ils possèdent sur les côtes de la mer Noire, de la mer de Marmara et de la Caramanie, les Turcs ne tarderont pas à réparer la perte de leur flotte à Navarin.

Deux établissemens nouveaux, l'école des langues et l'école de médecine, ont été fondés par le sultan actuel. Le sérasker a créé près de son sérail un collége spécialement destiné aux élèves qui se destinent à l'artillerie. Enfin les Européens de Galata viennent de fonder dans cette dernière ville un pensionnat, où des jeunes gens de toute classe pourront se livrer à d'utiles études.

Ceci nous amène à dire un mot des églises ou couvents catholiques qui existaient, avant le dernier incendie, soit à Galata, soit à Péra. Ces établissements, dans la plupart desquels les enfants recevaient une instruction élémentaire, étaient au nombre de huit, savoir : à Galata, la cathédrale de Saint-George, la paroisse de Saint-George et le couvent des Lazaristes de Saint-Benoît, monument curieux de l'architecture du XIIe siècle ; à Péra, l'église du palais de France, les paroisses de Saint-Antoine et de Sainte-Marie, le couvent des Pères de la Terre-Sainte et l'abbaye de la Sainte-Trinité, où résidait l'évêque de Chio.

De toutes les institutions que le désir d'imiter les Européens depuis ces dernières années a fait créer, celle qui a le mieux réussi (j'éprouve quelque embarras à entrer dans de tels détails) est l'école de musique militaire. On sait combien peu de progrès avait faits chez les Orientaux cet art, décoré par eux du nom d'*ilm*, ou de science par excellence. À peine si, dans tout l'empire turc, il se serait trouvé quelqu'un qui fût en état de noter un air passablement. En 1828 un musicien habile (M. Donizetti) ayant conçu et réalisé le projet de former quelques élèves, peu à peu le goût de la musique européenne se répandit. Le sultan voulut avoir une compagnie d'exécutants, et, au lieu des anciens charivaris, propres tout au plus à charmer des oreilles tartares, sa hautesse se procura le plaisir d'entendre, et parvint même à apprécier les savantes symphonies de Mozart et de Beethowen, et les marches brillantes de Rossini. On juge bien

qu'un tel exemple n'a point été perdu : le sérasker, le pacha du Bosphore, celui de Smyrne, ont voulu avoir aussi leur musique, et tout porte à croire que, sous ce rapport du moins, les ottomans pourront un jour marcher sur les traces des Allemands et des Italiens, leurs voisins.

Malgré le goût que le sultan manifeste pour la musique, la pêche à la ligne, la chasse, et les autres objets de pur agrément que l'activité des Européens offre à sa curiosité sans cesse renaissante, il serait injuste de ne pas dire que ce prince consacre à la lecture une partie des loisirs que lui laisse le soin de son vaste empire. Un atlas géographique (de Bonne et Desmarêts), publié à Paris en 1787, lui a fourni l'occasion d'étudier la configuration des diverses parties du globe, de transcrire en turc, de sa main, la plupart des noms de lieux, d'indiquer par des renvois en marge les points auxquels les noms se rapportent, et d'y ajouter diverses notes, qui prouvent que sa hautesse possède, en fait de géographie, des notions qui, pour être usuelles parmi nous, n'en sont pas moins remarquables et rares dans son pays.

C'est ainsi qu'en marge de la carte n° 26 de cet atlas, qui m'a été confié et que j'ai pu examiner à loisir, on trouve une indication portant que l'Amérique est limitée du côté de l'Asie par un bras de mer nommé le *détroit de Behring*, et qu'en marge de la carte de la Russie asiatique on lit la note suivante, que je traduis mot pour mot : « La jonction du Don « et du Wolga, par un canal, n'est point impossible ;

« elle avait même été tentée par Mehemed-Pacha, « sous le règne du sultan Murad III (1579), mais « divers obstacles arrêtèrent l'exécution de ce projet[1]. »

La carte du royaume de Pologne a donné lieu à l'observation qui suit : « Vers le milieu de l'année 1222 « de l'hégire (1807), à la suite des victoires rempor- « tées par les Français sur les Russes, l'empereur Na- « poléon eut avec celui de Russie, sur les bords du « fleuve dit *Niemen*, une entrevue qui fut suivie d'un « traité de paix dont il *nous* fut donné connaissance « par un écrit en date du 25 du mois de djemadz' al- « ewel. »

Ce qui prouve que l'auteur possède des connaissances assez positives en fait de géographie orientale, c'est qu'il n'a pas commis les fautes qui déparent le grand atlas turc publié à Constantinople sous le règne de son prédécesseur Sélim. En effet, dans ce dernier ouvrage, qui n'est qu'une copie imparfaite du grand atlas de Danville, les noms turcs, arabes et persans sont transcrits de la manière la plus incorrecte, et les fautes qui avaient pu échapper à notre illustre géographe ont été reproduites avec une désespérante fidélité. Dans l'atlas du sultan, du moins, la Pologne est désignée sous son nom de *Leh*; la Hongrie est appelée *Madjar*, la Valachie *Iflak*, la Moldavie *Bog-*

[1] Il est question de la coupure projetée en 1568 de l'isthme qui sépare le Don du Volga, dans l'histoire de la Moldavie par Costin, dont M. Hase a donné une curieuse notice dans le tom. XI des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, pag. 359 et suiv.

dan, la Transylvanie *Erdel*, et le Wolga a conservé son ancien nom d'*Étel*. La carte de la Perse et celle du Turkestan offrent des détails aussi instructifs que curieux, et l'on voit que cette partie du travail a été rédigée sur des documents authentiques, témoin la note suivante, dont nous donnons la traduction : « Le « lac indiqué sous le n°. 2, et situé à l'ouest du pays « des Uzbeks, était anciennement connu sous le nom « de *lac d'Amou*. En 1218 (1803) des ambassadeurs « du Bokhara étant venus à Constantinople, on leur « demanda des éclaircissements à cet égard. On con- « sulta également divers ouvrages historiques et géogra- « phiques, et il résulta clairement de ces informations « et de ces recherches que le lac dont il s'agit n'est « autre chose que celui que nous connaissions depuis « longtemps sous le nom de *lac de Khowarezm* (lac « d'Aral).

Toutes ces notes sont, en général, d'une écriture non-seulement très-lisible, mais belle ; car le sultan se pique d'être un des calligraphes les plus habiles de son empire ; et cette circonstance, jointe au peu d'estime que l'on fait généralement des livres qui ne sont point manuscrits, explique comment il se fait qu'au milieu des améliorations de tout genre qu'on tente à Constantinople, on ne reproduit pas un grand nombre de bons livres par la voie de l'impression.

De tous les moyens propres à atteindre le but qu'on se propose l'imprimerie serait sans doute le plus puissant ; mais le public (si l'on peut employer cette expression, qui n'a point d'équivalent exact dans les

langues orientales) n'en sent pas l'importance, et le gouvernement en repousse l'emploi : aussi l'établissement qui existait naguère à Scutari, et qu'on a transporté près d'Eski Séraï, à Constantinople, est-il extrêmement languissant. Il est sous la direction d'un nazir, qui se doute à peine de l'existence des ouvrages dont il serait le plus utile de multiplier les traductions, et qui compte à peine sous ses ordres cinq ou six compositeurs un peu exercés; deux presses seulement sont en activité, et le nombre des ouvrages imprimés durant les années 1829 et 1830 se réduit aux quatre suivants : 1° une relation de la chute des janissaires[1]; 2° une traduction de la Théorie des évolutions militaires à l'usage de l'infanterie; 3° une ordonnance relative aux nouveaux costumes, document curieux par son objet et par le mode insolite de publication; 4° un recueil de *fetvas*, ou décisions juridiques, assez estimé. Il faut convenir cependant que l'exécution de ces ouvrages est supérieure à celle des livres orientaux publiés en Égypte, en Perse, et même en Russie, et que s'ils laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'élégance et de la beauté des caractères, du moins, les épreuves en ayant été revues avec soin, les textes sont correctement imprimés. Quant aux imprimeries grecque, arménienne et latine qui existaient soit au Fanal, soit à Galata, soit à Péra, à l'exception du Dictionnaire arménien et turc publié par les soins de Duz-Ouglou, il n'en est sorti depuis plusieurs années

[1] M. Caussin de Perceval fils vient d'enrichir notre littérature d'une traduction de cet ouvrage important.

aucun ouvrage digne d'être cité. Les bibliothèques particulières et les magasins des *sahafs* ou libraires contiennent sans doute quelques manuscrits précieux; mais ce genre de richesse est devenu extrêmement rare depuis que les Persans se sont fait un point d'honneur de venir racheter chez les Turcs tout ce qui durant le cours du XVIIIe siècle leur avait été enlevé dans l'Aderbaïdjan par ces derniers. Aussi ne trouverait-on pas dans tout l'empire turc une collection comparable, sous le rapport du nombre et sous celui de l'intérêt, à celles de Vienne, d'Oxford, et surtout à celle de Paris.

S'il est difficile de se procurer à Constantinople de bons livres, il ne l'est guère moins de pouvoir faire de bonnes acquisitions en fait de médailles, de pierres gravées et d'autres objets d'antiquité. Cependant, à force de persévérance et de zèle, plusieurs personnes sont parvenues à se former des collections. C'est surtout de l'Asie Mineure que ces objets ont été rapportés, et tout porte à croire qu'un voyage scientifique dirigé vers cette péninsule serait suivi de résultats intéressants. Les ruines d'Amastra, sur le Pont; celles de Gordium ou de Juliopolis, sur le Sangarius; celles de Lystra, aujourd'hui Viran-khatoun-Séraï, situées à trente milles au sud d'Iconium; celles d'Archélaïs, aujourd'hui Ak-seraï, près des sources de l'Halys, n'ont jamais été décrites avec soin; et, malgré les travaux récents de Fourcade, de Kinneir et de M. Leake, il est permis de croire que des recherches bien dirigées amèneraient l'illustration de divers monuments incon-

nus, l'éclaircissement de divers points douteux, la résolution d'un grand nombre de problèmes historiques et géographiques d'un haut intérêt. Bien qu'épuisée par la guerre, l'Anatolie est en ce moment assez tranquille pour qu'un voyageur n'ait point à y redouter le déplorable sort de Schultz. D'ailleurs les mœurs des musulmans n'y sont ni aussi inhospitalières ni aussi farouches qu'on est disposé communément à le croire, et le pacha dont le pouvoir domine dans ces vastes contrées est ce même Khosrew, qui, durant le cours de son orageuse carrière, ayant dû la vie à des Français, tient à prouver aux Européens l'estime qu'il fait de leurs sciences, de leurs lettres, de leurs arts, et surpasse Mehemed-Ali lui-même sous ce rapport. Il est hors de doute que ce gouverneur protégerait les recherches scientifiques qu'on serait dans le cas de tenter.

J'ai eu l'occasion de lire, et même de traduire de l'italien, une nomenclature fort étendue des tribus kurdes ou turkomanes qui habitent la péninsule anatolique. Ce travail, entrepris par M. Brizzi, docteur en médecine, anciennement attaché à Galib-Pacha, offre des détails curieux sur ces populations peu connues. M. Brizzi assure que ces tribus doivent être divisées en quatre classes, savoir : 1° celles qui sont sédentaires et dépendantes du gouvernement; 2° les sédentaires et indépendantes; 3° les nomades dépendantes; 4° les nomades indépendantes et qui ne connaissent aucune autorité supérieure à celle de leur chef immédiat. J'ignore jusqu'à quel point ces distinctions

sont fondées, mais ce qui est de notoriété publique, c'est que la simplicité, la grossièreté de leurs mœurs a passé en proverbe à Constantinople, et que l'épithète d'Asiatique, et surtout de Turc, est toujours prise en mauvaise part.

Visiter des pays classiques, interroger leurs ruines, leurs souvenirs, observer les mœurs de leurs habitants, c'est se reporter vers les temps anciens. Avec quelque ardeur qu'aient été parcourues dans ces dernières années la Turquie d'Europe et d'Asie, l'Égypte, la Perse et l'Inde, ce qui reste à voir, à étudier, à décrire, offre un champ immense; et quand on songe aux obscurités qui voilent l'histoire des migrations des anciens Scythes et Bulgares, des tribus mongoles et turques; à l'incertitude où l'on est sur les marches des armées gauloises, grecques, romaines et croisées, et en général aux lumières que les sciences historiques pourraient retirer de l'observation des mœurs, de l'étude des monuments, et même de la simple inspection des lieux, on ne peut s'empêcher de regretter qu'un observateur versé dans la connaissance des langues, de l'histoire et de la géographie orientales, ne se soit point encore présenté pour éclaircir par lui-même les questions douteuses, et pour remplir la noble tâche de dérouler à nos yeux le tableau des révolutions de cette partie de l'ancien continent.

㑳梅香

TCHAO-MEI-HIANG,

Ou *les Intrigues d'une soubrette*, comédie chinoise, traduite par M. Bazin, membre de la Société asiatique.

(Suite et fin.)

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

(La scène est dans l'hôtel de Li-kiang, président du tribunal de la magistrature.)

LI-KIANG, suivi D'UN HUISSIER.

LI-KIANG.

Mon nom de famille est Li, mon surnom Kiang, et mon nom honorifique Chin-tchi. Depuis que j'ai reçu le titre de docteur j'ai rempli successivement divers emplois. J'ai d'abord suivi l'empereur pendant plusieurs années. Sa majesté, qui connaissait la pureté et le désintéressement que j'ai montrés dans l'exercice de toutes mes fonctions[1], et qui savait d'ailleurs que

[1] Li-kiang, ministre d'état et l'un des hommes les plus accomplis

j'avais acquis une grande habitude des affaires, a voulu me combler de ses bienfaits : elle a daigné m'élever au rang de moniteur impérial. Tout récemment encore elle m'a conféré l'honneur de présider le tribunal de la magistrature. — Je viens de parcourir une composition dont l'élégance et l'éclat ne peuvent se comparer qu'aux rayons brillants du soleil. Elle est d'un jeune homme, nommé Pé-min-tchong, fils de feu le général Pé. Il a répondu avec justesse à toutes les questions de l'empereur. Sa Majesté fut transportée de joie, et le nomma sans différer membre du collége des han-lin. C'est son père qui alla, dans ces derniers temps, avec Pei-tou, prince de Tsin, commandant en chef, réprimer l'insurrection de Hoay-si. Ils se trouvaient un jour étroitement cernés par les rebelles, quand le général, s'élançant tout à coup au milieu des combattants, les mit en fuite après un effroyable carnage. Il fut atteint de six coups de lance, mais il sauva la vie du prince. A quelque temps de là les

de son temps, était natif du pays de Tching-ting-fou, dans le Petche-li. C'est lui qui, pénétré d'un reproche qu'il recevait de l'empereur, lui répondit un jour : « Lorsque je suis en présence de votre « majesté, je place mon cœur où sont mes yeux et mes oreilles; si « la crainte de ceux qui approchent le plus de sa personne et celle « de perdre mes emplois et ma vie me faisait parler contre mon « opinion et déguiser la vérité, je serais peu reconnaissant de ses « bienfaits, et si elle n'ajoutait pas foi à ce que je lui dis, elle ferait « tort à mon zèle et à ma fidélité. — Vous me dites des choses, ré- « pliqua l'empereur, qu'aucun autre n'oserait me dire, et par là je « connais que vous êtes véritablement un fidèle serviteur : continuez « à me donner les mêmes preuves de zèle. » Voyez l'Histoire générale de la Chine, tom. VI, et les Mémoires concernant les Chinois, tom. XVI.

blessures qu'il avait reçues vinrent à se rouvrir. Comme il approchait de sa fin, Peï-tou lui demanda quelles étaient ses dernières volontés; le général répondit : « Je n'ai qu'une recommandation à vous faire, la voici : « J'ai un fils nommé Pé-min-tchong, qui cultive « les lettres depuis son enfance; si votre excellence « daigne l'élever en proportion de son mérite, je « mourrai sans regret. — N'ayez aucune inquiétude à « ce sujet, répliqua le prince; j'ai une fille dont le « nom d'enfance est Siao-man; eh bien, pour vous « témoigner ma reconnaissance, je promets d'en faire « l'épouse de votre fils. » Ils moururent ensuite tous les deux. — Aujourd'hui que Pé-min-tchong vient d'obtenir le titre éminent de tchoang-youen[1], j'ai reçu une commission de l'empereur : sa majesté m'ordonne d'aller chercher toutes les personnes qui composent la famille du ministre d'état, de les amener à la capitale et de faire préparer un hôtel pour les recevoir. Il me charge de présider moi-même au mariage, et, comme il veut que Pé-min-tchong accomplisse sur-le-champ cette union, je vais envoyer chercher une entremetteuse[2], afin qu'elle aille la proposer à la famille. (Aux huissiers.) Huissiers, qu'on fasse venir ici l'entremetteuse des magistrats.

L'HUISSIER.

J'obéis.

(Il sort.)

[1] Le premier sur la liste des licenciés.

[2] Les entremetteuses figurent toujours dans les cérémonies du mariage à la Chine; cette profession est donc fort honorable.

SCÈNE II.

UNE ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS, UN HUISSIER.

L'HUISSIER, appelant l'entremetteuse des magistrats.

Madame, monsieur le président vous demande.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Me voici, me voici. (A part.) Je suis l'entremetteuse des magistrats. Dans cette capitale c'est moi qui négocie tous les mariages des fonctionnaires publics. — J'aperçois, sur le seuil de la porte, un homme qui m'appelle; je vais aller le trouver. (A voix haute.) Holà! qui est-ce qui me demande?

L'HUISSIER.

Madame, c'est monsieur le président.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Monsieur le président! Oh! je vous suis.

(Ils sortent.)

SCÈNE III.

LI-KIANG, L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS, UN HUISSIER.

L'HUISSIER, annonçant l'entremetteuse des magistrats.

Monsieur le président, j'annonce l'entremetteuse que votre excellence a demandée.

LI-KIANG.

Faites-la entrer.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS, entrant et apercevant Li-kiang.

Votre excellence a demandé une entremetteuse. Dans quelle maison désirez-vous l'envoyer?

LI-KIANG.

Madame l'entremetteuse, allez de ma part porter ce mandat qui ordonne de conduire à la capitale la famille du ministre d'état Peï; proposez le mariage; dites aux parents qu'un ordre de l'empereur m'enjoint d'y présider; faites en sorte que mademoiselle Siao-man accepte pour époux le tchoang-youen de ce printemps[1], et, puisque nous sommes dans un jour heureux, réalisez sur-le-champ ce projet. Allez et ne mettez pas de retard.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Monsieur le président, je vais vous obéir.

LI-KIANG, à l'huissier.

Huissier, allez encore de ma part ordonner à un messager d'offrir les présents de noces.—Je sors avec vous et reviens à l'instant.

(Ils sortent ensemble.)

[1] C'est-à-dire, de la nouvelle promotion.

SCÈNE IV.

La scène est dans le palais de Tsin.

MADAME HAN, SIAO-MAN, FAN-SOU, UN DOMESTIQUE.

MADAME HAN.

C'est moi qui suis madame Han. Je viens de recevoir un bienfait de l'empereur. Il ordonne que l'on me conduise à la capitale, avec ma fille, dans un hôtel préparé pour nous. C'est une faveur nouvelle que je dois aux services et aux vertus de feu mon mari. (Au domestique.) Domestique, allez vous placer sur le seuil de la porte, et si vous voyez une personne venir, ayez soin de m'en informer sur-le-champ.

(Le domestique sort.)

SCÈNE V.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS, UN DOMESTIQUE.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

C'est moi qui remplis les fonctions d'entremetteuse des magistrats. En vertu d'un ordre impérial que je porte sur moi, je vais dans la maison du ministre d'état Peï proposer un mariage. — Me voici bientôt arrivée. (Au domestique.) Domestique, allez annoncer qu'une entremetteuse des magistrats est sur le seuil de la porte.

(Le domestique court annoncer l'entremetteuse des magistrats.)

SCÈNE VI.

MADAME HAN, SIAO-MAN, FAN-SOU, L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS, UN DOMESTIQUE.

(Le domestique annonce à madame Han l'arrivée de l'entremetteuse des magistrats.)

MADAME HAN.

Faites-la entrer.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS, apercevant madame Han.

C'est moi qui remplis les fonctions d'entremetteuse des magistrats. J'apporte un ordre de l'empereur. Sa majesté, désirant que mademoiselle votre fille accepte pour époux le tchoang-youen de ce printemps, a chargé Li-kiang, chef du tribunal de la magistrature, de présider lui-même au mariage; et comme nous voici dans un jour heureux, son excellence désire que cette union se réalise à l'instant même: en conséquence elle m'a ordonné de venir vous en informer. Veuillez donc préparer la pièce de satin rouge et le repas nuptial, car je pense que Li-kiang va arriver d'un moment à l'autre.

MADAME HAN.

Madame l'entremetteuse, allez dire que ma fille est fiancée et qu'il m'est impossible de donner mon consentement.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Madame, vous êtes dans l'erreur. J'apporte un mandat officiel. Comment oseriez-vous désobéir aux

ordres de sa majesté? Il faut qu'aujourd'hui même on réalise cette union.

SCÈNE VII.

LE MESSAGER DES NOCES, UN DOMESTIQUE.

LE MESSAGER DES NOCES.

Mon nom de famille est Hoang, mon surnom Kong. Je suis originaire de cette ville, et je remplis actuellement les fonctions de messager des noces. Aujourd'hui j'ai reçu de Li-kiang, président du tribunal de la magistrature, un ordre important: il me charge d'aller dans la maison du ministre d'état Peï offrir des présents de noces. — Domestique, annoncez dans la maison qu'un messager de l'empereur vient d'arriver.

(Le domestique sort.)

SCÈNE VIII.

MADAME HAN, SIAO-MAN, FAN-SOU, L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS, LE MESSAGER DES NOCES, UN DOMESTIQUE.

(Le domestique annonce l'arrivée du messager des noces.)

MADAME HAN.

Faites-le entrer.

LE MESSAGER DES NOCES.

Madame, je vous salue. J'apporte un ordre de Li-kiang, président du tribunal de la magistrature: il me charge de vous offrir des présents de noces.

MADAME HAN.

Aurais-je pensé qu'il m'arriverait un pareil contretemps? Que dois-je faire dans cette circonstance?

SIAO-MAN.

Hélas! que vais-je devenir?

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Je dois informer mademoiselle qu'aujourd'hui même elle va prendre un époux. On m'a dit que ce tchoang-youen avait revêtu les habits d'un docteur du troisième ordre : je ne vois ici personne d'une grande importance. Ne vous imaginez pas qu'il vous saluera; comment daignerait-il s'incliner à cause d'une femme? Que chacun de vous fasse les apprêts nécessaires, car je pense qu'il ne tardera pas à venir.

FAN-SOU, à Siao-man.

Qui aurait pu prévoir que nous recevrions aujourd'hui cet étrange message? On nous apporte un mandat de l'empereur qui nous informe que le tchoang-youen doit venir dans cette maison vous prendre pour épouse. S'il en est ainsi, comment congédierons-nous le jeune étudiant?

(Elle chante.)

Aujourd'hui l'empereur vous ordonne d'entrer dans la chambre nuptiale avec un jeune homme doué des plus rares talents.

(Elle parle.)

Mademoiselle, oserai-je maintenant vous interroger à ce sujet?

(Elle chante.)

Où est le jeune homme à qui vous avez donné un sac d'odeur?

SIAO-MAN.

On dit que ce tchoang-youen est doué de beaucoup de talents et d'instruction.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

C'est uniquement parce qu'il a obtenu le grade de docteur, à cause de ses succès littéraires.

SIAO-MAN.

Mais on dit aussi qu'il ne manque pas de défauts.

FAN-SOU.

C'est aujourd'hui même qu'il doit arriver.

(Elle chante.)

Gardez-vous de croire qu'il daignera vous saluer.

LE MESSAGER DES NOCES.

Eh bien, madame l'entremetteuse, l'heure où vous avez dû parler du mariage est passée depuis quelque temps! Qu'on prépare des parfums, des fleurs, des fruits, mille lanternes de papier, un arc, des flèches, les cinq céréales et des plantes champêtres; car d'un moment à l'autre le tchoang-youen peut arriver.

(Ils sortent tous.)

SCÈNE IX.

PÉ-MIN-TCHONG, en grand costume et suivi D'UN HUISSIER.

PÉ-MIN-TCHONG.

Je suis Pé-min-tchong. Qui aurait prévu ce qui m'arrive aujourd'hui? A peine les juges eurent-ils lu ma composition que je fus introduit dans le palais, où sa majesté m'examina; j'obtins le même succès qu'au concours. Voyant que je répondais avec justesse à toutes les questions, l'empereur s'écria: « En vérité, « Li, qui fut nommé han-lin sous la dynastie précé-« dente, n'était pas au-dessus de ce jeune homme. » Il mit le comble à ses bienfaits en me conférant le jour même le titre de tchoang-youen et celui de han-lin de treizième rang. — Aujourd'hui je viens de recevoir une dépêche impériale: sa majesté m'ordonne d'aller dans la maison du ministre d'état Peï, pour épouser sa fille Siao-man; mais je n'ai pas oublié qu'autrefois madame Han me chassa honteusement. Comment oserai-je me présenter devant elle? Je voudrais ne pas aller la trouver, mais je n'ose désobéir à l'ordre de l'empereur. — Employons un petit stratagème. En arrivant dans sa maison, je ferai semblant de ne pas la connaître; je verrai alors comment elle m'accueillera.

(Il sort.)

SCÈNE X.

PÉ-MIN-TCHONG, SIAO-MAN, FAN-SOU, L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS, LE MESSAGER DES NOCES.

(Pé-min-tchong s'avance.)

LE MESSAGER DES NOCES.

(Il récite des vers.)

Dans la capitale on voit une fleur s'épanouir à chaque pas. C'est moi qui vais inviter la jeune fiancée à descendre de son char pompeux. Aujourd'hui le phénix et sa compagne formeront un beau couple; l'époux et l'épouse, enivrés de bonheur, resteront unis pendant cent ans.

(Pé-min-tchong, prenant une tablette d'ivoire, cache sa figure et s'assied en face de Fan-sou.)

(Il parle.)

J'apporte une poignée des cinq céréales.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Qu'est-ce que vous en voulez faire?

LE MESSAGER DES NOCES.

Je l'apporte pour nourrir l'époux. Est-ce que vous ne me connaissez pas?

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Gardez-vous de débiter des extravagances.

PÉ-MIN-TCHONG.

Monsieur le messager des noces, retirez-vous.

(Le messager des noces sort.)

FAN-SOU.

Si je garde le silence, il dira que je ne comprends pas. Je vais glisser quelques mots à ce jeune lettré.

Mademoiselle la soubrette, réfléchissez un peu... Mon unique désir est de réaliser ce mariage, objet de tous mes vœux; mais si je viens à échouer dans mon projet, alors . . . .

(Elle chante.)

Je m'élancerai dans les profondeurs d'un abîme. Quand je voudrais supporter ce chagrin, ma résolution serait au-dessous de mes forces.

(Pé-min-tchong s'agite sur son siége.)

(Elle parle.)

D'où lui vient donc cette agitation?

(Elle chante.)

Ce pauvre lettré ne peut se faire à l'idée d'avoir pour épouse la fille du prince de Tsin.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Musiciens, faites résonner comme il faut vos instruments.

PÉ-MIN-TCHONG.

Gardez-vous de jouer l'air des deux sarcelles qui se livrent à de chastes plaisirs et se lamentent sans que leurs plaintes leur causent de la douleur: à quoi bon jouer cet air?

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Prenez du vin et versez-en au tchoang-youen, afin qu'il boive avec son épouse.

PÉ-MIN-TCHONG.

A quoi bon? Versez-moi du thé.

L'ENTREMETTEUSE DES MAGISTRATS.

Dans les cérémonies du mariage on ne peut se dispenser de prendre un peu de vin.

PÉ-MIN-TCHONG.

J'avais perdu l'espérance de retrouver mademoiselle; mon cœur va se briser à sa vue.

FAN-SOU.

« Quand un garçon naît, le père et la mère désirent « de lui trouver une femme; quand une fille naît, ils « désirent de lui trouver un mari. » Ce jeune homme avoue qu'il avait perdu l'espérance de revoir mademoiselle.

(Elle chante.)

N'avez-vous pas entendu dire que le plus grand malheur est de n'avoir pas de descendants? Quand dénouerez-vous la ceinture de soie parfumée?..... Il lit les livres à la clarté d'une lampe, dans son cabinet solitaire. A-t-il jamais peint ses sourcils? L'a-t-on jamais vu bondir à cheval au bas de la tour de Tchong-taï?

PÉ-MIN-TCHONG.

Si l'empereur ne m'ordonnait pas de venir ici, quand elle serait une femme d'une beauté rare, et même une immortelle du ciel de jade, je ne l'aimerais pas.

FAN-SOU, à Siao-man.

Il dit que si l'empereur ne lui ordonnait pas de venir ici, quand il s'agirait d'une immortelle du ciel de jade, il ne l'aimerait pas.

PÉ-MIN-TCHONG.

Un jeune homme doué de sentiments élevés ne songe qu'au mérite et à la réputation. Que voulez-vous qu'il fasse de cette femme?

FAN-SOU, à Siao-man.

Le tchoang-youen, avec sa tablette d'ivoire, cache à moitié sa figure. Je ne sais pas encore quelle est la mine de ce jeune lettré : tâchons donc de voir.

(Elle chante.)

Son visage est plein de noblesse et de fierté ; décidément c'est un jeune homme d'une beauté accomplie.

(Elle parle.)

Je vais m'avancer un peu pour le voir.

PÉ-MIN-TCHONG.

Madame l'entremetteuse, où allume-t-on les cierges fleuris du mariage ?

(Fan-sou regarde en riant.)

SIAO-MAN.

Pourquoi ris-tu ?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Ce n'est point cette circonstance qui m'excite à rire, c'est que j'ai pris le voleur sur le fait. Autrement pourquoi rirais-je si fort ?

SIAO-MAN.

Qu'y a-t-il de si risible là-dedans ?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Ce soir un de vos amis arrive d'un pays éloigné.

SIAO-MAN.

De qui est-il parent ?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Ce soir vous ornerez vos cheveux d'une aiguille d'or.

SIAO-MAN.

De qui parles-tu?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Autrefois il est sorti de ce palais le front couvert de honte, mais aujourd'hui il revient avec un visage fier et assuré. On dirait Licou-loui lorsqu'il entra sans le savoir dans le séjour des dieux.

SIAO-MAN.

Je ne pense pas que ce soit lui.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Il n'est pas besoin de deviner, je le reconnais maintenant: c'est ce jeune homme à qui vous avez pensé mille fois; il redescend du palais de la lune, avec la palme académique qu'il y a cueillie.

SIAO-MAN.

Modère donc ta joie. Ne va pas prendre une personne pour une autre.

PÉ-MIN-TCHONG.

Holà! petite esclave, de qui parlez-vous? Quand je garde le silence, pourquoi débiter de pareilles folies? Si vous croyez que je ne vous reconnais pas, eh bien, approchez-vous; je vais vous interroger.

FAN-SOU.

Mademoiselle, je vais parler; pour vous, gardez le silence.

PÉ-MIN-TCHONG.

Pensez-vous que je n'oserai pas vous frapper?

FAN-SOU.

Si vous êtes le nouveau tchoang-youen, vous êtes alors le gendre de la maison. Pourquoi voudriez-vous me frapper?

PÉ-MIN-TCHONG.

Vous ne songez qu'à débiter des folies. Qui êtes-vous?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Je parle en qualité de suivante.

PÉ-MIN-TCHONG.

Eh bien, puisque je suis le gendre de la maison, je suis donc votre maître.—Comment n'aurais-je pas le droit de vous frapper?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Je vous en prie, monsieur le docteur, attendez un instant avant de lever la main.

(Pé-min-tchong, prenant une tablette d'ivoire, fait mine de vouloir la frapper.)

(Elle parle.)

Qui frappez-vous?

PÉ-MIN-TCHONG.

Comment! n'êtes-vous pas mademoiselle Fan-sou? Il n'y a pas de quoi faire l'étonnée.

FAN-SOU, se mettant à rire.

(Elle chante.)

La personne que vous voyez devant vous est une petite esclave qui ne sait pas distinguer les rangs.

PÉ-MIN-TCHONG.

N'est-ce pas mademoiselle Siao-man qui est de ce côté?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

C'est celle qui une fois vous apostropha d'un ton si violent.

PÉ-MIN-TCHONG.

Cette nuit-là, je m'en souviens, mademoiselle, m'adressant de vives réprimandes, faillit me faire mourir.

FAN-SOU.

(Elle chante)

Mademoiselle a toujours conservé une vertu rigide.

PÉ-MIN-TCHONG.

C'est madame qui s'est opposée à notre union. Fan-sou, aujourd'hui qu'il y a un ordre de l'empereur, me renverra-t-elle?

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Quoi qu'il en soit, c'est l'ordre impérial qui vous envoie. Préparez promptement la table pour mettre le miroir de jade [1].

[1] Un jour une femme chargea son neveu de lui trouver un gendre; le neveu demanda à sa tante si elle se contenterait d'un jeune homme qui lui ressemblât. La tante, ayant répondu qu'elle n'espérait pas rencontrer un gendre qui eût autant de mérite, le neveu s'en alla et revint bientôt après en disant : « J'ai déjà trouvé un gendre qui est tel que vous me voyez. — Est-il riche, demanda la « tante? — Comme moi, répondit le jeune homme; il m'a demandé « des présents, et je lui ai donné un miroir. » Enfin le jour du mariage, le neveu se présenta lui-même pour devenir le gendre, et, arrivé à la maison de la fiancée, celle-ci lui dit : « Avant que vous « eussiez ôté mon voile, je savais déjà que c'était vous. » Voy. Gonçalvez, *Arte China*, nº 174.

PÉ-MIN-TCHONG.

Je demande à ma belle-mère la permission de la saluer.

SCÈNE XI.

LES MÊMES, MADAME HAN.

MADAME HAN.

Je disais : Qui est-ce? et justement c'est Pé-min-tchong.

PÉ-MIN-TCHONG.

Je vous en prie, madame, veuillez vous asseoir. Que l'on apporte du vin : j'en offrirai une tasse à ma belle-mère.

FAN-SOU.

Arrêtez.

(Elle chante.)

Madame n'a jamais bu de vin.

PÉ-MIN-TCHONG.

Puisque madame n'accepte pas, je prendrai la liberté de boire plusieurs tasses.—Il n'y a pas de festin délicieux sans musique. (Aux musiciens.) Musiciens, faites donc résonner vos instruments.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Je ne puis entendre ce vacarme assourdissant.

PÉ-MIN-TCHONG, déposant la tasse.

Ma belle-mère, asseyez-vous, je vous prie; recevez les salutations de votre gendre.

FAN-SOU.

Arrêtez, ne saluez pas.

(Elle retient Pé-min-tchong et chante.)

Il salue respectueusement sa belle-mère; je vais lui tendre la main et le relever.

PÉ-MIN-TCHONG.

Je salue ma belle-mère; pourquoi me faites-vous lever?

FAN-SOU.

N'avez-vous pas dit.....

PÉ-MIN-TCHONG.

Qu'est-ce que j'ai dit?

FAN-SOU.

« Comment un homme pourrait-il, à cause d'une « femme, se courber humblement? »

(Elle chante.)

Vous apportez le manteau de cour violet et la ceinture d'or.

PÉ-MIN-TCHONG.

Elle n'a pas oublié une seule de mes paroles!

MADAME HAN.

Monsieur le tchoang-youen, je vous prie de ne pas m'en vouloir; je ne suis plus cette femme sévère qui vous a expulsé de sa maison. Comment aurais-je pu prévoir ce qui m'arrive aujourd'hui?

PÉ-MIN-TCHONG.

A cette époque vous avez daigné, madame, abaisser vos regards sur moi; aujourd'hui que l'empereur

m'accorde un rang illustre, je vais jouir de la richesse et des honneurs.

FAN-SOU.

Monsieur, vous êtes un homme de talent, élevé au grade de tchoang-youen; vous ne ferez pas honte à la fille du ministre d'état.

(Elle chante.)

Siang-jou épouse la belle Tcho-wen-kian, dont la joie épanouit le visage.

SIAO-MAN.

Ce jour va mettre aussi le comble à la joie de Fan-sou.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

C'est un heureux mariage qui descend du ciel. Le bruit s'en répandra dans tout le royaume. On peut dire qu'une fille vertueuse épouse un homme de talent. Mademoiselle, ce tchoang-youen, qui est doué de mille agréments et qui vous aime avec passion, a reçu les bienfaits de l'empereur. Sa majesté l'honore d'une haute dignité et le comble de bonheur en le choisissant pour être votre époux. Que ce jeune homme est beau! que son air est noble et imposant! Vous êtes redevable de tant de félicité à la décision de l'empereur.

(Un domestique entre sur la scène.)

LE DOMESTIQUE.

J'annonce à madame et au tchoang-youen qu'un messager impérial vient d'arriver.

PÉ-MIN-TCHONG.

Préparez une table et des parfums, et disposez-vous à recevoir le messager de l'empereur.

FAN-SOU.

(Elle chante.)

Je désire que pendant des milliers d'années le peuple soit tranquille et le royaume florissant.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, LI-KIANG.

LI-KIANG.

Je suis Li-kiang. Chargé d'un message impérial, je viens dans la maison du prince de Tsin accomplir un mariage et distribuer des récompenses. Pé-min-tchong, et vous tous ici présents, mettez-vous à genoux du côté du palais impérial; écoutez l'ordre de l'empereur :

Parce que votre père, feu le lieutenant général d'infanterie, a secouru Peï-tou dans le danger, le prince, voulant récompenser un si grand bienfait, a promis que sa fille Siao-man deviendrait votre épouse. Maintenant que vous avez obtenu les grades de licencié et de docteur, je viens réaliser cette heureuse alliance. Sa Majesté confère à madame Han une noblesse de trois générations et lui fait présent de mille onces d'argent.

Écoutez :

(Il récite des vers.)

Le prince de Tsin est un sujet illustre qui, par ses exploits, a reculé les bornes du royaume. Il a légué sa ceinture de jade, et comme Pé-min-tchong s'est élevé jusqu'aux nues par ses succès littéraires, je viens, au nom de l'em-

pereur, réaliser cette heureuse union. Sa majesté donne à Siao-man un bonnet orné d'un phénix et un manteau d'étoffe rouge brodée; à madame Han dix mille onces d'argent. Aujourd'hui sa majesté confère des dignités et accorde des récompenses : vous tous, acceptez avec gratitude les bienfaits de l'empereur.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER ACTE.

NOTE DU TRADUCTEUR.

Tchao-meï-hiang, ou *la Soubrette accomplie*, tel est le titre courant de la pièce que nous avons traduite. C'est la première comédie d'intrigue venue de la Chine. Comme *le Jeune orphelin de la famille de Tchao*, mis en français par M. Stanislas Julien[1], comme *les Chagrins dans le palais de Han*, dont M. Davis a donné des fragments[2], Tchao-meï-hiang est tiré du célèbre répertoire intitulé 元人百種 *Youen-jin-pé-tchong*[3], qui renferme cent pièces de théâtre, composées pendant la dynastie des petits-fils de

[1] *Tchao-chi-kou-eul*, drame chinois où Voltaire a puisé le sujet de son Orphelin de la Chine, a été traduit en 1731 par le père Prémare, mais M. Stanislas Julien a mis en français toute la partie lyrique, que le savant missionnaire avait retranchée.

[2] Voyez *Han-kong-tsew, or the sorrows of Han, a chinese tragedy, translated from the original, with notes*, by John Francis Davis. London, 1829.

[3] La Bibliothèque du Roi possède une édition du Youen-jin-pé-tchong, en 40 vol. in-8°. Elle se trouve aussi, mais incomplète, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Gengiskhan (1259 à 1368 de notre ère). C'est une des époques les plus brillantes de la littérature moderne. Tout le monde sait que la Chine étendit sur ses conquérants la souveraineté de sa langue et de ses institutions.

On trouve dans la préface de l'éditeur chinois du Youen-jin-pé-tchong quelques renseignements bibliographiques et littéraires sur ces pièces de théâtre, appelées par les Chinois *tsa-ki ;* une table indiquant les noms de quatre-vingt-deux auteurs dramatiques de la dynastie des Youen; les titres courants de cinq cent cinquante-deux pièces qu'ils ont composées, et le nombre de volumes que forment ces pièces.

L'éditeur, homme d'érudition, avertit dès le commencement ses lecteurs qu'il a fait un triage sévère entre ces compositions dramatiques, en telle sorte que les cent pièces des Youen forment, à proprement parler, le théâtre chinois du premier ordre. Nous serions tenté de croire que les noms des auteurs et les titres de leurs pièces ne sont pas jetés arbitrairement sur le tableau de l'éditeur. En effet le nom de Ma-tchi-youan y figure le premier; c'est l'auteur du *Han-kong-tsieou* (les Chagrins dans le palais de Han), et cette pièce elle-même, où l'intérêt dramatique est plus puissant que dans les quatre pièces connues des Européens, se trouve inscrite la première. Nous pourrions donc supposer que Ma-tchi-youan marche à la tête des auteurs de l'époque des Youen, et que, si l'éditeur lui accorde la première place dans l'index, c'est probablement parce que cet écrivain a montré plus d'ima-

gination et de profondeur que les autres. Après Ma-tchi-youan vient Wang-chi-fou, auteur du *Si-siang-ki* (Histoire du pavillon d'occident). Dans notre hypothèse un peu hasardée[1], l'Orphelin de la famille de Tchao est le chef-d'œuvre de Ki-kiun-tsiang, comme Tchao-meï-hiang est le chef-d'œuvre de Tching-te-hoeï, et c'est un motif pour nous de regretter que le travail qui précède n'offre pas une reproduction plus élégante de l'original, que nous avons suivi pas à pas.

Il y a quelques années, nous ne connaissions pas la poésie théâtrale des Chinois, dont la sagesse et la lucidité forment un singulier contraste avec la poésie vague et nébuleuse de quelques peuples orientaux. On sait que M. le professeur Stanislas Julien, en traduisant le premier toute la partie lyrique de deux pièces chinoises, a ouvert aux sinologues une branche inconnue de la littérature moderne, et ceux qui profitent aujourd'hui de son enseignement et de son zèle doivent, pour rendre hommage à ses travaux, réhabiliter, selon la mesure de leurs forces, ces compositions pleines d'intérêt, qui offrent une peinture animée, souvent ingénieuse, des mœurs du plus populeux empire de l'Asie. Nous disons réhabiliter, car le drame chinois a ses détracteurs en Europe. On dirait que nos critiques ont pris au sérieux les allégations mensongères de quelques voyageurs anglais, ignorants et partiaux, au point de dédaigner les travaux de Prémare et de mettre en doute l'érudition profonde et l'honneur littéraire de notre savant com-

[1] On peut croire que l'éditeur a suivi l'ordre chronologique.

patriote[1]. Les uns ne craignent pas d'avancer, dans des notices fort intéressantes d'ailleurs, que les drames sont dédaignés des Chinois et mis en dehors de la bonne littérature. Si ces écrivains entendent que les pièces de théâtre ne sont pas écrites dans la langue *savante,* dans la langue sublime, concise et elliptique des King et des anciens livres, cela est vrai. Il n'y a pas de drames en kou-wen, parce que le kou-wen n'a pas, comme la langue mandarinique, des termes pour tous les besoins et des expressions pour tous les sentiments et leurs innombrables modifications. La langue savante a sa littérature qui lui est propre, comme la langue moderne a la sienne. D'autres affirment que ces beaux génies des Youen, *Youen-kiun-ying,* qui, pour amener leurs contemporains vers une étude plus pittoresque et plus attachante du passé, ont conçu l'histoire sous le point de vue dramatique et cultivé tous les genres; qui ont cherché, non-seulement dans les traditions nationales, mais encore dans les théogonies et les légendes religieuses des peuples étrangers, le renouvellement du génie poétique moderne, affaibli depuis les Tang, que ces hommes, disons-nous, gardaient l'anonyme ou se servaient de noms d'emprunt.

Ces assertions, qu'il nous soit permis de le dire, sont fort inexactes. Il est vrai qu'à différentes époques, et particulièrement sous les Tang, les grands lettrés, c'est-à-dire ceux qui se livraient à une étude profonde des King et des ouvrages de l'antiquité, considérant

[1] Voyez le Voyage en Chine, formant le complément du Voyage de lord Macartney, par John Barrow, tom. I, pag. 369.

les effets du théâtre par rapport aux mœurs publiques, écrivirent contre les pièces licencieuses de leur temps. Ils rappelèrent qu'un empereur de la dynastie des Chang avait proscrit les jeux de la scène, qu'un autre fut privé des honneurs funéraires pour avoir fréquenté les comédiens[1]. Voilà pourquoi les théâtres publics furent relégués dans les faubourgs des villes avec les maisons de débauche; mais les drames historiques des Youen font à la Chine les délices de tous les hommes instruits, et leurs auteurs, dont nous connaissons fort bien les noms, y jouissent d'une réputation que le temps n'a pas encore affaiblie.

Nous en rapporterons une preuve, tirée de la préface du Youen-jin-pé-tchong. Dans le nombre des pièces appartenant à la dynastie des Tching-kis-khanides, l'éditeur chinois n'a pas compris celles qui furent composées par des courtisanes, et le motif de cette omission est un sentiment de délicatesse qui honore les lettrés de la Chine. Il dit, page 23 *recto* :

以下四人俱係娼夫。不得與名士並。

« Comme les quatre personnes dont les noms suivent

[1] Voyez les Mémoires concernant les Chinois, t. VIII, p. 228.

« étaient des courtisanes, nous n'avons pas pu les ranger au nombre d'*illustres lettrés*. »

Puis il indique, en guise de renseignements, les noms de ces quatre courtisanes auteurs et les titres de leurs pièces.

Depuis la conquête des Tartares, les jeux de la scène ont beaucoup dégénéré. Les tours d'adresse et des pantomimes grossières, au niveau des dominateurs actuels de la Chine, ont remplacé les pièces ingénieuses des Youen.

Malgré cela, nous insisterons sur l'utilité des études dramatiques, et nous croyons sincèrement que les traductions des pièces de théâtre qui viennent de la Chine se recommandent d'elles-mêmes à la bienveillance et à l'attention des lecteurs européens. A la bienveillance d'abord, à cause des difficultés du travail[1], et à l'attention, parce que dans un temps où l'ancienne poétique, la poétique de la forme, peu à peu disparaît et fait place à une poétique plus large, qui embrasse la forme et le fond, où le public en quelque sorte s'est créé des habitudes nouvelles, l'intérêt que présente le drame asiatique ne peut plus se tirer exclusivement

[1] Ces difficultés, dit M. Stanislas Julien, dans sa préface du Hoeï-lan-ki, viennent tantôt de figures de langage empruntées aux trois règnes, ou de comparaisons dont on ne peut saisir les rapports qu'à l'aide d'une foule d'idées intermédiaires et de connaissances spéciales qui s'acquièrent moins dans les livres que dans le commerce et la société des lettrés; tantôt elles naissent d'allusions aux usages, aux superstitions, aux contes et aux traditions populaires, aux fictions de la fable et de la mythologie, ou aux opinions fantastiques des Chinois.

de l'ordre régulier des scènes ou de la distribution savante des incidents, mais du fond même de la fable et surtout des détails du dialogue.

Ces détails, en effet, reproduisent avec beaucoup de vérité, et sous des formes agréables, toute la variété des mœurs et des usages des peuples orientaux, et fournissent aux lecteurs des éléments nombreux d'observation.

C'est un fait incontestable, que, dans l'histoire de la civilisation chinoise, les rites apparaissent d'abord comme les agents les plus productifs. Le caractère général des rites est celui d'une déduction organique du principe social des Chinois, peut-être même d'un dogme religieux, sur lequel l'incendie des livres ordonné, en l'an 213 avant notre ère, par Tsin-chi-hoang-ti, ne permet plus de porter une investigation curieuse. Les empereurs se sont servis des rites pour créer et maintenir l'unité du régime civil. Ils eurent donc dans le passé, comme formules, une valeur sociale immense.

Maintenant si l'on considère que d'un côté les missionnaires ont négligé (dans d'excellentes intentions, il est vrai) l'étude des romans, des pièces de théâtre et de toutes les productions légères; de l'autre, que les traités dogmatiques, et même le Li-ki, ou Mémorial des rites, qui attendait un savant interprète[1], sont encore inconnus des orientalistes, on avouera sans doute

[1] On sait que le comité de traductions orientales établi à Londres a chargé M. le professeur Stanislas Julien de publier, aux frais du comité, sa traduction du Li-ki.

que l'organisation politique et civile des Chinois n'a été qu'imparfaitement étudiée.

Eh bien, au nombre des ouvrages qui peuvent faciliter l'étude des rites, nous plaçons hardiment, mais en seconde ligne, les compositions dramatiques, sans en excepter les comédies. L'intrigue aussi n'a-t-elle pas sa source dans les mœurs particulières d'un pays, et ne doit-on pas supposer que tout ce qui rentre dans le système général des rites, tout ce qui a rapport aux mœurs et aux coutumes nationales, aux cérémonies et aux pratiques, dut s'introduire naturellement dans les jeux de la scène?

Mais l'étude des mœurs chinoises par les drames, abstraction faite du travail philosophique, ne peut pas conduire à l'appréciation exacte des rites comme formules sociales, de même que les romans écrits depuis l'importation du bouddhisme en Chine, et fondés sur des mythes et des légendes, ceux en grand nombre dans lesquels on trouve des traditions indiennes, ne mèneraient pas à la connaissance de la religion de Bouddha; ceci ne laisse pas de doute. Il est évident que le drame historique, ou, pour parler plus exactement, le drame narratif et descriptif, a pour but de représenter les faits humains sous un point de vue quelconque. Or, dans l'histoire des peuples, ce sont les idées qui engendrent et gouvernent les faits. Il faut donc qu'un sinologue profondément versé dans l'intelligence des anciens auteurs, traduise avec exactitude les traités dogmatiques, à l'aide des meilleurs commentaires. Quand ces travaux auront été mis à

fin, une ère nouvelle commencera pour la première littérature de l'Asie; les savants pourront alors entreprendre l'histoire de la civilisation chinoise, en se servant de la véritable méthode scientifique, c'est-à-dire en passant de l'examen des *idées* spéculatives contenues dans les livres à l'observation des *faits*; et ces études dramatiques, sur lesquelles nous insistons, auront eu pour résultat définitif de préparer une élaboration facile du système des rites, et de livrer à la philosophie de l'histoire un excellent moyen de combler les lacunes, ou du moins d'acquérir sur certaines questions des probabilités égales à celles qu'un travail sérieux et opiniâtre pourrait fournir.

Il serait difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, d'esquisser l'histoire du théâtre chinois. Nous possédons un choix de compositions; mais quel fut le prototype de cette nombreuse famille de drames? Question difficile à résoudre, puisqu'on ignore les commencements de l'art dramatique à la Chine. Les sinologues qui, par leur résidence au milieu des naturels et les secours de tout genre qu'elle doit procurer, pouvaient faire sur ce point des découvertes heureuses, se sont occupés principalement du régime théâtral et de la scénique; ils ont recherché comment les Chinois construisaient des salles de spectacle avec des piliers de bambous, quels costumes portaient leurs comédiens, etc. Certes la scénique est une chose importante; elle est au nombre des voies par lesquelles le sentiment passe de l'artiste dramatique dans l'âme des spectateurs; elle peut agir avec puissance sur des

hommes qui ressentent vivement les impressions; mais il faut convenir que la scénique chinoise, déjà connue par les récits des voyageurs, n'intéressait guère les Européens. On conçoit jusqu'à un certain degré que les poëtes de la Chine puissent exceller dans le drame pris isolément; nous voulons dire dans le mode descriptif, sans joindre à ce mode les formes figuratives; qu'ils puissent mettre en jeu les sympathies de leurs compatriotes sans recourir aux illusions de la scène, à la richesse des costumes, au luxe des décorations. Chez les anciens peuples, où la religion se mêlait aux jeux de la scène; où, comme on l'a dit, les acteurs étaient des prêtres, les représentations de pieuses solennités, les théâtres ont pu devenir des monuments sacrés et nationaux. On se figure alors toute la pompe, toute la magnificence du spectacle; mais les poëtes changent de ton et de langage, en raison même des mouvements de la société. A chaque apparition d'une doctrine spirituelle correspond un drame nouveau; de telle sorte qu'en suivant la série des transformations on découvre qu'à la longue toutes les parties constitutives du drame primitif se séparent, se dispersent et finissent par s'isoler entièrement. En Chine, où le sentiment inspirateur ne procède pas d'une synthèse religieuse, où les drames abondent en scènes de la vie privée, les poëtes se passent fort bien des moyens auxiliaires dont nous parlions tout à l'heure et de l'imposant appareil des représentations antiques.

Le drame chinois doit être envisagé sous le double point de vue des idées morales et des formes de l'art.

Le fond métaphysique des drames chinois est stérile comme le panthéisme; la pensée n'est plus hardie, profonde comme dans les King; la tragédie elle-même n'atteint pas la dignité, la force et le sublime des anciens philosophes. C'est une chose fort bizarre, par exemple, que de voir le même personnage invoquer à la fois des apophthegmes de Confucius, des maximes bouddhiques et des proverbes de Lao-tseu. Nos lecteurs au surplus connaissent l'axiome moderne: « Les trois « religions n'en font qu'une. » Cette formule étrange rend compte de l'état stationnaire des esprits et des opinions depuis bien des siècles. Elle témoigne que les Chinois, comme tant d'autres, se sont laissés aller aux sollicitations du repos, et le syncrétisme qu'elle exprime a été funeste aux progrès de l'art dramatique, nuisible au fond même des idées morales, en maintenant comme vraies les hypothèses de la science antique; nuisible aux formes de l'art, parce que, dans les époques de syncrétisme, le mouvement littéraire n'est jamais un progrès; c'est une évolution des formes antérieures, et ce fait seul démontre la haute antiquité du théâtre des Chinois.

A l'égard des pièces des Youen, on sait qu'elles se composent de deux parties, d'un dialogue en prose et de vers irréguliers; mais ce qui les distingue des compositions analogues des peuples asiatiques, et même européens, ce qui fut primitivement, quant à la forme, une création chinoise, c'est l'intervention, dans ces drames, d'un principal personnage qui s'associe tous les autres, puis les domine et les subalternise par l'é-

lévation de sa parole; quelquefois il conduit la fable et son mouvement sans que l'intrigue lui soit subordonnée. Les auteurs dramatiques le prennent indifféremment dans toutes les classes de la société. Dans les Chagrins de Han, c'est un empereur; dans l'Histoire du cercle de craie, une femme publique devenue l'épouse d'un homme riche; dans notre pièce, c'est une jeune esclave élevée dans la maison d'un ministre d'état. C'est ce personnage principal qui enseigne, qui invoque la majesté des souvenirs, qui chante des morceaux lyriques dans lesquels le sinologue admire la rapidité du style, la pompe des images et le pittoresque des caractères. Une symphonie savante accompagne les chants de l'acteur. C'est alors que le sentiment social est exalté devant des auditeurs pénétrés d'un respect héréditaire pour la mémoire des ancêtres[1]. Là est la moralité du drame chinois. La moralité du drame chinois est dans la flétrissure de tout ce qui est contraire, dans l'exaltation de tout ce qui est conforme aux rites.

On connaissait en Europe cinq pièces tirées du répertoire des Youen. Ces cinq pièces sont :

Tchao-chi-kou-eul, ou *le Jeune orphelin de la famille de Tchao;*

Lao-seng-eul, ou *le Vieillard qui obtient un fils;*

[1] Les acteurs chantent par intervalles ce que nous appelons des tirades, celles surtout qui expriment les fureurs, les plaintes ou les folles joies des passions qui les agitent. La symphonie et quelquefois les voix les soutiennent : les historiens en racontent des effets terribles. *Mémoires sur les Chinois*, tom. VIII, pag. 229.

Han-kong-tsieou, ou *les Chagrins dans le palais de Han;*

Hoeï-lan-ki, ou *l'Histoire du cercle de craie.*

Kan-tsien-nou, ou *l'Avare*[1].

Tchao-meï-hiang, ou *les Intrigues d'une soubrette*, forme la sixième; c'est la soixante-sixième de la collection. L'auteur, Tching-te-hoeï, a composé dix-huit drames, qui forment vingt volumes (*pen*).

La durée de la pièce dont la traduction précède est de trois années environ; le lieu de la scène change fort souvent; mais nos lecteurs auront trouvé dans cette comédie (du moins nous nous plaisons à le croire) des morceaux lyriques d'une beauté remarquable, bien qu'il y règne une trop grande profusion de couleurs orientales, une prodigalité d'images charmantes; ils auront distingué des entretiens de jeunes filles d'une inimitable naïveté, des discussions de ménage qui ne sont pas dépourvues d'intérêt, souvent même le véritable comique. Ils seront peut-être de cet avis, que le ton de la bonne comédie chinoise ne diffère pas beaucoup du nôtre, et que les lettrés de Pé-king connaissent ce langage poli et finement railleur qui semblait être l'apanage de quelques nations.

C'est avec le sentiment d'une vive gratitude que nous remercions M. Stanislas Julien de ses soins bienveillants et de l'appui qu'il nous a prêté. Sans une direction supérieure, les obstacles nombreux que présentait le dialogue de cette pièce, toujours entremêlé

[1] M. Naudet, de l'Institut, a donné l'analyse de cette pièce dans les notes de l'Aulularia de Plaute, édit. de Panckoucke.

de vers ou de citations, nous eussent forcé d'interrompre ou d'abréger notre travail. Mais si la première traduction complète d'une comédie peut être d'un grand secours aux étudiants, si elle peut intéresser les littérateurs qui veulent examiner, jusque dans les détails, la conduite d'une pièce chinoise, c'est à notre savant et laborieux professeur que nous en sommes redevable. Nous avons donc traduit les passages lyriques, et nous n'avons supprimé que ceux en très-petit nombre qui pouvaient être omis comme redondants, par exemple, les quatre vers qui ouvrent le prologue. Notre étudiant commence par décliner ses noms, suivant le précepte ancien;

Quam ob rem venerim
Dicam; simulque ipse eloquar nomen meum.
(PLAUTE, *Prologue d'Amphitryon.*)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Horæ syriacæ, seu commentationes et anecdota res vel litteras syriacas spectantia, auctore Nic. WISEMAN, in archigymnasio romano LL. OO. professore, etc. etc.

La ville qui originairement a été le berceau du christianisme, et qui toujours est demeurée le siége de son chef visible, devait aussi naturellement contenir dans son sein le dépôt des archives de notre foi, et la bibliothèque du Vatican est bien placée près du tombeau de saint Pierre. Dans cette mine si riche et vrai-

ment inépuisable se trouvent çà et là de mystérieux filons que les infatigables *mineurs de la science* découvrent et exploitent de temps à autre heureusement. Or, de toutes les parties de l'Orient converties, soit anciennement, soit aujourd'hui, à la religion chrétienne, et qui tour à tour y ont versé comme un tribut obligé leurs trésors scientifiques et littéraires, la Syrie, par une suite nécessaire de ses rapports perpétuels avec la cour romaine, est le pays qui nous offre, sous ce rapport, la collection la plus variée et la plus complète. Aussi Rome semble avoir été presque exclusivement le domicile et le laboratoire des hommes versés dans les lettres syriaques. Si nous en exceptons les savants éditeurs de la Polyglotte et de la Chronique de Bar-Hebræus, nous voyons en effet que les Amira, les Abraham Echellensis, les Nairon et les Assemani ont entrepris et terminé dans cette ville leurs illustres travaux.

Là, de nos jours encore, la science possède dans cette spécialité un digne représentant; c'est M. N. Wiseman, directeur du collége anglo-romain. Le premier volume de l'ouvrage publié par lui sous le titre modeste d'*Horæ syriacæ* en est une preuve assez évidente. Ce savant Anglais s'est tellement nourri et approvisionné aux sources, et il s'est assimilé avec tant de netteté et de goût tout ce qui relève du domaine théologique et exégétique de cette langue, que nous concevons les plus belles espérances pour les autres travaux qu'il promet devoir ajouter au travail si justement recommandable que nous nous proposons

d'analyser, bien imparfaitement sans doute, vu les limites où nous sommes contraint de nous resserrer.

Le titre de l'ouvrage annonce suffisamment par lui-même que l'auteur, sans entreprendre un travail soutenu et direct sur la langue syriaque, a voulu seulement classer dans son livre des espèces de mémoires et de dissertations sur ce qui fait la matière spéciale et journalière de ses études.

Nous y trouvons donc quatre traités principaux, dont le premier a une bien haute portée, puisque l'auteur nous y donne une preuve philologique tout à fait neuve, et qui, j'ose le dire, met complétement fin aux objections des orientalistes protestants et rationalistes contre le fameux texte de saint Mathieu relatif au dogme catholique de l'eucharistie[1]. Les catholiques, répétaient ces hommes, en reproduisant les difficultés suscitées par les premiers protestants, se trompent lorsqu'ils soutiennent que les paroles sacramentelles doivent se traduire par *hoc est corpus meum*, *hic est sanguis meus*, tandis que ces mots signifient, « ceci « *représente* mon corps, cela *représente* mon sang; » et si le texte syriaque ne comprend pas les mots d'emblème ou de symbole, c'est qu'ils manquent dans cette langue.

1 ܘܐܡܪ ܣܒܘ ܐܟܘܠܘ . ܗܢܘ ܦܓܪܝ . ܘܢܣܒ
ܟܣܐ ܘܐܘܕܝ ܘܝܗܒ ܠܗܘܢ ܘܐܡܪ . ܗܢܘ ܕܡܝ

Mat. chap. XXVI, vers. 26, 28 : « Et dixit capite, comedite. Hoc « corpus meum, et tulit calicem et confessus est, et dedit eis, et « dixit : Hic sanguis meus, etc. etc. »

Que fait M. Wiseman ? Il prouve au contraire que nulle autre langue de l'Orient n'est peut-être plus riche que la langue syriaque en mots exprimant cette idée, et pour cela il accumule plus de quarante synonymes dont le sens et la valeur sont confirmés par un nombre suffisant d'exemples et de citations qui supposent une lecture variée et une connaissance approfondie des textes.

Nous reproduisons ici vingt et un mots qui manquent dans Castel avec cette signification expresse :

ܪܘܦ.	ܦܐܪܐ.	ܐܠܐ.
ܦܟܠܐ.	ܕܡܐ.	ܣܘܡ.
ܡܕܡܝܢܐ.	ܣܘܡܝܐ.	ܣܘܟܠܐ.
ܢܣܟܐ.	ܦܩܩ.	ܪܥܝܐ
ܪܘܦܬܐ.	ܦܟܠ.	ܚܘܫ.
ܦܗܡ.	ܕܘܡܝܐ.	ܡܣܘܟܘܬܐ.
ܗܘܪܣ.	ܐܬܟܠܠ.	ܦܠܐܬܐ.

Après avoir résumé brièvement la controverse des orientalistes sur la nature de la langue parlée par Notre Seigneur Jésus-Christ, M. Wiseman démontre en passant que les Simon, les de Rossi, en revendiquant cet honneur pour le syriaque, tombaient dans l'excès opposé aux Vossius, aux Diodati et aux Hug, trop zélés défenseurs du grec, puisque les deux langues

avaient également cours dans la Judée, et que l'une, en devenant la langue politique de la conquête, ainsi que le latin, n'avait pu exclure ni altérer fondamentalement l'autre, qui est la langue véritablement nationale.

La seconde dissertation a pour but de nous faire connaître la nature, l'origine, le nombre et l'authenticité des différentes versions syriaques de l'ancien Testament. M. Wiseman trouve ici le moyen d'ajouter de nouveaux aperçus, pleins d'intérêt et de savoir, aux recherches d'Assemani, de Gloucester Ridley, de White, de Storr et de J. D. Michaelis. Il en énumère douze principales, qui sont :

1° Peschito seu simplex.
2° Versio *Karkaphensis*;
3° Versio *Figurata*.
4° Versio *Hexaplaris*.
5° Versio *Pauli Telensis*.
6° *Mar abbæ*.
7° *Jacobi Edesseni*.
8° *Simeonis abb. sanct. Licinii* versio Psalmorum.
9° *Philoxenia* seu *Xènajæ* Mabugensis.
10° *Harklensis* sive *Thomæ* episcopi Harklensis.
11° Versio ex *Origenis* quinta.
12° Græca seu *Jaunojo* apud *sanct. Ephræmum*.

Les deux premières versions, connues sous le nom de *Peschito*, ou Simple, et de *Karkaphensis*, fixent principalement son attention. De Rossi et Schultz qualifient cette première version du titre vénérable de *très-antique*, *antiquissima*, sans oser se prononcer positivement sur le siècle auquel on peut faire re-

monter son origine. M. Wiseman donne à cette question un éclaircissement lumineux et concluant : il fait observer que saint Éphrem, dans ses Commentaires, explique au peuple d'Édesse plusieurs mots déjà vieillis ou inconnus dans la langue vulgaire, parce qu'ils avaient une origine ou grecque, ou latine, ou hébraïque ; ce qui le conduit avec raison, selon nous, à supposer que cette version fut composée à une époque où il existait encore une liaison assez intime entre la langue des Hébreux et l'idiome araméen, toutefois en admettant aussi que celui-ci avait déjà subi l'importation de plusieurs mots grecs et latins, ce qui semble fixer l'origine de la version Peschito au delà du IV[e] siècle de notre ère[1].

La troisième dissertation est, à certains égards la plus intéressante, et celle où l'érudition de M. Wiseman se produit dans tout son éclat. La question qu'il traite était obscure et difficile : qu'est-ce que la version citée par Bar-Hebræus sous le nom de *Karkaphensis*, et dont l'existence même a été révoquée en doute par G. C. Adler et plusieurs autres orientalistes ?

Et d'abord que signifie ce mot Karkaphensis ? Quelques-uns le font dériver du mot قرقب ܩܪܩܦܐ, ville de Mésopotamie ; d'autres, s'appuyant encore sur l'au-

[1] L'auteur soulève ici une question d'une haute importance pour l'exégèse et qu'il n'ose résoudre. La version arménienne de l'ancien Testament a-t-elle été faite sur le texte syriaque, ainsi que Simon et Michaelis l'ont affirmé, ou bien sur les Septante ? Nous nous proposons de traiter prochainement ce sujet dans un article spécial ; il exige un examen trop long et trop détaillé.

torité de Bar-Hebræus, traduisent cette expression par *montana*, opinion que suit M. Wiseman, et avec d'autant plus de raison que, dans une espèce de préface qui précède le manuscrit du Vatican, lequel a été pour lui la source et l'occasion de la découverte précieuse de cette version, il y est dit que l'ouvrage a été écrit de la main d'un certain David, dans le monastère de Saint-Aaron, sur le *mont* Sigara; renseignement qui prouve en outre que l'auteur de cette nouvelle version biblique appartenait à la secte des monophysites, puisque le mont Sigara fait partie du territoire occupé par les jacobites[1].

L'exemplaire de cette version, intégralement conforme au Peschito, contient sur la marge les leçons des LX et les variantes de la version *Philoxeniana* et *Harklensis*; et de sa découverte il est résulté ce fait philologique, constaté désormais d'une manière irrécusable, après de longues et interminables disputes, que les points diacritiques du syriaque ont évidemment une origine grecque, puisque l'on reconnaît, dans

[1] Nous pensons avec d'autant plus de fondement que le mot *Karkhaphensis* désigne la version faite dans le monastère du mont Sigara, que ce couvent était renommé dans toute la Syrie par les lumières et la science de ses religieux. Il y a eu aussi parmi eux des grammairiens célèbres. Bar-Hebræus, dans son grand et vaste ouvrage sur la langue syriaque, manuscrit de la Bibliothèque royale n° 166, cite souvent leurs opinions et en parle en les désignant sous le nom de *doctores karkhaphenses*, ܟܪܟܦܝܐ ܡܠܦ̈ܢܐ, dénomination que le commentaire marginal explique par ces mots, ܗܿ ܕܥܡܪܝܢ ܒܕܝܪܐ ܕܟܪܟܦܐ; c'est-à-dire *ceux qui habitent dans le monastère de Karkhaphe*. Id. ibid. pag. 3 r.

l'autographe, la forme des voyelles grecques dans ces signes, qui, chose encore remarquable, ne se bornent point à cinq dans la copie, mais présentent huit formes bien distinctes.

Enfin, en parcourant dans la bibliothèque du Vatican le manuscrit syriaque coté au n° 104, M. Wiseman a découvert un document historique fort curieux. L'auteur est un certain moine nommé Siméon, qui, dans une scolie relative au 10ᵉ verset du chapitre II de l'Exode, fait une excursion historique sur la dix-huitième dynastie de l'Égypte. Or ce scoliaste n'a pas évidemment consulté Manéthon, puisqu'il désigne sous le nom de *Mesinophmain* le roi appelé par les autres historiens Toutmosis III, et cependant il s'accorde avec le grand-prêtre d'Héliopolis sur le nom, l'âge et la durée du règne de ses deux successeurs, Amenophis II et Hor, en sorte que ces renseignements, puisés à d'autres sources, inconnues ou perdues pour nous aujourd'hui, sont une confirmation lumineuse de l'exactitude des recherches chronologiques de MM. Champollion, Young et Ackerman.

La correction grammaticale et la ponctuation exacte des textes nombreux semés dans le corps de l'ouvrage montrent assez que M. Wiseman possède à fond cette langue, dont l'étude, si importante pour l'exégèse et l'histoire de la théologie chrétienne, est généralement trop négligée. En outre le mérite de l'érudition n'est point ici seulement celui d'une patience laborieuse, il est rehaussé par le talent d'une critique sévère et intelligente, et une clarté d'exposition méthodique qui,

nous le répétons, nous font désirer ardemment la continuation de cette intéressante publication, promise par l'auteur.

Eug. Boré.

ANALECTES.

LES VIEILLES FEMMES EXCLUES DU PARADIS.

بهتر عالمیان ومهتر ادمیان علیه افضل الصلوات
واکمل التحیات مزاح فرمودی اما اکاه کاه وجز حق
نکفتی وانج کاه کاه بر لفظ مبارك رفتی بتعرض بودی
چنانك روایت کرده اند که روزی مر عجوزه را کفت
که فرداي قیامت هیچ عجوزه در بهشت نرود ان زال
در اضطراب آمد وفریاد در نهاد او افتاد کفت یا رسول
الله ما چه کناه داریم که عجایز عاجز از نعمت
دخول بهشت محروم اند مصطفی علیه الصلوة والسلم
تبسم فرمود وپردهٔ عقیق از پیش دُردندان دور کردانید
وفرمود که افریدکار سبحانه وتعالی همه را جوان
کرداند انکاه مر ایشانرا ساکن بهشت کرداند ،

TRADUCTION.

Le meilleur et le plus grand des hommes (que Dieu répande sur lui ses bénédictions les plus abon-

dantes!) plaisantait volontiers, mais de temps en temps; et lorsqu'il laissait échapper la plaisanterie dans ses paroles saintes, il ne disait jamais que la vérité, et c'était toujours d'une manière adroite et indirecte. On rapporte qu'il dit une fois à une vieille femme: « Au jour de la résurrection, aucune vieille femme n'en-« trera dans le paradis. » La vieille, toute troublée, s'écria avec douleur : « O prophète de Dieu, quelles « fautes, nous pauvres vieilles femmes, avons-nous donc « commises, pour que nous soyons privées du bonheur « d'entrer dans le paradis? » L'élu de Dieu (que les bénédictions célestes reposent sur lui!) fit un sourire; puis, écartant le voile de rubis qui couvrait les perles de ses dents, il dit : « Le Créateur (qu'il soit glorifié!) « rajeunira toutes les vieilles femmes, et il les introduira « dans le paradis[1]. »

SIMPLICITÉ D'UN MOËZZIN.

وقتی موذنی را دیدند که بانك نماز می کفت وی
دوید اورا کفتند چرا می دوی کفت میخواهم تا اواز
خود از دور بشنوم که می کویند که اواز تو از دور
خوشترست که از نزدیك ونیز بفکرم که اواز من چند
دورتر می رود ،

[1] Voyez les observations historiques et critiques sur le mahométisme, section IV, § 26.

TRADUCTION.

Un jour on vit un Moëzzin qui courait en appelant à la prière. On lui dit : « Pourquoi cours-tu ? » Il répondit : « Je veux entendre de loin ma voix, car « souvent on me dit : Ta voix est plus agréable à en- « tendre de loin que de près. Je veux voir aussi jus- « qu'à quelle distance ma voix peut porter. »

LE CONVIVE FACÉTIEUX.

زیاد بر مایدهٔ خود مردی را دید زشت صورت وطعام
بسیار می خورد بشره هرچه تمامتر زیاد اورا گفت ای
شیخ فرزند داری گفت نه دختر دارم گفت همه بتو
مانند گفت نی در جمال من ازیشان خوب ترم اما
ایشان از من بسیار خوارترند زیاد بخندید واورا صلتی
فرمود والسلم .

TRADUCTION.

Ziâd vit un jour à sa table un homme d'une figure fort laide et qui mangeait avec une extrême avidité. Il lui dit : « Ami, as-tu des fils ? — Non, répondit le « convive, mais j'ai des filles. — Te ressemblent-elles ? « dit Ziâd. — Pas du tout, reprit l'autre, ma figure « est bien plus belle que la leur. . . . . Mais aussi « elles mangent bien plus que moi ! » Ziâd se mit à rire et lui fit un présent.

G. DE L.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 février 1835.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. Al. Desgranges, professeur de turc au Collége de France;

Munk, docteur en philosophie;

Cor, élève de l'École royale des langues orientales;

Bannister.

M. Bargès, professeur à Marseille, écrit pour remercier de sa nomination comme membre de la Société.

M. Charles König, secrétaire de la Société royale de Londres, écrit au conseil pour le remercier de l'envoi des numéros 7 à 81 du Nouveau journal asiatique adressés à la Société royale par le conseil.

M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, écrit au conseil pour lui faire connaître que M. le garde des sceaux a autorisé l'impression de la Géographie arabe d'Aboulfeda à l'Imprimerie royale, pour le compte de la Société. La commission chargée de la publication de la Géographie d'Aboulfeda annonce qu'elle remettra prochainement à l'Imprimerie une partie de la copie destinée à l'impression.

M. Pauthier dépose sur le bureau un exemplaire de l'édition du Bhâgavatapourâna publiée à Calcutta, avec le commentaire de Shrîdharasvâmin, et offerte à la Société par M. H. H. Wilson, professeur de sanscrit à Oxford. Le conseil arrête que cet ouvrage sera déposé à la bibliothèque et que les remercîments de la Société seront adressés à M. H. H. Wilson.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Richy, datée du 6 juin 1834, par laquelle M. Richy annonce l'arrivée prochaine en France d'une caisse de livres destinée par lui à la Société.

Deux membres proposent d'admettre les râdjas Radhâkânt Deb et Kali-Krichna-Bahadour comme membres honoraires de la Société. Cette proposition est renvoyée à l'examen de MM. Mohl et E. Barnouf, qui feront un rapport dans la séance prochaine sur les titres littéraires des râdjas Radhâkânt Deb et Kali-Khrichna-Bahadour.

M. Poley écrit au conseil pour lui demander qu'il soit souscrit à un certain nombre d'exemplaires de l'édition des Oupanichads et des Vedânta Soûtra, texte sanscrit et traduction française, dont M. Poley va commencer la publication. On trouve en même temps sur le bureau un specimen lithographié des Oupanichads et des Vedânta Soûtra, adressé au conseil par l'éditeur. La demande de M. Poley et les specimens qui l'accompagnent sont renvoyés à une commission formée de MM. Klaproth, Mohl et E. Burnouf.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 2 février 1835.

Par M. Ph. Wolf. *Carminum Abulfaragii Babbagha specimen.*

Par M. Wilson. *Bhâgavatâpourâna*, avec le commentaire de Shrîdharasvâmin, publié à Calcutta en caractères bengalis.

La Société asiatique a reçu, depuis le 1er janvier jusqu'au 1er février 1835 :

1° Douze numéros du *Moniteur du Caire*, en arabe et en turc, depuis le 25 du mois el moharrem jusqu'au 6 du mois de cha'ban, 1250 de l'hégire (1834).

2° Un numéro du *Moniteur égyptien*, en français.

3° Deux numéros du *Journal de Candie*, en grec et en turc.

4° Un numéro du *Journal de Smyrne.*

5° Deux numéros du *Moniteur algérien.*

La Société asiatique a reçu également :

The Asiatic journal (septembre, octobre, novembre et décembre 1834).

La Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ne donnera plus de suite à la publication de ses *Transactions* in-4°. La 3ᵉ partie du IIIᵉ volume est la dernière, et ne sera suivie que d'un appendice. Ce recueil d'ailleurs sera remplacé par le *Journal of the royal Asiatic society of Great-Britain and Ireland*, in-8°. En adoptant un format différent et un changement dans l'exécution typographique, la Société a eu pour but de mettre les intéressants travaux de ses membres à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Le journal ne paraîtra pas à des époques fixes; elles seront toutefois plus rapprochées que celles de la publication des *Transactions*. Le premier cahier (pour le mois de juillet) contient les articles suivants: 1° Description des différentes espèces de bateaux employés par les peuples de la côte de Coromandel, de Malabar et de l'île de Ceylan, par John Edge; 2° Sur les méthodes d'enseignement suivies dans les écoles indiennes, par le capitaine Arkness; 3° Recherches sur le cours de l'Indus, par feu le capitaine M. Murdo; 4° Sur les rapports et la jurisprudence observée à Népal entre les Hindous et les étrangers; 5° Description de quelques anciens vases chinois, pour servir d'éclaircissement à l'histoire de la dynastie des Chang, traduit du chinois par P. P. Thoms; 6° Notice sur une espèce de tabernacle employé par les

Hindous de l'île de Ceylan dans leurs cérémonies religieuses; 7° Traduction d'une proclamation chinoise de la Société de la Trinité; 8° Sur l'hôpital pour les animaux, à Surat; 9° Extrait d'une notice sur les Circassiens, par Ch. Tausch, voyageur allemand; 10° Analyse de l'ouvrage intitulé *Mirati Ahmedi*, contenant l'histoire et la description de la province de Guzerate; 11° Analyse d'un ouvrage de jurisprudence sanscrit intitulé *Sri lakshmi narayana nyalankara viratohita nyayartha ratnamala*; 12° Notice biographique sur le capitaine M. Murdo; 13° Notice biographique sur le voyageur hongrois A. Csoma Körösi; 14° Détails sur la mort du professeur Schultz; 15° Notice sur les poëtes du Dekan.

Ces articles sont suivis d'un rapport annuel sur les travaux de la Société. Indépendamment de recherches tendant à obtenir des notions exactes sur les lois, les usages et les pratiques religieuses chez les peuples soumis au sceptre britannique, deux objets surtout ont exercé l'attention de la Société: 1° les moyens d'établir la communication entre l'Angleterre et l'Inde par les bateaux à vapeur; 2° les moyens de faciliter les rapports avec la Chine et d'ouvrir le commerce avec cet empire. Dans ce double but, la Société a déjà fait des démarches auprès des personnages dont la position sociale ou la connaissance des pays respectifs pourraient seconder avec efficacité les efforts de la Société. Une société littéraire à Canton sera formée prochainement; une autre société, récemment formée à Madras, composée pour la plupart d'indigènes, sous la présidence de Cavelli Vencata Lutchmiah, secondera les recherches de la Société relatives à l'Inde. Il faut observer encore que les sociétés littéraires de Madras et de Bombay, tout en conservant leurs organisations locales, seront regardées dorénavant comme des branches de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne. Une autre branche de la Société sera formée à Corfou, dans le but de recueillir des renseignements sur les rapports qui existaient

dans l'antiquité entre l'Europe et l'Asie, par les moyens de la navigation dans la Méditerranée.

La même Société royale asiatique vient de recevoir, de la part du lieutenant-colonel Doyle, une nombreuse collection des ouvrages relatifs à la littérature orientale, tant imprimés que manuscrits. Parmi ces derniers on remarque une très-belle copie du Chah-nameh de Firdousi, provenant de la bibliothèque des empereurs de Delhi, portant des empreintes des cachets des empereurs depuis Baber jusqu'à Aurengzeb, et une note autographe de l'empereur Chah-Djehan. Une collection de dessins, de cartes et de plans, tracés sur les lieux par les soins mêmes du lieutenant-colonel Doyle, ajoute à l'importance de la donation.

Conjectures sur la médecine légale parmi les Arabes du temps des khalifes [1].

L'activité progressive qui avait abandonné le monde chrétien à la dissolution de l'empire d'Occident s'était transportée aux confins de l'Asie et de l'Afrique. Les Arabes, lancés par Mahomet, avaient formé, sous les khalifes ses successeurs, un empire puissant dont les conquêtes s'irradiaient simultanément de tous les côtés. L'ardeur artiste, le zèle pour la science s'étaient, comme toujours, réveillés à la suite de l'ardeur conquérante. D'immenses épopées, des romanceros lyriques déroulaient chaque jour les annales des temps héroïques; une langue brillante et souple, héritière de toutes les richesses des langues sémitiques ses sœurs, avait été fixée par le Koran, chaînon mystérieux qui ralliait l'histoire et la littérature nouvelle

[1] Extrait des Recherches sur les travaux originaux des médecins arabes.

aux vieilles odes, aux traditions patriarcales de l'Idumée. Quand la soif de poésie fut satisfaite, quand la conquête s'organisa partout, l'Arabe, installé dans des villes, dans des palais magnifiques, eut des besoins plus nombreux, plus positifs, que ses aïeux n'en avaient éprouvé sous la tente. Une littérature, expression de ces besoins nouveaux, surgit et se développa d'autant plus rapidement qu'elle trouva, sur les limites de la conquête, au milieu même de ses possessions, des modèles formés par la civilisation la plus raffinée. C'est alors que des manuscrits grecs des auteurs anciens et des auteurs byzantins furent exigés par les princes musulmans dans leurs traités faits avec les lieutenants de l'empire de Constantinople, avec les empereurs grecs eux-mêmes. Cette taxe était, aux yeux des vainqueurs, plus précieuse que l'or, plus enrichissante que des provinces. Des lettrés syriens, chrétiens ou juifs s'empressaient de traduire en arabe les manuscrits grecs que leurs nouveaux maîtres, les khalifes, voulaient populariser dans leur empire. L'établissement d'écoles nombreuses et richement dotées ne tarda pas à suivre l'importation de la science étrangère; les traducteurs et les commentateurs devinrent maîtres à leur tour, et les sciences d'Athènes et de Byzance, enrichies d'une science créée par les Arabes, la chimie, furent enseignées, non pas seulement dans les vieilles écoles d'Antioche, de Djoudizabour et de Nisabour, mais dans les écoles nouvelles de Damas, de Bagdad, du Caire, de Cordoue, de Tolède. Sentinelle avancée de l'islamisme en Europe, l'Espagne sarrasine rendit à l'Europe occidentale le service que la civilisation musulmane avait reçu de Byzance: Tolède et Cordoue livrèrent à l'Italie, à Naples, à la Provence l'étincelle qui devait rallumer le flambeau éteint des sciences et de la civilisation.

Depuis que Léonard Fuchs et Guy Patin ont accrédité, touchant la médecine des Arabes, un mépris certainement plus injuste que l'engouement qui avait régné jusqu'alors, il a passé en mode de contester aux Arabes toute espèce de

découverte, toute espèce de travail original. « Ils n'ont pas « même été dépositaires fidèles de la science de l'antiquité; « ils ont corrompu par leurs subtilités le trésor qu'ils avaient « reçu. » Pour accepter ces assertions il faudrait oublier que la plus grande partie de la matière médicale et de la pharmacie, que la chimie tout entière, sont leurs créations; il faudrait oublier que plusieurs maladies ont été observées pour la première fois et décrites par eux, et dans ces maladies figurent la peste et la petite vérole! Pour apprécier le mérite des Arabes et savoir la reconnaissance que nous leur devons, il faudrait connaître leurs écrits autrement que par des catalogues incomplets et par quelques traductions infidèles. Le premier, parmi les médecins modernes, j'ai osé m'élever contre ces préjugés; et puisque la France possède maintenant une colonie où l'on parle arabe, la réaction sera, je l'espère, continuée avant peu par d'autres Français. On pourra enfin lire ces princes de la science sarrasine, dont on n'a vu jusqu'ici que quelques passages défigurés, et juger le procès de leur stérilité, de leur plagiarisme! Pour moi, je crois avoir suffisamment prouvé, à l'occasion du traitement rafraîchissant de la variole, dont on fait honneur à Sydenham, que les plagiaires étaient en Europe au xve siècle, et les observateurs exacts, les thérapeutes créateurs à Cordoue, à Djoudisabour, à Bagdad, dans le moyen âge. Alors aussi on pourra savoir si les cadis, les hakems, les mouphtis, et autres magistrats musulmans, se sont toujours passés des lumières des médecins pour décider les questions de médecine légale: la vraisemblance n'est pas pour cette opinion.

Parmi les auteurs grecs qui ont été traduits en arabe figuraient les Aëtius, les Oribase, les Paul d'Égine, qui avaient exercé l'expertise médicale auprès des tribunaux de l'empire grec. Alexandre de Tralles, qui n'a pu échapper à la traduction, était une des célébrités de la cour de Justinien, une des lumières de ses cours de justice. Les Arabes ont écrit beaucoup sur les maladies épidémiques;

dans tous les livres qui nous sont connus on trouve des traités d'hygiène. Ibn Thaloun de Damas a composé une instruction sur la manière de se comporter pendant la peste; Tamin al Moucadessy une instruction sur le choix des comestibles; Moyse Maïmonide, Fath al Adhek el Moukhtar, et vingt autres, ont passé en revue tout ce qui est capable d'entretenir ou d'altérer la santé; Zacharia al Tifoury, médecin en chef des armées du khalife Mostassem, inspectait les médicaments et les drogues fournis par les apothicaires de l'armée commandée par Aschim. Est-il croyable que tant de sollicitude pour l'hygiène publique n'ait pas été remarquée, si même elle n'a été commandée par les dépositaires du pouvoir? Rhazès et Ismaël ont eu la bonne fortune de rendre à la vie deux hommes frappés de mort apparente; beaucoup d'auteurs arabes donnent des méthodes d'embaumement : tout cela ne suppose-t-il pas une étude attentive des signes équivoques et des signes réels de la mort? Enfin les princes rendaient souvent la justice en personne. Est-il croyable qu'ils se fissent faute des lumières spéciales de médecins dont ils avaient fait leurs commensaux, leurs favoris, leurs intimes? Le khalife Abasside Hasser donnait son argent à garder à un médecin, Saïd ben Thouma; le khalife Mothadhed confiait les secrets les plus importants de l'état au médecin Abdallah ben Merwan, puisque Abdallah fut mis à mort pour les avoir trahis. Il voyait de près son prince aussi, ce Gabriel Bakhtischou, qui l'accusait de trop dormir; ce ben Thouma, qui signalait la démence d'un khalife; cet Isaac, fils d'Erram, qui, refusant de suivre la maladie de Zaïd, vice-roi d'Afrique, en même temps qu'un autre médecin qui avait pris à tâche de le contredire, s'excusa en disant à l'émir que la division de deux médecins était plus dangereuse pour le malade qu'une fièvre tierce.

Quel meilleur usage pouvaient-ils faire de leur faveur que de contribuer par leur science à une distribution plus éclairée de la justice, tous ces hommes revêtus d'un titre

plus beau, plus recommandable, plus significatif que celui d'archiatre? Ils s'appelaient *emin-el-daoulet*, le fidéi-commissaire de l'état!

EUSÈBE DE SALLE,
Ancien 1er interprète de l'armée d'Afrique.

NÉCROLOGIE.

M. Carey est mort à Sérampore, le 9 juin 1834. Il était né en 1762. Il apprit le métier de cordonnier, et acquit dès sa jeunesse, comme beaucoup de membres de cette profession, le goût des spéculations religieuses. Il étudia, dans ses heures de loisir, le latin, le grec et l'hébreu. Il fut envoyé dans l'Inde, en 1793, par une société de souscripteurs pour y prêcher l'Évangile. Ayant éprouvé des difficultés de la part de la compagnie des Indes, il se fit planteur d'indigo, et consacra tout le temps dont il put disposer à l'étude du sanscrit et du bengali. Il obtint, en 1800, la permission formelle de rester dans l'Inde; il s'établit à Sérampore chez les missionnaires baptistes, et commença l'impression de ses traductions de la Bible. Nommé professeur de sanscrit au collége du Fort-William en 1801, il composa la première grammaire sanscrite qui ait été écrite dans une langue européenne, et la publia en 1806. Dans la même année parut le premier volume de l'édition du Ramayana, qu'il publia de concert avec M. Marshman, et dont le troisième et dernier volume parut en 1810. En 1812 parut sa Grammaire du dialecte du Penjab; en 1814 sa Grammaire télinga; en 1825 son Dictionnaire bengali, en trois volumes in-4°; en 1826 son édition du Dictionnaire tibétain de Schrœder; en 1827 une édition abrégée du Dictionnaire bengali. Il prit une part active aux traductions de la Bible qui ont paru à Sérampore, dans presque toutes les langues de l'Inde. M.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Art libéral, ou Grammaire géorgienne, par M. Brosset. 1 volume in-8° autographié. Paris, 1834, chez Firmin Didot.

C'est ici l'ouvrage annoncé depuis longtemps par M. Brosset, et qui est le fruit de dix années de travail. Il serait inutile, du moins pour les lecteurs du journal, d'entrer dans des détails au sujet de la langue géorgienne, de sa formation et de sa phraséologie. L'auteur lui-même a plusieurs fois discuté ces diverses questions dans ce recueil, notamment dans le cahier de novembre dernier. Nous nous contenterons donc d'indiquer le plan de l'ouvrage et la manière dont il a été exécuté.

A l'époque où M. Brosset entreprit son important travail, les ressources qu'il avait à sa disposition étaient fort bornées; les grammaires de Maggi et de Phiralof étaient défectueuses, et le nombre des livres géorgiens originaux très-restreint. Sur ces entrefaites, les secours, sans être devenus bien considérables, se sont sensiblement acorus. D'une part, M. Brosset a eu à sa disposition la Grammaire d'Antoni, dont il a été déjà donné quelques extraits dans le journal; de l'autre, la Bibliothèque royale et la Société asiatique se sont enrichies de plusieurs ouvrages curieux. Voilà comment M. Brosset, dans un champ peu cultivé, a pu, à force de soins, lever successivement la plupart des difficultés qui s'opposaient à sa marche, et rendre la carrière bien plus facile aux personnes qui voudront s'adonner à la même étude. M. Brosset, tout en s'efforçant de ramener le plus possible son sujet à la théorie du langage, s'est aidé des observations faites par ses devanciers. Ordinairement il cite l'opinion des autres, soit pour s'appuyer de leur témoi-

gnage, s'il s'est rencontré avec eux, soit pour les combattre, s'il s'en éloigne. Il a soin d'ailleurs de faire suivre chaque règle de quelque exemple emprunté d'ouvrages originaux inconnus jusqu'à ce jour, ainsi que de la version géorgienne de la Bible. Enfin, à la suite de chaque chapitre, il a placé comme exercices gradués des extraits du roman de Miriani, accompagnés d'une traduction et des éclaircissements convenables. Toutes ces marques de zèle doivent être pour M. Brosset un nouveau titre à l'estime des amis de la science. R.

NOTE D'OUVRAGES IMPRIMÉS DEPUIS PEU AU CAIRE.

1° كتاب الاخلاق و العوايد *Kitâb el-akhlâq ouâl'-avâid*, Livres des mœurs et coutumes, par le cheikh Rafa, ancien élève de la mission égyptienne de Paris.

2° Petit dictionnaire géographique et biographique, en arabe, par le même.

3° كتاب المعادن *Kitâb el-méâdin*, Traité de minéralogie, par le même.

4° Relation d'un voyage à Paris, en arabe, par le même.

5° Géographie de Meissas et Michelot, traduite en arabe par le même.

6° Divers traités de cosmographie, par le même.

7° كتاب قانون الصحة *Kitâb qânoun essyhhat*, Traité des règles de l'hygiène. Imprimé à Boulaq, 1249 de l'hégire (1834 de J. C.).

Ce traité d'hygiène, divisé en quatre parties, a été rédigé d'abord en français sous la direction de Clot-bey, médecin français au Caire, par le professeur Bernard; il a été traduit ensuite en arabe par George Vidal, d'Alep, et revu avec soin, pour le style, par Mohammed Hérâwy, l'auteur de l'avant-propos.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1835.

MÉMOIRE SUR LES NABATÉENS,

Par M. QUATREMÈRE, membre de l'Institut.

(Suite et fin.)

TROISIÈME SECTION.

DE LA LANGUE NABATÉENNE.

Je dois maintenant rechercher quelle langue parlaient les Nabatéens, et je me livrerai à cet examen d'autant plus volontiers que cette question a été pour les écrivains orientaux l'objet d'assertions les plus contradictoires. J'essaierai donc de débrouiller ce chaos et de découvrir la vérité des faits au milieu des hypothèses incohérentes que les écrivains de l'Orient ont reproduites et propagées, sans jamais les soumettre à l'examen de la critique.

Les auteurs orientaux, en général, s'accordent à

vanter la haute antiquité de la langue nabatéenne. Si l'on en croit le Syrien Théodore, cité par l'auteur du *Kitab-alfehrest*[1], c'est dans cet idiome que Dieu adressait la parole à Adam. Au rapport de l'auteur du livre intitulé *Ikhwan-alsafâ*[2], Adam et ses enfants parlaient entre eux le syriaque, ou, suivant d'autres, la langue nabatéenne. Le patriarche Michel, auteur d'une chronique syriaque, dont nous possédons la version arménienne, s'exprime en ces termes : « La langue primitive que parlait Adam était celle qui « est aujourd'hui en usage chez les Chaldéens, car « Abraham était Chaldéen de naissance ; et le langage « qu'il avait appris de ses pères est celui qui s'est per- « pétué chez nous autres Syro-Chaldéens[3]. » Cette tradition a été connue du judicieux Ebn-Khaldoun, qui n'a pas regardé comme indigne de lui de la combattre en ces termes[4] : « L'écriture syrienne est celle « des Nabatéens et des Chaldéens. Des hommes igno- « rants osent soutenir que c'est là l'écriture primitive, « à raison de sa haute antiquité, et parce qu'elle était « en usage chez les plus anciens de tous les peuples ; « mais cette assertion n'est qu'une erreur et une tra- « dition populaire. »

Je suis très-éloigné de vouloir discuter sérieusement une question assurément bien oiseuse, quoiqu'elle ait été agitée, avec autant d'érudition que peu

[1] Man. ar. 874, fol. 13 *v*.
[2] Man. ar. 1105, pag. 521.
[3] Man. armen. 90, fol. 6 *r*.
[4] Prolégomènes, man. ar. fol. 217 *r*.

de fruit, par quelques savants des derniers siècles. Je ne m'arrêterai point à rechercher quelle a été la langue primitive du monde : mais les témoignages que je viens de recueillir, sans décider une question insoluble, prouvent du moins que les écrivains orientaux les plus judicieux ont regardé la langue nabatéenne, non pas comme un jargon, mais comme un idiome élégant, dont l'origine remontait aux premiers temps du monde, et qu'ils lui ont donné la même antiquité qu'à la langue syriaque. Si l'on admet, avec tous les historiens dont j'ai invoqué le témoignage, que les Nabatéens avaient la même origine que les Syriens ; que dès les plus anciens temps, et quelques siècles seulement après le déluge, ils avaient peuplé la Mésopotamie, la Chaldée, et avaient choisi Babylone pour la capitale de leur empire, ils devaient faire usage d'une langue commune, qui avait les plus grands rapports avec la langue syriaque ; et c'est ce que Masoudi, cité plus haut, atteste expressément [1], lorsqu'il assure que les Nabatéens et les Syriens parlaient un langage qui était, pour le fond, identique avec le syriaque, dont il différait seulement par un petit nombre de lettres. Or nous savons, par le témoignage de Moïse, que la famille d'Abraham et ce patriarche lui-même, avant sa migration dans la terre de Canaan, parlaient un langage appelé *araméen*, ארמי. Nous lisons dans la Genèse que, Laban ayant conclu un traité avec Jacob, son gendre, tous deux élevèrent en commun, pour

[1] *Moroudj*, tom. I, fol. 96 r.

monument de leur accord, un monceau de pierres, qu'ils désignèrent chacun par un nom emprunté à la langue qui lui était familière : Laban nomma ce tertre *Iegar-Sahdouta*, יְגַר שָׂהֲדוּתָא, c'est-à-dire *le monceau du témoignage*. Or ces mots ont toujours conservé la même signification dans les langues syriaque et chaldaïque. De son côté Jacob assigna au même monument le nom de *Galed*, גַּלְעֵד, qui a le même sens dans la langue hébraïque, et qui, avec une légère altération, s'étendit à toute la contrée voisine, désignée souvent dans la Bible sous le nom de *Galaad*. La langue araméenne fut plus tard en usage chez les Assyriens. En effet, nous lisons dans les Livres des Rois[1] que Rabsacès, ayant été envoyé par Sennachérib pour engager les habitants de Jérusalem à se soumettre, leur adressa un long discours, rempli de blasphèmes, de jactance et de menaces. Les officiers du roi Ezéchias prièrent ce député de parler en langue araméenne[2], qui leur était familière, et non pas en langue hébraïque, afin qu'il ne fût pas compris des soldats qui bordaient la muraille; mais il répondit fièrement : « Ce « n'est point à vous que s'adressent principalement mes « paroles, mais aux Juifs, que vous séduisez par de « vaines espérances. »

Cette langue se retrouve également, et toujours avec le même nom, chez les Chaldéens de Babylone, au temps de Daniel; et enfin nous la trouvons em-

[1] IIe livre des Rois, chap. XVIII, vers. 17 et suiv.

[2] *Ib.* vers. 26.

ployée pour la requête présentée au roi de Perse Artaxerxès par les gouverneurs des provinces en deçà de l'Euphrate[1].

Mais, dira-t-on, la langue nabatéenne est-elle réellement identique avec ce langage araméen dont il vient d'être question? Je crois pouvoir répondre affirmativement. En effet si, comme je crois l'avoir prouvé, les Nabatéens formaient la population primitive des contrées situées au delà de l'Euphrate, si leur idiome, comme nous venons de le voir, était, à peu de chose près, le même que le syriaque, si, d'un autre côté, cette langue araméenne, presque identique avec celle que nous nommons syriaque, était dès les plus anciens temps le langage vulgaire et commun des pays où étaient répandus les Nabatéens, ne doit-on pas croire que cette langue ne différait point de celle de ce peuple? Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par le témoignage d'un écrivain syriaque, qui paraît avoir vécu à une époque fort ancienne. Le commentateur Théodore, dont l'autorité est alléguée par un savant historien arabe[2], nous donne sur la langue nabatéenne des détails aussi curieux qu'exacts. Suivant lui, « cette « langue est le plus élégant des dialectes syriaques. « C'est cet idiome que parlaient les habitants de Babylone. Lorsque Dieu eut confondu les langues et que « les hommes se furent dispersés dans des pays et des « lieux divers, le langage des habitants de Babylone se « conserva sans altération. Quant au nabatéen que l'on

[1] *Esdras*, cap. IV, vers. 7.
[2] Man. ar. 874, fol. 13 *v*.

« parle dans les villages, c'est un syriaque corrompu « et plein de locutions vicieuses. »

On voit donc que, dans l'opinion de cet estimable écrivain, la langue nabatéenne était celle que parlaient les anciens habitants de la Babylonie. Cette assertion est encore appuyée par le témoignage d'Aboulfaradj, qui assure que les trois compagnons de Daniel reçurent les noms nabatéens de *Schadrak*, *Meschak* et *Abed-nego*[1]. Or nous savons, par le livre de Daniel, que ces noms furent empruntés au langage des Chaldéens.

L'opinion que je viens d'émettre, relativement au langage nabatéen, semble être contredite par un passage de l'historien que je viens de citer. Aboul'faradj, autrement Grégoire Bar-Hebraeus, Syrien de nation, et qui, par conséquent, devait bien connaître tout ce qui concernait sa nation, s'exprime en ces termes[2] : « La langue syriaque se divise en trois dialectes : le « plus pur est l'araméen, qui est en usage chez les habitants de Roha (Édesse), de Harran et de la Syrie « extérieure ; ensuite vient le dialecte de la Palestine, « qui est parlé par les habitants de Damas, du mont « Liban et du reste de la Syrie intérieure ; le plus impur est le dialecte chaldéen-nabatéen, qui est la « langue en usage dans les montagnes de l'Assyrie et « dans les campagnes de l'Irak. » On a conclu de ce passage que la langue nabatéenne n'avait jamais été qu'un jargon corrompu, usité seulement parmi des

[1] *Historia dynastiarum*, tom. I, pag. 74.

[2] *Ib.* pag. 16 et 17.

villageois grossiers, et qui ne méritait aucune attention sérieuse.

Mais ce fragment curieux, si on l'examine avec soin et sans préjugé, confirme d'une manière évidente l'assertion de l'auteur lui-même et celle de Masoudi et de Théodore, sur l'identité de la langue nabatéenne avec celle que parlaient, dès les plus anciens temps, les habitants de la Babylonie.

Grégoire Bar-Hébræus, dans sa Grammaire syriaque, écrite en vers et commentée par lui-même[1], s'exprime, sur sa langue maternelle, d'une manière plus précise, mais sans employer le mot *nabatéen*. « Il faut savoir, « dit-il, que le syriaque, plus qu'aucun autre idiome, « s'étant répandu dans des contrées fort éloignées les « unes des autres, a éprouvé de grandes altérations et « subi, dans sa forme, des changements si considé« rables, que ceux qui parlent les différents dialectes « de cette langue ne s'entendent pas mutuellement, et « ont besoin d'un interprète, comme s'ils s'exprimaient « dans des langages étrangers. Les dialectes sont au « nombre de trois, savoir : celui de la Syrie, celui de « la Palestine, et celui des Orientaux. Ce dernier, plus « que les autres, a adopté des formes extrêmement « anomales et s'est rapproché du chaldéen, avec lequel « il s'est complétement assimilé. » L'auteur s'attache ensuite à démontrer que le langage le plus pur et le plus parfait est celui qui a été constamment parlé chez les habitants de la Syrie; puis, faisant complétement abstraction du langage de la Palestine,

[1] Man. syr. 167, fol. 351 r.

il ne nomme que deux dialectes, l'occidental et l'oriental. « Le premier, dit-il, est en usage chez les habitants d'Ourhoï (Édesse), Mélitène, Mardé, et dans « toutes les provinces voisines. Parmi ceux qui font « usage du dialecte oriental, on distingue les chrétiens « nestoriens. »

Ce passage, ainsi qu'il est facile de le voir, vient pleinement à l'appui des assertions que j'ai émises. En effet, dans le récit de Grégoire Bar-Hebræus, le dialecte syriaque oriental, qui répond au dialecte nabatéen, est parfaitement analogue avec le langage chaldéen. Cette assertion confirme ce que l'auteur a dit plus haut, que la langue nabatéenne était parlée également dans les montagnes de l'Assyrie et dans les plaines de la Babylonie. Les détails que le même écrivain nous donne, tant dans sa grammaire en prose que dans celle qui est écrite en vers, sur les formes particulières au troisième dialecte syriaque, viennent encore à l'appui de cette opinion, et démontrent, ce que nous lisons dans d'autres ouvrages, que le syriaque, tel qu'il est parlé chez les Nestoriens, aux environs de Diar-Békir et au delà du Tigre, est, sous le rapport de la prononciation et des idiotismes grammaticaux, beaucoup plus ressemblant à la langue chaldaïque qu'à celle des Syriens occidentaux : aussi, dans les éditions publiées à Rome par les soins des Assémani, telles que le Recueil des actes des martyrs, on donne le nom de *chaldaïques* aux ouvrages écrits en caractères nestoriens.

Je crois donc pouvoir admettre que le langage des

Nabatéens, ou des habitants primitifs de Babylone, se retrouve encore aujourd'hui dans celui que nous désignons sous le nom de *chaldaïque*, et qui nous a été conservé dans plusieurs chapitres de Daniel et d'Esdras, et, avec quelques altérations, dans la paraphrase du Pentateuque, qui est attribuée à Onkelos. C'est cette langue que désigne Ebn-Moukaffa lorsque, parlant des idiomes qui étaient en usage à la cour des rois sassanides de la Perse, il dit : « Quelques Persans em-« ploient la langue syriaque ancienne, que parlaient « les habitants de Babylone, et la lisent en persan. « L'alphabet est composé de trente-trois caractères. « On nomme cette écriture *nameh-debirieh*, نامه « دبيريه (écriture des livres), ou هام دبيريه. Elle « était employée par les hommes de toutes les clas-« ses, à l'exception des rois[1]. »

Mais, dira-t-on, comment concilier ces détails avec ceux que nous donnent plusieurs écrivains orientaux, qui s'accordent à regarder le langage nabatéen comme un langage corrompu et fort peu élégant? Le poëte Abou'lala, voulant critiquer amèrement les habitants de la province arabe de Nedjd, s'exprime en ces termes[2] : « Les habitants de Nedjd, toutes les fois qu'ils « veulent s'exprimer avec élégance, ressemblent aux « habitants de *Diaf*, » اهل نجد كلما تنطقوا بالفصاحة مثل اهل دياف. Cet écrivain, dans les notes qu'il a jointes à son ouvrage, nous apprend que Diaf est un lieu (de la Mésopotamie) habité par des

[1] Man. ar. 874, fol. 16 *r*.

[2] Man. d'E. Scheidius, 17, pag. 365.

Nabatéens, dont le langage est dépourvu de toute élégance[1].

Tebrizi, dans son commentaire sur le *Hamasah*[2], expliquant un vers où on lit ces mots; كلم منطق غاو, s'explique en ces termes: « Le poëte donne à entendre « que les hommes dont il est question sont des Naba- « téens, et que leur langage est rempli de fourberies « et d'artifices. » Hariri, dans l'ouvrage intitulé *Dorret-algawas* (la perle du plongeur)[3], citant un mot, dit: « C'est une expression des Nabatéens, » هو من الفاظ الانباط.

Le musicien Ishak-Mauseli ayant composé une chanson, dans laquelle se trouvait le mot arabe ذهبت, on lui fit observer qu'il était obligé d'écrire ذهبتو, sans quoi il pécherait contre la prosodie et le rhythme musical; mais qu'en ajoutant le *waw* il employait une forme vicieuse, plus analogue au langage nabatéen[4].

Un des caractères distinctifs que les écrivains orientaux s'accordent à attribuer à cette langue, consistait dans la tendance à adoucir la prononciation des lettres gutturales, et à les confondre l'une avec l'autre. Nowaïri, cité par Reiske[5], atteste expressément qu'un des défauts du dialecte nabatéen, était le changement du *ha* en *hé*, et du *aïn* en *élif*,

ابدال الحاء هاء وانقلاب العين همزة.

[1] Man. ar. 1409.

[2] *Hamasa*, éd. Freytag, pag. 630.

[3] Man. ar. de Ducaurroy, fol. 45 *r.*

[4] *Kitab-alagâni*, tom. I, fol. 342 *r.*

[5] *Ad Abulfedæ annales*, tom. II, not. 234.

Et cette assertion est confirmée par d'autres écrivains. Au rapport d'Ebn-Abi-Osaïbah, dans son histoire des médecins[1], « Abou-Sahl était plein d'esprit et avait « une conversation intéressante; seulement, comme il « avait pris naissance dans un bourg du territoire de « Kaskar, sa prononciation offrait ce défaut, لكنة, qui « caractérise les habitants de la province de *Sawad*. »

A la cour du khalife Haroun-Raschid[2] se trouvait un musicien, nommé Barsouma, qui jouissait d'un assez grand crédit auprès du prince et était admis dans toutes ses parties de plaisir. Le nom de ce personnage indique clairement qu'il était d'origine syrienne; mais une particularité que rapporte un historien arabe nous fait connaître que ce musicien était né au delà de l'Euphrate. En effet nous lisons qu'il avait dans son langage un vice de prononciation qui lui faisait confondre les lettres gutturales l'une avec l'autre. Il disait *asal*, avec un *élif*, اسل, pour *asal*, avec un *aïn*, عسل; dans le mot *ahsan*, احنان, il substituait en parlant le *hé* au *ha*[3]. Ce défaut indique clairement que Barsouma était Nabatéen de naissance. En effet nous lisons dans un passage du même historien arabe[4] que le musicien Ebn-Djâmi, parlant un jour à Barsouma, l'apostropha du nom de *Nabatéen*.

Les éloges que plusieurs écrivains orientaux font de la langue nabatéenne, et les reproches que d'autres

[1] Man. ar. 767, fol. 92 *v*.

[2] *Agâni*, tom. II, fol. 13.

[3] *Ib*. fol. 13 *v*.

[4] *Ib*. fol. 39 *v*.

Nabatéens, dont le langage est dépourv[...]
élégance[1].

Tebrizi, dans son commentaire su[...]
expliquant un vers où on lit ces m[...]
s'explique en ces termes : « Le p[...]
« que les hommes dont il est [...]
« téens, et que leur langage [...]
« et d'artifices. » Hariri, dan[...]
algawas (la perle du pl[...]
« C'est une expression [...]
الأنباط.

Le musicien Is[...]
chanson, dans laq[...] époque où
on lui fit observ[...]
sans quoi il p[...] point de sa gran[...]
musical ; ma[...] au prophète Daniel nous
forme vici[...] sa pureté primitive.

Un de[...] capitale de la Babylonie, on parlait
taux s'[...] pur et élégant, il n'en était sans doute pas
dans [...] des provinces éloignées du centre de l'auto[...]
gu[...] et dans lesquelles la langue n'avait pu recevoir
[...] même degré de culture. Probablement, dès les plus anciens temps, au temps même où l'empire chaldéen brillait du plus grand éclat, les habitants des villes un peu reculées, et surtout ceux des campagnes, parlaient entre eux des dialectes ou plutôt des patois corrompus et remplis de formes irrégulières.

D'ailleurs, si l'on examine les faits de sang-froid et

[1] *Agriculture nabatéenne*, man. ar. 913, fol. 62 r.

sans esprit de système, on se convaincra, par l'inspection des fragments chaldaïques de Daniel, que le langage parlé à Babylone du temps de ce prophète, c'est-à-dire dans la plus belle période de la monarchie chaldéenne, n'était pas à beaucoup près aussi régulier dans sa marche et dans ses formes grammaticales que le langage de la Syrie : on y remarque un assez grand nombre d'anomalies; quelques-unes sans doute doivent être attribuées à la négligence des Massorèthes, qui, n'ayant pas une connaissance assez approfondie de la langue chaldaïque, ont souvent admis une ponctuation bizarre; mais d'autres originalités tiennent au fond même de la langue; telle est, entre autres anomalies, celle qui consiste à intercaler un ן, *noun*, à la place du *daghesch* hébreu, dans les mots où cette lettre n'est nullement nécessaire. Déjà, dans le langage de Babylone, nous trouvons des traces de ce défaut de prononciation attribué aux Nabatéens, qui consistait à adoucir la prononciation des lettres gutturales et à les substituer les unes aux autres. Les livres de Daniel nous offrent le nom de *Bel*, בֵּל, qui était sans doute le même que celui de *Baal*, בְּעֵל; le mot *ah*, אָע, répond au terme hébreu עֵץ, *du bois*. Dans l'agriculture nabatéenne, nous trouvons ريبهب pour ريقا, et bien d'autres termes qu'il serait trop long de rapporter.

Après la ruine de l'empire chaldéen et les désastres de Babylone, lorsqu'il n'existait plus de capitale qui pût servir de guide aux provinces pour ce qui concer-

nait la pureté du langage, les dialectes usités dans les différentes parties de la Babylonie et des contrées voisines ne durent pas manquer de s'altérer plus ou moins rapidement; les défauts de prononciation déjà existants durent s'exagérer encore et prendre un caractère bien plus prononcé. Dans le langage des Samaritains, dans celui de plusieurs targums ou paraphrases de la Bible, dans la langue du Talmud de Babylone, la confusion des lettres gutturales se présente partout, à chaque ligne; et même l'idiome des Mendaïtes ou Sabéens n'a que deux figures pour exprimer les quatre lettres gutturales. Mais ce vice de prononciation n'est pas le seul défaut que présentent ces dialectes, qui nous offrent la langue nabatéenne dans ses différents états de dégradation. Les anomalies de toute espèce fourmillent dans ces idiomes, rendent la grammaire confuse, bizarre, et nous forcent souvent à ne voir dans ces langages que des patois ou des jargons grossiers et presque inintelligibles.

Les écrivains orientaux citent assez souvent des mots qu'ils donnent comme appartenant à la langue nabatéenne. Je vais en rassembler ici quelques-uns, qui achèveront de convaincre les lecteurs que cette langue était identique avec celle que nous nommons chaldaïque. Masoudi, ainsi qu'on l'a vu plus haut, nous représente le mot *aria*, اريا, comme étant nabatéen d'origine: or ce mot, en syriaque et en chaldéen, signifie *un lion*. Zamakhschari, dans son commentaire sur l'Alcoran[1], dit que, dans la langue nabatéenne,

[1] *Kaschschaf*, man. ar. de Ducaurroy, tom. I, fol. 52 v.

les mots سمقتا حمطا signifient حنطة حمراء, *le froment rouge :* or ces mots offrent le même sens en chaldaïque et en syriaque. Il en est de même du mot *Zouta*, qui, suivant Ebn-Khallikan[1], signifiait *petit* en langue nabatéenne. Le mot *Dabaura*, دابورا[2], qui désignait le vent de l'occident, le mot رحيسا, écrit pour روحسا[3], c'est-à-dire *le vent*, celui de قرنفلا[4], qui désignait *la girofle*, celui de زيتونا بريا[5], *olivier sauvage*, et bien d'autres que je pourrais citer, et qui nous sont donnés comme nabatéens, apppartiennent évidemment à la langue chaldaïque. Au rapport de l'auteur persan du *Moudjmel-altawarikh*[6], le mot *sarha*, صرحا, dans la langue des Nabatéens de l'Irak, désignait *un palais, une tour*. Je sais que ce terme ne se trouve pas dans les monuments chaldaïques que nous avons sous les yeux; mais il ne faudrait pas induire de là que l'assertion de cet historien judicieux fût dénuée de fondement. En effet nous ne possédons, en langue chaldaïque, qu'un petit nombre d'ouvrages, écrits à des époques et dans des provinces différentes; par conséquent nous sommes loin de pouvoir nous flatter de connaître tous les mots qui composaient la langue parlée à Babylone. D'ailleurs nous retrouvons dans l'hébreu le mot צְרִיחַ, et en arabe celui de صرح, qui

[1] Man. ar. 730, fol. 387 r.

[2] *Agriculture nabatéenne*, man. ar. 913, fol. 26 v.

[3] *Ib.* fol. 78 r.

[4] *Ib.* fol. 96 r.

[5] *Ib.* fol. 295 v.

[6] Man. pers. 62, fol. 32 r.

ont une forme et une signification identiques avec celui dont il est question.

Dans son ouvrage sur les proverbes arabes, Meïdani rapporte[1] que le portier du palais de la reine Zaba, apercevant les sacs de cuir placés sur des chameaux, et dans lesquels étaient cachés des hommes armés, prononça, en langue grecque, les mots لشبب ساتا, c'est-à-dire, en arabe, شرٌّ في الجوالق, *le mal est dans les sacs*. Masoudi, qui cite le même fait[2], dit, avec plus de raison, que ces mots appartenaient à la langue nabatéenne : mais il s'agit de fixer la véritable leçon. Dans le manuscrit de Saint-Germain, comme je viens de le dire, on lit لشبب ساتا; dans mon manuscrit, بشنب ساتا; dans l'édition de H. A. Schultens, شنب ساتا; dans le manuscrit de Masoudi que j'ai sous les yeux, بشتا لشتا; dans ceux de Leyde, بشتا تشتا ou لسا بسفا; dans Nowaïri[3], لشنا لشتا. Au milieu de ce chaos de leçons discordantes, je crois qu'il n'est pas difficile de trouver la véritable : je suppose qu'il faut écrire بشتا بسـاتا, ou, en caractères syriaques, ܒܝܫܬܐ ܒܣܩܐ; et ces mots signifient en effet *le mal est dans les sacs*.

L'auteur de l'agriculture nabatéenne, parlant d'une plante appelée برهليا, ajoute : « Ce nom est un de « ceux que porte la planète de Jupiter[4]. » Le même

[1] Man. de Saint-Germain, 196, fol. 73 *r.* — Meïdani, *Proverbiorum arabicorum pars*, éd. H. A. Schultens, pag. 96.

[2] *Moroudj*, tom. I, fol. 204.

[3] Man. ar. 700, fol. 6 *r.*

[4] Man. ar. 913, fol. 113 *r.*

écrivain nous donne les noms de plusieurs plantes en langue nabatéenne[1]. On peut y joindre le mot اناغليس, qui, au rapport d'Ebn-Beïtar, désignait l'*anagallis*[2]. Le commentateur de Motanebbi cite les mots مُتَخَلِّب ou مُخَشْلَب comme appartenant à la langue nabatéenne et désignant *une coquille* ou *un caillou*[3]. Si l'on en croit les historiens orientaux, le fondateur de la secte des Carmates avait pris ce nom du mot *karmitah*, كرميته, qui, dans la langue nabatéenne, signifiait *un homme qui a les yeux rouges*[4].

Si l'on en croit l'auteur du Lexique géographique arabe[5], le mot *karkh*, كرخ, appartient à la langue des Nabatéens et signifie *réunir dans un lieu de l'eau ou toute autre chose*. Mais l'assertion du géographe ne me paraît nullement susceptible d'être admise comme véritable. Je crois que le mot كرخ nous représente le mot syriaque ܟܪܟܐ, qui signifie *une forteresse*, et que les Grecs, dans plus d'une circonstance, ont changé en celui de Χάραξ. Si l'on en croit l'auteur du même ouvrage[6], un canton, situé non loin de Basrah, sur la rive orientale du Tigre, portait le nom de *Okhkha*, أخّا, qui est un mot de la langue

[1] Man. ar. 913, fol. 62 *r.* et 97 *v.*

[2] *Traité des médicaments*, manuscrit arabe 1071, tom. I, fol. 51 *r.*

[3] Man. ar. 1432, fol. 43.

[4] Ebn-Djouzi, man. ar. 640, fol. 290 *v.* — *Abulfeda annales*, tom. II, pag. 266 — Nowaïri, man. ar. 647, fol.

[5] Man. ar. pag. 553.

[6] Man. ar. pag. 19.

nabatéenne. Au rapport de Iakouti, *Bosak*[1], بساق, était le nom d'une rivière qui coulait dans le Sawad (la Babylonie), et que le vulgaire appelait *Bozak*, بزاق. « Le mot *Bosak*, ajoute le géographe, appar-« tient à la langue des Nabatéens, et désigne *celui* « *qui détourne l'eau de ses voisins pour l'attirer* « *chez soi*. Cette rivière a été ainsi nommée parce « qu'elle ravit l'excédant des eaux de l'Euphrate et des « autres fleuves qui arrosent cette contrée. »

Dans les poésies de Motanebbi, on trouve le mot pluriel نواطير. Le commentateur Tébrizi fait, au sujet de cette expression, une remarque que je vais transcrire. « On prétend, dit ce grammairien[2], que le mot « نواطير appartient à la langue nabatéenne, et que l'on « désigne ainsi les gardiens qui surveillent les vignes « et autres objets pour en prendre la défense. Les « Nabatéens, dans plusieurs cas, sont dans l'usage de « substituer le *tâ* au *dâ*. » Tébrizi, pour être plus exact, aurait dû dire que les Nabatéens, comme les Syriens, n'avaient point dans leur alphabet la lettre *dâ* ظ, qui est un caractère particulier à l'alphabet arabe, et que par conséquent cette lettre ne pouvait jamais se trouver dans un mot nabatéen ; mais qu'elle avait toujours pour correspondant le *tâ*, c'est-à-dire le *teth*.

Après avoir, autant qu'il m'a été possible, exposé ce qui concerne la langue nabatéenne, je dois présenter ici et coordonner les notions éparses que j'ai

[1] *Moschtarik*, man. ar. pag. 29 et 30.

[2] Man. ar. 1432, tom. I, fol. 168 *r*.

pu recueillir sur les auteurs qui sont censés avoir écrit dans cet idiome. Je ne prétends pas garantir l'exactitude de tous ces renseignements; mais j'ai cru que les lecteurs pourraient voir avec quelque intérêt des détails, même très-imparfaits, sur les productions littéraires d'une nation nombreuse et puissante.

« Les Nabatéens, dit un de leurs compatriotes, « avaient beaucoup de goût pour la littérature et aimaient, en écrivant, à s'exprimer d'une manière énigmatique et figurée[1]. »

Ils possédaient, dans leur langue, un assez grand nombre d'ouvrages de différents genres. Un de ces livres était consacré à raconter les aventures de Tamouz, l'Adonis des Grecs[2]. Un auteur, nommé Sagrit, dont on ignorait l'époque précise, et qui devait par conséquent avoir vécu dans un temps très-reculé, avait écrit en vers un traité d'agriculture, un grand ouvrage sur la médecine, et un autre sur les propriétés des temps[3]. Ce dernier était, dit-on, un livre admirable, d'une grande étendue, d'une utilité incontestable, et pour lequel il n'avait point eu de modèle. Le premier ouvrage, je veux dire le traité d'agriculture, était divisé par chapitres, et chaque vers offrait une double rime, celle du premier mot et celle du dernier. On trouvait, dans chacun des chapitres, le dénombrement des plantes particulières aux différents pays[4].

[1] Man. ar. 913, fol. 78 *r*.
[2] *Ib.* fol. 9 *r*.
[3] *Ib.* fol. 40 *v.* et 41 *r*.
[4] *Ib.* fol. 66 *v*.

Douiabi, qui était révéré comme prophète, passait pour auteur d'un ouvrage adressé au Syrien Mardaïad[1]. Ianbouschad, qui avait vécu longtemps après Sagrit, n'avait point composé de traité exprès sur l'agriculture, mais il s'était attaché à suivre les traces de Sagrit en ajoutant aux découvertes de ce dernier les fruits de ses propres recherches[2]. Adam avait, dit-on, écrit mille feuillets, dans lesquels il passait en revue les plantes qui viennent dans un pays et ne réussissent pas dans un autre, et détaillait leurs vertus et leurs propriétés utiles ou nuisibles[3]. On lui attribuait aussi un grand ouvrage sur la nature des terres, leurs différentes saveurs, leurs qualités, leurs productions. Une partie de ces ouvrages existait encore à l'époque où écrivait l'auteur de l'agriculture nabatéenne[4]. Barkouka, de la ville de Babylone, avait composé un traité des poisons[5], ainsi que le médecin Raouata[6]. Kamas-Nehri avait écrit un poëme dans lequel il donnait à la vigne la préférence sur les autres plantes, et même sur le palmier[7]. Il avait aussi écrit une pièce de vers sur le vin[8]. On attribuait à Tamiri le Cananéen un poëme dans lequel il exposait les di-

[1] Man. ar. 913, fol. 58 *v.*
[2] *Ib.* fol. 65 *r.*
[3] *Ib.* fol. 68 *v.* et 69 *r.*
[4] *Ib.* fol. 169 *v.* et 288 *r.*
[5] *Ib.* fol. 72 *r.*
[6] *Ib.* fol. 72 *r.* et 110 *r.*
[7] *Ib.* fol. 149 *v.* et 166 *r.*
[8] *Ib.* fol. 150 *r.*

verses utilités des vents[1]. Noé passait pour auteur d'un grand ouvrage qui lui avait été inspiré par la lune[2]. Koulouscha, qui prenait le titre d'*envoyé du soleil*, avait composé un traité des mystères[3]. Maschi-Nehri avait écrit un ouvrage dans lequel il s'attachait à relever les inconvénients que présente le climat de la Syrie, afin de réfuter le livre du Cananéen Tamiri, qui cherchait à prouver que la Syrie l'emportait sur la Babylonie[4]. On attribuait au même Tamiri une réponse à la lettre que lui avait écrite Noé pour l'engager à quitter le culte des planètes et à n'adorer que le seul Dieu éternel[5]. Kamasch-Nehri, qui passait pour le plus ancien des écrivains, avait composé un ouvrage intitulé *Schiaschek*, شياشق, divisé en trois chapitres, dans lequel il traitait de l'agriculture et du soin qu'exigent les plantes[6]. Le poëte Mabarderouka avait écrit un poëme sur une vigne qui avait été blessée d'un coup de pioche[7]. Enfin Douiabi, que nous avons déjà nommé, et qui portait le titre de *chef des philosophes*, سيّد الحكماء[8], avait peint, de sa propre main, mille figures, qu'il avait laissées dans un temple des environs de Tyr, et sous chacune desquelles était placée une inscription qui indiquait la

[1] Man. ar. 913, fol. 163 v.
[2] Ib. fol. 166 r.
[3] Ib. fol. 194 r.
[4] Ib. fol. 206 r.
[5] Ib. fol. 206 r. et v.
[6] Ib. fol. 262 v.
[7] Ib. fol. 226 v.
[8] Ib. fol. 239 v., 282 v. et 283 r.

propriété de cette figure. Il avait aussi déposé dans le même temple un ouvrage étendu, qui donnait des détails circonstanciés sur l'objet qu'il s'était proposé en dessinant ces images, et sur l'emploi que l'on pouvait en faire. A l'époque où écrivait l'auteur de l'agriculture nabatéenne, l'ouvrage avait péri, ainsi qu'une grande partie des figures; il s'en était seulement conservé cent dix-huit, l'une desquelles représentait une vigne.

Hadji-Khalfa cite un traité de la magie des Nabatéens, traduit par Ebn-Wahschiiah. Maïmonide, dans l'ouvrage intitulé *Moré-Hannebouhim*, a cité, d'après l'Agriculture nabatéenne, les noms de plusieurs autres écrivains nabatéens; et ces noms ont été recueillis par Hottinger, dans son *Historia orientalis*.

Je n'ai pas dessein, comme on peut bien le croire, de soutenir que les ouvrages dont je viens de donner les titres avaient été réellement écrits par les auteurs auxquels on les attribuait; mais on est au moins forcé de convenir qu'il existait, chez les habitants de la Babylonie, un assez grand nombre de livres dont la composition remontait à une époque bien ancienne; en sorte que l'on n'avait pas cru choquer la vraisemblance en les représentant comme des productions de Noé, d'Adam et d'autres personnages, réels ou supposés, dont on plaçait l'existence dans les premiers âges du monde.

Malheureusement tous ces ouvrages, et bien d'autres, sans doute, dont les titres ont échappé à mes recherches, ont disparu, et ils sont probablement perdus pour

toujours. Un seul livre a survécu à ce déplorable naufrage; je veux parler du volumineux traité connu sous le nom d'*Agriculture nabatéenne*, الفلاحة النبطية, composé, suivant les uns, par un écrivain nommé Kouthami; suivant d'autres, par un auteur anonyme, et qui fut traduit en arabe, dans le troisième siècle de l'hégire, par Abou-Bekr Ahmed-ben-Wahschiah, surnommé *Kasdani* (le Chaldéen), et *Kaisi*, c'est-à-dire appartenant à la tribu arabe de Kais. Il est à remarquer que les Orientaux, lorsqu'ils citent cet ouvrage, en attribuent ordinairement la composition à Ebn-Wahschiah, quoique celui-ci, comme je viens de le dire, n'ait fait que traduire l'original chaldaïque en langue arabe. On me demandera sans doute à quelle époque a pu être écrite l'Agriculture nabatéenne. La question ne saurait être résolue d'une manière satisfaisante, du moins tant que nous ne posséderons pas de cet ouvrage une copie complète. Si le livre entier était sous nos yeux, peut-être une lecture attentive ferait découvrir des faits propres à guider dans cette recherche, et qui, d'induction en induction, conduiraient à la découverte de la vérité. N'ayant à ma disposition que des secours imparfaits, je ne puis me flatter de répondre, sur l'objet en question, de manière à contenter pleinement la curiosité d'un lecteur judicieux. Je vais pourtant proposer une conjecture, qui ne me paraît pas dépourvue de vraisemblance.

On peut, si je ne me trompe, admettre, comme une opinion fort probable, que la composition du livre de l'Agriculture nabatéenne remonte à une époque

très-ancienne. D'abord il est certain que l'auteur, au milieu des renseignements qu'il donne sur les religions de l'Asie, ne dit pas un mot qui, directement ou indirectement, ait rapport au christianisme. On peut donc supposer que le temps où l'auteur rédigeait son ouvrage fut antérieur à la naissance de cette religion.

Je sais que l'on pourrait contester la vérité de cette assertion et me prouver que la version arabe, le seul texte que nous ayons sous les yeux, offre en plusieurs endroits des passages qui ont pour but de critiquer, avec plus ou moins d'amertume, certains dogmes et certaines pratiques du christianisme; mais il est facile de se convaincre que ces morceaux n'appartiennent point à l'auteur original et ne sont que des additions du traducteur, ainsi que lui-même prend partout le soin d'en avertir ses lecteurs. Je sais bien, et je dois en faire l'aveu, que je n'ai point sous les yeux l'ouvrage tout entier, que le manuscrit dont j'ai fait usage contient seulement deux des neuf livres dont se compose ce volumineux traité; mais la partie que j'ai pu consulter forme un volume in-folio de six cents pages. Il est difficile de croire que ce fragment si considérable, où sont traitées des matières si diverses, où il est si souvent fait allusion aux religions anciennes de l'Asie, n'offrît pas des traces plus ou moins nombreuses de la répugnance de l'auteur pour un culte qui proscrivait et combattait avec tant de zèle les dogmes païens, sous quelque forme qu'ils se présentassent. Le silence de l'écrivain, dans cette portion de son ouvrage, doit donc être regardé, sinon comme une démonstration

complète, du moins comme une présomption extrêmement forte en faveur de l'opinion que j'ai émise relativement à l'antiquité de l'époque où florissait l'auteur à qui nous devons cette importante production.

D'un autre côté, un traité aussi complet et aussi volumineux, où tous les procédés de l'agriculture sont exposés avec un ordre, une méthode et des détails qui ne laissent rien à désirer, n'a pu, ce me semble, être écrit qu'à une époque où, dans la Babylonie, la culture des terres avait atteint un haut degré de perfection. Or, si nous remontons vers les temps qui avoisinent la naissance de Jésus-Christ, et même jusqu'au règne d'Alexandre, en quel état trouvons-nous cette belle contrée? Partout nous voyons des canaux encombrés, ne communiquant plus avec l'Euphrate et ne pouvant désormais, comme auparavant, porter sur les plaines de la Chaldée l'excédant des inondations de ce grand fleuve; des eaux stagnantes séjournant sur d'immenses portions de terrain, et changeant en marais infects des campagnes couvertes naguère de la végétation la plus brillante; des provinces entières dépourvues d'habitants et vouées à la stérilité: tel est le tableau que présente la Babylonie depuis la chute de l'empire des Perses. Ce n'était plus le temps où cette contrée défrayait pendant quatre mois de l'année la table et l'armée du grand roi, et fournissait ainsi un revenu égal au tiers du produit de l'Asie. On sent combien elle avait dû perdre de son importance lorsque, sous les Séleucides, elle ne formait qu'une pro-

vince éloignée du siége du gouvernement; lorsque, sous la domination des Parthes, elle éprouva la fureur et subit le joug de fer de ces étrangers farouches, qui la considéraient plutôt comme un pays ennemi que comme une des plus belles provinces de leur vaste empire.

D'un autre côté, l'auteur de l'Agriculture nabatéenne nous représente Babylone comme étant, à l'époque où il écrivait, une ville florissante, chef-lieu de la principale religion de l'Orient. Il raconte les entrevues qu'il avait eues avec différents personnages dans plusieurs temples de cette capitale. Or tout le monde sait que la fondation de Séleucie avait porté à Babylone un coup dont elle ne se releva jamais; que sous l'empire des Arsacides elle tomba dans un état de décadence complète, et finit bientôt par perdre le nom de ville et ne plus offrir que de gigantesques mais informes débris de son antique grandeur.

L'auteur de l'Agriculture nabatéenne parle de la ville de Ninive comme existant encore. En outre, faisant mention de plusieurs places situées dans la Babylonie ou les provinces voisines, il ne nomme nulle part Séleucie, Apamée, Ctésiphon, et les autres villes fondées par les Séleucides, les Arsacides ou les Sassanides. On ne trouve non plus dans cet ouvrage aucun fait qui présente quelque allusion à l'histoire de l'une ou l'autre de ces trois dynasties. Aucun écrivain grec ou latin ne s'y trouve cité. Enfin la composition d'un si grand corps d'ouvrage, écrit en langue chaldaïque, suffirait seule, je crois, pour démontrer qu'à

l'époque où il fut publié la Babylonie n'était point soumise à une domination étrangère, et que ses habitants, tranquilles et heureux, pouvaient se livrer sans inquiétude aux travaux multipliés que réclament les pratiques et le perfectionnement des méthodes d'une agriculture florissante. On peut donc, si je ne me trompe, regarder comme très-vraisemblable que ce livre fut écrit dans l'espace de temps qui s'écoula entre l'époque où Bélésis affranchit la Babylonie du joug des Mèdes et la prise de Babylone par Cyrus. Peut-être, dans ce laps de temps, pourrait-on s'arrêter au règne de Nabuchodonosor II du nom. Il serait très-naturel de croire que ce grand prince, qui porta si loin ses armes victorieuses, qui embellit par des constructions immenses la capitale de son empire, qui fit creuser de nombreux canaux, destinés à porter la fertilité et l'abondance dans les parties les plus reculées de ses états héréditaires, ait voulu cimenter son ouvrage en ordonnant la composition d'un vaste recueil où devait être consigné tout ce que l'expérience de plusieurs siècles avait appris sur les productions du sol de la Chaldée et les moyens de développer et d'augmenter sa fécondité naturelle.

L'Agriculture nabatéenne a toujours joui, dans l'Orient, de la plus haute réputation. Ce livre ayant été traduit en arabe, l'an 291 de l'hégire, par Abou-Bekr-Ahmed le Chaldéen, surnommé *Ebn-Wahschiiah*, fut souvent cité par les plus célèbres écrivains, arabes ou autres, comme une autorité dont le témoignage pouvait être invoqué avec une entière confiance.

Ebn-Beïtar le cite presqu'à chaque page[1], et nous apprend en outre que le traducteur Ebn-Wahschiiah avait composé un ouvrage qui avait pour titre *Traité des vertus des remèdes utiles*, et qui était extrait de l'Agriculture nabatéenne[2]. Il est bon d'observer que ce dernier ouvrage est souvent indiqué par le seul titre de الفلاحة (l'Agriculture), sans aucune autre désignation[3]. Masoudi, en plus d'un endroit, appuie ses assertions de l'autorité de l'Agriculture nabatéenne. Il en cite un extrait destiné à faire connaître les moyens de s'assurer si l'eau est proche ou éloignée de la surface de la terre[4]. Makrizi, dans sa Description de l'Égypte, transcrit un passage où l'auteur nabatéen, parlant du Nil, en relève avec amertume les qualités nuisibles[5]. Le même historien[6] cite un extrait du même ouvrage relatif à la fertilité de l'Égypte. Ailleurs[7] il transcrit d'autres citations, puisées dans le même livre. Ebn-Khaldoun cite cet ouvrage sous le titre de الفلاحة[8]. Maïmonide, dans son ouvrage intitulé

[1] *De remediis simplicibus*, man. ar. 1071, fol. 62 v., 106 v., 120 v., 128 r., 129 r., *ib.* v., 130 r., 132 r., 144 r., 156 v., 160 r. et v., 161 v., 172 v., 212 r., 219 v., 245 v., 257 r., 287 v., 293 r., 294 v., 299 r.; 315 v., 316 v., 318 r. — Man. ar. 1023, fol. 236 v.

[2] Man. ar. 1071, fol. 144 r.

[3] Ebn-alwardi, *Traité de géographie*, man. ar. de M. Marcel, fol. 145 v., 146 v., 148 r., 149 r., 150 r. et v., 151 v., 152 v., etc.

[4] *Moroudj*, tom. I, fol. 55 r. et v.

[5] Man. ar. 797, fol. 44 r.

[6] *Ib.* fol. 74 v.

[7] *Ib.* fol. 207.

[8] *Prolégomènes*, fol. 35 r.

Moré-Hanneboukim, a souvent mis à contribution notre auteur, auquel il a emprunté tous les détails qu'il donne sur la religion des Sabéens; mais, par une erreur étrange, l'interprète latin, à qui le nom des Nabatéens était peu connu, a partout substitué le mot *Agriculture égyptienne* à celui de *nabatéenne*, نبطية, qu'offraient également le texte arabe et la traduction hébraïque de l'ouvrage du médecin juif. Dans le *Sefer-Kosri*[1], l'Agriculture nabatéenne est citée sous ce titre, העבודה הנבטיית. Buxtorf le fils a traduit l'adjectif נבטית par *de aspectibus*, comme s'il fallait lire נְבָטִיּת, et que ce mot dérivât du verbe נָבַט, *aspexit*, tandis qu'il faut lire נַבָּטִית. Le docte Huet a su se préserver de cette erreur; car, dans son Traité sur la situation du paradis terrestre, il rend les mots העבודה הנבטיה par ceux d'*Agriculture nabatéenne*[2].

Le volumineux traité d'agriculture composé en arabe par Ebn-Awam, et publié à Madrid avec une traduction espagnole, est en grande partie un extrait de l'Agriculture nabatéenne.

Ebn-Khaldoun, parlant de ce dernier ouvrage, entre dans quelques détails, que je dois mettre sous les yeux de mes lecteurs.

« Parmi les livres des Grecs, dit ce judicieux écri-« vain[3], on traduisit le traité d'agriculture nabatéenne, « attribué aux plus savants d'entre les Nabatéens, et « contenant sur l'article de la magie des détails qui

[1] *Liber kosri*, éd. Buxtorf, pag. 27.

[2] *De situ Paradisi terrestris*, pag. 52.

[3] *Prolégom*. man. fol. 192 *r*.

« annonçaient des connaissances profondes; mais des « hommes religieux ayant examiné ce livre, et regar« dant comme inutile et illicite tout ce qui concernait « le chapitre des enchantements, se bornèrent à trans« crire ce qui avait trait aux végétaux, à leur planta« tion, à leur culture, et supprimèrent le reste. Ce fut « en suivant cette méthode qu'Ebn-Awam publia un « extrait de l'Agriculture nabatéenne. La partie qui « traitait des sciences occultes resta complétement né« gligée, jusqu'à ce que Moslemah, dans ses ouvrages « sur la magie, en transcrivit les questions les plus « importantes. »

« Les sciences magiques, dit ailleurs le même his« torien[1], étaient en grande vogue chez les Syriens « habitants de Babylonie, et avaient été l'objet de plu« sieurs traités spéciaux; mais de tous ces ouvrages, « un petit nombre seulement a passé dans la langue « arabe: telle est l'Agriculture nabatéenne, traduite « par Ebn-Wahschiiah, et qui contient les pratiques « en usage chez les Babyloniens. »

En lisant le premier de ces deux passages, on est sans doute surpris de voir ranger l'Agriculture nabatéenne au nombre des ouvrages grecs. La chose, après tout, quoique difficile à croire, ne serait pas absolument impossible; il s'agirait seulement de supposer que le livre, composé primitivement en chaldéen, aurait été traduit en grec, et de là en arabe, ce qui serait le contre-pied de ce qui est arrivé pour la plupart des ouvrages grecs, qui ont été interprétés en

[1] *Prolégomènes*, man. fol. 193 *r.* et *v.*

syriaque avant de l'être en arabe; mais l'assertion d'Ebn-Khaldoun est tout à fait erronée. En effet le traducteur Ebn-Wahschiiah atteste formellement qu'il a fait sa version sur l'original, écrit en langue nabatéenne[1].

L'Agriculture nabatéenne forme un ouvrage d'une grande étendue, et dans lequel toutes les questions qui se rattachent à cette science sont traitées avec des développements lumineux, qui annoncent que l'auteur possédait, sur toutes les branches de l'économie rurale, des connaissances précieuses, fruit d'une longue expérience et de profondes méditations.

Sans doute on y rencontre quelques opinions superstitieuses, quelques pratiques que réprouverait une saine philosophie; mais ces détails, même lorsqu'ils paraissent étranges ou puérils, nous offrent une utilité réelle, puisqu'ils nous retracent les idées qui dominaient à une époque reculée chez les habitants de Babylone. Du reste, sous une foule de rapports, l'ouvrage témoigne une civilisation avancée et annonce qu'à l'époque où il a été écrit la théorie et la pratique de la culture des champs étaient parvenues à un haut degré de perfection.

Parmi les objets indiqués dans ce livre, on n'y verra pas sans quelque surprise la mention des miroirs brûlants, et ce fait peut servir à appuyer la tradition qui rapporte qu'Archimède, pendant le siége de Syracuse, employa un moyen de ce genre pour incendier la flotte romaine.

[1] Man. ar. 913, fol. 22 r.

Malheureusement, des neuf parties ou livres dont se compose l'Agriculture nabatéenne, nous n'en avons sous les yeux que deux, la seconde et la troisième, dont l'une contient un calendrier agronomique, dans lequel on indique les méthodes qu'il faut suivre relativement à la culture des terres, dans chacun des mois de l'année. L'autre livre offre l'énumération des plantes et des légumes qui sont cultivés dans les champs et dans les jardins. Ces deux parties réunies ensemble forment un volume in-folio de trois cents feuillets, qui a été achevé de copier le jeudi 21e jour du mois de scheval, l'an 1048 de l'hégire, par Schems-eddin-Mohammed-Selmouni.

La bibliothèque de Leyde possède deux exemplaires manuscrits de l'Agriculture nabatéenne.

Je me propose de faire connaître ailleurs, par des extraits étendus, ce que cet ouvrage offre de plus important sous le rapport de la culture des terres.

On peut supposer que la traduction d'Ebn-Wahschiiah n'est pas la seule qui ait été faite de cet important ouvrage, et que les autres peuples de l'Orient auront eu également à cœur de s'approprier les connaissances qu'il renferme.

Il existe à Venise, dans la bibliothèque du couvent de Saint-Lazare, un manuscrit arménien contenant un volumineux traité d'agriculture, sans nom d'auteur. J'étais porté à croire que cet ouvrage pouvait être une traduction de l'Agriculture nabatéenne; mais les renseignements que j'ai reçus à cet égard m'ont appris que je m'étais trompé dans ma conjecture.

QUATRIÈME SECTION.

OBSERVATIONS HISTORIQUES SUR LA LANGUE ET L'ÉCRITURE SYRIAQUES.

Après avoir, autant qu'il m'a été possible, recueilli des renseignements circonstanciés sur les Nabatéens et sur l'idiome que parlait ce peuple, je crois devoir compléter ces recherches en réunissant ici quelques détails nouveaux concernant la langue syriaque.

Nous avons vu plus haut que, si l'on en croit le témoignage de la plupart des écrivains orientaux, le syriaque fut la langue primitive des hommes, l'idiome d'Adam et de ses enfants.

Masoudi l'atteste expressément. Ce judicieux historien nous assure[1] que le syriaque est la langue la plus ancienne, celle que parlaient Adam, Noé, Abraham. Ailleurs il dit que les hommes qui vécurent entre Adam et Noé se servaient de la langue syriaque[2]; et plus bas il ajoute[3] que l'idiome universel des hommes, avant la confusion des langues, était le syriaque. Aboul-Faradj[4] assure précisément le même fait. Suivant l'auteur de l'ouvrage arabe intitulé *Ikhouan-al-safa*[5], « Adam et ses enfants parlaient entre eux la

[1] *Tenbih*, man. de Saint-Germ. 337, fol. 51 v.
[2] *Moroudj*, tom. I, fol. 98 r.
[3] *Ib.* fol. 216 v.
[4] *Historia dynastiarum*, tom. I, pag. 16.
[5] Man. ar. 1105, pag. 331.

« langue syriaque, ou, d'après une autre tradition, la « langue nabatéenne. » Schehab-eldin-Fâsi[1], après avoir parlé de la création du monde, continue en ces termes : « Adam donna à sa femme le nom de *Hawa*, « حواء, qui, en langue syriaque, signifie *celle qui a* « *été formée d'un être vivant.* Adam avait reçu de « Dieu la connaissance de toutes les langues ; mais les « enfants de ce patriarche parlaient et écrivaient exclusi« vement en syriaque. C'est dans cet idiome que furent « rédigés les cinquante livres de révélations que Dieu « communiqua à Seth. » Plus bas, le même historien s'exprime ainsi[2] : « Houd fut le premier qui parla la « langue arabe. Avant lui, la langue syriaque était « seule en usage parmi les hommes, et les vingt livres « qu'Abraham reçut de Dieu étaient écrits en syriaque. »

Si l'on en croit un historien persan, Haïder-Râzi[3], au moment du meurtre d'Abel, Adam composa sur cet événement une élégie en langue syriaque.

Ebn-Khaldoun, dans ses Prolégomènes historiques[4], mentionne la tradition qui faisait de l'écriture syriaque l'écriture primitive des hommes, et de la nation syrienne le plus ancien peuple du monde ; mais cette assertion n'est à ses yeux qu'une opinion fausse, une idée populaire. Tabari assure qu'avant la confusion des langues, les hommes parlaient la langue syriaque[5].

[1] Man. ar. 769, fol. 4 *v.*

[2] *Ib.* fol. 9 *r.*

[3] Man. de la Biblioth. de Berlin, fol. 8 *v.*

[4] Man. de la Biblioth. du Roi, fol. 217 *r.*

[5] Traduction persane, man. pers. de Ducaurroy 28, fol. 42 *v.*

Le patriarche Michel, auteur d'une chronique syriaque, dont nous ne possédons que la version arménienne[1], s'exprime en ces termes : « La langue primitive dont « se servait Adam est la même qui est en usage au- « jourd'hui parmi nous autres Chaldéens. En effet « Abraham était Chaldéen de naissance, et la langue « maternelle de ce patriarche, celle qui lui avait été « transmise par Eber, ne diffère pas de l'idiome que « nous parlons nous autres Syriens, qui sommes Chal- « déens d'origine. » Théodoret atteste également que la langue syriaque était la langue primitive du genre humain[2].

Ces assertions, qui ne doivent sans doute pas être prises à la lettre, indiquent du moins que, dans l'opinion des écrivains les plus judicieux, soit chrétiens, soit musulmans, la langue syriaque est une des plus anciennes qui aient été en usage parmi les hommes.

La question, réduite à ces termes-là, se trouve parfaitement d'accord avec le récit de Moïse, qui nous montre Laban, dans sa conférence avec Jacob, donnant au monceau de pierres qu'il avait élevé comme monument du traité conclu avec son gendre, le nom de יְגַר שָׂהֲדוּתָא, qui, en langue araméenne, signifiait la même chose que les mots hébreux גַּל עֵד, *monceau du témoignage*. Or les deux termes indiqués comme appartenant au langage araméen se retrouvent, avec

[1] Man. arm. 90, fol. 6 r.

[2] *Quæstion. in Genes.* tom. I, pag. 72 et 73, éd. Schulze.

le même sens, dans les deux dialectes de cet idiome, c'est-à-dire dans le syriaque et le chaldéen.

Nous avons vu, par le témoignage des écrivains sacrés, que la langue araméenne était parlée, non-seulement dans la Syrie proprement dite, mais encore dans les pays au delà de l'Euphrate, et même sur la rive orientale du Tigre; que ce langage était en usage chez les Assyriens, et que c'était l'idiome des habitants de la Babylonie. Après la ruine de l'empire des Assyriens, la langue syriaque était parlée dans le royaume de l'Adiabène; car nous apprenons de Joseph[1] qu'un habitant de cette contrée portait le surnom de χαγιράς, c'est-à-dire *boiteux*. Or on sait que telle est en effet la signification du mot syriaque ܚܓܝܪܐ. Le même historien nous indique le mot Σαμψηρά[2] comme appartenant à l'idiome de ce pays. Or, en syriaque, *safsiro*, ܣܦܣܝܪܐ, désigne une épée.

Les écrivains de l'antiquité font plusieurs fois mention d'une écriture syrienne ou assyrienne. Je dois examiner quel genre de caractère ils ont désigné par cette dénomination.

Au rapport de Diodore de Sicile, Sémiramis, ayant établi son camp dans la Médie, au pied du mont Baghistan, fit aplanir cette montagne et y fit graver une inscription en lettres syriaques[3]. L'épitaphe tracée sur le tombeau de Sardanapale était en caractères assy-

[1] *De bello Judaïco*, lib. v, cap. 11; tom. II, pag, 355.
[2] *Antiquitat. Judaïc.* lib. xx, cap. 2; tom. I, pag. 958.
[3] *Biblioth. histor.* lib. II, cap. 13; tom. II, pag. 42.

riens[1]. Au rapport d'Eusèbe, ou plutôt d'un des auteurs qu'il a pris pour guides, Sennachérib, ayant vaincu les Grecs dans la Cilicie, se fit ériger une statue, sur laquelle était une inscription pompeuse en lettres chaldaïques[2]. Darius, fils d'Hystaspe, suivant le récit d'Hérodote[3], fit élever près du Bosphore de Thrace deux colonnes, sur lesquelles on lisait, en caractères assyriens et en caractères grecs, le dénombrement de toutes les nations qui composaient son armée. Dans une des lettres apocryphes attribuées à Thémistocle, il est fait mention de quatre vases qui portaient une inscription en anciens caractères assyriens[4].

M. Münter[5], dans son ouvrage sur les inscriptions de Persépolis, a supposé que par les caractères assyriens il faut entendre les lettres cunéiformes, qui se lisent, avec des formes variées, sur les monuments de la Perse, de la Babylonie, de la Médie et ailleurs. Une circonstance ajoute à cette opinion un fort grand poids. Un voyageur judicieux, M. Kerr-Porter[6], nous apprend qu'il a aperçu, sur la paroi du mont Bisutoun, le Baghistan de Diodore ou de Ctésias, une inscription en caractères cunéiformes, qu'il regarde comme identique avec celle que fit écrire Sémiramis. D'ail-

[1] Arrian. *De expeditione Alexandri*, lib. II, cap. 5, pag. 115, ed. Raphel. — Strabon. *Geograph.* lib. XIV, pag. 672.

[2] *Chronic. armen.* tom. I, pag. 43.

[3] *Histor.* lib. IV, cap. 87.

[4] *Themistoclis epistolæ*, ed. Schöttgen, pag. 117.

[5] *Versuch über die keilförmigen Inschriften*, pag. 93 et suiv.

[6] *Travels in Georgia, Persia*, tom. II, pag. 157.

leurs, lorsqu'on se représente cette foule de briques qui se trouvent tous les jours dans les ruines de Babylone, et qui sont couvertes d'inscriptions cunéiformes, ces cylindres, ces amulettes, qui ont dû appartenir aux Chaldéens, les inscriptions découvertes récemment dans la ville de Van, et que la tradition arménienne attribue à Sémiramis, mais qui probablement ont été gravées par l'ordre de quelques-uns des rois de l'Assyrie, on reste convaincu que l'écriture cunéiforme, sous ses diverses formes, était en usage dans les pays qui s'étendent depuis l'Euphrate jusqu'à l'extrémité de la Perse. Peut-être les Babyloniens avaient-ils été les premiers inventeurs de cette singulière écriture. En effet, Pline leur attribue la découverte des lettres.

Mais, dira-t-on, Strabon et Arrien, après avoir parlé de l'inscription assyrienne du tombeau de Sardanapale, nous apprennent que le mausolée de Cyrus, dans la ville de Pasargade, portait une inscription en caractères perses. Or ces derniers étant incontestablement les mêmes que les lettres cunéiformes, on pourrait croire que les lettres assyriennes étaient tout autre chose; mais il faut se rappeler que les diverses écritures cunéiformes, quoique composées des mêmes traits élémentaires, présentent entre elles des différences très-considérables; que, sur les monuments de Persépolis et sur tous ceux qu'ont élevés les rois perses, on trouve toujours la même inscription écrite trois fois, en trois genres de caractères cunéiformes bien distincts; que ceux des briques de Babylone dif-

fèrent beaucoup des autres variétés. On peut donc supposer avec vraisemblance que le mot *écriture assyrienne* désignait une des écritures cunéiformes qui avaient cours à Ninive ou à Babylone, et qui s'éloignaient beaucoup de l'écriture perse proprement dite. Il put se faire que Darius choisit de préférence l'écriture assyrienne, parce que cette dernière était plus connue des peuples de l'Asie occidentale, qui avaient été longtemps soumis aux monarques de l'Assyrie.

Mais, tout en admettant l'identité de l'écriture assyrienne avec l'écriture cunéiforme, on est forcé de reconnaître que les Assyriens avaient d'autres lettres plus simples et plus faciles à tracer.

Au rapport de Thucydide, Aristide, commandant de la flotte athénienne, ayant arrêté Artapherne, que le roi de Perse envoyait vers les Lacédémoniens, on trouva sur cet ambassadeur des lettres qui étaient écrites en caractères assyriens[1]. Or ces dépêches, à coup sûr, n'étaient point écrites en lettres cunéiformes. Quiconque a seulement jeté un coup d'œil sur les monuments des anciens Perses et des Chaldéens, conviendra facilement que cette écriture, si belle, si monumentale, était en même temps trop compliquée pour avoir jamais été employée comme écriture vulgaire, et cette observation s'applique surtout aux variétés de ce caractère qui paraissent avoir été en usage chez les Assyriens et les Babyloniens.

Il est donc évident que dès les temps les plus reculés il existait, dans les contrées qui s'étendent en

[1] *Histor.* lib. IV, cap. 5; tom. III, pag. 75, ed. Bipont.

deçà et au delà de l'Euphrate, plusieurs variétés d'écritures, qui ont été désignées indifféremment par les noms d'*araméennes*, *syriaques*, *assyriennes*, et, dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible de distinguer quelle espèce de caractères a pu être désignée par une de ces dénominations.

Nous lisons dans le livre d'Esdras[1] que les gouverneurs des provinces situées à l'occident de l'Euphrate adressèrent au roi de Perse une requête qui était, dit l'historien hébreu, écrite en araméen et traduite en araméen. Les interprètes ont été assez embarrassés sur la manière dont on devait entendre ce passage. Dathe a traduit : *Epistolam litteris et sermone syriaco conceptam*. Michaëlis pense que la lettre syriaque était accompagnée d'une version perse. Tychsen partage l'opinion de Dathe.

Pour moi, je pense que le passage ne présente pas une difficulté réelle, et qu'il faut traduire sans rien changer ni retrancher. Si je ne me trompe, la lettre dont il est question était écrite sur deux colonnes, dont l'une offrait le texte persan, l'autre la traduction en langue syriaque; et l'une et l'autre rédaction étaient transcrites en caractères araméens. Je sais bien que la réponse du roi de Perse semble, au premier coup d'œil, contredire l'explication que je propose, car on y lit, suivant la traduction de Dathe[2] : *Epistola quam ad nos misistis, mihi ex interpretatione prælecta est*; mais cette version manque d'exactitude, et

[1] *Esdras*, cap. 4, vers. 7.

[2] *Ib.* vers. 18.

il faut traduire : *La lettre a été lue devant nous, clairement, distinctement*. Cette dépêche, ainsi qu'on vient de le voir, ayant été rédigée dans les pays situés en deçà de l'Euphrate, était sans doute transcrite dans une des variétés du caractère usitées dans ces mêmes contrées. Au surplus, cette opinion ne s'appuie que sur une simple probabilité, mais à laquelle les circonstances de la localité donnent beaucoup de vraisemblance; car le mot [illegible], *araméen*, employé par Esdras, est en lui-même un terme vague qui peut s'appliquer indifféremment à l'un ou à l'autre des différents dialectes d'une même langue, répandue, comme je l'ai dit, depuis les rivages de la mer Méditerranée jusqu'au delà du Tigre. La lettre qui, suivant le témoignage de Diodore de Sicile, fut adressée par les Nabatéens au roi Antigone était, ainsi que je l'ai dit plus haut, écrite en caractères syriaques.

Suivant le témoignage du même historien, Eumène, voulant encourager ses troupes, supposa une lettre écrite en caractères syriaques[1].

On désirera sans doute savoir quel genre d'écriture a été désigné par ce nom; mais sur cette matière il est impossible d'offrir rien de certain, ni même de probable. S'agit-il ici de l'écriture phénicienne, ou d'un caractère analogue à celui des inscriptions de Palmyre, ou d'une variété du caractère appelé *estranghelo*? C'est ce que je n'oserais décider; je craindrais même de proposer là-dessus aucune conjecture, puis-

[1] *Biblioth.* lib. XIX, cap. 23; tom. VIII, pag. 245, ed. Bipont.

qu'elle n'aurait pour appui aucune base tant soit peu solide.

D'un autre côté, on sait que les Hébreux, après leur exil à Babylone, adoptèrent, pour leur usage habituel, un nouveau caractère d'écriture qu'ils avaient sans doute trouvé en usage dans cette capitale et qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours. Or cette écriture est désignée chez les Juifs par le nom d'écriture assyrienne. Cette circonstance, se joignant à cette confusion des mots syriens et assyriens que nous offrent à chaque pas les écrivains de l'antiquité, vient encore compliquer le problème et en rend la solution à peu près impossible. Peut-être des découvertes curieuses viendront-elles un jour jeter sur cette question difficile une lumière inattendue.

Cependant la langue syriaque ou araméenne acquérait chaque jour plus d'importance, et faisait dans l'Orient de nouvelles conquêtes. Les Juifs, après un séjour de soixante-dix ans à Babylone, étaient retournés dans leur patrie, avaient relevé les ruines de Jérusalem; mais pendant leur long exil ils avaient entendu parler un langage étranger. Les nations qui environnaient la Palestine se servaient d'un dialecte du même idiome. Les Hébreux, dans cette circonstance, au lieu de montrer un esprit national qui aurait si bien convenu aux descendants d'Abraham, et de conserver religieusement le langage qu'avaient parlé Moïse et les prophètes, qui leur offrait les monuments de leur religion, de leur histoire et de leur littérature, oublièrent trop facilement leur idiome maternel et adop-

tèrent un dialecte syro-chaldaïque, qui dans le Nouveau Testament est partout désigné sous le nom de *langue hébraïque*.

Le langage syriaque, une fois établi dans la Palestine, s'étendit dans toute cette province, et même, plus au midi, vers les frontières de l'Arabie et de l'Égypte. Au rapport de saint Jérôme[1], saint Hilarion, qui était natif de Gaza, ne parlait que la langue syriaque. Un jour qu'il s'était enfoncé dans le désert de l'Arabie, les habitants, en le voyant passer, lui criaient en syriaque : *barek*, ܒܪܟ, c'est-à-dire *bénissez*. La divinité qu'honoraient d'un culte particulier les idolâtres de Gaza portait le nom de *Marnas*[2]. Or ce mot, dans les langues araméennes, signifie *notre seigneur*, et répond ainsi à celui d'Adonis, qui avait passé de Phénicie en Grèce. Au rapport de Moschus[3], l'abbé Sisinnius, se trouvant dans une grotte près du Jourdain, vit entrer une femme arabe; il lui adressa la parole en langue syriaque. Saint Jérôme, dans la vie de saint Paul-Ermite, dit avoir vu, dans le désert limitrophe entre la Syrie et l'Arabie, un grand nombre d'anachorètes, parmi lesquels il s'en trouvait un qui habitait depuis longues années dans une vieille citerne, que les Syriens, dit-il, désignent par le nom de *Cuba*[4]. Le même fait, attesté par Théodoret[5], est par-

[1] *Sanct. Hilarion. vita*, pag. 79, 80.
[2] *Ib.* pag. 77, 78, 79.
[3] *Pratum spirituale*, cap. 166.
[4] *Vitæ patrum*, ed. Rosweyde, pag. 18.
[5] *Philoteus*, cap. 13, pag. 828.

faitement conforme à la vérité. Dans la vie de saint Euthymius[1], il est fait mention du prêtre Gabriel, qui savait écrire et parler les langues latine, grecque et syriaque. Saint Jérôme, parlant de saint Malchus, remarque expressément que ce nom, en syriaque, signifiait *roi*[2]. Il paraît que la connaissance de la langue syriaque s'était répandue beaucoup plus au midi dans l'intérieur de l'Arabie. Nous lisons dans la vie arabe de Mahomet[3] que, durant la jeunesse de ce législateur, les koraischs de la Mecque, démolissant la kabah, trouvèrent, sous le pilier qui soutenait cet édifice, une inscription en langue syriaque. Ils ignoraient complétement quels étaient ces caractères, jusqu'à ce qu'un juif les déchiffra et leur en donna l'interprétation. Masoudi, parlant de l'écriture *mousnad*, c'est-à-dire de celle qui avait cours chez les Himiarites de l'Arabie Heureuse, dit qu'elle ressemblait assez à l'écriture syriaque[4].

Saint Hilarion, voulant arrêter un chameau furieux, lui adressa la parole en langue syriaque, *sermone syro*[5]. Un Franc, d'une naissance distinguée et qui depuis son enfance était possédé du démon, s'étant rendu auprès du même saint pour obtenir sa guérison, répondit sans hésiter et en langage syriaque très-pur, aux questions que le saint lui avait adressées

[1] *Analecta græca*, ed. Coteler. pag. 77.

[2] *Vitæ patrum*, ed. Rosweyde, pag. 93.

[3] *Sirat-alresoul*, man. ar. 629, fol. 30 *r*.

[4] *Kitab-altenbih*, man. de Saint-Germ. 327, fol. 58 *r*.

[5] *Vitæ patrum*, pag. 80.

dans le même idiome ; et cela, dit l'historien, fut d'autant plus étonnant que cet homme n'avait jamais parlé que les langues franque et latine[1].

Dans la Syrie, même sous les empereurs de Constantinople, il se trouvait quantité d'hommes qui ne parlaient ni n'entendaient que leur langue maternelle. Ainsi, au rapport de Théodoret, le solitaire saint Macédone parla aux officiers de Théodose en langue syriaque, et un interprète leur expliquait son discours en grec[2]. Saint Éphrem lui-même ne savait pas d'autre langue que le syriaque[3], et ne pouvait converser avec des Grecs sans l'intermédiaire d'un interprète. Théodoret atteste que, parmi les moines de Syrie[4], les uns chantaient les louanges de Dieu en grec, d'autres dans la langue de leur pays, c'est-à-dire en syriaque. Suivant le même écrivain[5], Théotecne était le chef des moines qui parlaient grec, et Aphtonius de ceux qui parlaient syriaque. Au rapport du même père, un individu nommé Mæsymas ne se servait que de la langue syriaque[6]. Abraam de Carres ne pouvait pas même entendre le grec[7]. Enfin il fait mention d'un démon qui parlait la langue syriaque[8]. Au rapport de Sozo-

[1] *Vitæ patrum*, pag. 79 et 80.

[2] *Philoteus*, pag. 829.

[3] *Acta Sancti Ephræmi*, apud opera syriaca, tom. II, pag. 41 et 45.

[4] *Philoteus*, cap. IV, pag. 813; cap. V, pag. 814.

[5] *Ib.* pag. 815.

[6] *Ib.* cap. XIV, pag. 832.

[7] *Ib.* pag. 835.

[8] *Ib.* pag. 840.

mène[1], ce fut Harmonius, fils de Bardesanes, qui le premier introduisit le rhythme poétique dans la langue des Syriens; et un prêtre syrien, Paul d'Antioche, entreprit de compléter l'alphabet de sa langue maternelle[2].

Longtemps avant cette époque, la ville de Palmyre avait élevé ces monuments superbes dont les ruines attirent encore aujourd'hui et excitent l'admiration des amateurs de l'antiquité et des arts. Ces magnifiques débris portent, comme on sait, des inscriptions écrites en langue syriaque et dans un caractère qui a de l'analogie avec l'hébreu. Elles ont été expliquées par l'abbé Barthélemy, par Swinton et d'autres savants. Par malheur la collection que nous possédons de ces inscriptions antiques n'est pas nombreuse : il est probable que les ruines de Palmyre en recèlent bien davantage; et des voyageurs, en parcourant le désert où s'élevait cette ville, ont découvert des inscriptions du même genre parmi les débris de la ville de Taïba[3].

Il paraît que dans les temps les plus reculés la langue syriaque fut extrêmement répandue dans la Haute Asie. Les conquêtes des Assyriens, des Babyloniens, et postérieurement celles des Séleucides, durent contribuer puissamment à propager la connaissance de cet idiome; aussi paraît-il avoir été entendu et parlé bien au delà des limites des contrées où il semblait devoir être renfermé. Nous lisons dans

[1] *Historia ecclesiastica*, lib. III, cap. 16, pag. 526.
[2] *Bar-Hebræi grammatica syriaca*, man. syr. 167, fol. 95 v.
[3] *Itinéraire de l'Arabie déserte*. Paris, 1759, pag. 36 et 37.

l'histoire d'Appien[1] que, pendant la malheureuse expédition d'Antoine dans le pays des Parthes, un des ennemis, nommé Mithridate, voulant donner au général romain un avis de la plus haute importance, demanda s'il se trouvait dans l'armée un homme qui entendît la langue parthique ou la langue syriaque; on lui adressa Alexandre d'Antioche, auquel cet homme communiqua des révélations qui procurèrent le salut des troupes romaines.

Sous les rois persans de la dynastie des Sassanides, la langue syriaque était comprise et parlée à la cour de ces monarques. Nous apprenons de Théophylacte[2] que Chosroès avait étudié avec soin l'astrologie des Chaldéens. L'auteur du lexique géographique arabe[3] compte la langue syriaque parmi les cinq qui étaient parlées en Perse; et ce fait confirme l'assertion de saint Épiphane, qui atteste que plusieurs Perses employaient la langue et les caractères dont on se servait à Palmyre[4]. Suivant le témoignage d'un écrivain arabe aussi savant que judicieux, Ebn-Moukaffa[5], sept langues étaient parlées à la cour des rois perses de la dynastie des Sassanides; et de ce nombre était la langue syriaque. Cet idiome, ajoute-t-il[6], est le même qui était en usage chez les habitants du Sawad (la Chal-

[1] *De bello Parthico*, tom. I, pag. 288, éd. Toll.

[2] *Historia*, pag. 129.

[3] *Marasid-alitta*, man. pag. 502 et 503.

[4] *De hæresibus*, lib. II; tom. II, pag. 629.

[5] *Kitab-alfehrest*, man. ar. 874, fol. 15 r.

[6] *Ib.* fol. 15 v.

dée); et quelquefois dans cette langue on désigne par le nom *syriaque* l'idiome persan. Plus loin il atteste[1] que chez les Perses les dépêches étaient quelquefois rédigées dans l'ancienne langue syriaque parlée jadis à Babylone, et qu'ils les lisaient en persan. Le nombre des lettres, ajoute-t-il, est de trente-trois; et ce langage était employé par des Perses de toutes les classes, excepté par les rois. Enfin, dans le cours de sa narration, cet historien s'exprime en ces termes[2]: « Les « Perses ont aussi un alphabet appelé *zewaresch*, زوارش, « dont les lettres sont tantôt liées, tantôt isolées. Le « vocabulaire se compose d'environ mille mots, et ils « s'en servent pour distinguer les expressions qui ont « une forme semblable. Par exemple, quiconque veut « écrire le mot *gouscht*, گوشت, qui, en arabe, signifie « *lahm*, لحم (chair), écrit *bisra*, بسرا, qu'il pro« nonce *gouscht*; si l'on veut écrire *nan*, نان, qui si« gnifie *pain*, on trace le mot *lahma*, لحما, que l'on « prononce *nan*. Il en est ainsi des autres mots, à « l'exception de ceux qui n'ont point besoin d'être dé« guisés, et que l'on écrit comme ils se prononcent. »

Cette écriture cryptographique et de convention ressemblait assez, comme l'on voit, à ce système connu de beaucoup de monde, et qui consiste en des phrases tracées en latin par des personnes entièrement étrangères à la connaissance de cette langue, et qui doivent être lues en français, d'après des règles sûres et uniformes.

[1] *Kitab-alfehrest*, man. ar. 874, fol. 16 *r*.
[2] *Ib.* fol. 16 *v*.

Le même historien dont je viens de citer le témoignage nous donne ailleurs des détails que je crois devoir transcrire[1]. « L'écriture manichéenne, الخط المنانى, a eu pour inventeur Manès, qui la forma « d'après les alphabets syriaque et perse, de même que « sa doctrine est un mélange de magisme et de christianisme. Les lettres sont plus nombreuses que celles « de l'écriture arabe. C'est de cet alphabet que les manichéens se servent pour écrire les évangiles et les « livres qui contiennent leurs dogmes. Les habitants « du Ma-wara-alnahar et de Samarkand l'emploient « aussi pour copier les ouvrages religieux, et lui « donnent le nom d'*écriture de la religion*, قلم « الدين. »

La langue et l'écriture syriaques avaient pénétré chez les Arméniens, où ils formaient la littérature dominante, avant que ce peuple eût songé à se créer une écriture nationale. Nous lisons dans l'histoire d'Agathange[2] que le roi Tiridate avait réuni des enfants pour les faire instruire, et qu'il les avait partagés en deux classes : les uns devaient de préférence se livrer à l'étude de la littérature syriaque, et d'autres à celle de la langue grecque. Suivant Moyse de Chorène[3], les Perses avaient défendu aux Grecs établis en Arménie de se servir d'autres caractères que des caractères syriaques. Faustus de Byzance, dans son histoire

[1] *Kitab-alfehrest*, man. ar. 874, fol. 19 v. et 20 r.

[2] *Histoire de saint Grégoire*, édition de Constantinople, pag. 374.

[3] *Historia*, éd. Whiston, pag. 300.

d'Arménie [1]; remarque expressément qu'à l'époque dont il rapporte les événements peu d'Arméniens connaissaient à fond la littérature grecque ou la littérature syriaque.

Au rapport du patriarche Michel [2], dans l'année 982 de l'ère des Syriens (670 de J. C.), la ville d'Édesse ayant été détruite, l'empereur de Constantinople envoya une somme considérable pour aider à relever les ruines de cette place. En creusant la terre on trouva une pierre couverte d'une inscription, en lettres chaldaïques, conçue en ces termes : « Édesse « éprouvera trois inondations, » Ի [illegible] ջրհեղեղ կրելու է Ուռհայ. Que l'on admette ou que l'on rejette le contenu de cette inscription, le fait de la découverte n'en sera pas moins certain.

Nous apprenons de Philostorge [3] que, dans le IVe siècle de notre ère, il existait, à l'extrémité de l'océan Indien, vis-à-vis de l'Éthiopie, probablement dans l'île de Dioscoride (Socotora), une population syrienne qui avait conservé sa langue primitive. Au rapport de Cosmas Indicopleustes [4], dans l'île de Sielédiba, ou Taprobane (Ceylan), à Malé et à Calliana, dans la presqu'île en deçà du Gange, il se trouvait une église de chrétiens, venus de la Perse, et un évêque, consacré dans cette dernière contrée, siégeait à Calliana. On

[1] Éd. de Constantinople, pag. 49.

[2] Man. arm. 90, fol. 80 r.

[3] *Historia ecclesiastica*, ed. Reading, pag. 480.

[4] Ap. Montfaucon, *Collectio nova Patrum græcorum*, tom. II, pag. 178, 336.

sait qu'il a toujours existé, et qu'il existe encore, sur la côte de Coromandel, dans la ville de Méliapour, autrement Saint-Thomé, une population chrétienne qui a conservé, dans sa liturgie, l'usage de la langue syriaque. Cet idiome, au VII[e] siècle de notre ère, n'était point inconnu dans l'Arabie; car, au rapport d'un scoliaste arabe fort judicieux[1], Zeïd-ben-Thâbet, sur un ordre formel de Mahomet, avait appris la langue syriaque. Suivant le témoignage de Makrizi[2], Mahomet avait engagé Thabet-ben-Obaïd à apprendre l'écriture hébraïque, ou plutôt l'écriture syriaque, attendu qu'il désirait avoir un secrétaire qui rédigeât ses dépêches secrètes. Il me paraît beaucoup plus naturel d'admettre ici l'écriture syriaque que l'écriture hébraïque. En effet, à l'époque où vivait le législateur des musulmans, l'Arabie était remplie de Juifs, qui y formaient des populations nombreuses ; il eût donc été peu prudent d'adopter, pour une correspondance secrète, une écriture connue d'un si grand nombre d'hommes, qui, en général, étaient les ennemis jurés de Mahomet et ne manquaient pas les occasions, ou de lui faire une guerre ouverte, ou de traverser ses desseins par des hostilités ou des intrigues cachées.

On sait que dans les premiers siècles de l'hégire les Syriens eurent la gloire d'inspirer aux Arabes le goût de la littérature, de l'histoire et des sciences. Le khalife Mansour fit traduire en arabe un grand nombre

[1] Commentaire sur le poëme intitulé *Akilah*, man. de Saint-Germain, 282, fol. 27 *v*.

[2] *Description de l'Égypte*, man. ar. 673 c, tom. III, fol. 19.

d'ouvrages écrits en grec ou en syriaque[1]. Le médecin Honaïn, fils d'Ishak, traduisit en syriaque et en arabe, pour Bakhtieschou, fils de Gabriel, plusieurs traités de Galien[2]. Ebn-Abi-Osaïbah fait mention d'un ouvrage intitulé اخبار الجبابرة (l'Histoire des Géants), qui était écrit en langue syriaque[3]. Je n'entrerai pas, à cet égard, dans de plus grands détails. Assémani et d'autres savants ont donné, sur ce sujet, des renseignements instructifs. N'ayant pas dessein d'écrire une histoire de la langue syriaque, je me borne à recueillir quelques faits isolés qui peuvent ne pas être dépourvus d'intérêt, et qui sont d'ailleurs peu connus.

L'an 239 de l'hégire, le khalife Moutawakkel ordonna que les enfants des juifs et des chrétiens fussent instruits dans les langues hébraïque et syriaque, et qu'on leur interdît l'usage de l'arabe[4]. Il est probable qu'une pareille ordonnance, rendue, suivant toute apparence, dans un moment d'humeur, ne fut pas mise à exécution d'une manière bien sévère et ne tarda pas à tomber de soi-même en désuétude.

Dans le siècle suivant, Masoudi, se trouvant dans la ville de Harran, en Mésopotamie, vit, sur la porte du temple des Sabéens, une inscription en caractères syriaques[5].

L'an 466 de l'hégire, l'empereur de Constantinople

[1] Masoudi, *Moroudj*, tom. II, fol. 302 *r*.
[2] *Vie des médecins*, man. ar. 757, fol. 82.
[3] *Ib.* fol. 11 *r*.
[4] Ebn-Djouzi, man. ar. 640, fol. 140 *v*.
[5] *Moroudj*, tom. I, fol. 264 *v*.

adressa au khalife et à son vizir deux lettres, tracées en lettres d'or, et qui étaient écrites en langue syriaque, avec une traduction arabe interlinéaire[1]. Durant tout le moyen âge, la langue syriaque continua d'être regardée comme un des idiomes savants de l'Orient. Elle s'enrichit d'un grand nombre d'ouvrages ecclésiastiques et scientifiques. Mais, en augmentant son vocabulaire, en admettant une foule de mots grecs, arabes et autres, elle s'altéra sensiblement, et perdit plus qu'elle ne gagna par le mélange peu judicieux d'éléments hétérogènes. Toutefois la connaissance de cette langue se répandit au loin et jusque dans les parties les plus reculées de l'Orient. Le zèle des jacobites et des nestoriens pour la propagation de leurs dogmes religieux contribua bien plus que des travaux littéraires à étendre la gloire de la langue syriaque. D'un côté, ainsi que nous l'apprend Grégoire Bar-Hébræus[2], les jacobites syriens parvinrent à réunir à leur église les Arméniens, qui étaient tombés dans l'hérésie des phantasiastes. D'un autre côté des missionnaires nestoriens parcouraient les régions orientales de l'Asie pour y prêcher la religion chrétienne et s'étaient avancés jusque dans la Chine. Nous possédons un témoignage de leurs travaux dans l'inscription trouvée près de la ville de Siganfou; et quoique l'authenticité de ce monument ait été attaquée par plusieurs savants, elle a été défendue par d'autres avec un plein succès. Je n'entrerai à cet égard dans aucun détail; je me contenterai

[1] Ebn-Djouzi, man. ar. 641, fol. 148.
[2] *Candelabrum*, man. syr. 121, fol. 174 *v*.

de faire observer qu'à l'époque où cette inscription fut découverte à la Chine et envoyée en Europe, il ne se trouvait dans ces deux contrées aucun homme capable d'imaginer les renseignements consignés sur ce monument, car l'histoire ecclésiastique des Syriens du moyen âge était encore inconnue, et ne nous a été révélée que par les travaux d'Assémani. Les nestoriens, dans leurs courses religieuses, avaient converti à la foi chrétienne des tribus entières de Turcs et de Mongols.

Ce serait le lieu d'examiner si c'est à ces nestoriens que les Ouïgours furent redevables de la connaissance de l'écriture alphabétique; mais cette discussion m'entraînerait trop loin, et j'ai traité ce sujet dans un mémoire écrit depuis longtemps, mais qui n'a pas encore vu le jour.

Quoi qu'il en soit, nous apprenons, par le témoignage de Rubruquis et d'autres missionnaires catholiques du moyen âge, que de leur temps les nestoriens se trouvaient en grand nombre à la cour des souverains mongols, soit à Karakorom, soit à Cambalik (Péking), et y célébraient librement leurs offices ecclésiastiques; par conséquent la langue syriaque devait être répandue dans ces contrées, et ceci nous explique plusieurs faits assez curieux. Lorsque Rubruquis se rendit à la cour de l'empereur mongol, il fit traduire en arabe et en syriaque les lettres que saint Louis adressait à ce prince[1]. Nous apprenons de Raschid-

[1] *Voyage en Tartarie*, col. 33.

eddin[1] et de Khondemir[2] qu'un savant nommé Maulana Hibetallah, qui se rendit du Turkestan à la cour de Gazan-khan, possédait, outre la langue turque, la langue syriaque. Ce fait paraît, au premier abord, assez étonnant. Quand on connaît l'orgueil des musulmans et leur mépris pour les chrétiens, on a peine à concevoir que ce docteur eût pris la peine d'étudier un idiome étranger qui ne fournissait aucun secours pour faciliter l'intelligence de l'Alcoran et approfondir les dogmes de l'islamisme; mais la surprise cesse si l'on se représente que la Tartarie était à cette époque remplie de missionnaires nestoriens, dont le syriaque était la langue maternelle, qui pour la plupart n'en savaient pas d'autres, et qui, favorisés par la tolérance que montraient les Mongols sur l'article de la religion, ne se faisaient pas scrupule d'attaquer hardiment les dogmes de l'islamisme; les docteurs mahométans, qui avaient un grand intérêt à réfuter ces adversaires et à empêcher l'impression que devaient produire leurs discours sur une population peu éclairée et à peu près indifférente pour toutes les religions, avaient dû étudier la langue de leurs adversaires afin de pouvoir au besoin entrer en dispute avec eux et réfuter, sinon avec succès, du moins avec énergie, les arguments par lesquels ces dialecticiens rusés cherchaient à décrier la religion musulmane.

Si la langue syriaque était à cette époque connue dans la Tartarie, et jusqu'à la Chine, on conçoit bien

[1] *Histoire des Mongols*, man. pers. 68 A, fol. 386 r.
[2] *Habib-alsiiar*, tom. III, fol. 58 v.

qu'elle se maintenait florissante dans les contrées occidentales de l'Asie. Je n'ai nul besoin de fournir des preuves d'une vérité parfaitement constatée. Saint Simon le Reclus, qui vivait au IIe siècle, se rendant à Jérusalem, tomba, près des côtes de la Syrie, entre les mains de pirates et faillit perdre la vie. Il se dirigea vers un bourg voisin; mais il ne put savoir si les habitants étaient chrétiens ou païens, quoiqu'il possédât la langue égyptienne, le syriaque, l'arabe, le grec et le latin[1]. L'an 610 de l'hégire, tandis que l'on creusait le fossé de la ville d'Alep, on trouva un pavé de granit sur lequel était une inscription en caractères syriaques, et qui fut traduite en arabe[2].

La langue syriaque étant parlée dans une vaste étendue de pays, le langage des différentes provinces devait offrir, pour ce qui concerne l'orthographe et la prononciation des mots, des différences plus ou moins marquées. Grégoire Bar-Hebræus, auquel nous devons deux grammaires syriaques, l'une en vers, l'autre en prose, a pris soin de noter ces variétés, qui tantôt roulaient sur des minuties, et tantôt présentaient plus d'importance. En plusieurs endroits il indique les permutations de consonnes[3] et de voyelles[4] qui avaient lieu chez les Syriens orientaux. Il fait observer les dif-

[1] Bollandist. *Acta Sanctorum, 1 juin*, tom. I, pag. 91. Je dois la connaissance de ce passage à mon savant confrère M. Mongez.

[2] Makrizi, *Kitab-alsolouk*, tom. I, man. ar. 673, pag. 113. — Hasan-ben-Omar, man. ar. 688, fol.

[3] *Grammaire en prose*, man. syr. 167, fol. 101 v. 103 r.

[4] *Ib.* fol. 116, 117.

férences qui existaient dans la manière dont les Syriens orientaux et occidentaux ponctuaient certains mots lorsqu'ils étaient accompagnés des affixes[1]. Il atteste[2] que les premiers écrivaient et prononçaient le mot ܡܫܟܢܘܬܐ comme ne formant que trois syllabes; que[3] dans le mot ܟܘܟܒܐ les Syriens occidentaux mettaient un *chebôtzo* sur le ܟ, et les orientaux un *zekopha*; que les occidentaux écrivaient [illegible] (danger), et les orientaux [illegible]; que les nestoriens, dans un grand nombre de termes, substituaient le ܘ au ܒ et au ܦ; qu'ils écrivaient, au lieu de ܢܦܫܐ, ܢܘܦܫܐ, au lieu de [illegible], [illegible], au lieu de ܐܚܐ, ܐܘܐ; au lieu de ܟܕܐ, ܐܘܐ[4]. Il atteste que, dans le dialecte vulgaire usité dans la ville de Mélitène, on changeait le ܡ en ܢ, et que l'on disait ܢܣܠܐ au lieu de ܢܡܠܐ[5]. Il assure que les habitants de la Palestine permutaient le ܛ en ܦ dans le mot ܐܪܛܐ et dans le verbe ܐܛܐ; et le ܡ en ܐ dans le mot ܡܘܡܐ et le participe ܡܐܡ[6]; que les nestoriens écrivaient sans la voyelle *chebotzo*, les mots ܡܘܡܡ,

[1] *Grammaire en prose*, man. syr. 167, fol. 31 *v*.
[2] *Ib.* fol. 16 *r*.
[3] *Ib.* fol. 16 *v*.
[4] *Grammaire en vers*, man. syr. 166, fol. 366 *v*.
[5] *Ib.* fol. 391 *v*.
[6] *Grammaire en prose*, man. syr. 167, fol. 101 *r*.

ܡܫܝܚܝܢ, ܠܝܚܝܢ, ܡܟܝܚܝܢ[1]. Je pourrais multiplier beaucoup les observations de ce genre si j'avais dessein d'écrire un traité étendu, et non pas un simple essai. Il paraît que les jacobites et les nestoriens avaient, soit en même temps, soit à des époques différentes, traduit dans leurs divers dialectes des ouvrages de théologie écrits en grec. Ainsi Bar-Hebræus, citant un traité de saint Grégoire de Nazianze, indique la première édition, qui était entre les mains des nestoriens[2].

Le missionnaire Ricold de Montcroix, parlant des nestoriens, dont il expose très-bien les opinions théologiques[3], dit qu'ils ont leurs écritures et font leurs offices en chaldéen; puis il ajoute : « Ilz dient que Christ est « deulx *sciaulx* et deux encommun...... Aulcuns ne « sçavent point la difference entre *sciaulx* et *aucu-* « *num*. Et en vérité il ny a nulle difference, fors que « sciaulx est ung nom arabic, et sonne autant que per- « sonne en nostre langaige; et aulcunum est ung mot « caldéen, et sonne aussi en nostre langaige autant « comme persone. » Ces deux mots, comme il est facile de le voir, ont été dénaturés par l'ancien traducteur français. Le mot *sciaulx* nous représente le terme arabe شخص, et celui qui est écrit ici *encommun, aucunum, aulcunum*, n'est autre que l'expression syriaque ܩܢܘܡܐ, qui signifie *personne*.

J'ai dit plus haut que la langue syriaque s'altérait

[1] *Grammaire en vers*, fol. 362 *r*.

[2] Man. syr. 167, fol. 20 *r*.

[3] Voy. dans le recueil intitulé *Lhystoire merveilleuse..... du grand chan de Tartarie*, fol. 44 *r*.

rapidement par l'admission d'un grand nombre de mots étrangers. D'ailleurs la connaissance de l'arabe étant d'une nécessité indispensable pour tous les peuples chrétiens ou autres, cette langue s'introduisait partout, tendait insensiblement à devenir l'idiome vulgaire des habitants de la Syrie et de la Mésopotamie, et le langage primitif de ces contrées, exclu peu à peu de la circulation, allait bientôt n'être plus que l'idiome savant, celui des offices ecclésiastiques. Jacque de Vitri, au XIII[e] siècle, parlant des maronites, s'exprime en ces termes : « Ils se servent « des lettres chaldéennes[1], mais le langage sarrasin est

[1] Puisque j'ai occasion de nommer les maronites, je dois ajouter quelques mots sur les opinions religieuses que ce peuple professa durant une partie du moyen âge. Suivant le témoignage de Guillaume de Tyr (*Historia belli sacri*, lib. XXII, cap. 8), l'an 1182 de J. C., les maronites, au nombre d'environ quarante mille hommes, vinrent, en présence de Haymeric, patriarche d'Antioche, abjurer l'hérésie du monothélisme, à laquelle ils étaient attachés depuis cinq cents ans. Je n'examinerai point si Maron, qui a donné son nom aux maronites, fut réellement un des plus zélés partisans du monothélisme; mais que ce peuple, avant sa réunion à l'église romaine, ait professé l'hérésie qui admet en Jésus-Christ une seule nature, c'est un fait historique qu'il est, à mon avis, bien difficile de nier, puisqu'il est attesté par plusieurs écrivains, tant musulmans que chrétiens, orthodoxes ou hérétiques. On a cité et commenté, dans cette controverse, le passage d'Eutychius. Le judicieux Masoudi, dans un de ses ouvrages *, donne des détails intéressants sur les maronites, leurs dogmes, leurs établissements, et sur Maron, leur fondateur; et il assure expressément qu'ils professaient le monothélisme. Grégoire Bar-Hebræus ** atteste que les maronites diffèrent des autres chrétiens en ce qu'ils admettent une seule vo-

* *Kitab-altenbih*, man. ar. de Saint-Germ. 337, fol. 89 v.
** *Candelabrum*, man. syr. 121, fol. 179 v.

« leur langue vulgaire[1]. » Il dit des jacobites[2] : « Quel-« ques-uns d'entre eux emploient l'écriture chaldéenne, « d'autres l'arabe appelé *sarrasin*. » Il dit ailleurs[3] : « Les Syriens se servent de la langue sarrasine. » Plus loin il s'exprime ainsi : « Les Syriens n'entendent point « la langue que possèdent leurs ecclésiastiques, et qui « est en usage pour l'écriture sainte. Quoiqu'ils em-« ploient l'écriture sarrasine, elle ne représente pas « l'idiome sarrasin vulgaire, mais un autre idiome par-

lonté et une seule opération pour les deux natures de Jésus-Christ, au lieu de deux volontés et de deux opérations. Le missionnaire Ricold de Monteroix, qui parcourut l'Orient dans le XIII[e] siècle, s'exprime en ces termes* : « De là vainsmes au mont de Libanus, « et là demeurent maronites, qui sont chrétiens mescréants et main-« tiennent que en Christ n'a ne eust que une simple volunté. » Le même religieux, descendant le Tigre**, depuis Mosul jusqu'à Bagdad, rencontra des maronites, dont il parle en ces termes : « Là « demeurent maronites mescréants chrestiens et scismaz ; et ont ung « archevesque. Ilz maintiennent que Crist fut une seulle volunté. « C'est leur erreur. En toutes aultres choses se accordent ilz à notre « foy catholicque plus que à nulle aultre secte d'Orient. » Le frère Richard, dans son traité contre la religion des Turcs***, assure que les maronites admettaient en Jésus-Christ une seule volonté. Il ajoute qu'ils s'étaient soumis à l'église romaine, et que leur patriarche assista au concile général de Latran tenu sous le pontificat d'Innocent III ; mais qu'ensuite ils revinrent à leurs premières erreurs. Brocard (*Descriptio Terræ Sanctæ*, page 190) range aussi les maronites avec les nestoriens, les jacobites, etc., au rang des hérétiques.

[1] *Historia*, ap. *Gesta Dei per Francos*, pag. 1094.

[2] *Ib.* pag. 1092.

[3] *Ib.* pag. 1089, 1090.

* *Lhystoire merveilleuse, plaisante et récréative du grand chan de Tartarie*, fol. 35 *v.*

** *Ibid.* fol. 43 *r.*

*** *Turchicæ spurcitiæ et perfidiæ suggillatio*, fol. 47 *v.* 48 *r.*

« ticulier qui n'est compris que des hommes lettrés. » Le même auteur, parlant des Esséens (les Samaritains)[1], dit qu'ils conservent en partie l'écriture des juifs, qui offre un mélange de lettres hébraïques et chaldaïques. Le missionnaire Eugène Roger, qui voyagea en Asie dans le XVII[e] siècle, dit que le syriaque est la langue vulgaire des nestoriens[2]. Ailleurs il assure[3] que sur le mont Liban, tout près des grands cèdres, il y a trois villages où le syriaque est la langue vulgaire. Stochove[4], parlant du mont Liban, ajoute : « Les habitants disent la messe et tout leur service en « langage chaldéen, lequel est le maternel des habi« tants de cette montagne ; mais comme ils ont grande « communication avec leurs voisins, ce langage est « grandement corrompu, et presque tous parlent mo« resque. » On lit dans la vie de M. de Chasteuil[5] que ce solitaire se rendit à Asson, qui est un des villages du mont Liban, où le peuple parle la langue syriaque..... Plus loin[6] on trouve ces détails : « Il y a « parmi eux (les maronites) cinq ou six villages qui « ont retenu la langue syriaque et qui la parlent en« core ; mais c'est un syriaque qui est mêlé de l'idiome « arabe, et qui n'en doit plus porter le nom, à cause « de sa corruption. » Si l'on en croit Niebuhr[7], il y a

[1] *Historia*, pag. 1095.
[2] *La Terre sainte*, pag. 371.
[3] *Ib*. pag. 439.
[4] *Voyage du Levant*, pag. 300.
[5] Pag. 60.
[6] *Ib*. pag. 68.
[7] *Description de l'Arabie*, pag. 91.

dans la province de Damas quelques villages dont les habitants ne parlent que syriaque. Ce même voyageur atteste que, dans plusieurs hameaux aux environs de Mardin et de Mosul, les chrétiens parlent la langue chaldaïque[1]. Enfin il assure[2], d'après le témoignage d'un maronite du mont Liban, qu'on trouve, autour et au-dessus du mont Kisrvan (Kesruan), des ruines de grottes antiques, d'édifices, de forteresses, chargées d'inscriptions très-anciennes et entièrement inconnues. Ce voyageur, décrivant la ville de Mosul[3], assure que parmi les chrétiens nés dans cette ville on en trouve rarement qui puissent parler la langue syriaque, dont on se sert encore aujourd'hui dans les villages. L'Anglais Edward Ives[4], qui parcourait la même contrée en 1758, fait mention d'une ville appelée *Carmelisk Gauterkoe*, autrement *Carmélis*, située à quelques lieues de Mosul, et sur laquelle il donne les détails suivants : « Les habitants, ainsi que nous l'apprîmes, « parlent aujourd'hui la langue chaldaïque, aussi bien « que le turc et l'arabe. » Si l'on en croit un voyageur judicieux[5], dans la petite ville de Mara et le village de Malula, que l'on rencontre à quelque distance de Damas, sur la route de Balbek, le syriaque est encore une langue vivante, qui se transmet de père en fils sans le secours des livres. M. Browne assure que deux

[1] *Description de l'Arabie*, pag. 81.
[2] *Ib.* pag. 86.
[3] *Voyage en Arabie*, tom. II, pag. 294.
[4] *A voyage from England to India*, pag. 318.
[5] Browne, *Travels in Africa, Egypt and Syria*, p. 405, 406.

de ses muletiers parlaient plus volontiers ce langage que l'arabe. Cette assertion mériterait d'être vérifiée, d'autant plus que feu M. Volney[1], décrivant les mêmes lieux, se contente de dire : « La langue syriaque n'est « plus en usage, mais les bourgs de Maloula et de Sid- « naïa, près de Damas, ont un idiome si corrompu que « l'on a beaucoup de peine à l'entendre. »

Les personnes qui voudraient avoir sur la langue syriaque des détails plus étendus peuvent consulter, outre la *Bibliotheca orientalis* d'Assémani, Amira (*Præfatio in grammaticam syriacam*), Michaelis (*Abhandlung von der syrischen sprachen*), Günther Wahl (*Allgemeine Geschichte der morgenländischen sprachen*, pag. 532 et suiv.), et enfin M. Hoffmann (*Grammatica syriaca*, prolegomena, pag. 1 et seqq.).

ÉLÉGIE

Sur la prise de Constantinople, poëme inédit et extrait du manuscrit 80 arménien de la Bibliothèque royale.

Nous avons pensé que la traduction du petit poëme arménien que nous offrons aujourd'hui aux amis des lettres orientales ne serait pas totalement dénué d'intérêt littéraire et même historique. En effet la prise de Constantinople par les Turcs est un fait d'une haute importance dans l'histoire philosophique de

[1] *Voyage en Syrie*, 4e édit. tom. I, pag. 357.

l'humanité, et l'on sait quelle influence cet événement a exercée sur les nations civilisées de l'Occident. Nous connaissons suffisamment, à la vérité, tous les principaux détails de ce fameux siége, que nous trouvons consignés dans la savante collection de la Byzantine; et nous ne pouvons guère espérer qu'un pauvre prêtre arménien, vivant sans doute obscurément au fond de quelque cloître, et ne portant point, en sa qualité d'étranger et de religieux, un très-vif intérêt au sort de la puissance grecque depuis longtemps expirante, vienne nous révéler quelque circonstance nouvelle et inconnue des autres historiens. Non certainement, et nous trouvons même dans sa narration, quelque erreur historique assez importante, comme ce fait, que l'empereur n'a pas été tué sur la brèche, en combattant pour sa foi et sa couronne, et qu'il s'est sauvé au pays des Francs. En outre, il ne flatte point ces mêmes Latins, qui abandonnèrent les Grecs au moment du péril, et il se complaît à leur donner des qualifications qui ne sont rien moins qu'honorables. Mais cette ignorance de certains faits que le temps a éclaircis avec les lumières de la critique, et sa partialité trop affectée, nous montrent, sous un autre rapport, que l'auteur écrivait ces vers sous l'impression immédiate de ces graves événements. Nous voyons et nous sentons, en le lisant, que notre poëte avait lui-même vu et senti et qu'il n'écrit point sur la foi des autres. Or ceci est un avantage, selon nous, qui légitimerait à lui seul l'article que nous lui consacrons dans ce journal.

Nous aurions désiré reproduire en regard de la traduction le texte arménien, pour l'agrément et l'utilité de nos jeunes condisciples dans l'étude des langues orientales, à qui nous sommes chargé d'enseigner la langue arménienne à la Bibliothèque du roi, en l'absence de M. Levaillant de Florival, professeur titulaire; mais nous avons craint que ce nouvel intérêt, purement philologique, ne pût être goûté par un assez grand nombre de lecteurs, dont il faut toujours bien se garder de lasser l'indulgence.

Le texte de ce morceau est d'une main assez ancienne, et il s'y trouve plusieurs incorrections qui cependant n'échappent pas à une attention un peu soutenue. Le mètre suivi par l'auteur est proprement le mètre historique ou celui que nous retrouvons dans le poëme de saint Nersès sur la prise d'Édesse. Il se compose de huit syllabes, genre de vers que les Arméniens avaient probablement reçu des Francs, à l'époque des croisades. Sous le rapport métrique, ce poëme diffère de celui de Nersès en ce qu'il est divisé par stances ou strophes de quatre vers, et la rime universellement adoptée se termine en *in*, ին. Notre poëte se nomme dans l'avant-dernière strophe :

Ես աբրահամ մեղօք լցեալ
Բազում ցաւօք զողբս յօրինեալ

Ego Abraham peccatis plenus,
Cum multo dolore elegiam meam composui.

Nous n'avions pu trouver aucun renseignement sur la vie de cet Abraham, et nous avions inutilement

cherché son nom parmi les écrivains quelque peu célèbres du XVe siècle, lequel fut assez pauvre et stérile pour la littérature arménienne, ne connaissant en effet que Grégoire, auteur d'un martyrologe assez estimé, Arachiel de Siounie, Jacques de Crimée, Méchitar d'Abaraner, et le médecin Amirdolavat d'Amasie, homme indubitablement le plus remarquable de son temps, et connu par son ouvrage sur la médecine universelle intitulé Անգիտաց անպէտ, *Indoctis inutile* (*opus*), lorsque nous avons rencontré cette indication dans le savant et estimable ouvrage publié à Venise, en 1829, par M. Placido Sukias Somal, abbé général de la congrégation des Méchitaristes, sous le titre de *Quadro della storia letteraria di Armenia*. Il dit, à la page 148 : « Deux « poëtes vécurent en Arménie vers la fin de ce siècle; « l'un appelé Abraham d'Ancyre, lequel a composé « une élégie sur la prise de Constantinople par les « Turcs, événement dont il fut témoin oculaire; l'autre « poëte est le docteur Arachiel Balésiense, lequel a « composé aussi une élégie sur le même sujet et une « ode sur les signes du zodiaque. »

L'esprit ascétique chrétien, qui forme le trait principal de toute poésie arménienne, se reproduit ici à un haut degré, et si nous n'avons omis aucune des réflexions fort édifiantes qui s'y rencontrent, lesquelles paraîtront peut-être à plusieurs mieux convenir à un sermon, c'est que nous avons voulu offrir ce document historique en son entier et lui conserver son caractère original.

TOUCHANTE ÉLÉGIE SUR LA PRISE DE CONSTANTINOPLE, ARRIVÉE L'AN 902 DE NOTRE ÈRE, ÉPOQUE FATALE ET DOULOUREUSE, OÙ LE SEIGNEUR FIT ENCORE ÉCLATER VIOLEMMENT SA COLÈRE CONTRE LA NATION DES LATINS ET DES GRECS[1].

Le redoutable sultan nommé Mahomet s'est levé,
lui petit-fils d'Osman et fils de Mourad *Khotquiar*[2].

[1] L'auteur de ce titre est le copiste, le prêtre Étienne, qui a encore voulu nous donner à la fin du poëme un échantillon de son savoir-faire en poésie, en y ajoutant plusieurs quatrains, où l'on ne voit assurément aucune trace d'inspiration. Notre poëte Abraham n'aurait jamais osé qualifier son œuvre du nom de *touchante élégie*, expression qui atténue même la naïve simplicité du texte, où nous lisons [illegible] ողորմ և գեղեցիկ, *carmen flebile et pulchrum*. Le chiffre 902, assigné au grand événement de la prise de Constantinople, montre suffisamment au lecteur que c'est un Arménien qui parle, et qu'il n'a pas suivi la chronologie de l'ère chrétienne. Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici que le patriarche Moyse II, du village d'Éghivart, situé dans le pays d'Arakadzodn, Արագածոտն*, lequel était enclavé dans la province d'Ararad, signala son règne pontifical par la réforme du calendrier de sa nation. C'était un homme éminent en savoir et en piété, et qui exerça sur son siècle, du reste bien inférieur au précédent sous le rapport littéraire, une assez grande influence. Il rassembla à Tovin** un grand nombre d'évêques et de savants, et ce fut dans cette espèce de concile scientifique qu'on fixa l'ère nouvelle de la nation arménienne à l'an 552 de l'ère chrétienne. Ainsi le nombre 902, ajouté à ces 552 autres années, nous donne le chiffre 1454, époque où l'on place communément le fait historique dont nous nous occupons en ce moment.

[2] Le manuscrit porte *Khotquiar*, խօթքեար, mot qui nous a longtemps embarrassé, parce qu'il ne se trouve ni dans le diction-

* Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.* tom. I, pag. 108. — Tchamtch. tom. III, pag. 134.

** Jean Patr. pag. 116. — Sam. Anetsi, *Chronogr.* fol. 24 r.

Il commença par une entreprise de moindre importance, mais qui lui réussit heureusement : il éleva une tour sur le bord de la mer, au lieu où est le *passage d'Alexandre*[1]. Ayant mis la main à l'œuvre, il

naire, ni parmi les titres honorifiques de Mourad-khan ben-Mohammed-khan, à qui la postérité a décerné le nom de *el-Mélik el-Adel*, qui certes suffit pour illustrer le nom d'un prince. Nous lui avions donné pour étymologie le mot *խօթ* (Samuel, liv. Ier, chap. IX., v. 14), qui signifie *maladie*, et *ցաւ*, autre mot synonyme, dans la langue vulgaire, de *վաստակ*, *peine*, *travail*, cette double association d'idées de *mal* et de *tourment* convenant assez naturellement au surnom d'un prince dont la mémoire est en horreur aux Grecs. Mais M. Brosset nous a tiré d'embarras en nous communiquant avec une extrême obligeance la copie de ce même poëme, qu'il possède. C'est un petit manuscrit fort élégant et généralement correct, dont la collation avec notre manuscrit serait fort importante pour une édition critique du texte de cette élégie. En effet nous y lisons *խոնթիքեար*, *kontikar*, mot qui est persan, خونخوار, ou *buveur de sang*, titre que prennent les sultans turcs, comme on le sait généralement. Cette leçon est certainement la meilleure, et notre copiste n'aura défiguré cette expression que parce qu'il ne la comprenait pas.

Nous devons ajouter aussi que M. Brosset, connu depuis si longtemps par ses nombreux et savants travaux sur la langue et l'histoire du peuple géorgien, avait également traduit ce poëme, et qu'il se proposait de le publier dans le Journal asiatique, lorsque nous avons présenté notre traduction. Il a eu la bonté et la déférence de retirer la sienne et de faire place à la nôtre, que recommande peut-être l'addition de quelques notes critiques. Du reste, nous pouvons annoncer que son travail ne sera point perdu pour nous; il trouvera une place dans les additions au livre CXVIII de l'Histoire du Bas-Empire.

[1] Le texte arménien porte *պօղօզ ալէքսանդրի*, expression grecque qui correspond aux mots πόρος Ἀλεξάνδρου, que nous traduisons par *passage d'Alexandre*. La fixation précise de ce lieu nous semble être difficile. Gibbon remarque en effet (*Hist. of decl.* tom. VIII, chap. LXVIII., pag. 277) que les historiens byzantins

l'acheva promptement, au milieu de l'été et dans l'espace de trois mois. Cette tour était éloignée de cinq milles de Galata, ville des Francs.

Mahomet étant retourné à Andrinople, lieu de sa

ne s'accordent point entre eux, ni sur le nom, ni sur la position de cette tour. Il la place, je ne sais sur quelle autorité, dans un endroit appelé *ἀσώματον*. Phranza, *témoin oculaire*, parle de sa construction (liv. III, chap. IX, pag. 169) sans indiquer son emplacement. Ducas entre dans de plus grands détails, et voici ce qu'il dit en parlant de Mahomet II : *καὶ δὴ καταλαβὼν μίαν ῥαχίαν, κάτωθεν τοῦ Σωσθενίου καλουμένην, πάλαι φονέαν, ἐκεῖ ὡς ἐν τριγώνῳ σχήματι τὸν θεμέλιον ὡρίσατο πηγνύναι, ὃ καὶ γινόμενον.* (*Hist. byzant.* Duc. pag. 135.) « Infra Sosthenium itaque, Phoneam antiquè dictum, in acclivi loco determinato triangularis formæ fundamenta jaci præcepit. » Ces différentes dénominations n'éclaircissent point la question, et la difficulté resterait toujours, si par hasard un autre historien (*Hist. du Bas-Emp.* tom. XXVII, 1re part. pag. 122) ne remarquait que les Turcs vinrent élever leurs premières constructions précisément à l'endroit où Philippe, père d'Alexandre le Grand, vint camper devant Byzance lorsqu'il essaya, à la faveur de la nuit et à l'aide de galeries souterraines, de pénétrer dans la place, entreprise qu'un clair de lune inopiné fit échouer. C'est même à cette occasion, ajoute-t-on, que la ville choisit pour emblème de ses armes le signe du croissant. (Voy. *id. ibid.* et Diodore de Sicile, liv. XVI.) Du reste il est certain que ce lieu où les Turcs pratiquèrent leurs mines avait déjà été anciennement miné, et il ne serait pas étonnant que les Grecs eussent attribué ces travaux souterrains au fils de Philippe, dont la mémoire remplit tout l'Orient, de même que nous autres, nous ennoblissons du nom de César toutes les constructions d'origine romaine. Cette conjecture semble être confirmée par ce que notre poëte chroniqueur ajoute plus bas, lorsqu'il fixe cet endroit à *cinq milles de Galata*. Or de l'extrémité méridionale de Pera, ou Topana, jusqu'à la pointe septentrionale de Constantinople, on compte une lieue (*The modern traveller, Turkey*, pag. 122), et de ce lieu aux souterrains d'Alexandre nous trouvons environ la distance de deux milles.

résidence, y médita contre la grande ville de Byzance ses perfides machinations[1]. Durant l'hiver, il fit ses préparatifs et pourvut aux besoins de la guerre; puis il publia dans tout son empire cet ordre : *Accourez tous à la guerre sainte*[2].

La seconde semaine de carême, il marcha le soir contre la ville, suivi d'une cavalerie innombrable: l'armée montait à sept cent mille combattants[3]. Les

[1] *Թախտ* ou *տախտ*, que nous traduisons par *résidence*, est un mot usité dans la langue turque, laquelle l'a emprunté au persan تخت, *thronus, solium, locus quo consident reges.*

[2] N'oublions pas qu'Abraham écrivait au XVe siècle, et que cette époque est désastreuse pour la littérature arménienne. (*Quadro della stor. litter. di Arm.* Ven. 1829, pag. 138.) Depuis longtemps déjà les Grecs avaient à lutter contre la puissance envahissante des Turcs et des Arabes, et naturellement ils devaient avoir subi, même malgré eux, l'importation dans leur langue de plusieurs mots d'origine sémitique. C'est cette considération qui nous a fait reconnaître dans l'expression *ղազաւաթութիւն*, assez bizarrement arménisée, et que l'on chercherait vainement dans les lexiques, le mot arabe غزاة, lequel convient d'autant mieux ici qu'il est mis dans la bouche des musulmans, et qu'il signifie proprement la *guerre contre les infidèles*.

[3] La critique ne doit voir dans ce nombre prodigieux qu'une hyperbole poétique, résultat de la frayeur, toujours prompte à s'exagérer les choses. Chalcondyle (livre V, pag. 110), Ducas (chap. 30) et Phranza évaluent l'armée ennemie environ à trois cent cinquante mille hommes, et les forces des assiégés à huit mille hommes seulement de troupes réglées. Dans le dénombrement des armées, il est d'usage de grossir le nombre des forces ennemies pour faire ressortir sa valeur ou excuser sa défaite. Ferdoussi, dont Nersès, dans son poëme sur la prise d'Édesse, semble avoir imité, ainsi que notre poëte, le style semi-historique, dit, en parlant de l'armée de Darius,

Turcs *pressèrent* la ville par terre et par mer, et leurs troupes augmentaient toujours, pendant que les forces des Grecs diminuaient[1].

چو آمد لشکر به پیش فرات
شمار سپه بود بیش از نبات
بگرد لب آب لشکر کشید
ز جوشن کسی آب دریا ندید

Cum venisset exercitus ante flumen,
Numerus copiarum erat major commeatibus;
Circum labia fluminis exercitum traxit,
Propter loricas nemine aquam vidente.

L'auteur de la vie de saint Jacques de Nisibe dit, en rapportant le miracle par lequel ce saint délivra sa ville de l'armée des Perses qui l'assiégeait, que ces barbares étaient des *milliers de milliers* et des *myriades de myriades*; *բիւր բիւրուց և հազարք հազարաց*. Il serait facile d'accumuler ici d'autres exemples de semblables exagérations; nous nous rappelons assez celles d'Hérodote et de Tite-Live.

La langue persane nous offre dans l'Anwari Soheili, pag. 112, édition de Calcutta, la même idée assez bizarrement exprimée.

سپاهی که حد حصر آن در حوصلهٔ حساب هیچ
مستوفی نگنجیدی وعدد صفوف وصنوف ایشان را میزان
گمان و انگشت نه سنجیدی

« Exercitus cujus limites numeri in ingluvie supputationis ullius « historici non continerentur, et enumeratio ordinum et legionum « ejus in bilance judicii et sagacitatis non libraretur. »

[1] Le mot que nous traduisons par *presser* est le verbe *խստարկեցին*, qui n'appartient ni à la langue littérale ni au dialecte vulgaire. Nous présumons que ce verbe *խստարկել* est formé de la racine arabe *[illegible]*, *obsedit, obsidione cinxit*. Quant au mot *նըւազէին*, *deficiebant*, il est pour *նուազէին*.

Cependant l'empereur des Grecs demeurait privé de secours; il tenait l'œil fixé sur l'Europe, s'attendant à ce qu'on lui prêterait assistance; mais la nation perfide des Latins lui posait cette injuste condition : « Tu « te convertiras à notre foi et tu remettras le sort de « ta ville entre nos mains. » L'empereur ayant consenti à cette proposition, la ville fut divisée en deux parts : l'une appartenait aux Grecs et l'autre aux Latins. Mais le malheur frappa les deux peuples ; le vent du nord souffla avec violence, et le vent du sud[1] cessa entièrement[2]. Les vaisseaux[3] grands et petits qui venaient à leur secours, se balançant inutilement sur les flots, demeuraient toujours à la même place.

Le farouche sultan Mahomet fit fondre un canon si gros et si terrible que sa vue émerveillait et son bruit consternait[4]. Il renversa cinq tours et les rasa

[1] Le vent du sud est appelé *լուսնոտ* ou *լոսոս*, mot qui a une physionomie grecque et qui est probablement le *νότος* ou *notus*, les lettres լ et ս pouvant se permuter avec le ն et le տ, puisqu'elles sont symétriquement du même organe. Ce mot se trouve dans la langue turque, لدوس, *vent du sud-ouest*.

[2] La position de Constantinople explique pourquoi les vents du nord étaient alors si contraires aux Grecs; les vaisseaux qui venaient au secours de la ville assiégée ne pouvaient doubler le cap S. Demetrius ou Seraglio que sous un vent de sud; autrement l'entrée du Bosphore est presque impossible. Voyez ce que dit à ce sujet Gillius, *Descript. Bosph.* in-4°, pag. 40, et le P. Ingigiane, *[illegible]*, chap. v, pag. 18.

[3] Ղալըրղայ; c'est le mot turc قرلغه, qui signifie un *petit vaisseau*.

[4] Voici ce que dit Ducas : *Ἐν τρισὶν οὖν μησὶ κατεσκευάσθη, ἢ ἐχωνεύθη τέρας τι, φοβερὸν καὶ ἐξαίσιον.* Ducas, *Ibid.* pag. 139.

jusqu'au sol, puis il jeta sur la mer un pont[1] où l'on passait comme sur la terre ferme. Il plaça au milieu du camp un héraut d'armes, lequel relevait à tous le courage en criant : « Écoutez, musulmans, le récit « d'une nouvelle très-heureuse pour vous : Constanti- « nople la grande ville devient votre capitale et votre « partage ; les hommes et les animaux seront votre « butin ; chacun gardera ce qu'il aura pris. »

Le second jour de la semaine, qui était le 28 du mois de juin et l'anniversaire de la fête des saintes vierges martyres[2], les Turcs se mirent en marche à

[1] Ducas nous fait la description de l'emplacement de ce pont, [illegible], qui était assez large pour que cinq soldats pussent y passer de front : ὁ δὲ τύραννος κατασκευάσει τὴν γέφυραν ξύλινον ἀπὸ τῶν τοῦ Γαλατῆς βάθρων εἰς Κυνηγόν. *Id. ibid.*

[2] Avant d'expliquer au lecteur quelles sont ces saintes vierges appelées Հռիփսիմեանք, nous devons rappeler ici l'époque où elles vivaient ; c'était vers la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne, époque que l'on peut appeler l'âge d'or de la foi catholique en Arménie. Alors régnait Tiridate, ce prince si vertueux, et saint Grégoire l'Illuminateur, dont l'auréole resplendit en effet d'un merveilleux éclat au sein des ombres décroissantes du paganisme. Sur le siége pontifical était saint Sylvestre, dont la mémoire est également en grande vénération dans l'Arménie, et enfin Constantin venait de ceindre le diadème impérial. Ces temps pleins d'une foi robuste étaient aussi fertiles en miracles, et les légendes arméniennes sont pleines de pieuses traditions sur les saints et les martyrs de cet âge. Au nombre des saintes on distingue surtout une vierge appelée *Rhipsymé*, à laquelle le martyrologe décerne le nom d'angélique et de gracieuse, élève de Գայիանեայ, *Kaïaneh*, autre sainte non moins illustre. ([illegible] ... Հռ. ք. 5, 9, 30). Elle était abbesse d'un couvent de religieuses, où elle vivait dans la prière et la contemplation. Agathange raconte dans sa Vie de saint Grégoire (manuscrit arménien nº 51, pag. 135 et *passim*) que Dioclétien, ayant perdu sa femme, fit rechercher dans tout

la nuit tombante et s'avancèrent jusqu'au bord du fossé [1], traînant leurs chariots et préparant leurs échelles. La bataille s'engagea et l'on combattit jusqu'au point du jour, tandis que l'autre partie de l'ar-

l'empire une jeune fille digne par sa beauté et ses vertus de devenir son épouse; et il ajoute que l'on vint jusque dans l'Ibérie chercher la sainte, dont la réputation s'étendait au loin. Je supprime ici toutes les aventures merveilleuses citées par cet historien, et qui n'ont d'autre fondement que son unique témoignage. Quant aux autres saintes vierges appelées [illegible], du nom de leur fondatrice, que Socrate nous représente comme ayant converti au christianisme ces pays idolâtres, elles furent massacrées dans une persécution qui arriva la dixième année de Tiridate et la dix-huitième du règne de Dioclétien, l'an 301; et même leur biographe ajoute que leurs cadavres restèrent neuf jours exposés à l'air sans contracter aucune putréfaction et sans devenir la proie des oiseaux et des bêtes. (*Vie des saints arm.* tom. V, pag. 41, *ibid.*) Socrate tenait les faits qu'il rapporte de Rufin, lequel les racontait sur la foi d'un certain Bacurius, chargé de l'administration de la province d'Ibérie. (Moy. de Chorèn. édit. in-4°, pag. 264. — Socr. *Hist. eccl.* chap. xx.) Moyse de Chorène (chap. LXXXIII, liv. II) parle d'une certaine Nunia, Նունէայ, qu'il regarde comme l'auteur des miracles qu'Agathange attribue à sainte Rhipsyme elle-même. Les deux jours où les Arméniens célèbrent la fête de ces saintes vierges correspondent aux 28 et 29 du mois de juin. (Voy. Sozom. liv. II, chap. VII. — Théod. liv. I, chap. 23.) Moyse le grammairien a composé un panégyrique en vers en l'honneur de sainte Rhipsyme. Il se trouve à la Bibliothèque royale classé parmi les manuscrits arméniens du n° 88. Le grand dictionnaire arménien dit sur le mot Հռիփսիմէ qu'il vient du grec [illegible] ῥίπτω [illegible], d'où le substantif [illegible] ῥίψις [illegible]. Mais cette étymologie n'explique rien.

[1] Le mot que nous traduisons par fossé ne se trouve pas dans le dictionnaire, mais [illegible], *khandag*, n'est autre chose que le mot خندق. Les deux autres mots, [illegible] et [illegible], *chariots* et *échelles*, ne sont probablement que des formes vulgaires de [illegible] et [illegible], ou [illegible].

mée formait avec sa flotte le blocus par mer. Au coucher du soleil, le mardi, qui était le 3 du mois *Méhégan*[1] et l'anniversaire de la fête des saintes vierges appelées [illegible], la colère du Seigneur se ralluma sur Constantinople et il la livra aux barbares[2], qui la conquirent en ennemis féroces.

Cependant l'empereur et sa garde ne purent, malgré tous leurs efforts, résister dans le combat; le Seigneur leur refusa son secours; et comme l'armée était divisée en deux corps, elle ne put se réunir; les uns suivirent l'empereur, les autres dirent aux Turcs: « *Nous nous rendons*[3]. » Aussitôt ceux-ci se précipitèrent dans la ville, comme l'onde des torrents; un grand nombre escaladèrent les murailles, et ils tiraient les autres avec des cordes. A cette vue, l'empereur, qui était demeuré seul et sans secours dans la mêlée, songea à la retraite, car la colère du Très-Haut le

[1] Le mois *Méhégan* correspond au mois de juillet. Les Arméniens ont un calendrier qui leur est propre. L'année est divisée en douze mois de trente jours chacun, dont les noms sont: 1° Նաւասարդ *Navasart*, 2° Հոռի *Hori*, 3° Սահմի *Mahmi*, 4° Տրէ *Dré*, 5° Քաղոց *Karotz*, 6° Արաց *Aratz*, 7° Մեհեկան *Méhégan*, 8° Արեգ *Areg*, 9° Ահեկան *Ahégan*, 10° Մարերի *Maréri*, 11° Մարգաց *Margata*, 12° Հրոտից *Hrotits*. A la fin de ce dernier mois, correspondant à décembre, on ajoutait cinq ou six jours, si l'année était bissextile ou non, et ces jours s'appelaient Աւելեաց, c'est-à-dire *jours superflus* ou *additionnels*.

[2] Nous avons traduit par *barbares* le mot [illegible], que nous croyons composé de [illegible] et [illegible], c'est-à-dire *gens à la main haïssable*, expression correspondante à [illegible].

[3] Le texte dit [illegible], mot qui appartient à la langue vulgaire, qui emploie assez souvent cette sorte d'augment, [illegible].

poursuivait. Un homme de la nation des Francs le prit sur le vaisseau qu'il commandait, lui et les grands de sa suite, et s'enfuit à travers les mers[1]. Les Turcs, une fois entrés, se répandirent dans la ville et commencèrent par s'emparer du palais impérial. De là ils coururent à l'église métropolitaine, qu'on appelle Sainte-Sophie, et qui est le siége du patriarche. La foule des chrétiens qui y était réunie combattit avec une ardeur aussi brûlante que celle du fils qui défend son père. Ils se présentaient eux-mêmes à la mort comme l'agneau au couteau du boucher; ils tombaient par milliers sous le glaive, et leur sang coulait comme l'eau[2]. Le fier sultan Mahomet, étant entré dans l'église, se répandit en joie et en actions de grâce de ce que tout avait réussi selon ses vœux. La multitude innombrable qui le suivait se jeta dans les rues

[1] Notre poëte ne suit point ici la tradition généralement adoptée par les autres historiens, qui font tous mourir Constantin sur la brèche, en vrai héros. Ducas raconte même que Mahomet fit chercher son cadavre, et que sa tête fut reconnue des Grecs. Comme Abraham écrivait sans doute ces vers peu de temps après la prise de la ville et l'âme encore vivement émue de cet affligeant spectacle, il voulut peut-être consoler les vaincus en leur laissant l'espoir de retrouver un jour dans la personne de Constantin un vengeur. Le peuple accueille toujours favorablement ces bruits; nous en avons des exemples dans l'empereur Frédéric Barberousse et dans Sébastien, roi de Portugal, que des traditions populaires ont longtemps fait survivre à l'époque communément assignée à leur mort.

[2] Զանձինս իւրեանց ՚ի մահ տուին·
Որպէս զոչխար ՚ի սպանող մորթին·
Անթիւք սրով անկանէին·
Որպէս զջուր արիւնք հոսէին·

et sur les places, et tous rugissaient comme des bêtes féroces altérées de sang[1]. Tous ceux qu'on trouva les armes à la main furent massacrés; quant aux autres, hommes et femmes, on les emmena en captivité. Les jeunes enfants, arrachés aux embrassements de leurs mères, étaient *brisés contre la pierre*[2], et le glaive immolait les vieillards. Nulle langue ne peut redire et aucune bouche ne peut raconter les plaintes, les sanglots, les gémissements et les douleurs. Les religieux qu'on nomme *caloyers*[3] et les religieuses qui portent le même nom étaient pris et traînés avec violence, puis garrottés et enchaînés; mais les infortunés, ne pouvant supporter ces mauvais traitements, se roulaient à terre[4]; d'autres s'agenouillaient et tendaient

[1] Իբրեւ գազանք արիւնարբուք
Որ ծարաւի արեան էին.

[2] וְנִפֵּץ אֶת עֹלָלַיִךְ אֶל הַסָּלַע׃ *Ps.* cap. 137, vers. 9.

[3] Կալոյերք. C'est notre mot caloyer, du grec *καλόγηρος*, nom que l'on donne aux vieillards grecs de l'Archipel et du mont Athos qui suivent la règle de saint Basile.

[4] Notre chroniqueur est très-modéré dans le choix des expressions dont il use pour nous dépeindre la barbarie des Turcs. Nersès, dans son poëme sur la prise d'Édesse, n'a pas autant de retenue; et voici quelques-unes des qualifications par lesquelles il désigne les musulmans prenant d'assaut la ville sur laquelle il pleure.

Քանզի իբրեւ շունքն հասին
Եւ ցուլք զէրք պաշարեցին
Անօրէնք զաւրաւոր 'ի հետ մտին
Խնդղամամբ եւ սրով կախծանէին

Quippè quasi *canes* instabant,
Et *tauri pingues* circumveniebant,

le cou au glaive, ou, ambitionnant la mort des martyrs, ils se laissaient achever sur la place. Ils pillèrent impitoyablement les églises, sanctuaire de la divinité, et elles furent dépouillées de leurs vases sacrés et de leurs ornements. Ils jetèrent au vent ou foulèrent aux pieds les reliques des martyrs que l'on conservait religieusement. Les tombeaux où les rois gisaient sur leur couche de marbre furent ouverts et violés, et l'on dispersa leurs ossements comme la poussière. Aucun miracle ne fut opéré par l'entremise de ces objets sacrés, qui tous restèrent muets, et cela à cause de nos péchés. Les clochers furent renversés et les cloches détruites; on abattit l'arbre de la croix et l'on profana les saintes hosties. Chargés de dépouilles, ils gagnaient les portes de la ville, qu'ils dévastèrent entièrement, depuis la troisième heure jusqu'à la cinquième. Ils prirent le grand-duc[1], nommé Lucas, et le conduisirent devant le sultan, qui le reçut avec bienveillance, jusqu'à ce qu'il lui eût surpris ses secrets, après quoi il le fit égorger, lui et ses deux enfants. Alors toute la nation musulmane se livra aux transports d'une joie qu'elle laissait éclater bruyamment. Chacun se vantait et racontait ses prouesses. « Constantinople, disaient-ils, que les Turcs n'avaient « jamais pu prendre, Dieu nous la livre aujourd'hui. »

Les chrétiens, au contraire, étaient dans un deuil

Innocentium agnorum vestigia premebant,
Quos suffocatione et gladio trucidabant.

[1] Τὸν δὲ μέγαν δοῦκα, ὁ μέγας Δοὺξ . . . . αὐτὸς μὲν συνελήφθη σὺν τοῖς ὑπακολουθοῦσιν αὐτῷ. . . . Ducas, pag. 169.

et un abattement profonds, car la ville *d'asile*[1] était tombée aux mains des étrangers, et ces hommes emportaient de grands trésors en argent, en or, en perles et en pierres précieuses, tels qu'aucun peuple de la terre n'en avait encore vu. Ils remplirent Andrinople et Boursa[2] des vases d'église les plus riches, ornés de pierres fines et plaqués d'argent, de tableaux et de peintures d'un grand prix. Ils transportèrent ces richesses jusqu'à Angora[3]. Les Turcs s'étonnèrent de la multitude innombrable de livres qu'ils avaient enlevés. Les chrétiens en recouvrèrent une certaine quantité, mais la plus grande partie resta aux Turcs.

Dire quel fut le nombre des captifs parmi la noblesse et le peuple, c'est chose impossible. Les vieillards et les adolescents, les femmes et les jeunes filles, furent disséminés par tout l'empire comme le sable des chemins. La noblesse de la petite ville de Galata, soumise aux Francs, s'embarqua et s'enfuit sur la mer ; mais ceux qui restèrent, saisis de terreur, vinrent se jeter aux pieds du sultan, et celui-ci leur ordonna de se soumettre à ses ordres, de démolir leurs murailles, ainsi que la tour massive de l'Horloge[4] ; ils y consentirent, et, pour exécuter ses volontés, ils remuèrent

[1] Քաղաքին ապաստանի.

[2] Boursa, Պուրսա, ville de Natolie vulgairement appelée Brousse, située par 27° 12' de longitude et 40° de latitude.

[3] Angora, Անկուրիա ; cette ville porte les différents noms d'Ankori, d'Ankora ou d'Ancyre.

[4] Սահաթ, *sahat* ; mot pris des Turcs et que l'on doit rapporter à la racine שעה, ساعة, signifiant *heure*, puis l'instrument indicateur des heures.

et nivelèrent toute cette partie du continent. Le nom de Constantinople[1], qui signifie *la ville de l'empereur*, fut changé en celui d'*Islambole*, qui veut dire *le siége de l'islamisme*. L'église métropolitaine de Sainte-Sophie, nom qui signifie *sagesse*, fut convertie en la principale mosquée, et on l'appela *Sophiéa*[2]. Mahomet nomma gouverneur de la ville un certain Soleïman, qui eut le commandement des troupes, et dont le fils fut le juge suprême du tribunal. Ensuite il proclama un édit terrible qui répandit la consternation parmi toutes les villes de l'empire dépendantes de son autorité. Il ordonnait aux citoyens d'émigrer avec leurs familles et de venir habiter Constantinople; ordre douloureux pour les Turcs eux-mêmes, qui en gémirent secrètement; car les pères se séparaient de leurs fils, les filles des mères, les frères des frères, et beaucoup perdaient leur patrie. Les chrétiens ne furent pas plus épargnés que les Turcs, et le 28 octobre on transféra d'Angora quatre familles arméniennes, savoir: Adour Sathelnichin, Siméon Paripachin, Badai, fils d'Aïvadn, et Korkenèchim.

Ici nous terminerons notre récit, car avec nos pa-

[1] L'auteur joue ici sur l'assonance du mot Κωνσταντινούπολις, donné par l'empereur Constantin à Byzance, et استانبول, nom que les Turcs lui donnent aujourd'hui, et qu'il change ironiquement en اسلام بول, ce qui peut effectivement signifier *Islami multitudo*.

[2] Pour trouver un sens dans cette allitération, il faut probablement voir dans le mot *Sophiéa* une allusion à la Sagesse, résultat de la doctrine du *Sophisme*, fort discréditée parmi le vulgaire, et que l'auteur oppose ici par mépris à la véritable sagesse chrétienne.

roles s'accroît notre douleur. L'an 902 les Turcs prirent Constantinople.

Et nous crions avec d'amers gémissements, nous intercédons avec larmes, et du fond de nos poitrines nous tirons des soupirs en regrettant la grande ville. Venez, frères fidèles, et vous hommes d'élite que j'aime comme des pères, venez mêler vos plaintes à nos larmes sur le récit que je vous ai exposé.

Constantinople, cité fameuse, illustrée par tant d'empereurs, tu n'es plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines; les infidèles t'ont foulée aux pieds. Constantinople, cité choisie, toi surnommée *la mère des villes*, tu as été livrée à des ennemis dont la main tyrannique t'opprime.

Constantin, le grand empereur, qui régna dans Rome, et que le pape Sylvestre[1] convertit à la foi du

[1] Cette tradition de la conversion de Constantin à la foi chrétienne par le pape Sylvestre repose sur un passage d'Agathange, reproduit par Moyse de Chorène. Cet auteur (liv. II, chap. LXX, pag. 210) rapporte que Constantin, après l'apparition du céleste labarum, séduit par les perfides suggestions de Maximine, fille de Dioclétien, qu'il avait épousée, voulut persécuter les chrétiens. Dieu le frappa alors de la lèpre, et il pria Tiridate de lui envoyer des magiciens de la Perse et de l'Inde pour le guérir de son mal. Ces hommes lui ordonnèrent de se laver dans un bain fait du sang d'une multitude d'enfants; et comme on se préparait à les égorger, Constantin fut tellement touché de leurs cris, qu'il leur accorda la vie, préférant la mort à leur supplice. Alors Dieu, pour le récompenser de son humanité, l'avertit en songe d'aller trouver saint Sylvestre, qui devait le purifier et le régénérer dans la piscine du baptême. Saint Sylvestre, comme saint Grégoire l'Illuminateur, joue un grand rôle dans l'histoire d'Arménie de ce siècle. Voy. man. arm. n° 90 : *Fœdus initum inter SS. Sylvestrem et Gregorium illuminatorem*. Quant à la véracité de cette tradition, on

Christ, t'ayant rencontrée dans une de ses expéditions, il fut épris d'amour à ta vue, et il établit en toi le siége de son empire; il te nomma même la nouvelle Rome. Le grand Théodose se fixa dans tes murs avec ses deux fils, Honorius et le jeune Théodose, ce digne prince. Justinien, dont le règne illustre lui mérita aussi le nom de *Grand*, élargit ton enceinte et agrandit Sainte-Sophie. Il fit élever, devant la porte de cette église, une statue colossale, et il fit fondre un cheval en bronze sur lequel il était représenté assis.

Les infidèles ont pénétré dans tes murs, ils ont dévasté le temple du Christ, et tu es devenue *comme la hutte du pauvre*[1]; et ils ont jeté aux oiseaux les cadavres de tes citoyens. Ils t'ont abreuvée de leur sang, et personne n'a été enseveli; tes voisins t'ont vue dans cet état, *et tu as été pour eux un sujet de dérision*[2]. Le chant des psaumes a été interrompu faute de ministres; les douces psalmodies ont cessé, et les cloches ne résonnent plus. On ne célèbre plus les saints mystères; le corps et le sang de Notre-Seigneur ne sont

peut consulter Baron. *ad* A, c. CCCXXIV; Niceph. *Hist. eccles.* VII, XXXIII, p. 3, 4; Cedren. p. 223.

[1] ונותרה בת ציון כסכה בכרם כמלונה במקשה כעיר נצורה׃ Isaïe, chap. I, v. 8.

Und übrig ist die Tochter Zions, wie eine Hütte im Weinberge, wie eine Nachthütte im Gurkenfelde, so die gerettete Stadt. Gesenius, 2e édit. p. 4.

[2] Cette pensée est une réminiscence des livres saints, où nous trouvons ces mêmes mots appliqués à Jérusalem ou à l'église mystique du Christ, dans plusieurs endroits, et notamment dans les psaumes: תשימנו חרפה לשכנינו לעג וקלס לסביבותינו. *Ps.* 44, 14. *Ibid.* 78, 4; 79, 7; 88, 42.

plus distribués aux fidèles, et les joyeux chants d'*alleluia* sont oubliés et abolis[1].

Oh ! puisse le Seigneur se réveiller de son sommeil, et, semblable *à l'homme fort qui sort de son ivresse*[2], qu'il renverse tes ennemis et te consolide pour les siècles !

Si nous cherchons, mes frères, la cause de ces événements, nous la trouverons dans le petit nombre des justes et la *diminution des vérités saintes*[3]. Nos guides spirituels, écoutant leurs passions, se sont éloignés du sanctuaire, et ils ont négligé les heures[4] et la prière, au lieu de vivre dans la pureté et la perfection. Leurs pasteurs, prévariquant dans la foi, ont opprimé la veuve et l'orphelin, et ils ont formé le peuple à la violence et à la débauche. Voilà pourquoi le Seigneur, dans sa colère, les punit si sévèrement

[1] Nersès fait les mêmes plaintes :

Ուր ոչ դպիր, երգ քահանայի,
Եւ ոչ հնչումն աստուածայնին.
Ոչ պաշտօնեայք սաղմոսէին,
Ոչ սարկաւագք ընթեռնուին.

(Pag. 44, 45, éd. de Zohrab.)

Hic non erat cantus sacerdotis,
Et non vox relligiosi.
Haud ministri psalmodiebant
Et non diaconi legebant.

[2] ויקץ כישן אדוני כגבור מתרונן מיין « Evigilavit Dominus instar dormientis, sicut vir qui aperitur à vino. » Voy. *Soh. Rosen. in Psalm.* pag. 1423.

[3] *Ps.* 11, 2.

[4] Le mot ժամ correspond proprement au mot liturgique ou ecclésiastique *horæ*, heures.

et, les frappant violemment de sa verge, les a jetés aux quatre vents.

Quant à nous, qui entendons le récit de ces maux, évitons le péché, purifions-nous de nos vices quotidiens et mettons la main aux bonnes œuvres. Courons avec espoir au pied des autels, acquittons-nous de la prière et du jeûne avec exactitude et pureté d'intention, sans oublier aussi l'aumône. Confessons nos propres fautes, repentons-nous avec larmes, prenons pitié des malheurs que nous voyons et que nous ne partageons pas. Peut-être que le Seigneur nous fera miséricorde et nous délivrera du mal; peut-être que, dans sa clémence et sa commisération, il détournera ses châtiments. Puisse-t-il nous délivrer des tentations, des artifices de Satan et de la cruauté des infidèles, nos oppresseurs! Qu'il nous assiste à l'agonie, en envoyant son bon ange, et qu'après avoir participé au corps et au sang du Christ nous soyons enterrés en terre sainte; puis, au jour du jugement, qu'il nous fasse entendre les cantiques des élus, et que, placés à sa droite, nous le bénissions dans l'éternité!

Moi, Abraham, pécheur plein d'iniquités, j'ai composé cette élégie avec une amère douleur, car j'avais vu Constantinople dans sa gloire.

Toi, lecteur, qui liras par hasard ces vers, je t'en conjure avec instances, si tu y trouves quelque défaut, sois indulgent et ne nous critique pas avec trop de sévérité.

Ainsi finit l'élégie de notre poëte. Nous devons lui savoir gré de son humilité; et cependant, en comparant son œuvre aux autres productions de cette époque, où le monde chrétien oriental semblait abdiquer à la fois le sceptre du génie et de l'empire, nous trouvons qu'Abraham mérite encore notre reconnaissance sous le rapport de la bonne foi et d'une certaine couleur locale qu'aurait probablement fait disparaître en lui l'enthousiasme lyrique. Son copiste, qui a bien soin de nous dire qu'il s'appelait Étienne, et qu'il acheva sa copie l'an 1401 de l'ère arménienne, le 8 de septembre, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, se recommande également, lui et son auteur, à notre indulgence, et, il faut l'avouer, l'un et l'autre ont raison, lorsque l'on compare ces vers à ceux de Nersès, qu'ils rappellent continuellement au lecteur. On n'y trouve plus cette même verve et cette acrimonie, versant à larges flots de poésie le ridicule et les malédictions sur les fils d'Ismaël; on sent que la force de haïr ses ennemis avait même disparu de l'âme des Grecs dégénérés; à peine avaient-ils quelques larmes à verser sur leurs misères.

Pour que le lecteur saisisse lui-même cette différence, nous nous permettrons de citer un court fragment du poëme de Nersès *sur la prise d'Édesse*. Le poëte décrit l'instant où les musulmans pénètrent dans la place, après un siége long et meurtrier, et il met dans la bouche même de la ville, personnifiée sous sa plume poétique, les vers que nous allons lire.

« Lorsque les païens furent entrés dans mes murs

« et qu'ils m'eurent inondée d'un fleuve de sang, ils « massacrèrent entre mes bras tous ces beaux enfants « dont j'étais la mère; et alors ils me souillèrent de « leurs pieds, en foulant tout ce qu'il y avait de saint « en moi. Ils pillèrent le temple sacré et détruisirent « l'autel. L'arbre de la croix du Seigneur fut profané; « l'image divine du Verbe incarné et celles de la très-« sainte Mère de Dieu et des autres saints furent indi-« gnement brisées, et toutes leurs paroles n'étaient « qu'un blasphème. Cependant les chefs de ces mé-« chants, qu'ils appellent *[illegible]* ([illegible]), *[illegible]* ([illegible]); « montaient sur des édifices où résonnaient auparavant « les cloches, et, à haute voix, ils criaient et disaient : « Écoute aujourd'hui la grande et bonne nouvelle, ô « Mahomet, prophète du Seigneur! enfin nous avons « recouvré ce que nous avions perdu. Voici la ville et « le pays qui t'appartenaient, et qui étaient tombés « aux mains de ce peuple adorateur d'un bois muet, « et dont le sang a abreuvé cette terre, d'après l'ordre « de ton Coran ([illegible]). Écoute aussi cette bonne « nouvelle, ô Mecke, illustre maison de Mahomet, « dont la pierre noire, marquée de l'empreinte de son « pied, est le gage de notre espérance[1]. Nous dirige-« rons désormais vers toi ces hommes qui se tournent « à l'orient dans leurs adorations, ces gens égarés à la « suite de la croix et qui adorent Jésus. »

[1] Le texte porte *[illegible]*, et il fait indubitablement allusion à la loi musulmane qui prescrit à tous les croyants de se tourner vers la Mecke, située au sud, tandis que la *Kiblat* des chrétiens était à l'orient, ou vers Jérusalem.

« A ces mots, ils faisaient éclater leur joie dans des « chansons et des banquets; ils battaient des mains et « dansaient tumultueusement.

« D'autres de ces forcenés qu'ils nomment ղազի, « *ghazi* (غازي), semblables à des chiens dévorants « qui se précipitent sur leur proie, prenaient le sang « des cadavres et s'en teignaient le corps; puis ils leur « ouvraient le ventre, en tiraient le foie, et le man- « geaient. Ils leur coupaient ensuite la tête et en- « voyaient cela dans le Chorassan, où ils étaient ré- « compensés suivant le nombre de leurs victimes.

« Mais le tyran[1], cet inique et impur dragon au « venin subtil, qui, comme l'antechrist, avait élevé « ses cornes contre le Créateur, ne respecta point l'en- « ceinte du temple, auguste sanctuaire de la Divinité. « Il y entra, cet être vil et détestable, tout couvert de « sang et plein de perfidie, suivi de ses satellites, ado- « rateurs de Mahomet; et sur l'autel divin, où s'im- « mole chaque jour le fils de Dieu, il fit asseoir et « chanter des prostituées, dans une orgie qui rappelle « celle d'Hérode. C'était dans ce lieu où chantaient les « anges, que les séraphins couvraient de leurs ailes, « et où se tenait tremblante la troupe des chérubins et « des dominations lorsque le roi des cieux descendait « dans le temple, et que l'agneau saint et sans tache

[1] Cet homme que Nersès nous peint sous des traits si odieux est le sultan Emad-eddin Zenghi, père du célèbre Nour-eddin, prince des Atabeks de Syrie, de la race des Turcomans. C'est lui qui conquit Édesse le 23 décembre de l'an 593 de l'ère arménienne, l'an 1144 de J. C., ou le 3 janvier 1145, suivant les historiens syriens.

« y versait son sang en sacrifice de propitiation pour « son père et d'expiation pour les pécheurs.

« Ce n'était pas seulement dans ce lieu qu'ils se li- « vraient aux horreurs que nous rapportons, mais ils « entraient dans toutes les églises de ces lieux, et en « profanaient la sainteté; ils y commettaient des abo- « minations, que Mahomet lui-même leur a apprises: « leur récit seul souillerait les oreilles, tant elles sont « horribles et infâmes! Quelques-unes servirent d'é- « curie aux chameaux, aux chevaux et aux mulets; « d'autres leur servirent de logement à eux, plus « brutes que ces brutes.

« Ce tableau rapide et incomplet donne une faible « idée de notre misère, lorsque, se partageant les cap- « tifs, ils se les livraient les uns aux autres en présent, « qu'ils les envoyaient dans les pays lointains et qu'ils « retenaient pour eux les captives les plus belles.

« Quant à ce roi de Babylone, souverain suprême « du Chorasan, vain et stupide Khalife, guide aveugle « de gens aveugles eux-mêmes, il occupait le siége de « Mahomet, ce prophète faux et imposteur, législa- « teur d'hommes plongés dans les ténèbres et formés « par lui aux vices les plus honteux. C'est ce même « prophète qui commit des horreurs qu'une langue « humaine ne peut répéter; il apprit à ses sectaires à « se livrer aux mêmes excès, et, pour effacer leurs « péchés, il leur imposa la ridicule pratique de se « laver dans l'eau d'un fleuve, et de ne purifier ainsi que « l'extérieur du corps, comme si les poissons qui vivent « dans la mer n'étaient pas encore plus purs qu'eux.

« Pour ce qui concerne l'âme, sa pureté est d'être « toujours ensevelie dans la boue du péché, etc. »

C'est ainsi que Nersès Schnorhali a écrit dans des vers semés de pensées profondes et ingénieuses, et que relève un luxe d'images vraiment orientales. Aussi son poëme est-il en grande vénération chez les Arméniens. De Saint-Pétersbourg à Calcutta, vous trouverez toutes les familles de cette race aventureuse et commerçante possédant une copie de la Prise d'Édesse, qu'elles donnent à lire aux jeunes enfants, qui grandissent et se développent intellectuellement dans la haine des Turcs, ces implacables et éternels ennemis de la nation arménienne. Dans la crainte d'éveiller les soupçons de l'ombrageuse tyrannie de la Porte, et d'attirer sur leurs têtes de terribles représailles, les Arméniens n'ont jamais osé publier le poëme de Nersès dans les états de l'empire ottoman.

C'est ici le lieu de rendre hommage à la mémoire du docteur Zohrab, profondément versé dans la littérature et la connaissance technique de la langue de sa nation, et de le remercier, au nom des jeunes arménistes, dont le nombre en France va toujours croissant, de la publication correcte et élégante de ce poëme[1]. Ce savant est un de ceux qui ont le mieux mérité des lettres arméniennes. Tous ses travaux portent le sceau d'une érudition véritable et d'une critique consciencieuse. C'est d'après ses notes et ses va-

[1] Cet ouvrage fut publié aux frais de la Société asiatique en 1828.

vantes sur Moyse de Chorène; que l'ancienne édition des frères Whiston a été refondue et considérablement améliorée dans celle publiée à Venise en 1827, et certes il fallait une grande intelligence des textes pour s'acquitter aussi bien de cette tâche difficile. Mais nulle part son talent ne se produit d'une manière aussi éclatante que dans l'édition qu'il a donnée également à Venise, en 1776, du traité de *rhétorique* du même Moyse de Chorène. Le commentaire qu'il a joint au texte est lucide et indispensable pour l'intelligence de cet ouvrage, en lui-même fort obscur. On comprendra mieux la raison pour laquelle cet homme se distinguait par des connaissances et une culture d'esprit trop rares chez les autres hommes de sa nation, lorsque l'on saura qu'il avait appartenu à la congrégation des méchitaristes, qui compte encore aujourd'hui dans son sein plusieurs savants justement recommandables.

Eug. Boré.

ANALECTES.

LES IMPIES CONVERTIS À L'ISLAMISME.

I.

روزی امام اعظم ابو حنیفه رحمة الله علیه در مسجد
بود جماعتی از زنادقه در آمدند وقصد هلاك او کردند
امام اعظم کفت یك مسئله از من بشنوید انکاه هرچه

طوایف بکشتن آمدند این مسئله چیست امام اعظم
گفت من سفینه را دیدم پر بار گران وان سفینه بر
بالای دریا میرفت و راست میرفت بی آنکه
سفینه را هیچ ملاحی محافظت کردی گفتند این سخن
محال است زیرا که کشتی بی محافظ و ملاح حرکت کند بر
یک نسق محال باشد گفت ای سبحان الله سیر جمله
افلاک و کواکب و نظام عالم علوی و سفلی بر یک
سفینه عجب تر است چو در عقل روا نیست که سفینه
پر بار بی مدبر و محافظ حرکت کند سیر جمله
افلاک بی مدبر و محافظت و مقدر چگونه در عقل گنجد
همه مبهوت و ساکت گشتند و بیشتر مسلمان شدند،

TRADUCTION.

Un jour le grand imâm Abou Hanifa (que Dieu lui fasse miséricorde!) se trouvant dans la mosquée, une troupe d'impies entra et se précipita sur lui pour le tuer. L'imâm dit : « Répondez à la question « que je vais vous faire, ensuite vous ferez ce que « vous voudrez. » Ils dirent : « Quelle est cette ques« tion? — J'ai vu un jour, reprit le grand imâm, un « vaisseau extrêmement chargé qui voguait droit en « pleine mer, sans qu'aucun pilote le gouvernât. — « Ce que tu dis là est absurde, répliquèrent les im« pies; car si le vaisseau eût manqué de pilote, jamais « il n'aurait pu se diriger lui-même. — Louange à

« Dieu, dit l'imam. Le mouvement de tous les corps « célestes et l'ordre qui règne dans le monde supérieur « et dans le monde inférieur sont bien plus merveil- « leux que le mouvement d'un vaisseau. Or, puisque « la raison refuse d'admettre qu'un vaisseau puisse « voguer en pleine mer sans qu'un pilote le gouverne, « comment pourrait-elle concevoir que les astres puis- « sent se mouvoir sans qu'un être intelligent les con- « serve et les guide? » A ce discours de l'imam, les impies restent interdits; ils ne répliquent rien, et le plus grand nombre d'entre eux embrasse l'islamisme.

II.

زنديق از جعفر بن محمد صادق پرسيد كه دليل چيست برانك اين عالم را صانع است جعفر گفت هركز در كشتي نشسته يا نه گفت بلى گفت هول دريا ديده يا نه گفت يكبار در كشتي نشسته بودم ناگاه كشتي بشكست و من بر تخته بماندم ناگاه موج ابر آمد سخت ومرا بر ساحل انداخت جعفر گفت ان ساعت كه در كشتي بودي وان ساعت كه بر تخته بماندي اعتماد بر تخته بود وان ساعت كه از تخته بيفتادي اعتماد تو بر كه بود زنديق خاموش شد جعفر صادق رضي الله عنه گفت آفريدگار تعالى موجودست كه توكل تو در ان ساعت بروي بوده است تو در ان

لحظ بفضل ورحمت او اعتماد کردی زندیق در حال
مسلمان شد وبعز اسلام مشرف کشت

TRADUCTION.

Un impie fit un jour cette question à Djafar le Juste, fils de Mohammed : « Quelle est la preuve que ce « monde a eu un créateur ? » Djafar répondit : « T'es-« tu jamais trouvé dans un vaisseau ? — Oui, dit l'im-« pie. — As-tu été surpris par une tempête ? continua « Djafar. — Une fois, reprit l'impie, je me suis trouvé « dans un vaisseau ; tout à coup il vint à se briser, et « je restai sur une planche. Ensuite un flot, fondant « sur moi avec violence, me jeta sur le rivage. » Djafar dit : « Lorsque tu étais dans le vaisseau, tu y avais « mis ta confiance, sans aucun doute ; lorsqu'ensuite « tu te trouvas sur une planche, ta confiance était as-« surément en cette planche ; mais quand le flot t'en « arracha violemment, en qui alors était-elle placée ? » L'impie ne put répondre. « Je vois bien, reprit Dja-« far, que le Dieu créateur est cet être en la clémence « et la bonté duquel tu plaçais en ce moment ta con-« fiance. » L'impie se fit musulman à l'instant même.

G. DE L.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 mars 1835.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. NICARD, employé à la Bibliothèque royale.
l'abbé BADICHE.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique par laquelle le ministre fait connaître au conseil qu'il a décidé qu'une somme de deux mille fr. serait mise cette année à la disposition de la Société. On arrête que les remercîments du conseil seront adressés à M. le ministre de l'Instruction publique.

La commission chargée de prendre connaissance des spécimens des Oupanichats présentés par M. Poley propose au conseil d'encourager cet ouvrage. Les conclusions de ce rapport sont renvoyées à la commission des fonds, qui déterminera le nombre d'exemplaires auquel l'état des fonds de la Société permet de souscrire.

On annonce que la copie des papiers de M. Schulz est fort avancée, et que le texte de la Géographie arabe d'Aboulféda est entièrement copié.

M. Reinaud lit un rapport sur le voyage dans l'Arabie Pétrée de MM. Léon de Laborde et Linan.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 2 mars 1835.

Par les éditeurs. *L'Inde française, ou collection de dessins lithographiés représentant les divinités, temples, cos-*

tumes, etc. des peuples hindous qui habitent les possessions françaises, et en général la côte de Coromandel et le Malabar; publiés par MM. Géringer et Chabrelie, avec un texte explicatif, par M. E. Jacquet. 23e livr. 1835; in-fol.

Par l'auteur. *Select specimens of the theatre of the Hindus, translated from the original sanscrit*, by Horace Hayman Wilson. Seconde édition; Londres, 1835, 2 vol. in-8°.

Par l'auteur. *Prabodha chandrodaya Krishna misri comœdia. Sanscrite et latine edidit* Hermannus Brockhaus. Lipsiæ, 1835. Fasciculus primus; pet. in-4°.

La Société asiatique a reçu, depuis le 1er février jusqu'au 1er mars 1835 :

1° Cinq numéros du *Moniteur ottoman* en turc.
2° Un numéro du *Moniteur ottoman* en français.
3° Trois numéros du *Journal de Smyrne*.
4° Deux numéros du *Moniteur algérien*.

On a longtemps conservé, au cabinet de la Bibliothèque de Lyon, un grand médaillon de bronze présentant une tête *laurée*, entourée d'une légende circulaire en caractères hébraïques, et portant à l'exergue un mot latin (VMILITAS) et un mot grec (ΤΑΠΕΙΝΩϹΙϹ). Ce médaillon a été gravé plusieurs fois; on le trouve dans presque toutes les histoires de Lyon. Il n'a pas été moins souvent expliqué : on s'est généralement accordé à considérer l'effigie comme celle de Louis le Débonnaire, et le monument lui-même comme un témoignage de la reconnaissance des Juifs de Lyon pour la faveur que ce prince leur avait accordée. Chacun a cependant proposé son explication de la légende hébraïque, soit que l'inexactitude de la gravure permît le doute, soit qu'il fût autorisé par l'obscurité du texte même. L'incertitude sur ce point était devenue d'au-

tant plus fâcheuse, que le monument original avait été égaré, et qu'on était ainsi privé du moyen de vérifier les leçons des diverses représentations qui en avaient été publiées. On apprendra sans doute avec plaisir que l'exemplaire de la Bibliothèque de Lyon, ou bien peut-être un autre exemplaire du même monument, vient d'être découvert à Bruxelles et acquis par M. E. Carmoly, ex-grand-rabbin de Belgique : cet exemplaire est d'une belle conservation. M. E. Carmoly se propose d'en faire l'objet d'une dissertation particulière. La légende qu'il a réussi à déchiffrer complétement ne contient que des formules déprécatives adressées à Dieu par les Juifs, qui ont fait graver ce médaillon pour obtenir la rémission du péché qu'ils ont commis en autorisant la reproduction d'une effigie humaine. E. J.

Le Dictionnaire mongol de M. Schmidt est achevé; il ne reste plus qu'à y ajouter les tables alphabétiques des mots russes et allemands, pour donner à cet ouvrage le degré d'utilité dont il est susceptible. Le dictionnaire proprement dit, de près de 50 feuilles grand in-4°, renferme plus de treize cents mots mongols, et les tables comporteront environ 30 à 40 feuilles d'impression.

Voyages en Arabie, contenant la description des parties du Hedjaz regardées comme sacrées par les musulmans, suivis de notes sur les Bédouins et d'un essai sur l'histoire des Wahhabites, par J. L. Burckhardt; traduits de l'anglais par J. B. B. Eyriès, membre de la Société asiatique. Ouvrage orné d'une carte et de plans. Paris, Arthus Bertrand, 1835. 3 vol. in-8°. Prix : 22 fr. 50 c.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1835.

MÉMOIRE

Sur la chronologie de Khatâ et d'Igoûr,
par M. Louis Ideler[1].

La chronologie des peuples de l'Asie orientale, notamment des Chinois, est au nombre des objets appartenant au domaine des recherches historiques qui n'ont pas encore été suffisamment éclaircis. Ce n'est pas que les matériaux sur ce sujet manquent entièrement, au contraire il s'en trouve suffisamment qui sont répandus dans un grand nombre de livres. Mais tous ces renseignements sont isolés et comme problématiques, et les chronologistes n'avaient pas encore réussi à y découvrir un ensemble d'idées propres à être réduites en système. C'est pourquoi, dans mon Manuel de chronologie, j'ai préféré garder le silence sur ce sujet plutôt que, d'après l'exemple de ceux qui en ont traité avant moi, publier des notices détachées

[1] Lu à l'Académie des sciences de Berlin, le 16 août 1832.

dont la justesse n'était pas au moins rendue vraisemblable par des arguments solides.

Mais, si je ne m'abuse pas, cette chronologie s'accorde essentiellement avec celle qui a été exposée sous le titre de *Chronologie de Khatâ et d'Igour*, par *Oulough-begh*, dans l'introduction à ses tables astronomiques[1]. On y remarque les mêmes combinaisons de l'année solaire et de l'année lunaire ; le même cycle de soixante ans d'après lequel les jours et les années sont comptés sous des noms particuliers, encore usités aujourd'hui ; la même division du jour civil en douze parties, et de l'année, en vingt-quatre ; le commencement de l'année solaire placé également au milieu du verseau, et celui de l'année lunaire immédiatement avant l'entrée du soleil dans les poissons. Les déviations qui pourraient se rencontrer dans quelques parties ne doivent pas surprendre, d'après les grandes révolutions auxquelles la Chine a été sujette depuis l'invasion des Mongols. Cependant, je ne veux me permettre aucun jugement trop positif sur ce point, parce que je n'ai pas été en état d'examiner encore ce sujet à fond, et cela ne me sera guère possible puisque j'ignore la langue chinoise. Pour le moment, je n'ai d'autre dessein que de comparer la chronologie d'Oulough-begh à la nôtre et aux tables astronomiques.

[1] Joh. Gravius a fait imprimer cette introduction sous ce titre : *Epochæ celebriores, astronomis, historicis, chronologis, Chataiorum, Syro-Macedonum, Arabum, Persarum, Chorasmiorum, usitatæ, ex traditione Ulug Beigi, Indiæ citra extraque Gangem principis; persicè et latinè*. Londini, 1651, in-4°.

C'est, dans tous les cas, par là qu'il faut commencer quand on veut asseoir une base solide pour des investigations relatives à la chronologie chinoise. Mais, quand même l'identité dont j'ai parlé ne serait pas confirmée dans toutes les parties, il n'est pas moins intéressant et important de connaître une chronologie qui, par la méthode savante sur laquelle elle est assise, ne le cède à aucune autre.

Dans mes Recherches sur le nom des étoiles [1], j'ai donné une notice biographique du prince turc Oulough-begh et des services qu'il a rendus à l'astronomie. Je me bornerai à remarquer ici qu'il régna dans la Perse septentrionale et le Mavar-en-nahar, résida à Samarkand, observa et écrivit l'an 1444 de notre ère. Comme il m'importait d'avoir une détermination de la longitude de cette ville, plus exacte que celle qui est donnée par les géographes orientaux et par Oulough-begh lui-même, j'ai prié M. Ritter de m'indiquer les meilleurs documents relatifs à cet objet. D'après la carte [2] dessinée par Waddington, pour la traduction des Mémoires du sultan Baber, par Erskine, Samarkand est située par 64° 53′ de longitude à l'est de Greenwich. Les distances de lieux paraissent n'avoir été prises, dans ce travail, que du côté de l'ouest. Mais si, de l'autre côté, on prend pour base la longitude de Kokhand, déterminée par les jésuites, position qui, sur la carte de Waddington, est placée 2°

[1] *Introduction*, p. lxj et suiv.

[2] *Map of Ferghana and Bokhara chiefly constructed from original routes and other documents.* 1816.

44' plus à l'est, on aura pour la longitude de Samarkand 65° 22' 29", ou, en temps, deux minutes de plus, sans tenir compte de quelques autres différences de détermination. Nous nous en tiendrons donc à la carte de Waddington, et ainsi nous aurons en différence de temps : pour Greenwich, + 4 heures 19 minutes; pour Paris, + 4 heures 10 minutes; pour Berlin, + 3 heures 26 minutes. Cette longitude tient le milieu entre celle de Berlin et de Péking.

L'introduction précitée aux tables d'Oulough-begh, lesquelles en Orient sont nommées *sulthani* (royales), traite de cinq chronologies; savoir, de la julienne, dans la forme usitée chez les Syriens; de la musulmane ou arabe; de la persane ancienne ou de *Yezdedjerd;* de la persane moderne ou de *Djelal-eddin;* enfin, de celle qu'il a nommée تاريخ خطا و ايغور *Chronologie de Khatâ et d'Igoûr*. Gravius s'est borné à ajouter au texte persan une version latine, sans y joindre rien pour l'éclaircissement du texte; et depuis, autant que je puis le savoir, personne ne l'a essayé.

Igoûr, ou, comme Aboulghazi et d'autres auteurs écrivent ce mot, اويغور *Ouigour,* est le nom d'une tribu turque qui jadis habita et habite encore le plateau de *Tourfan* et de *Khamul* dans le Turkestân chinois, vulgairement appelé *Petite Boukharie;* elle compose la branche la plus orientale de la grande nation dont elle fait partie. Oulough-begh emploie aussi (pag. 45) pour le nom d'*Igoûr* celui de *Turkestân,* c'est-à-dire pays des Turcs, et il place (pag. 49) les Turcs, تركان, vis-à-vis des *Kathaïens,* comme l'*Igoûr* vis-à-vis du

Khatâ. Il est donc évident qu'il entend par la chronologie d'Igoûr celle[1] des anciens Turcs ; il la nomme d'après la tribu qui, selon toutes les traditions, a connu la première l'art d'écrire, et la culture de quelques sciences[1].

Sous le nom de *Khatâ* ou *Khataï*, les écrivains orientaux comprennent la Chine, qui du temps d'Oulough-begh était soumise à la domination des Mongols, et notamment sa partie septentrionale, où est situé *Khanbâligh* (Canbalouc) ou Péking. Les habitants sont nommés ختايان *Khatâïens*[2].

Nous allons exposer la chronologie de Khatâ et d'Igoûr, d'après l'introduction d'Oulough-begh.

Il dit d'abord que les astronomes de ses états et de l'Occident commencent le jour civil شبانروز *chebânrouz* à midi, et les astronomes de Khatâ et d'Igoûr, au contraire, à minuit. Après avoir remarqué que les premiers l'ont partagé en vingt-quatre heures égales ou équinoxiales, et le jour naturel ainsi que la

[1] *Recherches sur les langues tartares*, par M. Abel-Rémusat, pag. 249 et suiv. — *Tableaux historiques de l'Asie*, par M. Klaproth, pag. 121. Ce dernier savant a publié un petit ouvrage spécial sur les Ouigoûrs. Berlin, 1812, in-8°. Il avait paru auparavant dans le tom. II du livre intitulé Mines de l'Orient. Une nouvelle édition, considérablement augmentée, a été imprimée à Paris en 1822. Elle contient entre autres le *Vocabulaire ouïgour*, tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris.

[2] *Disquisitio geographica et historica de Chataia*, par André Muller. Cet ouvrage, que l'auteur a joint à son édition du Voyage de Marco-Polo, Berlin, 1677, in-4°, renferme beaucoup de notions utiles, extraites, pour la plupart, de la dissertation sur le même sujet que J. Golius a insérée dans l'*Atlas Sinensis*, du P. M. Martini.

nuit en douze heures inégales ou de temps[1], il continue ainsi : « Les astronomes de Khatâ et d'Igoûr donnent au jour douze parties égales qu'ils nomment « چاغ *tchâg.* » Ce mot, de même que d'autres dont il fait usage, me semble chinois[2]. Si Meninski le regarde comme persan-turc, et l'interprète par *duodecima quævis pars diei civilis juxta astronomos Chataiœ et Iguriœ*, il emprunte évidemment cette explication à Oulough-begh. Le tchâgh est par conséquent un intervalle de deux heures ou une heure double. Voici les noms des *tchâgh.*

[1] On peut consulter à ce sujet mon *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, tom. I, pag. 84 et suiv. ou mon *Lehrbuch der Chronologie*, pag. 43.

[2] چاغ *Tchâgh* est un ancien mot turc qui signifie temps, et que les vocabulaires Djagataïens rendent par l'arabe وقت. Ce mot a été aussi introduit chez les Mongols, qui l'écrivent ᠴᠠᠭ *tchak.* Il est également synonyme du terme chinois, 時 *chi*, qui désigne d'abord le *temps*, puis une heure chinoise ou la douzième partie d'un jour de vingt-quatre heures européennes. Voici les caractères chinois qu'on emploie pour désigner ces douze *chi* ou heures :

1.	子	*Tsu.*	5.	辰	*Tchin.*	9.	申	*Chin.*
2.	丑	*Tcheou.*	6.	巳	*Szu.*	10.	酉	*Yeou.*
3.	寅	*Yn.*	7.	午	*Ou.*	11.	戌	*Siö.*
4.	卯	*Mao.*	8.	未	*Wei.*	12.	亥	*Haï.*

On retrouve leurs noms dans la quatrième colonne du tableau suivant. — Kl.

ترکی	ختطای	EN TURC.	EN KHATAÏ[1]	TRADUCTION.
کسکو	ژه	*Keskou.*	*Je.*	Souris.
اوط	چیو	*Oth.*	*Tchiou.*	Bœuf.
پارس	یین	*Pârs.*	*Yen*[2]	Léopard.
طوشقان	ماو	*Thawchkân.*	*Mao.*	Lièvre.
لوی	چین	*Loui.*	*Tchin.*	Dragon.
ییلان	ضز	*Yilân.*	*Szes.*	Serpent.
یوند	وو	*Yond.*	*Wou.*	Cheval.
قوی	وی	*Koï.*	*Wei.*	Brebis.
پیچین	شن	*Pitchin.*	*Chin.*	Singe.
داقوق	یوو	*Dâkouk.*	*Yeyou*[3].	Poule.
ایط	سو	*It.*	*Sou*[4].	Chien.
طنغوز	خای	*Thonghouz.*	*Khâi.*	Porc[5].

[1] Les noms chinois de cette colonne sont, non pas ceux des douze animaux, mais simplement des signes cycliques des douze *chi* ou *tchâgh*, lesquels, dans cette acception, n'ont pas d'autre signification. Voyez la note précédente. — Kl.

[2] Proprement *Yin* ou *Yn*. — Kl.

[3] *Yeou.*

[4] *Siu.*

[5] De ces douze noms d'animaux donnés par Oulough-begh, comme *ighours* ou *turcs*, quatre se retrouvent encore aujourd'hui dans la langue des Turcs osmanlys ou de Constantinople; savoir: پارس *pars*, le léopard, ییلان *yilan*, le serpent, یوند *yond*, la cavale; ایت *it*, le chien. Quatre autres, écrits un peu différemment, y sont de même en usage; savoir: طوشان *thawchan* (le lièvre), قوزی *kouzi* (la brebis), طاوق *thâouk* (la poule); طوکز *doñouz* (le

C'est le fameux cycle duodécimal d'après lequel les peuples de l'Asie orientale tels que les Tubétains, les Mongols, les Kalmuks, les Mandchoux, les Chinois, les Japonais et les habitants du Turkestân comptent leurs heures, leurs jours et leurs années. La division du jour en douze heures ne me semble avoir de fondement que dans ce cycle, qui devait être employé pour toute espèce de division du temps [1].

Chaque *tchâgh*, dit plus loin Oulough-begh, est subdivisé en huit كه *keh*. Ainsi, notre jour civil comprend quatre-vingt-seize *keh*, et chacune de nos

porc). كسكو *keskou* (le rat) se retrouvé en Sibérie dans les dialects turcs des prétendus Tartares du *Tchoulym* et de *Ienisseisk*, sous la forme de *Kouzké*; chez les Kangatses, sous celle de *Kuzké*. اوط *Oth* (le bœuf) représenté en turc oriental ou djâgataï par اود *od*. لوى *Loui* (le dragon) est le nom donné par les Turcs orientaux au dragon des Chinois (*loung*). Les Turcs de Constantinople ne connaissant pas cet animal fabuleux, l'ont remplacé dans la série du cycle par le نهنك *neheng* (crocodile) des Persans. Enfin, پيچين *pitchin* ou مچين *metchin* signifie encore singe, en turc oriental. Ce mot me paraît le même que le persan بوزينه *poûzineh* ou بوزنه *boûzneh*. — Kl.

[1] La plus ancienne mention de ce cycle de douze que j'ai trouvée dans les livres chinois remonte à l'an 622 de J. C. La description d'une grande collection d'antiquités, intitulée *Po kou thou*, par *Houang hio fung*, laquelle fut publiée, pour la première fois, dans les années *Siuan ho* (1119 à 1125 de J. C.), et dont la dernière édition, que j'ai devant moi, est de 1753, offre la figure d'un miroir en bronze qui représente les douze animaux de ce cycle se suivant dans leur ordre régulier. L'inscription qu'on lit sur ce miroir annonce qu'il fut fait dans la huitième lune de l'année cyclique *jin ou*, qui fut la cinquième des années nommées *Wou te* (sous le règne de *Kao tsou*, fondateur de la grande dynastie des Thang). Voyez *Po kou thou*, tom. XIX, fol. 16. — Kl.

heures quatre. Il est remarquable que, suivant Oulough-begh, le jour commence avec le cinquième *keh* du premier *tchâgh*, de sorte qu'à minuit, ainsi qu'il l'observe expressément, la moitié du tchâgh *jé* (*tsu*) du *keskou* est déjà écoulée, et qu'il en reste encore l'autre moitié. Ainsi, on voit que la suite des tchâgh commence, d'après notre manière de compter, à onze heures du soir. Il n'est pas présumable que nulle part on ait réellement commencé le jour une heure avant minuit. Il paraît donc qu'il aura simplement voulu dire que sous le méridien de Samarkand il n'était que onze heures, tandis que dans un autre situé quinze degrés plus à l'est on comptait déjà douze heures[1]. Quel a pu être ce lieu et pourquoi Oulough-begh n'a-t-il pas dit de préférence que Samarkand était situé une heure plus à l'ouest que le lieu où la manière de compter avait pris naissance?

Une autre division du jour civil est en 10,000 فنك *feng*[2]. Par conséquent le tchâgh comprend 833 $\frac{1}{3}$;

[1] Ce n'est pas le cas, la première heure, 子 *jé* (ou *tsu*), du cycle de douze, commençant partout à 11 heures du soir, aussi bien au Japon, à la Chine, à Khamul, qu'à Samarkand. — Kl.

[2] C'est par erreur qu'Oulough-begh écrit ce mot فنك *feng*; il aurait fallu le transcrire par وان *wan*, car c'est le terme chinois 萬 *wan*, 10,000, qu'il représente. Il ne faut pas confondre ces *feng* avec les 分 *fen* chinois, qui correspondent à nos minutes, et dont quinze font un 刻 *khe*; de sorte que l'heure chinoise en comprend 120; ainsi, un jour de douze de ces heures est de 1,440 *fen*. — Kl.

et le *keh* 104 $\frac{1}{6}$ *feng*. Cela donne 416 $\frac{2}{3}$ *feng* par heure européenne, 6 $\frac{17}{18}$ par minute ; $\frac{25}{216}$ par seconde. Un feng comprend bien près de 8 $\frac{3}{5}$ secondes. Nous écrivons toujours le feng sous la forme d'une fraction décimale du jour. Oulough-begh donne (p. 61) une table pour réduire les *tchâgh* et les *keh* en *feng*. Ces derniers sont comptés depuis minuit, ou depuis le cinquième kéh du premier tchâgh.

Il est difficile que la division du jour 10,000 feng ait été en usage dans la vie civile. Elle n'a été introduite par les astronomes que pour le besoin des calculs chronologiques, au lieu de la division en *tchâgh* et en *kéh* qui est bien moins commode. C'est ainsi que les Hébreux, dans les calculs de leur calendrier, divisent l'heure en 1080 *khlakim*.

Les savants de Khatâ et du Turkestân, dit Oulough-begh (pag. 45), ont, de même que pour les parties du jour civil, un cycle duodécimal pour les jours et les années, et en désignent les unités par les noms rapportés plus haut. Mais les Khataïens ont encore un cycle décimal aux unités duquel ils donnent les noms suivants :

كا	*Kâ*	lisez		*Kia*,	甲
پي	*Pi*	—	ي	*Y*,	乙
پين	*Pin*	—		*Ping*,	丙
تين	*Tin*	—		*Ting*,	丁
وو	*Vau*	—		*Wou*,	戊

كى	*Ki*	—	*Ki*,	己
كن	*Ken*	—	*Keng*,	庚
سن	*Sen*	—	*Sin*,	辛
ژم	*Jem*	—	*Jin*,	壬
كوى	*Koui*[1]	—	*Kouei*,	癸

Les deux cycles se combinent en un cycle de soixante en les commençant l'un et l'autre à la fois, et répétant chacun quand il est écoulé; et ensuite, ils les recommencent tous deux à la fois quand l'un s'est écoulé six fois et l'autre cinq: il remplace pour eux, dit Oulough-begh, la semaine de sept jours هفته *hefteh*; par conséquent celle-ci devait, de son temps, être étrangère aux Chinois. Il donne (pag 47) une table contenant les noms des unités du cycle de soixante ou de la semaine de soixante jours; le cycle décimal y est placé le premier[2].

[1] J'ai donné ici les unités du cycle décimal, de même que celles du cycle duodécimal khataïen, que j'ai présentées plus haut, absolument telles que Gravius les a trouvées dans ses manuscrits d'Oulough-begh, et les a exprimées en caractères latins d'après la valeur des lettres arabes. Chez Desvignoles, Bayer et les autres auteurs qui ont écrit sur la chronologie chinoise, leur son est rendu un peu différemment. Il n'est pas nécessaire que je m'arrête à ces dissemblances. — I. [J'ai ajouté, dans la colonne à droite, la véritable prononciation chinoise des caractères employés pour ce cycle. — Kl.]

[2] Je n'ai corrigé dans le tableau suivant d'Oulough-begh, que le mot پى *Pi*, pour يى *Yi* ou *I*, qui était une véritable faute d'impression dans l'édition de Gravius. — Kl.

1.	*Kâ jé.*	21.	*Kâ chin.*	41.	*Kâ tchin.*
2.	*Y tchiou.*	22.	*Y youou.*	42.	*Y szez.*
3.	*Pin yem.*	23.	*Pin sou.*	43.	*Pin wou.*
4.	*Tin mâu.*	24.	*Tin khâi.*	44.	*Tin wei.*
5.	*Vau tchin.*	25.	*Vau jé.*	45.	*Vau chin.*
6.	*Ki szez.*	26.	*Ki tchiou.*	46.	*Ki youou.*
7.	*Ken wou.*	27.	*Ken yem.*	47.	*Ken sou.*
8.	*Sen wei.*	28.	*Sen maou.*	48.	*Sen khâi.*
9.	*Yem chin.*	29.	*Yem tchin.*	49.	*Yem jé.*
10.	*Koui youou.*	30.	*Koui szez.*	50.	*Koui tchiou.*
11.	*Kâ sou.*	31.	*Kâ wou.*	51.	*Kâ yem.*
12.	*Y khâi.*	32.	*Y wei.*	52.	*Y mâu.*
13.	*Pin jé.*	33.	*Pin chin.*	53.	*Pin tchin.*
14.	*Tin tchiou.*	34.	*Tin youou.*	54.	*Tin szez.*
15.	*Vau yem.*	35.	*Vau sou.*	55.	*Vau wou.*
16.	*Ki maou.*	36.	*Ki khâi.*	56.	*Ki wei.*
17.	*Ken tchin.*	37.	*Ken jé.*	57.	*Ken chin.*
18.	*Sen szez.*	38.	*Sen tchiou.*	58.	*Sen youou.*
19.	*Yem wou.*	39.	*Yem yem.*	59.	*Yem sou.*
20.	*Koui wei.*	40.	*Koui mâu.*	60.	*Koui khâi.*

« Les Khataïens, dit Ouloûgh-begh, comptent aussi « les années par le moyen du cycle de soixante, et de « manière qu'ils combinent trois cycles dont le premier « est nommé ون شانك *châng wen;* le second جونك « ون *djoung wen;* le troisième ون خا *khâ wen*[1]. Les

[1] C'est-à-dire en chinois 文上 *chang wen*, combinaison supérieure, 文中 *tchoung wen*, combinaison moyenne, et enfin 文下 *hia wen*, combinaison inférieure. — Kl.

« trois ensemble renferment cent quatre-vingts ans.
« Quand ils ont besoin d'un nombre d'années supérieur « à celui de la somme de ces trois cycles, ils comptent « depuis la création du monde. Suivant leur opinion, « le temps écoulé depuis cette époque jusqu'au commencement de la première année du cycle *châng* « *wen*, qui tombe le mardi 8 de *chevval* de l'an 847 de « l'hégire, est de 8863 *wen*, chacun de 10,000 ans : « et 9860 années complètes du cycle courant sont écoulées. Ainsi ils comptent depuis la création du monde « jusqu'à l'époque précitée, 88,639,860 ans. »

Si, avec les astronomes arabes, nommément avec Oulough-begh, nous plaçons le commencement de l'hégire au 15 juillet 622, le 8 de *chevval* de l'an 847 correspond au 28 janvier de l'an 1444. Ce jour est celui de l'ère, ou, suivant les expressions de ce prince, la racine اصل de toute sa chronologie.

« Les Turcs, continue Oulough-begh, ont leurs « années plus courtes, dans le cycle duodécimal; mais « la *mesure de leur chronologie*, قيد تاريخ ايشان, « m'est inconnue. » Cela ne veut-il pas dire : Je ne connais pas la quantité des cycles écoulés, par conséquent j'ignore l'époque de laquelle ils comptent? Mais comment Oulough-begh, qui était Turc, n'aurait-il pas connu ces particularités? Les Turcs de son temps n'avaient pas une ère déterminée, ils comptaient simplement les années d'après le cycle des douze animaux, qui revenaient constamment au bout de douze ans; de même que dans le moyen âge on comptait d'après les indictions.

« Les années de cette chronologie, dit plus loin « Oulough-begh, sont de véritables années solaires « سالهاء شمس حقيقى ; lesquelles sont comptées depuis « le moment où le soleil est arrivé à un point déterminé « de sa course, jusqu'à l'instant où il revient. Suivant « eux (les Khataïens), cet intervalle est de 365,2436 « jours[1]. Le commencement de chacune des quatre sai- « sons chez nous est le milieu de celle des Khataïens, « de sorte que le commencement de leur printemps « correspond au milieu du verseau, et les quatre points « solsticiaux au milieu de leurs saisons[2]. » Oulough-begh donne (pag. 53) un tableau offrant les noms khataïens et la durée des vingt-quatre parties de l'année. Je le reproduis ici, avec cette seule différence que j'exprime les *feng* et leurs sixièmes, en parties décimales du jour. Les noms, dans le texte imprimé, me semblent en partie très-corrompus. Ne sachant comment les corriger, je les rends comme je les ai trouvés. D'ailleurs ils sont empruntés à la nature générale de la température et du temps dans chaque demi-mois. André Muller (d'après Golius) donne leur signification[3]. Je ne puis garantir qu'elle soit fort exacte.

[1] C'est-à-dire 365 jours 5 h. 50′ 47″; ainsi, 1′ 59″ de trop, qui, au bout de 726 ans, se monteraient à un jour.

[2] Il est remarquable que Jules César a déterminé ses quatre saisons de la même manière. Voyez mon *Handbuch der Chronologie*, t. II, p. 143.

[3] *Andreæ Mülleri Greiffenhagii Disquisitio geographica et historica de Chataja*. Berolini, 1671. Après l'édition que le même auteur a donnée du livre de Marco-Polo, de Venise, intitulé *De regionibus orientalibus*, p. 44 et 45.

		PRINTEMPS.	
1.	ليچن	*Li tchun.*	0.
2.	ووشي	*Wou chi.*	15,2185.
3.	كينچه	*Kintcheh.*	30,4370.
4.	شون فن	*Choun fen.*	45,6555.
5.	شنك منك	*Ching ming.*	60,8739.
6.	كوو و	*Kou wou.*	76,0924.
		ÉTÉ.	
7.	ليخه	*Likhah.*	91,3109.
8.	سيومن	*Sioman.*	106,5294.
9.	منچن	*Mantchoun.*	121,7479.
10.	شاچن	*Châtchin.*	136,9664.
11.	شاوشو	*Châochou.*	152,1848.
12.	دايشو	*Dâichou.*	167,4033.
		AUTOMNE.	
13.	ليچو	*Litchiu.*	182,6218.
14.	چيوشيو	*Tchiou chiou.*	197,8403.
15.	پلو	*Pelou.*	213,0588.
16.	سيوفن	*Siofen.*	228,2773.
17.	حنلو	*Hanlou.*	243,4957.
18.	شونكون	*Chouankoun.*	258,7142.
		HIVER.	
19.	ليتون	*Litoun.*	273,9327.
20.	ساوسه	*Sâoseh.*	289,1512.
21.	دايسه	*Dâiseh.*	304,3697.
22.	دونجي	*Doundji.*	319,5882.
23.	سيوخن	*Siokhan.*	334,8066.
24.	دايخان	*Dâikhan.*	350,0251.

Les vingt-quatre demi-mois[1] sont, comme on le voit, mesurés d'après le mouvement moyen du soleil, et en général d'égale durée. Ils peuvent, par conséquent, commencer à tous les instants du jour. Oulough-begh dit : « Pour trouver leur commencement « dans la semaine de soixante jours, qui, la semaine « et l'année étant incommensurables, retarde chaque « année, il faut connaître dans une année quelconque « le commencement du *li tchun* ou premier demi-« mois. » C'est ce qu'il nomme *la racine de la coupe de l'année* اصل اقسام سال. Dans la première année du *Chăng wen* précité (1444), le commencement du *li tchun* tomba 55,6140 jours après le commencement de la semaine de soixante jours. Si on veut avoir le commencement du *li tchun* pour une année plus récente, il faut multiplier le nombre des années écoulées depuis la racine jusqu'au commencement de l'année donnée, par l'excédant de 360 jours ou six semaines complètes de l'année solaire, c'est-à-dire par 5,2436 jours, ajouter ce nombre à la racine, et laisser de côté sur la somme soixante jours, chaque fois qu'il se présente. Le nombre total du résultat donne la semaine de jours écoulée, et la fraction décimale excédante équivaut au jour courant. On opère de la même manière lorsque l'année dont on cherche le commencement précède la racine,

[1] Je n'ai corrigé dans cette liste de noms chinois que les fautes d'impression évidentes; j'ai laissé subsister, en général, la mauvaise orthographe d'Oulough-begh. On trouve les noms chinois de ces vingt-quatre parties de l'année dans le Nouveau Journal asiatique, tom. X, pag. 485 à 488. — Kl.

excepté que dans ce cas le produit trouvé doit être soustrait. Si la soustraction ne peut être effectuée, on ajoute préalablement soixante jours à la racine. Si on connaît le commencement du *li tohun*, on trouve facilement celui des autres demi-mois, en prenant sur le tableau précédent le nombre des jours qui se sont écoulés depuis le commencement du *li tohun* jusqu'à chaque demi-mois. Afin d'épargner la peine de faire la multiplication précitée, Oulough-begh donne (p. 59) la table suivante, de l'excédant de 360 jours de l'année solaire.

NOMBRE.	JOURS.	NOMBRE.	JOURS.
1.	5,2436.	60.	14,6160.
2.	10,4872.	70.	7,0520.
3.	15,7308.	80.	59,4880.
4.	20,9744.	90.	51,9240.
5.	26,2180.	100.	44,3600.
6.	31,4616.	200.	28,7200.
7.	36,7052.	300.	13,0800.
8.	41,9488.	400.	57,4400.
9.	47,1924.	500.	41,8000.
10.	52,4360.	600.	26,1600.
20.	44,8720.	700.	10,5200.
30.	37,3080.	800.	54,8800.
40.	29,7440.	900.	39,2400.
50.	22,1800.	1000.	23,6000.

Supposons que d'après cette indication on veuille calculer le commencement de l'année solaire des Kha-

taïens pour l'année 1832. C'est la 389° depuis l'époque adoptée par Oulough-begh. Nous devons donc multiplier 5,2436 par 388, nombre des années écoulées. D'après la table précédente on a :

Pour 300 ans........	13,0800 j.
80 ans........	59,4880.
8 ans........	41,9488.
TOTAL.....	54,5168 j.
Racine de la section de l'année.	55,6140.
Commencement du *Li tchun*.	50,1308 j = 50 j 3 h 8'.

L'année commence, par conséquent, avec le 51ᵉ jour de la semaine de soixante jours, trois heures huit minutes après minuit. Nous allons comparer ce résultat avec les tables solaires actuelles. Mais il est préalablement nécessaire de chercher quel est le rapport des jours de la semaine des Khataïens avec ceux du calendrier julien.

Selon Oulough-begh, le 28 janvier 1444 était le cinquante-sixième, par conséquent le 1ᵉʳ janvier le vingt-neuvième jour de la semaine. Depuis cette époque jusqu'au premier janvier 1832 il s'est écoulé 388 années juliennes, ou 97 cycles juliens intercalaires de 1,461 jours, donc 141717 jours ou 2361 semaines et 57 jours. Si ensuite aux 29 jours de la semaine on en ajoute 57, on trouvera que le 1ᵉʳ janvier 1832 est le 26ᵉ jour de la semaine d'après l'ancien calendrier, ou le 14ᵉ d'après le nouveau.

Le commencement de l'année des Khataïens correspond, selon Oulough-begh, au milieu du verseau; on

a une longitude de 315°, à laquelle le soleil est arrivé dans les premiers jours de février. Le 51e jour, auquel il tombe d'après le calcul précédent, appartient ainsi à la semaine avec le quatorzième jour de laquelle coïncide le premier janvier. En conséquence, nous avons, pour l'année courante 1832, le commencement du *li tchun*, au 3 février, à trois heures huit minutes du matin. Si, comme on ne peut guère en douter, c'est là le temps moyen de Samarkand, nous avons pour temps moyen, à Berlin, le 6 février à 11 h. 42' du soir; et pour ce moment la longitude moyenne du soleil est, d'après les Tables solaires de *Carlini*, 316° 4' 35", et sa longitude vraie 317° 13' 42". On voit donc que le commencement de l'année des Khataïens, calculé d'après la règle d'Oulough-begh, reste en arrière de 1° 4' 35" sur la longitude moyenne du soleil, et de 2° 13' 42" sur la vraie. Déjà même, de son temps, ce commencement de l'année, pris dans le même sens, différait d'après l'état du ciel, de 32' pour la longitude moyenne, et de 1° 53' pour la vraie, ainsi qu'on le trouve quand on compare ce qu'il nomme *la racine de l'année* avec les tables, et cette erreur s'accroît constamment, puisque l'année fixée pour fondement de sa règle est trop longue de 1' 59". Elle lui a été évidemment, comme on le reconnaît ici, transmise par les Khataïens; car autrement il l'eût rectifiée d'après ses tables solaires, qui s'accordent très-bien avec l'état du ciel[1].

[1] C'est ce qu'a trouvé Burckhardt en examinant un bel exemplaire du *Zidj Sulthâni*, apporté de l'Orient par Beauchamp, et

On peut demander si le commencement de l'année des Khataïens doit dépendre de la longitude moyenne du soleil, ou de la vraie. Quoique la première s'accorde mieux, on ne peut cependant douter qu'il ne soit question de la seconde, puisque pour fixer primitivement l'époque de l'année, on a dû partir d'observations solaires qui donnaient la véritable longitude de cet astre, ou du moins devaient la donner. Ceci posé, nous pouvons chercher à combien s'élève aujourd'hui l'erreur de l'époque de l'année. Suivant les Éphémérides de M. Encke, la véritable longitude du soleil au midi moyen de Berlin en 1832 est :

Le 4 février...............	314° 42′ 47″.
Le 5 février...............	315° 43′ 37″.

Il résulte donc que le soleil a atteint la longitude de 315°, le 4 février à 6 h. 48′ du soir, temps moyen de Berlin. Ainsi on voit que l'année des Khataïens commence maintenant plus de deux jours trop tard, ce qui serait aussi le cas, si on supposait que le calcul d'Oulough-begh se rapporte à un méridien plus oriental de plusieurs heures, par exemple, à celui de Péking.

Si, prenant en considération les différences de temps que donne le tableau précédent des demi-mois, on poursuit le calcul au delà des *li tchun*, les commencements des demi-mois, pour l'année 1832, se représenteront de la manière suivante :

maintenant à Paris. (*Von Zach's Allgemeine geographische Ephemeriden*, tom. III, p. 179.)

DEMI-MOIS.		COMMENCEMENT dans la semaine.	COMMENCEMENT dans le calendrier grégorien.	
1.	*Li tchun.*	50,1308j	7 Février 1832	3h 8'
2.	*Wou chi.*	5,3493.	22 Février	8 23.
3.	*Kintcheh.*	20,5678.	8 Mars	13 38.
4.	*Choun fen.*	35,7863.	23 Mars	18 52.
5.	*Ching ming.*	51,0047.	8 Avril	0 7.
6.	*Kou wou.*	6,2232.	23 Avril	5 21.
7.	*Likhah.*	21,4417.	8 Mai	10 36.
8.	*Sioman.*	26,6602.	23 Mai	15 51.
9.	*Mantchoun.*	51,8787.	7 Juin	21 5.
10.	*Châtchen.*	7,0972.	23 Juin	2 20.
11.	*Châo chou.*	22,3156.	8 Juillet	7 34.
12.	*Dâichou.*	37,5341.	23 Juillet	13 49.
13.	*Li tchiu.*	52,7526.	7 Août	18 04.
14.	*Tchiou chiou.*	7,9711.	22 Août	23 18.
15.	*Pelou.*	23,1896.	7 Septembre	4 33.
16.	*Sio fen.*	38,4081.	22 Septembre	9 48.
17.	*Hanlou.*	53,6265.	7 Octobre	15 2.
18.	*Chouankoun.*	8,8450.	22 Octobre	20 17.
19.	*Litoun.*	24,0635.	7 Novembre	1 31.
20.	*Sâoseh.*	39,2820.	22 Novembre	6 46.
21.	*Dâiseh.*	54,5005.	7 Décembre	12 1.
22.	*Doundji.*	9,7190.	22 Décembre	17 15.
23.	*Siakhan.*	24,9374.	6 Janvier 1833	22 30.
24.	*Dâikhan.*	40,1559.	22 Janvier	3 44.
1.	*Litchun.*	65,4744.	6 Février	8 59.
2.	*Wou chi.*	10,5929.	21 Février	14 14.

Les heures sont comptées sans interruption depuis minuit de Samarkand.

Dans la vie civile, les demi-mois ne peuvent naturellement être composés que de jours entiers commençant à minuit et suivis immédiatement du commencement propre. Il faut donc pour chaque année, comme pour celle-ci, calculer les commencements de chaque demi-mois, afin que l'on puisse savoir quels sont ceux qu'ils doivent avoir soit au 15[e] jour, soit au 16[e]. On voit que dans l'année solaire présente des Khataïens, le quatrième, le neuvième, le quatorzième, le dix-huitième et le vingt-troisième demi-mois contiennent seize jours, et les autres quinze.

Ce qui précède est suffisant pour ce qui concerne l'année solaire des Khataïens, année réglée non pas avec toute la précision exigée de notre temps, mais cependant d'après des principes astronomiques déterminés. A côté de cette année solaire il y a une année lunaire dont nous allons nous occuper.

Les noms des mois lunaires donnés par Ouloughbegh (pag. 78) sont turcs, de même que le mot اى *ai*, lune, mois, qui est ordinairement ajouté à chacun. Les voici d'après lui [1].

[1] Ces mois sont nommés de même dans le vocabulaire ouigour-chinois rédigé sous la dynastie des Ming par la Cour des traducteurs à Péking, appelé 同文堂 *Thoung wen thang*. Ce vocabulaire se trouve en manuscrit à la Bibliothèque du Roi à Paris. Je l'ai publié en entier, avec une version allemande et avec des observations philologiques et critiques, dans la troisième édition de ma Dissertation sur les Ouigours; Paris, 1820; fol.; laquelle fait aussi partie du Catalogue des livres chinois et mandchoux de la bibliothèque royale de Berlin. — Kl.

MOIS OUIGOURS[1].

1.	آرام	*Arâm.*
2.	ایکندی	*Ikindi.*
3.	اوچنج	*Utchindj.*
4.	تورتونج	*Tourtoundj.*
5.	بیشنج	*Bichindj.*
6.	التنج	*Altindj.*
7.	یتنج	*Ietindj.*
8.	سکیزینج	*Sekizidndj.*
9.	طوقسنج	*Toukousindj.*
10.	اونونج	*Onundj.*
11.	بیریکیرمنج	*Birikirmindj.*
12.	چقشاباط	*Tchakchâbâth*[2].

[1] Ces noms, à l'exception du premier et du dernier, sont les ordinaux turcs, qu'on prononce actuellement à Constantinople : *Ikindji*, le second ; *Utchindji*, le troisième ; *Dordindji*, le quatrième ; *Bechindji*, le cinquième ; *Altindji*, le sixième ; *Iedindji*, le septième ; *Sekizindji*, le huitième ; *Togouzindji*, le neuvième ; et *Onindji*, le dixième. J'ignore pourquoi les Ouigours appellent le *onzième* mois *birikirmindj*, c'est-à-dire le *vingt et unième* ; mais cette dénomination se trouve aussi bien dans Oulough-begh que dans le Vocabulaire ouigour, et dans l'Ayïn-Akbary. — Kl.

[2] Le mot *arâm ay* pour le premier mois est exact, comme on le voit par le Vocabulaire ouigour dont j'ai parlé dans la note précédente. Je ne connais pourtant pas la signification de cette dénomination. Quant au mot *Tchakhchabat*, qui se trouve aussi dans le même vocabulaire, pour désigner le douzième et dernier mot, il s'est encore conservé en mongol sous la forme de [illegible] *chakchabut*, et signifie *pur, pureté*. — Kl.

Il y faut ajouter le mois intercalaire nommé شون *chun* (閏 *jun*[1]), qui est évidemment un mot chinois[2]. Oulough-begh ne nous dit pas quels noms les Khataïens ont donnés aux mois lunaires : probablement ils ont procédé d'une manière analogue.

Oulough-begh enseigne d'abord à trouver, d'après le calcul moyen, بحساب امر اوسط, le commencement du mois dans la semaine de soixante jours, c'est-à-dire le jour par lequel chaque mois commence d'après le mouvement moyen de la lune. D'après son exposition, il est évident que l'année lunaire, de même que l'année solaire, commence toujours immédiatement avant l'entrée du soleil dans les poissons, par conséquent avant le *wou chi*, le second demi-mois. L'année solaire a un intervalle constant, savoir celui de la durée du *li tchun*; l'année lunaire a un intervalle variable. Pour maintenir l'*arâm aï*, le premier mois, dans sa position, on est obligé, tous les deux ou trois ans, d'intercaler un treizième mois, le *chun*.

Pour trouver le commencement de l'*arâm*, dit Oulough-begh, on doit connaître quel intervalle de temps dans chaque année sépare le commencement de l'*arâm* de celui du *wou chi*. C'est ce qu'il nomme *la racine du commencement des années* اصل سر سالها. Dans la première année du *Chang wen* précité (1444) cet intervalle était de 23,2000 jours. Maintenant mul-

[1] J'ai intercalé dans le texte le caractère chinois et sa prononciation. — Kl.

[2] Souciet, *Observations astronomiques*, tom. I, pag. 183.

tipliez le nombre des années qui se sont écoulées entre celle *de la racine*, et une autre proposée, par l'excédant de l'année solaire sur l'année lunaire, qui est de 10,8764 jours, ajoutez le produit à la racine, si l'année proposée suit celle de la racine, et laissez de côté dans l'addition la durée du mois moyen synodique, savoir 29,5306 jours, chaque fois qu'il se présente. Quand on a ainsi trouvé l'intervalle entre le commencement de l'*arâm* et celui du *wou chi* dans l'année proposée, on le déduit du commencement du *wou chi*, qui, dans le cas de nécessité, est augmenté de 60 jours, afin d'obtenir le jour de la semaine de l'*arâm;* alors on trouve les commencements des autres mois, si on continue à calculer la longueur du mois moyen. Si l'année donnée précède la racine, il faut retrancher le produit après que l'on a laissé de côté la longueur du mois moyen aussi souvent qu'elle s'est présentée, de la racine du commencement de l'année que l'on a augmentée d'un mois, si c'était nécessaire. On opère avec cet intervalle, comme dans le premier cas, pour trouver le commencement de l'arâm et de tous les mois suivants dans la semaine de soixante jours.

Pour faciliter ce calcul,Oulough-begh donne deux tables : la première contient la subdivision du mois moyen synodique en jours et en dix millièmes de jours; la seconde offre la subdivision de l'excédant de l'année solaire sur l'année lunaire. Voici ces deux tables cotées n^{os} I et II.

I.		II.	
1	29,5306.	1	10,8764.
2	59,0612.	2	21,7528.
3	88,5918.	3	32,6292.
4	118,1224.	4	43,5056.
5	147,6530.	5	54,3820.
6	177,1836.	6	65,2584.
7	206,7142.	7	76,1348.
8	236,2448.	8	87,0112.
9	265,7754.	9	97,8876.
10	295,3060.	10	108,7640.
20	590,6120.	20	217,5280.
30	885,9180.	30	326,2920.
40	1181,2240.	40	435,0560.
50	1476,5300.	50	543,8200.
60	1771,8360.	60	652,5840.
70	2067,1420.	70	761,3480.
80	2362,4480.	80	870,1120.
90	2657,7540.	90	978,8760.
100	2953,0600.	100	1087,6400.
200	5906,1200.	200	2175,2800.
300	8859,1800.	300	3262,9200.
400	11812,2400.	400	4350,5600.
500	14765,3000.	500	5438,2000.
600	17718,3600.	600	6525,8400.
700	20671,4200.	700	7613,4800.
800	23624,4800.	800	8701,1200.
900	26577,5400.	900	9788,7600.
1000	29530,6000.	1000	10876,4000.

Oulough-begh calculant l'année solaire à 365,2436 jours, et donnant à l'année lunaire 10,8764 jours de moins; il suppose cette dernière de 354,3672 jours ou 354 jours 8 heures 48′ 48″; ce qui fait 10″ de trop. Le mois moyen synodique contient 29,5306 jours 12 heures 44′ 3″, 8; ce qui est de 1″ de trop. Ainsi on voit qu'il détermine très-exactement les périodes du mouvement moyen de la lune.

En 1444, année qui lui sert d'époque, le *li tchun* commença le 28 janvier, 6140 *feng* après minuit. Si nous y ajoutons la durée du *li tchun*, de 15,2185 jours, nous avons pour le commencement du *wou chi* le 12 février, 8325 *feng*. Mais selon lui, au commencement du *wou chi*, l'âge de l'*arâm aï* était de 23,2000 jours. Si nous déduisons cette quantité du commencement du *wou chi*, nous aurons pour le temps de la nouvelle lune moyenne, le 20 janvier 6325 *feng* ou 15 heures 11′ après minuit. Comparons ce résultat avec nos tables.

D'après la table des nouvelles et pleines lunes [1] basée sur les lieux moyens du soleil et de la lune de Tobias Mayer, on trouve pour le méridien de Berlin :

[1] *Recueil de tables astronomiques de Berlin*, tom. II, pag. 97 et suiv.

Époque de la nouvelle lune moyenne en l'an 1000 de J. C.	8j	19h	37′	23″.
Changement en 400 ans	17	8	25	14.
40 ans	7	15	23	20.
4 ans	15	12	42	21.
TOTAL..........	49	8	8.	
Un mois synodique	29	12	44.	
Époque en l'an 1444...............	19	19	24.	

Calculés du midi moyen du 31 décembre 1443 ou 19 jours 7 heures 24′ depuis minuit du 1er janvier 1444.

Si nous ajoutons à cette quantité la différence de méridien, qui est de 3 heures 26′, nous aurons pour la nouvelle lune moyenne en temps de Samarkand le 20 janvier, 10 heures 50′; par conséquent 4 heures 21′ de moins que d'après le calcul d'Oulough-begh. Cette différence doit provenir de ce que la règle qu'il a suivie pour la détermination de la nouvelle lune moyenne a été faite pour un lieu situé de plusieurs heures plus à l'est, et il ne dit pas comment cette règle telle qu'il la donne lui a été transmise. Il n'est pas question d'une imperfection dans ses tables de la lune, car pour les lieux moyens, desquels seulement il s'agit ici, elles s'accordent très-bien avec l'état du ciel [1].

Si nous voulons appliquer cette règle à l'année courante des Khataïens, il faut multiplier 388, nombre des années écoulées depuis l'époque d'Oulough-begh,

[1] Burckhardt, *loc. cit.*

par 10,8764 jours excédant de l'année solaire sur l'année lunaire.

Le produit est........................	4220,0432 j.
Joignez-y la racine du commencement de l'année........................	23,2000.
Total............	4243,2432.
Retranchez-en 143 mois synodiques..	4222,8758.
Reste...........	20,3674.

Ce reste retranché du commencement du *wou chi*, savoir : 5,3443 jours (v. ci-dessus, pag. 325), donne pour le commencement moyen de l'*arâm* 44,9819 jours, c'est-à-dire à l'instant de la nouvelle lune moyenne, qui détermine le commencement de l'année lunaire, il s'est écoulé 44 jours 23 heures 34′ de la semaine de soixante jours. Or le quarante-cinquième jour de la semaine de l'année 1832 correspond au 1er février nouveau style; nous avons pour la nouvelle lune moyenne d'*arâm*, le 1er février 11 heures 34′ du soir. La table des nouvelles lunes moyennes de Mayer donne le 1er février 2 heures 26′ du soir pour le temps de Berlin ou 8 heures 52′ du soir pour le temps de Samarkand, ainsi 5 heures 42′ de moins que d'après le calcul d'Oulough-begh. Les temps des autres nouvelles lunes moyennes de l'année calculées d'après lui diffèrent d'autant en plus. En effet, on obtient :

NOUVELLES LUNES.	SELON LA RÈGLE D'OULOUGH-BEGH.				D'APRÈS LA TABLE DE MAYER.			
1	1	Février 1832	23h	24'	1	Février	17h	52'
2	2	Mars	12	18.	2	Mars	6	36.
3	1	Avril	1	2.	31	Mars	19	20.
4	30	Avril	13	46.	30	Avril	8	4.
5	30	Mai	2	30.	29	Mai	20	48.
6	28	Juin	15	14.	28	Juin	9	32.
7	28	Juillet	3	58.	27	Juillet	22	16.
8	26	Août	16	42.	26	Août	11	0.
9	25	Septembre	5	26.	24	Septembre	23	44.
10	24	Octobre	18	11.	24	Octobre	12	28.
11	23	Novembre	6	55.	23	Novembre	1	12.
12	22	Décembre	19	39.	22	Décembre	13	56.
13	21	Janvier 1833	8	23.	21	Janvier	2	40.
1	19	Février	21	7.	19	Février	15	24.

Les heures sont calculées d'après minuit à Samarkand.

Mais il n'est nullement douteux que les mois lunaires de Khatâ et d'Igoûr devaient être vrais, parce que, du moins dans le principe, ils ne pouvaient être déterminés que par l'observation immédiate des phases. C'est ce qui se reconnaît manifestement dans tout le travail d'Oulough-begh. Il calcule d'abord les nouvelles lunes moyennes, desquelles il déduit ensuite les véritables; il entre à ce sujet dans une explication détaillée (pag. 69 à 85). Il apprend à trouver l'anomalie moyenne du soleil et de la lune, et montre comment on en déduit l'équation du soleil et de la lune

qu'il exprime l'une et l'autre dans le temps du mouvement moyen de la lune. Leur somme algébrique lui donne la correction تعديل de la nouvelle lune moyenne qui est tantôt positive زايد, tantôt négative ناقص. Les règles très-détaillées qu'il propose à la fin se fondent sur une théorie aujourd'hui surannée et dont l'exposition me conduirait trop loin. Nous trouvons plus facilement et plus sûrement la correction dont il est question, à l'aide de la table précitée de la nouvelle lune moyenne par Mayer, laquelle est accompagnée d'une formule pour l'amener à la vraie, et où les principales équations de la lune sont prises en considération.

J'ai calculé la vraie nouvelle lune de l'année Khataïenne courante, d'après la méthode d'Oulough-begh, et je l'ai placée en regard de celle qui est trouvée d'après la table de Mayer, et réduite au méridien de Samarkand[1]. Si on compare ces dernières aux nouvelles lunes calculées dans les éphémérides de M. Encke, après les avoir rapportées au méridien de Samarkand, on trouvera au plus des différences d'un quart d'heure que le chronologiste peut négliger sans inconvénient. Voici le résultat de ce calcul :

[1] Il ne faut pas oublier que la position astronomique de Samarkand supposée par l'auteur de ce mémoire n'est que très-hypothétique. Il n'existe aucune observation européenne faite dans cette ville, ni pour la latitude ni pour la longitude; et on sait que les observations des astronomes musulmans sont toujours très-fautives. Par conséquent les résultats du calcul basé sur la longitude adoptée par M. Ideler ne peuvent non plus être considérés que comme hypothétiques. — Kl.

NOUVELLES LUNES.	SELON LA RÈGLE D'OULOUGH-BEGH.			D'APRÈS LA TABLE DE MAYER.			DIFFÉRENCE.
1	2	Février 1832	8h 14'	2	Février	2 46	+ 5h 28'
2	3	Mars	0 39.	2	Mars	19 31.	+ 5 8.
3	1	Avril	14 37.	1	Avril	8 14.	+ 5 23.
4	1	Mai	2 40.	30	Avril	19 57.	+ 6 13.
5	30	Mai	11 13.	30	Mai	4 25.	+ 6 48.
6	28	Juin	17 54.	28	Juin	11 32.	+ 6 22.
7	27	Juillet	23 28.	27	Juillet	18 21.	+ 5 7.
8	26	Août	7 4.	26	Août	1 54.	+ 5 10.
9	24	Septembre	16 51.	24	Septembre	11 9.	+ 5 42.
10	24	Octobre	5 9.	23	Octobre	22 53.	+ 6 16.
11	22	Novembre	19 56.	22	Novembre	13 36.	+ 6 20.
12	22	Décembre	13 2.	22	Décembre	7 5.	+ 5 57.
13	21	Janvier 1833	7 31.	21	Janvier	2 25.	+ 5 6.
1	20	Février	2 41.	19	Février	21 36.	+ 5 5.

Les différences dérivent pour la plupart de l'erreur constante dans les nouvelles lunes moyennes.

Au reste, on emploie pour les mois lunaires une manière de compter le jour civil différente de celle du demi-mois de l'année solaire; car, tandis que dans cette dernière les jours sont comptés de minuit à minuit, ils commencent, dans le mois lunaire, au coucher du soleil, par conséquent une moitié de nuit plus tôt, ainsi

que nous le retrouvons chez tous les peuples qui, tels que les Grecs, les Hébreux, les Musulmans, comptent leurs jours d'après les phases de la lune. On reconnaît par les paroles suivantes d'Oulough-begh (pag. 85) qu'il en est réellement ainsi : « Si le nombre des *feng* est moindre que la moitié de la nuit et « le jour (naturel) pris ensemble, on les compte pour « un jour et on les ajoute au nombre des jours trouvés; « si au contraire il est plus grand, on les compte pour « deux jours, et on les ajoute, afin que le jour du com- « mencement du mois dans la période de 60 jours soit « connu. » Voici le sens de ces expressions un peu obscures : Si on cherche les nouvelles lunes vraies par la méthode d'Oulough-begh, on les obtient déterminées en jours de la semaine de soixante jours et en feng. C'est ainsi qu'on trouve pour la septième nouvelle lune de l'année courante 41,9780 jours, et pour la onzième 39,8303. Ce nombre réduit à notre division du temps, comme dans la table ci-dessus, donne pour le septième mois, le 27 juillet, 23 heures 28', et pour le onzième, le 22 novembre, 19 heures 56'. Le premier commence, ainsi qu'on le voit, au 42e, le dernier au 40e jour de la semaine, quand ces jours sont comptés depuis minuit. Mais s'ils sont comptés depuis le coucher du soleil, il faut prendre pour le septième mois le 43e jour de la semaine, et pour le onzième le 41e, parce que les deux nouvelles lunes arrivent après le coucher du soleil, ou, suivant les expressions d'Oulough-begh, parce que dans les deux cas le nombre des feng est plus grand que la somme de la

demi-nuit et du jour naturel, ce qui n'a lieu pour aucune autre des nouvelles lunes de l'année courante. S'il paraît douteux que le nombre des feng soit plus petit ou plus grand que la somme de la demi-nuit et du jour naturel, il faut chercher le coucher du soleil sous la hauteur du pôle de Samarkand. Afin d'épargner la peine de ce calcul, Oulough-begh joint à chaque mois de l'année lunaire le nombre rond des feng que l'on obtient dans chacun pour la somme dont il est question. Voici cette table :

Arâm.	7200	17h 17'
Ikindi.	7400	17 46
Utchindj.	7600	18 14
Tourtoundj.	7800	18 43
Bichindj.	8000	19 12
Altindj.	8000	19 12
Ietindj.	7800	18 43
Sekizindj.	7600	18 14
Tokouzindj.	7400	17 46
Onoundj.	7200	17 17
Birikirmindj.	7000	16 48
Tchakchâbât.	7000	16 48

Ces nombres peuvent être considérés comme constants, parce que l'année solaire est une année déterminée, et que par conséquent chaque mois ne diffère que de peu de semaines dans l'année solaire.

Suivant Oulough-begh, le premier mois lunaire de l'année est toujours celui dont le commencement précède immédiatement celui du *wou chè* ou l'entrée du

soleil dans les poissons. Quand donc on calcule les commencements de chaque mois lunaire ou les nouvelles lunes vraies d'une année des Khataïens, comme ci-dessus, on reconnaît si l'année est de douze ou de treize mois, c'est-à-dire, que si le treizième mois se rencontre de nouveau immédiatement avant le commencement du *tsieu-chi*, il détermine le commencement de l'année suivante, et la précédente est une année commune. Mais quand le quatorzième mois revient le premier, à cette époque alors l'année est une année à lune intercalaire سال شون ou une année de treize mois, dont l'un est appelé ماه شون le mois intercalaire. Par exemple l'année lunaire courante, qui a commencé le 2 février 1832 et qui finira au 19 février 1833, est une année à lune intercalaire, parce que treize mois entiers sont compris entre ces deux dates. On voit par là que les mois intercalaires des Khataïens sont déterminés d'après un calcul, et non pas, comme chez les Grecs et les Hébreux, par un cycle d'intercalation; et s'il en était encore ainsi chez les Chinois, la dispute des chronologistes sur le cycle d'intercalation des Chinois serait terminée par là.

Le mois intercalaire n'est pas précisément le dernier de l'année lunaire, ni un mois déterminé d'avance; mais « c'est, dit Oulough-begh (pag. 85), celui « dans lequel arrive seul le commencement de l'une « des vingt-quatre parties de l'année solaire [1]. » Ce qui

[1] هر ماه که مدخل یک قسم از اقسام سال تنها درو‌ی افتد آن ماه شون باشد

veut dire, depuis le *wou chi* jusqu'à l'époque où les vingt-quatre demi-mois se sont de nouveau écoulés.

Cependant treize mois lunaires ont leur commencement dans l'année bissextile, et ainsi il est évident que deux demi-mois ne peuvent pas avoir leur commencement dans chaque mois lunaire, mais que c'est uniquement dans un seul de ces mois que le commencement d'un demi-mois peut se rencontrer. C'est dans l'année lunaire courante le cas pour le vingt et unième demi-mois; car le vingtième commence dans le dixième mois lunaire, et le vingt-deuxième, dans le douzième; par conséquent c'est le onzième qui doit être considéré comme le mois intercalaire. Ainsi le mois intercalaire peut prendre quelque place que ce soit dans l'année lunaire, excepté peut-être dans le premier mois, qui est toujours nommé *Anâm*, du moins par Oulough-begh.

Dans la vie civile, les mois lunaires ne peuvent être composés que de jours entiers. On trouve leur nombre pour chaque mois de l'année courante si on compare les unes aux autres les dates marquées dans la table des commencements du mois (voy. ci-dessus, pag. 336), après avoir augmenté d'une unité la date du mois commencé entre le coucher du soleil et minuit, ce qui, dans le cas posé, arrive au septième et au onzième. On trouve ainsi que dans l'année courante le premier, le troisième, le sixième, le neuvième, le dixième, le douzième et le treizième mois ont trente jours, et que les autres n'en ont que vingt-neuf.

Oulough-begh, après avoir expliqué la formation de

l'année solaire et de l'année lunaire et avoir traité des trois cycles, savoir de celui de douze parties, de celui de dix, et de celui de soixante, composé de ces deux-là, parle encore (p. 87) d'un quatrième cycle dont les Chinois se servent pour le choix des jours اختيار روز. Nous le nommerons *cycle du choix*. Ce cycle est aussi divisé en douze parties ; seulement chacune de ses unités a un nom différent de celui qu'elle porte dans le cycle duodécimal qui forme la base du calcul des heures doubles, des jours et des années. Voici ces noms[1] :

1.	کن	*Kien.*	建	*Kian.*	Atteindre.
2.	چیو	*Tchiou.*	除	*Tchhu.*	Changer.
3.	من	*Man.*	滿	*Man.*	Remplir.
4.	پن	*Pin.*	平	*Phing.*	Égaliser.
5.	تی	*Tin.*	定	*Ting.*	Déterminer, rendre stable.
6.	[illegible]	*Tchi.*	執	*Tchy.*	Tenir, saisir.
7.	پو	*Po.*	破	*Pho.*	Détruire.
8.	وی	*Wi.*	費	*Fi.*	User, consumer.

[1] Je place dans les quatrième, cinquième et sixième colonnes de ce tableau les caractères, la prononciation et la signification des douze signes de ce cycle électif. — Kl.

9.	چين	*Tchin.*	成	*Tchhing.*	Rendre parfait, achever.
10.	شيو	*Chiou.*	收	*Cheou.*	Recueillir.
11.	خاي	*Khaï.*	開	*Khaï.*	Ouvrir.
12.	پی	*Pi.*	閉	*Pi.*	Fermer.

Quatre jours, savoir *kien*, *man*, *pin* et *chiou*, sont [illegible] *kheï* (黑 *he*), noirs ou malheureux.

Quatre : *tchiou*, *tin*, *tchy* et *wi*, sont [illegible] *kheuang* (黃 *houang*), jaunes ou heureux.

Deux : *tchin* et *khaï*, sont بك *peh* (白 *pe*) blancs ou très-heureux.

Deux : *po* et *pi* sont هون *houn* (昏 *hoen*) troubles ou très-malheureux.

« Le cycle *chang wen* dont il a été question précédemment, dit Oulough-begh, et dont nous avons fait la base de toute notre chronologie, commence avec le *tche*, sixième jour de notre cycle de choix; c'est de là que sont comptés les jours des vingt-quatre demi-mois, mais non dans une semaine continue; car le dernier jour de chaque demi-mois direct et le premier du mois suivant indirect sont toujours regardés comme jours de caractère égal, et désignés par des noms semblables; par conséquent le cycle de choix est interrompu douze fois annuellement. »

Il enseigne ensuite à trouver dans ce cycle le jour par lequel chaque année commence. Nous ne nous arrêterons pas sur cette matière, parce qu'elle n'est de nulle importance relativement à la chronologie.

En finissant il montre comment on peut réduire la chronologie qu'il a éclaircie, en ères en usage chez les astronomes et les chronologistes de l'Orient *et vice versa*. Ces ères très-connues en Europe, et expliquées dans mon Manuel de Chronologie, sont celles des Séleucides رومى ; des *Arabes* هجرة ; de *Yezdedjerd* ou des *anciens Perses* يزدجردى ou فرسى ; de *Djelal-ed-din* ou des *Persans modernes* ملكى. La première, dit Oulough-begh, commence 640767 jours, la deuxième 300067, la troisième 296443, la quatrième 133270 avant l'époque que j'ai choisie. On trouvera ces nombres exacts, en sachant que l'époque de l'ère des Séleucides coïncide avec le 1er octobre 312 avant J. C.; celle des Arabes avec le 15 juillet 622 de J. C.[1]; celle de Yezdedjerd avec le 16 juin 632; et celle de Djelal-ed-din avec le 15 mars 1079; ensuite on compte dans chacune d'après la forme d'année sur laquelle elle est basée, jusqu'au 28 janvier 1444, date qu'il a choisie pour le jour d'époque de sa chronologie. Afin de faciliter cette réduction, il donne la table suivante pour subdiviser l'année khataïenne.

[1] Du moins suivant la détermination d'Albattani, d'Alferghani, d'Ibn Iounis, d'Oulough-begh, et d'autres astronomes orientaux. Aujourd'hui les jours de cette ère sont comptés dans la vie civile, comme si le jour de l'époque eût été le 16 juillet 622.

ANNÉES.	JOURS.	ANNÉES.	JOURS.
1	365,2436.	60	21914,6160.
2	730,4872.	70	25567,0520.
3	1095,7308.	80	29219,4880.
4	1460,9744.	90	32871,9240.
5	1826,2180.	100	36524,3600.
6	2191,4616.	200	73048,7200.
7	2556,7052.	300	109573,0800.
8	2921,9488.	400	146097,4400.
9	3287,1924.	500	182621,8000.
10	3652,4360.	600	219146,1600.
20	7304,8720.	700	255670,5200.
30	10957,3080.	800	292194,8800.
40	14609,7440.	900	328719,2400.
50	18262,1800.	1000	365243,6000.

Au lieu de répéter les déductions, les règles détaillées qu'il a exposées pour réduire l'année solaire des Khataïens en une des ères prédites et vice versa, règles qu'il n'a pas expliquées, je préfère de montrer comment on doit calculer dans un cas quelconque, et on déduira aisément de cet exemple la manière de procéder nécessaire pour tous les autres cas; je vais faire usage pour cela de notre ère chrétienne. Elle commence 113685 jours plus tard que celle des Séleucides. L'intervalle d'époque se monte ainsi à 527082 jours. Il faut y ajouter de plus 6140 dix-millième d'un jour, parce que le *li tchun* de l'année d'époque commença non pas précisément à minuit,

comme les jours civils ; mais 6140 feng, ou 14 heures 44 minutes plus tard. (Voy. ci-dessus, pag. 320.) Nous nommerons nombre absolu celui de 527782,6140 jours que nous obtenons par ce moyen.

Il s'agit maintenant de réduire le jour actuel, 16 août, nouveau style, ou 4 août, vieux style, à la chronologie chinoise. On divise par 4 le nombre 1831, qui est celui de l'année écoulée, le quotient est 457, et il reste trois ; c'est-à-dire que jusqu'au commencement de l'année courante 1832 il s'est écoulé 457 cycles juliens intercalaires de 1461 jours et 3 années communes de l'ère chrétienne ; ensuite on multiplie 1461 par 457, et 365 par 3 ; la somme de ces deux produits donne 668772 pour le nombre des jours qui se sont écoulés jusqu'au commencement de l'année 1832 ; il faut y ajouter encore 216 jours écoulés jusqu'au commencement du 4 août de cette année 1832, vieux style, laquelle est bissextile. On aura ainsi un total de 668988 jours complets ; et si on en retranche le nombre absolu, il reste 141205,3860 jours à réduire à la chronologie des Chinois. En se servant de la table précédente, cette réduction s'opère de la manière suivante :

		141205,3860 jours.
300 années	=	108873,0800
		32332,3060 jours.
80 années	=	29219,4880
		3112,8180 jours.
8 années	=	2921,9488
Reste.		190,8692 jours.

Ainsi, depuis l'époque d'Oulough-begh, il s'est écoulé 388 ans des Khataïens, et sur la 389e année, 190,8692 jours.

D'après la table donnée (pag. 319), le li tchu commence à 182,6218 jours. En retranchant ce nombre, nous avons pour le *li tchu* encore 8,2474 jours ou 8 jours 5 heures 56'. Ainsi, le 9 *li tchu* a commencé hier au soir à 6 heures 56' avant minuit. Mais les jours civils des Khataïens étant comptés depuis le minuit qui précède leur commencement propre, le jour présent est le 10 *li tchu*. La différence de méridien n'y fait rien.

L'an 389 depuis l'époque d'Oulough-begh, que nous avons choisi pour l'année courante des Khataïens, est le [illegible] du cycle [illegible], ainsi qu'elle trouvera [illegible] si l'on se souvient que ce cycle a commencé par l'an [illegible] (Voyez ci-dessus, pag. 317.)

Si au contraire le commencement du [illegible] li tchu de l'an 389, depuis l'époque d'Oulough-begh, est ramené à la chronologie chrétienne, on a le résultat suivant :

300 années	=	109573,0800 jours.
80 années	=	29219,4880
8 années	=	2921,9488
12 demi-lunes	=	182,6218
9 jours du Li tchu	=	9,0000
TOTAL	=	141906,1386 jours.

Si l'on ajoute à cette somme le nombre absolu, on

obtient 668968,7526 jours, qui doivent être réduits à l'ère chrétienne. Nous divisons d'abord la totalité des jours par 1461; le quotient est 457, il reste 1811. En multipliant ce résultat par 4, et en retranchant trois fois 365, on a 1831 ans et [illegible] jours, ou 1831 ans, 240 jours, 18 h. 4' écoulés. Le 241e jour dans l'année bissextile est le 4 août; le 16e [illegible] de l'an 839 ou de l'an 28 du cycle des Khataïens commence par conséquent, dans notre année 1831, le 4 août, vieux style, ou le 16, nouveau style, 18 h. 4' après minuit; mais, pris dans l'usage civil, il correspond exactement à cette date de notre calendrier.

Si l'on veut porter d'une chronologie à une autre une date quelconque qui soit antérieure à l'époque d'Ouloug-Begh, l'opération est tout aussi simple. Qu'on ait, par exemple, le 1er janvier 1400 de J. C. à réduire à l'ère des Khataïens. On trouve facilement que les 1399 ans de l'ère chrétienne écoulés donnent 510984 jours. Si nous les retranchons du nombre absolu, nous avons 16098,6140 jours ou 44 ans 27,8956 jours khataïens; si ces derniers sont retranchés de l'année solaire, qui est de 365,2436 jours, on a 337,3480 jours pour la 45e année antérieure à l'époque susdite, c'est-à-dire appartenant à la 16e du cycle *khâ uen* précédent. En comparant encore les 337,3480 jours aux commencements des demi-mois des Chinois (voyez ci-dessus, pag. 320), on trouve que le 3 *sio khan* commença à une heure après midi, le 31 décembre 1390, que par consé-

quent, dans le calcul civil, le 1er. janvier 1444 correspond au 4 *sia khan*.

Si l'on réduit une date de l'une des quatre ères orientales susdites à la chronologie khataïenne, on calcule d'abord la date de l'ère chrétienne qui y correspond; mon Manuel de Chronologie donne, tom. I, pag. 451, et tom. II, pag. 487, 520 et 535, les règles nécessaires; on procède ainsi qu'il a été dit ci-dessus, ou bien on fait immédiatement la réduction, en se servant de la différence des époques qui se trouve pag. 295.

Ayant continué à étudier le sujet du précédent mémoire, je serais maintenant, c'est-à-dire un an après avoir lu à l'académie, en état de corriger et de présenter d'une manière plus précise beaucoup de choses relatives à la chronologie chinoise; mais il m'a semblé à propos de le publier tel que je l'ai composé d'après Oulough-begh, et de remettre toutes les rectifications jusqu'au moment où je lirai à l'académie un nouveau mémoire qui traitera de cette chronologie[1].

[1] Le savant auteur a terminé ce travail important; je l'ai vu pendant mon dernier séjour à Berlin, dans l'automne de 1834. On peut espérer qu'il ne tardera pas à paraître. — Kl.

LETTRE

De M. le baron SILVESTRE DE SACY à M. Reinaud, conservateur-adjoint des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Paris, 1er mars 1835.

Monsieur et honoré confrère,

Je ne sais si vous avez eu connaissance de quelques publications qui ont paru à Palerme en 1833, et qui intéressent la littérature arabe. Elles ont pour auteur un jeune orientaliste, M. le baron Vincenzo Mortillaro, qui, depuis la mort de M. le professeur Salvador Morso, a rempli par *interim* la chaire de langue arabe que le décès de M. Morso avait laissée vacante. Jusqu'ici je n'avais lu que deux opuscules de M. Mortillaro; savoir: une lettre à M. le professeur Rosellini, datée de Palerme, le 20 août 1833, et une autre, adressée de la même ville, le 24 novembre suivant, à M. l'abbé Lanci, professeur de langue arabe à Rome. Dans cette dernière, M. Mortillaro annonce l'intention de publier, avec une traduction italienne et des notes, un petit ouvrage arabe historique, relatif aux Arabes d'Afrique et à la ville de Fèz; et en effet il joint à sa lettre, comme *specimen* de l'édition qu'il prépare, deux pages de texte et autant de traduction. Il intitule cet ouvrage وقايعه من تاريخ فسي, *Avvenimenti*

cronologici di Fez. Ce titre seul peut faire naître des doutes sur le degré d'instruction dans la langue arabe qu'a atteint M. Mortillaro, et ces doutes sont fortifiés par la lecture du *specimen* de la traduction. Je ne me propose pas d'en entreprendre la critique, car je suis loin de vouloir décourager un jeune et laborieux orientaliste, qui n'a besoin, sans doute, pour se rendre utile dans la carrière à laquelle il s'est voué, que de se préparer encore pendant quelques années aux fonctions difficiles et hasardeuses d'éditeur et de traducteur. Dans la lettre adressée à M. Rosellini M. Mortillaro a entrepris une tâche bien autrement difficile : il a essayé de lire et d'expliquer plusieurs inscriptions arabes qui se voient sur un coffret en bois, conservé dans les archives de la chapelle royale du palais de Palerme. Quoiqu'il puisse paraître un peu téméraire de décider qu'un semblable déchiffrement ne vaut rien, quand on n'y substitue pas en même temps quelque autre chose, je n'hésite pas néanmoins à en porter ce jugement, parce que, dans le fait, la manière dont M. Mortillaro lit ces inscriptions n'offre qu'un langage barbare et inintelligible. M. Mortillaro sera facilement excusé par tous ceux qui croiront que *in magnis voluisse sat est*, et surtout, par les orientalistes de bonne foi qui auront essayé leurs forces sur ces énigmes, et qui finiront par dire : *Davus sum, non Œdipus.*

Au reste, monsieur, ce qui m'engage à prendre la plume aujourd'hui, c'est que je viens de recevoir une nouvelle lettre imprimée, adressée tout récemment

par M. Mortillaro à M. le comte Castiglioni, et qui a pour objet un cachet arabe. L'auteur de la lettre a fait graver la légende de ce cachet; cette gravure est jointe à la lettre, et je vous en communique une copie. Il s'est déterminé, dit-il, à publier ce petit monument, tant parce qu'il peut être de quelque intérêt pour les amateurs de la paléographie, que parce qu'il jette de la lumière sur quelques points de l'histoire des Arabes. J'en joins ici la copie fidèle.

Voici de quelle manière M. Mortillaro lit la légende de ce cachet, laquelle se compose de quatre lignes :

1 الوزير الاجل الكامل

2 الاوحد صفي امير المومنين

3 وح الصيم ابو القسم علي

4 برحمة الله هو

C'est-à-dire : 1 *Mouazir Alagel al Kamél*, 2 *del chiarissimo principe dei fedeli*, 3 *Wahh Assaim Abu Kasem Ali*, 4 *per misericordia di Dio. Egli stesso*.

Le traducteur ajoute en note que *Wahh Assaim* ne peut être qu'un surnom d'Abou'lkasem, et signifie *amateur du jeûne*. Mais, ajoute-t-il, d'où ce khalife a-t-il pris ce surnom? La réponse est bien simple,

c'est qu'il n'y a rien de semblable sur ce cachet, et que d'ailleurs, si on y lisait effectivement ces mots, il faudrait renoncer à les traduire, parce qu'ils seraient inintelligibles. Que porte donc réellement ce cachet? Le voici :

1 الوزير الاجل الكامل
2 الاوحد صفي امير المومنين
3 وخالصته ابو القسم علي
4 بن احمد بالله يثق

Ce qui signifie : 1 *le vizir illustre, parfait,* 2 *unique, l'élu du prince des fidèles,* 3 *et son serviteur de choix, Abou'lkasem Ali,* 4 *fils d'Ahmed, met sa confiance en Dieu.*

Il n'y a rien là d'obscur, d'énigmatique, et la légende ne contient le nom d'aucun khalife. De quel khalife Abou'lkasem Ali, fils d'Ahmed, était-il vizir? Je l'ignore, et je doute qu'on puisse le découvrir, puisque le cachet ne porte aucune date.

Maintenant voyons quelle est la question historique qui peut en recevoir quelque lumière. Cette légende prouve, suivant M. Mortillaro, que dès l'origine de la dynastie des Fatémites, avant qu'ils fussent maîtres de l'Égypte, ces princes avaient des vizirs, car Abou'lkasem est le second des khalifes Fatémites. Par conséquent, Makrizi (cité par moi dans ma Chrestomathie arabe) s'est trompé, en disant que le khalife Aziz-bi'llahi, fils du conquérant de l'Égypte, fut le premier de cette dynastie qui eut un vizir. Mais d'abord M. Mor-

tillaro aurait dû faire attention que, de la manière dont il a lui-même lu la légende, si *Abou'lkasem* était le nom du prince des fidèles, on aurait dû dire au génitif أبي القسم, et non pas au nominatif أبو القسم. De plus, Abou'lkasem, second prince de la dynastie des Fatémites, ne se nommait pas *Abou'lkasem Ali;* il s'appelait *Abou'lkasem Mohammed;* c'est M. Mortillaro lui-même qui le dit : *Abu'lkasem Muhammed al-Kajem beamr allah non fu che il secondo califfo Fatemido, il primogenito del fondatore di sua dinastia, del famoso Abu Muhammed Obeid-allah-al-Mahadi.* Or, puisque incontestablement *Abou'lkasem Ali* n'est point *Abou'lkasem Mohammed,* que devient cette conclusion de M. Mortillaro, *Quindi par che si possa stabilire che i Fatemidi, sin dalla loro origine, assunto avendo ogni fasto, ed ogni apparenza del califfato, abbiano anch'essi sin d'allora creato i loro* wazir?

Et en vérité il serait étonnant que Makrizi, si profondément instruit de tous les détails et de toutes les vicissitudes du gouvernement des dynasties musulmanes en Égypte, se fût trompé sur un point aussi important.

Toutefois M. Mortillaro croit pouvoir démontrer que Makrizi est tombé, à cet égard, dans plusieurs erreurs, car 1° il assure qu'Aziz-billah, après la mort de son vizir, qui était un juif nommé *Yacoub, fils de Kels,* ne donna cet office à aucun autre, et cependant nous savons par Aboulféda que le même Aziz eut un autre vizir appelé *Abou-Calas;* 2° Makrizi affirme

que personne en Égypte ne porta, depuis le temps d'Aziz, le titre de *vizir*, jusqu'au règne du khalife Dhaher, et pourtant il est question dans Abou'lféda, sous le règne de Hakem, fils et successeur d'Aziz, d'un vizir nommé *Hasan ben Hammar*, qui exerça une grande influence sur le gouvernement de la Sicile.

La réponse à ces deux objections est facile. Si, au lieu de s'en rapporter à la traduction de Reiske, M. Mortillaro eût consulté le texte arabe d'Abou'lféda, il aurait reconnu qu'*Abou-Calos* est une faute échappée à Reiske, et que le texte porte ابن كلس, *fils de Kels*, et non ابو. Quant à la seconde, il est vrai qu'Abou'lféda emploie les mots بالسوزر, *in vizirum assumpsit*, et وزير, *vesirus;* mais c'est qu'il s'exprime moins rigoureusement que Makrizi. Hasan, fils d'Ammar, avait, sous Hakem, le titre de واسطة, *wasita*, et non celui de *vizir;* c'est ce que dit positivement Makrizi, dans la vie de Hakem. La charge de *wasita* répondait à celle de *vizir :* il n'y a donc rien d'étonnant qu'Abou'lféda se soit servi d'une expression connue de son temps, plutôt que d'une autre tombée depuis plusieurs siècles en désuétude, et que peut-être ses contemporains n'auraient pas comprise; et, de fait, je ne pense pas que ce mot *wasita* se rencontre une seule fois dans les annales d'Abou'lféda.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que la formule par laquelle se termine la légende, الله يبقى, est déjà connue par d'autres monuments d'un genre analogue à celui-ci, et qu'on trouve ailleurs

يثق بالله, ce qui est la même chose. Au contraire, on ne trouvera nulle part راجية pour رجوية, ni هو isolé de tout autre mot, à moins qu'il ne remplace le nom de *Dieu*.

J'ai cru, monsieur, que vous mettriez quelque intérêt à connaître le petit monument arabe dont je vous ai entretenu. Comme il peut être utile de faire sentir combien on doit apporter de critique dans l'étude et l'explication des médailles, des sceaux, des cachets et autres monuments de ce genre, ce que vous savez mieux que personne, je vous autorise à faire, si vous le jugez à propos, insérer ma lettre dans le journal de la Société asiatique.

Agréez, etc.

Le baron SILVESTRE DE SACY.

RÉPONSE

A la lettre de M. le baron Silvestre de Sacy.

Monsieur le baron,

J'ai lu avec le plus vif intérêt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Il était impossible de mieux indiquer

Quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.

Toutefois, j'ai regretté que vous n'ayez pas essayé de déterminer sous quel khalife le vizir Abou'lkassem Ali avait gouverné l'Égypte. Les cachets de personnages

aussi anciens et d'un rang aussi élevé sont nécessairement rares, et il est bon de ne rien négliger de ce qui peut aider à faire voir quelle place ils occupent dans l'histoire.

Le vizirat d'Abou'lkassem, d'après ce qu'on sait de la politique du gouvernement des khalifes Fatimides, ne pouvait pas être de beaucoup postérieur au règne de Hakem, dans les commencements du XIe siècle de notre ère; car sur la légende du cachet le vizir ne porte pas le titre de sultan : or, dans la dernière moitié de ce même siècle, les princes Seldjoukides de Perse, et ensuite ceux d'Iconium dans l'Asie mineure, vassaux les uns et les autres des khalifes de Bagdad, s'étant arrogé ce titre, les vizirs égyptiens, qui ne se croyaient pas inférieurs à ces puissants feudataires, et qui en effet exerçaient presque en entier l'autorité souveraine, suivirent leur exemple. Jusque-là les vizirs d'Égypte s'étaient contentés des pompeuses épithètes mises en usage par les princes Gaznevides et Bouydes, telles que le *bras droit de l'empire*, *le héros de l'empire*, *etc.*

Le vizir Abou'lkassem se trouva investi de l'autorité sous le règne du fils et successeur de Hakem, Dhaher Ali, et sous le fils de Dhaher, Mostanser Billah. C'est le même qui, sous Hakem, pour quelque faute qu'il avait commise, eut les deux mains coupées. Vous en avez parlé dans le premier volume de votre Chrestomathie arabe, en publiant la vie de Hakem par Makrizi. Voici au sujet du vizir un passage des vies des hommes illustres d'Ibn-Khalekan, à l'article *Dha-*

her Ali. Ce passage étant resté inconnu jusqu'ici, je vous demande la permission de l'insérer à la suite de votre lettre.

واستوزر نجيب الدولة ابا القاسم على بن احمد الجرجرائى وكان اقطع اليدين من المرفقين اقطعهما الحاكم والد الظاهر فى شهر ربيع الاخر سنة أربع واربعماية على باب القصر البحرى بالقاهرة المحروسة وحمل الى داره وكان يتولى بعض الدواوين فظهرت عليه جناية قطعت بسببها ثم بعد ذلك ولى ديوان النفقات سنة تسع واربعماية ثم وزر للظاهر فى سنة ثمان عشرة واربعماية وهذا كله بعد أن تنقل بالخدم بالارياف والصعيد ولما استوزر كان يكتب عنه القاضى ابو عبد الله القضاعى صاحب كتاب الشهاب وكان علامته الحمد لله شكرا لنعمته واستعمل للكفاية والامانة والنزاهة والاحتراز والحفظ وفى ذلك يقول جاسوس الفلك [1]

يا احمقا اسمع وقل
دع الرقاعة والتحامق
أأقمت نفسك فى الثقا
ت وهبك فيها قلت صادق

[1] Ces trois vers appartiennent au mètre كامل. Le dernier pied du second hémistiche est ce qu'on appelle مرفل.

فـــى الامـــانـــة والـــســتـــبـــق ....
قـطـعــت يــداك من المــرافــقٌ

وهو منسوب الى جرجرايا بفتح الجمين بينهما راء ساكنة ثم راء مفتوحة وبين الالفين ياء مثناة من تحتها وهى قرية من ارض العراق وتوفى الجرجرايى فى سابع شهر رمضان سنة ست وثلاثين واربعماية وكانت مدة وزارته للظاهر ولولده المستنصر سبعة عشر سنة وثمانية اشهر وثمانية عشر يــــــومــــــا

TRADUCTION.

« Le khalife choisit pour vizir le héros de l'empire « Abou'lkassem Ali, fils d'Ahmed-aldjardjeraï. Abou'l-« kassem avait eu les deux mains coupées jusqu'aux « coudes, sous Hakem, père de Dhaher, au mois de « rebi second de l'année 404 (1013 de J. C.), devant « la porte du palais qui donne sur le fleuve, au Caire « la bien gardée. Dans cet état on l'avait transporté à « sa maison. Il se trouvait alors à la tête d'un bureau; « mais il fut accusé d'une faute, et on lui coupa les « mains. Néanmoins il fut, en l'année 409 (1018), « préposé au bureau des dépenses. Ensuite, en 418 « (1027), il fut choisi par Dhaher pour vizir. Dans « l'intervalle il avait rempli d'autres fonctions, soit « dans les campagnes de la Basse-Égypte, soit dans la « Haute-Égypte. Pendant son vizirat il recourut à la « plume du cadi Abou-abdallah Kodhaï, auteur du

« livre intitulé *Alachehab*[1]. Son *alamet*[2] consistait « dans ces mots : *Louanges à Dieu en reconnaissance « de ses bienfaits!* C'était un homme plein de capa- « cité, d'intégrité, de prudence et de réserve. C'est à « ce sujet que l'*explorateur des sphères*[3] lui adressa « ces vers :

« Écoute, insensé, et réponds, et laisse là ta sim- « plicité et ta sottise.

« Tu te mettais au nombre des personnes dignes « d'être imitées; supposons tes prétentions fondées.

« L'effet de ton intégrité et de ta probité a été « d'avoir les mains coupées jusqu'aux coudes.

« Le nom de Djardjeraï dérive de Djardjeraya, « nom d'un village de l'Irak, avec un fatha sur les « deux djim, un djezma sur le premier *r*, un fatha sur « le second *r*, et un ya avec deux points au-dessous « placé entre les deux alef. Abou'lkassem mourut le « 7 du mois de ramadhan de l'année 436 (1045). La « durée de son vizirat, tant sous Dhaher que sous son « fils Mostanser, avait été de dix-sept ans huit mois et « dix-huit jours. »

Voilà ce que rapporte Ibn-Khalekan. Il paraît qu'Abou'lkassem joignait à ses diverses qualités un amour éclairé des lettres et des sciences. C'est lui qui, au rapport d'un écrivain arabe[4], fit faire, peu de temps

[1] Voyez les annales d'Abou'l-Féda, à l'année 454 de l'hégire.

[2] Voyez pour ce mot notre ouvrage sur les monuments arabes du Musée Blacas, tom. I, pag. 110.

[3] C'est sans doute le surnom que portait quelque poëte, ou bien est-ce le titre que prenaient les astrologues?

[4] Voy. Casiri, Bibliothèque de l'Escurial, tom. I, pag. 417.

avant sa mort et avant que les troubles qui ne tardèrent pas à affliger l'Égypte eussent dispersé pour toujours les trésors inestimables amoncelés depuis des siècles au Caire, un inventaire des livres et des objets scientifiques qui se trouvaient dans le palais du khalife. On constata l'existence de six mille cinq cents articles seulement pour l'astronomie, la géométrie et la philosophie. Aux livres étaient joints deux globes célestes, l'un en bronze et l'autre en argent. Le vizir ordonna de réparer les volumes qui avaient été endommagés.

Il me reste, monsieur le baron, à vous remercier des précieux détails que renferme votre lettre. Veuillez bien, à la même occasion, agréer l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre respectueux élève et confrère.

REINAUD.

LETTRE

A M. Jomard, membre de l'Institut, etc.[1]

Monsieur,

Le schaykh Rifâah vient de publier la relation de son voyage en France. Comme il est probable que cette relation sera traduite en français, l'auteur n'est pas sans inquiétude sur la manière dont ses pensées

[1] Directeur de la mission égyptienne en France.—Sur le schaykh Rifâah, voy. *Nouv. journ. asiat.* tom. II, pag. 96 et suiv.

seront rendues. Ce n'est pas que nous manquions d'orientalistes très-instruits dans la langue et la littérature arabes; mais d'abord il est douteux qu'un savant de l'ordre de M. de Sacy entreprenne cette traduction, et, d'autre part, les sujets que le schaykh Rifâah avait à traiter étant en général étrangers au monde musulman et en dehors de la sphère des idées arabes, il s'est vu dans la nécessité d'employer un grand nombre d'expressions que nos orientalistes chercheraient en vain dans les livres classiques de sa langue maternelle, quoiqu'elles se rattachent, pour la plupart, à des racines de cette langue. En un mot, il lui a fallu ou créer ou accepter un langage nouveau pour des idées nouvelles. Une autre source d'erreurs est venue malheureusement s'ajouter à celle-là, je veux parler des fautes typographiques. Accablé de travaux divers, privé de la *vision distincte*, comme presque tous les habitants du Caire, le schaykh Rifâah n'a pas pu donner à la correction des épreuves toute l'attention désirable, d'où il est résulté que l'imprimerie de Boulaq lui a fait dire quelquefois le contraire de ce qu'il voulait dire. Il est donc très-permis de craindre qu'un traducteur européen, quelque savant qu'il soit d'ailleurs, ne saisisse pas toujours la pensée de mon ami. Je regrette de ne pas pouvoir me charger de cette traduction conformément au désir qu'il m'en a témoigné: le travail matériel de la rédaction me demanderait beaucoup de temps, et ce temps appartient à la langue classique dont le dictionnaire et la littérature sont si vastes que la vie d'un homme studieux, multi-

pliée par dix, ne suffirait pas pour l'embrasser. Je me borne donc à vous adresser, monsieur, une traduction de la préface du schaykh Rifâah, suivie de quelques notes écrites sous ses yeux, et vous prie en son nom de vouloir bien lui donner, ainsi qu'à cette lettre, toute la publicité possible.

J'ai l'honneur, etc. F. FRESNEL.

Au nom de Dieu dont la miséricorde embrasse les grandes choses et les petites[1].

Abstraction soit faite de toute idée d'imperfection dans la notion de celui[2] qui dirige les pas des créatures vers le terme passé dans sa prescience, et qui aplanit les voies de l'homme marchant à l'accomplissement de ses décrets souverains. Ni le fort, ni le faible, ni l'humble, ni le superbe ne peuvent échapper à la partie éternelle du livre des destinées[3]; ni le riche, ni

[1] Cette formule est le début obligé de tout livre écrit par un musulman. Vient ensuite la louange de Dieu et celle du Prophète. Le reste ad libitum. — F. F.

[2] Ces douze premiers mots sont la traduction d'un seul mot arabe, *soubhâna*, par lequel commence la XVII[e] sourah de l'Alcoran, intitulée « le Voyage nocturne; » (c'est celui que Mahomet fit en une nuit de la Mecque au septième ciel en passant par Jérusalem). Pour un musulman qui ne sait que l'Alcoran, ce seul mot *soubhâna*, mis en tête de l'ouvrage du schaykh Rifâah fait pressentir la relation d'un voyage. Il a, chez les théologiens, la signification que je lui ai donnée; mais il s'emploie très-souvent avec le nom de Dieu au génitif pour indiquer l'étonnement et l'admiration. En ce sens, il est encore à sa place, puisqu'il exprime le sentiment que les Orientaux doivent éprouver à la vue des merveilles de l'Occident. — F. F.

[3] Le *Lauh almahfoudh* ou le livre des destinées se compose de

le pauvre, ni le grand, ni le petit, ne peuvent se soustraire aux arrêts inscrits dans ses plis mystérieux. Je loue celui de la notion duquel toute idée d'imperfection soit écartée et dont le nom soit exalté [1], je le

deux parties très-distinctes: l'une immuable, éternelle comme Dieu, constitue ce que les Arabes appellent *la mère du livre* et définissent ainsi : « La science de Dieu dans laquelle les choses sont immuables. » L'autre partie est susceptible d'abrogation, en sorte que les décrets qui s'y trouvent inscrits à une certaine époque peuvent être révoqués ou modifiés par Dieu à une époque subséquente. De là vient que des *awliyâ* (sing. *walî*), c'est-à-dire des hommes parvenus à ce degré de sainteté où l'esclave entre dans la confidence de son maître, et peut lire dans le livre des destinées, font quelquefois des prédictions qui ne reçoivent pas leur accomplissement, sans qu'on puisse en conclure autre chose, sinon que les décrets qu'ils avaient révélés au monde, ont été abrogés dans la suite par la volonté de Dieu. Ce n'est pas sans intention que le schaykh Rifâah s'adresse dès l'abord au *fatalisme* de ses lecteurs. Si l'on pouvait persuader aux Arabes, qu'il est écrit *là-haut*, dans la « Mère du livre, » qu'ils doivent tous subir la discipline européenne, alors leur docilité, leur souplesse, leur aptitude merveilleuse aux sciences et aux arts, enfin, leurs rapides progrès en tout genre, feraient l'enchantement de l'Europe. — F. F.

[1] La formule *taala* (qu'il soit exalté!) est considérée par les théologiens arabes comme synonyme de la formule *soubhânahou*, qui la précède très-souvent après la mention de Dieu (V. pag. 366, note 2). Toutes les deux impliquent une protestation contre la trinité et en général contre les attributs que les musulmans regardent comme injurieux à la majesté divine. De ce nombre est la qualité de *père*. Les musulmans ne se représentent pas Dieu comme un père dont ils seraient les enfants, mais comme un maître miséricordieux dont ils sont les esclaves. On sent que cette différence dans la notion de Dieu a une portée immense, et nous en voyons les effets. Le schaykh Rifâah, qui comprend parfaitement ma pensée, répond que les musulmans ne repoussent la notion de la paternité de Dieu que parce qu'elle entraîne l'idée d'une génération physique ; que d'ailleurs l'esclavage de *l'homme à Dieu* n'est pas de la même nature que l'esclavage d'*homme à homme*, et enfin, qu'on dit ces paroles de

loue de la louange que peut et doit lui offrir un homme qui a été patient quand il l'a éprouvé, et reconnaissant quand il l'a enrichi de ses dons. Je lui rends grâces en homme qui s'est dirigé de cœur vers les sentiers de l'obéissance à sa loi, et a cherché son repos dans les jardins de sa faveur. J'appelle de mes vœux ses bénédictions et son regard propice sur celui[1] que la monture de ses désirs portait sans cesse vers son créateur, et dont un cortége de qualités brillantes révélait l'illustre origine[2], notre seigneur Mouhammad, qui voyagea en Syrie et se réfugia à Médine, et alla de la mosquée inviolable à la mosquée extrême[3], ayant

Mahomet dans le recueil des traditions authentiques : « Les hommes « sont la famille de Dieu, et l'homme le plus agréable à Dieu est « celui qui fait le plus de bien à sa famille. » Il serait à souhaiter que cette tradition fût plus généralement connue des musulmans. — F. F.

[1] Les Arabes croient que la félicité de leur prophète, quelque grande qu'elle soit dès à présent, est toujours susceptible d'accroissement, que les vœux que l'on fait pour lui contribuent à l'accroître. Mais, quoique les théologiens soient d'accord sur ce point, ils ne veulent pas que les fidèles, en prononçant la formule *salla 'llahou alayhi wa sallam*, aient la prétention de rendre un service à leur futur médiateur, mais seulement la pensée de glorifier l'élu de Dieu. Cette formule, bien entendue, n'est donc qu'un témoignage d'amour et de vénération. — F. F.

[2] La tribu de Koraysch à laquelle Mahomet appartenait était issue d'Ismaël, fils d'Abraham. — F. F.

[3] Dans la louange obligée du Prophète, l'auteur a mis en saillie les actes qui ont le plus de rapport avec le sujet de son ouvrage. En parlant du voyage de Mahomet en Syrie, le schaykh Rifâah dispose les esprits musulmans à accueillir favorablement son propre voyage en France. Ce passage du texte « et alla de la mosquée inviolable « à la mosquée extrême » est le complément de l'allusion contenue dans le premier mot du livre, *soubhâna*, qui, comme nous l'avons dit, est aussi le premier mot de « la sourah du Voyage noc-

Djibriyil (Gabriel) pour guide fidèle. Je forme les mêmes vœux pour les personnes de sa famille, pour ses compagnons, ses amis et son peuple. Je cherche à me rapprocher de l'Être *alique* (élevé) par la médiation mouhammadique[1], tandis que les enseignes de la grandeur et de la justice, de la plénitude, de la puissance et des vertus, flottent sur toutes les provinces de l'Égypte, du Hidjaz, du Soudan et de la Syrie, et que brille sur l'horizon l'étoile bienfaisante d'un modérateur merveilleux, d'un organisateur miraculeux, le suprême vizir, le dictateur[2] honoré, glorifié, le phénix des vizirs du siècle, la perle des princes de l'époque, qui a ressuscité les sciences par ses efforts et relevé l'islamisme par ses victoires, le possesseur des drapeaux glorieux, le libérateur de la ville noble et inviolable[3], son altesse, notre seigneur et maître, le dépo-

« turne. » Voici le commencement de cette sourah : « Louange à (ou « que toute idée d'imperfection soit écartée de la notion de) celui « qui a transporté son esclave (Mahomet), pendant la nuit, du tem« ple inviolable au temple extrême, » c'est-à-dire du temple de la Mecque au temple de Jérusalem, qui, pour les Arabes du Hidjaz, au temps de Mahomet, était la dernière ville du monde où le vrai Dieu eût un temple. La mosquée de Salomon à Jérusalem est considérée par les musulmans comme le lieu le plus inviolable de la terre après le tombeau du Prophète et la Caabah. — F. F.

[1] C'est-à-dire, « je cherche à me rapprocher de Dieu par la mé« diation de son Prophète, » et la phrase n'admet point d'autre sens. Mais les épithètes des deux substantifs qu'elle renferme sont choisies de manière à présenter une allusion au nom de Mohammed Aly sous les auspices duquel le livre a paru. — F. F.

[2] Le mot *destour* était très-difficile à traduire. C'est le schaykh Rifâah qui m'a suggéré celui de « dictateur. » — F. F.

[3] Mohammed Aly a mérité ce titre en reprenant la Mecque aux

sitaire des grâces, doué des plus nobles qualités, le haddgy Mouhammad Aly-Bascha, que Dieu (dont le nom soit exalté!) comble tous ses vœux présents et à venir. Amen.

« Que mon Seigneur (Dieu) prolonge ses jours, et « les environne de biens, de gloire et de félicité!

« Je l'en conjure par la vertu de la plus excellente « des créatures, et par cette famille qui fut appelée à « régner sur la terre[1]. »

Ces devoirs remplis[2], je dis, moi l'esclave de Dieu, qui sens le besoin des secours de mon Seigneur, qui marche dans la voie qu'il m'a tracée, qui mets ma confiance dans sa libéralité fructueuse, Rifâah, fils du *sayyid* (shérif) Badawy Râfi' dont Dieu ait miséricorde, qui appartiens à la ville de Tahtâh[3] par la naissance, à Abou'lqâcim[4] issu de Houçayn par la descendance, et aux schaféites par le rite, je dis :

Wahhabys. C'est à cet exploit que les *dévots* de l'orthodoxie attribuent tous les succès qu'il a obtenus par la suite. — F. F.

[1] J'ai placé entre guillemets et *à linéa* les phrases qui correspondent à des vers du texte. Ceux-ci n'appartiennent point au schaykh Rifâah; c'est une citation. « La plus excellente des créatures » est nécessairement le prophète de Dieu; « cette famille qui fut appelée « à régner sur la terre » est la famille du Prophète. — F. F.

[2] Ces trois mots tiennent lieu de deux particules arabes, *amma ba'dou*, qui signifient proprement : « quant à ce qui vient après, » ou bien « or, après cela. » Ces deux particules constituent la *formule de transition* par laquelle un auteur musulman entre en matière après s'être acquitté du tribut de louanges qu'il doit à Dieu, au Prophète, et au prince sous les auspices duquel son livre paraît.

[3] Tahtâh est une ville de la Haute-Égypte. — F. F.

[4] Sayyidy Abou'lqâcim (*sayyidy*, monseigneur, est le titre commun à tous les shérifs ou descendants du Prophète) le Tahtâwy

Dieu m'ayant fait la grâce de chercher la science dans la mosquée Alazhar, ce foyer de lumières, ce

[illegible]

(c'est-à-dire établi à Tahtah), fils de Sayyidy Abdal'Aziz, fils d'Abou'lqâcim le Maugrébin, est du nombre des shérifs qui se transportèrent en Égypte. Il alla d'abord à Aboutidj du Sa'îd dans l'intention de s'y établir; mais il y trouva Sayyidi Ahmad le Farghâl, l'un des plus grands saints (*aouliya*) de l'islamisme, et la rivalité qui s'éleva aussitôt entre eux ne permit pas à Abou'lqâcim de fixer son séjour en cet endroit. Il vint en conséquence s'établir à Tahtah, où il eut trois fils. L'un deux, nommé Sayyidy Aly le Bacir (c'est-à-dire « le voyant, » ainsi appelé par antiphrase parce qu'il était aveugle, ou parce que les aveugles jouissent d'une vue intérieure ou spirituelle dont le commun des fidèles est privé), alla se fixer dans le lieu appelé Djazirat Schandawil, où est son tombeau, que l'on visite en pèlerinage; le second, Sayyidy Yahya, est enterré à Tahtah dans le sépulcre de son père. Le troisième, appelé Horayz, mourut dans le pays de Roum (l'Asie mineure); c'est à ce dernier que la plupart des shérifs turcs font remonter leur noblesse. Or la famille Râfi, c'est-à-dire la famille du schaykh Rifâah, est de la descendance de Yahya. Le sultan Khalil Alaschraf, de la dynastie des Mamlouks Baharites, rechercha l'alliance d'Abou'lqâcim, qui, à cause de sa sainteté, porte lui-même le titre de *sultan* parmi les musulmans; et l'un des petits-fils du saint épousa la fille du sultan d'Égypte. C'est par suite de cette alliance qu'il y a à Tahtah un petit quartier ou plutôt un groupe de maisons en ruine, nommé l'Aschrafiyyah, qui appartient à une branche collatérale de la famille Râfi', et que les descendants de la branche d'Aly jouissent encore d'une rente foncière sur les biens qui constituent la donation de la mosquée Alaschrafiyyah, au Caire. Le schaykh Alkhatîb le Schirbîny a écrit la vie de Sayyidi Aboulqâcim, et le schaykh Rifâah a rencontré au Caire un exemplaire de cette biographie. Sayyidy Abou'lqâcim eut pour patrons trois des plus grands saints de l'islamisme, quoiqu'il ne vécût pas de leur temps. (Ce patronage consiste dans une communication spirituelle par laquelle le patron transmet à son client les prérogatives du *Wilâyah* ou de la sainteté, comme le don des miracles, etc.) Les trois instituteurs d'Abou'lqâcim sont : Sayyidy Abdarrahîm de Qéné, Assabbâgh et Al'iryân. Le tombeau du Sayyidy Abou'lqâcim, à Tahtah, est l'ob-

jardin scientifique dont les fruits sont à notre portée, ce parterre intellectuel dont les fleurs brillent épanouies, ainsi que l'a dit notre maître le docteur Alattâr dont voici les paroles :

« Si tu veux atteindre les supériorités morales, attache-toi à un temple où resplendissent les soleils « d'une variété de sciences,

« Où sont des jardins intellectuels dont les fleurs « brillent épanouies, et que, pour cette raison, l'on a « nommé *Alazhar* (l'éclatant)[1].

jet d'une grande vénération. Le scheykh Rifâah étant issu de ce Waly du côté de son père, il s'ensuit historiquement qu'il est issu de Houçayn, fils d'Aly et de Fâtimah, fille du Prophète. Du côté de sa mère il descend des Ansâr, ces habitants de Médine qui accueillirent et secoururent Mahomet lors de sa fuite.

Je suis entré dans ce détail sur ce qui concerne la famille Râfi, non pour flatter la vanité de mon ami, mais seulement pour établir deux faits : 1° que l'auteur de l'ouvrage qui vient de paraître en Égypte est de sang arabe pur, quoique sa famille habite l'Afrique depuis des siècles ; 2° que la civilisation européenne a aujourd'hui des partisans parmi les descendants de Mahomet. Qu'il me soit permis d'ajouter ici que les terreurs dont les Arabes ont de tout temps environné le lit des épouses comme celui des vierges ont eu, n'en déplaise à notre bon Lafontaine, un succès *absolu*, en sorte que les familles historiques des états musulmans peuvent hardiment donner un sens à leurs généalogies. Les femmes du peuple, au Caire, et en général les femmes *fellahs*, forment une classe à part, dont les mœurs n'ont rien de commun avec celles des bédouines et des dames de haut lieu. La misère et l'abjection ont produit ici ce qu'elles produiront toujours dans tous les pays du monde. — F. F.

[1] La mosquée Alazhar était effectivement autrefois une véritable université, et est encore à présent le centre des études musulmanes. Mais depuis longtemps on n'y enseigne plus que la grammaire arabe, l'éloquence ou la rhétorique, la versification, la

Dieu, dis-je, m'ayant fait la grâce de chercher la science dans cette mosquée au sujet de laquelle un poëte a si bien dit, faisant une allusion satirique aux *oulamâ* (docteurs) des deux villes sacrées :

« Que celui-là pleure qui vit étranger à l'*azhar* (ou « *sanctuaire florissant*) de la science; que celui-là « pleure sur l'éloignement où il se trouve de la science « et des savants (*oulamâ*);

« Car dans cet azhar sont des fleuves qui regorgent; « mais ailleurs il n'y a que des fleuves d'*aroud*[1] (c'est-« à-dire des *mètres de prosodie* ou des *fleuves du « territoire sacré*) qui ne sont pas riches en eau »

J'acquis dans ce séjour ce dont l'Ouvreur (Dieu) me rendit l'acquisition facile, je veux dire ces connaissances premières par lesquelles l'homme sort des ténèbres de l'ignorance et se distingue de la tourbe[2].

logique, et la théologie ou le *Fiqh*, qui, chez les musulmans, embrasse la jurisprudence tout entière. Ajoutez-y quelques cours d'arithmétique appliquée à la division des héritages, quelques notions d'algèbre, et deux mots sur le calendrier musulman; ce dernier article constitue ce que l'on appelle ici « le cours d'astronomie. » — F. F.

[1] Le mot *aroud* a un grand nombre d'acceptions diverses. Il signifie, entre autres choses, la *versification*, et le *territoire des deux villes sacrées*, qui, comme on sait, est d'une extrême aridité. Il faut savoir, en outre, que les différents mètres auxquels peuvent se rapporter les vers arabes se nomment *bohour* (*c'est-à-dire fleuves* ou *mers*) dans le langage technique des traités de prosodie. De là un jeu de mots assez heureux; car, de quelque manière qu'on entende les fleuves d'*aroud*, que ce soient des « mètres de prosodie, » ou « les fleuves qui arrosent le territoire de la Mecque et de Médine, » l'avantage reste incontestablement aux *oulamâ* du Caire. — F. F.

[2] Après avoir fait l'éloge de la mosquée Alazhar avec l'emphase

J'appartenais à une famille que la fortune a persécutée après l'avoir comblée de ses faveurs, et qui du bien-être est tombée dans la détresse[1]. Or, comme on a reconnu de tout temps cette vérité unanimement proclamée par les conciles de l'islamisme, qu'après le Livre (de Dieu) et les traditions (du Prophète), la science est la meilleure chose du monde et la plus importante; que celui qui la cultive en recueillera les fruits dans ce monde et dans l'autre, et que ses avantages sont de tous les temps et de tous les lieux, il me

que les dévots musulmans pouvaient attendre d'un fidèle, et rassuré son lecteur par cette espèce de profession de foi, le schaykh Rifâah ajoute en peu de mots un correctif qui sera compris des esprits droits et pourra les gagner à la civilisation. Tous ces «fleuves «qui regorgent» d'une eau pure et salutaire ne sont bons en définitive (ainsi qu'il le fait entendre) qu'à décrasser un *fellah* et le mettre en état d'étudier les langues et les sciences de l'occident. L'éloge pompeux qui précède n'est donc qu'un appât jeté au fanatisme. En épousant la cause de la civilisation européenne, le schaykh Rifâah a suscité contre lui une masse de haines qu'il importe de conjurer. Aux yeux des dévots, son adhésion active aux innovations du pacha est une sorte d'apostasie, d'autant plus scandaleuse que le schaykh Rifâah est chérif, s'il en fut, et figurait de son temps parmi les élèves les plus distingués du séminaire musulman. En cas de réaction, sa vie serait *certainement* menacée; car, quels que soient les progrès de l'indifférence religieuse chez les musulmans, le temps est encore bien éloigné pour eux d'*écraser l'infâme* à la manière de Voltaire. Aussi le schaykh Rifâah ne cherche pas à ébranler leur foi, mais à leur faire comprendre que l'islamisme bien entendu peut se concilier avec tous les avantages réels dont jouissent les nations chrétiennes. Voyez les réflexions de l'auteur sur la Charte française. — F. F.

[1]. La famille Râfi possédait de grands biens dans le Saïd avant la mesure générale qui abolit toutes les propriétés particulières de la Haute-Égypte. — F. F.

fut aisé d'entrer au service du possesseur de la félicité (le vice-roi d'Égypte), d'abord en qualité de prédicateur attaché à l'armée, et postérieurement, comme envoyé à Paris, conjointement avec les effendys de la mission française, pour étudier les sciences et les arts de cette ville florissante. Mon nom ayant été inscrit sur la liste des voyageurs, et ma résolution de partir étant prise, quelques-uns de mes proches et de mes amis, à leur tête notre schaykh Alattâr[1], qui prend un intérêt si vif aux merveilles des pays étrangers, m'engagèrent à tenir note des événements de ce voyage, et de tout ce que je verrais ou rencontrerais de curieux et d'étrange, pour faire de mes remarques un livre qui servît à dévoiler le visage de cette contrée que l'on appelle « l'épousée des nations, » et à guider dans leur voyage ceux qui voudront la visiter après nous; d'autant plus qu'il n'a jamais paru, que je sache, depuis

[1] Le schaykh Hassan Alattar a été nommé par le pacha chef de la mosquée Alazhar. C'est presque le seul schaykh de l'Égypte qui connaisse les trésors de la littérature arabe. La plupart des autres ne savent que le *fiqh* ou la théologie scolastique, et détestent cordialement le schaykh Alattâr, tant à cause de la supériorité de son esprit, que pour son adhésion au système européen. La qualité de *schaykh aldjâmi'*, ou chef de la mosquée Alazhar, est, aux yeux des Arabes, l'équivalent de cette autre dignité, *schaykh alislâm*, c'est-à-dire chef de l'islamisme, bien que l'autorité spirituelle appartienne réellement et de droit au cadi du Caire, délégué du schaykh alislâm de Constantinople; ce dernier étant considéré depuis des siècles comme le chef spirituel de tous les musulmans orthodoxes. Mais on conçoit que les Arabes, qui sont les fondateurs de l'islamisme, s'adressent plus volontiers à un docteur de leur nation qu'à un docteur turc, lorsqu'il s'agit de résoudre un cas de conscience. — F. F.

les temps anciens jusqu'à nos jours, aucune notice sur Paris écrite en langue arabe. Louange à Dieu, qui permet que ce vide soit rempli, sous le règne et les auspices du dépositaire des grâces, par un effet de la protection et des encouragements qu'il accorde aux sciences! Je pris donc à tâche d'enregistrer les événements de ce voyage, et j'en écrivis une relation pure d'indulgence et d'animosité, exempte d'omissions et de surcharge, ornée çà et là de quelques à-propos utiles, ou de réflexions qui me sont propres et jaillissent en quelque sorte du sujet. Puisse-t-elle exciter les habitants du monde musulman à s'enquérir des sciences et des arts du dehors! car c'est un fait patent et incontestable, que la plénitude de ces choses se trouve en Europe; or la vérité a le droit d'être préférée à tout, et, de par Dieu, tout mon séjour au pays des Francs n'a été qu'un soupir continuel. « Faut-il donc, me « disais-je, qu'ils jouissent de tant d'avantages et que « les états de l'islamisme en soient privés! » — Que si, dans mes récits, vous trouvez des choses opposées à vos habitudes et à vos croyances, gardez-vous de les révoquer en doute, et ne les rangez pas avec les fables ou les hyperboles. Souvenez-vous « qu'il y a telle pen- « sée qui constitue un péché [1], » et que le témoin oculaire voit ce que ne peut pas voir l'absent; si donc vous n'avez pas vu le croissant de la nouvelle lune, croyez-en du moins ceux qui l'ont vu de leurs yeux [2].

[1] Citation de l'Alcoran. — F. F.

[2] Allusion à un article de foi suivant lequel les musulmans sont tenus de s'en rapporter, pour la fixation de leurs jeûnes et de leurs

Or je prends Dieu à témoin, Dieu, dont le nom soit exalté et la notion purifiée de toute erreur! je le prends à témoin que dans toute cette relation je ne me suis jamais écarté du sentier de la vérité; et que si, en publiant mes sentiments personnels, j'émets parfois un jugement approbatif de quelques usages de l'Europe, c'est que la chose approuvée par moi mérite réellement mon approbation. On sait assez d'ailleurs que je ne l'accorde jamais qu'aux actes qui ne sont point en opposition avec le texte de la loi mouhammadique: que Dieu répande sur son promulgateur ses faveurs les plus précieuses et ses plus éminentes bénédictions! Enfin cette relation ne se borne point au récit des événements du voyage; elle offre encore une portion de ses fruits, car elle contient un aperçu des sciences et des arts dont ce voyage avait l'acquisition pour but. En traitant de ces objets divers j'ai suivi la route tracée par les Francs selon leurs croyances et leurs principes scientifiques; aussi dans la plupart des cas où j'ai dû entamer des questions épineuses ou controversées[1], j'ai rapporté les opinions à leurs auteurs et en ai rejeté

fêtes, à deux témoins *honorables*, qui déclarent avoir observé les néoménies. On entend par témoin *honorable* « un homme dont la « conduite extérieure est irréprochable. » — F. F.

[1] Telles que la question de savoir si c'est le soleil qui tourne autour de la terre, ou celle-ci qui tourne autour du soleil; si la terre est sphérique ou a la forme d'une table ronde, etc., toutes choses que les théologiens musulmans prétendent décider. Quoique le scheykh Rifâah n'ait point voulu paraître prendre parti dans ces questions, il a eu grand soin de donner, aussi distinctement que le lui permettaient les bornes de son ouvrage, les démonstrations des vérités physiques qui passent ici pour de damnables erreurs. — F. F.

sur eux toute la responsabilité, indiquant par là que mon office est purement et simplement celui de narrateur.

J'ai intitulé cette narration « Le lavage de l'obryz « pour le tableau de Bâriz, ou les divans favoris sous « les portiques de Bâris[1]. » Elle se compose de deux parties. La première est une introduction divisée en paragraphes; la seconde, qui constitue le corps de l'ouvrage, est divisée en livres qui contiennent chacun un certain nombre de chapitres. Une *khâtimah* (péroraison) termine le tout.

En ce qui touche la rédaction ou le style, j'ai visé à la concision et à la simplicité, voulant que mon jardin

[1] Le nom de *Paris* s'écrit en arabe de deux manières : *Bâriz* ou *Bâris* (car les Arabes n'ont point de P), et l'auteur a voulu faire figurer ces deux orthographes en tête de son livre, ce qui a donné lieu à un double titre dont la rédaction est conforme à l'usage général de l'Orient. J'ai tâché de donner dans la traduction de ce titre une idée de cette prose rimée que les Arabes appellent *sadj'* (et dont ils font malheureusement pour eux beaucoup trop de cas). Pour le comprendre (car ce n'est pas une petite affaire, même pour les Arabes, que de comprendre le *sadj'*), il faut se rappeler que l'*obryz* ὄβρυζον dont les Arabes ont fait leur *ibriz* est la poudre d'or ou l'or natif en poudre, que l'on purifie par des lavages. La première partie du titre est donc une métaphore qui signifie tout simplement « Exposé des choses les plus intéressantes ou les plus « importantes touchant la ville de Paris. » Dans la seconde partie, le mot *divan* a deux sens qui tous les deux (fort heureusement pour moi) ont passé dans notre langue. Il signifie en français comme en arabe *sofa* ou *séance*, et *recueil de poésies*; or ces deux acceptions doivent être admises simultanément pour l'intelligence complète du titre, attendu que la relation du scheykh Rifâah renferme un grand nombre de vers composés par lui ou empruntés à d'autres poëtes. C'est un assaisonnement sans lequel son ouvrage ne serait pas lu en Orient. — F. F.

et mes réservoirs fussent à la portée de tout le monde. Quelque mince que soit le volume de cet ouvrage, j'affirme qu'il contient un trésor inappréciable d'innombrables vérités[1].

« Lors donc qu'il paraîtra, ne le méprisez pas à « cause de son peu de volume, car, j'en jure par vos « vies, vous y trouverez la quantité et la bonté! »

Je prie Dieu, dont le nom soit exalté et la notion purifiée de toute erreur; je le prie de faire agréer ce livre au possesseur de la félicité, le dépositaire des grâces, mine de vertu et de libéralité, et de réveiller par lui du sommeil de l'incurie tous les peuples de l'islamisme, Arabes et Adjames[2], car il (Dieu) entend

[1] Dans cet éloge hyperbolique de son propre ouvrage, ainsi que dans la rédaction de son titre et de sa préface, l'auteur n'a fait que se conformer à l'usage universel. — F. F.

[2] Les *Adjames* sont aux Arabes ce que les *Barbares* étaient aux Grecs. Adjame signifie donc, dans la langue classique, « tout ce « qui n'est point arabe, » et c'est ainsi qu'il faut l'entendre dans ce passage. Dans le langage vulgaire ce mot a un sens beaucoup plus restreint : il signifie *persans*. La phrase que ce mot termine est une de celles que les musulmans zélés ne pardonneront point à l'auteur. L'orgueil religieux est quelque chose d'inconnu en Europe. Nous avons peine à concevoir que des peuples qui depuis longtemps sentent leur faiblesse relative s'obstiment à être fiers d'une qualité qui ne leur a servi à rien ; et pourtant, la foi musulmane admise, cet orgueil est très-rationnel, et même au-dessous de ce qu'il devrait être logiquement. En effet, d'après cette foi, un musulman, quels que soient ses crimes et sa bassesse morale, par cela seul qu'il *croit* à la mission divine de Mahomet, n'a jamais à redouter la damnation éternelle ; il est sûr d'entrer dans le paradis tôt ou tard, tandis que celui qui *nie* cette mission, quelles que soient d'ailleurs ses vertus, en est à jamais exclu. Suivant cette doctrine, Dieu place donc le plus scélérat des musulmans *infiniment* au-dessus du plus vertueux des

et il exauce, et celui qui le cherche n'est point frustré dans son espoir.

Maintenant c'est le schaykh Rifâah qui va parler :

هل شيء ارق من النسيم وارق من التسنيم غير سلام من معترف بما ذاقه من حلاوة مكارم الاخلاق الى صاحب المحاسن ورب السير الجميلة التي ملأت الافاق من لا اسميه اجلالا له ولكثرة عارفيه كما قال الشاعر

لسنا نسميك اجلالا ومكرمة
فوصفك المعتلى عن ذاك يكفينا
اذا انفردت وما شوركت في صفة
فحسبنا الوصف ايضاحا وتبيينا

كيف لا ومصرنا تعرفه كما يعرفها وتوصفه بحسن الشمايل كما بفضل حسن الوضع وبلزوم رجوع رونقها

infidèles. Faut-il s'étonner encore que le nom de *chrétien* ou de *franc* soit dans ce pays-ci l'équivalent d'une injure? car c'est un fait constant que ces mots sont toujours odieux. Si l'on veut de bons légumes au marché du Caire, on se gardera bien de demander des haricots européens ou des pommes de terre européennes; on demandera des haricots *grecs* et des pommes de terre *grecques* : *loubîyé roumi, patatés roumi**. Tant que de pareils préjugés subsisteront on conçoit que la discipline européenne ne pourra pas faire de grands progrès dans les cœurs; or, c'est précisément dans les cœurs que cette discipline doit entrer pour porter des fruits de quelque valeur.—F. F.

* La Grèce ayant été ennoblie par la domination musulmane, il en est résulté que le mot *Roumi* n'est pas aussi odieux que le mot *Frangui*. — F. F.

القديم على تداول الايام بوصفها او ليس انها من منذ سنوات تحلت بحليته وتجلت من نور معارفه بجزئيته وكليته وغدا لسان حالها يقول قد برني من لست بامة خادم اللهم على لساني ساير اولادي واولادهم ذكر اسمه والمرجو من سعادة المشار اليه ان يقبل الاعتذار ممن لا يفتر لسانه عن شكر اناء الليل واطراف النهار وان لا ينساه من المراسلات التي هي كما تقول العرب نصف المشاهدات وحيث كان اعز احبابنا وخير اصحابنا الخواجه فرينيل اجاب سوالي في ترجمة الخطبة من رحلتنا وكتب ذلك في صورة مكتوب جليل افصح فيه عما في ضميرنا اقتضى الحال ان نرجو ايضا من جنابكم ان تنشروا ذلك المكتوب في الكازيطات كما قال ونخبر سعادتكم انه قد يوجد في رحلتنا عدة من الغلطات التي سبق بها القلم او حدثت عند الطبع ولم نصححها اما اعتمادا على ظهورها للقارئ النبيه او التي لكثرة اشغالنا المتنوعة لم يمكننا ان نصححها وتغيرها فتقبلوا عذرنا في ذلك وان شاء الله تعالى نؤمل ان نطبعها طبعة ثانية فاذا وقع ذلك صححناها غاية التصحيح ودمتم على اتم الاحوال قاله بفمه وكتبه بقلمه الفقير رفاعة رافع في ١٥ من جمادى الاخر سنة ١٢٥٠

RIFÂAH.

TRADUCTION DE LA LETTRE DU SCHAYKH RIFÂAH.

Y a-t-il rien de plus délicat et de plus subtil que le zéphyr, de plus exquis et de plus pur que le *tasnîm*[1]? — Rien, sinon le salut qu'adresse un cœur reconnaissant à celui dont il a savouré les bienfaits, à l'homme dont les bontés et l'aménité ont rempli la terre, et que je m'abstiendrai de nommer, pour lui témoigner ma haute considération, et à cause de la multitude de ceux qui le connaissent, selon ce qu'a dit un de nos poëtes :

« Nous ne te nommerons point (c'est ainsi que nous « te prouvons notre respect); ce que nous avons dit « de ton mérite supérieur nous en dispense.

« Et en effet, si tu es le seul doué de ces qualités « brillantes, si personne ne les possède en commun « avec toi, il nous suffit de les avoir indiquées pour que « tout le monde te reconnaisse. »

Pourquoi nommerais-je ce bienfaiteur si notre Égypte le connaît ainsi qu'elle est connue de lui? si elle le caractérise par les plus nobles attributs comme il la caractérise lui-même en disant que les avantages de sa position géographique nécessitent le retour de son antique splendeur? Et déjà ne se pare-t-elle point

[1] Le mot *tasnîm* a plusieurs sens. Dans l'Alcoran il paraît signifier « une eau paradisiaque que distillent les voûtes célestes. » Suivant Ibn Marouf c'est le vin dont s'enivrent les bienheureux dans le paradis. Le schaykh Rifâah emploie ce mot dans le sens d'un vin extrêmement précieux que les amis boivent ensemble par petites portions dans l'intervalle des repas ; Nectar? — F. F.

des joyaux dont il lui a fait présent? Ne brille-t-elle pas de la lumière des sciences qu'il lui a transmises? L'Égypte parle aujourd'hui par des faits et dit dans cette langue nouvelle: « Un enfant dont je ne suis pas « la mère a rempli envers moi tous les devoirs de la « piété filiale; grand Dieu, fais du moins que mes « propres enfants bénissent à jamais son nom! »

Ce que je demande aujourd'hui à ce savant illustre, c'est qu'il agrée les excuses de celui dont la langue ne se lasse pas de célébrer ses bienfaits, et qu'il veuille bien ne pas l'oublier dans sa correspondance; car, selon le proverbe arabe, la correspondance par lettres est la moitié de la présence réelle. Or notre cher ami M. Fresnel ayant bien voulu se charger, à ma demande, de la traduction de la préface de notre *rihlah* (relation), et l'ayant encadrée dans une lettre où il s'est montré l'interprète fidèle de nos pensées, je vous prie, monsieur, de faire insérer cette lettre dans vos journaux, ainsi qu'il vous en a prié lui-même.

Nous vous prévenons qu'il se trouve çà et là dans la relation de notre voyage des erreurs involontaires, les unes échappées à notre plume, les autres du fait de l'imprimeur, erreurs que nous avons négligé de rectifier tant parce que nous avons la confiance qu'elles sauteront aux yeux du lecteur intelligent, que parce que la multitude de nos occupations de tout genre ne nous a pas laissé le temps de réviser notre ouvrage. Veuillez bien excuser cette imperfection. S'il plaît a Dieu nous ferons une seconde édition de notre *rihlah*, et, ce cas échéant, nous corrigerons celle-ci avec la der-

nière rigueur. — Puissiez-vous demeurer dans le meilleur état ! — Celui qui a proféré de sa bouche les paroles ci-dessus et qui les a écrites de son *qalam* est le *faqîr* (pauvre, ayant besoin de l'assistance de Dieu) Rifâah Rafi', le 15 de Djoumâda'lâkher de l'année 1250 (17 octobre 1834).

Signé Rifâah.

L'extrême promptitude avec laquelle le schaykh Rifâah fait tout ce qu'il fait est incompatible avec l'extrême correction. Tout entier aux *idées* et aux *choses*, il fait d'ailleurs peu d'attention aux *mots*. Aussi quelques fautes de langage se sont-elles glissées jusque dans sa lettre à M. Jomard. Je serais fâché que les orientalistes européens auxquels M. Jomard pourra communiquer cette lettre inférassent de ces trois ou quatre erreurs que le schaykh Rifâah ne connaît pas les règles du langage littéral, non-seulement parce que je porte un vif intérêt à l'auteur, mais parce que cette conclusion serait contraire à la vérité. Voici les fautes que j'ai remarquées, et que le schaykh Rifâah aurait certainement corrigées lui-même s'il avait eu le temps de relire sa lettre :

Page 376, ligne 9 : وتوصفه lisez : وتصفه.
Page 377, ligne 1 : يوصفها — يصفها.
— ligne 4 : لسانى — لسان[1].
— ligne 16 : فتقبلوا — فاقبلوا ou فتقبلون (indifféremment.)

[1] A moins que le schaykh Rifâah ne lise لِسَانٌ, au duel.


INSCRIPTION KOUFIQUE
de
TOLÈDE.

EXTRAIT

D'un mémoire sur une inscription coufique de Tolède[1], par M. E. F. Mooyer, de Minden.

Pendant mon séjour à Madrid, dans les mois de mars, d'avril et de mai 1833, j'ai visité entre autres le *Museo o gabinete de ciencias naturales*, nommé aussi *Museo de la historia natural*[2]. Dans la salle appelée *el Reservado*, parce qu'elle est fermée au public, et qu'on n'y entre qu'avec une permission spéciale, j'ai trouvé un monument en pierre que je regarde comme d'autant plus curieux qu'il ne paraît être que fort peu connu, et parce que ce qu'on en a déjà dit est ou peu complet, ou sujet à quelques rectifications.

La forme de ce monument, en pierre de grès grisâtre, ressemble à un cylindre coupé horizontalement au milieu. Il est haut environ de quatre pieds et demi et large de deux pieds. L'inscription qui se trouve sur la partie convexe de la pierre y est sculptée en anciens caractères arabes connus sous le nom de *koufiques*[3], et contient, à ce qu'on prétend, l'épitaphe

[1] Voyez la planche lithographiée jointe à ce mémoire.

[2] *Manual de Madrid. Descripcion de la Corte y de la Villa*, por D. Ramon de Mesonero Romanos. Madrid, 1833, 2e édition, pag. 227.

[3] J'aurais donné aux caractères de l'inscription le nom de *karmatiques*, si le savant M. Fræhn, de Saint-Pétersbourg, n'avait dé-

d'un roi maure d'Espagne. La forme des caractères de l'inscription indiquerait suffisamment qu'elle appartient à la seconde moitié du quatrième ou à la première du cinquième siècle de l'hégire, même si l'année n'y était pas consignée. L'écriture est belle et assez lisible. La langue est l'arabe usité généralement à cette époque dans l'Espagne méridionale. Le P. Esteban de Torrenos y Pando parle de cette inscription dans sa traduction de l'ouvrage français intitulé le Spectacle de la Nature, publiée à Madrid, en 1758, sous le titre de « Espectaculo de la Natura. » Dans le treizième volume, où il est question de la paléographie espagnole, il cite aussi ce monument (pag. 349 et suivantes), et dit qu'il a été pris d'une grande colonne de marbre placée à l'entrée du couvent de S. Francesco da Paula, en dehors de la ville de Tolède. Il ajoute que le caractère de l'inscription est extrêmement beau, et qu'une ligne d'écriture qui traverse les autres ornements au milieu contribue considérablement à embellir le monument. Je parlerai plus bas de la traduction latine qu'il a donnée de cette inscription. Celle-ci est entourée d'arabesques, ou plutôt de lignes courbes et serpentantes qui se traversent continuellement. Les lettres sont sculptées en bas-relief; toutes se trouvent bien conservées, à l'exception d'un mot qui paraît avoir été détruit par mégarde. Ce manque est d'autant plus regrettable qu'il nous prive du prénom de la personne en honneur de laquelle ce monument

montré l'inconvenance de cette dénomination. Voyez *Nouv. Journ. asiat.* vol. I, pag. 370.

a été élevé. Les traductions qu'on a de cette inscription font presque soupçonner que ce mot y existait encore quand elles ont été faites.

Je n'ai pas pu parvenir à me procurer en Espagne une monographie de la ville de Tolède; je n'ai donc aucun moyen de donner ici quelques renseignements sur l'histoire de ce monument. J'ai pourtant trouvé, à la bibliothèque *San Isidoro*, à Madrid, « l'Historia « de la imperial, nobilissima, inclyta y esclarecida ciu« dad de Toledo, por don Pedro de Rojas, conde de « Mora » (deux volumes petit in-fol.; Madrid, 1663), dans laquelle il est question du monument (tom. II, lib. IV, cap. XVII, pag. 529). L'auteur y donne une traduction très-fautive de l'inscription, faite par Diego de Urrea. Il paraît que cette traduction n'est pas celle de notre inscription, mais d'une autre beaucoup plus courte, qui existait également sur une colonne, mais qui était déjà illisible avant la moitié du siècle dernier, et peut-être même avant la publication de l'histoire de Tolède que je viens de citer. En tout cas le contenu de ces deux inscriptions est pour le fond presque le même.

Dans le « Viage de España, » ouvrage très-détaillé, par don Antonio Pons, se trouvent, selon une citation, quelques notions sur l'inscription de Tolède (tom. I, fol. 229); mais je les ai cherchées en vain dans ce recueil, qui se compose au moins de vingt volumes in-8°. Je dois donc supposer qu'il en existe une autre édition que celle que j'ai pu consulter, et à laquelle se rapporte la citation que je n'ai pu vérifier.

L'auteur du « Manual de Madrid » ne donne aucun détail sur ce monument et l'appelle seulement (p. 229) fragment d'une colonne du sépulcre d'un roi arabe (*un trozo de columna del sepulcro de un rey arabe*).

Voici la traduction espagnole insérée dans l'Histoire de Tolède, par don Pedro de Rojas, comde de Mora:

« En el nombre de Dios misericordioso y pode-« roso; por el son los hombres, y ciertamente las pro-« messas de Dios son verdaderas.

« No ay duracion despues de la promission de Dios « el poderoso. Este sepulcro es de *Mahomet Aben-« Ramin*, rey primero de Toledo, hijo de *Males*. « Testificava que no avia sino un solo Dios: acabó su « vida, perdonele Dios a este rey, la noche del do-« mingo, quedando ocho dias del mes Rabi, postrero « mes del año, año de la Egira CXXVI. »

Dans la traduction espagnole du Spectacle de la Nature on trouve (vol. XIII, tab. XVIII, fig. 6) le commencement de l'inscription en caractères originaux. A la page 349 l'éditeur donne la seconde ligne de l'original accompagnée de la prononciation et d'une traduction latine, et à la page suivante cette traduction du monument entier :

« In nomine Dei misericordis miserentis. Scitote, « O vos mortales, quod Dei promissa sunt vera. Non « enim vobis Paradysum pollicitum est, nisi per fidem. « Neque Deus in promissis quempiam decepit. Hic est « tumulus *Mohamad ebn Ahmad ebn Mahomad ebn « Maid*, qui non alium præter unum Deum, eun-« demque socii expertum profitetur, Mahometum vero

« ejus famulum; atque Apostolum, ab eo missum ad « docendum homines veram fidem; eamque prædi-« candum iis qui aberrarunt, uti et cæteris infidelibus. « Obiit vesperis feriæ primæ (die nempè Sabbathi), « die octavo mensis Rabii posterioris anno egiræ 449. »

Cette traduction est vraisemblablement la même qu'on conserve, avec une version espagnole à côté, encadrée dans la salle *Reservado* du Musée d'histoire naturelle de Madrid. Les différences dans le texte latin, par exemple : *misericordiis pollicitus,* et la suppression du *et,* dans la phrase *uti et cæteris infidelibus,* ainsi que les mots ajoutés *de rex* et *muguid,* ne sont pas essentielles et ne font pas supposer une nouvelle traduction. Voici la version espagnole en question :

« En el nombre de Dios, piadoso y misericordioso.

« Sabed, o mortales, que las promesas de Dios « son verdaderas; porque no os ha ofrecido el Parayso « sino es por la feé; ni ha engañado á alguno en sus « ofrecimientos. Este es el sepulcro de *Mohamed* Rey, « *hijo de Ahamad, hijo de Mohamad, hijo de Maid,* « *Muguid,* el cual no cree mas que en un solo Dios « y este sin igual, y a su siervo y apostól Mahoma, « enviado por él á enseñar á los hombres la verdadera « feé, y a predicarla á los que erraron como á los de-« mas infieles. Murió vispera de la feria primera (este « es Sabado) el octavo dia del mes Rabi, posterior « año de la Hegira 449. »

On voit que dans les deux traductions espagnoles il est question d'un *roi;* cependant je doute fort que le mot qui a disparu de l'inscription soit le terme arabe

ملك *melik*, ou مالك *mâlik;* principalement parce qu'il n'y a jamais eu à Tolède un roi maure nommé *Mohammed, fils d'Ahmed.* Le prince qui, à l'époque de l'érection de ce monument, régna à Tolède, était *Yahya I*[1]*;* et portait le surnom *al Mamoun,* fils d'Ismaïl. Il était de la dynastie des *Doulnounides* (Beni Dilnoûn), et régna de 435 de l'hégire (1043 de J. C.) jusqu'à sa mort, arrivée au mois de dzulkade 469 de l'hégire (juin 1077 de J. C.). Il ne portait que le titre de امير *émir.*

Voici la transcription des caractères koufiques de l'inscription en caractères *niskhi,* que j'avais faite pendant mon séjour à Madrid, et que M. le baron Silvestre de Sacy a eu l'extrême bonté de rectifier de la manière suivante :

بسم الله الرحمن الرحيم يايها الناس انّ وعد الله
حقّ ولا تغرّنكم الحياة الدنيا ولا يغرّنكم بالله الغرور هذا

[1] Voyez *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne,* par Cardonne, tom. II, préface. — J. F. de Isla, *Compendio de la historia de España,* in-16, Madrid, 1782, tom. II, pag. 29. — J. A. Condé, *Historia de la dominacion de los Arabes en España,* in-8°, Madrid, 1820, tom. II, pag. 26. — J. H. Mœller, *De numis orientalibus in numophylacio Gothano asservatis commentatio prima,* in-4°, Gothæ, 1826, pag. 136. — L. Viardot, *Essai sur l'histoire des Arabes et des Maures d'Espagne,* in-8°, Paris, 1833, t. I, p. 151. — L. Fondarabba, *L'art de vérifier les dates,* in-8°, Paris, 1821, part. III, tom. II, pag. 452-455. — Murphy, *History of the mahometan empire of Spain,* in-fol. London, 1816, pag. 126. — D. J. Aschbach *Geschichte Spaniens und Portugals zur Zeit der Herrschaft der Almorawiden und Almohaden,* in-8°. Francfort, 1833, tom. I, pag. 46 et 330.

المقبر (قبر.....) بن احمد بن محمد بن معبد كان يشهد
الا اله الا الله وحده لا شريك له وان محمدا عبده
ورسوله ارسله بالهدى ودين الحق ليظهره على الدين
كله ولو كره المشركون توفى رحمه الله ليلة الاحد
لثمان بقين من ربيع الآخر سنة سبع واربعين واربع مئة

Ce savant illustre ajoute :

« Il n'y a aucun doute sur la lecture des lignes 2, « 3, 4, 5, telle que je la donne, parce que c'est un « texte de l'Alcoran. Je suis fort porté à croire que le « nom qui manque à la cinquième ligne doit être « *Malec*, ou *Mohammed, fils de Malec ;* ce que je « conjecture d'après les traductions espagnoles : mais « je ne puis croire que cette inscription funéraire ap- « partienne à une sépulture royale. Elle est rédigée « d'une manière beaucoup trop simple pour autoriser « une pareille supposition. J'ai indiqué par un poin- « tillage quelques lettres omises par le copiste ou obli- « térées sur l'original. »

ANALECTES.

LEÇON DONNÉE À UN ROI À L'OCCASION D'UNE MOUCHE.

امام اعظم شافعی رحمة الله عليه در پيش پادشاهی
نشسته بود وپادشاه را خواب می آمد هرگاه كه پادشاه

در خواب شدی مکسی بیامدی وبر روی او نشستی واو
بدست خود طبانچهٔ سخت بر روی خود زدی بس
یکبار امام شافعی را گفت که خدایرا حکمت چیست
در افرینش مکس گفت تا انکسانی کی دعوی جباری
کنند عجز ایشان بدیشان نماید

TRADUCTION.

L'imâm Schâfeï se trouvait en la présence d'un roi. Ce roi était alors porté au sommeil. Chaque fois qu'il s'endormait, une mouche survenait et se posait sur son visage, et lui de se donner aussitôt de la main un violent soufflet. Enfin il dit une fois à l'imâm Schâfeï: « Dans quelle intention Dieu a-t-il créé les mouches? « — C'est afin, répondit l'imâm, que ceux qui veulent « exercer la tyrannie soient avertis par elles de leur « impuissance. »

PUNITION DES ROIS FAIBLES.

I.

اورده اند که چون مروان حماررا بکرفتند و دانست
که پیش روی خلاص نیست کلمهٔ چند حسرت آمیز
برزبان راند وکفت دریغ این دولت که از بی یاری بشد
ودریغ ان نعمت که از بی شکری باز ستدند ودریغ ان
کف کشاده که از ظفر بی بهره ماند خدمتکاری ازو

سؤال کرد که یا امیر المؤمنین این خلل از کجا در ملك
تو راه یافت می شناسی گفت می دانم که از چه بود
لکن دفع آن ممکن نبود و هر که در کارها غفلت کند
و فتنهٔ خردرا بگذارد تا بزرگ شود و فساد اندك را تلافی
نکند تا بسیار شود سزا و جزا او این بود

TRADUCTION.

On rapporte que Merwân-el-Himâr [1], étant tombé entre les mains de ses ennemis, et voyant qu'il ne lui restait plus aucun moyen de salut, s'écria en soupirant : « O puissance qui s'est évanouie parce que l'amitié n'est pas venue à mon secours! O bienfaits du « ciel qui ont cessé faute de gratitude! O main ouverte « de laquelle s'est échappée la victoire! » Un serviteur lui dit : « Comment se fait-il qu'un coup si rude ait « été porté à ta puissance? » Il répondit : « Je sais d'où « me vient ce malheur; mais je n'ai pas eu la force de « le repousser. Or quiconque, négligeant le gouvernement de ses affaires, laisse à une petite faction le « temps de grandir, et n'étouffe pas un mal léger pour « qu'il ne devienne pas plus considérable, éprouvera « avec raison un sort semblable au mien. »

[1] Merwân II, surnommé el-Himâr, l'âne, fut le quatorzième et le dernier khalife de la dynastie des Omayyades. Il périt en Égypte l'an 132 de l'hégire (de J. C. 749), après avoir régné cinq ans et deux mois.

II.

از یکی از فرزندان مروان سوال کردند که موجب زوال دولت شما چه بود گفت انك ما بخوش دلی وتمتع مشغول شدیم وکارهارا مهمل گذاشتیم وبر وزرا اعتماد کردیم ایشان منفعت خود بر مصلحت ما برگزیدند وخبرها از ما پوشیده داشتند وبر رعایا ما ظلم کردند تا ایشان از انصاف ما نومید شدند واز ما متنفر شدند وضیاع مارا خراب کردند تا خزانهای ما خالی شد ومواجب حشم در توقف افتاد تا پیش طاعت ما نداشتند ودشمنان ما بدین قوت گرفتند وما از مقاومت ایشان عاجز شدیم وآن همه موجب زوال نعمت ودولت ما بود وهر پادشاه کی ازان معانی احتراز نماید واین کلمات را نصب عین فکرت خود گرداند بنای سلطنت او از خلل وتباهی مصون ماند

TRADUCTION.

On fit un jour cette question à l'un des enfants de Merwân : « Quelle a été la cause de la ruine de votre « puissance ? » Il répondit : « C'est que nous avons « passé notre temps dans la joie et dans les plaisirs, « et que nous avons négligé les affaires. Nous avons « placé notre confiance en des vizirs qui, préférant « leur intérêt au nôtre, nous ont caché ce qui se passait

« et ont opprimé nos sujets; ceux-ci, désespérant de « trouver en nous aucune justice, ont abandonné notre « cause; nos domaines ont été détruits et nos trésors « épuisés; les gens de notre suite, ne recevant plus « leur traitement, ont cessé de nous obéir : alors nos « ennemis sont devenus puissants et nous n'avons pu « leur opposer de résistance. Voilà la cause du renver- « sement de notre grandeur et de notre félicité; mais « tout roi qui se mettra en garde contre toutes ces « choses, et placera ces paroles devant les regards de « son intelligence, verra l'édifice de son autorité à l'abri « du dommage et de la destruction. »

G. de L.

L'AVARE ENVIEUX [1].

כילי בא אל שכנו ויזעק בקול יללה:
אללי לי גנבים באו אלי שודדי לילה
[illegible]
לקחו מחמד עיני ושמו אבן מעמסה שמה:
ויען האיש הלא אין אתה רואה טוב בעמלך
ולא חסרת אם תאמר אל לבך
האבן הזאת היא כספך וזהבך:
ויען הכילי אף אם לא רששתי
הלא תבוא תבה [illegible] לעמיתי
אחרים יאכלו פרי תבואתי
על זה בגללו נאנחתי:

[1] Il n'est pas à ma connaissance que ce morceau ait jamais été traduit. — A. P.

משל

חיי בשרים לב מרפא

ורקב עצמות קנאה:

TRADUCTION.

Un avare vint vers son voisin et s'écria d'un ton de voix lamentable : « Malheur à moi ! les voleurs, « comme des ravisseurs nocturnes, ont pénétré dans « ma maison ; — et ils ont enlevé mon trésor, que « j'avais caché dans les entrailles de la terre. — Ils ont « pris les délices de mes yeux, et à la place ils ont mis « une lourde pierre. » — Le voisin répondit : « Tu ne « vois, n'est-il pas vrai, aucun bon côté à ta peine? « — Et cependant tu ne serais point dans le dénû- « ment si tu pouvais t'imaginer sincèrement que cette « pierre est ton argent et ton or. » — L'avare reprit aussitôt : « Quand même je ne serais point réduit à la « misère, — l'aisance ne s'est-elle pas accrue pour mon « prochain ? — D'autres mangeront le fruit de mon re- « venu, — et c'est là ce qui fait mon désespoir[1] ! »

PROVERBE.

Le cœur tranquille est la vie du corps, — mais l'envie est la vermoulure des os[2].

A. PICHARD.

[1] Littéralement : *C'est pourquoi grand est mon soupir.*

[2] Salomon, *Proverbes*, cap. XIV, vers. 30. — Cette parabole est imitée du grec : elle figure dans les fables d'Ésope sous le titre de *Φιλάργυρος*. On la retrouve aussi, avec quelques modifications, dans Phèdre (liber XIV, fabula 18) et dans Lafontaine (livre XIV, fable 20, et livre X, fable 5).

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 avril 1835.

M. le docteur Pinner écrit à la Société pour lui demander une souscription pour son édition du Talmud; cette demande est renvoyée à une commission composée de MM. de Lasteyrie et Stahl.

M. Jacquemont écrit à la Société pour lui offrir la première livraison de l'ouvrage de son frère sur l'Inde. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Jacquemont.

Le rédacteur du journal de la Société d'utilité publique écrit au Conseil pour lui proposer l'échange de ce journal avec le Journal asiatique. Cette proposition n'a pas été acceptée, attendu que les travaux des deux Sociétés sont d'une nature différente.

M. le comte de Lasteyrie annonce au Conseil qu'il se présente une occasion de donner des commandes pour des livres chinois. MM. Klaproth et Mohl sont priés de prendre des renseignements à ce sujet.

M. Mohl, au nom de la commission, propose au Conseil de souscrire pour quatre exemplaires à l'ouvrage de M. Poley, et M. Bianchi, pour six exemplaires à celui de M. Marcel. Les deux propositions sont adoptées.

Le Conseil arrête que la séance annuelle de la Société asiatique sera remise au mois de juin.

M. Lajard lit un mémoire sur l'emploi et la signification du cercle ou de la couronne, et du globe, dans les représentations figurées des divinités chaldéennes ou assyriennes, et des divinités persanes.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 6 avril 1835.

Par l'auteur. *Commentaire sur le Yaçna, l'un des livres religieux des Parses*, par M. Eug. Burnouf, membre de l'Institut. — Paris, Imprimerie royale, 1835, in-4°, tom. I.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par V. Jacquemont, pendant les années 1828 à 1832. 1re liv. — Paris, 1835, in-fol.

Par l'auteur. *Le Livre du prophète Isaïe*, traduit en français sur le texte hébreu, avec des remarques, par l'abbé H. Bodin; dédié à M. le baron Silvestre de Sacy. 1 vol. in-8°. Paris, 1835.

Par l'auteur. *Deux notes de M. de Paravey, avec deux planches de figures astronomiques : l'une sur les satellites de Jupiter indiqués dans l'Encyclopédie japonaise et retrouvés sur les monuments égyptiens; l'autre sur la connaissance qu'ont pu avoir les anciens Égyptiens de l'anneau de Saturne, et de quatre de ses satellites.*

Par l'auteur. *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du moyen âge, du cabinet de M. de Blacas*, par M. J. de Hammer. — Paris, 1832, in-4°.

Par l'auteur. *Campagne de Rhamsès-le-Grand (Sésostris) contre les Schéta et leurs alliés. Manuscrit hiératique égyptien appartenant à M. Salier* (notice sur ce manuscrit, par François Salvolini). — Paris, 1835.

Par l'éditeur. *Y-King antiquissimus Sinarum liber, quem ex latina interpretatione P. Regis aliorumque ex Soc. Jesu P. P. edidit* Julius Mohl. — T. I. Stuttgartiæ et Tubingæ, 1834, in-8°.

Par l'auteur. *A Dictionary of english and bengalee translated from Todd's edition of Johnson's english dictionary*, by Ram Comul Sen. — 2 vol. in-4° from the Serampore press.

Par M. Richy. *Les quatre évangiles, suivis des actes des apôtres* (en arabe), in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *The journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.* — London, n° 11, november 1834, in-8°.

Le 15ᵉ vol. des *Mémoires de la Société des sciences et arts de Batavia, contenant la grammaire javanaise* de M. Gericke. — Batavia, 1833, in-8°.

Annales de la littérature (en allemand). — 1834, oct., nov., déc., in-8°.

Bulletin de la Société de géographie, 2ᵉ sér. t. III, n° 14, février.

Journal de l'Institut historique, 2ᵉ année, t. II, février, 7ᵉ livraison.

La Société asiatique a reçu, dans le courant du mois de mars :

1° Cinq numéros du *Journal de Smyrne.*

2° Quatre numéros du *Journal de Candie,* en turc et en grec.

3° Un numéro du *Moniteur ottoman,* en turc.

4° Un numéro du *Moniteur ottoman,* en français.

5° Un numéro du *Moniteur du Caire,* en arabe et en turc.

6° Trois numéros du *Moniteur algérien.*

Les lecteurs du Journal se rappellent que la Société asiatique a chargé MM. Reinaud et le baron Mac Guckin de Slane d'une édition du texte arabe de la Géographie d'Aboulfeda, publication pour laquelle les éditeurs font usage non-seulement des divers manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris, mais encore d'un manuscrit autographe de Leyde, que le gouvernement hollandais a bien voulu mettre à la disposition de la Société. Malheureusement le texte d'Aboulfeda, tant par son objet que par la

manière dont il est rédigé, donne lieu à des difficultés de plus d'un genre, et bien des personnes n'auraient pu profiter des avantages d'une publication aussi importante. La Société de géographie de Paris, si connue par son zèle éclairé pour tout ce qui dépend de la science qu'elle cultive avec tant de succès, voulant rendre la publication entreprise par la Société asiatique aussi utile que possible, a proposé d'admettre dans le recueil de ses publications une traduction française de la Géographie d'Aboulféda, accompagnée des éclaircissements convenables; et M. Reinaud s'occupe de remplir les vues libérales de la Société de géographie. Chaque version formera un volume in-4°.

Quelque temps après la mort de Ram-Mohun-Roy, une souscription fut ouverte à Calcutta dans le but d'élever une statue à cet homme remarquable par ses connaissances étendues et par ses vertus. La somme nécessaire s'étant trouvée en peu de temps dépassée, par l'empressement de ses amis et de ses admirateurs (une seule quête pendant une réunion qui eut lieu à Calcutta avait produit 6,000 roupies), le Comité de souscription a pensé que la mémoire d'un homme qui a tant fait pour l'instruction de ses compatriotes serait honorée plus dignement par la fondation d'un établissement d'éducation qui portât le nom de Ram-Mohun-Roy. Les frais nécessaires pour un pareil établissement seraient naturellement plus élevés que ceux d'une statue; et le Comité de Calcutta a fait à ce sujet un nouvel appel aux amis des progrès dans l'Inde et en Angleterre.

Une chaire de langue mongole vient d'être créée à Casan. Il y a déjà six ans, le chef de l'instruction du district de Casan avait présenté au ministre de l'instruction publique un avis sur les avantages que l'étude de la langue mongole apporterait tant à nos relations politiques et com-

merciales avec les peuples qui parlent cette langue, qu'aux sciences en général, et particulièrement à l'histoire de la Haute-Asie pendant le moyen âge. Là-dessus l'université reçut la permission d'envoyer deux de ses élèves à Yrkoutzk, pour s'y former à l'enseignement de la langue mongole. Ces deux jeunes gens ayant séjourné pendant quelque temps à Yrkoutzk, à Kiachta et dans le pays des Bourenty, l'un d'eux accompagna la dernière mission russe à Péking, tandis que l'autre fut envoyé à l'Ourga, capitale de la Mongolie chinoise.

Tous les deux ont apporté un zèle persévérant à l'étude de la langue mongole et y ont fait les progrès les plus remarquables. De retour à Saint-Pétersbourg, ils ont été examinés par l'académicien Schmidt, célèbre par sa profonde connaissance de cette langue. Ayant passé leur examen d'une manière brillante, ces deux jeunes philologues ont été placés comme professeurs de langue mongole à l'université de Casan. Cette université est la première en Europe qui ait une chaire pour cette langue.

(Extrait de la Revue germanique.)

BIBLIOGRAPHIE.

اطواق الذهب *Samachschari's* Goldene halsbänder *als Neujahrsgeschenk arabish und deutsch von* Joseph von Hammer. Wien, 1835.—(*Colliers d'or de Zamakhchari en arabe et en allemand.*—Vienne, 1835.)

On se rappelle que M. de Hammer, ayant obtenu, en 1832, de l'Académie de Berlin, un prix de 100 ducats pour sa dissertation « Sur l'administration de provinces « sous les Khaliphes, » avait consacré cette somme à la publication du poëme turc de *Fazli* intitulé *Gul u bulbul,* qui

paru à Vienne en 1834. Il avait promis en même temps d'employer le produit de la vente de cet ouvrage à la publication d'un autre texte oriental. L'accomplissement de cette promesse ne s'est pas fait longtemps attendre. M. de Hammer offre aux orientalistes de tous les pays le petit ouvrage ci-dessus indiqué comme étrennes pour 1836, dans une dédicace composée en vers allemands. Cette publication porte sur la page du titre l'empreinte d'un cachet où on lit cette épigraphe arabe :

ما رغبتي في عسجد استفيده
وانما مغنم استجده

« L'objet de mes désirs n'est pas l'or, pour en retirer « des avantages ; ce que j'ambitionne, c'est d'ajouter un nou- « veau titre à la gloire. »

Tous les autres textes dont l'impression sera faite au moyen de l'accroissement de ce fonds primitif de 100 ducats porteront également cette empreinte. L'ouvrage que nous annonçons est un recueil de 99 sentences morales écrites en prose rimée dans le genre des séances de Hariri dont l'auteur paraît avoir emprunté plusieurs expressions. Le texte arabe contient 54 pages. M. de Hammer y a joint une traduction allemande, où il a cherché à imiter les assonances du texte arabe, et une courte notice sur les autres productions du même genre de Zamakhchari.

Appendice aux Rudiments de la langue hindoustani, par M. Garcin de Tassy, professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales vivantes. — Paris, Debure, un vol. in-4°.

Les lecteurs du Journal ont déjà connaissance des *rudiments* de la langue hindoustani, que M. Garcin de Tassy

publiés en 1829 [1]. Dans l'intervalle, l'auteur ayant réuni un certain nombre de lettres originales en cette langue, naguères si peu connue, a pensé avec raison que ce serait une chose utile que de les publier avec une traduction et des *fac-simile*. En effet, ces lettres serviront à la fois d'exercice aux élèves et de modèle tant de l'écriture persane de l'Inde, *nastalik* et *chikasta*, que du caractère *nagari* ou *dévanagari* cursif. Ces lettres, au nombre de vingt et une, paraissent ici pour la première fois; elles ont été écrites en différents lieux de l'Inde, et comme elles roulent sur des sujets variés, elles sont propres à bien faire connaître le style épistolaire hindoustanî.

A la suite des lettres M. Garcin de Tassy a placé quelques additions à l'avant-propos qui précédait les *rudiments* Dans ces additions l'auteur s'est attaché à montrer par de nouvelles preuves la richesse de la littérature hindoustani et son importance. Entre autres ouvrages qu'il signale à l'attention du monde savant, sont le poëme historique de *Chand* et le *Bhaktamala*, les histoires de Chatra sal, souverain de Bandelkand, de Pritwiraja, etc. Quand même ces ouvrages ne nous fourniraient pas tous les renseignements qui peuvent nous intéresser, ils méritent toute notre attention, lorsque surtout on songe à la disette de la littérature sanscrite, par rapport aux livres du même genre.

L'appendice que vient de publier M. Garcin de Tassy devient indispensable aux personnes qui se livrent à l'étude de l'hindoustani, et ne peut manquer de répandre davantage la connaissance de cette langue; l'auteur ayant mis au jour postérieurement le texte hindoustani des œuvres poétiques de Wali, a profité de l'occasion pour y joindre un *errata* à l'appendice. Nous parlerons de cette édition de Wali quand la traduction française annoncée par M. Garcin de Tassy aura paru. R.....D.

[1] Voy. *Nouv. Journ. asiat.* tom. VI, pag. 247 et suiv.

Essais sur la philosophie des Hindous, par M. H. T. Colebrooke, traduits de l'anglais et augmentés de textes sanscrits et de notes nombreuses, par M. G. Pauthier. Seconde partie, 1 vol. in-8°.

M. Pauthier vient de terminer l'important travail dans lequel il a fait preuve à la fois de zèle et de savoir. La seconde partie, qui termine l'ouvrage, comprend les essais sur la Mimansa, le Védanta et les sectes hérétiques indiennes des Banddhas, des Djaïnas, etc.

Le dernier de ces essais, grâce à la connaissance que M. Pauthier possède de la langue chinoise, a pu recevoir des développements qui ont fourni la matière de plusieurs notes, et un fragment du mémoire de M. Hodgson sur les laugues, la littérature et la religion des Bouddhistes du Népal et du Bhoutan, a été aussi placé à la fin du cinquième essai. Une addition non moins intéressante consiste dans la traduction de deux traités insérés par M. Pauthier à la suite des mémoires de M. Colebrooke. Le premier est un résumé du système védanta, par Sancara Atcharya, intitulé Atma-bodha ou la Connaissance de l'esprit, et que M. Taylor avait publié à la suite de sa traduction du Prabodha-tchandrodaya. M. Pauthier n'ayant pas à sa disposition le texte sanscrit, a traduit ce résumé sur la version anglaise qu'il regarde comme très-fidèle. Le second appendice est l'abrégé du Védânta, traduit du sanscrit en anglais, par le célèbre Ram-Mohun-Roy. M. Pauthier, en réduisant ce morceau, a conservé la curieuse préface dont le savant brâhmane avait fait précéder sa traduction. Le volume est terminé par une table alphabétique qui contient tous les noms propres, les titres d'ouvrages et les termes philosophiques des cinq essais, avec une courte explication et un renvoi. Cet excellent index est une addition très-utile, et complète une publication qui mérite sous tous les rapports d'être favorablement accueillie par les indianistes.

A. L. D.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1835.

DISSERTATION

Sur les monnaies géorgiennes, traduite d'une lettre du prince Théimouraz, avec des éclaircissements, par M. Brosset jeune.

Nous allons présentement parler de la valeur de l'argent en Géorgie, et exposer tout ce qui est nécessaire pour faire connaître le poids et les rapports des monnaies géorgiennes.

ႴႳႪႨ *phouli*[1] est un mot persan usité depuis

[1] M. Reinaud pense que *phouli* est la corruption de l'arabe فلوس *phoulous*, corrompu lui-même du grec ou du latin ὀϐολὸς, *obolus*. Dans le langage familier, les Géorgiens disent : მაქვს, არა მაქვს ფული, *j'ai, je n'ai pas de phouli*, comme chez nous on dit *j'ai, je n'ai pas d'argent*, bien qu'à la rigueur le mot *phouli* soit, conformément à son origine, le nom générique des monnaies de cuivre. On le verra plus bas, dans ce sens, précédé de l'adjectif შავი, *noir*, comme, par opposition, l'on dit თეთრი, *du blanc*, pour signifier de la monnaie d'argent.

Quant à *saphasé*, ce mot, dérivé de ფასი *phasi*, prix, signifie, par la vertu de la préfixe სა *sa*, ce *où* il y a du prix, ce qui *con-*

longtemps en Géorgie; il répond au mot géorgien საფასე *saphasé*, nom commun de l'or, de l'argent et du cuivre ou bronze, façonnés pour les achats et le trafic. Dans aucun des livres saints, et surtout des livres vulgaires, on ne trouve *phouli*, mais *saphasé*, en parlant de l'argent et même de l'or. *Phouli* est le mot employé par le bas peuple et les marchands.

Le roi Wakhtang VI[1] a recueilli les lois de la Géorgie à une époque où il n'était pas encore roi, mais seulement prince royal. Selon le témoignage de Wakhoucht[2], il fut établi par le Qaân[3] administrateur du royaume de Karthli, en 1703. En 1705[4] il ras-

tient du prix, ce qui *a* du prix, et par là même, *la valeur* d'un objet.

[1] Les listes royales de la Géorgie, qui ont couru jusqu'à présent en Europe, donnent à ce prince le numéro V parmi ses homonymes, et l'on avait dû suivre ces autorités. Il sera prouvé ailleurs par des documents nouveaux et importants qu'il devait avoir le numéro VI.

[2] Wakhoucht, le célèbre auteur de la chronique géorgienne portant le nom de *Vie du Sakarthwélo*, était fils naturel du roi Wakhtang VI.

[3] Les Géorgiens écrivent ordinairement *Qaéni* ou *Qéni*, altération du titre des souverains mongols de Perse, qu'ils attribuent, concurremment avec celui de *Chah*, aux princes de toutes les dynasties qui ont succédé dans le même pays à celle d'Houlagou.

[4] Ce fut Chah-soulthan Ouséin qui établit Wakhtang VI roi de Karthli en 1703. En effet Iracli Ier, roi de Karthli et de Cakheth, était mort à cette époque. Lorsque Wakhtang reçut l'investiture du gouvernement de la Géorgie, il n'était que prince royal, et c'est quand il portait ce titre qu'il recueillit les lois du Sakarthwélo et écrivit les siennes, ainsi qu'il a été dit. En 1712 les Qizilbach emmenèrent ce prince en Perse, et laissèrent l'administration au prince royal Swimon son frère, pendant quelque temps, puis le

semblа les principaux du clergé et du peuple et les hommes instruits de son temps, qui travaillèrent à réunir toutes les lois alors en vigueur dans la Géorgie. Wakhtang prit part à ce travail, auquel il joignit ses propres lois, le tout en langue vulgaire, pour que le bas peuple pût aussi les comprendre. C'est dans le seizième paragraphe de son propre Code qu'il est fait mention des monnaies, en ces termes[1] :

Qaân nomma roi de Karthli Jasé Ali-Khouli-khan, son frère, qui s'était fait musulman. Le roi Jasé, époux de la reine Éléna, sœur du roi Théimouraz II, fut père du catholicos Antoni Ier; il régna sept ans sur le Karthli, et, en 1719, le Qaân envoya Wakhtang dans le Karthli avec le titre de roi, qu'il porta seulement trois années.

Lorsqu'en 1724 les Osmanlis entrèrent dans le Karthli, Wakhtang émigra en Russie avec toute sa famille, suivi d'un grand nombre de familles nobles. Il y mourut, laissant une nombreuse postérité et beaucoup de compagnons de sa disgrâce. Après son décès, la royauté du Karthli et du Cakheth échut légalement au roi Théimouraz II, fils d'Iracli Ier, roi du Karthli, du Cakheth et autres lieux. — *Note de l'auteur*.

[1] Ici l'auteur de la lettre ne citant point textuellement le Code de Wakhtang, nous allons rétablir le passage tel qu'il est, i. e. en très-mauvais état :

Ⴀხლა ჩვენის ჟამის თეთრის[a] გს არის, და ასრე იანგარიშების. თისი ხაზნაშის მარცვალი, ერთი ფეტვის მარცვალი ერთის ქერის მარცვლის წონა არის. თისი ქერის მარცვალი, ერთი ცერცვის მარცვალი დანგი არის. ერთს ცერცვის მარცვალს ყირათიც ჰქვიან ექვსი დანგი გინა ოც_და_თისი ყირათი ერთი მისხალი იქმნების. ერთი მისხალი ორ_შაურ[b] ნახევრის წონა არის. ორ შაურს Ⴗიზილ-

[a] Sous-entendu თვის, *au sujet de*.

[b] Ce membre de phrase ne peut absolument être traduit que comme on l'a fait : « le miskhal pèse un double-chaour, plus la moitié, » i. e. trois chaour; mais de cette manière le texte de notre manuscrit est en contradiction manifeste avec *l'assertion du savant prince* et avec *ce qui précède*; car, si 24 qirath ou 6 dang

I. 4 grains de ხაშხაში *khachkhach*, en géorgien ყაყაჩო-რა *qaqatchora*, en français *pavot*,

ბაშნი უზალთოუნს ეძახიან. Ⴓრუმნი და Ⴔრანგნი გინგირას ეძახიან: Ⴓრუმნი და Ⴔრანგნი თელთს ეძახიან, ხუთი_აბაზი, ერთი მინალთოუნი არის, და სამი_აბაზი ერთი მარჩილი. ათი მინალთოუნი ერთი თუმანი არის, თექვს მეტი მარჩილი და ორი აბაზი იქმნების. ოც_და_ათს თუმანს ერთს ქისას ეძახიან: Ⴃა ფრანგულის თეთრის სახელები სხვა არის. მაგ_რამე აქ ამ თეთრ_ზედ როგორ ევასხების, ისრე იქნების. სამ_შაურს Ⴔრანგნი რუბს ეძახიან. ორის შაურის წონა ოქრო, რომ მისი დალი აჯდეს, ერთი ფლური არის. ამ ფლურის ფასი ზოგი არის შვიდ_აბაზათ ფასობდეს, ზოგი არის შვიდ_აბაზ_უზალთოუნად იყოს, ხან ერთი შაური ნაკლებ იქნების:

« Quant à la monnaie de nos jours, 4 grains de pavot ou 1 grain « de millet ont le poids d'un grain d'orge; 4 grains d'orge ou « un haricot font un dang; un haricot revient au même qu'un « qirath; 6 dang ou 24 qirath font un miskhal, le miskhal pèse « un double-chaour, plus la moitié [a]; les Qizilbach appellent le « double-chaour ouzalthoun, les Turcs et les Francs, gingira [b]; ce « que les Turcs et les Francs nomment thelth est un cinq-abaz [c] « ou minalthoun; 3 abaz font un martchil; 10 minalthoun font un « thouman, ou 16 martchil et deux abaz; 30 thoumans font un kisa « (bourse). Les Francs ont encore d'autres monnaies, dont voici « le rapport avec les nôtres : 3 chaour [d] font un roub; le poids de « 2 chaour d'or marqué fait un phlour, qui vaut tantôt 7 abaz, « tantôt 7 abaz un ouzalthoun, tantôt un chaour de moins. »

font un miskhal, le dang et le chaour étant de même poids, le miskhal doit contenir *6 chaour,* et non *1 double-chaour, plus la moitié.*

[a] Le texte doit être ainsi restitué : *le miskhal pèse 3 double-chaour.*

[b] Comme il n'est pas possible de lire autrement dans le manuscrit, je suppose que c'est le thengir ou thingar qui sera nommé plus bas (pag. 408, 411).

[c] Avant les mots : *ce que les Turcs,* etc., je pense qu'il faut suppléer *l'abaz est* ce que ..... etc.; car le prince Théimouraz répète souvent que l'abaz et le thelth sont égaux. Dans ce cas la phrase se terminerait ainsi : *le cinq-abaz fait un minalthoun.*

[d] Ce fait est faux; il faut cinq abaz pour 1 rouble; le manuscrit est donc fautif. Voyez plus bas, IX, pag. 409.

pèsent comme un grain de ფეტვ *phetwi* ou millet. [خشخاش, *խաշխաշ*, pavot.]

II. 4 grains de millet pèsent comme un grain de ქერი *kéri* ou d'orge [1]; le kéri [2] ou ქრთილი *krthili* parfait se sème en automne [3].

III. 4 grains d'orge pèsent comme un grain de მუხუდო *moukhoudo;* c'est le poids qu'on appelle كرج *qratch* en persan.

Le moukhoudo, en persan نخود *noukhoud,* s'appelle en géorgien ერვინდი *erwindi;* comme c'est une espèce de ცერცვ *tzertzwi,* c'est pour cela qu'il y a tzertzwi dans le Code de Wakhtang; mais je pense qu'il y a confusion, et que le tzertzwi est une graine qui pèse bien autant que 12 ou 15 grains d'orge. Je ne sais pas précisément quel mot français répond à moukhoudo, mais j'imagine, sans en être sûr, que c'est le *pois* français [4].

[1] Suivant Chardin, c'est au grain d'orge que se réduisent les éléments générateurs de la plupart des poids orientaux (éd. in-12, t. IV, p. 275). Le grain d'orge est la quatrième partie du dang.

[2] Κρῖ λευκόν; l'auteur confond ici le kéri et le krthili, mais Soulkhan, dans son lexique, dit que le kéri se sème en été, et le krthili en automne.

[3] Ar. قيراط *qirath,* scrupule, poids de 24 grains, *կերատ*, κεράτιον, carat. Le prince Théimouraz écrit ყრათი *qrath,* mais dans le Code on lit ყირათი *qirathi,* ce qui est plus conforme à l'étymologie.

[4] Dans le lexique de Soulkhan on lit ერევანდი *erewandi* au mot მუხუდო, *erwindi* au mot ერევანდი, et le texte du Code emploie en effet *tzertzwi* au lieu de *erwindi.*

IV. 4 moukhoudo pèsent comme un dang [1].

V. Le შაური *chaour* pèse un dang; c'est une petite pièce d'argent nommée en persan شاي *chaï*, d'où dérive le mot *chaouri* [signifiant *royal*]. En Perse, le jour du Nauroux, qui est le nouvel an, les Qaân font frapper des monnaies du poids d'un dang, en or et en argent, et les distribuent à leurs sujets, pour leur souhaiter la fête. Il se fait en Géorgie des monnaies du même poids [2].

VI. 2 chaour font le poids d'un უზალთუნ *ouzalthoun* ou იუზალთუნ *iouzalthoun* [3]. Ce mot est d'origine turque, et n'a été employé en Géorgie

[1] Suivant Chardin (*loc. cit.*), le دانك *dang* est la sixième partie du miskhal; il pèse 8 grains, poids de carat; c'est aussi une monnaie qui pèse 12 grains. Dans Hopkins on lit دانك, le quart d'une drachme; *դանգ*, *pite, maille, obole.*

[2] Chardin dit que le chaié est la plus petite monnaie d'argent en Perse, et qu'elle vaut 4 sous; il en faut 4 pour faire un abassi (*loc. cit.* pag. 275); mais plus bas il dit qu'il faut 5 chaié : c'est sans doute une faute d'impression, et il ajoute que le chaié fait 4 sous 1/2. Le premier calcul paraît être le plus juste, car, d'après le second, l'abaz vaudrait 18 sous, et il est connu qu'il n'en vaut que 16. Soulkhan, au mot შაური *chaouri*, dit seulement: Monnaie de 10 phoul; indication que l'on verra plus bas être exacte. D'après Tavernier, 2 chaié font un mahmoudi, qui répond à l'ouzalthoun, et l'abaz contient 2 mahmoudi.

[3] Ce mot correspond aux deux mots turcs يوز التون, qui signifient *cent or*, eu égard à l'élément de cette monnaie, qui est, je pense, cette petite pièce d'or de 8 à 9 sous usitée en Turquie. Comme le manuscrit du Code de la Bibliothèque royale n'est pas d'une très-bonne main, nous avions lu jusqu'ici *oukhalthoun*, différence qui s'explique par la facilité qu'il y a de confondre le ზ *z* géorgien manuscrit avec le ხ *kh*.

que depuis l'arrivée des Turcs en ces régions. Toutefois l'ouzalthoun est une monnaie très-ancienne chez nous, et on la fabriquait autrefois sous le nom de კირმანეული *cirmanéoul*[1].

[1] Le nom de cette monnaie se lit, dans le Code manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, კირმენაული *cirmenaouli*, variante de la nature de celle qu'on a vue au mot *erwindi*. (Cod. part. VII, § 15.) Tout ce paragraphe est ainsi conçu :

Ⴉარი თეთრის გარიგებისა ႞ Ⴄს თეთრის გარიგება ამისთჳს დავსწერეთ, რომე, თუ კაც-მან ეს არ იცის, ან შაური, ან უზალთუნი ან აბაზი, გინა ასლანი, ანუ მისხალი, ანუ ფლური, ანუ ხუთი-აბაზი, ან თუმანი, რა-ერთი[a] არის, სისხლის მიცემა-ში, ვერას გაიგებს რომე ამდონი სისხლი გაუჩინოს: Ⴎირველს ჟამურს[b] თეთრს გიორგაულს[c] უძახდნენ. ის თურმე საქმობდა სისხლ-შიაც, და ისრეც, და ის გიორგაული რა-ერთისაც წონა ყოფილიყო, იმ ძველს წიგნებ-ში სწერია: Ⴃა იმითი იცნობდი. კიდევ ერთი რიგი სხვა თეთრიც ყოფილა: კირმენაულს უძახდნენ:

« Nous avons écrit ce règlement des monnaies, parce que si l'on « ignore ce que c'est que chaour, ouzalthoun, abaz, aslan, mis« khal, cinq-abaz, thouman, on ne saura pas les appliquer au « prix exigible pour le sang. L'ancienne monnaie s'appelait gior« gaoul; ce qu'elle valait dans le prix du sang, et quel en était le « poids, cela est écrit dans les anciens livres. Sachez qu'il y avait « encore autrefois une monnaie nommée *cirménaoul.* »

Nous voyons ailleurs l'étymologie du nom de გიორგაული *giorgaoul;* c'était la monnaie frappée au coin de Giorgi VI, surnommé *l'illustre,* qui régna en 1318-1346 après les Mongols. Avant lui, c'était la monnaie de Qazan ou Gazan-khan qui avait cours. (Cod.

[a] Mot composé qui, dans le discours, s'emploie ainsi : რა-ერთი საათი არის, « Quelle heure est-il ? » etc. (Gramm. pag. 161.)

[b] Man. ჟამურას.

[c] *De Giorgi,* comme plus bas *cirmanéoul* de Cirman. Il est parlé de la monnaie ყაზანური du sultan Qazan et de celle du roi Giorgi dans le paragraphe 1er de la partie VI du Code.

VII. 4 ვეცხლაკი *wetzkhlac*[1], ou 4 chaour, ou 2 cirmanéoul, ou 2 ouzalthoun, font un თჱლ-თი *thelth*[2]. Le cirmanéoul s'appelle encore თინ-გარი *thingar*.

Le nom de thelt est géorgien; comme Wakhtang dit que ce nom est franc, examinez s'il se trouve dans vos dictionnaires.

Le აბაზი *abaz* fut frappé en Perse au temps du grand roi Chah-Abaz Ier, dont il prit le nom, et ce nom fut adopté par les Géorgiens pour leurs monnaies. On s'est si bien habitué à cette appellation, qu'elle a

part. VI, § 1.) J'ignore si le nom de cirmanéoul a quelque rapport avec le mot *kirman*, i. e. monnaie de Kirman, ou au *կերմնա* arménien, nom d'une ancienne monnaie, dans le lexique d'Auger.

[1] *Wetzkhlac* dérive de ვეცხლი *wetzkhli*, altération vulgaire de ვერცხლი *wertzkhli*, argent, et signifie à la lettre *petit argent*, nom qui convient fort bien au chaour, la plus petite pièce d'argent usitée en Géorgie.

[2] Ne connaissant pas de monnaie française qui réponde au thelth pour le nom, je suppose qu'il peut être ici question ou du *thaler, dhaler*, ou du *taël*, nom portugais du *liang* ou de l'once chinoise, ou enfin du *theil*, dont parle Oléarius (traduction française, in-4o, tom. II, pag. 232). Toutefois le theil d'argent valait aux Indes 11, 12 ou 13 roupies; 10 theils d'argent valaient un theil d'or. Le taël portugais vaut une once d'argent, ou environ 7 francs et une fraction; quant au thaler, sa valeur est de 5 francs. Chardin parle encore d'une petite pièce d'or nommée *thela* ou *cherrafi* (طلا, *or*, شرف, *noble*), qui se fabrique en Perse à l'avénement d'un prince au trône, mais qui ne sert pas de monnaie. Cette indication ne peut expliquer ce qu'il y a d'embarrassant dans notre texte, 1o parce que le mot *tela* n'est point le nom d'une monnaie usitée au pays des Francs; 2o parce que c'est le nom d'une pièce d'or. (Chardin, in-4o, t. IV, p. 295.)

cours même en Russie, pour les monnaies de cet empire[1].

VIII. 3 thelth ou abaz, faisant 6 cirmanéoul, valent un martchil, nom tout à fait géorgien, équivalant au grec *lewi*[2]; les anciens Géorgiens comptaient par მარჩილი *martchil*.

IX. 5 abaz ou thelth font un rouble ou monétha. Ce dernier nom fut appliqué au minalthoun[3] du temps

[1] Soulkhan, au mot აბაზი *abazi*, dit seulement : 4 chaour, ou 40 phoul; et au mot *martchili* : 3 abaz.

Chardin parle aussi des pièces de 3 abaz, faisant 10 chaié, et de 5 abaz, faisant 25 chaié : mais il faut lire *8* et *20*, pour l'accorder avec lui-même et avec tous les autres auteurs, ainsi qu'avec notre Code. A son compte, le double-abaz ferait 36 sous, et 5 abaz 4 francs 10 sous, et au compte de Tavernier, 37 sous, 4 francs 12 sous 1/2. Ces deux supputations dépassent les calculs les plus modernes.

[2] Je n'ai pu retrouver le nom grec cité ici par le prince Théimouraz; serait-ce λευκὴ, prononcé *lefki*?

[3] Ce nom turc est de même composition que *iousalthoun*, et doit signifier *mille*, de l'unité appelée *althoun*, i. e. or; car mille se dit en turc بيك *bin* : bien qu'il y ait ici changement de *b* en *m*, cela ne fait point difficulté, en géorgien surtout, où les mots étrangers sont très-défigurés; ainsi la ville de Qazbin est indifféremment nommée *Qazbin* ou *Qazmin* dans la Chronique géorgienne (*passim*). D'ailleurs puisque 2 chaour font 1 ouzalthoun ou 100 or, 20 chaour, compris dans le monétha, font 10 ouzalthoun ou 1000 or. Soulkhan donne le zouza comme synonyme de didrakma, et à ce dernier mot il dit : C'est une drachme et demie. Enfin au mot *drakma* il dit que c'est 13 dang 1/3, et au mot *drama*, que c'est le poids de 6 dang.

L'indication de 13 dang 1/3 pour le didrakma contredit fortement celle de notre texte, puisque le minalthoun vaut 5 abaz, i. e. 20 chaour ou dang. Celle relative au drama serait également inexacte, puisque la moitié du didrakma devrait être 6 dang 5/6, pour que Soulkhan fût d'accord avec lui-même.

des Osmanlis. Le rouble s'appelle ზუზა *zouza* et დიდრაჰმა *didrakma*. Zouza est également géorgien, mais didrakma doit être hébreu ou grec.

X. 10 monétha ou minalthoun font un thouman ou impérial; thouman est un mot persan [1].

[1] تومان, i. e. *dix mille*. En effet le thouman valait dans l'origine 10,000 dinars ou deniers. En remontant jusqu'à l'élément primitif, supposant au chaour la valeur de 4 sous : 50 abaz, 100 cirmanéoul, 16 martchil et 2 abaz, 200 chaour ou dang font 800 sous ou 40 francs de notre monnaie. Il paraît cependant que tout en conservant sa valeur nominale de 50 abaz de 4 chaour l'un, il était, au temps de Chardin, de la valeur de 15 écus de France, soit 45 francs, ou en comptant l'abaz 18 sous, 46 francs 5 sous; chaque sac du trésor, en Perse, était compté pour 50 thoumans. (Tavernier, in-12, tom. II, pag. 186.)

Si l'on suit les calculs de Tavernier, on trouvera d'autres valeurs : « L'écu de France, dit-il, vaut 3 abassi et un chaié; et à « compter la réale à 60 sous, l'abasi fait 18 sous 6 deniers. Mais à « la rigueur, sur 3 abassi et un chaié, il y a trois mailles plus que « l'écu; » le thouman étant de 50 abassi, on trouve donc la somme totale de 47 francs 18 sous environ.

Mais au temps de l'ambassade de Michel en Perse, vers 1704, le thouman ne valait plus que 30 francs de notre monnaie, au moins est-il ainsi ordinairement évalué dans sa relation (man. 5; 9 supplém. de la Bibliothèque royale), *passim*.

Absolument à la même époque, Krusinski, dans son *Prodromus advertentis*... (pag. 126), évalue le thouman à 20 piastres ou léonins et 12 roupies indiennes, et dit que 12 thoumans font 1250 tynfions 1/2.

Voici maintenant les renseignements donnés sur les monnaies géorgiennes modernes, par M. Klaproth, dans son Vocabulaire géorgien-français : 1° *chaour*, monnaie d'argent qui vaut 10 phoul ou 5 copeks d'argent, ou 4 sous de France; 2° 4 *chaour* font un abaz, 16 sous; 5 *chaour* font un dinari, 20 sous, 1 franc; 10 *chaour*, 40 sous, un demi-rouble d'argent; l'*abaz* est une pièce d'argent de la valeur de 20 copeks d'argent; 5 *abaz* font environ

Au temps de mon aïeul le roi Thémouraz II, souverain de la Géorgie, de mon aïeul le roi Iracli II, et de mon père le roi Giorgi XIII, on frappait dans Tiflis leur capitale, pour les usages ordinaires et pour ceux du commerce, les monnaies suivantes, sous les noms de *saphasé* ou de *phouli* :

1° Le *chaour*, petite pièce d'argent, pesant 4 moukhoudo ou un dang.

2° Le *double-chaour*, *thengir* ou *cirmanéoul*, pesant deux dang.

3° Le *thelth* ou *abaz*, pesant 2 cirmanéoul ou 2 double-chaour.

4° Le *sextuple-chaour*, pesant 3 double-chaour ou 24 qrath, ou encore ayant le poids d'un miskhal[1], (ceci est un mot persan, répondant au géorgien drama). Ces quatre sortes de monnaies se frappaient à Tiflis. 5 abaz comptaient pour un rouble ou minalthoun, et notre monnaie était tellement pure, qu'elle l'emportait à cet égard sur toutes celles de l'Europe et de l'Asie. Il y a en Géorgie de bonnes mines, que nos rois faisaient exploiter avec beaucoup de profit.

4 francs ou 1 rouble; 3° *minalthoun*, rouble d'argent blanc, contenant 20 chaour, ou 5 abaz; 4° *thouman*, un impérial russe, monnaie de 15 dollars 1/2.

[1] مثقال, *poids*; poids d'une demi-drachme (Wilken); poids, monnaie d'or, drachme (Hopkins). Le mitskhal, suivant Chardin, est le poids d'un gros, et vaut un demi-dirhem. Quand au dirhem ou drachme, c'est la cinquantième partie de la livre et le tiers de l'once, c'est aussi une pièce d'argent valant 30 deniers. (*Loc. cit.* pag. 275, sqq.)

On travaillait chez nous l'or de Hollande, celui de Venise et un peu d'or turc, mais on n'aimait pas ce dernier, comme n'étant pas assez pur. Quant à l'or provenant des mines de la Géorgie[1], nos rois, au lieu de le frapper, l'employaient à faire fabriquer des bijoux d'homme et de femme pour les personnes de leur famille, ou pour en faire présent à ceux qu'ils honoraient de leur faveur, ou encore pour l'ornement des églises. Le reste se vendait, et comme l'or en était très pur, les marchands le payaient un haut prix, et ils l'importaient en Europe ou en Asie avec un grand bénéfice. Nos rois trouvaient à cela bien plus d'avantage que s'ils eussent mis dans le commerce leur or monnayé.

Pour les usages communs on frappait des phoul noirs ou de cuivre, sous les noms suivants :

1° 1/2 phoul[2].

[1] Il est question de ces mines dans Tavernier (éd. in-12, tom. I, pag. 452), et dans le Journal asiatique (juillet 1830, pag. 75; août, pag. 152).

[2] Le phoul paraît répondre exactement au kasbéki, *monnaie du roi*, pièce de cuivre persane, dont 10 font un chaié, au dire de Chardin. Il y a également des demi-kasbéki.

D'après Tavernier (tom. I, pag. 167), le kasbéki en cuivre vaut 5 deniers et une maille de notre monnaie; le double-kasbéki vaut 11 deniers; 4 simples ou 2 doubles font un bist; 10 simples ou 5 doubles font un chaié. Le kasbéki est ovale, ainsi que le bist; ils portent d'un côté un lion avec un soleil sur le dos, qui sont, comme chacun le sait, de toute antiquité, l'emblème du royaume de Perse, et qui, depuis Feth-Ali-Chah, dernier souverain de ce pays, figurent également sur les insignes d'un ordre de chevalerie créé par ce prince. L'alliance du lion et du soleil, l'éclat et la force, la beauté et la gloire, est souvent rappelée dans les vers du *Tariel*.

2° phoul.

3° double-phoul.

4° quadruple-phoul ou bist[1]; ce dernier nom est persan.

5 double-phoul font 1 chaour.

5 bist ou 10 double-phoul font 2 chaour, 1 cirmanéoul ou 1 thengir.

10 bist font 1 abaz ou 1 thelth.

Quoique les Géorgiens aient dans leur langue des noms de monnaies particuliers, cependant, faisant le commerce avec les Persans, les Turcs, les Tatars et les Osmanlis, ils se sont habitués aux dénominations en usage chez ces peuples. Il n'en était pas de même dans l'antiquité, où l'on employait les noms géorgiens.

MANIÈRE DE CHIFFRER DES GÉORGIENS.

On se sert pour chiffrer des lettres de l'alphabet, et nos marchands les emploient de la manière suivante, en commençant à la cinquième, qui est le ვ[2].

De l'autre côté se voit le nom de la ville où le kasbéki a été frappé. Les pièces d'or et d'argent ont d'un côté le nom du souverain, de l'autre celui de la ville et la date.

[1] بیستی *bisti*, vaut 10 dinars ou deniers (Chardin, tom. IV, pag. 276), et plus bas : ancienne pièce d'argent de 22 deniers.

[2] L'usage le plus ordinaire des lettres comme chiffres diffère beaucoup de celui-ci qui est seulement employé dans le commerce. Notre Grammaire donne les valeurs numérales des lettres (§ 5, pag. 6); ces valeurs se trouvent un peu plus bas dans notre texte.

LETTRES.	VALEUR DES LETTRES EN						
	PHOUL.	BIST.	CHAOUR	ABAZ.	MAL-TCHIL.	MINAL-THOUN.	THOU-MAN.
[illegible]	1	"	"	"	"	"	"
[illegible]	2	"	"	"	"	"	"
[illegible]	4	1	"	"	"	"	"
[illegible]	6	1½	"	"	"	"	"
[illegible]	8	2	"	"	"	"	"
[illegible]	10	2½	1	"	"	"	"
[illegible]	12	3	1 1/5	"	"	"	"
[illegible]	14	3½	1 2/5	"	"	"	"
[illegible]	16	4	1 3/5	"	"	"	"
[illegible]	18	4½	1 4/5	"	"	"	"
[illegible]	20	5	2	"	"	"	"
[illegible]	40	10	4	1	"	"	"
[illegible]	60	15	6	1½	"	"	"
[illegible]	80	20	8	2	"	"	"
[illegible]	100	25	10	2½	"	"	"
[illegible]	120	30	12	3	1	"	"
[illegible]	140	35	14	3½	1 1/6	"	"
[illegible]	160	40	16	4	1 1/3	"	"
[illegible]	180	45	18	4½	1½	"	"
[illegible]	200	50	20	5	1 2/3	1	"
[illegible]	400	100	40	10	3 1/3	2	"
[illegible]	600	150	60	15	5	3	"
[illegible]	800	200	80	20	6 2/3	4	"
[illegible]	1000	250	100	25	8 1/3	5	"
[illegible]	1200	300	120	30	10	6	"
[illegible]	1400	350	140	35	11 2/3	7	"
[illegible]	1600	400	160	40	13 1/3	8	"
[illegible]	1800	450	180	45	15	9	"
[illegible]	2000	500	200	50	16 2/3	10	1

Exemple d'addition.

Payé : ჩმე ქ. 5 abaz, 2 bist, 1 phoul, de blé.

ტვ ქ. 2 roubles, 1 bist, de viande.

სნ ქ. 5 chaour (ou plutôt 1 abaz, 1 chaour,) de vin.

Ce sont ici trois exemples que je vous donne, détaillés tout au long, bien que l'on se contente d'écrire les lettres numérales, en cette sorte :

Sia[1] ou addition.

Payé : ჩმე ქ[2]. de blé.

ტვ ქ. de viande.

სნ ქ. de vin.

ვ ქ. un poulet.

ქ ქ. de riz.

ყ ქ. de beurre.

რ ქ. de foin.

ო– ქ. de parfums.

[1] სია *sia* n'est point dans le dictionnaire de Soulkhan, mais je suppose que c'est une abréviation commerciale de სიანგარიში *siangariché*, supputation, calcul. Je dois ajouter pourtant que ni ici ni plus bas le mot *sia* ne porte de signe d'abréviation.

[2] La lettre ქ se place ainsi au commencement de chaque ligne du compte, pour ne pas faire de confusion. — *Note de l'auteur.*

La somme totale de ce nombre, ყეკდა[1], s'élève à 4 roubles, 4 abaz, 1 (*lisez* 2) chaour, 9 phoul.

[1] On voit ici le plus grave inconvénient de l'emploi des lettres comme chiffres, et de celui de valeurs différentes qui ne sont pas multiples exacts d'une même unité; par exemple, il faut deux lettres pour exprimer le nombre si faible de 9 phoul.

Cependant ces valeurs ont été classées assez méthodiquement : de ა à კ elles augmentent de deux en deux, depuis 2 jusqu'à 20; de ლ à ჩ elles augmentent par vingtaine, de 40 à 200; de ც à ჯ elles augmentent par deux cents à la fois, de 400 à 2000. De cette manière on finit par pouvoir exprimer en phoul une somme quelconque; par exemple, ყეკდა vaut :

PHOUL.		CHAOUR.		BIST.		ABAZ.		MARTCHIL.	
ყ	800	ყ	80	ყ	200	ყ	20	ყ	6⅔
ე	160	ე	16	ე	40	ე	4	ე	1⅓
კ	20	კ	2	კ	5	კ	5 b.	კ	5 b.
დ	8	დ	2 b.	დ	2	დ	2 b.	დ	2 b.
ა	1	ა	1 ph.	ა	1 ph.	ა	1	ა	1 ph.
989		98 {2 bist. 1 phoul. / 9 phoul.}		247 x 1 phoul.		29 {7 bist. 1 phoul. / 29 phoul.}		8, 29 phoul.	

Ou 4 minalthoun, etc..... comme on l'a vu ci-dessus.

Je dois dire que le savant auteur de cette dissertation n'a point donné tous ces menus détails, et qu'il se contente d'exposer le premier résultat contenu dans le texte.

Quelques personnes penseront peut-être que ces opérations et quelques-unes de celles qui suivent auraient pu être supprimées; mais rien n'a encore été écrit sur ce sujet, et d'ici à longtemps il est probable qu'il ne sera pas traité de nouveau; c'est pour cela que j'ai pensé qu'il valait mieux exposer dès l'abord tout ce qui peut l'éclaircir en quelque manière.

Les lettres de l'alphabet servent encore de chiffres en cette sorte[1] :

LETTRES.	CHIFFRES.	LETTRES.	CHIFFRES.	LETTRES.	CHIFFRES.	LETTRES.	CHIFFRES.
ა	1	კ	20	ტ	300	წ	4000
ბ	2	ლ	30	ჳ	400	ჭ	5000
გ	3	მ	40	ფ	500	ხ	6000
დ	4	ნ	50	ქ	600	ჴ	7000
ე	5	ჲ	60	ღ	700	ჯ	8000
ვ	6	ო	70	ყ	800	ჰ	9000
ზ	7	პ	80	შ	900	ჵ	10000
ჱ	8	ჟ	90	ჩ	1000		
თ	9	რ	100	ც	2000		
ი	10	ს	200	ძ	3000		

Et l'on emploie fort souvent cette méthode pour chiffrer.

Mais en outre, ა, qui vaut 1, porte-t-il une ligne circulaire, ა̑, il vaudra 1 thouman, ბ̑, 2 thoumans, გ̑, 3 thoumans, et ainsi de suite, jusqu'à la fin de l'alphabet[2].

[1] Suivant la méthode indienne, où les chiffres posés à gauche valent dix fois plus que ceux à droite. Avant que la présente dissertation ne fût arrivée en France, aucun manuscrit ni livre connu ne donnait d'exemples de l'ancienne manière de chiffrer des Géorgiens.

[2] C'est-à-dire que dans ce cas les lettres conservent leur valeur décimale, exposée dans le tableau qui précède immédiatement, mais que l'unité qu'ils représentent est le thouman.

Addition.

ჩოვქ ქ. de blé; i. e. 1500 th., 3 ab.

შთე ქ. un bœuf; i. e. 900 th., 2 ab.

ფჩნ[1] ქ. de vin, de condolouri, de khedachnouri et d'odjélé; i. e. 500 th., 5 ab., 1 ch.

ცქლ ქ. de drap; i. e. 2000 th., 5 r., 14 ch.

ქვ ქ. diverses petites emplettes; i. e. 600 th., 7 r.

TOTAL. ჵჴქონ; i. e. 10000 th., 14 (*lisez* 4) minalthoun, 3 abaz, 3 chaour.

Quoique nos marchands géorgiens connaissent l'arithmétique, cependant ils se servaient et se servent encore de cette manière de compter[2].

[1] L'auteur avait mis ici par erreur ჭჩნ, qui ne répondait point à l'explication : 500 thoumans, etc. Quant aux objets contenus dans cet article, je n'en trouve pas l'explication dans Soulkhan ni dans aucun autre lexique; il y a lieu de croire que la langue turque en fournirait une explication satisfaisante.

Par leur commerce avec plusieurs nations, et surtout avec les Ottomans, et depuis le commencement de ce siècle, avec les Russes, les Géorgiens se sont familiarisés avec les divers idiomes de ces peuples, et le mot étranger vient souvent remplacer le mot géorgien, soit qu'on l'ignore, soit qu'une longue habitude ait rendu également facile l'usage des noms exotiques.

[2] Je trouve dans l'Autodidacte de Phiralof (pag. 5), un tableau des valeurs numérales des lettres géorgiennes, comme répondant aux monnaies russes, tout à fait analogue à celui que l'on a vu

Depuis les rois de Géorgie, le gouvernement russe a fait frapper des monnaies géorgiennes avec des let-

plus haut : en le parcourant, il ne faut pas oublier que le phoul géorgien ne vaut qu'un demi-copek d'argent.

LETTRES.	VALEUR en copeks.	LETTRES.	VALEUR en copeks.	LETTRES.	VALEUR en copeks.		LETTRES.	VALEUR en copeks.	
						en roubles.			en roubles.
[illegible]	½	[illegible]	7	[illegible]	50	»	[illegible]	300	3
ა	1	[illegible]	8	[illegible]	60	»	[illegible]	400	4
[illegible]	2	[illegible]	9	[illegible]	70	»	[illegible]	500	5
ლ	3	[illegible]	10	[illegible]	80	»	[illegible]	600	6
მ	4	ხ	20	[illegible]	90	»	[illegible]	700	7
ნ	5	[illegible]	30	[illegible]	100	1	[illegible]	800	8
[illegible]	6	[illegible]	40	[illegible]	200	2	[illegible]	900	9

Et avec le signe ღ, qui multiplie par 10, comme ⌒ en géorgien, par 10000.

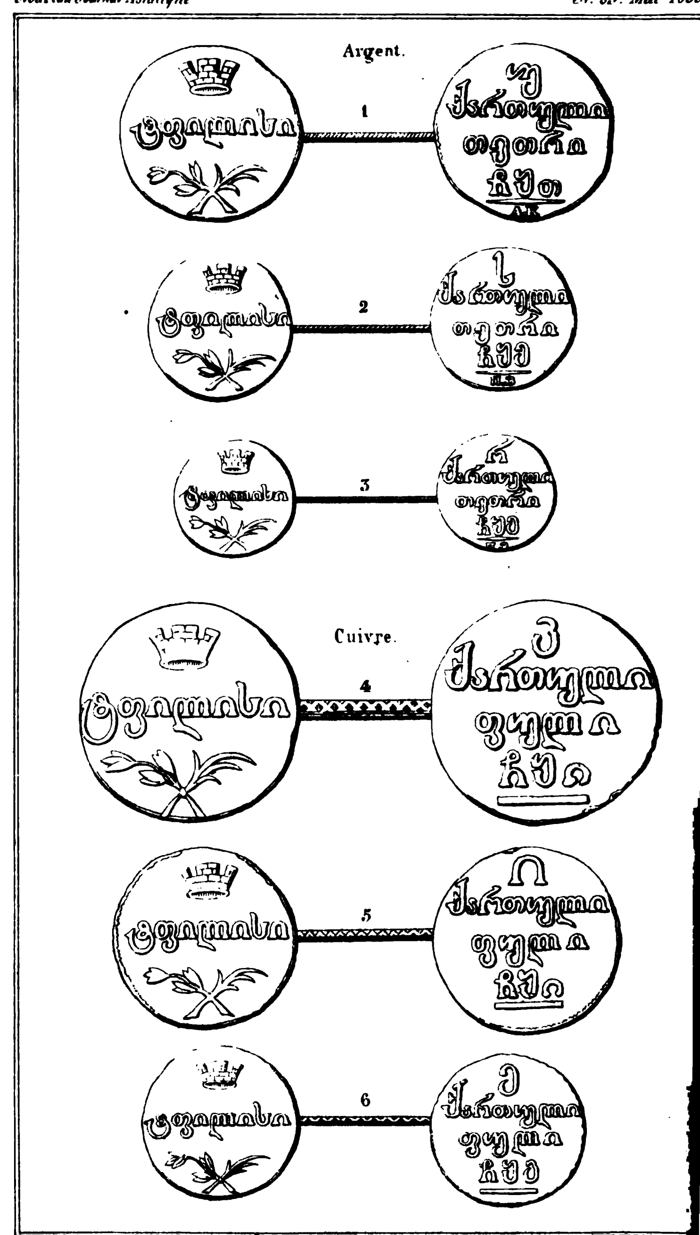
LETTRES.	VALEUR en roubles.		LETTRES.	VALEUR en roubles.		LETTRES.	VALEUR en roubles.	
		en thoumans.			en thoumans.			en thoumans.
[illegible]	10	1	[illegible]	60	6	[illegible]	200	20
[illegible]	20	2	[illegible]	70	7	[illegible]	300	30
[illegible]	30	3	[illegible]	80	8	[illegible]	400	40
[illegible]	40	4	[illegible]	90	9	[illegible]	500	50
[illegible]	50	5	[illegible]	100	10	[illegible]	600	60

tres du pays, pendant quelques années. Ensuite cela fut défendu, et maintenant on emploie la monnaie russe. Le monétha russe vaut 1 rouble; 10 monétha, un thouman; du reste le papier-monnaie a cours comme en Russie[1].

LETTRES.	VALEUR en roubles.	VALEUR en thoumans.	LETTRES.	VALEUR en roubles.	VALEUR en thoumans.	LETTRES.	VALEUR en roubles.	VALEUR en thoumans.
[illegible]ო	700	70	[illegible]ქ	6000	600	[illegible]ჭ	50000	5000
[illegible]პ	800	80	[illegible]ღ	7000	700	[illegible]ხ	60000	6000
[illegible]ჟ	900	90	[illegible]ყ	8000	800	[illegible]ჴ	70000	7000
[illegible]რ	1000	100	[illegible]შ	9000	900	[illegible]ჯ	80000	8000
[illegible]ს	2000	200	[illegible]ჩ	10000	1000	[illegible]ჰ	90000	9000
[illegible]ტ	3000	300	[illegible]ც	20000	2000	[illegible]ჵ	100000	10000
[illegible]უ	4000	400	[illegible]ძ	30000	3000			
[illegible]ფ	5000	500	[illegible]წ	40000	4000			

[1] De toutes les monnaies mentionnées au commencement de cette dissertation, dans le paragraphe 16 du Code, le phlour ou florin est la seule que l'auteur ait perdu de vue, malheureusement pour nous; mais nous savons par un passage du Code (part. III, § 251), que le phlour est le même que le daécan ou diacan, et que le daécan est une monnaie d'or. Le nom arménien de cette monnaie est դահեկան, mentionné, mais non expliqué dans les lexiques. D'autre part, Soulkhan donne ce mot comme synonyme de დრა-ქანი ou დრაჰკანი, et dit que le drahcani pèse 3 drami ou 18 dang. Le dang valant un chaour ou 4 sous, le drahcani équivaut à 3 fr. 12 sous.

On peut voir en entier le passage du code géorgien cité dans cette note, traduit en français, dans un article du Journ. asiat. janv. 1832, intitulé *Détails sur le droit public chez les Arméniens*.



Lith. de RACINET, place St Germ. l'Auxerrois, N° 31

[Ici se termine la partie de la dissertation relative aux monnaies géorgiennes, composée par le prince Théimouraz; mais je vais y joindre la description de plusieurs monnaies géorgiennes modernes d'argent et de cuivre, appartenant à M. le duc de Blacas, et dont je dois communication à l'obligeance de M. Reinaud, membre de l'Institut.] (Voyez la planche.)

MONNAIES D'ARGENT.

I. Monnaie du module et de la force d'une pièce de 30 sous environ, ayant sur la tranche un cordonnet au lieu de légende.

D'un côté, une couronne crénelée, représentant le sommet d'une tour, comme symbole de la capitale des états géorgiens, dont le nom se lit au-dessous en caractères corrects, mais lourds : ტფილისი *tphilisi;* plus bas, une branche de palmier et une d'olivier, croisées l'une sur l'autre.

De l'autre côté, la lettre უ, valant 400 en nombre. Au-dessous, en deux lignes, les mots ქართული თეთრი *karthouli théthri,* i. e. 400 théthri géorgiens, proprement 400 *blancs*. Par ce dernier mot les Géorgiens désignent toute espèce de monnaie d'argent en général, quelle qu'en soit la valeur; comme par le mot ფლური *phlouri,* florin, toute espèce de monnaie d'or; et par le mot ფული *phouli,* la monnaie de cuivre.

Plus bas, les lettres ჩყთ forment la date 1809.

Pour exergue, les deux lettres capitales russes A. K., qui paraissent désigner un nombre quelconque de copeks.

Il avait déjà été remarqué (Chronique géorgienne pag. 60 sq.), que l'orthographe du nom de Tiflis n'a rien de bien fixe, et qu'elle varie au gré de l'écrivain. Mais dans les ouvrages modernes on a adopté précisément la manière qui ne présente aucun sens étymologique, puisqu'il n'y a nulle racine de la langue géorgienne qui puisse produire, avec signification, le mot Tphilisi. Les journaux du Caucase, et, comme on le voit, la monnaie même, ont consacré cette anomalie.

Dans le langage vulgaire et dans l'écriture négligée le ბ *b* s'aspire souvent et devient ფ *ph*. On dit, par exemple, ჭაფათი *chaphathi*, sabbat, au lieu de შაბათი *chabathi;* divers manuscrits renferment des exemples de cette orthographe, ainsi que le dictionnaire géorgien-italien d'Irbach.

Nous ne connaissons, il est vrai, aucune autorité nationale qui admette en principe que *Tiflis* soit *la ville chaude;* mais ce sens est si bien d'accord avec les localités, et avec les analogies remarquées entre d'autres villes qui ont obtenu, pour les mêmes raisons, un nom à peu près semblable, par exemple, *Teplitz* en Bohême, comme aussi le latin *tepidus*, qu'il faut certainement partir de la forme თბილი-სი *thbilisi*, souvent employée dans la Chronique.

Le verbe géorgien ვათბო-ბ *wathbob* signifie j'échauffe; participe passé passif, თბო-ბილი *thbobili*, adjectif თბილი *thbili*, échauffé, chaud. Le nom verbal est თბო-ბა *thboba*, radical inusité თბა *thba*, l'action de chauffer. Du génitif თბილისა *thbilisa* se forme commodément le mot თბილისი *thbilisi*, par l'addition du ი *i* final, signe du concret; vulgairement *Tphilisi, la ville chaude*, i. e. où il y a de la chaleur.

II. Monnaie semblable à la précédente, sauf les dimensions, qui sont de moitié moindres: environ une pièce de 15 sous.

Premier côté. Tout pareil à celui de la première.

Second côté. La lettre ს, valant 200 en nombre. Au-dessous les mots *karthouli théthri* déjà expliqués, et la date ჩყე, 1805; 200 blancs.

Pour exergue, les lettres russes П. З., dont j'ignore la valeur.

III. Monnaie semblable à la précédente, mais plus petite de moitié; environ 8 sous.

Premier côté. Tout pareil aux précédentes.

Second côté. La lettre რ, valant 100 en nombre, et les mots déjà expliqués. Même exergue qu'au n° II, lisible, quoique effacé; 100 blancs.

Une personne qui possède deux pièces du même module que celles des numéros II et III, valant 200

et 100 blancs, de 1815 et 1818, M. Marcus Knust, nous a dit que la plus petite était un abaz de Tiflis, et valait, lors de son départ de Géorgie en 1828, 16 sous. Dès lors la seconde vaut 32 sous ou 2 abaz, et la première 3 francs 4 sous ou 4 abaz. Je puis assurer que ces valeurs sont plus que doubles de celles de nos monnaies de pareille dimension[1].

En comparant[2] les chiffres que portent ces monnaies à la table dressée sur les indications du prince Théimouraz (pag. 414), je trouve პ, 80 phoul, i. e. 8 chaour ou 2 abaz; მ, 40 phoul, i. e. 4 chaour ou un abaz; კ, 20 phoul, i. e. 2 chaour ou un demi-abaz; ce qui ferait 32 sous, 16 sous, 8 sous de notre monnaie. Et en effet, 100 francs d'argent monnayé représentent à peu près une livre de poids, 50 francs 1 marc; 25 francs 4 onces; 12 francs 10 sous 2 onces; 6 francs 5 sous 1 once; 3 francs 2 sous 1/2 une demi-once ou 4 gros; 31 sous 1 liard, 2 gros; 15 sous 3/8, 1 gros; 7 sous 14/16, un demi-gros.

Or, étant pesées exactement, de ces trois pièces la plus forte donne 1 gros 42 grains; la seconde, 58 grains; la troisième 30 grains.

Ainsi, en dernière analyse, elles valent de notre monnaie environ 24, 12, 6 sous.

[1] Cette remarque, bien qu'invraisemblable au premier coup d'œil, n'en est peut-être pas moins fondée, puisque l'observation prouve qu'elle est juste pour les pièces de cuivre.

[2] Ce n'est que par voie de conjecture que je cherche la valeur du blanc sur la table des phoul, et le résultat est favorable à l'opinion que les monnaies géorgiennes valent le double des nôtres.

Mais quelle est l'unité représentée par le *blanc* géorgien? Cette unité inconnue, qui, pour le nom, se rapporte à l'*aspre* des Turcs, pourrait bien être notre denier; et en effet, en supposant que la troisième pièce, marquée *cent*, vaut à peu près 8 sous, car elle est moindre que notre demi-franc, elle contient 96 deniers, et le calcul se trouve juste à un 25e près ou 0,04.

Toutefois cette explication ne satisfait pas entièrement, quand on pense que notre denier n'est pas connu des Géorgiens[1].

MONNAIES DE CUIVRE.

IV. Pièce du module d'un 2 sous, environ.

D'un côté, une couronne crénelée, au-dessus du mot Tphilisi. Plus bas, une palme et un rameau d'olivier croisés.

D'autre part, la lettre კ, 20; au-dessous, les mots ქართული ფული *kartbouli phouli*, i. e. 20 phoul géorgiens. Plus bas, la date ჩყი, 1810.

V. Pièce de moitié moindre que la précédente.

Premier côté. Tout pareil.

[1] On peut encore, par un calcul bien simple, trouver la valeur du *blanc*, par l'observation incontestée de celle du phoul. Si 10 phoul font 1 chaour, comme on le verra plus bas, l'abaz, qui a 4 chaour, valant 100 blancs, chaque chaour vaut 25 blancs, et le rapport du chaour au blanc est de 2 1/2, i. e. que le blanc est contenu 2 fois 1/2 dans le phoul, puisqu'il ne faut que 10 phoul contre 25 blancs pour faire un chaour; et comme l'abaz vaut 16 sous, le rapport du blanc au centime est de 80 à 100, soit 4 : 5.

Second côté. Également pareil, sauf le chiffre ი, 10; 10 phoul géorgiens. Même date.

VI. Pièce de moitié moindre que la seconde ci-dessus.

Premier côté. Tout pareil.

Second côté. Ne diffère que par le chiffre ე, 5. Date, ჩყე, 1805. Je remarque que sur ces pièces comme sur celles d'argent, les trois lettres de la date sont placées sur une même hauteur, sans égard à la place que leur assignent les queues dans l'écriture ordinaire.

Pour leur valeur, le phoul n'étant pas défini dans le Code, il faut la chercher dans la dissertation précédente. Il y est dit que le phoul est la dixième partie du chaour; par conséquent 20 phoul font 2 chaour ou 8 sous; 10 phoul, 1 chaour ou 4 sous; 5 phoul, un demi-chaour ou 2 sous.

Or très-certainement la première de ces trois pièces n'est qu'égale à un 2 sous, la seconde à un sou, et la troisième à 2 liards, ce qui donnerait peut-être un nouveau degré de probabilité à l'assertion de M. Marcus Knust sur l'excès de valeur des monnaies géorgiennes par rapport aux nôtres.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MESURES MONÉTAIRES DE LA GÉORGIE.

Abaz (ou **thethri.**)

- pèse
  - 1024 grains de pavot.
  - 256 grains de millet.
  - 64 grains d'orge.
  - 16 grains de moukhoudo, ou qrath.
  - 4 dang; 2/3 du miskhal.
- vaut
  - 40 phoul — 100 thethri — 80 copeks d'argent — 16 sous.
  - 4 chaour — 10 bist.
  - 2 cirmanéoul, ouzalthoun, thengir.

3 abaz font 1 martchil.
5 .... 1 zouza, didrakma, minalthoun, monétha, rouble.
50 abaz font 1 thouman ou impérial.

Bist.

- pèse
  - 102 2/5 grains de pavot.
  - 25 3/5 grains de millet.
  - 6 2/5 grains d'orge.
  - 1 3/5 grain de moukhoudo.
  - 2/5 dang.
- vaut 4 phoul — 10 théthri — 8 copeks d'argent — 8 centimes.

2 1/2 bist font 1 chaour.
5 .... 1 double-chaour, cirmanéoul, ouzalthoun, thengir.
10 bist font 1 abaz.
30 .... 1 martchil.
50 .... 1 minalthoun.
500 .... 1 thouman.

Chaour.
- pèse
  - 256 grains de pavot.
  - 64 grains de millet.
  - 16 grains d'orge.
  - 4 moukhoudo ou qrath.
  - 1 dang — 1/6 du miskhal.
- vaut
  - 10 phoul.
  - 25 thethri — 20 copeks — 20 centimes — 4 sous.

2 chaour font 1 cirmanéoul, ouzalthoun; thengir.
4 . . . . 1 abaz.
6 . . . . 1 miskhal.
12 . . . . 1 martchil.
20 . . . . 1 minalthoun.
200 . . . . 1 thouman.

Cirmanéoul, ouzalthoun, thengir, thingar.
- pèse
  - 512 grains de pavot.
  - 128 grains de millet.
  - 32 grains d'orge.
  - 8 grains de moukhoudo.
  - 2 dang — 1/3 du miskhal.
- vaut
  - 20 phoul — 50 thethri — 40 copeks — 40 centimes — 8 sous.
  - 2 chaour.
  - 5 bist.

2 cirmanéoul font 1 abaz.
6 . . . . 1 martchil.
10 . . . . 1 minalthoun.
100 . . . . 1 thouman.

Dang. — Voyez Chaour.

Didrakma. — Voyez Minalthoun.

Kéri, grain d'orge, pèse
- 16 grains de pavot.
- 4 grains de millet.
- 1/4 grain de moukhoudo.
- 1/16 dang.

4 kéri pèsent 1 moukhoudo.
16 . . . . 1 dang — 4/5 phoul — 6/10 théthri — 3/10 copeks — 3/10 centimes.
32 kéri pèsent 1 ouzalthoun.
64 . . . . 1 abaz.
192 . . . . 1 martchil.
320 . . . . 1 minalthoun.
3200 . . . . 1 thouman.

Khachkhach, grain de pavot, pèse . . . .
- 1/4 grain de millet.
- 1/16 grain d'orge.
- 1/64 grain de moukhoudo.
- 1/256 dang.

4 khachkhach pèsent 1 phétwi.
16 . . . . 1 kéri.
64 . . . . 1 moukhoudo.
256 . . . . 1 dang — 10 phoul — 25 théthri — 20 copeks ou centimes.
512 khachkhach pèsent 1 ouzalthoun.
1024 . . . . 1 abaz.
3072 . . . . 1 martchil.
5120 . . . . 1 minalthoun.
51200 . . . . 1 thouman.

Martchil.
- pèse
  - 3072 grains de pavot.
  - 768 grains de millet.
  - 192 grains d'orge.
  - 48 moukhoudo.
  - 12 dang.
- vaut 120 phoul — 300 théthri — 240 copeks — 2 francs 8 sous.

1 martchil fait { 12 chaour. / 6 cirmanéoul. / 3 abaz.

1 2/3 . . . . 1 minalthoun.

16 2/3 . . . . 1 thouman.

MILLET; pèse { 4 grains de pavot. / 1/4 grain de keri. / 1/16 grain de moukhoudo. / 1/64 dang.

4 grains de millet font 1 grain d'orge.
16 . . . . 1 moukhoudo.
64 . . . . 1 dang ou chaour.
128 . . . . 1 ouzalthoun.
256 . . . . 1 abaz.
768 . . . . 1 martchil.
1280 . . . . 1 minalthoun.
12800 . . . . 1 thouman.

MINALTHOUN, MONÉTHA, ROUBLE.
- pèse { 5120 grains de pavot / 1280 grains de millet. / 320 grains de keri, / 80 grains de moukhoudo. / 20 dang. / 3 1/3 miskhal.
- vaut { 200 phoul—500 théthri—4 francs. / 20 chaour. / 5 abaz. / 1 2/3 martchil.

10 minalthoun font { 2000 phoul. / 200 chaour. / 50 abaz — 100 cirmanéoul. / 16 2/3 martchil. / 1 thouman.

MISKHAL.. pèse		1536 grains de pavot.
		384 grains de millet.
		96 grains d'orge.
		24 grains de moukhoudo.
		6 dang.

vaut 60 phoul — 150 théthri — 120 copeks — 1 franc 4 sous.

1 miskhal fait { 6 chaour — 3 cirmanéoul. / 1 1/2 abas. / 1/2 martchil.

3 miskhal 1/3 font 1 minalthoun.
33 1/3 . . . . 1 thouman.

MONÉTHA. — Voyez MINALTHOUN.

MOUKHOUDO; pèse { 64 grains de pavot. / 16 grains de millet. / 4 grains d'orge.

4 moukhoudo pèsent 1 dang — 10 phoul — 25 théthri — 20 copeks — 20 centimes.
8 moukhouda pèsent 1 ouzalthoun.
16 . . . . 1 abas.
48 . . . . 1 martchil.
80 . . . . 1 minalthoun.
800 . . . . 1 thouman.

ORGE. — Voyez KÉRI.

OUZALTHOUN. — Voyez CIRMANÉOUL.

PAVOT. — Voyez KHACHKHACH.

PHÉTWI. — Voyez MILLET.

POIS. — Voyez MOUKHOUDO.

QRATH. — Voyez MOUKHOUDO.

ROUBLE. — Voyez MINALTHOUN.

THELTH. — Voyez ABAZ.

THENGIR, THENGAR. — Voyez CIRMANÉOUL.

THOUMAN	pèse	51200 grains de pavot.
		12800 grains de millet.
		3200 grains d'orge.
		800 grains de moukhoudo.
		200 dang.
	vaut	2000 phoul — 5000 théthri — 4000 copeks — 40 francs.
		200 chaour.
		100 cirmanéoul.
		50 abaz.
		16 2/3 martchil.
		10 minalthoun.

Au moyen de cette table, où les valeurs réciproques des monnaies sont exposées deux fois, on peut trouver le moyen de les composer par leurs multiples et de les décomposer par leurs diviseurs [1].

MESURES DE POIDS ET DE CAPACITÉ POUR LES SOLIDES [2].

On a parlé plus haut du dang, il n'y a plus à y revenir.

[1] Les rois d'Iméreth font battre monnaie comme ceux de Tiflis, mais de deux pour cent moins pesante, et elle ne passe qu'à la faveur du nom du roi de Perse, qui y est empreint. Tavernier, in-12, tom. I, pag. 449.

[2] Ce qui suit est traduit de l'auteur géorgien, et fait suite au texte de la dissertation sur les monnaies, pag. 420.

6 dang font un *drami* ou *drama*, qui est la même chose que le miskhal[1].

[1] Voici le texte du code du roi Wakhtang, relatif aux mesures de capacité et de poids, § 120-124 :

Ⴀწ კოკისა და კოდის წონისა მოგახსენოთ. ადგილით არის, კოკა რვა ლიტრა არის. ადგილით-ა, ათი-ლიტრიანი-ა, თორმეტლიტრიანი-ა. ადგილით არის, თექვსმეტლიტრიანი-ა. ადგილით, ოც-და-ოთხ-ლიტრიანი-ა :

Ⴎურის, ადგილით-ა, კოდი რვა-ლიტრიანი-ა. ადგილით-ა, ათიანი-ა. იქნების რომ თორმეტ-ლიტრიანიც იყოს :

Ⴕერი, ადგილით-ა კოდი რვა-ლიტრიანი-ა. ადგილით-ა, ათიანი-ა. ადგილით-ა თორმეტ-ლიტრიანი-ა :

Ⴔეტვი, კოდი იქნების ათიანი, თორმეტლიტრიანიცა, მეტიცა, და ნაკლებიცა :

Ⴀწ ეს მოგახსენოთ, ლიტრა რა არის, ან კოდი, ან კოკა : სამის მინალთუნისა, და ათის შაურის წონა ერთი სტილი არის. ხუთი სტილი ერთი ჩარექი არის. ოთხი ჩარექი ერთი ლიტრა არის[a] : Ⴀწ ვისაც გინდათ ამ თეთრის წონა-ზე, ამის-თვის მოგახსენებთ, ერთი ლიტრა რამდენი ხმარობისა, გინა ქვეყნის მარცვლის წონა არის. იმას შეიტყობთ :

« Maintenant, quant au poids du coca et du cod : le coca, en « quelques lieux, est de 8 litra; ailleurs de 10, 12, 16, 24 litra.

« Le cod de blé est de 8, 10, 12 litra.

« Le cod d'orge, de 8, 10, 12 litra.

« Le cod de millet, de 10, 12 litra, ici plus, là moins.

« Voici ce que c'est qu'un litra, un cod et un coca. 3 minalthoun « et 10 chaour font le poids d'un stil, 5 stil font un tcharek, et 4 « tcharek font un litra. »

Soit 17 abaz et 2 chaour, ou 70 chaours pour le poids du stil.

25 minalthoun, 125 abaz ou 500 chaours pour le tcharek.

10 thoumans, 100 minalthoun, 500 abaz ou 2000 chaours pour le litra.

[a] Après ce mot, on lit ის, qui paraît n'être que la répétition de sa dernière syllabe. Dans la Chronique géorgienne manuscrite de la Bibliothèque royale, dès la seconde ligne, et quelquefois dans le cours de l'ouvrage, on voit des répétitions de cette espèce : მეფევ გიორგი მოკლეს ეს ლაშქარნი, etc.

1 dram 1/2 fait 1 მითყალი *mitqali*[1].

33 mitqal 1/2 font 1 thoukht ou 1 stil (en pers. يستيل *istil*), en géorgien ნათ-ცალი *naotzal* (20e).

2 naotzal 1/2 ou 2 stil 1/2 font 1 demi-tcharek (1 demi-quart, soit 1/8), en géorgien მერვედი *merwedi* (8e).

En divisant en deux le demi-tcharek on obtient 2 ქსანი *ksan*[2], nom particulier aux Géorgiens (1/16e).

5 stil font 1 tcharek (1/4, persan, چاریك), nom persan usité en Géorgie; en géorgien, გვერდი *gwerd*[3] ou ნათ-თხალი *naothkhal* (1/4), en arménien նուկի *nouki*, ou ունկի *ounki*, once.

4 tcharek font 1 ლიტრა *litra*[4], qui contient

[1] მითყალი ne se trouve pas directement dans Soulkhan, mais au mot *thoukhti* on trouve qu'il équivaut à 33 mitqal 1/2.

[2] *Ksan*, 2 thoukht 1/4. (Soulkhan.)

[3] *Gwerd* (proprement *coté*), mesure de capacité (Soulkhan). Les géomètres appellent *sam-gourdi*, triangle, une figure à trois côtés; si les trois sont égaux, c'est un *stsor-gwerdi*, équilatère; si deux seulement, *stsor-tsquiledi*; si les trois inégaux, *cibis-gwari*. [illegible] *gourdi* manque dans le lexique; *stsor-tsquiledi*, qui a deux côtés pareils; *cibis-gwari*, qui ressemble à un escalier.

[4] Soulkhan, au mot *litra*. — Mesure qui était moindre autrefois que maintenant. L'usage actuel des Romains était autrefois généralement admis, et l'on comptait de cette manière. 4 grains d'orge faisaient un cérat ou zeste de corne, ou un grama; 4 grama font un drahcan; 24 grama, un ouncia; 36 drahcan, la moitié d'un litra; 72 drahcan, un litra; 12 ouncia, un litra; un ouncia, 2 satir; 3 drahcani, un satir; le didrakma, un sikila; le satir et le sikila sont égaux.

25 litra font un talant ou kankar; c'est à tort que quelques-uns

20 naothkhal ou stil, ou 16 ksan. Litra est un nom commun usité en Géorgie, en Asie et en Europe; comme vous le savez bien, ce nom est aussi grec et latin.

disent 125 litra; 9000 drahcan font un talant; ou, comme disent les arithméticiens, un mod; le zouza est un didrakma; 10 dram font un ouncia; 20 dang, un satir ou didrakma; 10 drakma font 15 dang 1/3, de façon à ce qu'il ne manque au dang qu'un mtsoulil; le éoïli est la sixième partie du dang; le tchagirdag, la cinquième partie du dram; 4 dang font un dram; le simis est la moitié du drahcan; le trimis est le tiers du drahcan; le dang vaut 13 pachta; un sastsori d'argent vaut un satir; l'argent bedchdili vaut un sastsor; le centinar vaut un litra; le mna est de 2 litra 1/2; 15 litra font un mètre; le [illegible] sikilion ou sikila; 200 sikilion font 500 mna dans Josèphe.

Telles sont les mesures nouvelles de l'Orient : prenez 4 grains d'orge, c'est un qirath ou sérat; 3 qirath, un dang; 6 dang, un dram; un dram et demi, un mitqal; 33 mitqal 1/3, un thonkht ou stil. Dans certaines villes il faut 20 thonkht pour le poids d'un litra, ailleurs plus, ailleurs moins; 48 thonkht font un tilan; les Persans appellent tcharek le quart du litra, les Arméniens nouci et les Géorgiens gwerdi ou naothkhali; le ksani est le quart du gwerdi; le naothkhal et le ksan s'emploient de même pour le quart et le huitième, dans les lieux où le litra est moindre.

Je ne m'arrêterai pas à rectifier les inexactitudes de cette description, en ce qui touche les poids grecs et romains, ni à commenter les valeurs du satir, du sastsor, etc., non plus qu'à citer les nombreux passages de la Bible, où ces noms sont cités, dans l'Exode, le Lévitique, etc. Pour cela, au lieu d'un mémoire, il faudrait un volume, et ce volume serait peu utile, car je ne pense pas que les mots géorgiens expriment rien de bien exact, relativement aux valeurs de ces mesures étrangères, ou, s'ils sont exacts, et reviennent toujours les mêmes pour la même mesure, tout est dit; c'est l'affaire du lexique. Le dernier alinéa extrait de Soulkhan est conforme à ce que dit le savant prince dans sa lettre, et ne contient qu'un nom nouveau, celui du thilan.

Le vocabulaire géorgien-français assigne les valeurs suivantes aux mesures géorgiennes :

5 litra font 1 demi-cod ou 1 casri[1] (კოდ-ლი, კასრი), mesure géorgienne.

10 litra font 1 cod[2] de froment, mesure géorgienne.

10 cod font 1 ხალვარი *khalwar*[3] ou grande mesure.

Voici comment le blé se mesure dans la basse Géorgie ou Iméreth :

4 კასრულკა *casroulca* font 1 ფო-ხალი *phokhal*.

2 phokhal font 1 demi-cod.

Stil, poids géorgien qui est la cinquième partie d'un tcharek, pèse 5 onces 1/4 russes, et contient 36 mizkal.

Tcharek, la quatrième partie du litra, contient 5 stil.

Litra ou *bathman*, poids de 4 tcharek, ou 8 livres 3/4 russes.

Phouth, poids russe de 40 livres, ou 5 litra géorgiens.

[1] *Casri*, en géorgien, maisonnette, houlette de berger. *Casrouilca*, qui se lit plus bas, paraît être le diminutif de *casri*, et se rapporter au géorgien კასრიკი *casrict*, toute petite maison. On connaît, au pays des Osses, le défilé de Casra. (Soulkhan.)

[2] *Cod*, arm. կոտ, *tas*, mesure variable de pays à pays. Sa véritable capacité doit être de dix litra nouveaux, ce qui fait un poids de 200 thoukht.

ქილაკი *kilaci* ou ფოხალი *phokhali*, est la moitié du cod.

გუში *goucht*, est la moitié du kilac, et le quart du cod.

ტაგანი *tagani* est la moitié du gouch, le quart du kilac et le huitième du cod.

კოდიკი *codici*, est la moitié du tagan, le quart du gouch, le huitième du kilac et le seizième du cod.

ნაჭხირი *natchkhiri* la moitié du codic, le quart du tagan, le huitième du gouch, le seizième du kilac, le trente-deuxième du cod. (Soulkhan.)

[3] Soulkhan ne donne pas *khalwari*, mais ხალამბარი *khalambari*, silo pour les grains, moindre que le ბეღელი *béghéli*, plus vaste que le ჯიროლა *djirola*.

1 demi-cod fait 1 casri.

2 demi-cod font 1 cod.

Quant au litra, les uns le comptent plus fort, les autres plus faible que nous.

En résumé, prenant le litra pour mesure dominante, nous trouvons ces divisions :

casri. — Voyez 5 litra.

cod. — Voyez 10 litra.

10 cod font
- 1 khalwar.
- 400 tcharek.
- 800 mérwédi.
- 1600 ksan.
- 2000 stil.
- 6700 mitqal.
- 100500 dram.
- 603000 dang.

6 dang font	1 dram.		
9	1 1/2	1 mitqal.	
330	[illegible]	33 1/2	1 stil.
376 3/4	62 5/8	42 1/4	1 ksan.
751 1/2	125 1/4	83 1/4	1 merwedi.
1503	250 1/2	166 1/2	1 tcharek.
6030	1005	670	1 litra.
30150	5025	3330	1 casri.
60800	10050	6660	1 cod.
603000	16050	66600	1 khalwar.

1 gwerd. — Voyez tcharek.

1 khalwar. — Voyez 10 cod.

1 ksan fait
- 1/16 litra.
- 1/4 mérwédi.
- 1/20 stil.

1 litra fait	4	tcharek, ou gwerd, ou naotkhal, ou 1 nquei (once).
	8	mérwédi.
	16	ksan.
	20	stil, ou thoukht, ou naotzal.
	670	mitqal.
	1005	dram.
	6030	dang.
5 litra font	1	casri.
	20	tcharek.
	40	mérwédi.
	80	ksan.
	100	stil.
	3350	mitqal.
	5025	dram.
	30150	dang.
10 litra font	1	cod.
	40	tcharek.
	80	mérwédi.
	160	ksan.
	200	stil.
	6700	mitqal.
	10050	dram.
	60300	dang.

1 mérwédi. — Voy. tcharek, et divisez tout par moitié.

1 mitqal vaut	1 1/2	dram.
	9	dang.

33 1/2	mitqal font	1 stil, ou naotzal.
42 1/4	....	1 ksan.
83 3/4	....	1 mérwédi.
166 1/2	....	1 tcharek.
670	....	1 litra.

3350 .... 1 casri.
6660 .... 1 cod.
66600 .... 1 khalwar.
1 naothkhal. — Voyez tcharek.
1 naotzal. — Voyez stil.
1 nouci. — Voyez tcharek.
1 ounci (once). — Voyez tcharek.

1 stil fait	330	dang.
	110	dram.
	33 1/2	mitqal.

1 3/4 stil font 1 ksan.
2 1/2 ...... 1 merwédi.
5 ...... 1 tcharek.
20 ...... 1 litra.
100 ...... 1 casri.
200 ...... 1 cod.
2000 ...... 1 khalwar.

1 tcharek ou gwerd fait	1/4	litra.
	2	mérwédi.
	4	ksan.
	5	stil.
	166 1/2	mitqal.
	250 1/2	dram.
	1503	dang.

4 tcharek font 1 litra.
20 .... 1 casri.
40 .... 1 cod.
400 .... 1 khalwar.
1 thoukht. — Voyez stil.

MESURES DES LIQUIDES.

Mesures pour le vin.

4 ჭიჭლა *dchidchla*[1] font 1 demi-tcharéka.

Le demi-tcharéka ou demi ფარჩი *phartch*, qui est la même chose, équivaut à ce que les Russes appellent *boutilca*, ou à votre bouteille.

2 demi-tcharéka font 1 phartch ou tcharéka.

2 tcharéka font 1 demi თუნგი *thoung* ou 1 ხელადა *khélada*[2].

2 khélada ou demi-thoung font 1 thoung[3] ou საღვინე *saghwiné;* ces deux mots s'emploient également.

Le გოზაური *gozaouri*[4] est une mesure de vin qui porte 1 thoung 1/2 ou 2 thoung.

3 thoung de vin font 1 tchaph[5].

12 thoung de vin font 1 კოკა *coca*[6].

[1] Selon Soulkhan, c'est *une petite mesure à vin*, ainsi que le phartchi. Quant au tcharéka, c'est toujours le quart d'une mesure comme l'indique l'étymologie; et ici c'est proprement le quart du thoung.

[2] Selon l'étymologie, ce mot signifie, comme l'explique Soulkhan, *vase que l'on peut prendre à la main.*

[3] Soulkhan explique ce mot par საცხები *sathkhabi*, bouilloire.

[4] Grande mesure à vin, selon Soulkhan.

[5] Ⴙაფი, arm. չափ, *mesure;* c'est, suivant Soulkhan, le quart du coca.

[6] Le *coca* est une mesure qui répond au nouveau litra. Le ჭარიკი *dcharici* ou დორა *dora* est la moitié du coca; le ჩარექი *tcha-*

Dans le Karthli et dans l'Iméreth on compte par coca, et les vignerons disent : Je récolte annuellement 300, 400, 1000 coca, plus ou moins; j'ai eu tant de coca de vin.

Dans le Cakheth et dans quelques autres endroits on compte de la manière suivante :

27 ჩაფი *tchaph* de vin (81 thoung) font 1 საპალნე *sapalne*[1];

3 sapalné font 1 ურემი *ourémi*[2], et les habitants disent : Je récolte par an, j'ai récolté 200, 300 sapalné, plus ou moins; j'ai vendu l'an passé tant de ourémi.

---

phi ou დორაკი *doraci* est le quart du gwerd; le კონჭი *contchi* est la moitié du tchaph, le ბორჩხულა *bortchkhoula* est la moitié du დოქი *dok*; le გორა *gora* contient seize dok; le gozaouri est l'égal du gora; ce qui est plus petit est encore un grand vase (Soulkhan). Au mot *dorac* on lit *moitié du dora;* mais comme le gwerd n'a aucun rapport avec le coca, il en résulte que l'on doit lire, dans le paragraphe précédent : *dorac, quart du coca,* et non du gwerd. Et en effet, le gwerd ou tcharek est le quart du thoung, à supposer même que le gwerd soit le même que le tcharek, dans les mesures de capacité, comme il l'est dans celles de pesanteur précédemment expliquées. Dans cette hypothèse même, le gwerd serait seulement la quarante-huitième partie du coca, et le dorac moitié du dora, ne pourrait être le quart du coca. (Voy. Soulkhan au mot *bortchkhoula*, mesure d'un litre : ორჩხულა ჩაფი; au mot *dok*, le poids de 23 thoung de vin; au mot *dora*, mesure de 16 dok, et გორაკი *gorace*, petit gora. — *Gora* signifie proprement *un tas,* et *goraci, un petit tas.*)

[1] Proprement ce qui tient sur un bât (de პალანი, selle, arm. պալան, pers. پالان), conséquemment *une charge de bête de somme.*

[2] Proprement *un char, une charretée.*

Dans la Géorgie, tant haute que basse, on conserve le vin dans des vases de terre ou ქვევრი *kwewri* (en langue littérale dchouri, ჭური), qui se font dans le Karthli et dans l'Iméreth, avec la fleur d'une argile extrêmement fine et solide. L'argile se nomme ცეცი *cetzi*[1], et celle qui est tamisée თიხა *thitkha*. Le potier fait d'abord son vase en thikha, puis il le laisse bien sécher, et ensuite il le fait cuire, ce qui produit une excellente poterie. On creuse en terre un trou profond et l'on y met son vase, après l'avoir garni en dessous et tout autour de pierres et de chaux, de façon à ce que le vase en soit absolument recouvert. De cette sorte la force du vin ne se perd pas; mais autrement, en Géorgie, il ne serait pas possible de le conserver. Le zézé[2] ne se garde pas en pots. Il y a des vases grands et petits; les derniers s'appellent *kotzo* et de mille autres noms[3]. Il y a de grands pots

[1] En arménien, [illegible] ou [illegible], où la lettre simple, ვ, a été changée en gutturale.

[2] Ce mot manquant au lexique de Soulkhan-Saba, je ne puis dire quelle sorte de boisson se nomme *zézé*.

[3] Soulkhan, au mot ჭურჭელი *dchourtcheli*, vase, arme, instrument, a réuni les noms d'une prodigieuse quantité d'ustensiles géorgiens divisés en quinze classes :

1° იარაღი, arme, instrument; ce sont l'habit ou armure complète, les instruments des ciseleurs, maçons, tailleurs de pierres, et de tous les artisans.

2° [illegible], ustensiles à faire bouillir, marmite, vase d'airain, petite marmite, tapha, cothani, petit cothani ou codchobi.

3° თეფშნი, λεκάνη, plat en métal fondu, thepchi, phechkhoumi, grand thepchi ou barkachi, phiala, cuvette.

qui peuvent tenir jusqu'à 20 et 30 sapalné, plus ou moins.

4° ჯამი, vase pour les liquides; badia, grand badia ou bassin en pierre, petit bassin, ouscoura, pinac, phil-djami (*djami*, éléphant) ou grand djami.

5° ხალვნი, vases à vin; le soura en métal fondu, satadé, dasti des habitants du Tchaneth.

6° წილა, vases à boire; fioles, tasses, coupes, verres, tasses à anses, bodac, stakan, dastakan, azarphesh de grande capacité, cwantckhi, saroichi, gantchikhoula.

7° სარწყული, vases pour l'eau; iathoug (en argent), petite cuiller, stamni, coutali en bois, tsourtsouma, urne, mathara, thasoukha.

8° გამკარანი, ustensiles tressés; gawalaci, thomara, sac, mandic, makhali, mouldac, khaltha, tchakhwi, balanti, thalisa, khilindari, sac à pierres à feu, djouzdani, tchalatha, thalla, sac à mettre l'arc et la lance.

9° ზარდახში, coffre ou vase fort servant de resserre; coffre, sciwri, mothkhé, bokwi, djghré.

10° ფუტკა, vase de bois poli, tabac, siphhun, grand tabac, ruba, ou ruche en bois, thephichi en bois, bitsman, gobi, gargara, codi, tagana, couthani.

11° ხელთოლი, corbeille; vase fait de feuilles de palmier, d'osier, de jonc, d'écorce.

12° ჭურჭელი vase de terre; kwéwri, qwibari, ketsa, khalan, dargi, dagwin, dagwinari.

13° საწყავი, mesures, toute espèce de mesures pour les grains et les liquides, coca, codi, tchaphi.

14° Ustensiles, de quelque nature qu'ils soient, formés d'osier ou de clayonnage.

Beaucoup de ces noms appartiennent à d'autres langues que le géorgien, d'autres ont des usages qui ne sont pas connus; je me suis contenté d'en transcrire les noms.

MESURES DE LONGUEUR.

Le გოჯი *godji*[1], se divise en 9 parties, qui sont chacune la mesure de la largeur de 1 grain de froment. La largeur depuis le sommet de l'ongle du pouce jusqu'à la première phalange s'appelle *godji*, ou, en se servant comme quelques-uns du mot persan, *gré* (گره, bouton, nœud, jointure).

4 godji[2], 1 demi-tcharek ou 1 mérwédi reviennent au même.

8 godji[3], 2 demi-tcharek ou 1 meotkhédi font 1 tcharek.

2 tcharek font 1 demi-adli[4], qui contient 16 godji, et se nomme *tsqrtha*.

1 demi-tcharek s'appelle encore *tzida*, et le tcharek *mtcawéli*. Godji, tzida, mtcawéli, tsqrtha, mkhari, sont des mots géorgiens.

2 demi-adli font un 1 adli.

4 tsqrtha font 1 mkhari[5].

[1] Ici l'auteur a figuré deux lignes parallèles divisées en neuf parties égales, dont la longueur entière est de 32 millimètres, ou 14 lignes du pied de roi, exactement. Je ne sais si c'est une partie aliquote d'un étalon géorgien inconnu, ou une mesure approximative.

[2] 4 *godji* feraient 56 lignes, ou 4 pouces 8 lignes, et, d'après notre auteur, ce serait le demi-quart ou le huitième d'une mesure principale, l'*adli*, qui va être nommée.

[3] 8 *godji* font 9 pouces 4 lignes.

[4] Le *demi-adli* donne 18 pouces 8 lignes, et l'*adli* 37 pouces 4 lignes, ou 3 pieds, 1 pouce et 4 lignes.

[5] Le *mkhari*, ou double *adli*, contient 6 pieds, 2 pouces et 8 lignes.

Selon Soulkhan Saba, dans son lexique, le tsqrtha[1] est la mesure de la longueur comprise entre le coude de l'homme et l'extrémité de ses doigts. C'est à tort que dans le Chronographe on lit mkhari au lieu de tsqrtha; les Arméniens aussi confondent par erreur ces deux choses.

500 mkhari[2] font 1 sasweni (repos), ou 1 verste.

7 verstes font 1 edji[3], qui est environ 1 mille allemand.

1 outéwan[4] contient 143 nabidji, ou espace entre les deux traces des pieds en mouvement, i. e. 143 pas,

[1] Le *tsqrtha*, dans les divers textes où il se trouve, est censé répondre au *cubitus*, et d'après l'explication donnée ici, c'est une coudée. La mesure donnée dans la note 4, pag. 444, répond assez bien à l'idée que nous nous faisons des coudées grecque et romaine.

[2] Cette mesure donne 3110 pieds 9 pouces et 8 lignes pour le *sasweni* ou verste.

[3] Le *edji* porte donc 21775 pieds, 7 pouces et 8 lignes.

[4] Ce mot, en arménien *օթեվան* et *օթեւան*, signifie *une journée de chemin, une couchée*, mais en géorgien il signifie seulement *un mille, un stade*.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Les aventures de Kamrup, traduites de l'hindoustani par M. GARCIN DE TASSY, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes[1].

La langue que les Européens ont nommée *hindoustani*, et que les naturels de l'Inde appellent *hindi*, est composée de plusieurs éléments : de mots appartenant au sanscrit, qui s'était répandu autrefois dans toute l'Inde avec la religion des Vedas ; d'autres propres à l'*hindouwi*, antique idiome national des Hindous, lequel a succédé au sanscrit ; enfin d'expressions empruntées aux langues arabe et persane, introduites dans l'Inde par les conquérants musulmans. Ce mélange a commencé à se former dès l'époque même de l'invasion de Mahmoûd le Gaznévide, à l'aurore du XIe siècle de notre ère. Imparfait sans doute à sa naissance au milieu des camps, ce langage se polit et se régularisa peu à peu et s'étendit graduellement sur toutes les parties de l'Inde. Adopté à la cour des Mogols, au temps de l'empereur Akbar, il fut fixé irrévocablement par de brillantes compositions sous le règne de ses successeurs, c'est-à-dire vers la fin de notre XVIe siècle. Depuis lors il a pris rang parmi les langues, et une masse imposante de productions d'un

[1] Chez Debure frères, libraires, rue Serpente, n° 7.

grand mérite, ajoute aujourd'hui un vif intérêt littéraire, à l'intérêt politique et commercial qu'offre un idiome répandu sur d'immenses contrées où plusieurs nations européennes ont d'importants établissements.

Les premiers ouvrages qui ont pu donner en Europe une idée de l'hindoustani sont, je crois, le travail rédigé en 1743 par David Millius, d'Utrecht[1], d'après les matériaux recueillis par l'ambassadeur hollandais Ketelaer à la cour du grand mogol; et la grammaire hindoustani publiée à Halle, en 1745, par l'Allemand Schulz, qui avait exercé les fonctions de missionnaire dans le midi de l'Inde. On vit paraître ensuite la grammaire et le double dictionnaire hindoustani et anglais de John Fergusson, imprimés à Londres en 1773, et une assez bonne grammaire hindoustani écrite en portugais, et imprimée à Rome en 1778.

Mais, malgré ces publications, l'étude de l'hindoustani ne date véritablement en Europe que de quarante et quelques années, et elle a été jusqu'ici presque exclusivement concentrée parmi les Anglais, plus intéressés en effet que tout autre peuple à la cultiver, à cause de la grandeur de leurs possessions dans la presqu'île occidentale de l'Inde.

La grammaire et le dictionnaire anglais-hindoustani du docteur John Gilchrist ont donné, en 1787 et 1796, l'impulsion première à cette étude, qui a

[1] Dans ses *Dissertationes variæ antiquitatis orientalis capita exponentes.*

reçu de rapides développements par l'institution des colléges de la compagnie des Indes, la création d'une chaire d'hindoustani dans l'université de Londres, les ouvrages et les leçons de plusieurs habiles professeurs, des Shakespeare, des Michael, des Haughton, etc., et du docteur Gilchrist lui-même. Dans l'espace de peu d'années, des livres élémentaires de tout genre et de tout format, et un nombre considérable de textes de productions littéraires hindoustani, sont sortis des presses de Londres, de Madras, de Bombay, et surtout de Calcutta. Le succès, bien mérité d'ailleurs, de quelques-unes de ces publications, telles que le dictionnaire hindoustani-anglais de M. Shakespeare, parvenu depuis 1817 à sa troisième édition, quoique les deux premières eussent été tirées à mille et à deux mille exemplaires, atteste le zèle des Anglais à étudier la langue de l'Hindoustan et l'importance qu'ils attachent à la connaissance de cet idiome.

A la fin du siècle dernier, quelques savants français, et notamment le célèbre Anquetil Duperron, s'étaient à la vérité occupés de l'hindoustani; mais leurs travaux, dont une partie existe en manuscrit à la Bibliothèque royale, n'ont jamais vu le jour. C'est à M. Garcin de Tassy qu'appartient l'honneur d'avoir ouvert en France la voie à l'enseignement de cette langue, et il est le premier sur le continent européen qui ait livré au public des ouvrages de littérature hindoustani. Bien qu'une institution, créée par M. E. Desbassyns, gouverneur des possessions françaises de l'Inde, et destinée à fournir aux différentes branches

du service de notre colonie des sujets instruits dans le langage du pays, existât à Pondichéry depuis 1825; en France, on savait si peu ce que c'était que l'hindoustani, à l'époque où une chaire fut fondée pour M. Garcin, qu'en publiant ses Rudiments de cet idiome, en 1829, le professeur a cru devoir répondre, dans un avant-propos fort curieux, à cette question: « Qu'est-« ce que l'hindoustani? »

Quant à la littérature de cette langue, elle était non-seulement tout à fait inconnue chez nous, mais niée par quelques personnes qui avaient voyagé dans l'Inde. Il est vrai que les Anglais eux-mêmes s'étaient peu appliqués à la faire connaître par des traductions. La version du roman des Quatre derviches[1], par Smith; celle du *Qanouni islam*, par Herklots, imprimées, l'une en 1813, l'autre en 1822, étaient presque les seuls travaux qu'ils eussent encore produits en ce genre.

A ceux de nos compatriotes qui contestaient l'existence de la littérature hindoustani, M. Garcin a répondu comme le philosophe grec à celui qui niait le mouvement. Il a d'abord esquissé, dans l'avant-propos de ses Rudiments, le tableau des compositions littéraires hindoustani; puis il a publié successivement le texte des poésies complètes de Wali et la traduction du roman de Kamrup. Bientôt une biographie d'écrivains hindoustani, à laquelle M. Garcin travaille

[1] M. Gauthier d'Arc a inséré dans son édition des Mille et une nuits, les aventures du premier de ces derviches, sous ce titre : *Le cordonnier et la fille du roi.*

en ce moment, et qui comprend déjà plus de quatre cents articles, complétera la démonstration.

Je suis obligé d'attendre, pour porter un jugement quelconque sur le Diwan de Wali, ce « père de la poésie « hindoustani, » que M. Garcin en ait fait paraître la traduction : elle est achevée et sera mise sous presse incessamment. Mais je vais tracer le sommaire des aventures de Kamrup et de Kala, amants célèbres dans l'Inde. Elles ont été décrites dans un poëme ou roman en vers composé par le musulman Tahsin-ud-din, l'an de l'hégire 1170, de J. C. 1756.

Sur le royaume d'Aoude et de Gorakh régnait un monarque nommé le maharaj Pat. Le chagrin de n'avoir pas de fils troublait son bonheur. Il fait des distributions de vivres aux voyageurs, répand sur les pauvres d'abondantes aumônes, dans l'espoir d'obtenir du ciel un héritier. Enfin la reine Sundar-rup, après avoir mangé un fruit donné par un derviche, devient enceinte et met au monde un prince qui reçoit le nom de Kamrup (forme d'amour). On tire aussitôt l'horoscope du royal enfant; les astrologues annoncent qu'au moment où il entrera dans sa douzième année il éprouvera un amour violent qui lui fera courir de grands dangers.

Pour tâcher de préserver Kamrup du malheur qui le menace, on l'élève dans un château duquel il ne sort jamais. Un grand parc lui offre le plaisir de la promenade et de la chasse. Il a pour société six jeunes

gens, fils des principaux officiers de la cour de son père. De doctes maîtres l'instruisent dans l'art de régner et inculquent en même temps à chacun de ses jeunes compagnons des connaissances particulières. Ils enseignent la médecine à Kunwalrup, la peinture à Chitarman, la science politique et administrative à Miturchand, la musique à Rasrang, la littérature, l'astronomie et la théologie à Achâraj, la bijouterie à Manik.

Plus Kamrup approchait de sa douzième année, et plus on multipliait les précautions pour garantir son cœur de l'amour qui devait causer ses tourments. Une surveillance rigoureuse empêchait qu'aucune femme pût se présenter à sa vue. Cependant l'année fatale arrive. Quand sonne pour lui l'heure marquée par le destin, Kamrup est profondément endormi; il voit en rêve une femme d'une beauté ravissante. La sollicitude paternelle de l'excellent maharaj Pat avait tout prévu, excepté un accident de ce genre.

Précisément au même instant où le prince royal d'Aoude faisait ce rêve dangereux, une jeune princesse nommée Kala, fille de Kamraj, roi de Sarandib (Ceylan), voyait en songe un jeune homme charmant. Les traits de ce jeune homme étaient ceux de Kamrup; les traits de la beauté qui apparaissait à Kamrup étaient ceux de Kala. Le prince d'Aoude et la princesse de Sarandib, réunis ainsi pendant leur sommeil par un rêve commun, sont « percés en même « temps de la flèche de l'amour. » Ils se disent l'un à l'autre leur nom, celui de leur père et du pays qu'ils

habitent; ils échangent de tendres serments et passent quelques heures délicieuses dans cette intime union de leurs âmes.

Leur bonheur et leur songe s'évanouissent enfin. A son réveil chacun des deux se retrouve seul dans son palais, avec une image chérie profondément gravée dans son cœur; mais les noms de Kala et de Serandib, sa patrie, sont effacés de la mémoire de Kamrup; ceux de Kamrup et du royaume d'Aoude échappent au souvenir de Kala; le fil qui pouvait aider les amants à se rejoindre est ainsi rompu.

Kamrup, désespéré d'être séparé de celle qu'il aime, déchire ses vêtements, pleure, se frappe la tête. Aux questions qu'on lui adresse il ne répond que par des gémissements. Le mahârâj Pat ne peut concevoir ce qui est arrivé à son fils. Il appelle les médecins arabes et hindous, les magiciens, les pandits, les brahmanes, les mollas, et les consulte sur l'état extraordinaire de Kamrup. Les médecins s'accordent à dire qu'il y a extravasion de sang dans le foie, les pandits émettent l'avis que l'on a jeté un sort sur le prince, les brahmanes assurent que l'ombre d'un div est tombée sur lui. Les uns proposent des remèdes, les autres des amulettes, d'autres des prières au dieu Siva. Après de longues discussions, tous ces savants personnages ont le bon esprit de reconnaître qu'ils ne comprennent rien au mal du prince royal et que leur présence auprès de lui est inutile.

Il était réservé à l'amitié de découvrir ce qui avait échappé à la science. Mitarchand, celui des jeunes

compagnons de Kamrup qui était destiné à lui servir un jour de ministre, parvint à lui arracher le secret de son rêve et de sa passion. C'était un point de gagné; mais le plus difficile restait à faire : il fallait trouver l'objet de cet amour. Mitarchand engagea le maharaj Pat à renouveler les distributions de vivres aux voyageurs et aux pauvres, qui lui avaient si bien réussi une première fois, et fit inviter tous les étrangers qui venaient visiter la capitale du royaume d'Aoude, à se présenter devant Kamrup et à lui faire les récits qu'ils croiraient pouvoir l'intéresser; mais le jeune prince écoutait à peine ces discours, ne proférait pas une parole et ne cessait de répandre des pleurs.

De son côté, Kala était en proie au chagrin. « Son « cœur, comme une lampe ardente, brûlait, mais « sans huile ni mèche; ses larmes étaient sa nourri-« ture et son breuvage. » Avec ce régime, elle ne tarda pas à perdre son embonpoint et ses couleurs. Les médicamens que lui administrèrent les plus habiles médecins de Sarandib ne produisirent aucun effet salutaire. Cependant, moins affaissée par la douleur que ne l'était Kamrup, la belle Kala cherchait dans son imagination quelque moyen de revoir son amant. Elle se rend au grand temple de Hardwar, desservi par le brahmane Sumit; et, dans un entretien secret avec ce vénérable vieillard, elle lui raconte naïvement le songe qu'elle a eu, et le prie de travailler à lui rendre le repos en la réunissant à celui dont elle est éprise. Sumit, touché de ses peines, lui promet son entremise et l'assure qu'il saura trouver son amant, « fût-il

« dans les régions éthérées. » Kala remet une boucle de ses cheveux à l'obligeant brahmane, lui trace un portrait fidèle de Kamrup, et Sumit part aussitôt pour commencer ses recherches. . . . .

Pendant une année entière il parcourt différentes contrées, il erre de ville en ville, sans rencontrer le jeune homme dont Kala lui a donné le signalement. Enfin le hasard le conduit dans la capitale de l'empire du mahâraj Pat. Il se présente aux officiers chargés de distribuer des vivres aux voyageurs. On s'empresse de satisfaire ses besoins et on le mène au palais de Kamrup. Invité à raconter au prince l'histoire de ses voyages, le brahmane commence par dire que sa patrie est Sarandib, où règne le puissant Kamraj; que ce monarque a une fille belle comme le jour, nommée Kala. Kamrup reconnaît ces noms qu'il avait oubliés. La surprise et la joie lui font perdre l'usage de ses sens. En revenant à lui il s'écrie : « Oui, Kala est le « nom de celle que j'adore, Sarandib est son pays, le « roi Kamraj est son père! » Le brahmane à son tour reconnaît, dans Kamrup, malgré l'altération de ses traits, l'amant que lui a dépeint Kala. Il annonce au jeune prince que son amour est partagé et qu'il est chargé de l'en instruire. . . . .

Kamrup veut partir à l'instant pour Sarandib. Le prudent mahâraj Pat tente de modérer son impatience, il lui promet d'écrire au roi Kamraj et de faire venir Kala dans le royaume d'Aoude; mais bientôt le père est obligé de céder aux désirs de son fils, que la contrariété fait dépérir à vue d'œil. Kamrup se met en

route avec les six compagnons de son enfance et le brahmane Sumit, qui leur sert de guide.

Ils arrivent d'abord à la ville d'Hougly. Le roi du pays fournit à Kamrup des vaisseaux qui le transportent à Sarandib avec sa suite; mais à l'instant où il touche au port, une tempête s'élève, disperse les navires, les démâte et les brise. Kamrup, ses six amis et le brahmane, tenant chacun une pièce de bois embrassée, sont le jouet des flots et disparaissent aux yeux les uns des autres. Une vague pousse Kamrup sur un rivage désert. Pendant plusieurs jours, se nourrissant de fruits sauvages, il erre dans les forêts; enfin il parvient à une contrée nommée *Tiria-raj*.

Des femmes habitaient seules cette contrée et ne souffraient qu'aucun homme s'introduisît parmi elles. Kamrup est saisi par des soldats féminins et conduit devant la reine Râota, qui veut d'abord lui faire trancher la tête; mais bientôt, séduite par sa jeunesse et sa beauté, elle adoucit la rigueur de cet ordre et commande au bourreau femelle de mettre le téméraire en prison; elle ajoute même en secret qu'on lui donne une bonne nourriture et qu'on le lui amène à la nuit. En effet on le ramène le soir auprès d'elle; elle l'enivre d'un vin délicieux, et Kamrup est un instant infidèle à Kala. Mais tandis qu'il dort à côté de Râota, il voit en songe son amante irritée qui lui adresse des paroles de reproche. Il s'éveille en sursaut et s'enfuit plein de honte hors du palais de la reine. Pleurant et gémissant sur sa faute et son malheur, il tombe en faiblesse au pied d'un arbre.

En ce moment la plus jolie des fées, Chandar Mukh, faisait une promenade dans les airs. Il lui prit fantaisie de mettre pied à terre auprès du même arbre sous lequel le prince d'Aoude était évanoui. Voir Kamrup, en devenir amoureuse, le mettre dans son char et l'emporter aux extrémités du monde, fut pour elle l'affaire d'un instant.

Lorsque Kamrup reprit ses sens, il était dans des jardins enchantés, au milieu des montagnes de Caf, qui entourent, comme l'on sait, la terre dans toute son étendue et servent de pieux pour la fixer. Il demeura un an dans le palais de son Armide, qui ne le quittait ni jour ni nuit. Enfin un génie fiancé à la belle Chandar Mukh, instruit de son intrigue avec un mortel, profita d'un instant où elle s'était absentée pour la première fois, enleva Kamrup et le livra à des génies subalternes qui le précipitèrent dans la mer, ou, suivant l'expression de l'auteur, « déposèrent dans « l'Océan cette perle brillante. »

Longtemps ballotté par les vagues, mais insensible à son danger, et seulement occupé de son amour, l'amant de Kala est enfin jeté sur une plage. Le voilà pour la seconde fois miraculeusement sauvé des flots; mais un péril d'un autre genre l'attend au rivage. Il est dans le pays des *tasma-païr,* ou jambes de cuir. Ces êtres ne sont point de la race des enfants d'Adam, quoiqu'ils aient la figure humaine. Leurs jambes, molles et souples comme des courroies, ne peuvent les soutenir : ils sont réduits à se traîner péniblement sur la terre, à moins qu'ils n'aient l'adresse de se pro-

curer un homme, ou tout autre animal, pour leur servir de monture; mais, en fait de chevaux, la race humaine est celle qu'ils préfèrent.

Kamrup aperçoit un tasma-païr qui se tenait en embuscade sur le bord d'un chemin. Le prenant pour un homme comme lui, il le salue poliment et lui demande si ce pays est celui qu'habite la princesse Kala, fille du roi Kamraj. Le monstre perfide répond qu'oui, et d'un air bénin il invite le prince à s'asseoir à ses côtés, lui promettant de lui indiquer sa route. Kamrup, sans défiance, s'approche et s'assied; le tasma-païr le renverse, lui entortille ses jambes autour du cou, puis, le frappant au visage, il le force à se relever et à le transporter à sa maison. La nuit, ce cavalier incommode dort sur les épaules du prince d'Aoude; le jour, il se promène, sur sa monture, dans les champs et les forêts. Si Kamrup veut s'arrêter, le tasma-païr lui frappe le flanc avec une de ses jambes, tandis que de l'autre il lui tient le cou enveloppé.

Le fils du grand maharaj Pat fit ainsi pendant une année les fonctions de cheval. Un jour, dans une de ses pénibles promenades, il vit des raisins, les cueillit et en exprima le jus dans un vase; cette liqueur, exposée au soleil, devint en peu de temps un vin capiteux. Il en but pour se donner des forces et en offrit à son cavalier. Quand le tasma-païr en eut goûté, il poussa un cri perçant qui fit accourir un grand nombre de monstres de son espèce. Chacun d'eux était monté sur un homme. Les tasma-païr boivent à l'envi l'un de l'autre la liqueur enivrante; bientôt leur cerveau

se trouble; les muscles de leurs jambes se relâchent, leurs montures humaines se débarrassent d'eux et les assomment.

La reconnaissance attache à Kamrup tous ces hommes qui lui doivent leur délivrance, mais il les congédie et les renvoie dans leurs patries respectives. Un seul s'obstine à rester avec lui; Kamrup le regarde attentivement; c'est Mitarchand, son jeune ministre, échappé comme lui au naufrage par un hasard heureux. Ses cinq autres compagnons et le bon brahmane Sumit avaient également eu le bonheur d'être jetés par les vagues sur différents rivages, ou recueillis par des navires qui passaient. Tahsin-uddin ne noye aucun de ses personnages, quoiqu'il les fasse presque tous et plusieurs fois tomber à la mer.

Kamrup et Mitarchand s'embrassent avec la joie la plus vive, et tandis qu'ils se racontent leurs aventures, un perroquet vient se poser sur la main du prince, puis avec le bec il dénoue un ruban attaché à l'une de ses pattes; l'oiseau s'évanouit, un homme paraît. Kamrup et Mitarchand, étonnés, reconnaissent un de leurs compagnons, le pandit Achârij, qui fait aussitôt le récit de sa merveilleuse histoire.

Les trois amis se mettent en route et rencontrent dans une forêt le même derviche qui avait autrefois donné au mahârâj Pat le fruit auquel était due la naissance de Kamrup. Le respectable anachorète fait au prince un présent non moins précieux: il lui remet une pierre qui a la vertu de convertir le fer en or. Kamrup continue son voyage vers le pays de Kala,

et retrouve, chemin faisant, deux autres des compagnons de son enfance, Manik le joaillier, et Basnang le musicien.

Les deux amis qui lui manquaient encore l'attendaient dans la ville de Serandib. Le peintre Chitarman avait gagné les bonnes grâces du roi Kamraj en ornant son palais de superbes peintures ; mais, malgré la faveur dont il jouissait près du monarque, Chitarman ne pouvait se consoler d'être séparé de son prince Kamrup, et il ne tarda pas à tomber malade de chagrin.

Sur ces entrefaites arriva le médecin Kunwalrup. Retiré des flots par l'équipage d'un navire, il avait été assez heureux pour guérir le fils du capitaine, attaqué d'une grave maladie. Par reconnaissance le capitaine lui avait offert de le mener où il voudrait, et Kunwalrup, espérant retrouver le prince d'Aoude dans la capitale du roi Kamraj, s'était fait conduire au port de cette ville.

Kamraj avait alors de vives inquiétudes pour sa fille Kala, dont la santé continuait de s'altérer de plus en plus. Instruit de l'arrivée d'un nouveau médecin hindou et de cures extraordinaires qu'on lui attribuait déjà, il fit venir Kunwalrup ; mais, peu confiant dans les secours de la médecine, qui jusque-là n'avaient eu d'autres résultats que d'aggraver l'état de la princesse, il voulut, en père prudent, essayer d'abord le talent du praticien sur une santé moins chère que celle de sa fille. « Que l'on conduise ce médecin, dit-il, auprès « de mon peintre Chitarman ; s'il le guérit, je lui con- « fierai le traitement de Kala. »

La vue et l'entretien affectueux d'un compatriote et d'un ami suffisent pour procurer en peu de temps à Chitarman une guérison complète. On ne manqua pas d'en faire honneur à l'art du médecin. Le roi Kamraj, enchanté d'une cure si prompte, conçoit la plus haute idée de la science de Kunwalrup et veut qu'il donne aussitôt des soins à sa fille. Kunwalrup est présenté à Kala, lui tâte le pouls et reconnaît sans peine que la seule cause de son mal est la passion qu'elle ressent pour le prince d'Aoude. Il la quitte en lui promettant pour le lendemain un médicament. A l'instant il va trouver Chitarman et lui dit de faire un portrait de Kamrup. Le peintre se met à l'œuvre avec ardeur. Il donne à la physionomie du prince d'Aoude l'expression de l'amour le plus tendre; la ressemblance est parfaite. Dès l'aube du jour Kunwalrup se fait introduire auprès de Kala, tenant le portrait caché dans son sein. Il fait prendre à sa belle malade une certaine potion, lui remet mystérieusement le portrait et se retire.

Kala, restée seule avec sa confidente, déroule la feuille sur laquelle les traits de son amant sont fidèlement reproduits; la surprise et la joie lui font éprouver un soulagement sensible. Quelques jours après Kunwalrup lui apporte une nouvelle potion et un second tableau, où est peinte l'entrevue du brahmane Sumbit avec Kamrup. Kala apprend ainsi que son messager a exécuté sa commission. L'amélioration de son état devient encore plus marquée. Enfin une troisième potion, accompagnée d'un autre

tableau qui représente Kamrup, montant sur le vaisseau qui doit le transporter à Sarandib, achève de rendre à la princesse sa gaieté, son embonpoint et ses couleurs.

Le grand Kamraj, plein de reconnaissance et d'admiration, comble de présents l'habile médecin, qui sans doute partage ces récompenses avec son ami le peintre.

Kala se livrait à l'espérance d'être réunie à son bien-aimé, lorsqu'elle vit paraître devant elle le brahmane Sumit. Depuis le moment où la tempête avait brisé les vaisseaux de Kamrup, Sumit était resté pendant trois jours à la merci des flots; enfin un navire était passé près de lui : ceux qui le montaient, apercevant le vénérable brahmane qui se débattait au milieu des vagues, l'avaient recueilli à leur bord et conduit ensuite à Sarandib. Kala s'empresse de l'interroger. « J'ai trouvé votre amant, lui répond le bon « vieillard; c'est Kamrup, fils du mahâraj Pat, qui « règne sur le pays d'Aoude et de Gorakh. J'avais « même amené avec moi le jeune prince; mais un « affreux ouragan a détruit notre flotte, et j'ignore ce « que Kamrup est devenu. »

A cette nouvelle Kala se désole. Elle conjure Sumit de repartir à l'instant pour tâcher de découvrir quel a été le sort du prince. Oubliant les dangers qu'il a courus, le ministre du grand temple de Handwar se dévoue une seconde fois à la recherche de l'amant perdu. Tandis qu'il erre de pays en pays, Kala s'abandonne à l'inquiétude. Consumée par la tristesse,

elle retombe dans son état de langueur et de dépérissement; la médecine, ni même la peinture, ne peuvent plus rien pour soulager son mal.

Cependant le grand Kamraj, ayant profondément réfléchi sur l'état de sa fille, décida qu'il fallait lui donner un mari. Il écrivit des lettres de convocation à tous les princes nationaux et étrangers, et les invita à se rendre dans sa capitale à un jour marqué, pour se ranger en ligne devant le palais de Kala et être passés en revue par cette princesse, qui attacherait un collier d'or, en signe de son choix, au cou du prétendant qui aurait le bonheur de lui plaire.

La veille du jour où cette cérémonie devait avoir lieu, Kamrup et ses compagnons arrivèrent incognito, sous le costume de faquirs, aux portes de la ville de Sarandib. Là ils rencontrèrent le bon brahmane Sumit, qui, après de longs voyages, revenait tristement annoncer à Kala l'inutilité de ses recherches. Kamrup va passer la nuit avec le brahmane dans le temple de Hardwar; il y retrouve Chitarman et Kunwalrup adressant au ciel des prières pour son retour, et apprend d'eux que Kala, par ordre de son père, doit choisir un époux le lendemain.

Il envoie aussitôt à la princesse un perroquet, qui l'instruit de son arrivée. Ce perroquet, c'est le savant Acharaj, littérateur, astronome et théologien, qui joint à toutes ses connaissances la faculté de se transformer en oiseau et de reprendre à volonté la figure humaine. Par l'entremise de ce messager ailé Kala fait parvenir à Kamrup un *dopatta*, ou châle, pour

gage de sa tendresse et lui prescrit de se présenter à la réunion des *kunwars* (princes).

Toujours sous ses habits de faquir, Kamrup, la tête couverte du dopatta et son perroquet savant sur le poing, se rend à la place où les prétendants attendent la princesse et se mêle parmi ses rivaux. Bientôt Kala paraît. Ses mains sont teintes en couleur orange, ses paupières frottées de noir collyre, ses lèvres peintes en bleu. Éblouissante de beauté et de parure, elle s'avance montée sur un cheval arabe et mâchant du bétel. Elle parcourt la ligne, reconnaît son amant dans l'humble faquir et lui passe le collier autour du cou.

Tout le monde s'étonne et s'indigne de ce choix. On recommence le jour suivant la cérémonie. La princesse donne encore la préférence au faquir sur les kunwars. Ceux-ci, furieux, traînent Kamrup devant le roi et l'accusent d'avoir ensorcelé la princesse. Kamraj, fort mécontent de la conduite de sa fille, renonce au projet de la marier, congédie les prétendants et, sans écouter les explications de Kamrup, le fait jeter, avec ses six amis, au fond d'un puits à sec. Heureusement Mitarchand, le jeune ministre, avait en réserve un expédient assuré pour tirer son prince des plus mauvais pas; c'était un cheveu qu'un div lui avait donné. Au moyen d'étincelles qu'il fait jaillir d'une pierre à feu, il brûle ce cheveu; le div se montre à l'instant, prêt à exécuter ses ordres. Mitarchand se fait transporter avec Kamrup et ses compagnons dans une ville éloignée.

Là Kamrup commence à faire usage de sa pierre philosophale; « dans ses heureuses mains le fer devient « or. » Bientôt il s'entoure de l'éclat et de la pompe convenables à sa naissance, et, escorté de milliers de soldats, il marche vers Sarandib et bloque le grand Kamraj dans sa capitale. Le monarque, interdit à l'approche de cette armée formidable, et surtout effrayé d'apprendre qu'elle est commandée par le même faquir qu'il a fait enfermer dans un puits, est surpris agréablement lorsqu'on lui annonce que ce faquir est un grand prince amoureux de sa fille et qui la demande en mariage. Un tel gendre ne pouvait être refusé.

Les amants sont enfin unis. La cérémonie nuptiale est célébrée dans un moment désigné par les règles de l'astrologie comme favorable à l'hymen. Peu de jours après le jeune ministre Mitarchand épouse la confidente de Kala. Les deux couples fortunés se mettent en route pour le royaume d'Aoude, où ils parviennent sans accident. Le tendre mahâraj Pat et la reine Sundar-rup embrassent le fils qu'ils n'espéraient plus revoir, chacun oublie les peines qu'il a endurées et jouit désormais d'un bonheur inaltérable.

Tel est le canevas ingénieux de ce roman, dans lequel on reconnaît l'imagination orientale, amie du merveilleux. Il serait facile d'y trouver des ressemblances avec plusieurs de nos contes de fées et avec quelques-uns des récits des mille et une nuits. Je me

contenterai d'indiquer une analogie frappante entre l'aventure de Kamrup avec le tasma-pair et celle de Sindbad le marin, dans son cinquième voyage, avec un vieillard extraordinaire qui l'oblige à lui servir de monture. Je doute qu'il soit possible de tirer des noms des personnages qui figurent dans le roman de Kamrup, de leurs aventures fabuleuses et des dénominations des contrées où elles se passent, beaucoup d'inductions utiles pour éclaircir des questions encore obscures d'histoire et de géographie; mais il me semble qu'on peut voir, dans cette fable des tasma-pair, l'indice de l'antiquité d'une coutume dont la trace se retrouve encore aujourd'hui dans l'Inde.

M. E. Burnouf, dans un article du Journal des Savants consacré à l'examen d'un voyage à Ava par M. J. Craufurd, s'exprime ainsi : « Le roi des Barmans... a l'habitude de se faire porter sur les épaules « d'un homme. Le cavalier royal ne fait pas usage de « selle; il se sert seulement, en guise de bride, d'une « pièce de mousseline passée dans la bouche du bipède « qu'il honore de ses bonnes grâces..... Sa monture « favorite était un homme de Sarwa, d'une force et « d'une grosseur remarquables, dont les épaules larges « et charnues offraient à sa majesté un siége aussi sûr « que commode..... On assura à M. Craufurd que cet « amusement..... n'était pas de l'invention du roi ac« tuel, mais qu'il avait été souvent recherché par « d'autres personnes du sang royal. » M. Garcin fait en outre remarquer que les Hindous représentent leur divinité principale, Wichnou, portée de la même ma-

nière sur les épaules de Garouda. Ces rapprochements conduisent à considérer les tasma-païr aux jambes molles, dans la catégorie desquels rentre évidemment le vieillard de Sindbad, comme la figure mythologique d'une classe d'hommes puissants par la richesse, mais amollis par le luxe, et prenant, par orgueil ou par besoin, leurs semblables pour montures. Je trouve, ainsi que M. Garcin, cette explication plus naturelle que la supposition de Richard Hole, suivant l'opinion du quel[1] l'individu qui avait réduit Sindbab à la condition de cheval n'était autre chose qu'un orang-outang.

Les Aventures de Kamrup renferment des tableaux de mœurs, des détails de costumes, d'usages, de croyances populaires des Hindous, que j'ai pu à peine indiquer dans une rapide analyse, mais qui sont une des parties les plus curieuses de l'ouvrage.

M. Garcin a accompagné sa traduction de notes propres à expliquer les termes qu'il a cru devoir emprunter à la langue hindoustani, plutôt que de les rendre en français par des périphrases, les passages obscurs ou les difficultés grammaticales du texte qu'il va publier incessamment et qui est actuellement sous presse à l'Imprimerie royale. Il a de plus enrichi son travail de nombreux fragments d'ouvrages hindoustani inédits ou non traduits encore, qui servent de développements à ses notes ou à son texte.

Je ne suis pas juge compétent pour apprécier le mérite des remarques philologiques de M. Garcin qui

[1] Remarks on the arabian nights entertainments, pag. 151.

ont pour objet des expressions hindoustanies, j'ai une foi entière dans leur justesse et leur exactitude ; mais, en examinant ces notes au microscope, j'y découvre quelques mots arabes dont je m'empare pour faire acte de critique.

Suivant un préjugé religieux des musulmans, c'est spécialement pour Mahomet que le monde a été créé. Cette opinion est fondée sur une prétendue parole de Dieu à Mahomet, que M. Garcin rapporte de la manière suivante, page 147 : *Si ce n'était toi, les mondes n'auraient pas été créés,* لولاك لما خلقت الافلاق. Ce texte est un peu défiguré par des fautes typographiques. Il me paraît devoir être restitué ainsi :

لولاك لما خلقت الافلاك

Si ce n'était toi, nous n'aurions pas créé les cieux ou l'univers. Telle est du moins la leçon que je connais et qui me paraît meilleure que celle adoptée par M. Garcin. Si on lit خُلِقَت au passif, comme il l'a fait, la rime (افلاك et لولاك), bien qu'elle soit suffisante pour l'oreille, en ne prononçant pas les voyelles finales, n'est pas satisfaisante pour l'esprit, et les Arabes, qui estiment assez la rime pour lui sacrifier quelquefois la raison, n'ont pu vouloir en mettre dans la bouche de Dieu une mauvaise, qu'il était si facile de rendre parfaite.

Je ferai une autre observation, à laquelle on ne sera pas surpris que j'attache un peu plus d'importance pour l'honneur d'une chaire que j'occupe. Elle

est relative à une assertion de M. Garcin, qui met sur le compte de l'arabe vulgaire un barbarisme (بحقّاً au lieu de بحقٍ) employé par son auteur, et un autre barbarisme (بخبيراً au lieu de بخبيرٍ) qu'il a vu sur l'adresse de quelque lettre écrite, je crois, par un Syrien. Je ne sais pas jusqu'à quel point la langue arabe est estropiée dans l'Inde, où elle est tout à fait hors de chez elle, et je m'occuperai moins du بحقّاً du musulman indien que du بخبيراً de l'écrivain de Syrie. Des fautes de ce genre contre la syntaxe désinentielle de l'arabe littéral ne peuvent être attribuées à l'arabe vulgaire, dont le caractère distinctif est précisément la suppression de ces désinences; elles ne doivent être imputées qu'à l'ignorance individuelle des personnes qui les commettent. Il n'est pas rare en effet que des hommes illettrés, voulant faire parade d'une science grammaticale qu'ils ne possèdent pas, tombent, *en écrivant,* dans des erreurs qu'ils évitent *en parlant,* parce qu'ils parlent sans voyelles finales.

„Je conviens que la finale اً, *an*, est employée quelquefois dans le style même de la conversation; mais c'est uniquement pour former des adverbes, comme dans l'expression غصباً *ghasban* (par force), et l'on n'y joint jamais de préposition. Si l'on peut citer deux ou trois mots, tels que برّا, *barra* (dehors), جوّا, *djouwa* (dedans), qui admettent une finale (mais en retranchant la nunnation) et se joignent cependant aux prépositions من, *min*, et الى, *ila*, il faut se hâter d'ajouter que ces rares irrégularités, universellement

adoptées dans le langage de l'Arabie proprement dite, de l'Égypte, de la Syrie et de la Barbarie, sont passées, par la sanction d'un usage général, à l'état de locutions régulières.

Il en est de même de quelques autres incorrections apparentes de l'arabe vulgaire; ce sont des manières de s'exprimer qui s'éloignent des règles de l'arabe littéral, mais qui n'en sont pas moins correctes et bonnes, parce que le consentement des nations, ou au moins de l'une des nations qui parlent l'arabe, les a consacrées. Si le [illegible] de l'auteur indien était dans ce cas, il cesserait d'être un barbarisme. Cette qualification, en effet, ne peut s'appliquer qu'à des locutions auxquelles l'usage, ce tyran des langues, n'a pas donné force de loi. Ces locutions, comme le [illegible] du correspondant syrien, sont des barbarismes qui, je le répète, appartiennent, non à l'arabe vulgaire, mais à l'ignorance de tel ou tel individu.

Je trouve ici l'occasion toute naturelle de protester contre une comparaison que M. Garcin a faite, dans l'avant-propos de ses Rudiments de la langue hindoustani, entre l'arabe vulgaire et le patois nommé *maure*, formé par les relations des Européens avec des Indiens illettrés, tels que sipahis, domestiques, etc. « Ce patois, dit-il, est à peu près à l'hindoustani ce que « l'arabe vulgaire est à l'arabe littéral. » Si, comme M. Garcin l'assure avec raison sans doute, le *maure* est un jargon informe de création toute moderne, il ne peut sous aucun rapport être mis en parallèle avec l'arabe vulgaire, qui, bien que formé par une altéra-

tion de l'idiome primitif des descendants de Modhar, existe depuis des siècles à l'état de langue *sui generis*, et dont les règles grammaticales ne diffèrent presque de celles du littéral que par la grande simplification qui résulte de la suppression des voyelles finales. Cette langue, tout en conservant l'usage d'une grande partie des mots anciens, en a rejeté une autre partie et a adopté un certain nombre de mots nouveaux. C'est ainsi qu'elle s'est constitué une individualité.

Le travail qui s'est opéré dans l'idiome primitif de Modhar, et duquel est né l'arabe vulgaire, a commencé dès le premier siècle de l'islamisme, c'est-à-dire à l'époque où les Arabes, devenus conquérants, se sont trouvés en contact habituel avec des peuples étrangers. C'est pour arrêter ce travail, c'est pour tâcher de conserver la syntaxe désinentielle dont la masse de la nation perdait peu à peu la connaissance, que l'on a rédigé les premières règles de la grammaire *nahw*, نحو, et imaginé des signes-voyelles pour représenter les inflexions finales[1]; mais, malgré les efforts des grammairiens, ces désinences ont fini par disparaître de l'usage. La connaissance des lois qui les régissent et de quelques formes particulières au langage littéral est devenue une science, et l'arabe vulgaire une langue spéciale, *sui generis*.

Il y a près de cinq cents ans qu'Ebn-Khaldoun signalait ce fait comme déjà ancien, dans un morceau extrêmement curieux de ses prolégomènes historiques,

[1] Voyez M. de Sacy, *Mémoires de littérature*, vol. L, pag. 323 et suiv. — *Kitâb alagâni*, vol. III, art. Abboulaswad.

inséré par M. de Sacy dans son Anthologie. Cet auteur si judicieux et d'une si profonde instruction (c'est Ebn-Khaldoun que je veux dire; il serait bien permis de s'y tromper), après avoir établi la distinction de l'idiome vulgaire et du littéral qu'il nomme langue de Modhar, assure que la suppression des voyelles finales ne fait aucun tort aux Arabes modernes, qu'ils rendent parfaitement toutes leurs pensées et toutes les nuances de leurs pensées avec ce nouvel idiome, dans lequel on a substitué aux désinences grammaticales d'autres procédés, tels que la position respective des mots, etc., pour exprimer différents rapports. Loin de dédaigner l'arabe vulgaire, ce Montesquieu de l'Orient dit : « Gardez-vous d'écouter le radotage « de certains grammairiens, tout occupés de la syntaxe « désinentielle, ... quand ils déclarent que l'éloquence « est perdue aujourd'hui et que la langue arabe est « dégénérée, et cela uniquement à cause du chan« gement qui est survenu par rapport aux voyelles « finales. C'est là un discours que leur a suggéré leur « partialité pour l'objet de leurs études; c'est une idée « qui s'est emparée de leur esprit à cause de leurs vues « bornées. »[1]

Cette espèce de boutade contre le pédantisme de quelques grammairiens de son temps, échappée à un homme plus préoccupé des choses que des mots, n'empêche pas Ebn-Khaldoun de reconnaître, dans un autre endroit, la supériorité du langage littéral, qui ne peut être contestée par personne; mais cette supé-

1 M. de Sacy, *Anthologie arabe*, pag. 411.

riorité de noblesse et de richesse laisse encore à l'arabe vulgaire une honorable existence.

Cette digression, dans laquelle je demande pardon d'avoir en quelque sorte prêché pour mon saint, m'a éloigné des Aventures de Kamrup. J'y reviens en félicitant M. Garcin de la méthode qu'il a adoptée pour sa traduction. Entre le devoir de serrer le texte d'aussi près que possible, pour en faciliter l'intelligence aux étudiants, et la nécessité d'écrire en français dans un style pur et correct, il est un juste milieu fort difficile à saisir à cause de l'exagération et de l'étrangeté des figures orientales et de la différence du génie des langues; M. Garcin me paraît avoir réussi à éviter les nombreux écueils que présentait son travail sous ce rapport. Si quelques personnes étaient tentées de lui reprocher d'avoir reproduit trop fidèlement certaines choses que la sévérité, je dirai même l'intolérance du goût français, peut réprouver, j'avoue, pour mon compte, que cet inconvénient me paraît préférable à celui d'ôter à l'expression sa couleur native et de défigurer l'Orient en l'affublant d'un costume complet à l'européenne.

Peut-être seulement M. Garcin aurait-il pu, dans l'intérêt même de la publicité de sa traduction, faire une légère concession au commun des lecteurs. S'il eût fait un emploi moins fréquent de termes hindoustani, ou si du moins il eût accompagné ceux qu'il était nécessaire de conserver, de courtes explications placées entre parenthèses, au lieu de rejeter tous ces éclaircissements dans des notes et un index mis à la fin du

livre, il me semble qu'il eût aidé le public à lire son ouvrage avec plus de facilité et de plaisir, et à rendre à cet échantillon de la littérature hindoustani toute la justice qu'il mérite.

A. CAUSSIN DE PERCEVAL.

EXTRAIT

D'une lettre de M. Tabert, évêque *in partibus* d'Isauropolis et vicaire apostolique en Cochinchine, datée de Singapore, 16 juillet 1834, et adressée à M. l'abbé Dubois, à Paris.

MANIÈRE DONT S'EXERCE LA JUSTICE CIVILE ET CRIMINELLE EN COCHINCHINE ET AU TONKING.

Votre lettre semble m'annoncer que vous désirez quelques détails sur la manière dont la justice est administrée, sur les tribunaux et sur le code des lois. Je vous dirai d'abord que depuis huit ans j'ai promis à un respectable chanoine de Lyon une notice sur tout ce qui regarde la Cochinchine; mais je désirais faire quelque chose d'exact (car je vois imprimer tous les jours en Europe des choses sur la Cochinchine, Siam et le Tonking, qui sont loin d'être vraies). Je devais donc étudier le pays et les mœurs, m'informer avec soin, auprès de personnes habiles, de tout ce que je désirais faire connaître; mais je n'ai pu exécuter mes desseins: les occupations multipliées, les voyages et mille embarras survenaient continuellement; enfin

il a fallu déloger et prendre la fuite pour éviter la persécution. Je n'ai plus à présent les moyens qui étaient alors sous ma main. . . . . . .

J'avais intention de traduire en français le code du royaume, qui, sous bien des rapports, est excellent; mais je ne le pouvais encore; il fallait attendre que la partie qui concerne le mariage, et quelques autres, eussent été retouchées, car le roi s'en occupait alors. Si dans la suite je puis faire quelque chose, c'est-à-dire si le bon Dieu m'accorde la grâce de rentrer dans ma chère et infortunée mission, et si je puis y jouir d'un peu plus de tranquillité et de loisir que j'en ai eu jusqu'à présent, j'essaierai quelque chose là-dessus. En attendant cet heureux jour, et afin de ne pas vous payer de belles paroles vaines, en un mot, pour vous donner une preuve du désir que j'ai de vous faire plaisir, je vais vous dire quelque chose sur la justice et les tribunaux du pays. Le roi Minh-mang, qu'on peut appeler un prince éclairé pour ces pays, et même un roi qui aime la justice, met tout en œuvre pour la faire exécuter ponctuellement. Il est vrai que le succès ne répond pas toujours, ni même souvent, à ses intentions et à ses efforts, car les mandarins trouvent toujours le moyen d'opprimer le peuple et de tromper le roi; mais ce n'est point, je crois, la faute du monarque. En un mot on peut dire de ce prince qu'il est juste envers presque tous et n'a de l'injustice que pour les chrétiens, qu'il ne cesse de persécuter quoiqu'ils soient ses plus fidèles sujets. La prophétie de Jésus-Christ doit être accomplie : les persécutions, les

haines, etc., sont réservées aux fidèles disciples d'un Dieu crucifié.

Pour revenir à mon sujet, Minh-mang avait laissé l'administration du royaume sur le même pied que son père l'avait établie jusqu'en 1832. A cette époque il a voulu marcher sur les traces de l'empereur de Chine et a divisé son royaume en *tinh* ou métropoles. Il y a laissé les *phù* et les *huyên* comme auparavant. L'ordre a été changé, mais le fond de l'administration est le même. Je vais d'abord expliquer et mettre, autant que faire se pourra, au niveau de notre langue et de nos usages, les termes dont je viens de me servir. Le mot *tinh* signifie une division; elle comprend ordinairement deux départements ou préfectures. Dans chaque préfecture est un *ông phù*, ou quelquefois deux, c'est une ou deux sous-préfectures, selon que le terrain et la population sont plus ou moins grands. Ces sous-préfectures sont des arrondissements tout comme les préfectures des départements. Après les *phù* viennent les *huyên* ou cantons, qui sont précisément administrés par ce que nous appelons en France des juges de paix. Tous les mandarins dont je viens de parler sont nommés par le roi lui-même, et ce sont eux qui sont à la tête des différents tribunaux. Les cantons renferment de trente à quarante villages, plus ou moins, selon la population du pays; mais ces villages sont encore divisés en *tông*, qui comprend six à dix villages. Chaque village a son maire ou bailli; et quelques villages ont aussi plusieurs sections ou hameaux, appelés *thôn* ou *xa*, où réside un substitut

du maire pour l'exécution de la police. Les chefs d'un *tổng*, au nombre de deux, dont l'un est le *chanh* ou principal, et l'autre *phó* ou adjoint, ne sont point nommés par le roi, mais par les chefs des divers villages ou communes qui composent le *tổng*. Chaque commune nomme aussi son maire, mais les *tổng* et les communes reçoivent chacun un sceau ou cachet envoyé par sa majesté, et c'est ce sceau qu'ils doivent apposer dans toutes les affaires qui les concernent. Les *chanh tổng* et *phó tổng* ne sont point maires, mais ils jouissent d'une espèce d'intendance sur tous les maires de leur *tổng*; ce sont eux qui communiquent aux maires les différentes ordonnances qu'ils ont reçues du juge de paix du canton, qui lui-même les reçoit du sous-préfet, celui-ci du préfet, le préfet du commandant de la division, et enfin celui-ci des ministres du roi. Les maires jouissent d'une grande autorité dans leur commune, on pourrait presque dire d'une omnipotence; aussi plusieurs en profitent-ils pour opprimer leurs administrés; d'autres, au contraire, font le bonheur du peuple. Quoiqu'ils ne soient point constitués juges par le roi, ils sont cependant dans l'usage de juger et de terminer les petits différends qui s'élèvent parmi leurs concitoyens. Puisque je dois vous parler de justice, c'est par le dernier degré de la magistrature que je commence, afin de faire une gradation ascendante et arriver enfin au tribunal suprême du monarque.

Lorsqu'un chef ou maire de commune, seul ou aidé de son adjoint et de quelques autres officiers subal-

ternes, doit juger une affaire, il est obligé de se conformer à la loi; mais comme il y a beaucoup de cas que la loi ne peut pas prévoir, ou qui ne sont pas accompagnés des mêmes circonstances que le cas prévu par la loi, alors on a recours au droit coutumier. Chaque village a ce qu'on connaissait jadis en France un droit romain et un droit coutumier. Certaines provinces suivaient le droit romain et d'autres le droit coutumier; mais ici chaque village suit la loi du royaume, voilà son droit romain; et en outre il suit, selon les occurrences, son droit coutumier.

Le maire doit prendre connaissance de tous les délits commis dans son village, mais il ne peut juger que des délits communs. S'il s'agissait, par exemple, d'un meurtre, il ferait appeler le juge de paix du canton, qui viendrait sur les lieux pour dresser un procès-verbal, etc. L'usage demande, dans la plupart des villages, que la partie plaignante apporte une ou deux ligatures (environ une piastre), plus ou moins, selon la coutume du village; il faut qu'elle apporte aussi, comme de première nécessité, du bétel et de l'arèque, ainsi qu'un vase d'arack pour le maire et pour ses adjoints; avec cela il peut exposer ses plaintes. On fait appeler la personne accusée; on entend les raisons de part et d'autre, puis le maire prononce. Si la partie plaignante a raison, l'autre doit lui rembourser les dépenses faites pour le bétel, l'arack, etc. Il faut en outre payer l'amende que lui impose le maire, et le plus souvent recevoir un certain nombre de coups de rotin, selon la gra-

vité du délit, car ici il est rare que la justice ne soit pas administrée avec le bâton.

Si la partie lésée est mécontente de la sentence du maire, elle peut s'adresser à l'*ông tông*, qui examine de nouveau l'affaire; mais il est rare qu'il décide autrement que le maire, à moins que celui-ci n'ait ouvertement agi contre la loi. S'il s'agit de dispute ou d'injustice au sujet des limites d'un champ, il faut porter l'affaire à l'*ông huyên* du juge de paix. Il vient examiner les contrats et visiter les lieux sur lesquels on est en litige, et prononce en faveur de l'une ou de l'autre partie. Lorsque la chose n'est pas assez claire, ou que les témoins ne s'accordent pas entre eux, il fait planter de nouvelles bornes et divise quelquefois à l'amiable en accordant à chacun la moitié du terrain contesté.

Le premier et vrai tribunal, érigé par le roi pour rendre la justice, est l'*ông huyên* ou *nha huyên* (le juge d'un canton). On choisit ordinairement pour cet emploi un mandarin de lettres; c'est un jeune homme qui a concouru pour les places et donné dans les examens des preuves de son savoir. C'est le plus souvent un *ông dô* ou *sinh dô*, qui est à peu près du grade de bachelier ès lettres. La classe des mandarins de lettres est divisée en neuf degrés. Le neuvième et le huitième n'ont pas besoin de concours pour être obtenus; ils sont le partage des petits secrétaires, plus ou moins capables, appelés *ông thơ lại* ou *ông* [illegible]. Le juge de paix n'est ordinairement qu'au septième degré; ce qui, considéré en lui-même, est peu de chose; mais

considéré relativement au pouvoir, est quelque chose de bien important, car il est comme un petit roi dans son canton. Tant qu'il est en place, il reçoit de ses administrés les plus grandes marques de respect et les titres les plus honorifiques; mais, s'il a le malheur de faire une faute et de perdre son emploi, il est traité comme un homme du commun; en perdant son habit de juge, ou plutôt son siége, il perd les honneurs. Ce juge de paix se regarde, ainsi qu'il est en effet, comme le délégué de sa majesté pour gouverner le canton. Ainsi tout ce qui concerne le soin du peuple, la milice, le payement des impôts, tout cela est de son ressort; il doit veiller à tout et faire exécuter les ordres de sa majesté sur tous ces points. Cependant sa principale occupation est de rendre la justice à ses administrés. Lorsque quelqu'un parmi eux a un différend, il doit d'abord se présenter au maire du village. Si celui-ci ne peut terminer le différend ou qu'une des parties soit lésée, alors elle peut se présenter chez le juge de paix; elle fait mettre sa plainte par écrit et la lui présente. Le juge de paix envoie ses soldats ou huissiers saisir la personne accusée; il fait des interrogations relatives au billet d'accusation et conformes à la loi du royaume. Si les deux parties sont satisfaites du jugement de ce mandarin, tout est terminé; mais si l'une d'elles se croit lésée, elle en appelle au jugement de l'*ông phủ*.

Cet *ông phủ*, qui est une espèce de sous-préfet dans son arrondissement, est ordinairement un mandarin de lettres du sixième degré. Il a dû concourir et

subir les divers examens; souvent il a même obtenu un succès capable de le faire élever au rang de *hưởng cống* ou licencié en droit. Le roi le délègue pour veiller à l'administration de deux ou trois cantons; car chaque département n'a qu'un *ông phủ* et deux ou trois *huyện*, que je nomme cantons. Lorsque le préfet reçoit quelques ordonnances de sa majesté, ou lorsqu'il veut donner des ordres dans son département, il les fait passer au sous-préfet, qui les communique aux divers cantons. Lorsque quelqu'un des juges de canton est en retard dans son administration, soit sous le rapport des soldats qu'il doit fournir ou des impôts, l'*ông phủ* doit le rappeler à son devoir et le presser de fournir au plus tôt son contingent. Son affaire principale est néanmoins de rendre la justice. Lorsque les personnes en litige chez le juge de paix du canton sont opprimées de quelque manière, soit que celui-ci se soit laissé suborner par argent ou autrement, soit qu'il traîne en longueur l'affaire des parties plaignantes, pour en recevoir de l'argent ou par paresse, et qu'il soit ainsi cause du détriment qu'éprouvent les contendants, ils peuvent alors en appeler à l'*ông phủ*. Ce mandarin fait venir les deux parties, ainsi que le juge du canton, pour examiner de nouveau devant lui cette affaire et l'expédier. S'il s'agit d'une affaire ordinaire qui ne soit pas d'une très-grande importance, l'*ông phủ* prononce la sentence; mais s'il s'agit d'une affaire majeure, il se contente d'écrire la sentence qu'il croit devoir prononcer, vu la gravité du délit et conformément à tel ou tel article de la loi.

Il envoie son écrit au commandant de la division, nommé *ông tông dôc*, qui, de concert avec le préfet du département, en donne connaissance au roi. Si le roi l'approuve ou y change quelque chose, il fait connaître sa volonté au *tông dôc*, qui en avertit l'*ông phù*; alors celui-ci se conforme aux instructions qu'il a reçues et porte une sentence définitive.

Vous voyez que le tribunal de l'*ông phù* commence à devenir important. Il en est un autre beaucoup au-dessus de lui, c'est celui du département. J'ai déjà dit plus haut qu'une division comprenait deux départements. Le chef de la division, nommé *ông tông dôc*, en est le premier magistrat et a l'intendance sur les deux départements. Il y a peu d'années chaque département avait trois mandarins pour l'administrer en chef; mais à présent il n'en a que deux, l'*ông tông dôc* étant pour deux départements, c'est-à-dire qu'au lieu de six mandarins il n'y en a que cinq pour les deux préfectures. Jadis chaque province formait un département indépendant, mais à présent on a réuni deux provinces pour former une *tinh* ou division. Je ne connais d'exception que pour la vaste province de *Sai gòn*, qui comprend six préfectures et conséquemment trois divisions. Chaque préfecture a donc deux mandarins pour l'administrer : le premier est appelé *ông bô chánh*, c'est-à-dire celui qui a le soin principal du département. Il y a entre lui et les mandarins dont j'ai parlé une grande distance; les autres ne sont que dans les septième et sixième degrés des lettrés, mais celui-ci est déjà au second degré. Il est chargé de tout

ce qui regarde la correspondance, ainsi que des catalogues, des registres, des greniers royaux, des soldats et de tout ce qui concerne les bois pour la construction des navires et autres objets. Il doit prendre soin que tous les mandarins subalternes fournissent exactement et à temps tout ce qu'ils doivent livrer au roi. Le second mandarin de la préfecture se nomme *án sát*, c'est-à-dire juge criminel. C'est lui qui est chargé d'une manière spéciale d'examiner et juger les causes majeures, de décerner une peine conforme à la loi et proportionnée à la grièveté du crime. Néanmoins il ne peut prononcer qu'après en avoir délibéré avec son assistant, l'*ông bô chánh*, qui est aussi mandarin de lettres. En outre, si l'affaire est d'une grande importance et demande le consentement du roi, alors l'*ông bô chánh* et l'*ông án sát* sont obligés d'en conférer avec le *tông dôc* commandant la division. Lorsqu'ils sont tous trois d'un même sentiment, on envoie la délibération ou le jugement à sa majesté; cette pièce lui est présentée par celui des ministres qui est chargé de ces sortes d'affaires. S'il s'agit de mort ou d'exil, c'est au ministre de la justice à présenter la pièce; ainsi des autres. Les deux mandarins qui sont à la tête du département sont gradués : ce sont des docteurs ou licenciés, autant que faire se peut. Quelquefois un *ông phù* devient *án sát* ou *bô chánh* s'il a déjà travaillé plusieurs années avec succès et que le roi lui reconnaisse des talents. Le *tông dôc* est, à proprement parler, un mandarin militaire; mais le roi, qui est lui-même très-lettré et semble faire peu de cas des

mandarins qui ne le sont pas, ne choisit ordinairement, pour la place de commandant de division, que des personnes lettrées. Tous ces mandarins réunis peuvent prononcer la peine de mort; mais ils ne peuvent mettre la sentence à exécution sans un ordre ou consentement du roi. Je n'ai connu que le vice-roi de Sai gòn, mort depuis deux ans, le fameux *tâ quân*, que les chrétiens pleureront longtemps, qui condamnait à mort sans en prévenir le roi. Ce mandarin était de l'ancien temps; tous les mandarins actuels sont des créatures du roi Minh mang, et ils se garderaient bien d'oser faire la moindre chose qui pût lui déplaire; ils sont tous à ses ordres, soit qu'il leur ordonne de condamner ou d'absoudre. Personne n'ose élever la voix en faveur de l'innocence opprimée: c'est ce qui a eu lieu au sujet du décret contre notre sainte religion; aucun des mandarins n'a osé ouvrir la bouche pour prendre notre défense. J'ai appris qu'en 1833 quelques mandarins, tels que le juge criminel de Chân dôc, avaient mis à mort plusieurs chrétiens. J'ignore s'ils y étaient autorisés. Au reste ce ne serait qu'une exception, et la haine que le roi porte à la religion l'aurait bientôt engagé à pardonner une telle faute à des mandarins si zélés pour seconder sa rage contre les chrétiens.

Lorsqu'on présente à sa majesté la pièce où est exposée la sentence ou jugement prononcé par les premiers mandarins du département, si elle lui plaît tout est terminé: on en donne connaissance aux chefs du département et le jugement est mis à exécution. Si

au contraire le roi ne trouve point la sentence assez motivée ou qu'elle punisse d'une manière trop légère ou trop grave, sa majesté ordonne de travailler à un nouveau jugement, de faire de nouvelles informations, en un mot de changer cette sentence. Le seul refus que fait le roi d'approuver un jugement est une raison suffisante pour que les juges le changent. Si les parties en litige sont mécontentes du jugement des mandarins du département, elles ont alors recours au grand tribunal, qui est, à proprement parler, le conseil du roi. On prépare un placet, on le présente à celui des ministres qui a la faculté de parler au roi ce jour-là; car il n'est pas donné aux six grands ministres de prendre la parole à volonté devant le roi : chacun d'eux a son jour assigné. Le roi tient audience publique tous les deux jours. Ce jour-là deux des grands mandarins ou ministres, dont l'un appartient à la classe militaire et l'autre à la classe des lettrés, sont désignés pour annoncer à sa majesté tout ce qui concerne l'administration du royaume et lui présenter les placets de chacun. Si l'affaire est trop épineuse et qu'aucun des ministres n'ose s'en charger de crainte d'être mal reçu ou admonesté par sa majesté, il n'y a plus qu'un seul moyen et il ne s'emploie que dans la dernière nécessité, c'est de s'adresser soi-même au roi, *hic opus, hic labor est.* Il y a deux moyens seulement pour parvenir à ce but, et voici comment. On donne en présent quelques barres d'argent à un mandarin, qui se charge de vous conduire à sa suite, afin de pouvoir franchir le seuil de la grande porte du lieu où le roi

tient son audience. Le plaignant élève sa pétition ou placet sur sa tête ; le roi, la voyant, la fait prendre et en demande connaissance. Le mandarin qui a conduit le plaignant expose en peu de mots ce dont il s'agit. Néanmoins, soit que le réclamant ait droit ou non, et pendant tout le temps qui s'écoule jusqu'à la sentence définitive de sa majesté, il est mis en prison et porte la cangue jusqu'à cette époque. Si le roi juge convenable de casser la sentence des tribunaux, le plaignant est mis en liberté sans autre forme de procès ; mais si sa majesté approuve le jugement porté par les tribunaux, on ne le renvoie qu'après lui avoir administré une forte dose de coups de rotin. C'est ainsi qu'on lui apprend à respecter l'autorité des juges subalternes et à ne pas venir à tous propos troubler le repos de sa majesté.

Si on ne peut trouver aucun mandarin qui consente à vous introduire dans la salle du grand conseil, il faut alors attendre une occasion favorable de rencontrer sa majesté lorsqu'elle sort de son palais pour aller visiter quelques pagodes ou autres lieux. On se place dans quelque endroit élevé, ou tout autre poste, d'où le roi puisse vous apercevoir. On élève son placet sur sa tête ; sa majesté donne ordre aussitôt de saisir l'un et l'autre, c'est-à-dire et le placet et celui qui le présente. Il est traité comme celui dont je viens de parler ci-dessus, c'est-à-dire emprisonné et chargé d'une cangue.

Voilà, mon cher confrère, ce que je puis vous dire de plus exact sur la justice et la manière dont elle est

administrée dans ce royaume. Les supplices qu'on fait subir aux coupables sont très-différents; cependant le plus ordinaire, après les galères, est d'avoir la tête tranchée. On étrangle aussi, mais rarement : ce supplice est pour les personnes d'un rang distingué. Ainsi mon vénérable provicaire, M. Gagelin, comme étranger et distingué en sa qualité d'Européen, a reçu les honneurs de la strangulation.

Lorsque le coupable est un personnage du plus haut rang et que sa majesté ne veut pas faire exécuter publiquement, elle lui fait offrir trois objets aussi peu agréables les uns que les autres : un glaive, une tasse de poison et quelques aunes de soie rouge. Ils sont libres d'opter et de terminer leurs jours par un de ces trois moyens, le poison, la potence ou la décapitation.

Il arrive aussi qu'on invente de nouveaux supplices pour punir des crimes nouveaux ou extraordinaires. Ainsi un homme qui, s'étant revêtu d'une peau de tigre, avait causé, non-seulement une grande frayeur dans le village, mais avait profité de ce déguisement pour commettre bien des crimes, fut pris; le roi, consulté sur le supplice qu'il méritait, répondit : « Quand « on prend un tigre, on l'écorche et on lui enlève la « peau. » Cela fut exécuté envers le malheureux tigre bipède. Le crime d'adultère est ordinairement puni d'une manière très-sévère : la femme doit être foulée aux pieds des éléphants et l'homme condamné à mort. Il faut cependant quelques circonstances aggravantes du crime pour que cette punition ait lieu. L'inceste y est puni d'une manière terrible. Je ne puis entrer

dans le détail de tous les supplices, car il faudrait alors entrer dans le détail de tous les crimes, puisque dans les cas extraordinaires sa majesté ordonne des peines extraordinaires.

Vous m'avez demandé quelle était la qualité des juges, etc. Vous avez vu qu'il fallait être gradué pour être capable de devenir juge : voilà la grande et absolument nécessaire qualité. Ici aucune place n'est héréditaire; le roi nomme aux différents tribunaux les personnes capables. Si elles s'y comportent bien, ou du moins qu'il n'y ait point d'accusation portée contre elles par leurs administrés, après quelques années il les élève à une plus haute place; si au contraire il y a contre elles des accusations graves et fondées, il leur ôte leur dignité et les punit en conséquence. Au contraire, lorsque, par la correspondance des juges ou par la lecture des sentences qu'ils prononcent, le roi les trouve et lettrés et judicieux, il les fait passer à un plus haut tribunal. Le dernier du peuple, tout comme le fils du mandarin le plus élevé, peut parvenir à une place. Il faut néanmoins avouer que celui-ci a plus de moyens, par la faveur de son père et des protections, que le premier; on rappellera plus souvent au souvenir de sa majesté le fils de l'homme puissant que celui du pauvre. Les lois sont assez bonnes, mais la justice est malheureusement trop vénale. Cependant, quand on réfléchit que chez des peuples policés et chrétiens cette même justice s'achète aussi quelquefois, faut-il s'étonner si, chez un peuple païen encore à demi barbare, elle est vendue. Le roi punit

sévèrement les coupables et souvent fait trancher la tête des juges prévaricateurs. Les autres ne se corrigent pas pour cela ; ils espèrent toujours jouer leur rôle si adroitement que le roi n'en sera pas informé ; mais, hélas ! ils se trompent souvent ; les espions de la police sont si nombreux et si répandus dans toutes les parties du royaume, qu'il est difficile que le moindre fait lui échappe.

Puisse cette petite notice sur la manière dont la justice est administrée dans le royaume de Cochinchine vous être agréable ! Si vous désirez quelque autre renseignement sur quelque objet relatif à ce pays, je tâcherai de vous satisfaire, mais peu à peu, car pour le moment je suis accablé d'occupations.

Une persécution violente a éclaté en Cochinchine et en Tongking contre les chrétiens, au nombre d'environ trois cent mille dans ces deux royaumes, dont deux cent mille sont sous les soins des missionnaires français envoyés par le séminaire des missions étrangères de Paris, et cent mille sous la direction des missionnaires espagnols envoyés de Manille. Dans son édit de persécution, daté du 6 janvier 1833, le roi Minh-mang déclare son intention d'exterminer tous ses sujets chrétiens qui n'apostasieront pas. Un missionnaire français, M. Gagelin, avait été pris et mis à mort par ordre du roi ; les autres se tenaient cachés ou avaient pris la fuite : du nombre de ces derniers était l'auteur de cette lettre, qui s'était réfugié à Singapore sous la protection anglaise. Un grand nombre de chrétiens avaient été pris et mis aux fers, d'autres s'étaient enfuis et se tenaient cachés ; plusieurs avaient obtenu, pour de l'argent, des mandarins, de n'être pas dénoncés, etc.

On peut voir les détails de cette persécution dans le 39ᵉ numéro des Annales de la propagation de la foi, qui vient de paraître chez Poussielgue, libraire, rue Hautefeuille.

ANALECTES.

NOUSHIRÉVAN ET LA VIEILLE FEMME.

واز مشاهیر حکایات انست چون ایوان مداین را بنا
کردند پیر زنی در ان موضع خانه داشت و معیشت ان
پیر زن ماده کاوی بود که از شیر او انتفاع کرفتی و چون
ایوان بلند شد انوشروان پیر زن را طلب کرد و اورا کفت
اکر رضا دهی این خانه تو بهر بها که خواهی بخرم پیر
زن کفت ای ملك کدام مال و نعمت و دولت مرا بدان
سعادت تواند بود که هر روزی روی مبارك تو می بینم
نوشیروان کفت اکر رضا نداری مفروش پس ان خانه را
همچنان بکذاشت و بهر وقت که بار دادی پیر زن
کاو بیرون راندی چنانك بساط بارکاه از لوث آن آلوده
شدی و اعیان و ارکان دولت او مشاهده کردندی و هر
که کلبهٔ محنت آن زال بدیدی در بارکاه نوشروان بر
عدل شامل او استدلال کرفتی و این یك معدلت سبب
بقای ذکر جمیل او شد ،

TRADUCTION.

Au nombre des anecdotes remarquables est la suivante :

Dans le lieu où l'on bâtissait le palais de Medâïn une vieille femme avait sa demeure, et elle tirait sa subsistance du lait d'une vache qu'elle possédait. Lorsque le palais fut élevé à une certaine hauteur, Noushirèwân fit venir la vieille femme et lui dit : « Si tu y « consens, je t'achèterai ta maison le prix que tu vou- « dras. » La vieille femme répondit : « O roi! quel ar- « gent, quel bienfait, quel bonheur pourraient être « comparés à cette félicité de voir chaque jour ta face « bénie? — Eh bien, répliqua Noushirèwân, ne vends « pas, puisque tu le veux ainsi. » Puis il laissa la maison comme elle était. Toutes les fois qu'il donnait audience, la vieille femme faisait sortir sa vache, et il arrivait que le tapis de la salle était souillé des ordures de cette vache, et cela aux yeux des grands de l'empire. Mais quiconque voyait la cabane de la pauvre femme dans le palais de Noushirèwân concluait facilement que la justice de ce prince s'étendait sur tout. Aussi ce seul acte de justice a-t-il contribué à lui faire une renommée immortelle.

G. DE L.

[1] Dans le recueil des fables de Florian il y en a une intitulée *Le calife*, dont le fond est à peu près pareil à celui-ci. La vie de Frédéric II offre un trait qui a beaucoup de ressemblance avec ce trait de la vie du monarque persan; c'est l'anecdote si connue du meunier Sans-souci, laquelle a été racontée fort agréablement en vers français par M. Andrieux. On a retenu le vers malin qui la termine :

On respecte un moulin; on vole une province.

L'AVARE SONGEANT.

כילי ישן וירא בחלומו
והנה נותן לדל מלחמו
ויבהל וייקץ ונשבע באמונה
לבלתי תת עוד לעיניו שנה:

משל:

אטם אזנו מזעקת דל
גם הוא יקרא ולא יענה:

TRADUCTION.

Un avare dormait, et dans son rêve — voici : il vit qu'il donnait de son pain à un pauvre. — Alors il fut épouvanté ; il s'éveilla soudain et jura dans la vérité[1] — de ne point accorder désormais de sommeil à ses yeux.

PROVERBE.

Celui qui ferme son oreille pour ne pas ouïr le cri de l'indigent — criera aussi lui-même, et on ne lui répondra point[2].

LE CRABE ET SON FILS.

סרטן אחד הוכיח את בנו לאמר עד מתי בני יהיה מהלכך אחורנית מדוע לא תיטיב ללכת ככל אשר סביבותיך: ויען הבן את אביו, ויאמר אם מצאתי חן בעיניך אבי הורני אתה ללכת לפנים ואנכי אעשה כדבריך:

[1] C'est-à-dire « dans la sincérité de son âme. »
[2] Salomon, *Prov.* ch. XXI, v. 13.

משל

על כן יאמר משל הקדמוני
טהר טרם תטהר

TRADUCTION.

Un crabe instruisait[1] son fils en disant : — « Jusqu'à « quand, mon fils, ta marche sera-t-elle rétrograde ? « Pourquoi ne te meus-tu pas comme il faut, à l'exemple « de tous ceux qui t'entourent ? » Et le fils répliqua à son père et lui dit[2] : — « Si j'ai trouvé grâce à tes « yeux[3], mon père, indique-moi la manière dont je « dois m'y prendre pour marcher en avant, et je me « conformerai à tes paroles. »

MAXIME.

C'est pourquoi, dit le vieux proverbe[4], — purifie-toi toi-même avant de purifier les autres.

A. PICHARD.

[1] Le vieux mot français *castoioit* rendrait bien mieux qu'*instruisait* le véritable sens du verbe הוכיח. Dans le manuscrit de la Bibliothèque du roi (fonds de Saint-Germain-des-Prés), coté sous le n° 1830, et contenant des *fableaux* dont la composition remonte au XII[e] siècle, on lit ces deux vers qui correspondent au début de notre fable :

Li peres ensi le doctrinoie
Ce ke de bien sot, li disoie.

[2] « Il répliqua et dit » est un pléonasme que l'on rencontre fréquemment en hébreu. Il existe aussi en allemand (*er erwiederte und sagte*), mais y est bien moins usité.

[3] *Genèse*, ch. XVIII, v. 3.

[4] Ou « le proverbe oriental. » משל הקדמוני peut être pris dans ces deux acceptions.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 mai 1835.

On entend le rapport de M. Stahl sur la demande de M. le docteur Pinner pour obtenir des souscriptions à son édition du Talmud. La conclusion du rapport, qui propose une souscription à deux exemplaires, est approuvée et renvoyée à la commission des fonds.

M. Mohl prévient le conseil que cinq cent cinquante pages du journal de M. Schultz sont transcrites au net.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 4 mai 1835.

Par l'éditeur. *Fables de Lokman*, adaptées à l'idiome arabe en usage dans la régence d'Alger, suivies du mot à mot et de la prononciation interlinéaire, par J. H. DE LAPORTE. Alger, 1835. In-8°.

Par l'auteur. *Mémoire sur un médaillon en l'honneur de Louis le Débonnaire*, présenté à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, le 6 décembre 1834, par Eliacin CARMOLY. In-8°.

Par l'auteur. *De l'art de connaître les tableaux anciens*, par E. HUARD, peintre, homme de lettres. Paris, 1835. In-8°.

Par le traducteur. *Tchao-mei-hiang, ou les Intrigues d'une soubrette*, comédie en prose et en vers, traduite du chinois par M. BAZIN aîné. In-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'éditeur. *Gründung der Stadt Pataliputra und Geschichte der Upakosa,* Sanskrit und Deutsch, von Hermann Brockhaus. Leipzig, 1835. In-8°.

Par l'auteur. *Viaggio in Siria e nella Terra-Santa,* de Giovanni Failoni. Verona, 1833. In-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs :

Bulletin de la Société de géographie. 2e série, tome III, n° 15. Mars.

Journal de l'Institut historique. 2e année, tome II. Mars. 8e livraison.

The Quarterly journal of education. Nos 17, 18. In-8°.

La Société asiatique a reçu, dans le courant du mois d'avril :

1° Un numéro du Moniteur ottoman, en français.

2° Quatre numéros du Moniteur ottoman, en turc.

3° Un numéro du Moniteur du Caire, en arabe et en turc.

4° Neuf numéros du Journal de Candie, en turc et en grec.

5° Trois numéros du Journal de Smyrne.

6° Quatre numéros du Moniteur algérien.

Nous pouvons annoncer aux orientalistes, et particulièrement aux amis de la littérature arabe, que M. Mac Guckin de Slane se propose de publier prochainement le texte de plusieurs extraits du commentaire de Zamakhschari sur l'Alcoran, accompagné d'une traduction fidèle et de notes. Ce travail ne sera pas seulement utile sous le rapport philologique, il servira encore à compléter certaines notions sur plusieurs points de la législation religieuse des musulmans, tels que les questions du divorce, des successions, etc. etc.; et il pourra éclaircir plusieurs anciennes traditions antérieures à l'hégire. Toutefois cette publication ne

retardera point celle non moins importante de la Géographie d'Aboulféda, à laquelle M. Mac Guckin de Slane travaille depuis longtemps, et qui exigeait, pour être terminée à la satisfaction générale des orientalistes, une connaissance profonde de la langue et de l'histoire arabes.

E. B.

BIBLIOGRAPHIE.

تركى وفرانسه لسانلرينك لغتى *Dictionnaire turc-français à l'usage des agents diplomatiques et consulaires, des commerçants, des navigateurs et autres voyageurs dans le Levant*, par J. D. Kieffer et T. X. Bianchi, chevaliers de la Légion d'honneur, secrétaires-interprètes du Roi pour les langues orientales, professeurs de turc et membres de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères. جلد اول tom. I[er], سنه [illegible]; Paris, 1835, imprimé par autorisation du Roi à l'Imprimerie royale.

Ce dictionnaire, dont le premier volume (in-8° de plus de 800 pages) vient d'être mis en vente[1], renfermera tous les mots de la langue turque et une grande partie de ceux de la langue persane, avec les caractères arabes et leur

[1] Cet ouvrage se trouve à Paris, chez M. Bianchi, l'un des auteurs, rue du Colombier, n° 21; à la librairie orientale de M[me] veuve Dondey-Dupré, rue Vivienne, n° 2; chez M. Théophile Barrois, rue de Richelieu, n° 14; à Marseille, chez M. Camoin, libraire, place Royale; à Constantinople, chez M. Iskender, libraire; chez M. J. B. Dubois, négociant français, et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger. — Le prix de chaque volume est de 30 fr. L'impression du second volume se poursuit avec activité.

prononciation en lettres latines; les infinitifs primitifs des verbes persans; la plupart des mots arabes, toutes les fois qu'ils sont usités en turc ou en persan; les pluriels arabes irréguliers; l'indication de l'origine turque, arabe, grecque ou italienne des mots; l'emploi des mots au propre ou au figuré, avec leurs acceptions diverses, les termes les plus nécessaires dans le commerce, les sciences et les arts; les noms principaux des personnages historiques, religieux et mythologiques; les dignités de l'empire ottoman appartenant à l'ordre religieux, civil ou militaire, ainsi que tous les mots de la même espèce qui résultent des réformes opérées dans ces dernières années; les mots nouvellement introduits dans la langue; le nom des capitales, des villes principales et généralement les désignations les plus importantes qui appartiennent à la géographie de l'Orient; enfin un grand nombre d'exemples composés de phrases, de sentences, d'expressions proverbiales et d'adages populaires usités ou empruntés aux auteurs connus.

ERRATA POUR LE CAHIER DE MARS.

Pag. 287, note 4, ligne 2. Au lieu de سحعت, lis. ساعت.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1835.

PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique du 5 juin 1835.

La séance s'ouvre à midi, sous la présidence de M. le chevalier A. JAUBERT, président de la Société.

Le procès-verbal de la séance générale de l'année dernière est lu; la rédaction en est adoptée.

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société :

Par M. CAHEN : *la Bible,* traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard, tome VI. *Les Prophètes,* tome Ier. Paris, 1835.

Par M. l'abbé GLAIRE : *Chrestomathie hébraïque, ou Choix de morceaux tirés de la Bible,* 1 volume in-8°. Paris, 1835.

Par M. D'OHSSON : *Histoire des Mongols, depuis*

Tchinguiz-khan jusqu'à Tamerlan; 4 vol. in-8°. La Haye, 1834.

Par M. JULIEN : *le Livre des récompenses et des peines,* en chinois et en français, accompagné de quatre cents légendes, anecdotes et histoires, qui font connaître les doctrines, les croyances et les mœurs de la secte des Tao-ssé; traduit du chinois par Stanislas JULIEN, de l'Institut; 1 volume in-8° de 560 pages, imprimé aux frais du comité oriental de Londres. A Paris, chez Théophile Barrois, 14, rue de Richelieu.

Par MM. A. JAUBERT et KAZIMIRSKI : *Relation du siége et de la prise de Candie par l'armée ottomane, en 1669,* en turc. Lithographié. Paris, 1835.

Par M. LANGLOIS : *Harivansa,* traduit du sanscrit par M. LANGLOIS. In-4°. Paris, 1835.

Par M. EICHHOFF : *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde.* In-4°. Paris, 1834.

Par la famille : 2ᵉ livraison du *Voyage dans l'Inde* de Victor Jacquemont. In-4°.

Par M. MACAULAY : *Haïti, ou renseignements authentiques sur l'abolition de l'esclavage et ses résultats à Saint-Domingue et à la Guadeloupe.* In-8°. Paris, 1835.

M. EYRIÈS, en sa qualité de censeur, annonce que

le plus grand ordre a régné dans la comptabilité, et il propose à la Société d'adresser des remercîments à la commission des fonds et au trésorier. Cette proposition est adoptée.

M. Louis DUBEUX lit, pour M. Bannister, un mémoire sur la langue et la civilisation de l'Afrique méridionale.

L'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture des mémoires de MM. MARCEL et BROSSET.

TABLEAU

Du conseil d'administration, conformément aux nominations faites dans l'assemblée générale du 5 juin 1835.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,
ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. le baron SILVESTRE DE SACY.

PRÉSIDENT.

M. Amédée JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte DE LASTEYRIE.
CAUSSIN DE PERCEVAL fils.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRÉTAIRE-ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. STAHL.

TRÉSORIER.

M. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS

MM. FEUILLET.
WÜRTZ.
J. MOHL.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Étienne QUATREMÈRE.
REINAUD.
EYRIÈS.
KLAPROTH.
Le baron PASQUIER.
Le duc DE RAUZAN.
GARCIN DE TASSY.
Stanislas JULIEN.
BIANCHI.
DUBEUX.
FAURIEL.
Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE.
GRANGERET DE LAGRANGE.
BROSSET.
EICHHOFF.
HASE.

MM. BURNOUF père.
L'abbé DE LABOUDERIE.
JOUANNIN.
MARCEL.
DELAPORTE.
AUDIFFRET.
BORÉ.

CENSEURS.

MM. EYRIÈS.
L'abbé DE LABOUDERIE.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. CASSIN, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les Séances du conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

DISCOURS DE M. A. JAUBERT.

Messieurs,

Au moment où, pour la treizième fois depuis l'époque de sa fondation, la Société asiatique se réunit en assemblée générale, il ne saurait vous paraître inopportun d'entendre la voix de celui que, malgré son insuffisance, vous avez appelé à l'honneur de vous présider. C'est en effet dans de telles solennités que nous aimons à jeter un coup d'œil sur les résultats plus ou moins importants de travaux plus ou moins arides, à nous rendre compte du présent et à saluer dans

l'avenir l'aurore du jour qui viendra répandre une plus vive lumière sur les religions, sur les lois, sur les mœurs, enfin sur l'histoire certaine de l'antique Orient.

Nous disons l'histoire certaine, et en effet, messieurs, bien que le siècle où nous vivons ne soit ni plus ni moins que divers autres un siècle de lumières et de progrès, cependant le développement que prennent journellement les études orientales en France, en Angleterre, en Allemagne et dans l'Inde, prouve qu'en fait de philologie, comme dans les sciences naturelles, comme dans les sciences physiques, l'intelligence humaine ne veut désormais marcher qu'éclairée par l'expérience, qu'appuyée sur d'incontestables faits.

Le rapport qui va vous être lu du progrès de ces études durant la période annuelle qui vient de s'écouler, est une sorte de budget analytique présentant la somme des efforts tentés dans cette direction salutaire. La perspective qui s'offre devant nous, soit en Europe, soit en Asie, soit sur les côtes africaines, laisse entrevoir dans le champ de la littérature, objet de vos savantes recherches, toutes les apparences des plus abondantes moissons.

Si, commençant par la contrée qui fut le berceau de la civilisation de l'ancien continent, nous jetons les yeux sur l'Égypte, nous la trouvons, grâce à l'expédition française, grâce à l'admirable invention de la navigation à vapeur, grâce aux soins de l'administration locale, pour toujours ouverte aux investigations des amis des lettres. Ce qu'ils cherchaient naguère exclusivement dans les livres, ils peuvent aujourd'hui,

sans peines, sans obstacles, aller l'étudier sur les lieux. Mettant à profit les travaux de leurs devanciers, familiarisés avec la connaissance du principal des dialectes jadis usités dans la vallée du Nil et qui, sans le christianisme, aurait péri sans retour, ayant toutes les facilités désirables pour pouvoir comparer les mœurs anciennes avec les modernes, il est permis de croire que les orientalistes futurs substitueront enfin la précision au vague et les preuves aux conjectures dans l'étude d'une histoire qui se rattache à celle des temps les plus reculés.

Ce que nous disons de l'Égypte s'applique à l'Arménie, à la Syrie et surtout à l'Asie mineure, cette fertile péninsule où l'on rencontre à chaque pas des ruines d'anciennes cités grecques, d'imposants vestiges de la colonisation romaine, et où l'un de nos compatriotes, M. Texier, vient tout récemment de découvrir des sculptures magnifiques dont l'époque remonte, selon toute apparence, à huit siècles avant Jésus-Christ.

Constantinople, il est vrai, ne possède pas un grand nombre de monuments aussi curieux, aussi peu connus; mais les Ottomans ayant appris, par une expérience chèrement achetée, qu'ignorance et faiblesse sont synonymes, nous n'avons à craindre de leur part aucune sorte de répugnance, aucun refus d'aide et de protection dans les recherches scientifiques que nous serions tentés d'entreprendre parmi eux. D'ailleurs ils n'ont point encore répudié la plus noble de leurs vertus natives, le respect des droits de la sainte hospitalité.

L'Asie mineure étant désormais devenue d'un ac-

cès facile, rien ne s'oppose à ce que des voyageurs européens, de jeunes orientalistes quittent les bancs de nos écoles, non plus, comme nous le fîmes autrefois nous-même, pour courir des chances aventureuses, mais pour aller paisiblement visiter la Mésopotamie, la Chaldée, le pays des Nabatéens, naguère illustré par les recherches d'un de nos plus savants professeurs, la Perse méridionale enfin, où il serait si désirable que des amis des sciences historiques se rendissent pour rechercher des manuscrits zends, pour interroger le petit nombre de Guèbres qui subsistent encore au sujet de leurs antiques croyances, et, si je puis m'exprimer ainsi, pour assister aux funérailles d'une religion qui s'éteint. Les travaux d'Anquetil, ceux de l'infortuné Schultz, dont les résultats seront rendus publics par vos soins, ceux de plusieurs d'entre nos confrères qui se livrent à ces attrayantes études, nous ouvrent la voie; et si, comme tout le fait espérer, l'Euphrate et l'Indus deviennent bientôt de grandes routes commerciales, grâce à la persévérance anglaise, les sciences feront, sans nul doute, des acquisitions précieuses dans cet occident de l'Asie, que les conquêtes d'Alexandre et la hardiesse de Néarque rendirent jadis si célèbre. Et qui sait si l'intelligence des inscriptions éparses sur les briques, sur les cylindres, sur les débris des monuments de la puissance babylonienne, ne sera pas l'heureux résultat de ces efforts simultanés?

Ce ne sont pas de simples espérances, c'est la réalisation d'un vaste ensemble de projets, la réunion

d'un immense foyer de lumières que présente aujourd'hui l'empire britannique dans l'Inde. Quel que soit l'avenir plus ou moins prospère, plus ou moins orageux que la Providence lui prépare, il serait injuste de ne pas reconnaître que jamais les loisirs de la paix ne furent plus noblement, plus utilement employés qu'ils ne le sont en ce moment depuis Delhi jusqu'à Calcutta. L'histoire politique, la jurisprudence, les langues et les antiquités locales et ces autres branches des connaissances humaines qui, d'un intérêt plus général encore, s'appliquent à l'étude des vérités morales, physiques et mathématiques, sont cultivées dans l'Inde avec autant de zèle que de succès. Digne émule de Forster, d'Elphinstone, de Moorcroft, et plus heureux que la plupart de ses devanciers, Alexandre Burnes vient de déchirer le voile qui couvrait la géographie des pays compris entre la Caspienne et l'Indus; et d'un autre côté, nous transportant, au moyen d'un tableau plein de naïveté, plein de charmes, jusque dans la vallée de Cachemire, jusqu'au sein de l'Himalaya, notre à jamais regrettable Victor Jacquemont s'est placé, par ses ingénieuses ébauches, au rang des plus habiles observateurs de la nature, des plus grands peintres du cœur humain.

Ce serait ici le cas de dire tout ce que nous fait éprouver de regrets la perte récente d'un philologue prussien, non moins remarquable par l'étendue et la profondeur de ses connaissances que par l'aménité de ses mœurs; de payer un juste tribut d'éloges au zèle, aux talents des philologues de Leyde, de Saint-

Pétersbourg et de Cazan; de raconter les travaux de l'Allemagne savante, qui, indépendamment d'un grand nombre de professeurs célèbres, compte plus de mille adeptes dans ses universités de Halle, de Gœttingue, de Vienne, de Bonn, de Breslau, d'Iéna, de Munich, de Kœnigsberg, de Berlin; de dire tout ce qui s'y fait pour populariser dans la vieille Europe l'étude des langues sacrées de l'Inde et celle d'une littérature qui un demi-siècle avant notre ère produisit l'admirable drame de Sacountala; mais cette tâche n'est point la nôtre, le temps nous manque, et d'ailleurs un événement qui se rattache à nos études les plus spéciales comme homme de lettres, à nos intérêts les plus chers comme Français, s'accomplit en ce moment sous nos yeux, absorbe toute notre attention. Hâtons de nos vœux, de nos efforts, messieurs, le moment où, mieux éclairées sur leurs intérêts véritables, les tribus arabes qui campent sur un littoral à peine éloigné de trois journées de nos côtes consentiront à sympathiser avec nous. La connaissance de l'idiome qu'elles parlent, qu'elles écrivent, est l'un des moyens les plus sûrs pour atteindre ce but important. Et quel pays offrit jamais plus de facilités pour s'initier dans les mystères de l'érudition orientale que le pays qui s'enorgueillit d'avoir donné le jour aux d'Herbelot, aux Renaudot, aux Deguignes, et surtout au savant illustre qui, même au milieu des préoccupations les plus graves, des devoirs politiques les plus impérieux, sait tous les jours trouver quelques heures pour continuer à ses élèves de doctes et profitables leçons?

Puisse notre studieuse jeunesse voir s'agrandir de plus en plus le domaine des sciences, ces délices des êtres pensants! puisse notre France, toujours grande, toujours glorieuse, marcher toujours à la tête de la civilisation européenne, et puissions-nous jouir nous-mêmes des prospérités de la patrie sous le gouvernement d'un prince qui nous a dès longtemps prouvé tout l'intérêt qu'il porte à nos recherches, tout le désir qu'il éprouve de contribuer à nos succès!

RAPPORT DE M. STAHL, SECRÉTAIRE-ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Appelé pour la première fois par votre confiance à retracer devant vous le tableau des travaux du conseil et à indiquer les progrès de la littérature orientale durant les deux dernières années, il est de mon devoir de vous prévenir que je suis loin d'aspirer à la gloire de rivaliser avec ces brillants rapports auxquels, depuis l'époque de la fondation de la Société, vous avez été habitués. Des circonstances défavorables et une indisposition grave ne m'ont permis de tracer les notices qui vont vous être présentées que dans des intervalles trop peu nombreux, trop courts, pour qu'il m'ait été possible de mettre dans cet exposé cet ordre suivi, cette liaison et même ce narré complet que vous êtes en droit d'attendre. Je dois avant tout réclamer votre indulgence, messieurs, fort de la conscience que la bonne volonté

du moins ne m'a pas manqué, quoique les moyens d'exécution se soient trouvés insuffisants.

Si les efforts du conseil n'ont pas été couronnés du succès qui les suivait autrefois, si même il n'y a aucun ouvrage publié par lui déposé sur le bureau, ce sont des circonstances tout à fait indépendantes de sa volonté qui en sont la cause. La santé chancelante de M. Klaproth l'a empêché de mettre la dernière main à sa Grammaire géorgienne ou de continuer les préparatifs de la publication du Dictionnaire mandchou, attendu avec une impatience proportionnée aux progrès que fait journellement la littérature mandchou, et qui démontrent toujours davantage les imperfections du dictionnaire d'Amyot. Notre vénérable président honoraire, dont ni l'âge avancé ni les hautes fonctions politiques ne peuvent ralentir le zèle pour la littérature orientale, a obtenu de la munificence du gouvernement des encouragements pour la publication du texte de la Géographie d'Abou'lféda, dont les trois premières feuilles sont déposées sur le bureau. Il paraît aux frais de la Société, sous ses auspices, publié par M. Reinaud et le baron de Slane. Les savants éditeurs ont à leur disposition le manuscrit autographe envoyé de la bibliothèque publique de Leyde par le gouvernement hollandais, grâce à l'intervention de M. de Sacy; ils ont de plus un manuscrit de la Bibliothèque royale, moins ancien à la vérité, mais plus étendu et paraissant appartenir à une rédaction postérieure. Les passages empruntés par Abou'lféda à des auteurs antérieurs seront vérifiés partout où cela sera

possible, et pour la première fois on expliquera les passages mathématiques et astronomiques que Reiske, Michaëlis, Alexandrides et d'autres ont ou éludés, ou n'ont rendus qu'approximativement. La Société de géographie s'est acquis de nouveaux titres à la reconnaissance publique en se chargeant d'en publier la traduction, qui sera refaite entièrement à neuf par M. Reinaud; c'est cette même société qui publie le beau travail sur Édrisi le géographe, par notre savant président : l'ancienne version latine ne contenait que la traduction d'un extrait, et certainement l'importance de l'ouvrage mérite les travaux soignés et éclairés qu'y met l'éditeur. La dixième et dernière livraison du Vendidad n'a pas paru encore, par des circonstances étrangères à ce rapport, quoique le zèle et la persévérance de l'éditeur se soient augmentés à mesure que ce travail si étendu et si difficile approche de son terme. Enfin les papiers de l'infortuné voyageur Schultz, qu'on est parvenu à arracher au chef qui l'avait fait assassiner dans le Kurdistan, sont traduits et préparés pour l'impression; on y joindra les inscriptions cunéiformes qu'il avait rassemblées dans l'Arménie et partout sur les bords du lac de Van, contrée que Ker Porter a cru prudent de ne pas visiter, précisément pour éviter les dangers auxquels M. Schultz a succombé.

Le Journal asiatique, le point de contact immédiat entre la Société et le public, a reçu de nombreuses contributions dans les branches diverses de la littérature orientale. Entre une foule d'autres, nous ne fe-

rons remarquer que deux mémoires de M. Klaproth sur les expéditions des Mongols en Arménie et en Géorgie, et sur une partie de l'histoire de ce dernier peuple; la notice sur les khans de Crimée, par M. Kazimirski et notre président, qui y a traité encore la question intéressante sur l'ancien cours de l'Oxus; le mémoire sur Antar et sur trois poëtes arabes, par M. Caussin de Perceval; les détails sur le Sefer Tahkémoni, version hébraïque du Harirî, et la notice sur le poëte arabe d'Espagne Ibn-Zeidoun, par M. de Sacy; la dissertation sur les fêtes populaires des Hindous, par M. Garcin de Tassy; le rapport de M. Reinaud sur les auteurs orientaux qui entreront dans sa belle collection sur les Croisades; les notices sur le système théogonique et cosmogonique des Assyriens, par M. Lajard; l'élégie d'un auteur arménien sur la prise de Constantinople, et l'analyse du Flambeau des saints de Bar-Hebræus, par M. Boré; le mémoire sur les Nabatéens, par M. Étienne Quatremère; le tribut de reconnaissance et d'admiration payé à M. Abel-Rémusat par M. Landresse, et les nombreuses dissertations de M. Brosset sur la littérature géorgienne; sans mentionner un grand nombre d'autres, où de jeunes littérateurs déploient leur zèle et leurs connaissances. Nos confrères M. Reinaud et ensuite M. Grangeret de Lagrange se sont acquis des droits à la reconnaissance durable de la Société par le zèle désintéressé qu'ils ont mis dans la publication de ce recueil, zèle qui ne s'est jamais ralenti un instant.

La Société asiatique de Londres a terminé le troi-

sième volume de ses Transactions; suivie sous ce rapport par celle de Calcutta, elle a changé son mode de publication et donne ses mémoires dans un journal. Dans les deux premières parties, les seules qui nous soient parvenues, se font remarquer les mémoires de Mac Murdo et de Burnes sur le Sind et l'Indus; la description d'anciens vases chinois, traduite du chinois par M. Thoms; deux mémoires sur le Népal, par M. Hodgson; et surtout un excellent traité sur la perception des impôts et la propriété foncière dans le gouvernement de Madras, par Ramasvami Naidou. Ce nouveau mode de publication ne peut agir que d'une manière avantageuse sur la rapidité et surtout l'extension de la circulation des mémoires. La Société de Calcutta a donné le XVIIe volume des *Asiatic Researches* et la partie physique du XVIIIe; le premier renferme un mémoire du plus haut intérêt et attendu avec impatience, la deuxième et dernière dissertation de M. Wilson sur les sectes religieuses de l'Inde, que, pour la nouveauté des renseignements, on peut mettre en ligne avec le travail de Colebrooke sur la philosophie des Hindous; ce même savant y a donné un traité sur la numismatique indienne, si peu explorée jusqu'à présent. Divers mémoires sur des contrées qui avoisinent l'Himalaya ajoutent aux connaissances que déjà on en possède. Le journal de cette même Société, publié par M. Prinsep, quoique plus particulièrement voué à l'histoire naturelle, renferme des morceaux intéressants de littérature : nous n'en citerons que le Oumotpatti de Kalidasa. Peut-être que le XVIIIe vo-

lume sera le dernier des *Asiatic Researches*; mais cette collection a eu une telle influence sur les progrès de la littérature orientale, et surtout sur celle de l'Inde, qu'il est difficile de concevoir qu'elle trouvera de sitôt une rivale. On a promis un index général, mais il n'en a rien paru jusqu'ici. Plus resserrée dans sa sphère d'activité, mais placée avantageusement pour explorer des régions peu connues, telles que les Philippines, la Société de Batavia a publié plusieurs volumes, où des mémoires d'un intérêt et de sujets très-variés se font remarquer. Le comité de traductions de Londres continue sa carrière brillante : des ouvrages toujours plus importants paraissent sous ses auspices, et par une noble impartialité, digne des membres éclairés qui le composent, des savants de tous les pays sont également admis à la coopération, en même temps que le plan primitif, peut-être en partie par cela même, se trouve agrandi et s'étend encore journellement. Pour éviter les répétitions, nous mentionnerons à leur place les publications que l'on doit à sa munificence éclairée, et nous ne parlerons ici que du second volume des pièces diverses, contenant la liste généalogique des rois d'Arménie; la prise de Tchitour, capitale du Radjpoutana, par Akbar; un rituel du clergé bouddhique et la description d'une grande fête donnée par Timour. Enfin le répertoire le plus complet, sur l'Inde britannique spécialement, le *New Asiatic Journal*, continue à paraître sans interruption; depuis 1816 il renferme des trésors dans des détails sur l'histoire, le commerce, l'administration et les transac-

tions politiques de cette partie de l'Asie; son plan est beaucoup plus étendu et l'exécution plus soignée que celle de son précurseur l'*Asiatic Register*, dont la distribution des matières, calquée sur l'*Annual Register*, laissait beaucoup à désirer, quoiqu'elle pût paraître convenable en 1758, ou même en 1799, époque de la fondation de ces deux derniers.

En fait de philologie générale et comparative, nous avons à mentionner en premier lieu les fragments orientaux de M. Edward Moor, l'auteur du Panthéon indien : ses rapprochements, parfois hardis et presque fantastiques, sont toujours ingénieux; les recherches de M. Pott contiennent de riches matériaux pour des séries de diverses langues qui, sous le rapport de la structure grammaticale et du dictionnaire, se rapprochent plus ou moins du sanscrit; en même temps on se voit obligé de remarquer que la rigueur de la démonstration, l'ordre et la clarté sont des qualités essentielles à la philologie, quoique peut-être plus difficiles à atteindre ici qu'ailleurs. L'explication ingénieuse et savante des tables igouvines, par M. Lassen, et l'excellente édition de Varron sur la langue latine, par M. O. Müller, sont mentionnées ici, de même que le troisième volume de la Grammaire de Grimm, comme se rapportant à des langues ariennes ou comme rédigées d'après des principes généraux et non pour l'enseignement. La philologie a eu à déplorer la perte d'un des hommes les plus versés dans les idiomes les plus différents de l'Europe et de l'Asie, M. Rask, mort en décembre 1833, lorsqu'il venait achever sa grammaire

de la langue des Lapons. Dès son premier ouvrage, publié en 1811, sur l'ancienne langue scandinave, il donna de hautes espérances, et sa carrière littéraire ne les a pas démenties. L'illustre savant qui alliait à un si haut degré les talents de l'homme d'état à ceux des investigations les plus profondes et les plus variées, M. Guillaume de Humboldt, a payé de même le tribut à la nature; mais les ouvrages qu'il a laissés seront publiés sans retard. Il nous reste à vous entretenir de l'ouvrage le plus étendu de philologie comparée qui ait paru dans ces deux années; il est de notre confrère M. Eichhoff, et a pour objet le parallèle des langues de l'Europe ancienne et moderne avec le sanscrit: les deux premières parties en ont paru, et il pourra être achevé dans le courant de l'année. La conscience de travail de l'auteur doit lui attirer vos suffrages, tandis que l'étendue de son plan fait voir la grande portée de ses vues. Vous vous rappelez, messieurs, le beau travail de M. Guigniaut sur la symbolique et la mythologie de Creuzer; on avait à craindre que d'autres occupations n'en vinssent interrompre la suite; mais nous sommes heureux d'avoir à vous annoncer que M. Guigniaut s'en occupant de nouveau, l'on pourra prévoir le temps où la France possédera, dans une traduction fidèle et souvent améliorée par un savant commentaire, ce grand ouvrage, incontestablement le plus complet et le plus profond sur cette science nommée *mythologie*, que Heyne, le premier, a fait envisager sous un point de vue plus relevé.

Après la philologie, la base indispensable de l'histoire est la géographie, et c'est ici que nous avons à mentionner un chef-d'œuvre apprécié depuis longtemps, la Géographie de Ritter, dont les proportions colossales, la science et l'exactitude, jusque dans les moindres détails, rappellent la Grammaire de Grimm, tandis que les grandes vues sur la nature et la distribution des montagnes et des bassins, des différentes couches qui modifient le terrain et les peuples qui les habitent, font reconnaître dans l'auteur le digne disciple et successeur de Humboldt. Les volumes qui nous intéressent spécialement embrassent jusqu'ici la haute Asie, son versant septentrional et oriental, l'Himalaya et la presqu'île au delà du Gange; d'excellentes cartes en font le complément. M. Berghaus a publié deux livraisons de son magnifique atlas de l'Asie, et, suivant l'exemple de d'Anville et de Rennell, il y a ajouté un commentaire, où les connaissances les plus variées sont alliées à une conscience des détails peu commune. La grande carte de l'Inde, qui aura quatorze cents pieds carrés de surface, après trente années de travaux préparatoires, se publie rapidement à Londres, aux frais de la compagnie des Indes, et achevée elle donnera sur une contrée asiatique des détails que bien des pays d'Europe ne possèdent pas à un tel degré.

Toutes les personnes qui s'occupent des sectes hétérodoxes des premiers siècles du christianisme ont lu avec intérêt l'Histoire du gnosticisme, de M. Matter; elle a été traduite en allemand par M. Dörner, et

M. Kübner a fait paraître un mémoire sur les divinités sidérales de Bardesanes le gnostique; il sera suivi de plusieurs autres, tous relatifs aux traces d'astronomie et d'astrologie que l'on découvre dans le système des gnostiques.

Les voyages de Berggreen dans l'Asie occidentale, surtout en Palestine, ont été traduits du suédois en allemand; et la correspondance d'Orient de MM. Michaud et Poujoulat, embrassant à peu près le même terrain, est parvenue au sixième volume. M. Fontanier, dans ses Voyages en Orient, par ordre du gouvernement, de 1830 jusqu'à 1833, a publié son deuxième voyage en Anatolie; et M. Cornille, dans ses Souvenirs d'Orient, a donné des détails sur Constantinople, la Grèce, Jérusalem et l'Égypte, visités par lui de 1831 à 1833. M. de Hammer, de son côté, auquel ces contrées sont si familières, a donné la traduction, aux frais du Comité de traduction, d'un voyageur turc, Evlia Efendi, qui, s'il n'offre pas l'intérêt scientifique qu'on est en droit de demander aujourd'hui aux voyageurs, offre du moins celui d'un observateur qui a son intérêt particulier, précisément parce qu'il n'est point Européen.

Quant à l'Histoire byzantine, la belle et utile collection publiée par une réunion de savants, et imprimée à Bonn avance sans relâche. La mort du savant qui avait conçu cette entreprise et qui la dirigeait avait fait craindre qu'elle ne fût interrompue; mais son utilité éminente, en ce qu'elle réunit, non-seulement tout ce que contiennent les éditions du

Louvre et de Venise, avec les suppléments de Foggini, mais aussi des auteurs publiés à part ou inédits, l'a fait continuer. Les Basiliques, version grecque du corps de droit romain faite par ordre de l'empereur Basile le Macédonien, publiées en 1647 assez négligemment par Fabrot, ont trouvé dans M. Heimbach un éditeur savant et zélé. L'ouvrage de Lebeau sur l'histoire du Bas-Empire, augmenté et amélioré dans la nouvelle édition commencée par M. Saint-Martin, se continue par les travaux de M. Brosset, qui met à profit ses connaissances en langues orientales pour suppléer ou ajouter ce que Lebeau, appuyé presque uniquement sur les auteurs byzantins, n'avait pu donner dans son ensemble.

Trois grammaires turques ont été publiées : celle de Davids, décédé depuis, celle d'un Arménien, Hindoglou, et celle de notre président, dont le mérite a été prouvé par une expérience de longues années, sans nul doute la plus claire et la plus méthodique ; elle a eu une seconde édition d'un format plus commode, et contribuera comme auparavant à répandre la connaissance du système grammatical de la langue ottomane, tandis que M. Bianchi a fait imprimer le premier volume de son Dictionnaire turc-français, qui, avec ses propres matériaux, fournis par ses lectures et un séjour prolongé dans la Turquie, contient aussi les savantes observations que M. Kieffer avait réunies depuis une vingtaine d'années ; publication d'autant plus importante que le seul dictionnaire de cette langue, Meninski, est épuisé depuis quelque temps.

Le Précis historique de la destruction du corps des janissaires, traduit du turc par M. Caussin de Perceval, est un monument curieux, en ce qu'il peut être envisagé comme le manifeste du parti victorieux; toutefois il cadre assez pour les détails avec une relation écrite par un témoin oculaire et insérée dans l'*Ausland*, journal allemand. M. de Hammer a achevé sa grande Histoire ottomane, depuis la fondation de l'empire jusqu'à la paix de Kaïnardji, 1774; et si dans un travail pénible et étendu le suffrage du public est à même de récompenser l'auteur de ses peines, la preuve la plus manifeste de ce suffrage est dans la seconde édition, devenue nécessaire immédiatement après la première, et qui, à un prix beaucoup plus modique, reproduit le texte, les notes, les cartes, mais non les *Excursus*. Les traductions italienne et française de cet ouvrage, si riche en faits, se publient en ce moment.

Si de la Turquie nous nous transportons au Caucase, nous aurons à faire mention d'abord des voyages de M. Kupffer dans les environs du mont Elbruz, faits par ordre du gouvernement russe, et la relation d'une expédition à l'Ararat, par M. le chevalier Parrot, entreprise avec MM. Fedorof, Behaghel, Hehn et Schiemann; M. Parrot, il y a plus de vingt ans, a donné une relation d'un voyage entrepris dans le Caucase avec M. Engelhardt. De plus, le savant de nos jours qui, par son séjour dans ce pays et par l'étude comparative de ces langues, connaît le mieux ces contrées, M. Klaproth, a publié en allemand la description de

Güldenstädt des pays caucasiens, refondue entièrement d'après ses papiers et avec des notes explicatives. On peut envisager ce volume comme la suite des voyages du même Güldenstädt dans l'Iméréthie et dans la Géorgie proprement dite, republiée par le même savant en 1815. La première édition, en deux volumes in-4°, revue par Pallas en 1787, est déparée par de nombreuses fautes d'impression.

La connaissance de la langue géorgienne, dont l'introduction dans le public philologique est due à l'un de nos confrères, est devenue plus facile dans ces derniers temps. M. Brosset a publié la première grammaire géorgienne vraiment digne de ce nom, et dans ses Mémoires inédits a donné une foule de renseignements curieux sur un peuple dont on s'est trop peu occupé jusqu'à présent, et dont la langue (si, selon la tradition populaire, elle est réellement de la famille arienne) doit nécessairement occuper une place honorable dans la philologie comparée. Le sanscrit, le zend, et surtout l'arménien littéral, pourront facilement et sans réplique décider la question.

La littérature hébraïque, la plus anciennement cultivée en Europe, puisqu'on peut dater son origine de la Grammaire de Reuchlin, en 1506, et qui, par sa liaison avec l'interprétation de nos livres sacrés, revendiquera toujours une place honorable dans les études orientales, cette littérature a produit en France une série d'ouvrages de M. l'abbé Glaire, destinés à guider les élèves depuis les premiers pas dans l'enseignement jusqu'à des régions plus élevées. Sa Gram-

maire hébraïque et chaldaïque offre un résumé clair et précis du système grammatical, avec des remarques neuves sur les significations des temps et des modes dans les verbes, remarques que l'auteur doit à la seconde édition de la Grammaire de M. de Sacy, et qu'il a su appliquer à la langue sacrée; sa Chrestomathie hébraïque est destinée à conduire par des textes faciles et gradués, accompagnés d'analyses exactes, à la connaissance de la langue avec l'application des règles de grammaire. Enfin ce même savant vient de publier avec M. Frank le premier volume du Pentateuque texte, traduction nouvelle, avec un commentaire, où des vues ingénieuses, même hardies parfois, font voir que les éditeurs ne se sont pas contentés de suivre la routine. M. Frank a publié encore une Méthode hébraïque, qui sans doute n'aspire pas à la gloire d'un arrangement systématique et savant, mais qui paraît excellente pour la pratique. La Bible de M. Cahen est parvenue au sixième volume, contenant une partie des Livres historiques; les mérites de cet ouvrage ayant été appréciés dans un précédent rapport, nous nous contenterons d'en marquer ici la suite non interrompue. En Allemagne, le curé Stier a publié une Grammaire hébraïque, dans un nouvel ordre, en y faisant entrer les théories générales du langage; et M. Roorda vient d'achever la sienne; celle de Gesenius a paru pour la onzième fois; sa Chrestomathie est à la sixième édition et le Dictionnaire à la quatrième. Il est inutile d'ajouter quelque chose au sujet d'ouvrages reconnus comme classiques. M. Schroeder,

dans sa *Nova Janua*, a suivi une méthode plus usitée jadis qu'aujourd'hui, celle d'expliquer les mots à mesure qu'ils se présentent dans les livres de l'Ancien Testament, avec des éclaircissements sur des passages difficiles et des notes qui renvoient, pour la partie grammaticale, à Ewald et Gesenius. Il a paru deux volumes; un troisième terminera cet ouvrage utile. M. Tauchnitz, ce libraire si connu par ses grandes et utiles entreprises, telles que la collection complète des auteurs grecs et des dictionnaires grec, latin, français, anglais, russe, stéréotypés, a fait stéréotyper la Bible hébraïque; les caractères en sont un peu fins, mais la correction à toute épreuve; il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait pas appliqué ce procédé plus tôt à l'impression de l'Ancien Testament, où les points-voyelles et les accents rendent la correction si difficile. Une traduction hébraïque du Nouveau Testament existe depuis nombre d'années; M. Plessner vient d'y joindre les Apocryphes, avec une introduction et des notes.

Quant aux travaux d'exégèse, nous avons à mettre en première ligne la traduction et le commentaire d'Isaïe, publiés par M. Hitzig, professeur à Zurich; on y voit combien, dans un sujet si vaste et si difficile, il reste encore à faire, même après des devanciers tels que Vitringa et Gesenius. Le prophète Daniel, traduit et commenté par M. Lengerke, prouve de même que Bertholdt et Dereser n'ont pas tout fait pour cet auteur. M. Rosenmüller vient de donner la troisième édition de ses Scholia sur Isaïe, et ceux sur Josué et les Juges, qui ouvrent la série des livres historiques

de l'Ancien Testament, que l'auteur paraît s'être réservés pour la fin, comme offrant moins de difficultés; et ayant réduit à des proportions plus resserrées les volumes antérieurs de ses Scholia, il en donne maintenant Ézéchiel et Isaïe; mais, dans sa forme réduite même, cet ouvrage étant encore d'un prix trop élevé, M. Maurer a réuni dans un seul volume, dont la quatrième et dernière livraison va paraître, tout ce qui est indispensable à l'étudiant, et rien de plus; la modicité du prix le met à la portée de tout le monde. Lorsqu'on voit tant de facilités pour cette étude, on cesse de s'étonner de l'extension qu'elle acquiert, surtout dans la studieuse Allemagne.

« Le professeur Agrell a fait imprimer un ouvrage qui, sous le titre modeste de Supplément à la syntaxe syriaque, contient des vues approfondies sur ce dialecte, peut-être trop négligé, et qui offre plus de secours pour l'hébreu que l'arabe, plus riche, plus développé, mais aussi plus distant sous le rapport de la grammaire et du dictionnaire.

« La littérature rabbinique a été cultivée avec succès dans ces dernières années, et plusieurs ouvrages marquants ont vu le jour. M. Haymann a traduit avec des notes et éclaircissements le grand commentaire du rabi Salomon Jarkhi sur le Pentateuque, sans contredit un des meilleurs ouvrages des rabbins : le volume qui a paru comprend la Genèse et le commentaire de Moïse Cremieu sur l'ouvrage du même auteur, la Genèse et l'Exode. M. Lippmann a donné, avec un commentaire, la traduction de l'écrit du rabi Aben

Ezra, intitulé *Sefer Haschem*, le livre sur le tétragramme du nom de Dieu; cet ouvrage est important lorsqu'on le compare à des croyances analogues qui ont eu et ont encore cours en Asie et même en Europe. Le rabbin Geiger a obtenu le prix de l'académie de Berlin, sur la question : « Mohammed, qu'a-t-il pris « du judaïsme? » Il est de fait que tout ce qui se trouve dans le Coran ou le Michkat des traditions de l'Ancien Testament dérive de ces mêmes autorités auxquelles la Michna et le Talmud doivent leur existence; et cette remarque nous conduit aux éditions de ces deux ouvrages. Une belle édition de la Michna, en six volumes in-4°, texte, traduction allemande en caractères hébraïques, et des commentaires choisis, a été publiée par une société de savants, à la tête desquels est M. Jost, le célèbre auteur de l'Histoire des Juifs; l'exécution ne laisse rien à désirer sous aucun rapport. Une entreprise plus grande, et qui paraît presque au-dessus des forces d'un seul homme, a été annoncée par M. le docteur Pinner dans un volume où il traite de la langue, de l'authenticité du Talmud et de la vie du rabbin Siméon, fils de Jokhaï : c'est la traduction complète de deux Talmud, de Babylone et de Jérusalem, avec des notes philologiques et un choix des meilleurs commentaires, le tout avec le texte, en vingt-huit volumes in-folio, dont l'impression sera commencée sans retard. Le volume dont nous avons fait mention atteste que M. Pinner possède à un haut degré les qualités nécessaires à une telle entreprise, dont l'importance est incontestable. Comme pour com-

pléter le cercle de la législation rabbinique, M. Creizenach a donné le premier volume de la traduction du Schülkhan Aroukh, code rédigé d'après le Talmud, et qui est celui sur lequel les Juifs se règlent aujourd'hui; Léon de Modène, dans son livre très-répandu des Rites des Hébreux, en avait traduit une partie, mais c'est la totalité que M. Creizenach a entreprise, et, secondé par la disposition favorable du public, qui est manifestée par cette série de publications du même genre, il est de toute probabilité qu'il l'achèvera. M. Beer a donné des détails sur la vie et les écrits du rabbin Moïse Ben-Maïmon, le plus grand auteur israélite; cet écrit contient une annonce de la publication d'un des ouvrages les plus utiles de ce dernier, du More Nebouhkhim, dont Buxtorf, en 1629, donna une traduction latine. Il paraît que, en Angleterre, M. Townley s'occupe du même ouvrage, à en juger d'après la traduction de quelques passages insérés dans le *New Asiatic Journal*; et ceci nous conduit à faire mention de la collection la plus riche, et unique en son genre, de livres hébreux, la Bibliothèque d'Oppenheimer, grand rabbin de Prague dans la première moitié du dernier siècle; déposée longtemps à Hambourg, elle a enfin été acquise en totalité par l'université d'Oxford. Il est à désirer que MM. Hurwitz, Lee, Townley et d'autres amateurs de cette littérature en communiquent au public les ouvrages les plus intéressants, surtout sur la Kabale, dont on a eu jusqu'ici si peu de détails authentiques.

La littérature arabe, qui est redevable de ses bril-

lants progrès à notre vénérable président honoraire, a vu paraître, publié par lui comme pour servir de complément à ses longs et importants travaux sur la langue arabe, l'Alfiyya, traité grammatical en vers, dont l'utilité est complétement appréciée par les personnes qui ont étudié l'Anthologie grammaticale arabe et s'y sont initiées au langage technique et à la logique des grammairiens de cette nation. M. Vaucelle, en donnant l'Adjroumia, texte et traduction, a remis sous les yeux du public un petit traité grammatical dont quatre éditions de 1592 jusqu'à 1631 avaient attesté l'utilité, mais qui depuis manquait dans le commerce. M. Ewald, à Göttingue, a achevé sa Grammaire arabe, et si celle de M. de Sacy, ainsi que son titre[1] l'indique, est fondée sur l'usage du langage tel que la tradition et l'usage l'ont transmis, M. Ewald, en intitulant la sienne *Grammatica critica*, fait voir qu'il envisage l'arabe, de même que toute autre langue, comme un énoncé des facultés de notre esprit, et, en suivant les lois de ce dernier, il a essayé de se frayer un chemin jusqu'à l'idiome. La question, ici comme dans le sanscrit, est nettement posée; mais des travaux prolongés seront encore nécessaires pour accumuler les matériaux, les classer d'après ces nouvelles données, et en tirer alors les conséquences nécessaires; la vaste synthèse que Grimm a appliquée à la langue allemande ne saurait probablement de longtemps l'être aux langues sémitiques. M. Caussin de

[1] Nous lisons التحفة المقوّية et non السنيّة.

Perceval a donné la seconde édition de sa Grammaire si précise, si claire et si utile de la langue arabe vulgaire, qui, depuis la colonisation de la régence d'Alger, a pour nous un intérêt plus immédiat; et M. Delaporte vient de publier à Alger même les Fables de Lokman, dans le dialecte africain, texte, prononciation et traduction. Un jour pourra venir où ses presses rivaliseront avec celles de Boulak et mettront au jour les trésors littéraires tels que les ouvrages d'Ibn Khaldoun, qui jusqu'ici n'ont pu être communiqués au public.

M. Humbert, déjà connu par une Chrestomathie donnée en 1819, vient d'en publier une seconde, avec un glossaire qui en facilitera singulièrement la lecture, vu que les dictionnaires orientaux, et ceux de l'arabe en particulier, sont encore trop peu accessibles, et c'est à ce défaut que M. Freytag s'est efforcé de remédier. Ce savant infatigable, qui vient de donner une Chrestomathie arabe dont toutes les pièces sont inédites, et un ouvrage historique, le Fruit des Empereurs, poursuit sans relâche sa grande tâche de mettre au jour le dictionnaire arabe le plus complet qui ait paru, et, si aucune circonstance imprévue ne vient ralentir cette entreprise importante, on pourra voir dans deux ans au plus tard ce dictionnaire achevé, le secours le plus indispensable aux personnes qui consacrent leurs veilles à ces études.

M. le baron de Slane, dont nous avons parlé ci-dessus comme un des éditeurs d'Abou'lféda, s'occupe d'un travail contenant les passages les plus intéressants

du grand commentaire de Zamakhschari sur le Coran; le choix portera principalement sur les lois de succession et de divorce, ce qui a rapport aux dogmes du christianisme et aux anciennes traditions historiques des Arabes; cet ouvrage est d'autant plus important que Bokhari n'est pas publié encore, et que la rareté de la version du Mischkat, par Matthews, la met hors de la portée de la plupart des lecteurs européens. M. le professeur Stickel a donné les sentences d'Ali ben Abi-Taleb, en arabe et en persan, avec des notes grammaticales et un glossaire, d'après un manuscrit de Weimar; et M. Wüstenfeld a publié trois parties de l'ouvrage d'Abou-abdallah Dahaby sur les hommes qui se sont distingués par leurs connaissances théologiques dans le Coran et la Sunna; c'est de cette même collection de Gotha, provenant du voyageur Seetzen, que M. Wolff a publié un specimen des poésies d'Abou'lfarag Babagha, auquel vient se joindre un mémoire du savant Gesenius, sur Bar-Ali et Bar-Bahlul, lexicographes syro-arabes inédits.

Nous sommes informé qu'une édition du Coran a paru en Perse, nouvelle importante en ce qu'elle fait voir que la prévention des mahométans contre des Corans imprimés disparaît; d'un autre côté nous devons féliciter les arabisants de l'Europe de la belle et correcte édition du Coran que M. Tauchnitz a fait stéréotyper, aidé des lumières et des soins de M. Flügel. Une fatalité particulière avait voulu que depuis 1698 aucune édition de ce livre indispensable pour la connaissance de la langue arabe ne fût dans le com-

merce; le prix peu élevé de la nouvelle édition la mettra à la portée de tout le monde, et nous ferons remarquer que c'est le même libraire qui a stéréotypé la Bible hébraïque. M. Helmsdörfer a traduit des manuscrits arabes le traité d'Abou'lhassan Ahmed Kôdouri sur le droit matrimonial, d'après les principes d'Abou-Hanifa; et M. Neil Baillie a publié, à Calcutta, les Principes du droit d'héritage mahométan, d'après les vues du même Abou-Hanifa. On vous a entretenus, messieurs, antérieurement, des grandes collections juridiques arabes qui se publient à Calcutta; elles sont terminées maintenant, et forment six volumes in-4°. Nous avons vu, en France, une nouvelle édition de la traduction des Mille et une nuits, et la version allemande de MM. Habicht, Von der Hagen et Schall est à la troisième édition, tandis que le sixième volume du texte, donné par M. Habicht, a vu le jour. Nous ajouterons ici, entraîné par la liaison du sujet, que M. Brockhaus a trouvé, durant son séjour à Londres, ce qui paraît être l'original sanscrit de cette collection de narrations, le Vrihat Katha; il en a communiqué deux narrations, texte et traduction, au public, et l'impression de la totalité est vivement désirée sans doute par les personnes qui ont suivi avec intérêt les recherches si longues, si consciencieuses et couronnées d'un succès si complet sur l'origine du Kalila we Dimna et de l'Anvari Sohaili. Les Contes du cheikh el-Mohdy, donnés par M. Marcel, notre confrère, sont achevés, de même que l'ouvrage de M. de Hammer sur les Assassins, traduit et

augmenté de pièces justificatives par MM. Helfert et De la Nourais; c'est d'après cette version que l'on prépare une traduction anglaise. Une publication encore bien importante, due aux soins de feu M. Sédillot et livrée au public par M. Amédée Sédillot, est la traduction du Traité des instruments astronomiques des Arabes, composé au XIIe siècle par Aboul'hassan Ali, de Maroc. Bien des choses restent encore à faire sur l'astronomie des Arabes, et le présent ouvrage est un précieux secours.

Quant aux voyages, nous avons reçu celui de Damoiseau, qui, quoique d'un intérêt spécial d'après le but du voyage de l'auteur, est intéressant par cela même. Les livraisons 7 jusqu'à 12 du Voyage de l'Arabie Pétrée, par MM. Léon de Laborde et Linant, ont paru; de même que la traduction faite par M. Eyriès du Voyage de Burckhardt, ouvrage classique et digne de rivaliser avec celui de Niebuhr.

M. Rifaud a donné les livraisons 18 jusqu'à 23 de son voyage en Égypte et en Nubie, et la Société des missions d'Angleterre a publié, avec une introduction de M. Lee, l'intéressant journal de Gobat, missionnaire en Abyssinie. On y voit que ce pays, depuis vingt ans, où Salt l'a visité, n'a pas gagné sous le rapport de l'ordre public; il serait possible que le secours de l'Europe fût nécessaire pour préserver contre les Galla l'indépendance de cet antique boulevart du christianisme. Salt a trouvé un biographe parfois trop étendu, mais toujours instructif, dans M. Halls; et le docteur George a examiné la période de la domination

des Abyssins dans l'Arabie Heureuse. Gobat, dans son voyage, rencontra, dans l'Abyssinie même, M. Rüppell, de Francfort, qui se proposait d'y voyager durant plusieurs années. On a appris qu'il s'est procuré une Bible éthiopienne manuscrite, avec des parties que nos Bibles ne contiennent pas; de plus un Code civil et canonique que les Abyssins font remonter jusqu'au temps du concile de Nicée.

En passant dans l'antique Irân, nous avons à vous entretenir de la plus brillante conquête que la haute philologie ait faite dans les temps modernes, celle d'une langue qui avait cessé d'être en usage depuis bien des siècles, conservée à peine dans une tradition obscurcie, et cette dernière tout à fait dépourvue de cette exactitude grammaticale qui a facilité les progrès d'Origène et de saint Jérôme dans l'ancien hébreu: il est question du zend, qui, sous le rapport de sa structure et de son système étymologique, forme le chaînon qui rattache le sanscrit au grec et peut-être à l'arménien. La gloire de cette entreprise est due à M. Eugène Burnouf, dont l'Essai sur le pali a fait voir d'abord quel degré de sûreté, en procédant du connu à l'inconnu, peut donner la patiente investigation soutenue par des connaissances vastes, fidèles et exactes et par une sagacité qui ne se dément jamais; mais encore le pali, par son contact immédiat avec le sanscrit, donnait des facilités qui manquaient pour le zend. Ici tout était à refaire: la version d'Anquetil, dont nous ne prétendons nullement rabaisser la valeur, et qui restera comme un monument du courage et de la persé-

réputation héroïque de son auteur, ne saurait être de quelque secours pour la grammaire zend; le persan moderne, d'abord par le mélange du pehlvi et surtout par celui de l'arabe, qui, à l'instar de l'invasion du normand dans l'anglo-saxon, l'a privé de la presque totalité de ses inflexions grammaticales, a conservé bien peu de traces de l'ancien système; et le rapport de descendance, que d'abord on avait assez gratuitement supposé au zend de l'ancienne langue de l'Ariyavarta, semble disparaître devant des recherches plus exactes, mieux dirigées et surtout plus étendues et plus profondes; tout autant vaudrait dériver l'islandais du gothique, ou la langue polonaise de celle de la Servie. Muni de toutes les ressources que peut fournir la philologie comparée, M. Eugène Burnouf, dans son Commentaire sur le Yaçna, dont le second volume vous a été présenté, suit pas à pas le texte, dont la belle édition sera achevée avec la dixième livraison. Tout y est discuté, expliqué avec une conscience de travail qui doit servir de modèle dans la haute philologie. Ainsi que dans la littérature chinoise Jones était obligé d'avouer que c'était à la France qu'on était redevable de presque tout ce qu'on en possédait, de même le zend doit son existence linguistique à la France, et nous faisons des vœux pour qu'à la fin de ces longs et importants travaux M. Burnouf réunisse les matériaux épars d'un système de la grammaire zend et d'un dictionnaire, qui seuls pourront devenir la base d'un travail complet et rationnel sur la grammaire et la lexicographie persanes.

Ce rapport, messieurs, ne doit vous présenter que des ouvrages qui ont paru ou qui paraissent; mais nous ne saurions nous refuser ici le plaisir de faire mention des travaux d'un autre savant, en tant qu'ils sont liés jusqu'à un certain degré à ceux de M. Burnouf: nous voulons parler des investigations de M. le docteur Müller dans la langue pehlvi, non explorée jusqu'ici, dans laquelle une partie du Zend-Avesta a été traduite, et un ouvrage tout entier, le Boundehesch, a été rédigé. La fusion de beaucoup d'éléments sémitiques paraît indiquer une invasion étrangère, dont en effet des traditions historiques font mention; ou, s'il est permis de faire une conjecture sur le mot pehlvi, ce sera le langage des provinces de la frontière occidentale de l'Iran; le résultat en tout cas a été le même; on a enté une nouvelle branche sur l'ancien tronc, et la philologie générale ne pourra que gagner lorsqu'on viendra à éclaircir ce qui jusqu'à présent n'était qu'un sujet de conjectures incertaines. M. Müller réunit en ce moment tout ce que le riche dépôt de la Bibliothèque royale lui fournit en manuscrits pehlvi; et, quoique occupé d'un grand travail sur les géographes arabes, dont la munificence du prince héréditaire de Bavière l'a chargé, il a su, dans son zèle, trouver le temps et les forces nécessaires pour cette nouvelle occupation.

En venant au persan moderne, nous rencontrons d'abord la publication du Tarikh de Tabari, due au comité de traductions de Londres. Cet auteur, le plus ancien de ceux du moins qui nous soient connus, est

précieux parce que c'est dans lui qu'a puisé la foule des chroniqueurs arabes et persans plus récents, surtout pour l'histoire antérieure à Mohammed. Ainsi nous avons ici l'original, le texte, et quant à l'histoire de Mohammed et des khalifes jusqu'à Haroun, il est incontestable que pour le temps auquel il écrivit et son caractère d'historien il tient le premier rang. M. Dubeux, notre confrère, avec une conscience de critique et des connaissances philologiques égales à l'importance de l'auteur, en publie la traduction sur la version persane faite presque du vivant de Tabari, et plus complète que l'original arabe en ce que l'ancienne histoire de Perse y a été ajoutée, puisée dans des sources qui sans doute n'existent plus. Les circonstances n'ont pas permis d'y joindre le texte; mais un savant commentaire qui accompagne la traduction rendra dorénavant moins dispendieuse l'impression de l'original. A côté de cette vaste publication s'en place une autre, digne, sous le rapport de l'étendue et de la difficulté, d'être sa rivale, le Chahnameh, donné, d'après un grand nombre de manuscrits, par notre confrère M. Mohl; M. Macan en a publié une édition à Calcutta, mais dépourvue de presque tous les secours que réclame impérieusement un lecteur européen; et lorsqu'on se rappelle que le poëme de Firdousi est dans un état semblable à celui d'Homère avant Aristote, de sorte qu'à peine deux manuscrits sont les mêmes, et pour les leçons et pour le nombre des distiques, on conçoit les difficultés en tout genre attendant le courageux éditeur qui entreprend de don-

ner au texte sa forme et sa pureté primitives. Firdousi retrace à grands traits l'ancienne histoire de Perse, Tabari celle des beaux siècles du khalifat; la destruction de ce dernier est le sujet de divers ouvrages arabes et persans, parmi lesquels celui de Raschid-eddin, sans contredit, occupe le premier rang par les facilités que fournissaient à l'auteur ses hautes fonctions administratives sous les Ilkhaniens et par les secours en tout genre que lui procura Oeldjaïtou, huitième prince de cette dynastie. On sait que l'ouvrage d'Aboughazi n'en est en grande partie qu'un extrait; néanmoins le hasard a voulu qu'il fût traduit et même publié textuellement avant son original, qui le sera maintenant par les soins de M. É. Quatremère; et l'on peut dire qu'il ne faut pas moins que ses connaissances variées et profondes dans les branches les plus différentes de la littérature orientale pour donner une édition digne d'un auteur aussi important. Si, dans le Djami-ettewarikh, l'auteur, en qualité de mahométan, a suivi ses confrères en dénaturant les traditions mongoles par des emprunts faits au Coran ou à la Sunna, le beau travail de M. Schmidt sur Ssanang Ssetsen en rendra désormais la correction facile.

Nous réclamons votre indulgence, messieurs, pour les détails dans lesquels nous sommes entré et que l'importance du sujet nous paraissait exiger; nous pourrons être plus court pour le reste. M. Seligmann a donné à Vienne la seconde partie de la Pharmacologie persane, écrite par Abou'lmansour Movafik. M. Erdmann, à Casan, a publié l'histoire de la Fille

de l'empereur russe, poëme romantique de Nizam-eddin, texte et imitation en vers allemands. M. Semelet, auquel on doit une édition très-correcte du Gulistan de Sadi, en a donné la traduction française. Après un long retard on a imprimé en Allemagne, dans le soixante-deuxième volume de la Bibliothèque des voyages, la continuation de la traduction du voyage de Ker Porter, qui, avec celui de Mountstuart Elphinstone, peut être regardé comme le meilleur voyage en Perse publié au XIX[e] siècle. M. James Baillie Fraser a inséré dans une collection destinée pour un grand public, le *Cabinet cyclopædia*, un traité sur la Perse, où sans doute l'espace resserré ne lui a pas permis de s'étendre sur l'histoire, mais où des vues justes et précises sur les ressources et le gouvernement de ce pays se font remarquer, aussi bien que le point de vue défavorable sous lequel il envisage le caractère persan. Le correctif de ce dernier se trouve dans l'histoire de l'ambassade de sir Harford Jones Brydges, écrite par lui-même, auteur déjà connu par son histoire de la dynastie régnante des Kadjars, traduite du persan, dont l'original vient d'être publié en Perse même. Enfin l'auteur de Hadji-Baba, M. Morier, dans deux romans, Sohrab et la Jeune fille de Kars, a mis à profit son long séjour dans le pays pour donner dans des cadres fictifs le véritable coloris et le vrai caractère de la nation persane, qui de cette manière pourra être appréciée par un public beaucoup plus nombreux que celui qui s'occupe de littérature orientale; on sait que Sismondi, dans sa Julia Severa, s'est servi de la même

méthode pour les premiers temps mérovingiens; et la brillante carrière de Walter-Scott est une preuve de l'accueil favorable de ces sortes de compositions: elles sont nécessaires en Perse et dans l'Inde, où les romans de mœurs paraissent ne pas exister aussi peu que dans l'ancienne Grèce; elles seraient de peu d'utilité en Chine, où la nation a pris elle-même le soin de se peindre.

L'Inde, importante par sa littérature ancienne et sa liaison politique avec l'Europe dans les temps modernes, ce pays qui, par la variété de ses sites, de ses productions et de ses habitants, peut presque être envisagé comme une partie du monde, a été exploré dans un grand nombre d'ouvrages; à leur tête se trouve la troisième édition de la Grammaire de M. Bopp, rédigée en allemand, aussi concise, mais plus complète que l'édition latine; la méthode et les mérites de l'auteur étant connus de tout le monde, nous croyons inutile de nous y arrêter plus longtemps. M. Poley, l'éditeur du Devi-Mahatmyam, a commencé à publier les Oupanichad, certainement la partie la plus intéressante des Védas, et qui, dans la traduction latine d'Anquetil, ont dû trouver peu de lecteurs assez courageux pour braver les obscurités en tout genre dont un sujet déjà difficile en lui-même y est entouré; la nouvelle édition livrera pour la première fois le texte aux amateurs de la philosophie indienne, avec une traduction française; le texte et la traduction des Soutras de Badarayana, avec d'autres pièces originales, seront compris dans la présente publication. M. Bohlen a donné une belle édition (qu'il a fait suivre d'une

traduction en vers) de Bhartrihari, frère du fameux Vikramaditya, si l'on en croit la légende; on remarque comme une singularité que c'est le premier ouvrage sanscrit traduit; il l'a été, d'après l'interprétation du brahmane de Palikata, Padmanabha, par Rogers, ministre du saint Évangile, au service de la Hollande, sur la côte de Coromandel, et publié dans sa Porte ouverte, à Leyde, en 1651. M. Stenzler, l'éditeur du Raghouvansa, donne des espérances pour la publication du Koumara-Sambhava; et M. Lenz, déjà connu par une Notice des manuscrits sanscrits de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, a donné le drame de Vikrama et Ourvasi de Kalidâsa, ce qui, avec le Hasyarnava, attribué au même auteur, et dont s'occupe M. Hirzel, complétera le cycle des compositions dramatiques du littérateur indien, qui paraît s'être placé au premier rang dans les divers genres de poésie dont il s'est occupé. Tout le monde connaît la traduction élégante de Sacountala par M. Chézy; M. Hirzel vient d'en donner une version allemande, faite sur l'original, qu'il suit pas à pas, et la flexibilité de l'idiome allemand lui a permis de traduire le plus grand nombre des beaux morceaux lyriques qui y abondent, dans les mètres de l'original. Il fait espérer que la traduction des autres drames, dont le dernier, le Ratnavali, a paru à Calcutta, suivra de près celle-ci. Le Prabodhatchandrodaya, traduit par Taylor, le même qui a donné le Lilavati à Bombay en 1816, était devenu très-rare, et en outre on désirait que le texte y fût joint: M. Brockhaus vient de le donner, et le

fera suivre d'une traduction latine avec un commentaire. Si ce drame est inférieur aux autres, traduits par M. Wilson, en fait de beautés poétiques, il offre un intérêt spécial en représentant, sous un voile allégorique presque imperceptible, les opinions abstraites de philosophie et de théologie qui, dans ces temps, avaient cours dans le Bahar et les contrées avoisinantes. Une troisième édition du Théâtre indien de Wilson fait voir que le public anglais se désiste de cette indifférence sur l'Inde dont les indianistes anglais ont eu si souvent et si longtemps occasion de se plaindre. Enfin on a déposé sur le bureau le premier volume de la traduction de Harivansa, fruit des veilles de M. Langlois; elle est élaborée depuis bien des années avec un soin que demandait l'importance de cette grande composition poétique, qui peut être envisagée comme une continuation de l'immense Mahabharata, imprimé dans ce moment à Calcutta; la publication en est due, comme de tant d'autres ouvrages importants, à la munificence du comité de traductions de Londres. Le secrétaire indigène de la Société de Calcutta, Ram Comul Sen, a publié un grand dictionnaire bengali-anglais, qui atteste le besoin senti par les indigènes de s'instruire dans le langage et par suite dans les connaissances de leurs maîtres actuels. Ce dictionnaire est une preuve honorable du zèle et de la parfaite connaissance de l'idiome anglais que possède l'auteur. On a remarqué la rare facilité avec laquelle Ram Mohun Roy, dont on déplore la perte, maniait cet idiome étranger, et les poésies anglaises de Kasipra-

sas Ghoos sont plus étonnantes encore; nous sommes averti en outre que l'on nourrit le projet de substituer l'anglais et le bengali ou l'hindoustani au persan, qui jusqu'à présent était le langage des tribunaux; innovation judicieuse et qui ne saurait causer des regrets qu'à un petit nombre d'adhérents à la puissance mongole anéantie, et dont même une des capitales vient peut-être d'être la résidence du quatrième gouverneur anglais dans l'Inde. La troisième édition du Dictionnaire de Shakespear a paru, qui prouve l'éminente utilité de cet ouvrage, maintenant enrichi d'un copieux index anglais-hindoustani et de l'insertion du dialecte du Dekhan, qui, quoique au fond identique avec celui de l'Hindoustan, ne laisse pas que d'en différer autant que le dialecte de la petite Russie ou de la Sibérie diffère de celui de la grande Russie; on n'avait jusqu'ici aucun travail relatif à ce sujet. Un dictionnaire mahratte, rédigé par plusieurs pandits fixés à Bombay, a été imprimé par le procédé lithographique dans cette ville, et moyennant ce secours on pourra décider enfin si le mahratte se rapporte ou non à la branche arienne. M. Garcin de Tassy a publié les Œuvres du poëte hindoustani Wali, le premier de cette langue, si curieuse pour des recherches philologiques, qui ait été donné intégralement en Europe, et a traduit de l'hindoustani de Tahcin-uddin les Aventures de Kamrup; de plus il a donné un Appendice, très-utile pour la connaissance pratique de la langue, à sa Grammaire hindoustani. Le colonel Tod avait annoncé qu'il avait traduit du poëme historique de

Tchand, qui décrit la chute du dernier empire indien dans l'Hindoustan, une trentaine de mille vers, formant environ un tiers de cet ouvrage, très-intéressant si l'on en juge d'après les échantillons communiqués dans les Annales de Radjpoutana. C'était le comité de traductions qui devait s'en charger, mais on n'en a eu aucune nouvelle.

Nous avons vu citer avec éloges le Traité de Ram Raz sur l'architecture indienne, mais nous n'avons pu nous le procurer, remarque que l'on est souvent obligé de faire quand il s'agit des livres imprimés dans l'Inde. Volney, il y a quarante-quatre ans, et James Ross, cinq années plus tard, se plaignaient déjà de leur rareté; et maint ouvrage, tel que les deux éditions de Hafez de Calcutta; le Sabda Kalpa Druma, dont on annonce le troisième volume, et l'Anvari Soheili, ou le Férichta de Bombay, qui trouverait un accueil favorable en Europe, offre des difficultés presque insurmontables d'acquisition. M. Pauthier a achevé sa traduction fidèle et exacte des Mémoires de Colebrooke sur la philosophie indienne, enrichis d'un grand nombre de notes et de rapprochements du traducteur, qui a placé à l'appendice un Traité de Ram Mohun Roy et l'Atmabodha de Sankaratcharya, que Taylor avait annexé au Prabodha, et qui, sous bien des rapports, méritait une reproduction. M. Mill, à Calcutta, est parvenu à déchiffrer et à commenter de la manière la plus satisfaisante la fameuse inscription à Allahabad, l'ancien Prayaga. Une connaissance intime du sanscrit et une rare sagacité se font remar-

quées dans ces deux mémoires intéressants, et nous ne croyons pas nous tromper dans notre conjecture en admettant que c'est lui qui est l'éditeur anonyme du premier chant de Koumarasambhava, inséré textuellement, avec une imitation en vers anglais et d'excellentes notes, dans le second volume du Journal de Prinsep.

Déjà souvent l'attention du gouvernement anglais de l'Inde et des personnes qui suivent avec intérêt l'état social de ce pays dans les différentes phases de son histoire a été tournée vers ces tribus, ou primitivement sauvages, ou retombées dans cet état par l'expulsion hors des castes, habitant sous différents noms les monts Vindhya, depuis Radjmahal sur le Gange, entre le Bengale et le Bahar, jusqu'aux Aravalli, qui séparent la partie habitée du Radjpoutana du Marousthali, et sur toute la ligne des Gates jusqu'à leur promontoire méridional; ou vers ces races connues sous le nom de *Thoug* ou *Phansigar*, qui ont rendu héréditaire la profession du meurtre. Bien des documents ont déjà été donnés à leur sujet, et le capitaine Alexandre Mackintosh, à Bombay, vient d'y ajouter trois volumes sur l'origine et l'état actuel des Ramouses qui habitent les contrées montueuses de Satara et de Pounah. Leur langage, qui est le telinga, prouve qu'ils sont originaires des contrées situées à l'est de leur résidence actuelle. L'excellent ouvrage de Malcolm, sur le Malva, qui entre autres renferme tant de détails sur les Bhils, vient d'être imprimé pour la troisième fois.

Le docteur Antonio Nuñez de Carvalho a publié enfin le Roteiro ou le Portulan de la mer Rouge, de don João de Castro, quatrième vice-roi portugais de l'Inde, qui extrait rédigé par l'illustre auteur même, en latin, avait été publié il y a longtemps; mais le texte portugais est plus étendu et plus complet. M. Rowlandson a traduit de l'arabe et publié aux frais du comité des traductions le Tohfat ul-Medjahidin de Zein-eddin, contenant une histoire très-exacte de l'établissement et de la période brillante du pouvoir portugais dans l'Inde, depuis 1498 jusqu'en 1581; il paraît avoir puisé à des sources malabares. Cette même période a été traitée avec de grands détails par Castanheda, avec la même exactitude mais avec un talent égal à celui du fameux auteur des Décades, João de Barros, dont la muse historique ne saurait parmi les modernes être comparée qu'à l'auteur de la Conquête du Mexique, Solis y Ribadeneyra, ou à l'historien de Norwége, Snorri Sturlason; une nouvelle édition de Castanheda, en sept volumes, a paru à Lisbonne. Enfin le chantre de cette période brillante, si connu par ses talents, comme par ses malheurs, Luiz de Camões, a été l'objet de divers travaux. M. Magnin, conservateur-administrateur à la Bibliothèque du Roi, a publié un excellent mémoire biographique sur lui qui en fait vivement désirer la continuation. M. le professeur Donner, qui en 1830 a publié à Ellwangen le second et le troisième chant des Lusiades traduits en allemand, vient d'en donner la totalité dans le mètre de l'original. Les éditions de ce poëme, dans divers

formats, ne manquent pas, mais les œuvres complètes du grand poëte n'ont été imprimées qu'une seule fois hors du Portugal, en 1815, et presque toute l'édition a passé dans le Brésil; c'est donc un service rendu à la littérature que la belle et très-bonne édition des œuvres de Camões publiée à Hambourg en trois volumes par MM. Barreto Feio et Monteiro; ainsi que le littérateur allemand Tieck, dans une charmante composition romantique intitulée *La mort du poëte*, d'un pinceau à la fois vrai et vigoureux, a peint la vie et le caractère de cet homme de génie, l'un des princes des poëtes de son temps [illegible]

La Description de l'empire Birman par le missionnaire San-Germano, sur l'exactitude de laquelle il n'y a qu'une voix, mais qui, de même que les notices du P. Adrien de Sainte-Thècle et les travaux du P. Bocchi, était restée manuscrite, a été traduite et publiée par M. Tandy, aux frais du comité des traductions, et il est vivement à désirer qu'un aussi bon exemple soit suivi; bien des écrits remarquables se trouvent ignorés dans nos bibliothèques. La réimpression, ainsi limitée, d'ouvrages importants publiés dans l'Inde, le plus souvent sans les facilités que demande un lecteur européen, a déjà donné d'heureux résultats; mais bien des choses restent encore à faire. La Biographie de Mme Judson, épouse du missionnaire connu par son Dictionnaire birman et par ses connaissances étendues dans le pali, quoique spécialement destinée à des sujets d'un intérêt plus relevé, contient une foule de

détails curieux sur cet empire et ses habitants, que l'intimité dans laquelle vivaient ce missionnaire et son épouse avec toutes les classes de la société a permis de réunir. Le major Stuers a fourni des Mémoires détaillés sur les guerres dans l'île de Java, de 1825-1830, des Hollandais avec les indigènes, qui, sous la conduite de Dipo Negoro et autres chefs, disputèrent si longtemps, et parfois avec succès, l'empire à ces étrangers.

Il y a plusieurs années que l'on imprima à Calcutta un extrait persan du Seir Mutakherin; enfin on s'est décidé à donner l'original complet, dont le premier volume in-4° a paru. L'auteur, Mir Gholam Hussein-khan, par la position élevée de sa famille et la sienne dans diverses places d'administration civile ou militaire, était à même de connaître mieux qu'un Européen les ressorts secrets des événements qui, depuis la mort d'Aurang-Zeb jusqu'en 1780, ont changé la face de l'Inde; et à chaque nouvelle épreuve, sa véracité apparaît sous un jour plus brillant. Une version, rédigée par un renégat français en assez mauvais anglais, et publiée à Calcutta en 1789, est devenue très-rare par un naufrage au cap de Bonne-Espérance; et il est à craindre que la nouvelle traduction, entreprise aux frais du comité de traductions par le colonel Briggs, ne soit retardée dans ses progrès par les hautes fonctions administratives dont il est chargé dans l'Inde. A cet ouvrage d'un indigène s'en joint un autre, qui, quoique d'un intérêt plus spécial, embrasse une période sur laquelle certes les ouvrages européens ne

manquent pas; mais l'opinion du parti opposé n'avait guère été entendue: cette lacune est remplie par la vie d'Émir-khan, un de ces condottieri qui, depuis Mahmoud le Gaznevide, ont trouvé dans l'Inde un vaste champ pour développer ces talents militaires et politiques qui ont fondé avec tant de rapidité des empires, renversés à leur tour par d'autres aventuriers de la Perse orientale ou du Mawaralnahr. C'est le secrétaire d'Émir-khan qui a rédigé cette biographie, mais l'exactitude des détails aussi bien que les fautes de chronologie font voir que le héros de la narration y a pris une part immédiate, et M. Prinsep a sans doute bien mérité du public en lui communiquant une traduction à la fois élégante et fidèle.

Le Voyage aux Indes orientales par le nord de l'Europe, de 1825-1829, par M. Bélanger, se publie sans retard; huit livraisons de zoologie et trois de botanique ont vu le jour; et le journal de Jacquemont, enlevé sitôt aux sciences, a commencé à paraître, sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Ses lettres, remplies de détails piquants sur les mœurs sociales et la position des Anglais dans l'Inde, nous indiquent, quoique très-sommairement, ses courses dans l'Himalaya, qu'il paraît avoir passé par le défilé de Kanbrang; il visita le Bessahir, le Pendjab et surtout le Cachemir, cent soixante et dix ans après Bernier, de sorte que ce sera à deux de nos compatriotes que l'on devra les notions les plus détaillées et les plus authentiques sur cette célèbre vallée, la position personnelle de Forster ne lui permettant

guère de faire beaucoup d'observations. M. Archer a publié des courses dans l'Hindoustan occidental et dans cette partie de l'Himalaya qui est devenue, aussi bien que les Nilaghiri, dans les Gates, une station sanitaire. M. Royle a donné cinq livraisons d'un bel ouvrage sur l'histoire naturelle et surtout la botanique de l'Himalaya, tandis que les mémoires de M. Hodgson portent plus particulièrement sur la zoologie. Les trois volumes de la Flore indienne de Roxburgh, publiés par Carey, sont achevés. Une nouvelle édition des *Oriental Memoirs* de Forbes, en deux volumes in-8°, a conservé tout ce qu'il y avait de réellement intéressant dans les quatre in-4° de l'édition de 1813, en élaguant des détails qui ne pouvaient guère intéresser que des connaissances personnelles de l'auteur. L'Inde française, dont on craignait un moment la cessation, se continue avec une nouvelle vigueur, et la vingt-troisième livraison a paru, le texte rédigé par M. Jacquet, d'une manière qui le rend digne de son prédécesseur. Nous avons à vous signaler encore, messieurs, une innovation heureuse dont on s'est servi pour populariser l'Inde, c'était de l'introduire dans ces publications de luxe destinées aux bibliothèques des amateurs. Déjà, en 1829, MM. de Schlegel et Ritter ont donné, dans l'Almanach de Berlin, des mémoires sur l'Inde, dont il est à regretter qu'ils n'aient pas été reproduits à part; en Angleterre, l'*Oriental Annual*, avec des gravures prises dans Daniell et un texte par Hobart Caunter, a ouvert la lice; deux publications françaises ont paru en 1834 et 1835, inti-

tulées *Tableaux pittoresques de l'Inde*, l'une avec vingt-cinq, l'autre avec vingt et une très-belles gravures et une beauté d'impression qui peut rivaliser avec l'édition originale. Peut-être qu'on verra un jour des artistes occupés à retracer les scènes des divers drames indiens comme Flaxman et Retsch l'ont fait pour Eschyle, Goëthe et Shakespeare. Nous terminerons cette série, déjà bien longue, des notices sur l'Inde, en indiquant les Mémoires sur la vie et les écrits de Héber, évêque de Calcutta, par Thomas Taylor, et la biographie détaillée, donnée par Pearson, du célèbre Frédéric Schwartz, ce modèle accompli d'un missionnaire chrétien, dont il est à désirer que l'exemple soit suivi.

L'impression de la traduction latine du plus ancien livre sacré de la Chine, de l'Y-king, est en grande partie achevée; le premier volume est en vente, et le second le suivra dans le courant de l'année; c'est à la librairie Cotta, à Stuttgard, que le monde savant en est redevable et aux soins qu'a bien voulu y mettre M. Mohl. On a déposé sur le bureau la première feuille de la publication du Taï-hio, du Tchoung-young et du Lun-yu, texte, traduction latine et française, avec des commentaires, introduction et rapprochements philosophiques par M. Pauthier, où la netteté des caractères chinois ne laisse rien à désirer. Un système différent a été essayé par M. Julien, dans une publication dont nous parlerons tout à l'heure, et nous sommes averti qu'après avoir fait graver, en Chine même, des textes sur planches de métal, on les a fait transporter, pour

le tirage, à New-York, d'où les publications retourneront en Chine : ce dernier procédé de planches de métal paraît être celui dont on s'est servi à Pékin pour la charmante édition des Œuvres de Khian-loung, dont la Bibliothèque royale possède un exemplaire. Tout porte à croire que des difficultés de typographie supposées insurmontables il y a, trente ans, auront bientôt complétement disparu. M. Gutzlaff, qui dans un temps très-court, a acquis une connaissance intime du kouan-hoa, a annoncé la publication d'un grand Dictionnaire anglais-chinois. On doit à un inconnu de très-bonnes notices, publiées à Macao, sur l'histoire des établissements des Portugais dans cette île et à Canton ; tandis que les Voyages de Lindsay et de Gutzlaff, le long des côtes de la Chine jusqu'au fond de la mer Jaune, attestent le caractère toujours entreprenant et progressif de l'esprit commercial, qui pourrait bien finir par faire fléchir les lois de l'empire du milieu. L'écrit de M. Klaproth, sur la boussole, est rempli de vues neuves, résultant de recherches profondes et de lectures variées d'auteurs peu accessibles par leur rareté, leurs difficultés, ou par les connaissances préliminaires qu'ils supposent ; et les Voyages de prêtres bouddhistes de la Chine dans l'Inde, la Tartarie et la Perse orientale, traduits du chinois par M. Neumann, font voir combien de trésors sont encore cachés dans cette littérature, déjà si effrayante par son étendue. La description exacte et détaillée de la Chine, insérée dans l'Univers pittoresque, est due à M. Pauthier ; c'est un genre de publication

dans lequel nous avons vu ci-dessus que l'auteur a pour prédécesseurs des savants tels que Ritter et Schlegel. On ne saurait passer sous silence la publication intéressante de M. de Malpierre, la Chine, qui est parvenue à la vingt-cinquième livraison. Et comment pourrions-nous terminer mieux ces notices sur la littérature chinoise que par l'énumération des travaux du savant professeur qui a su porter la connaissance du kouan-hoa à un tel degré de perfection! Le Cercle de craie est le premier des drames dans la traduction duquel M. Julien a fait remarquer ces connaissances philologiques approfondies qui dès son entrée dans la carrière orientale ont fait l'étonnement des juges compétents; l'Orphelin de la Chine et les Couleuvres fées sont venues s'y joindre depuis, et M. Bazin, en profitant des leçons et marchant sur les traces d'un tel maître, a donné le Tchao-meï-hiang, autre drame de cette précieuse collection formée du temps des Yuen, sous lesquels florissait Matouanlin; nul doute que cette mine si riche, et qui maintenant est devenue accessible, ne soit encore ultérieurement explorée. Mais une publication d'un mérite et d'une importance différente nous fait revenir au kouwen, c'est le Livre des délits et des peines, déposé sur le bureau, que M. Julien vient de terminer, les commentaires chinois étant complétement traduits avec une fidélité et une conscience auxquelles l'éditeur du Mencius a depuis longtemps habitué le public. Nous espérons que cet exemple sera suivi dans d'autres branches de la littérature, et surtout dans celle de l'Inde.

Des trois restaurateurs de la littérature chinoise au XIXe siècle, Marshman, Rémusat et Morrison, le dernier survivant a terminé une vie illustrée par de nombreux et d'importants travaux, et si sa position à Canton lui permettait peu de se livrer avec succès à ces recherches érudites qui paraissent être l'apanage des savants d'Europe, la fondation du collége de Malacca, sa traduction de la Bible et son Dictionnaire resteront comme monuments de la persévérance invincible de leur auteur, que rien n'a pu détourner de la direction qu'il avait choisie et à laquelle il est resté fidèle durant toute sa carrière terrestre.

M. Conon de la Gabelentz a donné la première Grammaire mandchou digne de ce nom; il a fallu bien de la persévérance pour exécuter un tel travail, au milieu de l'Allemagne, dépourvue des secours qu'auraient offerts les bibliothèques de Pétersbourg et de Paris; nous sommes de plus dans l'espoir qu'on y joindra bientôt la publication, ou du moins la traduction du précieux traité grammatical chinois et mandchou qui est à la Bibliothèque du Roi, et que MM. Rémusat et Klaproth ont fait connaître.

La *Flora Altaïca*, du professeur Ledebour, se continue sans interruption; et M. Fraehn, nommé à juste titre l'Œdipe de la numismatique orientale, a publié la série des monnaies des khans de la Horde d'or, si intéressante pour la chronologie et l'histoire de Russie au moyen âge. Enfin un des voyages les plus riches en données géographiques sur des contrées non parcourues jusqu'ici a été terminé heureusement, celui du

lieutenant Alexandre Burnes. Depuis quelque temps d'intéressantes découvertes, faites par MM. Ventura et Allard, généraux européens au service de Randjit Singh, avaient éveillé l'attention; M. Burnes, suivant presque pas à pas, mais dans l'ordre inverse, la marche hardie d'Alexandre, depuis les bouches de l'Indus, à travers le Pendjab, le Hindoukouch, Bamian, Balkh, Bokhara et la Perse, a réuni une foule de notions dont les amateurs de l'antiquité classique ne manqueront pas de profiter; il a visité avec son compagnon de voyage, l'intrépide Gérard, le tombeau de Moorcroft, à Balkh, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les papiers de ce dernier sont actuellement entre les mains de M. Wilson, qui ne tardera pas à en faire part au public.

Pour le Tibet, un homme, bravant comme Anquetil, les dangers et les privations, M. Csoma de Körös, a par ses travaux récents donné accès à sa vaste littérature, dont sans doute la plus grande partie se compose d'écrits théologiques, mais des ouvrages de géographie et d'histoire s'y trouvent aussi. Les seuls Européens qui eurent des connaissances approfondies de l'idiome, furent le P. Horace de Peñabilla et le missionnaire Schroeter, dont le dictionnaire a été imprimé à Sirampour; celui de M. Csoma a paru, et sa grammaire va sous peu être livrée au public. Divers mémoires, insérés dans le Journal de Prinsep, attestent un rare degré de persévérance de la part de l'auteur dans des études qui, dans l'état actuel de nos connaissances, sont loin d'être attrayantes, mais qui

toujours nous paraissent au-dessus de la philosophie scolastique, avec laquelle on les a comparées. Nous ne saurions ici passer sous silence un trait honorable pour M. Csoma, c'est sa proposition à la Société asiatique de Calcutta de faire passer les doubles de sa riche collection de livres tibétains à des sociétés savantes de l'Europe, pour faciliter l'étude d'une littérature dont le seul dépôt considérable jusqu'ici se trouve à Pétersbourg. Des vues libérales et dégagées d'une rivalité étroite et jalouse furent toujours l'apanage de la véritable science, qui appelle des collaborateurs, précisément parce qu'elle n'a rien à redouter de la concurrence.

M. Siebold, revenu du Japon chargé de riches dépouilles, s'occupe à les mettre au jour; deux livraisons ont paru du Nippon, archives pour la description du Japon et des contrées avoisinantes, d'après les écrits japonais, européens et d'après ses propres observations. Il a commencé une Faune japonaise, dont les matériaux ont été recueillis durant un séjour de sept années au Japon et à Batavia; le Sin-zo-zi-lien, collection de tous les caractères radicaux chinois, avec la prononciation japonaise, un volume de quarante-six feuilles in-folio; le Tsian-tseu-wen, le Livre de mille mots, en chinois, avec une version dans la langue de Corée, à peu près inconnue jusqu'à présent en Europe. Enfin l'infatigable M. Klaproth, familiarisé avec tant de branches de littérature orientale, a donné Nippon-o-daï-itsi-ran, Annales des empereurs du Japon, traduites par Titsingh; ouvrage revu, complété

et corrigé sur l'original japonais-chinois, avec de nombreuses notes; publication dont l'utilité se fera sentir aussi longtemps que la politique de ce singulier état insulaire opposera au libre commerce des Européens des obstacles que rien n'a pu vaincre jusqu'ici.

En terminant cet exposé, nous devons de nouveau réclamer votre indulgence, messieurs, pour les nombreuses imperfections que des circonstances défavorables nous ont obligé d'y laisser subsister; mais, tout imparfait qu'il est, il fait voir que les progrès de la littérature orientale deviennent toujours plus marquants: des publications qui auraient paru hardies il y a dix ans se succèdent sans relâche; les investigations fondées sur la connaissance des langues gagnent en exactitude et en profondeur à mesure qu'elles se dégagent de ce faux brillant qui a séduit tant d'esprits dans le dernier siècle; et si la vérité s'est dévoilée en tout temps à ceux qui la recherchent sans arrière-pensée, espérons qu'enfin elle viendra couronner des travaux et des recherches étendues, profondes et consciencieuses.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE Ier,
PROTECTEUR.

MM. AMPÈRE fils, professeur de littérature française au Collége royal de France.

ANSELME (Roch), avocat, interprète de S. M. Sarde près la Porte ottomane.

AUDIFFRET, employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

[illegible], professeur à l'école d'Abou-zabel, en Égypte.

BACH (Julien).

BADICHE (l'abbé), trésorier de la métropole.

BANISTER.

BARGÈS (l'abbé), professeur au petit séminaire de Marseille.

BARROIS (Théophile) fils, libraire.

BAZIN, avocat.

BÉRARD, maître des requêtes.

BERGHAUS, professeur à Berlin.

BIANCHI, secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales.

Le duc DE BLACAS D'AULPS.

MM. BLAND, membre de la Société asiatique de Londres.

BLIN (Amédée), lieutenant au bataillon des Cypahis de l'Inde, à Pondichéry.

BOILLY (Jules).

BODIN, curé à Cléré, près Langeais.

BONNETTY, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

BORÉ, orientaliste.

BRESNIER, élève de l'École des LL. OO.

Le colonel BRIGGS.

BROCKHAUS.

Le duc DE BROGLIE, pair de France.

BROSSET, homme de lettres.

BURNOUF, père, professeur au Collége royal de France.

BURNOUF (Eugène) fils, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.

CAHEN, directeur de l'École israélite de Paris.

CALTHROP (Henri), du collége *Corpus Christi*, à Cambridge.

Le baron DE CANITZ, premier aide-de-camp de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse, *pro tempore* plénipotentiaire de Prusse près la Porte ottomane.

Le baron VAN DEN CAPELLEN, ancien gouverneur des Indes orientales hollandaises, président honoraire de la Société des sciences de Batavia.

MM. CASTAGNE, premier député du Commerce à Constantinople.

CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes et d'arabe littéral au Collége de France.

Le comte DE CAZALÈS.

CHARMOY, conseiller d'état, professeur de littérature persane à l'université de Saint-Pétersbourg.

La comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

Le comte DE CLARAC, conservateur du Musée.

Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

COOK, ministre du S. Évangile, à Paris.

Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au ministère des affaires étrangères.

COR, élève de l'École royale des LL. OO.

COUSIN, pair de France, membre de l'Institut.

CUMMIN (William), du collége de la Trinité, à Dublin.

Le baron DEGERANDO, conseiller d'état, membre de l'Institut.

DELACROIX, ancien notaire, propriétaire à Ivry.

Le baron Benj. DELESSERT, membre de la Chambre des députés.

DELESSERT (François), banquier.

MM. DÉSAUGIERS aîné, chef de division au ministère des affaires étrangères.

DESGRANGES (Alexandre), professeur de turc au collége royal de France.

DESNOYERS (le docteur).

DESVERGERS (Noël).

Lady DRUMMOND, à Naples.

DUBEUX (J.-L.), premier employé à la Bibliothèque du Roi.

L'abbé DUBOIS, ancien missionnaire au Maysoure.

DUBOIS DE BEAUCHÊNE (Arthur).

DUCLER, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.

DUMORET, élève de l'École des LL. OO.

DUREAU DE LAMALLE, membre de l'Institut.

DURSCH, docteur en philosophie, à Tubingue.

Le baron D'ECKSTEIN.

EICHHOFF, docteur ès-lettres, bibliothécaire de S. M. la reine des Français.

ELPHINSTONE (J.-J.), à Londres.

ERDMANN, professeur à l'université de Casan.

VAN ESS (Léonard), docteur en théologie, à Darmstadt.

EWALD, professeur à Gœttingue.

EYRIÈS, géographe.

FALCONER (Forbes).

FAURIEL, professeur à la faculté des lettres.

FEUILLET, bibliothécaire de l'Institut.

MM. FISCHER (Overmeer).

FLEISCHER (le docteur), à Dresde.

FLOTTES, professeur de philosophie, à Montpellier.

FLUGEL (le docteur), à Dresde.

Le marquis DE FORTIA D'URBAN.

FRANK (Marc).

FRIES fils.

GADY, juge au tribunal civil de Versailles.

GARCIN DE TASSY, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

GARNIER, professeur de littérature grecque.

GESTAT (Théodore).

L'abbé GLAIRE, professeur d'hébreu.

GRADIS, à Bordeaux.

GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

GUERRIER DE DUMAST, ancien sous-intendant militaire à Nancy.

GUIGNIAUT, directeur de l'École normale.

DE GUIZARD (Louis), directeur des travaux publics.

GUYS (C.-E.), vice-consul de France à Salonique.

DE HAMMER, conseiller actuel aulique, professeur à Vienne.

HARRIOT, colonel.

HASE, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des LL. OO.

MM. HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.

DE HIERONYMI.

HIRZEL, professeur à Zurich.

HOFMANN, professeur à Stuttgard.

HOLGROSS (Th.).

HOLMBOE, secrétaire de la bibliothèque de Christiania.

HUARD.

DE HUSZLAR, conseiller actuel à la Chancellerie de Cour et d'État de S. M. impériale apostolique.

Le chevalier Albert D'IHRE, chargé d'affaires de Suède près la Porte ottomane.

ISAMBERT, conseiller à la Cour de cassation.

JACQUET.

JAKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique à Maroc.

JAUBERT (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, conservateur administrateur de la Bibliothèque Royale.

JOUANNIN, premier secrétaire interprète du Roi.

JULIANI, adjoint au maire de Marseille.

JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois au collége royal de France.

KALTHOF (le docteur).

KAPFF, D. M. à Tubingen.

MM. KAZIMIRSKI, élève de l'École des LL. OO.
KIRIAKOFF, à Odessa.
KLAPROTH (Jules).
KOUCHELEV - BEZBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

Le prince LABANOFF DE ROSTOFF.
Le comte Alex. DE LABORDE, député, membre de l'Institut.
L'abbé DE LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.
Le comte DE LAFERTÉ SÉNÉCTÈRE.
LAJARD (F.), membre de l'Institut.
LANDRESSE, sous-bibliothécaire de l'Institut royal de France.
LANGLOIS, professeur au collége royal de Saint-Louis.
Le comte LANJUINAIS, pair de France.
Le comte DE LASTEYRIE.
Le comte DE LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.
Le colonel LAZAREFF.
LE BAS, maître de conférences de littérature grecque à l'École normale.
LEMBKE (le docteur Fr. G.).
LEWCHINE, conseiller de cour de S. M. l'empereur de Russie.
LERMINIER (Eugène), professeur de législation comparée au collége royal de France.
LITTRÉ fils.

MM. LOISELEUR DES LONGCHAMPS (Auguste).

MAC GUCKIN, baron de SLANE, de Dublin.
MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.
MARCESCHEAU, consul de France à Baya.
MARION, professeur émérite.
MARSDEN (William), à Londres.
MILON, sénateur, à Nice.
MINUTOLI (le général).
MITCHELL, secrétaire-adjoint du comité de traductions, à Londres.
MOELLER, professeur et bibliothécaire à Gotha.
MOHAMMED-ISMAEL-KHAN, de Chiraz.
MOHL (Jules).
MOHN.
MOOYER, bibliothécaire à Minden.
MORELET, à Dijon.
MÜLLER (Jos.), docteur en philosophie à l'université de Munich.
MUNK, docteur en philosophie.
Le comte DE MUNSTER, à Londres.

NICARD, employé à la Bibliothèque royale.

OBRY, avocat à Amiens.
Le baron D'OTTENFELS, à Vienne.
OUTREY (Georges), consul de France à Trébizonde.
OUSELEY (Sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

MM. PALLIA (Paul), docteur en théologie à l'université de Turin.

DE LA PALUN, consul de France en Amérique.

DE PARAVEY, membre du corps royal du génie.

Le docteur PARTHEY, à Berlin.

Le baron PASQUIER, Président de la Chambre des Pairs.

Le comte DE PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

PAUTHIER, homme de lettres.

PINNER, docteur en philosophie.

POLEY, attaché à l'ambassade de Prusse à Constantinople.

PORTAL, maître des requêtes.

Le comte PORTALIS, pair de France, premier président de la cour de cassation.

POUQUEVILLE, membre de l'Institut.

Le général comte POZZO DI BORGO, ambassadeur de Russie à Londres.

QUARANTA (B.), professeur d'archéologie à l'Université royale, membre de l'Académie royale, à Naples.

QUATREMÈRE (Étienne), membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collége royal de France.

QUINET (Edgar).

Le duc DE RAUZAN.

REINAUD, membre de l'Institut.

MM. Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.
Richy, juge à Pondichéry.
Ricketts (Mordaunt).
Ritter, professeur à Berlin.
Rœdiger, professeur à l'université de Halle.

Sakakini, professeur à l'École d'Abouzabel (Égypte).
Le docteur E. de Salles, professeur d'arabe à Marseille.
Sédillot, professeur d'histoire au collége de Henri IV.
Le Docteur Siebold.
Le baron Silvestre de Sacy, pair de France, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Semelet, orientaliste.
L. de Sinner, homme de lettres.
Sionnet, prêtre, professeur au petit séminaire de Quimper.
Le vicomte Siméon, conseiller d'état.
Sommerhausen (Henri), à Bruxelles.
Spencer Smith, membre de plusieurs sociétés savantes, à Caen.
Stahl.
Sir Geo. Th. Staunton, membre du Parlement anglais.
Stickel, docteur en philosophie.

Teleky, de Szeh, à Pest.

MM. THEROULDE.

THÉIMOURAZ (le prince géorgien).

THAYER (Édouard), élève de l'École polytechnique.

Le colonel TOD.

Le colonel TOLSTOÏ (Jacques).

Le capitaine TROYER.

VAN DER MAELEN, directeur.

VAUCELLE (Louis).

VILLEMAIN, pair de France, membre de l'Institut royal de France.

VINCENT, secrétaire interprète de l'expédition d'Alger.

VULLERS (Jean), de Bonn, professeur à l'université de Giessen.

WARDEN, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.

WATSON, à Naples.

WETZER (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

WÜRTZ, négociant, à Paris.

ZAY.

S. Ém. le cardinal ZURLA, à Rome.

Le baron DE ZUYLEN DE NYEVELT.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS, SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. DE HAMMER (Joseph), conseiller actuel aulique, et interprète de S. M. l'Empereur, à Vienne.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

Sir Ch. WILKINS, à Londres.

Le docteur LEE, à Cambridge.

Le docteur MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

WILSON (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

MARSHMAN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

FRÆHN (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

VAN DER PALM (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

Le comte CASTIGLIONI (Carlo-Ottavio), à Milan.

RICKETS, à Londres.

DE SCHLEGEL (A.-W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin; membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

MM. GESENIUS (Wilhelm), professeur à l'Université de Halle.

WILKEN, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

COLEBROOKE (H.-T.), directeur de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

HAMAKER, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

FREYTAG, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

DEMANGE, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Le colonel LOCKETT (Abraham).

HARTMANN, à Marbourg.

DELAPORTE, ancien vice-consul de France, à Tanger.

WILMET (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université d'Iéna.

BOPP (François), membre de l'Académie de Berlin.

D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

Sir HAUGHTON (Graves Chamney).

WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.

Le baron SCHILLING DE CANSTADT, membre

du collége des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

MM. MIRZA-SALEH, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

SCHMIDT (L.-J.), à Saint-Pétersbourg.

HABICHT (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

JAKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique à Maroc.

DE SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.

SHAKESPEAR, à Londres.

CAREY (W.), professeur de langues sanscrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

GILCHRIST (John Borthwick), à Londres.

OTHMAR FRANK, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Université de Munich.

LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Pétersbourg.

ÉLOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et des sciences, à Batavia.

DE ADELUNG (F), directeur de l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg.

Le colonel BRIGGS, à Nagpour.

MM. GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.

MICHAEL, professeur au collége de Hailesbury.

HARKNESS, secrétaire de la Société royale asiatique de Londres.

PRINSEP, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta.

HODGSON (B. H), résident à la cour de Népal.

Radja RADHACANT DEB.

Radja KALI-KRICHNA BAHADOUR.

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS OU ENCOURAGÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Choix de Fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8° grand-raisin vélin fort, collé et satiné; 3 fr. 50, et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la bibliothèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur, à Nagasaki, en 1604, par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément à la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8°, br. 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la Notice des manuscrits palis de la bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société asiatique. 1 vol. in-8°, papier grand-raisin, orné de 6 pl. 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit littéralement en latin, et revu avec soin sur la version tartare-mandchoue, avec des notes perpétuelles tirées des meilleurs commentaires; par M. Stanislas Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabadha, ou la mort d'Yadjnadatta, épisode

extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

VOCABULAIRE GÉORGIEN, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 francs, et 5 francs pour les membres de la Société.

POËME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 volume in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. 1 fort vol. in-4° avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset jeune, membre de la Société asiatique de France, ouvrage publié par la même Société. Impr. roy. 1 volume gr. in-8° 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

CHRESTOMATHIE CHINOISE. 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

HAMASÆ CARMINA, cum Tebrizii scholiis integris, indicibus perfectis, versione latinâ et commentario perpetuo, primum edidit G. W. Freytag. 1 vol. in-4°.

TARAFÆ MOALLACA, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 6 fr.

TCHOUNG-YOUNG, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18; 2 fr.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Aug. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi, par M. Eugène Burnouf, en 10 livraisons in-fol. de 56 pages. livraisons I-IX.

Yu-kiao-li, roman chinois traduit par M. Abel Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires et des variantes, 1[re] livr. in-8°. L'ouvrage aura 10 livr. à 2 fr. 50 c.

SOUS PRESSE :

Géographie d'Aboulféda, publiée par MM. Reinaud et Mac Guckin de Slane. In-4°.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition, à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre, et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

LETTRE

De M. le baron Silvestre de Sacy à M. E. Boré, chargé par intérim du cours de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Paris, 30 juin 1835.

Monsieur,

J'ai lu avec un intérêt tout particulier l'article que vous avez publié dans le cahier de mars 1835 du Nouveau journal asiatique, et qui contient la traduction d'un petit poëme arménien, relatif à la prise de Constantinople par les Turcs. Les notes dont vous avez enrichi la traduction de cette élégie ne peuvent que faire regretter que vous n'ayez pas eu jusqu'ici l'occasion d'appliquer à quelque travail d'une plus grande étendue les connaissances aussi variées que solides que vous avez acquises, tant dans les langues que dans la littérature de l'Orient. Parmi ces notes il en est une qui me fournit l'occasion de rectifier une erreur qui a été partagée, je pense, par un grand nombre d'orientalistes, et dans laquelle je suis tombé moi-même, pour avoir accordé une confiance trop aveugle à Méninski. Voici de quoi il s'agit.

Ayant trouvé, dans le manuscrit arménien sur lequel vous travailliez, le mot *khotquiar*, խօթգեար, appliqué au sultan ottoman Morad, ou, comme nous disons d'ordinaire, *Amurath I*, grand-père du con-

quérant de Constantinople, vous étiez réduit, pour traduire ce mot, que les dictionnaires ne vous offraient point, à des conjectures qui ne vous satisfaisaient vous-même que fort imparfaitement. Mais un autre exemplaire manuscrit du même poëme, où, au lieu de *khotquiar*, on lisait *kontikar*, խոնթքեար, vous a fait reconnaître un mot persan qui a passé dans la langue turque, et qui est devenu un des titres que prennent les sultans ottomans. Ce titre, toutefois, n'est pas, comme vous l'avez pensé, خونخوار, *buveur de sang*, mais خونكار. Il serait difficile de croire que les princes mêmes auxquels il en coûtait le moins pour verser le sang et faire rouler à leurs pieds les têtes de leurs sujets eussent voulu être appelés *buveurs de sang*. Sans doute les tyrans les plus féroces veulent qu'on ne voie dans leurs sanguinaires exécutions qu'une juste sévérité, et un exercice rigoureux mais nécessaire des droits de la souveraineté. Il est vrai pourtant que, si l'on s'en rapporte au dictionnaire de Méninski, il y a bien peu de différence, pour le sens, entre خونخوار et خونكار. Voici en effet ce qu'on lit au mot خونكار, tant dans la seconde que dans la première édition du Lexicon turcico-arabico-persicum de ce savant orientaliste :

خونكار..... Occisor; *et quia hominem occidere, seu morte damnare, ad regis propriè judicium auctoritatemque spectat, hoc nomine suum Turcæ regem unicè appellant.*

M. de Hammer, dans une note du cinquième volume de sa savante Histoire de l'empire ottoman,

page 153, ayant cru pouvoir rapprocher le mot *khounkar* de l'allemand *chounic* ou *kœnig*, j'ai pris la liberté de contester la légitimité de ce rapprochement dans le Journal des savants (1832, page 738), et, à cette occasion, j'ai dit que le sens propre du mot خونكار est *celui qui répand du sang* ou *qui dispose du sang*. Tout en écrivant cela, j'éprouvais quelque répugnance à m'approprier cette opinion, parce que la composition même de ce mot se prêtait peu, selon moi, à cette interprétation, et qu'il me paraissait d'ailleurs invraisemblable qu'un souverain cherchât un titre honorifique dans une pareille idée. Toutefois, comme je n'avais sous la main aucun autre livre à consulter que le dictionnaire de Méninski, je me soumis à son autorité.

Plus tard cependant, revenant sur cette question, je conjecturai que خونكار n'était dans la vérité autre chose qu'une contraction de خداوندكار, *khodawendcar*, qui signifie *seigneur, maître absolu,* et s'emploie même en parlant de Dieu; mais je ne songeai pas à donner suite à cette conjecture. C'est votre note, monsieur, qui l'a rappelée à ma mémoire, et le *t* que l'écrivain arménien a inséré dans ce mot, en l'écrivant ainsi *khonticar,* m'a paru donner une grande vraisemblance à cette conjecture. Le Ferhenghi schoouri, que j'ai consulté, l'a changée en une entière certitude. Au mot خداوندكار, l'auteur de ce dictionnaire dit expressément que les sultans ottomans prennent le titre de *khoncar,* ce qui n'est qu'une contraction de *khodawendcar,* contraction que l'usage a adoptée

comme étant d'une prononciation plus facile. Voici ses propres paroles :

خداوندکارکاف عربیله ده معنیٔ دار وکاف فارسیله ده معنیٔ دار در ایش صاحبی دیمك اولور رومده سلطان سلاطین جهان وخاقان خواقین زمان سلالهٔ آل عثمان ایّد الله دولتهم وسلطنتهم الی آخر الدوران وانقراض الزمان حضراتنه خنکار دینلدوکی خداوندکار لفظندن اختصار اولنمشدر استعمالنده نوع ثقلت اولمغین خفّت تعبیر اختیار اولنمشدر.

Ce qui démontre encore la justesse de cette observation philologique, c'est que, d'après Méninski lui-même, on dit aussi, par contraction, خوند, *khand*, pour خداوند, *khodawend*.

Enfin, s'il était nécessaire d'ajouter encore une nouvelle preuve à celles que je viens de donner, l'histoire nous la fournirait. En effet, c'est à Amurath I que le poëte arménien donne le titre de *khonticar*, et l'histoire nous apprend que ce fut ce prince qui adopta le titre ou le surnom de *khodawendcar*. M. de Hammer l'atteste dans son Histoire de l'empire ottoman (tome I, page 215), et Démétrius Cantimir l'avait dit avant lui, quoiqu'il ait eu tort d'ajouter que ce mot, qui appartient à la langue persane, signifie l'*ouvrier de Dieu* ou *adonné aux choses divines*; mais une semblable erreur n'a rien qui doive surprendre de la part de cet écrivain, qui, comme on le sait, est un guide peu sûr.

Je n'ajoute plus qu'un mot : la contraction de *khodawendcar* en *khouncar* n'est assurément pas plus surprenante que celle de *ketkhoda,* كتخدا, en *kihya,* كهيا ou *kehaya,* كهايا.

Le sujet dont je vous ai entretenu, monsieur, est de bien peu d'importance; mais il est toujours utile de faire disparaître une erreur accréditée, et peut-être est-il bon de faire voir que, même en Turquie, l'attribut dont la royauté se fait honneur n'est pas le pouvoir de verser le sang.

Au surplus, je dois dire que j'ai saisi avec empressement cette occasion de vous donner, monsieur, une preuve des sentiments que vous m'avez inspirés il y a longtemps, et dont je vous prie d'agréer l'assurance bien sincère.

Le baron SILVESTRE DE SACY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Un officier attaché au service de la compagnie des Indes, sir Cranley, faisant procéder au curage du canal de Douab, trouva, à une profondeur d'environ deux mètres et demi, des débris et des monuments qui annoncent l'existence d'une ancienne ville en ce lieu, par 26° de longitude et 34° de latitude, d'après la carte du major Rennell. Ces monuments sont spécialement des monnaies, les unes dites *indo-scythes,* dont Wilson a donné des échantillons dans le dix-septième volume des Recherches asiatiques, et qui se rapportent à deux siècles avant l'ère vulgaire; puis

d'autres pièces portant l'empreinte d'un éléphant, ou des morceaux carrés et épais de métal, percés par le milieu, comme les monnaies chinoises, avec des marques particulières qu'il est difficile de bien reconnaître.

On écrit de Russie que le célèbre géologue Dubois est de retour d'une excursion faite dans le Caucase avec l'autorisation du gouvernement russe. Il a séjourné à plusieurs reprises et longtemps à Tiflis, en Géorgie; il a parcouru tout ce pays, le Cakheth et l'Arménie septentrionale en observateur et en antiquaire savant et éclairé. Ses portefeuilles sont pleins de dessins des lieux les plus remarquables de la Géorgie, et principalement de la côte des Abkhazes; des médailles, des monuments, des costumes ont tour à tour occupé son attention, et il a examiné dans les plus grands détails les ruines de la forteresse d'Ouphlis-Zikhé, taillée dans le roc sur la rive du Kour.

Le journal de Smyrne a consigné un fait qui prouve combien le sultan Mahmoud désire améliorer le système d'administration de ses états. Parmi les moyens qui peuvent y amener graduellement, la publicité en est un. Dans la première quinzaine de décembre 1834 le *Tevdjihat* ou liste de nomination des pachas a été publié à part, tiré à plusieurs milliers d'exemplaires et répandu dans toute l'étendue de l'Empire; 3000 exemplaires furent distribués en une seule journée. « Les pachas gouverneurs des provin« ces, dit le journal de Smyrne, qui savent que leurs « noms sont répandus dans toute l'étendue de l'Empire, « que le blâme imprimé à leur conduite par la destitution « devient une tache publique, qu'également la confirmation « dans son poste est une récompense décernée en quelque « sorte sous les yeux de tous ses concitoyens, sentent vi-

« vement est aiguillon qui pousse à de grandes choses et « en empêche tant de mauvaises. » Tout récemment l'hôtel du journal officiel fut pendant plusieurs jours assiégé dès le matin par une foule avide de connaître les nominations.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant que M. Colebrooke s'est déterminé à faire publier une collection de ses ouvrages, et que M. Hosen s'est chargé de l'exécution de ce plan. L'impression du premier volume de cette collection est commencée.

Le capitaine J. G. Jervis, à Bombai, a communiqué à la Société du Journal asiatique de Calcutta son intention de publier un ouvrage sur les poids et mesures indiens, avec un appendice sur la chronologie indienne d'après les Védas, Siddhantas, Pouranas et comparée aux autres systèmes chronologiques. Le résultat de ses travaux est que les mesures indiennes ont été introduites l'an 607-608 de notre ère. L'ouvrage se publiait par souscription, devait contenir 700 pages in-8°, et était imprimé en grande partie à la fin de l'année 1833, de sorte qu'il aura sans doute paru depuis ce temps. Il n'est pas encore arrivé en Europe.

La Société asiatique a reçu, dans le courant du mois de mai :

1° Un numéro du Moniteur ottoman, en turc.
2° Un numéro du Moniteur ottoman, en français.
3° Quatre numéros du Moniteur algérien.

BIBLIOGRAPHIE.

القرآن وهو الهدى والفرقان, *Corani textus arabicus; ad fidem librorum manuscriptorum et impressorum et ad præcipuorum interpretum lectiones et auctoritatem recensuit indicesque triginta sectionum et suratarum addidit* Gustavus Fluegel, philos. doctor et AA. LL. magister, etc. Lipsiæ, typis et sumptibus Caroli Tauchnitii, 1834. In-4°. 338 pages.

Cette nouvelle édition du Coran, dédiée à MM. S. de Sacy et de Hammer, est remarquable par sa correction, par la forme belle et régulière de ses caractères et par la netteté de l'exécution typographique. L'éditeur, M. G. Fluegel, connu déjà avantageusement par ses travaux, et s'occupant dans ce moment d'une édition du dictionnaire bibliographique de *Hadji Khalpha,* se propose de faire suivre ce volume, bien qu'il forme un ouvrage complet et à part, d'un autre volume, qui portera le titre de *Prolégomènes,* sur le texte qu'il vient de publier et sur les variantes qui résultent du peu d'accord qui se trouve entre les commentateurs. Jusqu'ici les deux éditions du Coran, celles de Marracci et de Hinckelmann, étaient les plus répandues parmi les personnes qui s'occupent des études orientales. Celle de Pétersbourg, publiée sous les auspices de Catherine II, est extrêmement rare; l'édition de Casan ne se trouve en Europe qu'en très-petit nombre, et une autre, publiée à Calcutta sous le titre de نجوم الفرقان, n'a, de l'avis de M. Fluegel, aucune valeur. M. Fluegel nous informe, dans la préface mise en tête de son édition du Coran, qu'il a été à même de collationner plusieurs manuscrits exécutés avec beaucoup de soin et d'élégance

qui se trouvent dans la bibliothèque de Dresde, ainsi que le texte compris dans le commentaire de Beidhavi. Les prolégomènes mettront en rapport les leçons de ces manuscrits avec celles de Marracci et de Hinckelmann. En un mot le texte de M. Fluegel est celui des manuscrits les plus répandus et les plus accrédités parmi les Turcs et les Arabes Hanefites, n'admettant pas cependant les variantes d'orthographe, regardées généralement comme fautives, mais conservées religieusement par les copistes musulmans. Quant à la distribution du texte par versets, M. Fluegel a presque partout suivi celle de Hinckelmann, tant à cause que le texte de celui-ci a servi pendant longtemps aux citations des orientalistes, qu'à cause du peu d'accord qui règne sous ce rapport dans tous les manuscrits du Coran.

K.

Lettre à M. le baron A. de Humboldt, sur l'invention de la boussole, par M. Klaproth. — Paris, Dondey-Dupré, un volume in-8°, avec planches.

On sait à combien de discussions a donné lieu la découverte et l'usage de l'aiguille aimantée. A quelle époque les hommes ont-ils connu pour la première fois la propriété qu'a l'aimant d'attirer le fer? Quand est-ce qu'ils se sont aperçus qu'une baguette de fer frottée d'aimant et abandonnée à elle-même se tourne du côté du pôle? Enfin, dans quel siècle et en quelle contrée les navigateurs ont-ils songé à faire usage de l'aiguille aimantée pour se diriger en mer? Telles sont les questions qui ont été soulevées un grand nombre de fois et que M. Klaproth a essayé d'éclairer d'une lumière nouvelle.

Les Grecs et les Romains connaissaient la force attractive de l'aimant par rapport au fer. Ils avaient même fini par apercevoir la double faculté qu'a l'aimant d'attirer et de repousser le plus dur des métaux. Mais jamais leurs na-

rins ne firent usage du compas de mer; ils se dirigeaient principalement d'après les étoiles pendant la nuit, et pendant le jour d'après les côtes et les îles.

M. Klaproth retrouva la connaissance de la polarité de l'aimant chez les Chinois dès avant l'ère chrétienne. Ce peuple si remarquable par l'antiquité de sa civilisation, se servait dans l'origine d'une espèce de char magnétique indiquant le sud; car, chez les Chinois, le pôle antarctique est le côté du monde le plus révéré, et il est en conséquence appelé l'*antérieur*. C'est pour le même motif que le trône de leur empereur, ainsi que la seconde façade principale des édifices, est toujours tourné vers le sud. Le nord, au contraire, est censé le côté postérieur du monde. Sur le char se trouvait donc placée une figure d'homme dont la main étendue montrait toujours le sud, au moyen d'un aimant ou d'une barre de fer aimantée qui était cachée dans la partie supérieure du corps. Ce char ne servait pas seulement sur la mer, il servait aussi sur terre et aidait à marquer les quatre points cardinaux. Quand il s'agissait de franchir de longues distances, de traverser des déserts et des montagnes, en un mot, quand il fallait se rendre d'une frontière de l'empire à l'autre, on montait sur ce char, et l'on était dispensé de cartes géographiques alors inconnues. Une armée était-elle en marche, une caravane se mettait-elle en mouvement, le char magnétique était placé en tête, et l'on ne craignait plus de s'égarer.

Les Chinois imaginèrent ensuite des aiguilles frottées d'aimant qui, nageant sur l'eau, ou qui, placées sur un pivot, avaient la liberté de tourner dans tous les sens; et l'usage qu'ils firent de cet instrument si simple les fit apercevoir de l'inconvénient qu'a l'aiguille de se tourner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Voici ce qu'on lit dans un livre chinois composé au commencement du XII[e] siècle de notre ère : « L'aimant est couvert de pointes légèrement rougeâtres, « et sa superficie est parsemée d'aspérités. Il attire le fer et « se joint à lui; c'est pourquoi on l'appelle vulgairement la

«*pierre qui hume le fer.* Quand on frotte avec l'aimant une «pointe de fer, elle reçoit la propriété de montrer le sud; «cependant elle décline toujours vers l'est et n'est pas «droite au sud. C'est pourquoi on prend un fil de coton «neuf qu'on attache, moyennant un peu de cire, gros «comme la moitié d'un grain de moutarde, justement au «milieu du fer, qu'on suspend de cette manière dans un «endroit où il n'y a pas de vent; alors l'aimant montre «constamment le sud. Si l'on fait passer cette aiguille par «une mèche qu'on pose ensuite sur l'eau, elle montre éga«lement le sud, mais toujours avec une certaine déclinai«son.»

Le plus ancien témoignage relatif à la boussole qu'on ait trouvé dans les écrivains occidentaux date de la fin du XII[e] siècle, et est par conséquent postérieur à celui de l'écrivain chinois; c'est le passage souvent cité de la *Bible* de Guyot de Provins. Il est vrai qu'Albert-le-Grand et Vincent de Beauvais, écrivains du milieu du XIII[e] siècle, font mention d'un passage attribué à Aristote où il est parlé en termes exprès de l'aiguille aimantée; mais ce passage paraît être une interpolation des interprètes arabes; et tout ce qu'on peut en induire, c'est que les Arabes ont connu avant nous la boussole. Dans cette supposition, qui paraît fort probable, les Arabes auraient reçu directement ou indirectement la connaissance de la boussole des Chinois, et ils l'auraient à leur tour communiquée aux Européens pendant les croisades.

A défaut de témoignage arabe plus ancien, voici ce que dit Beilak Kiptchaki, sous la date 1242 de J.-C.: «Au «nombre des propriétés de l'aimant, il est à remarquer «que les capitaines qui naviguent dans la mer de Syrie, «lorsque la nuit est tellement obscure qu'ils ne peuvent «apercevoir aucune étoile pour se diriger selon la détermi«nation des quatre points cardinaux, prennent un vase «rempli d'eau qu'ils mettent à l'abri du vent en le plaçant «dans l'intérieur du navire; ensuite ils prennent une ai-

« guille qu'ils enfoncent dans une cheville de bois ou dans « un chalumeau, de telle sorte qu'elle forme comme une « croix. Ils la jettent dans l'eau que contient le vase disposé « à cet effet, et elle y surnage; ensuite ils prennent une « pierre d'aimant assez grande pour remplir la paume de « la main, ou plus petite; ils l'approchent à la superficie de « l'eau, impriment à leur main un mouvement de rotation « vers la droite, en sorte que l'aiguille tourne sur la surface « de l'eau; ensuite, ils retirent leur main subitement, et « l'aiguille, par ses deux pointes, fait face au sud et au « nord. Je leur ai vu, de mes yeux, faire cela durant un « voyage par mer, de Tripoli de Syrie à Alexandrie, en « l'année 640 de l'hégire. »

Ces faits, et d'autres que nous pourrions citer et dont plusieurs sont ici mis au jour pour la première fois, suffiront pour donner une haute idée de l'importance du mémoire de M. Klaproth. Peut-être reste-t-il certains détails qui auraient besoin de quelques nouvelles preuves; mais il nous paraît difficile de se refuser à l'ensemble des conclusions tirées par l'auteur. Il serait à désirer que M. Klaproth soumît à semblable examen les questions du même genre, telles que la découverte de la poudre à canon et de l'artillerie, qui, par leurs rapports simultanés avec la Chine, les contrées soumises à l'influence arabe et l'Europe chrétienne, exigent des connaissances que bien peu de personnes réunissent au même degré que lui. REINAUD.

Journal d'Abdulrahman Gabarti, pendant l'occupation française en Égypte, traduit de l'arabe par Alexandre CARDIN, drogman-chancelier du consulat général de France à Alexandrie. — Extrait du prospectus.

Je vais d'abord essayer de faire connaître l'auteur de ce journal par le résumé des renseignements obtenus de sa famille.

Abdulrahman Gabarti el-Akili, de la secte Hanéfi, né au Caire en 1756 (1168), y mourut en 1825 (1240). Fils du cheik Hassan, homme instruit et vénéré qui commença son éducation, il alla ensuite étudier à la mosquée d'Azhar; il était déjà hafiz (possédant le Coran par cœur) à l'âge de onze ans, et il n'en avait que vingt lorsqu'il perdit l'auteur de ses jours.

Le cheik Murteda el-Zébeïda, disciple du cheik Hassan, se fit un devoir de rendre au fils les leçons qu'il avait reçues du père: Abdulrahman d'ailleurs trouva des richesses scientifiques dans les nombreux et précieux manuscrits dont il avait hérité. Il parvint à se faire une brillante réputation et eut à son tour des disciples; il les instruisait d'après la méthode du cheik Hassan, en cherchant à leur rendre l'étude agréable.

Abdulrahman avait une honnête aisance; il était d'un beau physique, d'un caractère grave et noble, jouissant de l'estime des grands et du peuple.

A l'arrivée des Français il s'était retiré à Ebiar, où il avait des propriétés: il en fut rappelé, et, nommé membre du Divan, il sut se faire considérer des chefs de l'armée. Après l'évacuation il ne s'occupa plus que de science.

Un des fils d'Abdulrahman, employé auprès de S. A. Méhémet-Ali-Pacha, ayant été assailli par des assassins dans le chemin de Choubra au Caire, pendant une nuit du ramazan 1823 (1238), mourut des suites de ses blessures. Abdulrahman le pleura tellement qu'il en perdit la vue et ne put lui survivre.

On voit par ce récit historique que le journal dont j'offre la traduction a été tenu par un des hommes les plus éclairés du Caire. Il avait plus de quarante ans lorsqu'il écrivait jour par jour les événements dont il était témoin, en y ajoutant ses réflexions.

Quoique membre du Divan, son ouvrage est loin d'être authentique; souvent même il dénature les faits: on ne peut lui en vouloir d'avoir jugé sur les apparences et d'a-

près sa conviction. Combien de journalistes fort éclairés jugent encore comme cela!

Ce n'est donc point comme document historique qu'il peut intéresser le public. Le vif sentiment de curiosité qui j'ai éprouvé à la vue de ce manuscrit, sentiment qui m'a porté à le traduire, sera, j'ose le croire, assez puissant pour le faire rechercher de beaucoup de personnes. On désirera connaître comment ce docte musulman, à travers le prisme des préjugés religieux et d'une ignorance complète de nos mœurs, a su apprécier les Français et leur rendre justice. Une foule de mémoires contemporains n'ayant pas l'originalité et le piquant de cette composition ont cependant trouvé des lecteurs.

J'entrevois encore un but moins frivole que la curiosité: si, en publiant en français la pensée intime d'un musulman du Caire sur notre expédition en Égypte, je parviens à prémunir mes compatriotes d'Alger sur cette dangereuse facilité qu'ont nos guerriers de fraterniser tout de suite avec les vaincus, je n'aurai pas à regretter mes veilles. La lecture du journal d'Abdulrahman fait faire plus d'une réflexion : on voit qu'il n'était pas séduit par les discours du général Bonaparte, qui cependant était un grand maître dans ce genre.

Abdulrahman venait de l'entendre, et après avoir consigné dans son journal les principaux traits de ce discours, il ajoute : « Ce qui m'a le plus amusé, c'est quand il a dit: « *Je suis l'ami des musulmans et ne veux que le bien de* « *l'Égypte.* »

L'attitude martiale du général Kléber lui en imposait davantage : *Celui-ci ne rit pas comme l'autre,* écrivait-il après sa première présentation au nouveau général en chef.

On voit aussi que l'apostasie du général Abdallah Jacques Menou ne lui inspirait que du dégoût.

Par la forme de journal que l'auteur a adoptée, il n'y a ni suite dans le récit, ni liaison entre les faits. Peut-être

qu'en le rédigeant d'une autre manière et en en retranchant ce qu'il y a de trop minutieux, on pourrait en faire une relation qui ne serait pas sans intérêt; mais ce travail, en dénaturant l'ouvrage, lui ôterait beaucoup de sa bonhomie et de sa naïveté.

Sultan Sélim, ayant entendu parler du journal d'Abdulrahman, donna ordre à son médecin Behdjet-effendi, homme très-versé dans les langues arabe et turque, de lui en faire la traduction. Cet habile courtisan eut soin de retrancher dans sa version les passages où les officiers de la S. Porte ainsi que ses troupes n'étaient pas honorablement représentés. J'ai indiqué ces passages supprimés et je donne la préface de Behdjet-effendi, monument curieux de la manière d'exposer au Grand-Seigneur les événements politiques d'alors.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le prix du Journal d'Abdulrahman Gabarti, formant un vol. in-8° de 350 pages d'impression, papier et caractères du présent prospectus, est d'un talari ou *cinq francs*, que l'on payera en recevant le volume.

On souscrit à Alexandrie chez le traducteur, au consulat français, et chez A. Lainé, imprimeur, maison Popolani, quartier Franc.

Memoirs of the Puthan Soldier of fortune, the Nuwab Ameer-ood-dowlah, Mohummud Ameer khan chief of Seronj, Tonk Rampoora, Neemahera and other places in Hindoostan; compiled in persian by BUSAWUN LAL, naeeb moonshee to the Nuwab. — Calcutta, 1832, in-8°, xlii et 508 pag.

L'original de cette biographie fut remis à lord W. Bentink à l'occasion de l'audience qu'il donna à Amirkhan pendant son séjour à Ajmir, en 1832. La traduction est faite par M. B. T. Prinsep. Amirkhan regarde sans doute

cette publication comme une galanterie qu'on lui a faite; mais jamais il n'y en a eu de plus perfide, car rien ne peut être plus propre à justifier les conquêtes anglaises dans l'Inde supérieure que ce tableau authentique de l'état de ces provinces avant la domination de la Compagnie. C'est une scène continuelle de pillage, de meurtres et de trahisons, racontée par un des acteurs principaux avec une vanité et une naïveté inconcevables. On aurait pu croire que les rapports des Anglais sur le caractère des pirates mahrattes et de leurs voisins, et sur la nécessité absolue d'une intervention pour sauver l'Inde d'une dévastation entière, étaient exagérés, mais Amirkhan les confirme pleinement, et doit convaincre son lecteur que la Compagnie a rarement fait une meilleure action que quand elle l'a réduit à son état actuel d'impuissance.

Journal of a residence in China and the neighbouring countries from 1830-1833, by D. Abeel. London, 1835. 366 pag. in-12.

L'auteur est un missionnaire américain, qui a visité Canton, le pays de Siam et les îles de l'Archipel, mais il n'ajoute que bien peu à nos connaissances sur ce pays. Son ignorance le rend intolérant et fanatique, et la plus grande partie de son livre est remplie par des soupirs sur la perversité tant des païens que des missionnaires des autres sectes chrétiennes. Il faut convenir que les jésuites ont trouvé d'étranges successeurs dans les missionnaires de l'Orient.

M. Threlkeld, missionnaire protestant à Sydney, a publié dans cette ville une Grammaire de la langue des aborigènes de la Nouvelle-Hollande.

The Chinese repository. Canton. In-8°.

C'est un journal mensuel, dont le premier numéro a paru au mois de mai 1832. Son objet est de faire connaître l'état passé et présent de la Chine. L'esprit du journal est un peu antichinois, mais néanmoins assez modéré. Le prix des deux premières années a été de 6 dollars par an; il a été réduit, depuis le mois de mai 1834, à 3 dollars. Chaque numéro se compose de quarante-huit pages.

Voyage of the United-States' frigate Potomac, by Reynolds. New-York, 1835. In-8°, 560 pag. Prix : 27 fr.

Ce vaisseau de guerre américain visita, pendant les années 1831-34, les Moluques, la Chine, les îles de la mer du Sud et les côtes d'Amérique. L'éditeur a enflé son recueil par un grand nombre de faits extraits d'ouvrages antérieurs; mais il offre néanmoins des données nouvelles sur l'état actuel de ces pays.

Select papers on the subject of expressing the language of the east in the english character, extracted from the periodicals published at Calcutta in 1834. In-8°.

Ce volume n'est que la réimpression d'un nombre d'articles de journaux sur le plan de M. Trevelyan d'abolir dans l'Inde l'usage des caractères sanscrits et arabes et de leur substituer l'alphabet anglais. Nous reviendrons vraisemblablement sur cette singulière et presque incroyable tentative.

الشرح المغنى, *Ashshurh-ool-Mooghnee, a commentary on the Moojuz-ool-Kanoon by Maulana Sudeed Kagroonee*

on the theory and practice of physic and materia medica. Calcutta, 1832. In-4°, 836 pag.

Cet ouvrage est publié par les maulavis Abd-oul-Medjid, Gholam Moukhdoum et Abdoullah, et imprimé aux frais du Comité de l'instruction publique à Calcutta.

The origin of the Sikh power in the Punjab, and political life of Muha Raja Runjeet Sing, with an account of the present condition, religion, laws and customs of the Sikhs, by H. T. Prinsep. Calcutta, 1834, in-8° (prix : 7 roupies).

Excursions in the Mediterranean, Algiers and Tunis, by major sir GRENVILLE T. TEMPLE. In two volumes. London, Saunders and Otley, 1835. In-8°.

Topography of Thebes and general view of Egypt, by I. G. WILKINSON. London, John Murray, 1835. In-8°.

Abulfedæ Tabulæ quædam geographicæ nunc primum arabice edidit, latine vertit, notis illustravit H. Ferdin. WÜSTENFELD, philosophiæ doctor. Accedunt excerpta ex Jacuto, Ibn-Schohba, Ibn-Khallicân, etc. Gottingæ, 1834. In-8°.

Taberistanensis Annales regum atque legatorum Dei, edidit Jo. Godofr. Lud. KOSEGARTEN. Voluminis secundi particula prior. Gryphisvaldiæ, 1835. In-4°.

Les Mille et une Nuits, publiées d'après un manuscrit de Tunis par Maximilien Habicht. VIe volume. Breslau, 1834. In-12.

ERRATA POUR LE CAHIER DE MAI.

Page 495, ligne 8, au lieu de فرانسة, lisez فرانسز.

FIN DU XVe VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

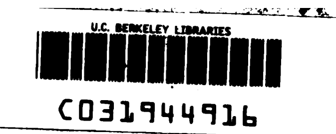
DES ARTICLES CONTENUS DANS LE XVe VOLUME.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

TEXTES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.


U.C. BERKELEY LIBRARIES
C031944916


115240

